



the
university of
connecticut
libraries
LEAVE
RARY
3 9153 01148044 1
B/2012/A2/1875/t.5


TO LEAVE
THE LIB

# ŒUVRES COMPLÈTES

DE

# DIDEROT

---

BELLES-LETTRES

II

ROMANS

CONTES, CRITIQUE LITTÉRAIRE

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR

RUE SAINT-BENOIT

# ŒUVRES COMPLÈTES

DE

# DIDEROT

REVUES SUR LES ÉDITIONS ORIGINALES

COMPRENANT CE QUI A ÉTÉ PUBLIÉ A DIVERSES ÉPOQUES

ET LES MANUSCRITS INÉDITS
CONSERVÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ERMITAGE

NOTICES, NOTES, TABLE ANALYTIQUE

ÉTUDE SUR DIDEROT

ET

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE AU XVIII[e] SIÈCLE

PAR J. ASSÉZAT

TOME CINQUIÈME




PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1875

# LA RELIGIEUSE

(Écrit en 1760. — Publié en 1796.)

# NOTICE PRÉLIMINAIRE

La chronologie n'est point une science à dédaigner, et quand on ne consulte pas avec soin les registres où elle inscrit au jour le jour les événements que l'histoire brouille souvent à distance, on risque de fausser, par une seule inadvertance, le caractère d'un homme et parfois celui de toute une époque. Ce n'est point le lieu, dans ces courtes *Notices,* d'entamer une discussion à ce sujet, mais nous ne pouvons nous dispenser cependant de réagir contre une opinion qui pourrait prendre quelque consistance si l'on s'attachait à la valeur de l'homme qui l'a exprimée, il y a quelque temps, dans une collection destinée à avoir beaucoup de lecteurs, celle des *Chefs-d'œuvre des Conteurs français* (Charpentier, 3 vol. in-18, 1874).

Dans son *Introduction* aux *Conteurs français du* XVIIIe *siècle,* M. Ch. Louandre écrit : « La croisade philosophique ne commence que vers 1750. Diderot ouvre le feu par la *Religieuse,* et fait revivre toutes les accusations des réformés : le célibat, le renoncement, l'ensevelissement dans les cloîtres sont en contradiction avec les instincts les plus profonds de l'âme humaine. Ils conduisent au désespoir, à la révolte désordonnée des sens; ils violent la loi naturelle, et, bien loin de faire des saints, ils ne font que des victimes. Cette thèse, développée avec une verve éclatante, laissa dans les esprits une impression profonde, et si l'on veut prendre la peine de comparer la *Religieuse* et les discussions qui ont provoqué le décret de l'Assemblée nationale[1], portant suppression des ordres religieux, on pourra se convaincre que les législateurs ont en grande partie reproduit les arguments du romancier. »

La *Religieuse* ne fut publiée qu'en l'an V (1796) de la République française, et quoiqu'elle fût alors composée depuis trente-cinq ans, elle

1. Ce décret fut promulgué le 27 février 1790.

s'était si peu répandue hors des sociétés du baron d'Holbach et de Mme d'Épinay, que Grimm lui-même, en 1770, n'en parlait que comme d'une ébauche inachevée et très-probablement perdue. Voilà donc toute la fable de l'influence du roman sur les législateurs de 1790 à vau-l'eau.

Nous ne faisonspas cette rectification pour diminuer l'influence qu'a pu exercer Diderot sur la Révolution. C'est, outre la préoccupation de l'exactitude, parce que cette influence n'est pas, selon nous, celle qu'on lui attribue trop généralement, par souvenir de l'identification, tentée à un moment par La Harpe, de ses doctrines et de celles de Babeuf.

A qui devons-nous connaissance de ce merveilleux ouvrage ? nous ne le savons : c'est le libraire Buisson qui l'imprima; mais d'où lui venait la copie, il ne le dit pas. Il y joignit l'extrait de la *Correspondance* de Grimm, qu'on a toujours placé depuis à la suite du roman, avec raison, quoi qu'en ait pu penser Naigeon, auquel nous répondrons à ce sujet.

Ce qui est vrai, c'est que l'effet produit avec ou sans l'addition de Grimm fut prodigieux ; que les éditions se multiplièrent dans tous les formats, et que, malgré deux condamnations, en 1824 et en 1826, sous un régime ouvertement clérical, elles n'ont pas cessé de se renouveler. Nous citerons, outre celles de Buisson, in-8° de 411 pages, 1796, et, même date, 2 volumes in-18, avec figures, celles de Berlin (Paris), 1797, in-12; Maradan, 1798, in-12, frontispice ; 1799, in-8°, portrait et figures gravés par Dupréel; 1804, 2 vol. in-8° avec figures de Le Barbier (les mêmes que celles de l'édition de 1799); Taillard, 1822, in-18; Pigoreau, 1822, in-12; Ladrange-Lheureux, 1822, in-12, portrait et une figure, gravés par Couché fils; Ladrange, 1830, in-18; Hiard, 1831, in-18; 1832, in-18, figures; 1832, in-8°, figures; Rignoux, 1833, in-18; Chassaignon, 1833, in-18, figures; 1834, in-18; 1841, in-18, figures; Bry, 1849, in-4°, figures...; enfin celle : France et Belgique (Bruxelles), 1871, in-12, portrait d'après Garand, gravé à l'eau-forte par Rajon.

La *Religieuse* a été traduite en allemand[1], en anglais et en espagnol.

Cette nomenclature prouve au moins une chose : c'est que, si tous les livres ont leur destin, celui des chefs-d'œuvre, malgré toutes les persécutions, est de ne pas périr.

Nous appelons la *Religieuse* un chef-d'œuvre, et c'est un chef-d'œuvre tel, qu'il ne peut être touché sans perdre une partie de sa valeur et sans devenir même dangereux[2]. Comment eût-on voulu que

1. Par C.-F. Kramer, in-8°; Riga, 1797.

2. C'est ce qui est arrivé pour l'édition de la *Religieuse* de M. Génin, dans les *Œuvres choisies* de Diderot (in-18, Firmin Didot, 1856). Les points qui remplacent certains passages, ces points mystérieux, paraissent gros d'horreurs et de monstruosités, et, certes, font plus rêver les jeunes gens que ne le ferait le texte même. Il en est de ces réticences maladroites comme des questions inconsidérées des confesseurs.

Diderot s'arrêtât en chemin ? Que voulait-il peindre ? La vie des cloîtres. Et il aurait laissé de côté une des formes de la maladie hystérique qui en résulte si souvent, pour ne pas dire toujours? Les cruautés, on peut les nier : elles se passent à huis clos et ne transpirent que rarement (voir cependant Louis Blanc, *Histoire de la Révolution,* t. III, p. 338, renvoyant au *Mémoire* de M. Tilliard avec les notes de la sœur Marie Lemonnier, mémoire dont les journaux ont publié des extraits vers 1845) ; mais la maladie parle, et toujours haut, et elle réclame l'intervention d'un homme, qui n'est plus le prêtre, mais le médecin. Si discret que soit celui-ci, avec quelque soin qu'on le choisisse, il ne peut pas toujours trahir la science, sa véritable maîtresse, et il parle. La *Religieuse* est la mise en action des idées qui règnent dans l'admirable morceau *sur les Femmes* (voir tome II), et l'on eût voulu que la *bête féroce* n'y jouât pas son rôle ? On eût voulu que Diderot se condamnât au lieu commun, bon pour La Harpe, de la religieuse au cœur plein d'un amour mondain? Cela était impossible. La seule chose possible était de toucher à ces matières avec discrétion, avec prudence, et si l'on rapproche les passages où Diderot peint la maladie de la supérieure dissolue de ceux de certains de ses ouvrages où il n'avait pas à montrer autant de réserve, on ne pourra se refuser à reconnaître qu'il a fait effort pour se maintenir dans les limites au delà desquelles commence la licence, et qu'il ne les a pas même atteintes. A l'ignorant, il n'apprend rien ; à celui qui sait, il est bien loin de tout dire.

Sur ce point particulier, Naigeon a dit des sottises, et ce n'était pas à l'homme qui a ajouté les chapitres que nous avons marqués dans les *Bijoux indiscrets* à se signer hypocritement devant une page, une seule, à laquelle on ne peut reprocher que d'être au-dessous de la réalité.

Fidèle à nos habitudes, nous rappellerons ici deux appréciations contemporaines qui nous semblent des plus sensées. L'une est tirée de la *Décade philosophique.* La seconde est d'un ami de Diderot, que nous retrouverons : Jean Devaines. Nous donnerons celle-ci tout au long, parce qu'elle est dans une tonalité excellente.

L'article de la *Décade,* sous le titre d'*Extraits de la Religieuse,* est signé A[1]. Il est enthousiaste.

« On a fort bien fait, dit-il, d'empêcher la publication d'un pareil livre sous l'ancien régime ; quelque jeune homme, après l'avoir lu, n'aurait pas manqué d'aller mettre le feu au premier couvent de nonnes; mais on fait encore mieux de le publier à présent; cette lecture pourra

1. Nous supposons que cet A cache Andrieux, alors un des principaux rédacteurs de la *Décade;* mais, en retrouvant la conclusion de l'article dans la *Nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût* (1810, t. V, p. 84), nous devons nous demander si son véritable auteur ne serait pas A.-A. Barbier, qui n'aurait modifié, sous l'Empire, sa première rédaction qu'en la condensant et en écrivant « hommes sages » à la place de « philosophes. »

être utile aux gens assez fous (car il en est) pour s'affliger de la destruction de ces abominables demeures, et pour espérer leur rétablissement.

« Ce singulier et attachant ouvrage restera comme un monument de ce qu'étaient autrefois les couvents, fléau né de l'ignorance et du fanatisme en délire, contre lequel les philosophes avaient si longtemps et si vainement réclamé, et dont la révolution française délivrera l'Europe, si l'Europe ne s'obstine pas à vouloir faire des pas rétrogrades vers la barbarie et l'abrutissement. »

Quant à Devaines, son compte rendu parut d'abord dans les *Nouvelles politiques* du 6 brumaire an V. Il le plaça ensuite dans son *Recueil de quelques articles tirés de différents ouvrages périodiques,* an VII (1799), recueil tiré d'abord à quatorze exemplaires par les soins de la duchesse de Montmorency Albert Luynes, dans son château de Dampierre; puis à plus grand nombre dans une édition également in-4°, destinée au public.

Le voici :

« Une jeune fille est forcée par ses parents à prononcer des vœux. Ce fonds est très-commun; mais ce qui ne l'est pas, c'est le motif qui détermine la mère à sacrifier sa fille; c'est l'énergie du caractère de celle-ci; c'est le genre de persécutions qu'elle éprouve; c'est surtout cette idée si neuve et si philosophique de n'avoir fondé l'aversion insurmontable de la religieuse pour son état, ni sur l'amour, ni sur l'incrédulité, ni sur le goût de la dissipation. Si elle hait le couvent, ce n'est pas parce qu'une passion le lui rend odieux, c'est parce qu'il répugne à sa raison; ce n'est pas qu'elle soit sans piété, c'est qu'elle est sans superstition; ce n'est pas qu'elle veuille vivre dans la licence, c'est parce qu'elle ne veut pas mourir dans l'esclavage.

« Pour que le tableau de la vie monastique en présentât toutes les horreurs, l'infortunée passe successivement sous le despotisme de cinq supérieures, dont l'une est artificieuse, la seconde enthousiaste, la troisième féroce, la quatrième dissolue et la dernière superstitieuse.

« Ces portraits sont tous d'un grand maître; trois surtout rappelleront souvent vos regards.

« Voyez celui d'une prieure dont la dévotion a attendri le cœur et exalté la tête. Son éloquence est ardente; ses paroles celles d'une inspirée; ses prières des actes d'amour. Les sœurs qu'elle juge dignes d'une communication intime ressentent bientôt la même ferveur; elle leur fait éprouver le besoin et goûter les charmes des consolations intérieures; elle les échauffe, pleure avec elles, et leur transmet les impressions célestes dont elle est enivrée. Quelquefois même son âme devient languissante, aride, ne reçoit plus le don d'émouvoir; elle comprend

alors que Dieu se retire, que l'esprit se tait. Elle ne trouve pas de force pour lutter contre cet état pénible; un trouble secret la consume, la vie lui est à charge; elle conjure l'Être qu'elle adore, ou de se rapprocher d'elle, ou de l'appeler à lui.

« Ceux qui ont lu quelques pages de *sainte Thérèse*, de *saint François de Sales*, le *Moyen court*, les *Torrents* de Mme Guyon, y auront vu les traits divers qui ont été réunis pour former la mystique idéale.

« Vous frémissez ensuite lorsque vous apprenez quels sont les tourments qu'une supérieure, dont l'âme est atroce, le pouvoir sans bornes, l'imagination infernale, peut faire subir à la religieuse qui a osé invoquer la justice contre des serments arrachés par la violence. Le cilice la déchire; la discipline fait couler son sang; ses vêtements sont les lambeaux de la misère; sa nourriture est celle des plus vils animaux; sa demeure, un caveau glacé; son sommeil est interrompu par des cris sinistres. Accusée comme infâme, rejetée de l'Église comme sacrilége, exorcisée comme possédée, ses compagnes la foulent sous leurs pieds, et on la pousse au désespoir pour la déterminer au suicide.

« A cette peinture effrayante, succède le portrait d'une prieure abandonnée à un vice honteux. Elle a jeté le désordre dans la communauté, tyrannisé les vieilles recluses, perverti les jeunes sœurs; elle emploie la ruse, la force et les larmes pour perdre une innocente. Les commencements, les progrès, les suites de la séduction, l'impétuosité des désirs, la douleur des refus, les fureurs de la jalousie, tout ce qu'un esprit dépravé peut ajouter à des mœurs infâmes, est rendu avec une chaleur si vive, qu'il ne sera guère possible aux femmes de lire ce morceau, et que les hommes délicats regretteront que l'auteur n'ait pas fait usage du talent avec lequel, dans l'article *Jouissance*, de l'Encyclopédie, il a su exprimer, sans offenser la pudeur la plus timide, toutes les délices de la volupté; mais peut-être est-il au-dessus du pouvoir de l'art de voiler un genre de corruption qui, isolant un sexe de l'autre, est le plus grand outrage que puisse recevoir la nature ; peut-être aussi l'artiste a-t-il pensé que s'il diminuait la laideur du crime, il affaiblirait l'indignation. Quoi qu'il en soit, la catastrophe est telle que les rigoristes peuvent le souhaiter : la coupable passe de la débauche aux remords, des remords au délire, et du délire à une fin funeste.

« Tout l'ouvrage est d'un intérêt pressant. La réforme qu'il aurait pu opérer en France a précédé sa publication ; mais, en retranchant quelques pages qui lui sont étrangères, et dont je parlerai dans un moment, il sera très-utile dans les pays où l'usage absurde et barbare de renfermer des bourreaux avec des victimes subsiste encore.

« Cette production honore la mémoire de Diderot, et est une preuve

de plus de la beauté de son talent; elle a la pureté de celles qu'il n'a point tourmentées. Les personnes qui ont eu le bonheur de vivre dans son intimité savent que lorsqu'un ami, l'imprimeur, le temps le pressaient, il faisait toujours bien; que lorsqu'il composait rapidement, rien ne troublait la netteté de ses idées et n'altérait le charme de sa diction; que ses défauts naissaient de ses corrections, et que la perfection, qui quelquefois a prévenu ses vœux, s'est constamment refusée à ses efforts.

« Ici, point d'enflure, d'obscurité, d'affectation; le sujet est simple, les moyens naturels, le but moral; les personnages, les événements, les discours sont si vrais, qu'on aurait été persuadé que les mémoires avaient été écrits par la religieuse elle-même, sans conseil et sans exagération, si l'éditeur ne nous eût détrompés.

« A la suite du volume, il publie l'extrait d'une correspondance qui nous découvre qu'une plaisanterie de M. Grimm a été l'origine du roman de Diderot.

« Il est bien étrange que l'éditeur n'ait pas senti qu'une plaisanterie, hors de la société et à une grande distance du temps où elle a été faite, paraîtrait très-insipide; que le public n'avait rien à gagner à une pareille confidence, et qu'il était déraisonnable, sous tous les rapports, de lui déclarer que ce qu'il avait pris pour une vérité n'était qu'une fiction.

« Il faut espérer que dans une autre édition l'on supprimera une explication qui détruit le plaisir du lecteur, l'utilité du livre et l'illusion précieuse que l'auteur avait créée avec autant de soin que de succès. »

C'est cette même opinion que Naigeon aussi a soutenue. Nous avons déjà dit que nous la combattrions; nous le ferons quand il en sera temps, c'est-à-dire quand on aura lu le roman et sa préface-annexe jusqu'au bout.

On verra d'ailleurs que nous avons eu pour cette annexe une copie nouvelle qui, sans en changer le caractère, en explique mieux la nécessité.

Il nous resterait à donner quelques détails sur le héros de cette aventure, le bienfaiteur qu'on implore et qui ne se laisse pas implorer en vain, M. le marquis de Croismare. On le connaîtra au mieux si, après avoir lu ce qu'en dit Grimm, on lit les nombreux passages où il est question de lui dans les *Mémoires* de M^me^ d'Épinay, et surtout le portrait qu'elle en a tracé dans le chapitre VI de la seconde partie (édition P. Boiteau).

Quelques renseignements supplémentaires peuvent cependant être bons à réunir pour quelques lecteurs.

Le *Dictionnaire de la Noblesse*, de la Chenaye des Bois, l'appelle

Marc-Antoine-Nicolas de Croismare, écuyer, seigneur, patron et baron de Lasson. Il était chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment du Roi, infanterie. Il avait épousé, en 1735, Suzanne Davy de la Pailleterie dont il eut un fils qui mourut jeune et une fille, celle dont il est parlé dans l'annexe à la *Religieuse*. Il avait un frère, Louis-Eugène, qui, continuant le service militaire, devint maréchal de camp après la campagne d'Allemagne, en 1752. C'est à celui-ci que paraît se rapporter la notice de l'*Armorial du Bibliophile*, 2e partie, p, 174.

Croismare, ou plutôt Croixmare, lieu d'origine de la famille, est un village du canton de Pavilly, arrondissement de Rouen. Mais notre marquis, de la branche de la Pinelière et de Lasson, habitait, quand il n'était pas à Paris, son château de Lasson, situé près de Creully, dans l'arrondissement de Caen. De là, il correspondait avec les artistes et les gens de lettres de son temps. Georges Wille, le graveur, dans son *Journal*, consigne, à la date du 29 mai 1760 : « Reçu un couteau magnifique en présent, de la part de M. le marquis de Croismare. Il me l'a envoyé de Normandie. » Grimm, dans sa *Correspondance* (1er juin 1756), enregistre deux sujets de pastels commandés au jeune Mengs, alors à Rome, par le marquis satisfait des travaux du même artiste qu'il avait vus chez le baron d'Holbach. C'était donc un de ces amateurs distingués, comme il y en avait plusieurs à cette époque, et, quoiqu'il fût « d'une laideur originale, cette laideur, dit de lui Galiani, était charmante et caractéristique. »

Dans les *Curiosités littéraires* de M. Lalanne (p. 351-52), le marquis de Croismare est donné comme le fondateur d'un ordre burlesque, celui des *Lanturlus* (refrain qui servit à nombre de chansons pendant près d'un siècle, de 1629 à la Régence). Il en fut, selon cet auteur, grand maître, et Mme de la Ferté-Imbault, fille de Mme Geoffrin, grande maîtresse. Cependant M. Dinaux, dans son histoire des *Sociétés badines, galantes et littéraires,* ne le nomme même pas parmi les dignitaires de cet ordre. Il est vrai que M. Dinaux ne commence son histoire que vers 1775, époque où fut nommé chevalier-grand-maréchal de l'ordre le comte de Montazet. A cette date, le marquis de Croismare était mort depuis deux ans, puisque Galiani lui a fait une sorte d'oraison funèbre en 1773.

Le marquis de Croismare avait un cousin plus jeune que lui, qui, d'après le *Mercure de France,* mourut la même année, le 22 mars. C'était le comte Jacques-René de Croismare, chevalier grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant général des armées du Roi et gouverneur de l'École royale militaire. C'est à lui qu'est adressée la première lettre de la religieuse (dans l'annexe de Grimm), laquelle écrit *Croixmar*.

La date de la composition de la *Religieuse* résulte non-seulement des faits consignés dans la préface-annexe, mais d'une lettre écrite, le 10 septembre 1760, par Diderot, à M^lle^ Voland, lettre dans laquelle il lui dit : « J'ai emporté ici (à la Chevrette, chez M^me^ d'Épinay) la *Religieuse,* que j'avancerai, si j'en ai le temps. »

M. Dubrunfaut, l'un des amateurs d'autographes les plus éclairés de notre époque, a bien voulu, parmi plusieurs pièces intéressantes, nous communiquer une copie de ce roman. Cette copie, malheureusement très-incomplète, nous a fourni cependant quelques variantes, mais pour les premières pages seulement. Nous avons, comme précédemment, fait usage, sans les signaler, de celles qui nous paraissaient préférables à l'ancien texte, ne rappelant en note que celles dont l'importance ne commandait pas l'adoption.

# LA RELIGIEUSE

La réponse de M. le marquis de Croismare, s'il m'en fait une, me fournira les premières lignes de ce récit. Avant que de lui écrire, j'ai voulu le connaître. C'est un homme du monde, il s'est illustré au service; il est âgé, il a été marié; il a une fille et deux fils qu'il aime et dont il est chéri. Il a de la naissance, des lumières, de l'esprit, de la gaieté, du goût pour les beaux-arts, et surtout de l'originalité. On m'a fait l'éloge de sa sensibilité, de son honneur et de sa probité; et j'ai jugé par le vif intérêt qu'il a pris à mon affaire, et par tout ce qu'on m'en a dit que je ne m'étais point compromise en m'adressant à lui : mais il n'est pas à présumer qu'il se détermine à changer mon sort sans savoir qui je suis, et c'est ce motif qui me résout à vaincre mon amour-propre et ma répugnance, en entreprenant ces mémoires, où je peins une partie de mes malheurs, sans talent et sans art, avec la naïveté d'un enfant de mon âge et la franchise de mon caractère. Comme mon protecteur pourrait exiger, ou que peut-être la fantaisie me prendrait de les achever dans un temps où des faits éloignés auraient cessé d'être présents à ma mémoire, j'ai pensé que l'abrégé qui les termine, et la profonde impression qui m'en restera tant que je vivrai, suffiraient pour me les rappeler avec exactitude.

Mon père était avocat. Il avait épousé ma mère dans un âge assez avancé; il en eut trois filles. Il avait plus de fortune qu'il n'en fallait pour les établir solidement; mais pour cela il fallait au moins que sa tendresse fût également partagée; et il s'en manque bien que j'en puisse faire cet éloge. Certainement

je valais mieux que mes sœurs par les agréments de l'esprit et de la figure, le caractère et les talents; et il semblait que mes parents en fussent affligés. Ce que la nature et l'application m'avaient accordé d'avantages sur elles devenant pour moi une source de chagrins, afin d'être aimée, chérie, fêtée, excusée toujours comme elles l'étaient, dès mes plus jeunes ans j'ai désiré de leur ressembler. S'il arrivait qu'on dît à ma mère : « Vous avez des enfants charmants... » jamais cela ne s'entendait de moi. J'étais quelquefois bien vengée de cette injustice; mais les louanges que j'avais reçues me coûtaient si cher quand nous étions seules, que j'aurais autant aimé de l'indifférence ou même des injures; plus les étrangers m'avaient marqué de prédilection, plus on avait d'humeur lorsqu'ils étaient sortis. O combien j'ai pleuré de fois de n'être pas née laide, bête, sotte, orgueilleuse; en un mot, avec tous les travers qui leur réussissaient auprès de nos parents! Je me suis demandé d'où venait cette bizarrerie, dans un père, une mère d'ailleurs honnêtes, justes et pieux. Vous l'avouerai-je, monsieur? Quelques discours échappés à mon père dans sa colère, car il était violent; quelques circonstances rassemblées à différents intervalles, des mots de voisins, des propos de valets, m'en ont fait soupçonner une raison qui les excuserait un peu. Peut-être mon père avait-il quelque incertitude sur ma naissance; peut-être rappelais-je à ma mère une faute qu'elle avait commise, et l'ingratitude d'un homme qu'elle avait trop écouté; que sais-je? Mais quand ces soupçons seraient mal fondés, que risquerais-je à vous les confier? Vous brûlerez cet écrit, et je vous promets de brûler vos réponses.

Comme nous étions venues au monde à peu de distance les unes des autres, nous devînmes grandes tous les trois ensemble. Il se présenta des partis. Ma sœur aînée fut recherchée par un jeune homme charmant; bientôt je m'aperçus qu'il me distinguait, et je devinai qu'elle ne serait incessamment que le prétexte de ses assiduités. Je pressentis tout ce que cette préférence pouvait m'attirer de chagrins; et j'en avertis ma mère. C'est peut-être la seule chose que j'aie faite en ma vie qui lui ait été agréable, et voici comment j'en fus récompensée. Quatre jours après, ou du moins à peu de jours, on me dit qu'on avait arrêté ma place dans un couvent; et dès le lendemain j'y

fus conduite. J'étais si mal à la maison, que cet événement ne m'affligea point; et j'allai à Sainte-Marie, c'est mon premier couvent, avec beaucoup de gaieté. Cependant l'amant de ma sœur ne me voyant plus, m'oublia, et devint son époux. Il s'appelle M. K***; il est notaire, et demeure à Corbeil, où il fait le plus mauvais ménage. Ma seconde sœur fut mariée à un M. Bauchon, marchand de soieries à Paris, rue Quincampoix, et vit assez bien avec lui.

Mes deux sœurs établies, je crus qu'on penserait à moi, et que je ne tarderais pas à sortir du couvent. J'avais alors seize ans et demi. On avait fait des dots considérables à mes sœurs, je me promettais un sort égal au leur : et ma tête s'était remplie de projets séduisants, lorsqu'on me fit demander au parloir. C'était le père Séraphin, directeur de ma mère; il avait été aussi le mien; ainsi il n'eut pas d'embarras à m'expliquer le motif de sa visite : il s'agissait de m'engager à prendre l'habit. Je me récriai sur cette étrange proposition; et je lui déclarai nettement que je ne me sentais aucun goût pour l'état religieux. « Tant pis, me dit-il, car vos parents se sont dépouillés pour vos sœurs, et je ne vois plus ce qu'ils pourraient pour vous dans la situation étroite où ils se sont réduits. Réfléchissez-y, mademoiselle; il faut ou entrer pour toujours dans cette maison, ou s'en aller dans quelque couvent de province où l'on vous recevra pour une modique pension, et d'où vous ne sortirez qu'à la mort de vos parents, qui peut se faire attendre encore longtemps... » Je me plaignis avec amertume, et je versai un torrent de larmes. La supérieure était prévenue; elle m'attendait au retour du parloir. J'étais dans un désordre qui ne se peut expliquer. Elle me dit : « Et qu'avez-vous, ma chère enfant? (Elle savait mieux que moi ce que j'avais.) Comme vous voilà! Mais on n'a jamais vu un désespoir pareil au vôtre, vous me faites trembler. Est-ce que vous avez perdu monsieur votre père ou madame votre mère? » Je pensai lui répondre, en me jetant entre ses bras, « Eh! plût à Dieu!... » je me contentai de m'écrier : « Hélas! je n'ai ni père ni mère; je suis une malheureuse qu'on déteste et qu'on veut enterrer ici toute vive. » Elle laissa passer le torrent; elle attendit le moment de la tranquillité. Je lui expliquai plus clairement ce qu'on venait de m'annoncer. Elle parut avoir pitié de moi; elle me plaignit;

elle m'encouragea à ne point embrasser un état pour lequel je n'avais aucun goût; elle me promit de prier, de remontrer, de solliciter. Oh! monsieur, combien ces supérieures de couvent sont artificieuses! vous n'en avez point d'idée. Elle écrivit en effet. Elle n'ignorait pas les réponses qu'on lui ferait; elle me les communiqua; et ce n'est qu'après bien du temps que j'ai appris à douter de sa bonne foi. Cependant le terme qu'on avait mis à ma résolution arriva, elle vint m'en instruire avec la tristesse la mieux étudiée. D'abord elle demeura sans parler, ensuite elle me jeta quelques mots de commisération, d'après lesquels je compris le reste. Ce fut encore une scène de désespoir; je n'en aurai guère d'autres à vous peindre. Savoir se contenir est leur grand art. Ensuite elle me dit, en vérité je crois que ce fut en pleurant : « Eh bien! mon enfant, vous allez donc nous quitter! chère enfant, nous ne nous reverrons plus!... » Et d'autres propos que je n'entendis pas. J'étais renversée sur une chaise; ou je gardais le silence, ou je sanglotais, ou j'étais immobile, ou je me levais, ou j'allais tantôt m'appuyer contre les murs, tantôt exhaler ma douleur sur son sein. Voilà ce qui s'était passé lorsqu'elle ajouta : « Mais que ne faites-vous une chose? Écoutez, et n'allez pas dire au moins que je vous en ai donné le conseil; je compte sur une discrétion inviolable de votre part : car, pour toute chose au monde, je ne voudrais pas qu'on eût un reproche à me faire. Qu'est-ce qu'on demande de vous? Que vous preniez le voile? Eh bien! que ne le prenez-vous? A quoi cela vous engage-t-il? A rien, à demeurer encore deux ans avec nous. On ne sait ni qui meurt ni qui vit; deux ans, c'est du temps, il peut arriver bien des choses en deux ans... » Elle joignit à ces propos insidieux tant de caresses, tant de protestations d'amitié, tant de faussetés douces : « je savais où j'étais, je ne savais pas où l'on me mènerait, » et je me laissai persuader. Elle écrivit donc à mon père; sa lettre était très-bien, oh! pour cela on ne peut mieux : ma peine, ma douleur, mes réclamations n'y étaient point dissimulées; je vous assure qu'une fille plus fine que moi y aurait été trompée; cependant on finissait par donner mon consentement. Avec quelle célérité tout fut préparé! Le jour fut pris, mes habits faits, le moment de la cérémonie arrivé, sans que j'aperçoive aujourd'hui le moindre intervalle entre ces choses.

J'oubliais de vous dire que je vis mon père et ma mère, que je n'épargnai rien pour les toucher, et que je les trouvai inflexibles. Ce fut un M. l'abbé Blin, docteur de Sorbonne, qui m'exhorta, et M. l'évêque d'Alep qui me donna l'habit. Cette cérémonie n'est pas gaie par elle-même; ce jour-là elle fut des plus tristes. Quoique les religieuses s'empressassent autour de moi pour me soutenir, vingt fois je sentis mes genoux se dérober, et je me vis prête à tomber sur les marches de l'autel. Je n'entendais rien, je ne voyais rien, j'étais stupide; on me menait, et j'allais; on m'interrogeait, et l'on répondait pour moi. Cependant cette cruelle cérémonie prit fin; tout le monde se retira, et je restai au milieu du troupeau auquel on venait de m'associer. Mes compagnes m'ont entourée; elles m'embrassent, et se disent : « Mais voyez donc, ma sœur, comme elle est belle! comme ce voile noir relève la blancheur de son teint! comme ce bandeau lui sied! comme il lui arrondit le visage! comme il étend ses joues! comme cet habit fait valoir sa taille et ses bras!... » Je les écoutais à peine; j'étais désolée; cependant, il faut que j'en convienne, quand je fus seule dans ma cellule, je me ressouvins de leurs flatteries; je ne pus m'empêcher de les vérifier à mon petit miroir; et il me sembla qu'elles n'étaient pas tout à fait déplacées. Il y a des honneurs attachés à ce jour; on les exagéra pour moi : mais j'y fus peu sensible; et l'on affecta de croire le contraire et de me le dire, quoiqu'il fût clair qu'il n'en était rien. Le soir, au sortir de la prière, la supérieure se rendit dans ma cellule. « En vérité, me dit-elle après m'avoir un peu considérée, je ne sais pourquoi vous avez tant de répugnance pour cet habit; il vous fait à merveille, et vous êtes charmante; sœur Suzanne est une très-belle religieuse, on vous en aimera davantage. Çà, voyons un peu, marchez. Vous ne vous tenez pas assez droite; il ne faut pas être courbée comme cela... » Elle me composa la tête, les pieds, les mains, la taille, les bras; ce fut presque une leçon de Marcel[1] sur les grâces monastiques : car chaque état a les siennes. Ensuite elle s'assit, et me dit : « C'est bien; mais à présent parlons un peu sérieusement. Voilà donc deux ans de gagnés; vos parents peuvent changer de résolution; vous-même, vous voudrez peut-être

1. Célèbre maître de danse, déjà nommé.

rester ici quand ils voudront vous en tirer; cela ne serait point du tout impossible. — Madame, ne le croyez pas. — Vous avez été longtemps parmi nous, mais vous ne connaissez pas encore notre vie; elle a ses peines sans doute, mais elle a aussi ses douceurs... » Vous vous doutez bien de tout ce qu'elle put ajouter du monde et du cloître, cela est écrit partout, et partout de la même manière; car, grâces à Dieu, on m'a fait lire le nombreux fatras de ce que les religieux ont débité de leur état, qu'ils connaissent bien et qu'ils détestent, contre le monde qu'ils aiment, qu'ils déchirent et qu'ils ne connaissent pas.

Je ne vous ferai pas le détail de mon noviciat; si l'on observait toute son austérité, on n'y résisterait pas; mais c'est le temps le plus doux de la vie monastique. Une mère des novices est la sœur la plus indulgente qu'on a pu trouver. Son étude est de vous dérober toutes les épines de l'état; c'est un cours de séduction la plus subtile et la mieux apprêtée. C'est elle qui épaissit les ténèbres qui vous environnent, qui vous berce, qui vous endort, qui vous en impose, qui vous fascine; la nôtre s'attacha à moi particulièrement. Je ne pense pas qu'il y ait aucune âme, jeune et sans expérience, à l'épreuve de cet art funeste. Le monde a ses précipices; mais je n'imagine pas qu'on y arrive par une pente aussi facile. Si j'avais éternué[1] deux fois de suite, j'étais dispensée de l'office, du travail, de la prière; je me couchais de meilleure heure, je me levais plus tard; la règle cessait pour moi. Imaginez, monsieur, qu'il y avait des jours où je soupirais après l'instant de me sacrifier. Il ne se passe pas une histoire fâcheuse dans le monde qu'on ne vous en parle; on arrange les vraies, on en fait de fausses, et puis ce sont des louanges sans fin et des actions de grâces à Dieu qui nous met à couvert de ces humiliantes aventures. Cependant il approchait, ce temps que j'avais quelquefois hâté par mes désirs. Alors je devins rêveuse, je sentis mes répugnances se réveiller et s'accroître. Je les allais confier[2] à la supérieure, ou à notre mère des novices. Ces femmes se vengent bien de l'ennui que vous leur portez : car il ne faut pas croire qu'elles s'amusent du rôle hypocrite qu'elles jouent, et

1. Variante : Toussé.
2. Variante : J'allais les porter.

des sottises qu'elles sont forcées de vous répéter; cela devient à la fin si usé et si maussade pour elles; mais elles s'y déterminent, et cela pour un millier d'écus qu'il en revient à leur maison. Voilà l'objet important pour lequel elles mentent toute leur vie, et préparent à de jeunes innocentes un désespoir de quarante, de cinquante années, et peut-être un malheur éternel; car il est sûr, monsieur, que, sur cent religieuses qui meurent avant cinquante ans, il y en a cent tout juste de damnées, sans compter celles qui deviennent folles, stupides ou furieuses en attendant.

Il arriva un jour qu'il s'en échappa une de ces dernières de la cellule où on la tenait renfermée. Je la vis. Voilà l'époque de mon bonheur ou de mon malheur, selon, monsieur, la manière dont vous en userez avec moi. Je n'ai jamais rien vu de si hideux. Elle était échevelée et presque sans vêtement; elle traînait des chaînes de fer; ses yeux étaient égarés; elle s'arrachait les cheveux; elle se frappait la poitrine avec les poings, elle courait, elle hurlait; elle se chargeait elle-même, et les autres, des plus terribles imprécations; elle cherchait une fenêtre pour se précipiter. La frayeur me saisit, je tremblai de tous mes membres, je vis mon sort dans celui de cette infortunée, et sur-le-champ il fut décidé, dans mon cœur, que je mourrais mille fois plutôt que de m'y exposer. On pressentit l'effet que cet événement pourrait faire sur mon esprit; on crut devoir le prévenir. On me dit de cette religieuse je ne sais combien de mensonges ridicules qui se contredisaient : qu'elle avait déjà l'esprit dérangé quand on l'avait reçue; qu'elle avait eu un grand effroi dans un temps critique; qu'elle était devenue sujette à des visions; qu'elle se croyait en commerce avec les anges; qu'elle avait fait des lectures pernicieuses qui lui avaient gâté l'esprit; qu'elle avait entendu des novateurs d'une morale outrée, qui l'avaient si fort épouvantée des jugements de Dieu, que sa tête ébranlée en avait été renversée; qu'elle ne voyait plus que des démons, l'enfer et des gouffres de feu; qu'elles étaient bien malheureuses; qu'il était inouï qu'il y eût jamais eu un pareil sujet dans la maison; que sais-je encore quoi? Cela ne prit point auprès de moi. A tout moment ma religieuse folle me revenait à l'esprit, et je me renouvelais le serment de ne faire aucun vœu.

Le voici pourtant arrivé ce moment où il s'agissait de montrer si je savais me tenir parole. Un matin, après l'office, je vis entrer la supérieure chez moi. Elle tenait une lettre. Son visage était celui de la tristesse et de l'abattement; les bras lui tombaient; il semblait que sa main n'eût pas la force de soulever cette lettre; elle me regardait; des larmes semblaient rouler dans ses yeux; elle se taisait et moi aussi : elle attendait que je parlasse la première; j'en fus tentée, mais je me retins. Elle me demanda comment je me portais; que l'office avait été bien long aujourd'hui; que j'avais un peu toussé; que je lui paraissais indisposée. A tout cela je répondis : « Non, ma chère mère. » Elle tenait toujours sa lettre d'une main pendante; au milieu de ces questions, elle la posa sur ses genoux, et sa main la cachait en partie; enfin, après avoir tourné autour de quelques questions sur mon père, sur ma mère, voyant que je ne lui demandais point ce que c'était que ce papier, elle me dit : « Voilà une lettre... »

A ce mot je sentis mon cœur se troubler, et j'ajoutai d'une voix entrecoupée et avec des lèvres tremblantes : « Elle est de ma mère?

— Vous l'avez dit; tenez, lisez... »

Je me remis un peu, je pris la lettre, je la lus d'abord avec assez de fermeté; mais à mesure que j'avançais, la frayeur, l'indignation, la colère, le dépit, différentes passions se succédant en moi, j'avais différentes voix, je prenais différents visages et je faisais différents mouvements. Quelquefois je tenais à peine ce papier, ou je le tenais comme si j'eusse voulu le déchirer, ou je le serrais violemment comme si j'avais été tentée de le froisser et de le jeter loin de moi.

« Eh bien! mon enfant, que répondrons-nous à cela?

— Madame, vous le savez.

— Mais non, je ne le sais pas. Les temps sont malheureux, votre famille a souffert des pertes; les affaires de vos sœurs sont dérangées; elles ont l'une et l'autre beaucoup d'enfants, on s'est épuisé pour elles en les mariant; on se ruine pour les soutenir. Il est impossible qu'on vous fasse un certain sort; vous avez pris l'habit; on s'est constitué en dépenses; par cette démarche vous avez donné des espérances; le bruit de votre profession prochaine s'est répandu dans le monde. Au reste,

comptez toujours sur tous mes secours. Je n'ai jamais attiré personne en religion, c'est un état où Dieu nous appelle, et il est très-dangereux de mêler sa voix à la sienne. Je n'entreprendrai point de parler à votre cœur, si la grâce ne lui dit rien; jusqu'à présent je n'ai point à me reprocher le malheur d'une autre; voudrais-je commencer par vous, mon enfant, qui m'êtes si chère? Je n'ai point oublié que c'est à ma persuasion que vous avez fait les premières démarches; et je ne souffrirai point qu'on en abuse pour vous engager au delà de votre volonté. Voyons donc ensemble, concertons-nous. Voulez-vous faire profession?

— Non, madame.

— Vous ne vous sentez aucun goût pour l'état religieux?

— Non, madame.

— Vous n'obéirez point à vos parents?

— Non, madame.

— Que voulez-vous donc devenir?

— Tout, excepté religieuse. Je ne le veux pas être, je ne le serai pas.

— Eh bien! vous ne le serez pas. Voyons, arrangeons une réponse à votre mère... »

Nous convînmes de quelques idées. Elle écrivit, et me montra sa lettre qui me parut encore très-bien. Cependant on me dépêcha le directeur de la maison; on m'envoya le docteur qui m'avait prêchée à ma prise d'habit; on me recommanda à la mère des novices; je vis M. l'évêque d'Alep; j'eus des lances à rompre avec des femmes pieuses qui se mêlèrent de mon affaire sans que je les connusse; c'étaient des conférences continuelles avec des moines et des prêtres; mon père vint, mes sœurs m'écrivirent; ma mère parut la dernière : je résistai à tout. Cependant le jour fut pris pour ma profession; on ne négligea rien pour obtenir mon consentement; mais quand on vit qu'il était inutile de le solliciter, on prit le parti de s'en passer.

De ce moment, je fus renfermée dans ma cellule; on m'imposa le silence; je fus séparée de tout le monde, abandonnée à moi-même; et je vis clairement qu'on était résolu à disposer de moi sans moi. Je ne voulais point m'engager; c'était un point décidé : et toutes les terreurs vraies ou fausses qu'on me jetait sans cesse, ne m'ébranlaient pas. Cependant j'étais dans un état déplorable; je ne savais point ce qu'il pouvait durer; et s'il

venait à cesser, je savais encore moins ce qui pouvait m'arriver. Au milieu de ces incertitudes, je pris un parti dont vous jugerez, monsieur, comme il vous plaira; je ne voyais plus personne, ni la supérieure, ni la mère des novices, ni mes compagnes; je fis avertir la première, et je feignis de me rapprocher de la volonté de mes parents; mais mon dessein était de finir cette persécution avec éclat, et de protester publiquement contre la violence qu'on méditait : je dis donc qu'on était maître de mon sort, qu'on en pouvait disposer comme on voudrait; qu'on exigeait que je fisse profession, et que je la ferais. Voilà la joie répandue dans toute la maison, les caresses revenues avec toutes les flatteries et toute la séduction. « Dieu avait parlé à mon cœur; personne n'était plus faite pour l'état de perfection que moi. Il était impossible que cela ne fût pas, on s'y était toujours attendu. On ne remplit pas ses devoirs avec tant d'édification et de constance, quand on n'y est pas vraiment appelée. La mère des novices n'avait jamais vu dans aucune de ses élèves de vocation mieux caractérisée; elle était toute surprise du travers que j'avais pris, mais elle avait toujours bien dit à notre mère supérieure qu'il fallait tenir bon, et que cela passerait; que les meilleures religieuses avaient eu de ces moments-là; que c'étaient des suggestions du mauvais esprit qui redoublait ses efforts lorsqu'il était sur le point de perdre sa proie; que j'allais lui échapper; qu'il n'y avait plus que des roses pour moi; que les obligations de la vie religieuse me paraîtraient d'autant plus supportables, que je me les étais plus fortement exagérées; que cet appesantissement subit du joug était une grâce du ciel, qui se servait de ce moyen pour l'alléger... » Il me paraissait assez singulier que la même chose vînt de Dieu ou du diable, selon qu'il leur plaisait de l'envisager. Il y a beaucoup de circonstances pareilles dans la religion; et ceux qui m'ont consolée, m'ont souvent dit de mes pensées, les uns que c'étaient autant d'instigations de Satan, et les autres, autant d'inspirations de Dieu. Le même mal vient, ou de Dieu qui nous éprouve, ou du diable qui nous tente.

Je me conduisis avec discrétion; je crus pouvoir me répondre de moi. Je vis mon père; il me parla froidement; je vis ma mère; elle m'embrassa; je reçus des lettres de congratulation de mes sœurs et de beaucoup d'autres. Je sus que ce serait un

M. Sornin, vicaire de Saint-Roch, qui ferait le sermon, et M. Thierry, chancelier de l'Université, qui recevrait mes vœux. Tout alla bien jusqu'à la veille du grand jour, excepté qu'ayant appris que la cérémonie serait clandestine, qu'il y aurait très-peu de monde, et que la porte de l'église ne serait ouverte qu'aux parents, j'appelai par la tourière toutes les personnes de notre voisinage, mes amis, mes amies; j'eus la permission d'écrire à quelques-unes de mes connaissances. Tout ce concours auquel on ne s'attendait guère se présenta; il fallut le laisser entrer; et l'assemblée fut telle à peu près qu'il la fallait pour mon projet. Oh, monsieur! quelle nuit que celle qui précéda [1]! Je ne me couchai point; j'étais assise sur mon lit; j'appelais Dieu à mon secours; j'élevais mes mains au ciel, je le prenais à témoin de la violence qu'on me faisait; je me représentais mon rôle au pied des autels, une jeune fille protestant à haute voix contre une action à laquelle elle paraît avoir consenti, le scandale des assistants, le désespoir des religieuses, la fureur de mes parents. « O Dieu! que vais-je devenir?... » En prononçant ces mots il me prit une défaillance générale, je tombai évanouie sur mon traversin; un frisson dans lequel mes genoux se battaient et mes dents se frappaient avec bruit, succéda à cette défaillance; à ce frisson une chaleur terrible: mon esprit se troubla. Je ne me souviens ni de m'être déshabillée, ni d'être sortie de ma cellule; cependant on me trouva nue en chemise, étendue par terre à la porte de la supérieure, sans mouvement et presque sans vie. J'ai appris ces choses depuis. Le matin je me trouvai dans ma cellule, mon lit environné de la supérieure, de la mère des novices, et de celles qu'on appelle les assistantes. J'étais fort abattue; on me fit quelques questions; on vit par mes réponses que je n'avais aucune connaissance de ce qui s'était passé; et l'on ne m'en parla pas. On me demanda comment je me portais, si je persistais dans ma sainte résolution, et si je me sentais en état de supporter la fatigue du jour. Je répondis que oui; et contre leur attente rien ne fut dérangé.

On avait tout disposé dès la veille. On sonna les cloches pour apprendre à tout le monde qu'on allait faire une malheureuse. Le cœur me battit encore. On vint me parer; ce jour est

1. Variante : Que la nuit qui précéda fut terrible pour moi!

un jour de toilette; à présent que je me rappelle toutes ces cérémonies, il me semble qu'elles avaient quelque chose de solennel et de bien touchant[1] pour une jeune innocente que son penchant n'entraînerait point ailleurs. On me conduisit à l'église; on célébra la sainte messe : le bon vicaire, qui me soupçonnait une résignation que je n'avais point, me fit un long sermon où il n'y avait pas un mot qui ne fût à contre-sens; c'était quelque chose de bien ridicule que tout ce qu'il me disait de mon bonheur, de la grâce, de mon courage, de mon zèle, de ma ferveur et de tous les beaux sentiments qu'il me supposait. Ce contraste et de son éloge et de la démarche que j'allais faire me troubla; j'eus des moments d'incertitude, mais qui durèrent peu. Je n'en sentis que mieux que je manquais de tout ce qu'il fallait avoir pour être une bonne religieuse. Enfin le moment terrible arriva. Lorsqu'il fallut entrer dans le lieu où je devais prononcer le vœu de mon engagement, je ne me trouvai plus de jambes; deux de mes compagnes me prirent sous les bras; j'avais la tête renversée sur une d'elles, et je me traînais. Je ne sais ce qui se passait dans l'âme des assistants, mais ils voyaient une jeune victime mourante qu'on portait à l'autel, et il s'échappait de toutes parts des soupirs et des sanglots, au milieu desquels je suis bien sûre que ceux de mon père et de ma mère ne se firent point entendre. Tout le monde était debout; il y avait de jeunes personnes montées sur des chaises, et attachées aux barreaux de la grille; et il se faisait un profond silence, lorsque celui qui présidait à ma profession me dit : « Marie-Suzanne Simonin, promettez-vous de dire la vérité?

— Je le promets.

— Est-ce de votre plein gré et de votre libre volonté que vous êtes ici? »

Je répondis, « non; » mais celles qui m'accompagnaient répondirent pour moi, « oui. »

« Marie-Suzanne Simonin, promettez-vous à Dieu chasteté, pauvreté et obéissance? »

J'hésitai un moment; le prêtre attendit; et je répondis : « Non, monsieur. »

1. Dans un *Essai sur les Fêtes nationales*, an II (1794), Boissy-d'Anglas dit que Diderot n'a jamais pu voir sans attendrissement, sans un sentiment de respect, d'admiration, la procession de la Fête-Dieu.

Il recommença :

« Marie-Suzanne Simonin, promettez-vous à Dieu chasteté, pauvreté et obéissance? »

Je lui répondis d'une voix plus ferme :

« Non, monsieur, non. »

Il s'arrêta et me dit : « Mon enfant, remettez-vous, et écoutez-moi.

— Monseigneur, lui dis-je, vous me demandez si je promets à Dieu chasteté, pauvreté et obéissance; je vous ai bien entendu, et je vous réponds que non... »

Et me tournant ensuite vers les assistants, entre lesquels il s'était élevé un assez grand murmure, je fis signe que je voulais parler; le murmure cessa et je dis :

« Messieurs, et vous surtout mon père et ma mère, je vous prends tous à témoin... »

A ces mots une des sœurs laissa tomber le voile de la grille, et je vis qu'il était inutile de continuer. Les religieuses m'entourèrent, m'accablèrent de reproches; je les écoutai sans mot dire. On me conduisit dans ma cellule, où l'on m'enferma sous la clef.

Là, seule, livrée à mes réflexions, je commençai à rassurer mon âme; je revins sur ma démarche, et je ne m'en repentis point. Je vis qu'après l'éclat que j'avais fait, il était impossible que je restasse ici longtemps, et que peut-être on n'oserait pas me remettre en couvent. Je ne savais ce qu'on ferait de moi; mais je ne voyais rien de pis que d'être religieuse malgré soi. Je demeurai assez longtemps sans entendre parler de qui que ce fût. Celles qui m'apportaient à manger entraient, mettaient mon dîner à terre et s'en allaient en silence. Au bout d'un mois on m'apporta des habits de séculière; je quittai ceux de la maison; la supérieure vint et me dit de la suivre. Je la suivis jusqu'à la porte conventuelle; là je montai dans une voiture où je trouvai ma mère seule qui m'attendait; je m'assis sur le devant; et le carrosse partit. Nous restâmes l'une vis-à-vis de l'autre quelque temps sans mot dire; j'avais les yeux baissés, et je n'osais la regarder. Je ne sais ce qui se passait dans mon âme; mais tout à coup je me jetai à ses pieds, et je penchai ma tête sur ses genoux; je ne lui parlais pas, mais je sanglotais et j'étouffais. Elle me repoussa durement. Je ne me relevai pas; le

sang me vint au nez; je saisis une de ses mains malgré qu'elle en eût; et l'arrosant de mes larmes et de mon sang qui coulait, appuyant ma bouche sur cette main, je la baisais et je lui disais : « Vous êtes toujours ma mère, je suis toujours votre enfant... » Et elle me répondit (en me poussant encore plus rudement, et en arrachant sa main d'entre les miennes) : « Relevez-vous, malheureuse, relevez-vous. » Je lui obéis, je me rassis, et je tirai ma coiffe sur mon visage. Elle avait mis tant d'autorité et de fermeté dans le son de sa voix, que je crus devoir me dérober à ses yeux [1]. Mes larmes et le sang qui coulait de mon nez se mêlaient ensemble, descendaient le long de mes bras, et j'en étais toute couverte sans que je m'en aperçusse. A quelques mots qu'elle dit, je conçus que sa robe et son linge en avaient été tachés, et que cela lui déplaisait. Nous arrivâmes à la maison, où l'on me conduisit tout de suite à une petite chambre qu'on m'avait préparée. Je me jetai encore à ses genoux sur l'escalier; je la retins par son vêtement; mais tout ce que j'en obtins, ce fut de se retourner de mon côté et de me regarder avec un mouvement d'indignation de la tête, de la bouche et des yeux, que vous concevez mieux que je ne puis vous le rendre.

J'entrai dans ma nouvelle prison, où je passai six mois, sollicitant tous les jours inutilement la grâce de lui parler, de voir mon père ou de leur écrire. On m'apportait à manger, on me servait; une domestique m'accompagnait à la messe les jours de fête, et me renfermait. Je lisais, je travaillais, je pleurais, je chantais quelquefois; et c'est ainsi que mes journées se passaient. Un sentiment secret me soutenait, c'est que j'étais libre, et que mon sort, quelque dur qu'il fût, pouvait changer. Mais il était décidé que je serais religieuse, et je le fus.

Tant d'inhumanité, tant d'opiniâtreté de la part de mes parents, ont achevé de me confirmer ce que je soupçonnais de ma naissance; je n'ai jamais pu trouver d'autres moyens de les excuser. Ma mère craignait apparemment que je ne revinsse un jour sur le partage des biens; que je ne redemandasse ma légitime, et que je n'associasse un enfant naturel à des enfants légitimes. Mais ce qui n'était qu'une conjecture va se tourner en certitude.

1. Variante : Que je n'osais la regarder.

Tandis que j'étais enfermée à la maison, je faisais peu d'exercices extérieurs de religion; cependant on m'envoyait à confesse la veille des grandes fêtes. Je vous ai dit que j'avais le même directeur que ma mère; je lui parlai, je lui exposai toute la dureté de la conduite qu'on avait tenue avec moi depuis environ trois ans. Il la savait. Je me plaignis de ma mère surtout avec amertume et ressentiment. Ce prêtre était entré tard dans l'état religieux; il avait de l'humanité; il m'écouta tranquillement, et me dit :

« Mon enfant, plaignez votre mère, plaignez-la plus encore que vous ne la blâmez. Elle a l'âme bonne; soyez sûre que c'est malgré elle qu'elle en use ainsi.

— Malgré elle, monsieur! Et qu'est-ce qui peut l'y contraindre! Ne m'a-t-elle pas mise au monde? Et quelle différence y a-t-il entre mes sœurs et moi?

— Beaucoup.

— Beaucoup! je n'entends rien à votre réponse... »

J'allais entrer dans la comparaison de mes sœurs et de moi, lorsqu'il m'arrêta et me dit :

« Allez, allez, l'inhumanité n'est pas le vice de vos parents; tâchez de prendre votre sort en patience, et de vous en faire du moins un mérite devant Dieu. Je verrai votre mère, et soyez sûre que j'emploierai pour vous servir tout ce que je puis avoir d'ascendant sur son esprit... »

Ce *beaucoup*, qu'il m'avait répondu, fut un trait de lumière pour moi; je ne doutai plus de la vérité de ce que j'avais pensé sur ma naissance.

Le samedi suivant, vers les cinq heures et demie du soir, à la chute du jour, la servante qui m'était attachée monta, et me dit : « Madame votre mère ordonne que vous vous habilliez... » Une heure après : « Madame veut que vous descendiez avec moi... » Je trouvai à la porte un carrosse où nous montâmes, la domestique et moi; et j'appris que nous allions aux Feuillants, chez le père Séraphin. Il nous attendait; il était seul. La domestique s'éloigna; et moi, j'entrai dans le parloir. Je m'assis inquiète et curieuse de ce qu'il avait à me dire. Voici comme il me parla :

« Mademoiselle, l'énigme de la conduite sévère de vos

parents va s'expliquer pour vous; j'en ai obtenu la permission de madame votre mère. Vous êtes sage; vous avez de l'esprit, de la fermeté; vous êtes dans un âge où l'on pourrait vous confier un secret, même qui ne vous concernerait point. Il y a longtemps que j'ai exhorté pour la première fois madame votre mère à vous révéler celui que vous allez apprendre; elle n'a jamais pu s'y résoudre : il est dur pour une mère d'avouer une faute grave à son enfant : vous connaissez son caractère; il ne va guère avec la sorte d'humiliation d'un certain aveu. Elle a cru pouvoir sans cette ressource vous amener à ses desseins; elle s'est trompée; elle en est fâchée : elle revient aujourd'hui à mon conseil; et c'est elle qui m'a chargé de vous annoncer que vous n'étiez pas la fille de M. Simonin. »

Je lui répondis sur-le-champ : « Je m'en étais doutée.

— Voyez à présent, mademoiselle, considérez, pesez, jugez si madame votre mère peut sans le consentement, même avec le consentement de monsieur votre père, vous unir à des enfants dont vous n'êtes point la sœur; si elle peut avouer à monsieur votre père un fait sur lequel il n'a déjà que trop de soupçons.

— Mais, monsieur, qui est mon père?

— Mademoiselle, c'est ce qu'on ne m'a pas confié. Il n'est que trop certain, mademoiselle, ajouta-t-il, qu'on a prodigieusement avantagé vos sœurs, et qu'on a pris toutes les précautions imaginables, par les contrats de mariage, par le dénaturer des biens, par les stipulations, par les fidéicommis et autres moyens, de réduire à rien votre légitime, dans le cas que vous puissiez un jour vous adresser aux lois pour la redemander. Si vous perdez vos parents, vous trouverez peu de chose; vous refusez un couvent, peut-être regretterez-vous de n'y pas être.

— Cela ne se peut, monsieur; je ne demande rien.

— Vous ne savez pas ce que c'est que la peine, le travail, l'indigence.

— Je connais du moins le prix de la liberté, et le poids d'un état auquel on n'est point appelée.

— Je vous ai dit ce que j'avais à vous dire; c'est à vous, mademoiselle, à faire vos réflexions... »

Ensuite il se leva.

« Mais, monsieur, encore une question.

— Tant qu'il vous plaira.

— Mes sœurs savent-elles ce que vous m'avez appris?

— Non, mademoiselle.

— Comment ont-elles donc pu se résoudre à dépouiller leur sœur? car c'est ce qu'elles me croient.

— Ah! mademoiselle, l'intérêt! l'intérêt! elles n'auraient point obtenu les partis considérables qu'elles ont trouvés. Chacun songe à soi dans ce monde; et je ne vous conseille pas de compter sur elles si vous venez à perdre vos parents; soyez sûre qu'on vous disputera, jusqu'à une obole, la petite portion que vous aurez à partager avec elles. Elles ont beaucoup d'enfants; ce prétexte sera trop honnête pour vous réduire à la mendicité. Et puis elles ne peuvent plus rien; ce sont les maris qui font tout : si elles avaient quelques sentiments de commisération, les secours qu'elles vous donneraient à l'insu de leurs maris deviendraient une source de divisions domestiques. Je ne vois que de ces choses-là, ou des enfants abandonnés, ou des enfants même légitimes, secourus aux dépens de la paix domestique. Et puis, mademoiselle, le pain qu'on reçoit est bien dur. Si vous m'en croyez, vous vous réconcilierez avec vos parents; vous ferez ce que votre mère doit attendre de vous; vous entrerez en religion; on vous fera une petite pension avec laquelle vous passerez des jours, sinon heureux, du moins supportables. Au reste, je ne vous célerai pas que l'abandon apparent de votre mère, son opiniâtreté à vous renfermer, et quelques autres circonstances qui ne me reviennent plus, mais que j'ai sues dans le temps, ont produit exactement sur votre père le même effet que sur vous : votre naissance lui était suspecte; elle ne le lui est plus; et sans être dans la confidence, il ne doute point que vous ne lui apparteniez comme enfant, que par la loi qui les attribue à celui qui porte le titre d'époux. Allez, mademoiselle, vous êtes bonne et sage; pensez à ce que vous venez d'apprendre. »

Je me levai, je me mis à pleurer. Je vis qu'il était lui-même attendri; il leva doucement les yeux au ciel, et me reconduisit. Je repris la domestique qui m'avait accompagnée; nous remontâmes en voiture, et nous rentrâmes à la maison.

Il était tard. Je rêvai une partie de la nuit à ce qu'on venait de me révéler; j'y rêvai encore le lendemain. Je n'avais point

de père; le scrupule m'avait ôté ma mère; des précautions prises, pour que je ne pusse prétendre aux droits de ma naissance légale; une captivité domestique fort dure; nulle espérance, nulle ressource. Peut-être que, si l'on se fût expliqué plus tôt avec moi, après l'établissement de mes sœurs, on m'eût gardée à la maison qui ne laissait pas que d'être fréquentée, il se serait trouvé quelqu'un à qui mon caractère, mon esprit, ma figure et mes talents auraient paru une dot suffisante; la chose n'était pas encore impossible, mais l'éclat que j'avais fait en couvent la rendait plus difficile : on ne conçoit guère comment une fille de dix-sept à dix-huit ans a pu se porter à cette extrémité, sans une fermeté peu commune; les hommes louent beaucoup cette qualité, mais il me semble qu'ils s'en passent volontiers dans celles dont ils se proposent de faire leurs épouses. C'était pourtant une ressource à tenter avant que de songer à un autre parti; je pris celui de m'en ouvrir à ma mère; et je lui fis demander un entretien qui me fut accordé.

C'était dans l'hiver. Elle était assise dans un fauteuil devant le feu; elle avait le visage sévère, le regard fixe et les traits immobiles; je m'approchai d'elle, je me jetai à ses pieds et je lui demandai pardon de tous les torts que j'avais.

« C'est, me répondit-elle, par ce que vous m'allez dire que vous le mériterez. Levez-vous; votre père est absent, vous avez tout le temps de vous expliquer. Vous avez vu le père Séraphin, vous savez enfin qui vous êtes, et ce que vous pouvez attendre de moi, si votre projet n'est pas de me punir toute ma vie d'une faute que je n'ai déjà que trop expiée. Eh bien! mademoiselle, que me voulez-vous? Qu'avez-vous résolu?

— Maman, lui répondis-je, je sais que je n'ai rien, et que je ne dois prétendre à rien. Je suis bien éloignée d'ajouter à vos peines, de quelque nature qu'elles soient; peut-être m'auriez-vous trouvée plus soumise à vos volontés, si vous m'eussiez instruite plus tôt de quelques circonstances qu'il était difficile que je soupçonnasse : mais enfin je sais, je me connais, et il ne me reste qu'à me conduire en conséquence de mon état. Je ne suis plus surprise des distinctions qu'on a mises entre mes sœurs et moi; j'en reconnais la justice, j'y souscris; mais je suis toujours votre enfant; vous m'avez portée dans votre sein; et j'espère que vous ne l'oublierez pas.

— Malheur à moi, ajouta-t-elle vivement, si je ne vous avouais pas autant qu'il est en mon pouvoir !

— Eh bien ! maman, lui dis-je, rendez-moi vos bontés ; rendez-moi votre présence ; rendez-moi la tendresse de celui qui se croit mon père.

— Peu s'en faut, ajouta-t-elle, qu'il ne soit aussi certain de votre naissance que vous et moi. Je ne vous vois jamais à côté de lui, sans entendre ses reproches ; il me les adresse, par la dureté dont il en use avec vous ; n'espérez point de lui les sentiments d'un père tendre. Et puis, vous l'avouerai-je, vous me rappelez une trahison, une ingratitude si odieuse de la part d'un autre, que je n'en puis supporter l'idée ; cet homme se montre sans cesse entre vous et moi ; il me repousse, et la haine que je lui dois se répand sur vous.

— Quoi ! lui dis-je, ne puis-je espérer que vous me traitiez, vous et M. Simonin, comme une étrangère, une inconnue que vous auriez accueillie par humanité ?

— Nous ne le pouvons ni l'un ni l'autre. Ma fille, n'empoisonnez pas ma vie plus longtemps. Si vous n'aviez point de sœurs, je sais ce que j'aurais à faire : mais vous en avez deux ; et elles ont l'une et l'autre une famille nombreuse. Il y a longtemps que la passion qui me soutenait s'est éteinte ; la conscience a repris ses droits.

— Mais celui à qui je dois la vie...

— Il n'est plus ; il est mort sans se ressouvenir de vous ; et c'est le moindre de ses forfaits... »

En cet endroit sa figure s'altéra, ses yeux s'allumèrent, l'indignation s'empara de son visage ; elle voulait parler, mais elle n'articula plus ; le tremblement de ses lèvres l'en empêchait. Elle était assise ; elle pencha sa tête sur ses mains, pour me dérober les mouvements violents qui se passaient en elle. Elle demeura quelque temps dans cet état, puis elle se leva, fit quelques tours dans la chambre sans mot dire ; elle contraignait ses larmes qui coulaient avec peine, et elle disait :

« Le monstre ! il n'a pas dépendu de lui qu'il ne vous ait étouffée dans mon sein par toutes les peines qu'il m'a causées ; mais Dieu nous a conservées l'une et l'autre, pour que la mère expiât sa faute par l'enfant. Ma fille, vous n'avez rien, et vous n'aurez jamais rien. Le peu que je puis faire pour vous, je le

dérobe à vos sœurs; voilà les suites d'une faiblesse. Cependant j'espère n'avoir rien à me reprocher en mourant; j'aurai gagné votre dot par mon économie. Je n'abuse point de la facilité de mon époux; mais je mets tous les jours à part ce que j'obtiens de temps en temps de sa libéralité. J'ai vendu ce que j'avais de bijoux; et j'ai obtenu de lui de disposer à mon gré du prix qui m'en est revenu. J'aimais le jeu, je ne joue plus; j'aimais les spectacles, je m'en suis privée; j'aimais la compagnie, je vis retirée; j'aimais le faste, j'y ai renoncé. Si vous entrez en religion, comme c'est ma volonté et celle de M. Simonin, votre dot sera le fruit de ce que je prends sur moi tous les jours.

— Mais, maman, lui dis-je, il vient encore ici quelques gens de bien; peut-être s'en trouvera-t-il un qui, satisfait de ma personne, n'exigera pas même les épargnes que vous avez destinées à mon établissement.

— Il n'y faut plus penser, votre éclat vous a perdue.

— Le mal est-il sans ressource?

— Sans ressource.

— Mais, si je ne trouve point un époux, est-il nécessaire que je m'enferme dans un couvent?

— A moins que vous ne veuillez perpétuer ma douleur et mes remords, jusqu'à ce que j'aie les yeux fermés. Il faut que j'y vienne; vos sœurs, dans ce moment terrible, seront autour de mon lit : voyez si je pourrai vous voir au milieu d'elles; quel serait l'effet de votre présence dans ces derniers moments! Ma fille, car vous l'êtes malgré moi, vos sœurs ont obtenu des lois un nom que vous tenez du crime, n'affligez pas une mère qui expire; laissez-la descendre paisiblement au tombeau : qu'elle puisse se dire à elle-même, lorsqu'elle sera sur le point de paraître devant le grand juge, qu'elle a réparé sa faute autant qu'il était en elle, qu'elle puisse se flatter qu'après sa mort vous ne porterez point le trouble dans la maison, et que vous ne revendiquerez pas des droits que vous n'avez point.

— Maman, lui dis-je, soyez tranquille là-dessus; faites venir un homme de loi; qu'il dresse un acte de renonciation; et je souscrirai à tout ce qu'il vous plaira.

— Cela ne se peut : un enfant ne se déshérite pas lui-même;

c'est le châtiment d'un père et d'une mère justement irrités. S'il plaisait à Dieu de m'appeler demain, demain il faudrait que j'en vinsse à cette extrémité, et que je m'ouvrisse à mon mari, afin de prendre de concert les mêmes mesures. Ne m'exposez point à une indiscrétion qui me rendrait odieuse à ses yeux, et qui entraînerait des suites qui vous déshonoreraient. Si vous me survivez, vous resterez sans nom, sans fortune et sans état; malheureuse! dites-moi ce que vous deviendrez : quelles idées voulez-vous que j'emporte en mourant? Il faudra donc que je dise à votre père... Que lui dirai-je? Que vous n'êtes pas son enfant!... Ma fille, s'il ne fallait que se jeter à vos pieds pour obtenir de vous... Mais vous ne sentez rien; vous avez l'âme inflexible de votre père... »

En ce moment, M. Simonin entra; il vit le désordre de sa femme; il l'aimait; il était violent; il s'arrêta tout court, et tournant sur moi des regards terribles, il me dit :

« Sortez ! »

S'il eût été mon père, je ne lui aurais pas obéi, mais il ne l'était pas.

Il ajouta, en parlant au domestique qui m'éclairait :

« Dites-lui qu'elle ne reparaisse plus. »

Je me renfermai dans ma petite prison. Je rêvai à ce que ma mère m'avait dit; je me jetai à genoux, je priai Dieu qu'il m'inspirât; je priai longtemps; je demeurai le visage collé contre terre; on n'invoque presque jamais la voix du ciel, que quand on ne sait à quoi se résoudre; et il est rare qu'alors elle ne nous conseille pas d'obéir. Ce fut le parti que je pris. « On veut que je sois religieuse; peut-être est-ce aussi la volonté de Dieu. Eh bien! je le serai, puisqu'il faut que je sois malheureuse, qu'importe où je le sois!... » Je recommandai à celle qui me servait de m'avertir quand mon père serait sorti. Dès le lendemain je sollicitai un entretien avec ma mère; elle me fit répondre qu'elle avait promis le contraire à M. Simonin, mais que je pouvais lui écrire avec un crayon qu'on me donna. J'écrivis donc sur un bout de papier (ce fatal papier s'est retrouvé, et l'on ne s'en est que trop bien servi contre moi) :

« Maman, je suis fâchée de toutes les peines que je vous ai « causées; je vous en demande pardon : mon dessein est de les « finir. Ordonnez de moi tout ce qu'il vous plaira; si c'est votre

« volonté que j'entre en religion, je souhaite que ce soit aussi « celle de Dieu... »

La servante prit cet écrit, et le porta à ma mère. Elle remonta un moment après, et elle me dit avec transport :

« Mademoiselle, puisqu'il ne fallait qu'un mot pour faire le bonheur de votre père, de votre mère et le vôtre, pourquoi l'avoir différé si longtemps? Monsieur et madame ont un visage que je ne leur ai jamais vu depuis que je suis ici : ils se querellaient sans cesse à votre sujet; Dieu merci, je ne verrai plus cela... »

Tandis qu'elle me parlait, je pensais que je venais de signer mon arrêt de mort, et ce pressentiment, monsieur, se vérifiera, si vous m'abandonnez.

Quelques jours se passèrent, sans que j'entendisse parler de rien; mais un matin, sur les neuf heures, ma porte s'ouvrit brusquement; c'était M. Simonin qui entrait en robe de chambre et en bonnet de nuit. Depuis que je savais qu'il n'était pas mon père, sa présence ne me causait que de l'effroi. Je me levai, je lui fis la révérence. Il me sembla que j'avais deux cœurs : je ne pouvais penser à ma mère sans m'attendrir, sans avoir envie de pleurer; il n'en était pas ainsi de M. Simonin. Il est sûr qu'un père inspire une sorte de sentiments qu'on n'a pour personne au monde que lui : on ne sait pas cela, sans s'être trouvé comme moi vis-à-vis de l'homme qui a porté longtemps, et qui vient de perdre cet auguste caractère; les autres l'ignoreront toujours. Si je passais de sa présence à celle de ma mère, il me semblait que j'étais une autre. Il me dit :

« Suzanne, reconnaissez-vous ce billet?

— Oui, monsieur.

— L'avez-vous écrit librement?

— Je ne saurais dire qu'oui.

— Êtes-vous du moins résolue à exécuter ce qu'il promet?

— Je le suis.

— N'avez-vous de prédilection pour aucun couvent?

— Non, ils me sont indifférents.

— Il suffit. »

Voilà ce que je répondis; mais malheureusement cela ne fut point écrit. Pendant une quinzaine d'une entière ignorance de ce qui se passait, il me parut qu'on s'était adressé à différentes

maisons religieuses, et que le scandale de ma première démarche avait empêché qu'on ne me reçût postulante. On fut moins difficile à Longchamp; et cela, sans doute, parce qu'on insinua que j'étais musicienne, et que j'avais de la voix[1]. On m'exagéra bien les difficultés qu'on avait eues, et la grâce qu'on me faisait de m'accepter dans cette maison : on m'engagea même à écrire à la supérieure. Je ne sentais pas les suites de ce témoignage écrit qu'on exigeait : on craignait apparemment qu'un jour je ne revinsse contre mes vœux; on voulait avoir une attestation de ma propre main qu'ils avaient été libres. Sans ce motif, comment cette lettre, qui devait rester entre les mains de la supérieure, aurait-elle passé dans la suite entre les mains de mes beaux-frères? Mais fermons vite les yeux là-dessus; ils me montrent M. Simonin comme je ne veux pas le voir : il n'est plus.

Je fus conduite à Longchamp; ce fut ma mère qui m'accompagna. Je ne demandai point à dire adieu à M. Simonin; j'avoue que la pensée ne m'en vint qu'en chemin. On m'attendait; j'étais annoncée, et par mon histoire et par mes talents : on ne me dit rien de l'une; mais on fut très-pressé de voir si l'acquisition qu'on faisait en valait la peine. Lorsqu'on se fut entretenu de beaucoup de choses indifférentes, car après ce qui m'était arrivé, vous pensez bien qu'on ne parla ni de Dieu, ni de vocation, ni des dangers du monde, ni de la douceur de la vie religieuse, et qu'on ne hasarda pas un mot des pieuses fadaises dont on remplit ces premiers moments, la supérieure dit : « Mademoiselle, vous savez la musique, vous chantez; nous avons un clavecin; si vous vouliez, nous irions dans notre parloir... » J'avais l'âme serrée, mais ce n'était pas le moment de marquer de la répugnance; ma mère passa, je la suivis; la supérieure ferma la marche avec quelques religieuses que la curiosité avait attirées. C'était le soir; on m'apporta des bou-

1. L'abbaye de Longchamp attirait les Parisiens les mercredi, jeudi et vendredi de la semaine sainte par ses offices chantés. La supérieure, qui mettait de la coquetterie à avoir les plus belles voix, n'hésitait pas à emprunter, pour ces circonstances, les chœurs de l'Opéra. La Le Maure, dont parle Diderot dans les *Bijoux indiscrets*, avait fait profession dans cette maison, et y revoyait ainsi une fois par an ses anciennes compagnes.

gies; je m'assis, je me mis au clavecin; je préludai longtemps, cherchant un morceau de musique dans la tête, que j'en ai pleine, et n'en trouvant point; cependant la supérieure me pressa, et je chantai sans y entendre finesse, par habitude, parce que le morceau m'était familier : *Tristes apprêts, pâles flambeaux, jour plus affreux que les ténèbres,* etc.[1] Je ne sais ce que cela produisit; mais on ne m'écouta pas longtemps : on m'interrompit par des éloges, que je fus bien surprise d'avoir mérités si promptement et à si peu de frais. Ma mère me remit entre les mains de la supérieure, me donna sa main à baiser, et s'en retourna.

Me voilà donc dans une autre maison religieuse, et postulante, et avec toutes les apparences de postuler de mon plein gré. Mais vous, monsieur, qui connaissez jusqu'à ce moment tout ce qui s'est passé, qu'en pensez-vous? La plupart de ces choses ne furent point alléguées, lorsque je voulus revenir contre mes vœux; les unes, parce que c'étaient des vérités destituées de preuves; les autres, parce qu'elles m'auraient rendue odieuse sans me servir; on n'aurait vu en moi qu'un enfant dénaturé, qui flétrissait la mémoire de ses parents pour obtenir sa liberté. On avait la preuve de ce qui était *contre* moi; ce qui était *pour* ne pouvait ni s'alléguer ni se prouver. Je ne voulus pas même qu'on insinuât aux juges le soupçon de ma naissance; quelques personnes, étrangères aux lois, me conseillèrent de mettre en cause le directeur de ma mère et le mien; cela ne se pouvait; et quand la chose aurait été possible, je ne l'aurais pas soufferte. Mais à propos, de peur que je ne l'oublie, et que l'envie de me servir ne vous empêche d'en faire la réflexion, sauf votre meilleur avis, je crois qu'il faut taire que je sais la musique et que je touche du clavecin : il n'en faudrait pas davantage pour me déceler; l'ostentation de ces talents ne va point avec l'obscurité et la sécurité que je cherche; celles de mon état ne savent point ces choses, et il faut que je les ignore. Si je suis contrainte de m'expatrier, j'en ferai ma ressource. M'expatrier! mais dites-moi pourquoi cette idée m'épouvante? C'est que je ne sais où aller; c'est que je suis jeune et sans expérience; c'est que je

1. Air de Telaïre, dans *Castor et Pollux,* tragédie lyrique de Bernard, musique de Rameau (1737). Il était chanté par M[lle] Arnould.

crains la misère, les hommes et le vice; c'est que j'ai toujours vécu renfermée, et que si j'étais hors de Paris je me croirais perdue dans le monde. Tout cela n'est peut-être pas vrai; mais c'est ce que je sens. Monsieur, que je ne sache pas où aller, ni que devenir, cela dépend de vous.

Les supérieures à Longchamp, ainsi que dans la plupart des maisons religieuses, changent de trois ans en trois ans. C'était une madame de Moni qui entrait en charge, lorsque je fus conduite dans la maison; je ne puis vous en dire trop de bien; c'est pourtant sa bonté qui m'a perdue. C'était une femme de sens, qui connaissait le cœur humain; elle avait de l'indulgence, quoique personne n'en eût moins besoin; nous étions toutes ses enfants. Elle ne voyait jamais que les fautes qu'elle ne pouvait s'empêcher d'apercevoir, ou dont l'importance ne lui permettait pas de fermer les yeux. J'en parle sans intérêt; j'ai fait mon devoir avec exactitude; et elle me rendrait la justice que je n'en commis aucune dont elle eût à me punir ou qu'elle eût à me pardonner. Si elle avait de la prédilection, elle lui était inspirée par le mérite; après cela je ne sais s'il me convient de vous dire qu'elle m'aima tendrement et que je ne fus pas des dernières entre ses favorites. Je sais que c'est un grand éloge que je me donne, plus grand que vous ne pouvez l'imaginer, ne l'ayant point connue. Le nom de favorites est celui que les autres donnent par envie aux bien-aimées de la supérieure. Si j'avais quelque défaut à reprocher à madame de Moni, c'est que son goût pour la vertu, la piété, la franchise, la douceur, les talents, l'honnêteté, l'entraînait ouvertement; et qu'elle n'ignorait pas que celles qui n'y pouvaient prétendre, n'en étaient que plus humiliées. Elle avait aussi le don, qui est peut-être plus commun en couvent que dans le monde, de discerner promptement les esprits. Il était rare qu'une religieuse qui ne lui plaisait pas d'abord, lui plût jamais. Elle ne tarda pas à me prendre en gré; et j'eus tout d'abord la dernière confiance en elle. Malheur à celles dont elle ne l'attirait pas sans effort! il fallait qu'elles fussent mauvaises, sans ressource, et qu'elles se l'avouassent. Elle m'entretint de mon aventure à Sainte-Marie; je la lui racontai sans déguisement comme à vous; je lui dis tout ce que je viens de vous écrire; et ce qui regardait ma naissance et ce qui tenait à mes peines, rien ne fut oublié. Elle me

plaignit, me consola, me fit espérer un avenir plus doux.

Cependant le temps du postulat se passa; celui de prendre l'habit arriva, et je le pris. Je fis mon noviciat sans dégoût; je passe rapidement sur ces deux années, parce qu'elles n'eurent rien de triste pour moi que le sentiment secret que je m'avançais pas à pas vers l'entrée d'un état pour lequel je n'étais point faite. Quelquefois il se renouvelait avec force; mais aussitôt je recourais à ma bonne supérieure, qui m'embrassait, qui développait mon âme, qui m'exposait fortement ses raisons, et qui finissait toujours par me dire : « Et les autres états n'ont-ils pas aussi leurs épines? On ne sent que les siennes. Allons, mon enfant, mettons-nous à genoux, et prions... »

Alors elle se prosternait et priait haut, mais avec tant d'onction, d'éloquence, de douceur, d'élévation et de force, qu'on eût dit que l'esprit de Dieu l'inspirait. Ses pensées, ses expressions, ses images pénétraient jusqu'au fond du cœur; d'abord on l'écoutait; peu à peu on était entraîné, on s'unissait à elle; l'âme tressaillait, et l'on partageait ses transports. Son dessein n'était pas de séduire; mais certainement c'est ce qu'elle faisait : on sortait de chez elle avec un cœur ardent, la joie et l'extase étaient peintes sur le visage; on versait des larmes si douces! c'était une impression qu'elle prenait elle-même, qu'elle gardait longtemps, et qu'on conservait. Ce n'est pas à ma seule expérience que je m'en rapporte, c'est à celle de toutes les religieuses. Quelques-unes m'ont dit qu'elles sentaient naître en elles le besoin d'être consolées comme celui d'un très-grand plaisir; et je crois qu'il ne m'a manqué qu'un peu plus d'habitude, pour en venir là.

J'éprouvai cependant, à l'approche de ma profession, une mélancolie si profonde, qu'elle mit ma bonne supérieure à de terribles épreuves; son talent l'abandonna, elle me l'avoua elle-même. « Je ne sais, me dit-elle, ce qui se passe en moi; il me semble, quand vous venez, que Dieu se retire et que son esprit se taise; c'est inutilement que je m'excite, que je cherche des idées, que je veux exalter mon âme; je me trouve une femme ordinaire et bornée; je crains de parler... » « Ah! chère mère, lui dis-je, quel pressentiment! Si c'était Dieu qui vous rendît muette!... »

Un jour que je me sentais plus incertaine et plus abattue

que jamais, j'allai dans sa cellule; ma présence l'interdit d'abord : elle lut apparemment dans mes yeux, dans toute ma personne, que le sentiment profond que je portais en moi était au-dessus de ses forces; et elle ne voulait pas lutter sans la certitude d'être victorieuse. Cependant elle m'entreprit, elle s'échauffa peu à peu; à mesure que ma douleur tombait, son enthousiasme croissait : elle se jeta subitement à genoux, je l'imitai. Je crus que j'allais partager son transport, je le souhaitais; elle prononça quelques mots, puis tout à coup elle se tut. J'attendis inutilement : elle ne parla plus, elle se releva, elle fondait en larmes, elle me prit par la main, et me serrant entre ses bras : « Ah! chère enfant, me dit-elle, quel effet cruel vous avez opéré sur moi! Voilà qui est fait, l'esprit s'est retiré, je le sens : allez, que Dieu vous parle lui-même, puisqu'il ne lui plaît pas de se faire entendre par ma bouche... »

En effet, je ne sais ce qui s'était passé en elle, si je lui avais inspiré une méfiance de ses forces qui ne s'est plus dissipée, si je l'avais rendue timide, ou si j'avais vraiment rompu son commerce avec le ciel; mais le talent de consoler ne lui revint plus. La veille de ma profession, j'allai la voir; elle était d'une mélancolie égale à la mienne. Je me mis à pleurer, elle aussi; je me jetai à ses pieds, elle me bénit, me releva, m'embrassa, et me renvoya en me disant : « Je suis lasse de vivre, je souhaite de mourir, j'ai demandé à Dieu de ne point voir ce jour, mais ce n'est pas sa volonté. Allez, je parlerai à votre mère, je passerai la nuit en prière, priez aussi; mais couchez-vous, je vous l'ordonne.

— Permettez, lui répondis-je, que je m'unisse à vous.

— Je vous le permets depuis neuf heures jusqu'à onze, pas davantage. A neuf heures et demie je commencerai à prier et vous aussi; mais à onze heures vous me laisserez prier seule, et vous vous reposerez. Allez, chère enfant, je veillerai devant Dieu le reste de la nuit. »

Elle voulut prier, mais elle ne le put pas. Je dormais; et cependant cette sainte femme allait dans les corridors frappant à chaque porte, éveillait les religieuses et les faisait descendre sans bruit dans l'église. Toutes s'y rendirent; et lorsqu'elles y furent, elle les invita à s'adresser au ciel pour moi. Cette prière se fit d'abord en silence; ensuite elle éteignit les lumières; toutes

récitèrent ensemble le *Miserere*, excepté la supérieure qui, prosternée au pied des autels, se macérait cruellement en disant : « O Dieu ! si c'est par quelque faute que j'ai commise que vous vous êtes retiré de moi, accordez-m'en le pardon. Je ne demande pas que vous me rendiez le don que vous m'avez ôté, mais que vous vous adressiez vous-même à cette innocente qui dort tandis que je vous invoque ici pour elle. Mon Dieu, parlez-lui, parlez à ses parents, et pardonnez-moi. »

Le lendemain elle entra de bonne heure dans ma cellule; je ne l'entendis point ; je n'étais pas encore éveillée. Elle s'assit à côté de mon lit ; elle avait posé légèrement une de ses mains sur mon front ; elle me regardait : l'inquiétude, le trouble et la douleur se succédaient sur son visage ; et c'est ainsi qu'elle me parut, lorsque j'ouvris les yeux. Elle ne me parla point de ce qui s'était passé pendant la nuit ; elle me demanda seulement si je m'étais couchée de bonne heure ; je lui répondis :

« A l'heure que vous m'avez ordonnée.

— Si j'avais reposé.

— Profondément.

— Je m'y attendais... Comment je me trouvais.

— Fort bien. Et vous, chère mère?

— Hélas! me dit-elle, je n'ai vu aucune personne entrer en religion sans inquiétude ; mais je n'ai éprouvé sur aucune autant de trouble que sur vous. Je voudrais bien que vous fussiez heureuse.

— Si vous m'aimez toujours, je le serai.

— Ah ! s'il ne tenait qu'à cela ! N'avez-vous pensé à rien pendant la nuit?

— Non.

— Vous n'avez fait aucun rêve?

— Aucun.

— Qu'est-ce qui se passe à présent dans votre âme?

— Je suis stupide; j'obéis à mon sort sans répugnance et sans goût ; je sens que la nécessité m'entraîne, et je me laisse aller. Ah ! ma chère mère, je ne sens rien de cette douce joie, de ce tressaillement, de cette mélancolie, de cette douce inquiétude que j'ai quelquefois remarquée dans celles qui se trouvaient au moment où je suis. Je suis imbécile, je ne saurais même pleurer. On le veut, il le faut, est la seule idée qui me vienne... Mais vous ne me dites rien.

— Je ne suis pas venue pour vous entretenir, mais pour vous voir et pour vous écouter. J'attends votre mère; tâchez de ne pas m'émouvoir; laissez les sentiments s'accumuler dans mon âme; quand elle en sera pleine, je vous quitterai. Il faut que je me taise : je me connais; je n'ai qu'un jet, mais il est violent, et ce n'est pas avec vous qu'il doit s'exhaler. Reposez-vous encore un moment, que je vous voie; dites-moi seulement quelques mots, et laissez-moi prendre ici ce que je viens y chercher. J'irai, et Dieu fera le reste... »

Je me tus, je me penchai sur mon oreiller, je lui tendis une de mes mains qu'elle prit. Elle paraissait méditer et méditer profondément; elle avait les yeux fermés avec effort; quelquefois elle les ouvrait, les portait en haut, et les ramenait sur moi; elle s'agitait; son âme se remplissait de tumulte, se composait et s'agitait ensuite. En vérité, cette femme était née pour être prophétesse, elle en avait le visage et le caractère. Elle avait été belle; mais l'âge, en affaissant ses traits et y pratiquant de grands plis, avait encore ajouté de la dignité à sa physionomie. Elle avait les yeux petits, mais ils semblaient ou regarder en elle-même, ou traverser les objets voisins, et démêler au delà, à une grande distance, toujours dans le passé ou dans l'avenir. Elle me serrait quelquefois la main avec force. Elle me demanda brusquement quelle heure il était.

« Il est bientôt six heures.

— Adieu, je m'en vais. On va venir vous habiller; je n'y veux pas être, cela me distrairait. Je n'ai plus qu'un souci, c'est de garder de la modération dans les premiers moments. »

Elle était à peine sortie que la mère des novices et mes compagnes entrèrent; on m'ôta les habits de religion, et l'on me revêtit des habits du monde; c'est un usage que vous connaissez. Je n'entendis rien de ce qu'on disait autour de moi; j'étais presque réduite à l'état d'automate; je ne m'aperçus de rien; j'avais seulement par intervalles comme de petits mouvements convulsifs. On me disait ce qu'il fallait faire; on était souvent obligé de me le répéter, car je n'entendais pas de la première fois, et je le faisais; ce n'était pas que je pensasse à autre chose, c'est que j'étais absorbée; j'avais la tête lasse comme quand on s'est excédé de réflexions. Cependant la supérieure s'entretenait avec ma mère. Je n'ai jamais su ce qui s'était passé dans cette

entrevue qui dura fort longtemps; on m'a dit seulement que, quand elles se séparèrent, ma mère était si troublée, qu'elle ne pouvait retrouver la porte par laquelle elle était entrée, et que la supérieure était sortie les mains fermées et appuyées contre le front.

Cependant les cloches sonnèrent; je descendis. L'assemblée était peu nombreuse. Je fus prêchée bien ou mal, je n'entendis rien : on disposa de moi pendant toute cette matinée qui a été nulle dans ma vie, car je n'en ai jamais connu la durée; je ne sais ni ce que j'ai fait, ni ce que j'ai dit. On m'a sans doute interrogée, j'ai sans doute répondu; j'ai prononcé des vœux, mais je n'en ai nulle mémoire, et je me suis trouvée religieuse aussi innocemment que je fus faite chrétienne; je n'ai pas plus compris à toute la cérémonie de ma profession qu'à celle de mon baptême, avec cette différence que l'une confère la grâce et que l'autre la suppose. Eh bien! monsieur, quoique je n'aie pas réclamé à Longchamp, comme j'avais fait à Sainte-Marie, me croyez-vous plus engagée? J'en appelle à votre jugement; j'en appelle au jugement de Dieu. J'étais dans un état d'abattement si profond, que, quelques jours après, lorsqu'on m'annonça que j'étais de chœur, je ne sus ce qu'on voulait dire. Je demandai s'il était bien vrai que j'eusse fait profession; je voulus voir la signature de mes vœux : il fallut joindre à ces preuves le témoignage de toute la communauté, celui de quelques étrangers qu'on avait appelés à la cérémonie. M'adressant plusieurs fois à la supérieure, je lui disais : « Cela est donc bien vrai?... » et je m'attendais toujours qu'elle m'allait répondre : « Non, mon enfant; on vous trompe... » Son assurance réitérée ne me convainquait pas, ne pouvant concevoir que dans l'intervalle d'un jour entier, aussi tumultueux, aussi varié, si plein de circonstances singulières et frappantes, je ne m'en rappelasse aucune, pas même le visage de celles qui m'avaient servie, ni celui du prêtre qui m'avait prêchée, ni de celui qui avait reçu mes vœux; le changement de l'habit religieux en habit du monde est la seule chose dont je me ressouvienne; depuis cet instant j'ai été ce qu'on appelle physiquement aliénée. Il a fallu des mois entiers pour me tirer de cet état; et c'est à la longueur de cette espèce de convalescence que j'attribue l'oubli profond de ce qui s'est passé : c'est comme

ceux qui ont souffert une longue maladie, qui ont parlé avec jugement, qui ont reçu les sacrements, et qui, rendus à la santé, n'en ont aucune mémoire. J'en ai vu plusieurs exemples dans la maison; et je me suis dit à moi-même : « Voilà apparemment ce qui m'est arrivé le jour que j'ai fait profession. » Mais il reste à savoir si ces actions sont de l'homme, et s'il y est, quoiqu'il paraisse y être.

Je fis dans la même année trois pertes intéressantes : celle de mon père, ou plutôt de celui qui passait pour tel; il était âgé, il avait beaucoup travaillé; il s'éteignit : celle de ma supérieure, et celle de ma mère.

Cette digne religieuse sentit de loin son heure approcher; elle se condamna au silence; elle fit porter sa bière dans sa chambre; elle avait perdu le sommeil, et elle passait les jours et les nuits à méditer et à écrire : elle a laissé quinze méditations qui me semblent à moi de la plus grande beauté; j'en ai une copie. Si quelque jour vous étiez curieux de voir les idées que cet instant suggère, je vous les communiquerais; elles sont intitulées : *Les derniers instants de la Sœur de Moni.*

A l'approche de sa mort, elle se fit habiller, elle était étendue sur son lit : on lui administra les derniers sacrements; elle tenait un christ entre ses bras. C'était la nuit; la lueur des flambeaux éclairait cette scène lugubre. Nous l'entourions, nous fondions en larmes, sa cellule retentissait de cris, lorsque tout à coup ses yeux brillèrent; elle se releva brusquement, elle parla; sa voix était presque aussi forte que dans l'état de santé; le don qu'elle avait perdu lui revint : elle nous reprocha des larmes qui semblaient lui envier un bonheur éternel. « Mes enfants, votre douleur vous en impose. C'est là, c'est là, disait-elle en montrant le ciel, que je vous servirai; mes yeux s'abaisseront sans cesse sur cette maison; j'intercéderai pour vous, et je serai exaucée. Approchez toutes, que je vous embrasse, venez recevoir ma bénédiction et mes adieux... » C'est en prononçant ces dernières paroles que trépassa cette femme rare, qui a laissé après elle des regrets qui ne finiront point.

Ma mère mourut au retour d'un petit voyage qu'elle fit, sur la fin de l'automne, chez une de ses filles. Elle eut du chagrin, sa santé avait été fort affaiblie. Je n'ai jamais su ni le nom de

mon père, ni l'histoire de ma naissance. Celui qui avait été son directeur et le mien, me remit de sa part un petit paquet; c'étaient cinquante louis avec un billet, enveloppés et cousus dans un morceau de linge. Il y avait dans ce billet :

« Mon enfant, c'est peu de chose; mais ma conscience ne « me permet pas de disposer d'une plus grande somme; c'est « le reste de ce que j'ai pu économiser sur les petits présents de « M. Simonin. Vivez saintement, c'est le mieux, même pour « votre bonheur dans ce monde. Priez pour moi; votre nais- « sance est la seule faute importante que j'aie commise; aidez- « moi à l'expier; et que Dieu me pardonne de vous avoir mise « au monde, en considération des bonnes œuvres que vous « ferez. Surtout ne troublez point la famille; et quoique le choix « de l'état que vous avez embrassé n'ait pas été aussi volontaire « que je l'aurais désiré, craignez d'en changer. Que n'ai-je été « renfermée dans un couvent pendant toute ma vie! je ne « serais pas si troublée de la pensée qu'il faut dans un mo- « ment subir le redoutable jugement. Songez, mon enfant, que « le sort de votre mère, dans l'autre monde, dépend beaucoup « de la conduite que vous tiendrez dans celui-ci : Dieu, qui « voit tout, m'appliquera, dans sa justice, tout le bien et tout « le mal que vous ferez. Adieu, Suzanne; ne demandez rien à « vos sœurs; elles ne sont pas en état de vous secourir; n'es- « pérez rien de votre père, il m'a précédée, il a vu le grand « jour, il m'attend; ma présence sera moins terrible pour lui « que la sienne pour moi. Adieu encore une fois. Ah! malheu- « reuse mère! Ah! malheureuse enfant! Vos sœurs sont arri- « vées; je ne suis pas contente d'elles : elles prennent, elles « emportent, elles ont, sous les yeux d'une mère qui se meurt, « des querelles d'intérêt qui m'affligent. Quand elles s'appro- « chent de mon lit, je me retourne de l'autre côté : que verrais- « je en elles? deux créatures en qui l'indigence a éteint le « sentiment de la nature. Elles soupirent après le peu que je « laisse; elles font au médecin et à la garde des questions « indécentes, qui marquent avec quelle impatience elles atten- « dent le moment où je m'en irai, et qui les saisira de tout ce « qui m'environne. Elles ont soupçonné, je ne sais comment, « que je pouvais avoir quelque argent caché entre mes matelas;

« il n'y a rien qu'elles n'aient mis en œuvre pour me faire « lever, et elles y ont réussi ; mais heureusement mon déposi- « taire était venu la veille, et je lui avais remis ce petit paquet « avec cette lettre qu'il a écrite sous ma dictée. Brûlez la lettre ; « et quand vous saurez que je ne suis plus, ce qui sera bientôt, « vous ferez dire une messe pour moi, et vous y renouvellerez « vos vœux ; car je désire toujours que vous demeuriez en reli- « gion : l'idée de vous imaginer dans le monde sans secours, « sans appui, jeune, achèverait de troubler mes derniers « instants. »

Mon père mourut le 5 janvier, ma supérieure sur la fin du même mois, et ma mère la seconde fête de Noël.

Ce fut la sœur Sainte-Christine qui succéda à la mère de Moni. Ah ! monsieur ! quelle différence entre l'une et l'autre ! Je vous ai dit quelle femme c'était que la première. Celle-ci avait le caractère petit, une tête étroite et brouillée de superstitions ; elle donnait dans les opinions nouvelles ; elle conférait avec des sulpiciens, des jésuites. Elle prit en aversion toutes les favorites de celle qui l'avait précédée : en un moment la maison fut pleine de troubles, de haines, de médisances, d'accusations, de calomnies et de persécutions : il fallut s'expliquer sur des questions de théologie où nous n'entendions rien, souscrire à des formules, se plier à des pratiques singulières. La mère de Moni n'approuvait point ces exercices de pénitence qui se font sur le corps ; elle ne s'était macérée que deux fois en sa vie : une fois la veille de ma profession, une autre fois dans une pareille circonstance. Elle disait de ces pénitences, qu'elles ne corrigeaient d'aucun défaut, et qu'elles ne servaient qu'à donner de l'orgueil. Elle voulait que ses religieuses se portassent bien, et qu'elles eussent le corps sain et l'esprit serein. La première chose, lorsqu'elle entra en charge, ce fut de se faire apporter tous les cilices avec les disciplines, et de défendre d'altérer les aliments avec de la cendre, de coucher sur la dure, et de se pourvoir d'aucun de ces instruments. La seconde, au contraire, renvoya à chaque religieuse son cilice et sa discipline, et fit retirer l'Ancien et le Nouveau Testament. Les favorites du règne antérieur ne sont jamais les favorites du règne qui suit. Je fus indifférente, pour ne rien dire de pis, à la supé-

rieure actuelle, par la raison que la précédente m'avait chérie; mais je ne tardai pas à empirer mon sort par des actions que vous appellerez ou imprudence, ou fermeté, selon le coup d'œil sous lequel vous les considérerez.

La première, ce fut de m'abandonner à toute la douleur que je ressentais de la perte de notre première supérieure; d'en faire l'éloge en toute circonstance; d'occasionner entre elle et celle qui nous gouvernait des comparaisons qui n'étaient pas favorables à celle-ci; de peindre l'état de la maison sous les années passées; de rappeler au souvenir la paix dont nous jouissions, l'indulgence qu'on avait pour nous, la nourriture tant spirituelle que temporelle qu'on nous administrait alors, et d'exalter les mœurs, les sentiments, le caractère de la sœur de Moni. La seconde, ce fut de jeter au feu le cilice, et de me défaire de ma discipline; de prêcher des amies là-dessus, et d'en engager quelques-unes à suivre mon exemple; la troisième, de me pourvoir d'un Ancien et d'un Nouveau Testament; la quatrième, de rejeter tout parti, de m'en tenir au titre de chrétienne, sans accepter le nom de janséniste ou de moliniste; la cinquième, de me renfermer rigoureusement dans la règle de la maison, sans vouloir rien faire ni en delà ni en deçà; conséquemment, de ne me prêter à aucune action surérogatoire, celles d'obligation ne me paraissant déjà que trop dures; de ne monter à l'orgue que les jours de fête; de ne chanter que quand je serais de chœur; de ne plus souffrir qu'on abusât de ma complaisance et de mes talents, et qu'on me mît à tout et à tous les jours. Je lus les constitutions, je les relus, je les savais par cœur; si l'on m'ordonnait quelque chose, ou qui n'y fût pas exprimé clairement, ou qui n'y fût pas, ou qui m'y parût contraire, je m'y refusais fermement; je prenais le livre, et je disais : « Voilà les engagements que j'ai pris, et je n'en ai point pris d'autres. »

Mes discours en entraînèrent quelques-unes. L'autorité des maîtresses se trouva très-bornée; elles ne pouvaient plus disposer de nous comme de leurs esclaves. Il ne se passait presque aucun jour sans quelque scène d'éclat. Dans les cas incertains, mes compagnes me consultaient : et j'étais toujours pour la règle contre le despotisme. J'eus bientôt l'air, et peut-être un peu le jeu d'une factieuse. Les grands vicaires de M. l'archevêque

étaient sans cesse appelés; je comparaissais, je me défendais, je défendais mes compagnes ; et il n'est pas arrivé une seule fois qu'on m'ait condamnée, tant j'avais d'attention à mettre la raison de mon côté : il était impossible de m'attaquer du côté de mes devoirs, je les remplissais avec scrupule. Quant aux petites grâces qu'une supérieure est toujours libre d'accorder ou de refuser, je n'en demandais point. Je ne paraissais point au parloir; et des visites, ne connaissant personne, je n'en recevais point. Mais j'avais brûlé mon cilice et jeté là ma discipline; j'avais conseillé la même chose à d'autres; je ne voulais entendre parler jansénisme, ni molinisme, ni en bien, ni en mal. Quand on me demandait si j'étais soumise à la Constitution, je répondais que je l'étais à l'Église; si j'acceptais la bulle... que j'acceptais l'Évangile. On visita ma cellule; on y découvrit l'Ancien et le Nouveau Testament. Je m'étais échappée en discours indiscrets sur l'intimité suspecte de quelques-unes des favorites; la supérieure avait des tête-à-tête longs et fréquents avec un jeune ecclésiastique, et j'en avais démêlé la raison et le prétexte. Je n'omis rien de ce qui pouvait me faire craindre, haïr, me perdre; et j'en vins à bout. On ne se plaignit plus de moi aux supérieurs, mais on s'occupa à me rendre la vie dure. On défendit aux autres religieuses de m'approcher; et bientôt je me trouvai seule; j'avais des amies en petit nombre : on se douta qu'elles chercheraient à se dédommager à la dérobée de la contrainte qu'on leur imposait, et que, ne pouvant s'entretenir le jour avec moi, elles me visiteraient la nuit ou à des heures défendues; on nous épia : on me surprit, tantôt avec l'une, tantôt avec une autre; l'on fit de cette imprudence tout ce qu'on voulut, et j'en fus châtiée de la manière la plus inhumaine; on me condamna des semaines entières à passer l'office à genoux, séparée du reste, au milieu du chœur; à vivre de pain et d'eau; à demeurer enfermée dans ma cellule; à satisfaire aux fonctions les plus viles de la maison. Celles qu'on appelait mes complices n'étaient guère mieux traitées. Quand on ne pouvait me trouver en faute, on m'en supposait; on me donnait à la fois des ordres incompatibles, et l'on me punissait d'y avoir manqué; on avançait les heures des offices, des repas; on dérangeait à mon insu toute la conduite claustrale, et avec l'attention la plus grande, je me trouvais coupable tous les jours, et j'étais tous les jours

punie. J'ai du courage; mais il n'en est point qui tienne contre l'abandon, la solitude et la persécution. Les choses en vinrent au point qu'on se fit un jeu de me tourmenter; c'était l'amusement de cinquante personnes liguées. Il m'est impossible d'entrer dans tout le petit détail de ces méchancetés; on m'empêchait de dormir, de veiller, de prier. Un jour on me volait quelques parties de mon vêtement; une autre fois c'étaient mes clefs ou mon bréviaire; ma serrure se trouvait embarrassée; ou l'on m'empêchait de bien faire, ou l'on dérangeait les choses que j'avais bien faites; on me supposait des discours et des actions; on me rendait responsable de tout, et ma vie était une suite de délits réels ou simulés, et de châtiments.

Ma santé ne tint point à des épreuves si longues et si dures; je tombai dans l'abattement, le chagrin et la mélancolie. J'allais dans les commencements chercher de la force et de la résignation au pied des autels, et j'y en trouvais quelquefois. Je flottais entre la résignation et le désespoir, tantôt me soumettant à toute la rigueur de mon sort, tantôt pensant à m'en affranchir par des moyens violents. Il y avait au fond du jardin un puits profond; combien de fois j'y suis allée! combien j'y ai regardé de fois! Il y avait à côté un banc de pierre; combien de fois je m'y suis assise, la tête appuyée sur le bord de ce puits! Combien de fois, dans le tumulte de mes idées, me suis-je levée brusquement et résolue à finir mes peines! Qu'est-ce qui m'a retenue? Pourquoi préférais-je alors de pleurer, de crier à haute voix, de fouler mon voile aux pieds, de m'arracher les cheveux, et de me déchirer le visage avec les ongles? Si c'était Dieu qui m'empêchait de me perdre, pourquoi ne pas arrêter aussi tous ces autres mouvements?

Je vais vous dire une chose qui vous paraîtra fort étrange peut-être, et qui n'en est pas moins vraie, c'est que je ne doute point que mes visites fréquentes vers ce puits n'aient été remarquées, et que mes cruelles ennemies ne se soient flattées qu'un jour j'accomplirais un dessein qui bouillait au fond de mon cœur. Quand j'allais de ce côté, on affectait de s'en éloigner et de regarder ailleurs. Plusieurs fois j'ai trouvé la porte du jardin ouverte à des heures où elle devait être fermée, singulièrement les jours où l'on avait multiplié sur moi les chagrins; l'on avait poussé à bout la violence de mon caractère, et l'on me croyait

l'esprit aliéné. Mais aussitôt que je crus avoir deviné que ce moyen de sortir de la vie était pour ainsi dire offert à mon désespoir, qu'on me conduisait à ce puits par la main, et que je le trouverais toujours prêt à me recevoir, je ne m'en souciai plus ; mon esprit se tourna vers d'autres côtés ; je me tenais dans les corridors et mesurais la hauteur des fenêtres ; le soir, en me déshabillant, j'essayais, sans y penser, la force de mes jarretières ; un autre jour, je refusais le manger ; je descendais au réfectoire, et je restais le dos appuyé contre la muraille, les mains pendantes à mes côtés, les yeux fermés, et je ne touchais pas aux mets qu'on avait servis devant moi ; je m'oubliais si parfaitement dans cet état, que toutes les religieuses étaient sorties, et que je restais. On affectait alors de se retirer sans bruit, et l'on me laissait là ; puis on me punissait d'avoir manqué aux exercices. Que vous dirai-je? on me dégoûta de presque tous les moyens de m'ôter la vie, parce qu'il me sembla que, loin de s'y opposer, on me les présentait. Nous ne voulons pas, apparemment, qu'on nous pousse hors de ce monde, et peut-être n'y serais-je plus, si elles avaient fait semblant de m'y retenir. Quand on s'ôte la vie, peut-être cherche-t-on à désespérer les autres, et la garde-t-on quand on croit les satisfaire ; ce sont des mouvements qui se passent bien subtilement en nous. En vérité, s'il est possible que je me rappelle mon état, quand j'étais à côté du puits, il me semble que je criais au dedans de moi à ces malheureuses qui s'éloignaient pour favoriser un forfait : « Faites un pas de mon côté, montrez-moi le moindre désir de me sauver, accourez pour me retenir, et soyez sûres que vous arriverez trop tard. » En vérité, je ne vivais que parce qu'elles souhaitaient ma mort. L'acharnement à nuire, à tourmenter, se lasse dans le monde ; il ne se lasse point dans les cloîtres.

J'en étais là lorsque, revenant sur ma vie passée, je songeai à faire résilier mes vœux. J'y rêvai d'abord légèrement. Seule, abandonnée, sans appui, comment réussir dans un projet si difficile, même avec les secours qui me manquaient? Cependant cette idée me tranquillisa ; mon esprit se rassit ; je fus plus à moi ; j'évitai des peines, et je supportai plus patiemment celles qui me venaient. On remarqua ce changement, et l'on en fut

étonné; la méchanceté s'arrêta tout court, comme un ennemi lâche qui vous poursuit et à qui l'on fait face au moment où il ne s'y attend pas. Une question, monsieur, que j'aurais à vous faire, c'est pourquoi, à travers toutes les idées funestes qui passent par la tête d'une religieuse désespérée, celle de mettre le feu à la maison ne lui vient point. Je ne l'ai point eue, ni d'autres non plus, quoique ce soit la chose la plus facile à exécuter : il ne s'agit, un jour de grand vent, que de porter un flambeau dans un grenier, dans un bûcher, dans un corridor. Il n'y a point de couvents de brûlés; et cependant dans ces événements les portes s'ouvrent, et sauve qui peut. Ne serait-ce pas qu'on craint le péril pour soi et pour celles qu'on aime, et qu'on dédaigne un secours qui nous est commun avec celles qu'on hait? Cette dernière idée est bien subtile pour être vraie.

A force de s'occuper d'une chose, on en sent la justice, et même la possibilité; on est bien fort quand on en est là. Ce fut pour moi l'affaire d'une quinzaine; mon esprit va vite. De quoi s'agissait-il? De dresser un mémoire et de le donner à consulter; l'un et l'autre n'étaient pas sans danger. Depuis qu'il s'était fait une révolution dans ma tête, on m'observait avec plus d'attention que jamais; on me suivait de l'œil; je ne faisais pas un pas qui ne fût éclairé; je ne disais pas un mot qu'on ne le pesât. On se rapprocha de moi, on chercha à me sonder; on m'interrogeait, on affectait de la commisération et de l'amitié; on revenait sur ma vie passée; on m'accusait faiblement, on m'excusait; on espérait une meilleure conduite, on me flattait d'un avenir plus doux; cependant on entrait à tout moment dans ma cellule, le jour, la nuit, sous des prétextes; brusquement, sourdement, on entr'ouvrait mes rideaux, et l'on se retirait. J'avais pris l'habitude de coucher habillée; j'en avais pris une autre, c'était celle d'écrire ma confession. Ces jours-là, qui sont marqués, j'allais demander de l'encre et du papier à la supérieure, qui ne m'en refusait pas. J'attendis donc le jour de la confession, et en l'attendant je rédigeais dans ma tête ce que j'avais à proposer; c'était en abrégé tout ce que je viens de vous écrire; seulement je m'expliquais sous des noms empruntés. Mais je fis trois étourderies : la première, de dire à la supérieure que j'aurais beaucoup de choses à écrire, et de lui demander, sous ce prétexte, plus de papier qu'on n'en accorde; la seconde, de

m'occuper de mon mémoire, et de laisser là ma confession; et la troisième, n'ayant point fait de confession et n'étant point préparée à cet acte de religion, de ne demeurer au confessionnal qu'un instant. Tout cela fut remarqué; et l'on en conclut que le papier que j'avais demandé avait été employé autrement que je ne l'avais dit. Mais s'il n'avait pas servi à ma confession, comme il était évident, quel usage en avais-je fait?

Sans savoir qu'on prendrait ces inquiétudes, je sentis qu'il ne fallait pas qu'on trouvât chez moi un écrit de cette importance. D'abord je pensai à le coudre dans mon traversin ou dans mes matelas, puis à le cacher dans mes vêtements, à l'enfouir dans le jardin, à le jeter au feu. Vous ne sauriez croire combien je fus pressée de l'écrire, et combien j'en fus embarrassée quand il fut écrit. D'abord je le cachetai, ensuite je le serrai dans mon sein, et j'allai à l'office qui sonnait. J'étais dans une inquiétude qui se décelait à mes mouvements. J'étais assise à côté d'une jeune religieuse qui m'aimait; quelquefois je l'avais vue me regarder en pitié et verser des larmes : elle ne me parlait point, mais certainement elle souffrait. Au risque de tout ce qui pourrait en arriver, je résolus de lui confier mon papier; dans un moment d'oraison où toutes les religieuses se mettent à genoux, s'inclinent, et sont comme plongées dans leurs stalles, je tirai doucement le papier de mon sein, et je le lui tendis derrière moi; elle le prit, et le serra dans le sien. Ce service fut le plus important de ceux qu'elle m'avait rendus; mais j'en avais reçu beaucoup d'autres : elle s'était occupée pendant des mois entiers à lever, sans se compromettre, tous les petits obstacles qu'on apportait à mes devoirs pour avoir droit de me châtier; elle venait frapper à ma porte quand il était heure de sortir; elle arrangeait ce qu'on dérangeait; elle allait sonner ou répondre quand il le fallait; elle se trouvait partout où je devais être. J'ignorais tout cela.

Je fis bien de prendre ce parti. Lorsque nous sortîmes du chœur, la supérieure me dit : « Sœur Suzanne, suivez-moi... » Je la suivis, puis s'arrêtant dans le corridor à une autre porte, « voilà, me dit-elle, votre cellule; c'est la sœur Saint-Jérôme qui occupera la vôtre... » J'entrai, et elle avec moi. Nous étions toutes deux assises sans parler, lorsqu'une religieuse parut avec des habits qu'elle posa sur une chaise; et la supérieure me dit :

« Sœur Suzanne, déshabillez-vous, et prenez ce vêtement... » J'obéis en sa présence; cependant elle était attentive à tous mes mouvements. La sœur qui avait apporté mes habits, était à la porte; elle rentra, emporta ceux que j'avais quittés, sortit; et la supérieure la suivit. On ne me dit point la raison de ces procédés; et je ne la demandai point. Cependant on avait cherché partout dans ma cellule; on avait décousu l'oreiller et les matelas; on avait déplacé tout ce qui pouvait l'être ou l'avoir été; on marcha sur mes traces; on alla au confessionnal, à l'église, dans le jardin, au puits, vers le banc de pierre; je vis une partie de ces recherches; je soupçonnai le reste. On ne trouva rien; mais on n'en resta pas moins convaincu qu'il y avait quelque chose. On continua de m'épier pendant plusieurs jours : on allait où j'étais allée; on regardait partout, mais inutilement. Enfin la supérieure crut qu'il n'était possible de savoir la vérité que par moi. Elle entra un jour dans ma cellule, et me dit :

« Sœur Suzanne, vous avez des défauts; mais vous n'avez pas celui de mentir; dites-moi donc la vérité : qu'avez-vous fait de tout le papier que je vous ai donné?

— Madame, je vous l'ai dit.

— Cela ne se peut, car vous m'en avez demandé beaucoup, et vous n'avez été qu'un moment au confessionnal.

— Il est vrai.

— Qu'en avez-vous donc fait?

— Ce que je vous ai dit.

— Eh bien! jurez-moi, par la sainte obéissance que vous avez vouée à Dieu, que cela est; et malgré les apparences, je vous croirai.

— Madame, il ne vous est pas permis d'exiger un serment pour une chose si légère; et il ne m'est pas permis de le faire. Je ne saurais jurer.

— Vous me trompez, sœur Suzanne, et vous ne savez pas à quoi vous vous exposez. Qu'avez-vous fait du papier que je vous ai donné?

— Je vous l'ai dit.

— Où est-il?

— Je ne l'ai plus.

— Qu'en avez-vous fait?

— Ce que l'on fait de ces sortes d'écrits, qui sont inutiles après qu'on s'en est servi.

— Jurez-moi, par la sainte obéissance, qu'il a été tout employé à écrire votre confession, et que vous ne l'avez plus.

— Madame, je vous le répète, cette seconde chose n'étant pas plus importante que la première, je ne saurais jurer.

— Jurez, me dit-elle, ou...

— Je ne jurerai point.

— Vous ne jurerez point?

— Non, madame.

— Vous êtes donc coupable?

— Et de quoi puis-je être coupable?

— De tout; il n'y a rien dont vous ne soyez capable. Vous avez affecté de louer celle qui m'avait précédée, pour me rabaisser; de mépriser les usages qu'elle avait proscrits, les lois qu'elle avait abolies et que j'ai cru devoir rétablir; de soulever toute la communauté; d'enfreindre les règles; de diviser les esprits; de manquer à tous vos devoirs; de me forcer à vous punir et à punir celles que vous avez séduites, la chose qui me coûte le plus. J'aurais pu sévir contre vous par les voies les plus dures; je vous ai ménagée : j'ai cru que vous reconnaîtriez vos torts, que vous reprendriez l'esprit de votre état, et que vous reviendriez à moi; vous ne l'avez pas fait. Il se passe quelque chose dans votre esprit qui n'est pas bien; vous avez des projets; l'intérêt de la maison exige que je les connaisse, et je les connaîtrai; c'est moi qui vous en réponds. Sœur Suzanne, dites-moi la vérité.

— Je vous l'ai dite.

— Je vais sortir; craignez mon retour... je m'assieds; je vous donne encore un moment pour vous déterminer... Vos papiers, s'ils existent...

— Je ne les ai plus.

— Ou le serment qu'ils ne contenaient que votre confession.

— Je ne saurais le faire... »

Elle demeura un moment en silence, puis elle sortit et rentra avec quatre de ses favorites; elles avaient l'air égaré et furieux. Je me jetai à leurs pieds, j'implorai leur miséricorde. Elles criaient toutes ensemble : « Point de miséricorde, ma-

dame; ne vous laissez pas toucher : qu'elle donne ses papiers, ou qu'elle aille en paix[1]... » J'embrassais les genoux tantôt de l'une, tantôt de l'autre; je leur disais, en les nommant par leurs noms : « Sœur Sainte-Agnès, sœur Sainte-Julie, que vous ai-je fait? Pourquoi irritez-vous ma supérieure contre moi? Est-ce ainsi que j'en ai usé? Combien de fois n'ai-je pas supplié pour vous? vous ne vous en souvenez plus. Vous étiez en faute, et je ne le suis pas. »

La supérieure, immobile, me regardait et me disait : « Donne tes papiers, malheureuse, ou révèle ce qu'ils contenaient.

— Madame, lui disaient-elles, ne les lui demandez plus, vous êtes trop bonne ; vous ne la connaissez pas ; c'est une âme indocile, dont on ne peut venir à bout que par des moyens extrêmes : c'est elle qui vous y porte ; tant pis pour elle.

— Ma chère mère, lui dis-je, je n'ai rien fait qui puisse offenser ni Dieu, ni les hommes, je vous le jure.

— Ce n'est pas là le serment que je veux.

— Elle aura écrit contre nous, contre vous, quelque mémoire au grand vicaire, à l'archevêque; Dieu sait comme elle aura peint l'intérieur de la maison ; on croit aisément le mal. Madame, il faut disposer de cette créature, si vous ne voulez pas qu'elle dispose de nous. »

La supérieure ajouta : « Sœur Suzanne, voyez... »

Je me levai brusquement, et je lui dis : « Madame, j'ai tout vu ; je sens que je me perds ; mais un moment plus tôt ou plus tard ne vaut pas la peine d'y penser. Faites de moi ce qu'il vous plaira; écoutez leur fureur, consommez votre injustice... »

Et à l'instant je leur tendis les bras. Ses compagnes s'en saisirent. On m'arracha mon voile ; on me dépouilla sans pudeur. On trouva sur mon sein un petit portrait de mon ancienne supérieure; on s'en saisit : je suppliai qu'on me permît de le baiser encore une fois; on me refusa. On me jeta une chemise, on m'ôta mes bas, on me couvrit d'un sac, et l'on me conduisit, la tête et les pieds nus, à travers les corridors. Je criais, j'appelais à mon secours; mais on avait sonné la cloche pour avertir que personne ne parût. J'invoquais le ciel, j'étais à terre, et l'on me traînait. Quand j'arrivai au bas des escaliers,

1. Au cachot qu'on nommait *in pace*.

j'avais les pieds ensanglantés et les jambes meurtries; j'étais dans un état à toucher des âmes de bronze. Cependant l'on ouvrit avec de grosses clefs la porte d'un petit lieu souterrain, obscur, où l'on me jeta sur une natte que l'humidité avait à demi pourrie. Là, je trouvai un morceau de pain noir et une cruche d'eau avec quelques vaisseaux nécessaires et grossiers. La natte roulée par un bout formait un oreiller; il y avait, sur un bloc de pierre, une tête de mort, avec un crucifix de bois. Mon premier mouvement fut de me détruire; je portai mes mains à ma gorge; je déchirai mon vêtement avec mes dents; je poussai des cris affreux; je hurlais comme une bête féroce; je me frappai la tête contre les murs; je me mis toute en sang; je cherchai à me détruire jusqu'à ce que les forces me manquassent, ce qui ne tarda pas. C'est là que j'ai passé trois jours; je m'y croyais pour toute ma vie. Tous les matins une de mes exécutrices venait, et me disait :

« Obéissez à notre supérieure, et vous sortirez d'ici.

— Je n'ai rien fait, je ne sais ce qu'on me demande. Ah! sœur Saint-Clément, il est un Dieu... »

Le troisième jour, sur les neuf heures du soir, on ouvrit la porte; c'étaient les mêmes religieuses qui m'avaient conduite. Après l'éloge des bontés de notre supérieure, elles m'annoncèrent qu'elle me faisait grâce, et qu'on allait me mettre en liberté.

« C'est trop tard, leur dis-je, laissez-moi ici, je veux y mourir. »

Cependant elles m'avaient relevée, et elles m'entraînaient; on me reconduisit dans ma cellule, où je trouvai la supérieure.

« J'ai consulté Dieu sur votre sort; il a touché mon cœur : il veut que j'aie pitié de vous : et je lui obéis. Mettez-vous à genoux, et demandez-lui pardon. »

Je me mis à genoux, et je dis :

« Mon Dieu, je vous demande pardon des fautes que j'ai faites, comme vous le demandâtes sur la croix pour moi.

— Quel orgueil! s'écrièrent-elles; elle se compare à Jésus-Christ, et elle nous compare aux Juifs qui l'ont crucifié.

— Ne me considérez pas, leur dis-je, mais considérez-vous, et jugez.

— Ce n'est pas tout, me dit la supérieure, jurez-moi, par la sainte obéissance, que vous ne parlerez jamais de ce qui s'est passé.

— Ce que vous avez fait est donc bien mal, puisque vous exigez de moi par serment que j'en garderai le silence. Personne n'en saura jamais rien que votre conscience, je vous le jure.

— Vous le jurez ?

— Oui, je vous le jure. »

Cela fait, elles me dépouillèrent des vêtements qu'elles m'avaient donnés, et me laissèrent me rhabiller des miens.

J'avais pris de l'humidité ; j'étais dans une circonstance critique ; j'avais tout le corps meurtri ; depuis plusieurs jours je n'avais pris que quelques gouttes d'eau avec un peu de pain. Je crus que cette persécution serait la dernière que j'aurais à souffrir. C'est par l'effet momentané de ces secousses violentes qui montrent combien la nature a de force dans les jeunes personnes, que je revins en très-peu de temps ; et je trouvai, quand je reparus, toute la communauté persuadée que j'avais été malade. Je repris les exercices de la maison et ma place à l'église. Je n'avais pas oublié mon papier, ni la jeune sœur à qui je l'avais confié ; j'étais sûre qu'elle n'avait point abusé de ce dépôt, mais qu'elle ne l'avait pas gardé sans inquiétude. Quelques jours après ma sortie de prison, au chœur, au moment même où je le lui avais donné, c'est-à-dire lorsque nous nous mettons à genoux et qu'inclinées les unes vers les autres nous disparaissons dans nos stalles, je me sentis tirer doucement par ma robe ; je tendis la main, et l'on me donna un billet qui ne contenait que ces mots : « Combien vous m'avez inquiétée ! Et ce cruel papier, que faut-il que j'en fasse ?... » Après avoir lu celui-ci, je le roulai dans mes mains, et je l'avalai. Tout cela se passait au commencement du carême. Le temps approchait où la curiosité d'entendre appelle à Longchamp la bonne et la mauvaise compagnie de Paris. J'avais la voix très-belle ; j'en avais peu perdu. C'est dans les maisons religieuses qu'on est attentif aux plus petits intérêts ; on eut quelques ménagements pour moi ; je jouis d'un peu plus de liberté ; les sœurs que j'instruisais au chant purent approcher de moi sans conséquence ; celle à qui j'avais confié mon mémoire

en était une. Dans les heures de récréation que nous passions au jardin, je la prenais à l'écart, je la faisais chanter; et pendant qu'elle chantait, voici ce que je lui dis :

« Vous connaissez beaucoup de monde, moi je ne connais personne. Je ne voudrais pas que vous vous compromissiez; j'aimerais mieux mourir ici que de vous exposer au soupçon de m'avoir servie; mon amie, vous seriez perdue, je le sais, cela ne me sauverait pas; et quand votre perte me sauverait, je ne voudrais point de mon salut à ce prix.

— Laissons cela, me dit-elle; de quoi s'agit-il?

— Il s'agit de faire passer sûrement cette consultation à quelque habile avocat, sans qu'il sache de quelle maison elle vient, et d'en obtenir une réponse que vous me rendrez à l'église ou ailleurs.

— A propos, me dit-elle, qu'avez-vous fait de mon billet?

— Soyez tranquille, je l'ai avalé.

— Soyez tranquille vous-même, je penserai à votre affaire. »

Vous remarquerez, monsieur, que je chantais tandis qu'elle me parlait, qu'elle chantait tandis que je lui répondais, et que notre conversation était entrecoupée de traits de chant. Cette jeune personne, monsieur, est encore dans la maison; son bonheur est entre vos mains; si l'on venait à découvrir ce qu'elle a fait pour moi, il n'y a sorte de tourments auxquels elle ne fût exposée. Je ne voudrais pas lui avoir ouvert la porte d'un cachot; j'aimerais mieux y rentrer. Brûlez donc ces lettres, monsieur; si vous en séparez l'intérêt que vous voulez bien prendre à mon sort, elles ne contiennent rien qui vaille la peine d'être conservé.

Voilà ce que je vous disais alors : mais, hélas! elle n'est plus, et je reste seule...

Elle ne tarda pas à me tenir parole, et à m'en informer à notre manière accoutumée. La semaine sainte arriva; le concours à nos ténèbres fut nombreux. Je chantai assez bien pour exciter avec tumulte ces scandaleux applaudissements que l'on donne à vos comédiens dans leurs salles de spectacle, et qui ne devraient jamais être entendus dans les temples du Seigneur, surtout pendant les jours solennels et lugubres où l'on célèbre la mémoire de son fils attaché sur la croix pour l'expiation des crimes du genre humain. Mes jeunes élèves étaient bien prépa-

rées; quelques-unes avaient de la voix; presque toutes de l'expression et du goût; et il me parut que le public les avait entendues avec plaisir, et que la communauté était satisfaite du succès de mes soins.

Vous savez, monsieur, que le jeudi l'on transporte le Saint-Sacrement de son tabernacle dans un reposoir particulier, où il reste jusqu'au vendredi matin. Cet intervalle est rempli par les adorations successives des religieuses, qui se rendent au reposoir les unes après les autres, ou deux à deux. Il y a un tableau qui indique à chacune son heure d'adoration; que je fus contente d'y lire : La sœur Sainte-Suzanne et la sœur Sainte-Ursule, depuis deux heures du matin jusqu'à trois! Je me rendis au reposoir à l'heure marquée; ma compagne y était. Nous nous plaçâmes l'une à côté de l'autre sur les marches de l'autel; nous nous prosternâmes ensemble, nous adorâmes Dieu pendant une demi-heure. Au bout de ce temps, ma jeune amie me tendit la main et me la serra en disant :

« Nous n'aurons peut-être jamais l'occasion de nous entretenir aussi longtemps et aussi librement; Dieu connaît la contrainte où nous vivons, et il nous pardonnera si nous partageons un temps que nous lui devons tout entier. Je n'ai pas lu votre mémoire; mais il n'est pas difficile de deviner ce qu'il contient; j'en aurai incessamment la réponse. Mais si cette réponse vous autorise à poursuivre la résiliation de vos vœux, ne voyez-vous pas qu'il faudra nécessairement que vous confériez avec des gens de loi?

— Il est vrai.

— Que vous aurez besoin de liberté?

— Il est vrai.

— Et que si vous faites bien, vous profiterez des dispositions présentes pour vous en procurer?

— J'y ai pensé.

— Vous le ferez donc?

— Je verrai.

— Autre chose : si votre affaire s'entame, vous demeurerez ici abandonnée à toute la fureur de la communauté. Avez-vous prévu les persécutions qui vous attendent?

— Elles ne seront pas plus grandes que celles que j'ai souffertes.

— Je n'en sais rien.

— Pardonnez-moi. D'abord on n'osera disposer de ma liberté.

— Et pourquoi cela?

— Parce qu'alors je serai sous la protection des lois : il faudra me représenter; je serai, pour ainsi dire, entre le monde et le cloître; j'aurai la bouche ouverte, la liberté de me plaindre; je vous attesterai toutes; on n'osera avoir des torts dont je pourrais me plaindre; on n'aura garde de rendre une affaire mauvaise. Je ne demanderais pas mieux qu'on en usât mal avec moi; mais on ne le fera pas : soyez sûre qu'on prendra une conduite tout opposée. On me sollicitera, on me représentera le tort que je vais me faire à moi-même et à la maison; et comptez qu'on n'en viendra aux menaces que quand on aura vu que la douceur et la séduction ne pourront rien, et qu'on s'interdira les voies de force.

— Mais il est incroyable que vous ayez tant d'aversion pour un état dont vous remplissez si facilement et si scrupuleusement les devoirs.

— Je la sens cette aversion; je l'apportai en naissant, et elle ne me quittera pas. Je finirais par être une mauvaise religieuse; il faut prévenir ce moment.

— Mais si par malheur vous succombez?

— Si je succombe, je demanderai à changer de maison, ou je mourrai dans celle-ci.

— On souffre longtemps avant que de mourir. Ah! mon amie, votre démarche me fait frémir : je tremble que vos vœux ne soient résiliés, et qu'ils ne le soient pas. S'ils le sont, que deviendrez-vous? Que ferez-vous dans le monde? Vous avez de la figure, de l'esprit et des talents; mais on dit que cela ne mène à rien avec la vertu; et je sais que vous ne vous départirez pas de cette dernière qualité.

— Vous me rendez justice, mais vous ne la rendez pas à la vertu; c'est sur elle seule que je compte; plus elle est rare parmi les hommes, plus elle y doit être considérée.

— On la loue, mais on ne fait rien pour elle.

— C'est elle qui m'encourage et qui me soutient dans mon projet. Quoi qu'on m'objecte, on respectera mes mœurs; on ne dira pas, du moins, comme de la plupart des autres, que je sois

entraînée hors de mon état par une passion déréglée : je ne vois personne, je ne connais personne. Je demande à être libre, parce que le sacrifice de ma liberté n'a pas été volontaire. Avez-vous lu mon mémoire?

— Non; j'ai ouvert le paquet que vous m'avez donné, parce qu'il était sans adresse, et que j'ai dû penser qu'il était pour moi; mais les premières lignes m'ont détrompée, et je n'ai pas été plus loin. Que vous fûtes bien inspirée de me l'avoir remis! un moment plus tard, on l'aurait trouvé sur vous... Mais l'heure qui finit notre station approche, prosternons-nous; que celles qui vont nous succéder nous trouvent dans la situation où nous devons être. Demandez à Dieu qu'il vous éclaire et qu'il vous conduise; je vais unir ma prière et mes soupirs aux vôtres. »

J'avais l'âme un peu soulagée. Ma compagne priait droite; moi, je me prosternai; mon front était appuyé contre la dernière marche de l'autel, et mes bras étaient étendus sur les marches supérieures. Je ne crois pas m'être jamais adressée à Dieu avec plus de consolation et de ferveur; le cœur me palpitait avec violence; j'oubliai en un instant tout ce qui m'environnait. Je ne sais combien je restai dans cette position, ni combien j'y serais encore restée; mais je fus un spectacle bien touchant, il le faut croire, pour ma compagne et pour les deux religieuses qui survinrent. Quand je me relevai, je crus être seule; je me trompais; elles étaient toutes les trois placées derrière moi et fondant en larmes : elles n'avaient osé m'interrompre; elles attendaient que je sortisse de moi-même de l'état de transport et d'effusion où elles me voyaient. Quand je me retournai de leur côté, mon visage avait sans doute un caractère bien imposant, si j'en juge par l'effet qu'il produisit sur elles et par ce qu'elles ajoutèrent, que je ressemblais alors à notre ancienne supérieure, lorsqu'elle nous consolait, et que ma vue leur avait causé le même tressaillement. Si j'avais eu quelque penchant à l'hypocrisie ou au fanatisme, et que j'eusse voulu jouer un rôle dans la maison, je ne doute point qu'il ne m'eût réussi. Mon âme s'allume facilement, s'exalte, se touche; et cette bonne supérieure m'a dit cent fois en m'embrassant que personne n'aurait aimé Dieu comme moi; que j'avais un cœur de chair et les autres un cœur de pierre. Il est sûr que j'éprouvais une facilité extrême à partager son extase; et que, dans les prières qu'elle faisait à

haute voix, quelquefois il m'arrivait de prendre la parole, de suivre le fil de ses idées et de rencontrer, comme d'inspiration, une partie de ce qu'elle aurait dit elle-même. Les autres l'écoutaient en silence ou la suivaient, moi je l'interrompais, ou je la devançais, ou je parlais avec elle. Je conservais très-longtemps l'impression que j'avais prise ; et il fallait apparemment que je lui en restituasse quelque chose ; car si l'on discernait dans les autres qu'elles avaient conversé avec elle, on discernait en elle qu'elle avait conversé avec moi. Mais qu'est-ce que cela signifie, quand la vocation n'y est pas ?... Notre station finie, nous cédâmes la place à celles qui nous succédaient ; nous nous embrassâmes bien tendrement, ma jeune compagne et moi, avant que de nous séparer.

La scène du reposoir fit bruit dans la maison ; ajoutez à cela le succès de nos ténèbres du vendredi saint : je chantai, je touchai de l'orgue, je fus applaudie. O têtes folles de religieuses ! je n'eus presque rien à faire pour me réconcilier avec toute la communauté ; on vint au-devant de moi, la supérieure la première. Quelques personnes du monde cherchèrent à me connaître ; cela cadrait trop bien avec mon projet pour m'y refuser. Je vis M. le premier président, madame de Soubise, et une foule d'honnêtes gens, des moines, des prêtres, des militaires, des magistrats, des femmes pieuses, des femmes du monde ; et parmi tout cela cette sorte d'étourdis que vous appelez des *talons rouges*, et que j'eus bientôt congédiés. Je ne cultivai de connaissances que celles qu'on ne pouvait m'objecter ; j'abandonnai le reste à celles de nos religieuses qui n'étaient pas si difficiles.

J'oubliais de vous dire que la première marque de bonté qu'on me donna, ce fut de me rétablir dans ma cellule. J'eus le courage de redemander le petit portrait de notre ancienne supérieure ; et l'on n'eut pas celui de me le refuser ; il a repris sa place sur mon cœur, il y demeurera tant que je vivrai. Tous les matins, mon premier mouvement est d'élever mon âme à Dieu, le second est de le baiser ; lorsque je veux prier et que je me sens l'âme froide, je le détache de mon cou, je le place devant moi, je le regarde, et il m'inspire. C'est bien dommage que nous n'ayons pas connu les saints personnages, dont les simulacres sont exposés à notre vénération ; ils feraient bien

une autre impression sur nous; ils ne nous laisseraient pas à leurs pieds ou devant eux aussi froids que nous y demeurons.

J'eus la réponse à mon mémoire ; elle était d'un M. Manouri[1], ni favorable ni défavorable. Avant que de prononcer sur cette affaire, on demandait un grand nombre d'éclaircissements auxquels il était difficile de satisfaire sans se voir ; je me nommai donc ; et j'invitai M. Manouri à se rendre à Longchamp. Ces messieurs se déplacent difficilement ; cependant il vint. Nous nous entretînmes très-longtemps ; nous convînmes d'une correspondance par laquelle il me ferait parvenir sûrement ses demandes, et je lui enverrais mes réponses. J'employai de mon côté tout le temps qu'il donnait à mon affaire, à disposer les esprits, à intéresser à mon sort et à me faire des protections. Je me nommai, je révélai ma conduite dans la première maison que j'avais habitée, ce que j'avais souffert dans la maison domestique, les peines qu'on m'avait faites en couvent, ma réclamation à Sainte-Marie, mon séjour à Longchamp, ma prise d'habit, ma profession, la cruauté avec laquelle j'avais été traitée depuis que j'avais consommé mes vœux. On me plaignit, on m'offrit du secours ; je retins la bonne volonté qu'on me témoignait pour le temps où je pourrais en avoir besoin, sans m'expliquer davantage. Rien ne transpirait dans la maison ; j'avais obtenu de Rome la permission de réclamer contre mes vœux ; incessamment l'action allait être intentée, qu'on était là-dessus dans une sécurité profonde. Je vous laisse donc à penser quelle fut la surprise de ma supérieure, lorsqu'on lui signifia, au nom de sœur Marie-Suzanne Simonin, une protestation contre ses vœux, avec la demande de quitter l'habit de religion, et de sortir du cloître pour disposer d'elle comme elle le jugerait à propos.

J'avais bien prévu que je trouverais plusieurs sortes d'opposition ; celle des lois, celles de la maison religieuse, et celles de mes beaux-frères et sœurs alarmés : ils avaient eu tout le bien de la famille ; et libre, j'aurais eu des reprises considérables à faire sur eux. J'écrivis à mes sœurs ; je les suppliai de n'apporter aucune opposition à ma sortie ; j'en appelai à leur conscience sur le peu de liberté de mes vœux ; je leur offris un

1. Avocat célèbre de l'époque.

désistement par acte authentique de toutes mes prétentions à la succession de mon père et de ma mère; je n'épargnai rien pour leur persuader que ce n'était ici une démarche ni d'intérêt, ni de passion. Je ne m'en imposai point sur leurs sentiments; cet acte que je leur proposais, fait tandis que j'étais encore engagée en religion, devenait invalide; et il était trop incertain pour elles que je le ratifiasse quand je serais libre : et puis leur convenait-il d'accepter mes propositions? Laisseront-elles une sœur sans asile et sans fortune? Jouiront-elles de son bien? Que dira-t-on dans le monde? Si elle vient nous demander du pain, la refuserons-nous? S'il lui prend fantaisie de se marier, qui sait la sorte d'homme qu'elle épousera? Et si elle a des enfants?... Il faut contrarier de toute notre force cette dangereuse tentative... Voilà ce qu'elles se dirent et ce qu'elles firent.

A peine la supérieure eut-elle reçu l'acte juridique de ma demande, qu'elle accourut dans ma cellule.

« Comment, sœur Sainte-Suzanne, me dit-elle, vous voulez nous quitter?

— Oui, madame.

— Et vous allez appeler de vos vœux?

— Oui, madame.

— Ne les avez-vous pas faits librement?

— Non, madame.

— Et qui est-ce qui vous a contrainte?

— Tout.

— Monsieur votre père?

— Mon père.

— Madame votre mère?

— Elle-même.

— Et pourquoi ne pas réclamer au pied des autels?

— J'étais si peu à moi, que je ne me rappelle pas même d'y avoir assisté.

— Pouvez-vous parler ainsi?

— Je dis la vérité.

— Quoi! vous n'avez pas entendu le prêtre vous demander : Sœur Sainte-Suzanne Simonin, promettez-vous à Dieu obéissance, chasteté et pauvreté?

— Je n'en ai pas mémoire.

— Vous n'avez pas répondu qu'oui?

— Je n'en ai pas mémoire.

— Et vous imaginez que les hommes vous en croiront?

— Ils m'en croiront ou non ; mais le fait n'en sera pas moins vrai.

— Chère enfant, si de pareils prétextes étaient écoutés, voyez quels abus il s'ensuivrait! Vous avez fait une démarche inconsidérée ; vous vous êtes laissé entraîner par un sentiment de vengeance ; vous avez à cœur les châtiments que vous m'avez obligée de vous infliger ; vous avez cru qu'ils suffisaient pour rompre vos vœux ; vous vous êtes trompée, cela ne se peut ni devant les hommes, ni devant Dieu. Songez que le parjure est le plus grand de tous les crimes ; que vous l'avez déjà commis dans votre cœur ; et que vous allez le consommer.

— Je ne serai point parjure, je n'ai rien juré.

— Si l'on a eu quelques torts avec vous, n'ont-ils pas été réparés?

— Ce ne sont point ces torts qui m'ont déterminée.

-- Qu'est-ce donc?

— Le défaut de vocation, le défaut de liberté dans mes vœux.

— Si vous n'étiez point appelée; si vous étiez contrainte, que ne le disiez-vous quand il en était temps?

— Et à quoi cela m'aurait-il servi?

— Que ne montriez-vous la même fermeté que vous eûtes à Sainte-Marie?

— Est-ce que la fermeté dépend de nous? Je fus ferme la première fois ; la seconde, j'étais imbécile.

— Que n'appeliez-vous un homme de loi? Que ne protestiez-vous? Vous avez eu les vingt-quatre heures pour constater votre regret.

— Savais-je rien de ces formalités? Quand je les aurais sues, étais-je en état d'en user? Quand j'aurais été en état d'en user, l'aurais-je pu? Quoi! madame, ne vous êtes-vous pas aperçue vous-même de mon aliénation? Si je vous prends à témoin, jurerez-vous que j'étais saine d'esprit?

— Je le jurerai!

— Eh bien! madame, c'est vous, et non pas moi, qui serez parjure.

— Mon enfant, vous allez faire un éclat inutile. Revenez à

vous, je vous en conjure par votre propre intérêt, par celui de la maison; ces sortes d'affaires ne se suivent point sans des discussions scandaleuses.

— Ce ne sera pas ma faute.

— Les gens du monde sont méchants; on fera les suppositions les plus défavorables à votre esprit, à votre cœur, à vos mœurs; on croira...

— Tout ce qu'on voudra.

— Mais parlez-moi à cœur ouvert; si vous avez quelque mécontentement secret, quel qu'il soit, il y a du remède.

— J'étais, je suis et je serai toute ma vie mécontente de mon état.

— L'esprit séducteur qui nous environne sans cesse, et qui cherche à nous perdre, aurait-il profité de la liberté trop grande qu'on vous a accordée depuis peu, pour vous inspirer quelque penchant funeste?

— Non, madame : vous savez que je ne fais pas un serment sans peine : j'atteste Dieu que mon cœur est innocent, et qu'il n'y eut jamais aucun sentiment honteux.

— Cela ne se conçoit pas.

— Rien cependant, madame, n'est plus facile à concevoir. Chacun a son caractère, et j'ai le mien; vous aimez la vie monastique, et je la hais; vous avez reçu de Dieu les grâces de votre état, et elles me manquent toutes; vous vous seriez perdue dans le monde; et vous assurez ici votre salut; je me perdrais ici, et j'espère me sauver dans le monde; je suis et je serai une mauvaise religieuse.

— Et pourquoi? Personne ne remplit mieux ses devoirs que vous.

— Mais c'est avec peine et à contre-cœur.

— Vous en méritez davantage.

— Personne ne peut savoir mieux que moi ce que je mérite; et je suis forcée de m'avouer qu'en me soumettant à tout, je ne mérite rien. Je suis lasse d'être une hypocrite; en faisant ce qui sauve les autres, je me déteste et je me damne. En un mot, madame, je ne connais de véritables religieuses que celles qui sont retenues ici par leur goût pour la retraite, et qui y resteraient quand elles n'auraient autour d'elles ni grilles, ni murailles qui les retinssent. Il s'en manque bien que je sois de ce

nombre : mon corps est ici, mais mon cœur n'y est pas ; il est au dehors : et s'il fallait opter entre la mort et la clôture perpétuelle, je ne balancerais pas à mourir. Voilà mes sentiments.

— Quoi ! vous quitterez sans remords ce voile, ces vêtements qui vous ont consacrée à Jésus-Christ ?

— Oui, madame, parce que je les ai pris sans réflexion et sans liberté... »

Je lui répondis avec bien de la modération, car ce n'était pas là ce que mon cœur me suggérait ; il me disait : « Oh ! que ne suis-je au moment où je pourrai les déchirer et les jeter loin de moi !... »

Cependant ma réponse l'atterra ; elle pâlit, elle voulut encore parler ; mais ses lèvres tremblaient ; elle ne savait pas trop ce qu'elle avait encore à me dire. Je me promenais à grands pas dans ma cellule, et elle s'écriait :

« O mon Dieu ! que diront nos sœurs ? O Jésus, jetez sur elle un regard de pitié ! Sœur Sainte-Suzanne !

— Madame.

— C'est donc un parti pris ? Vous voulez nous déshonorer, nous rendre et devenir la fable publique, vous perdre !

— Je veux sortir d'ici.

— Mais si ce n'est que la maison qui vous déplaise...

— C'est la maison, c'est mon état, c'est la religion ; je ne veux être renfermée ni ici ni ailleurs.

— Mon enfant, vous êtes possédée du démon ; c'est lui qui vous agite, qui vous fait parler, qui vous transporte ; rien n'est plus vrai : voyez dans quel état vous êtes ! »

En effet, je jetai les yeux sur moi, et je vis que ma robe était en désordre, que ma guimpe s'était tournée presque sens devant derrière, et que mon voile était tombé sur mes épaules. J'étais ennuyée des propos de cette méchante supérieure qui n'avait avec moi qu'un ton radouci et faux ; et je lui dis avec dépit :

« Non, madame, non, je ne veux plus de ce vêtement, je n'en veux plus... »

Cependant je tâchais de rajuster mon voile ; mes mains tremblaient ; et plus je m'efforçais à l'arranger, plus je le dérangeais : impatientée, je le saisis avec violence, je l'arrachai, je le jetai par terre, et je restai devant ma supérieure, le front ceint

d'un bandeau, et la tête échevelée. Cependant elle, incertaine si elle devait rester, allait et venait en disant :

« O Jésus! elle est possédée; rien n'est plus vrai, elle est possédée... »

Et l'hypocrite se signait avec la croix de son rosaire.

Je ne tardai pas à revenir à moi; je sentis l'indécence de mon état et l'imprudence de mes discours; je me composai de mon mieux; je ramassai mon voile et je le remis; puis, me tournant vers elle, je lui dis :

« Madame, je ne suis ni folle, ni possédée; je suis honteuse de mes violences, et je vous en demande pardon; mais jugez par là combien l'état de religieuse me convient peu, et combien il est juste que je cherche à m'en tirer, si je puis. »

Elle, sans m'écouter, répétait : « Que dira le monde? Que diront nos sœurs?

— Madame, lui dis-je, voulez-vous éviter un éclat; il y aurait un moyen. Je ne cours point après ma dot; je ne demande que la liberté : je ne dis point que vous m'ouvriez les portes; mais faites seulement aujourd'hui, demain, après, qu'elles soient mal gardées; et ne vous apercevez de mon évasion que le plus tard que vous pourrez...

— Malheureuse! qu'osez-vous me proposer?

— Un conseil qu'une bonne et sage supérieure devrait suivre avec toutes celles pour qui leur couvent est une prison; et le couvent en est une pour moi mille fois plus affreuse que celles qui renferment les malfaiteurs; il faut que j'en sorte ou que j'y périsse. Madame, lui dis-je en prenant un ton grave et un regard assuré, écoutez-moi : si les lois auxquelles je me suis adressée trompaient mon attente; et que, poussée par des mouvements d'un désespoir que je ne connais que trop... vous avez un puits... il y a des fenêtres dans la maison... partout on a des murs devant soi... on a un vêtement qu'on peut dépecer... des mains dont on peut user...

— Arrêtez, malheureuse! vous me faites frémir. Quoi! vous pourriez...

— Je pourrais, au défaut de tout ce qui finit brusquement les maux de la vie, repousser les aliments; on est maître de boire et de manger, ou de n'en rien faire... S'il arrivait, après ce que je viens de vous dire, que j'eusse le courage..., et vous savez que

je n'en manque pas, et qu'il en faut plus quelquefois pour vivre que pour mourir..., transportez-vous au jugement de Dieu, et dites-moi laquelle de la supérieure ou de sa religieuse lui semblerait la plus coupable?... Madame, je ne redemande ni ne redemanderai jamais rien à la maison ; épargnez-moi un forfait, épargnez-vous de longs remords : concertons ensemble...

— Y pensez-vous, sœur Sainte-Suzanne ? Que je manque au premier de mes devoirs, que je donne les mains au crime, que je partage un sacrilége !

— Le vrai sacrilége, madame, c'est moi qui le commets tous les jours en profanant par le mépris les habits sacrés que je porte. Otez-les-moi, j'en suis indigne ; faites chercher dans le village les haillons de la paysanne la plus pauvre ; et que la clôture me soit entr'ouverte.

— Et où irez-vous pour être mieux ?

— Je ne sais où j'irai ; mais on n'est mal qu'où Dieu ne nous veut point : et Dieu ne me veut point ici.

— Vous n'avez rien.

— Il est vrai ; mais l'indigence n'est pas ce que je crains le plus.

— Craignez les désordres auxquels elle entraîne.

— Le passé me répond de l'avenir ; si j'avais voulu écouter le crime, je serais libre. Mais s'il me convient de sortir de cette maison, ce sera, ou de votre consentement, ou par l'autorité des lois. Vous pouvez opter... »

Cette conversation avait duré. En me la rappelant, je rougis des choses indiscrètes et ridicules que j'avais faites et dites ; mais il était trop tard. La supérieure en était encore à ses exclamations « que dira le monde ! que diront nos sœurs ! » lorsque la cloche qui nous appelait à l'office vint nous séparer. Elle me dit en me quittant :

« Sœur Sainte-Suzanne, vous allez à l'église ; demandez à Dieu qu'il vous touche et qu'il vous rende l'esprit de votre état ; interrogez votre conscience, et croyez ce qu'elle vous dira : il est impossible qu'elle ne vous fasse des reproches. Je vous dispense du chant. »

Nous descendîmes presque ensemble. L'office s'acheva : à la fin de l'office, lorsque toutes les sœurs étaient sur le point de se séparer, elle frappa sur son bréviaire et les arrêta.

« Mes sœurs, leur dit-elle, je vous invite à vous jeter au pied des autels, et à implorer la miséricorde de Dieu sur une religieuse qu'il a abandonnée, qui a perdu le goût et l'esprit de la religion, et qui est sur le point de se porter à une action sacrilége aux yeux de Dieu, et honteuse aux yeux des hommes. »

Je ne saurais vous peindre la surprise générale ; en un clin d'œil, chacune, sans se remuer, eut parcouru le visage de ses compagnes, cherchant à démêler la coupable à son embarras. Toutes se prosternèrent et prièrent en silence. Au bout d'un espace de temps assez considérable, la prieure entonna à voix basse le *Veni, Creator*, et toutes continuèrent à voix basse le *Veni, Creator*; puis, après un second silence, la prieure frappa sur son pupitre, et l'on sortit.

Je vous laisse à penser le murmure qui s'éleva dans la communauté : « Qui est-ce? Qui n'est-ce pas? Qu'a-t-elle fait? Que veut-elle faire?... » Ces soupçons ne durèrent pas longtemps. Ma demande commençait à faire du bruit dans le monde ; je recevais des visites sans fin : les uns m'apportaient des reproches, d'autres m'apportaient des conseils ; j'étais approuvée des uns, j'étais blâmée des autres. Je n'avais qu'un moyen de me justifier aux yeux de tous, c'était de les instruire de la conduite de mes parents ; et vous concevez quel ménagement j'avais à garder sur ce point ; il n'y avait que quelques personnes, qui me restèrent sincèrement attachées, et M. Manouri, qui s'était chargé de mon affaire, à qui je pusse m'ouvrir entièrement. Lorsque j'étais effrayée des tourments dont j'étais menacée, ce cachot, où j'avais été traînée une fois, se représentait à mon imagination dans toute son horreur ; je connaissais la fureur des religieuses. Je communiquai mes craintes à M. Manouri ; et il me dit : « Il est impossible de vous éviter toutes sortes de peines : vous en aurez, vous avez dû vous y attendre ; il faut vous armer de patience, et vous soutenir par l'espoir qu'elles finiront. Pour ce cachot, je vous promets que vous n'y rentrerez jamais ; c'est mon affaire... » En effet, quelques jours après il apporta un ordre à la supérieure de me représenter toutes et quantes fois elle en serait requise.

Le lendemain, après l'office, je fus encore recommandée aux prières publiques de la communauté : l'on pria en silence, et l'on dit à voix basse la même hymne que la veille. Même cérémonie

le troisième jour, avec cette différence que l'on m'ordonna de me placer debout au milieu du chœur, et que l'on récita les prières pour les agonisants, les litanies des Saints, avec le refrain *ora pro eâ*. Le quatrième jour, ce fut une momerie qui marquait bien le caractère bizarre de la supérieure. A la fin de l'office, on me fit coucher dans une bière au milieu du chœur; on plaça des chandeliers à mes côtés, avec un bénitier; on me couvrit d'un suaire, et l'on récita l'office des morts, après lequel chaque religieuse, en sortant, me jeta de l'eau bénite, en disant : *Requiescat in pace*. Il faut entendre la langue des couvents, pour connaître l'espèce de menace contenue dans ces derniers mots. Deux religieuses relevèrent le suaire, éteignirent les cierges, et me laissèrent là, trempée jusqu'à la peau, de l'eau dont elles m'avaient malicieusement arrosée. Mes habits se séchèrent sur moi; je n'avais pas de quoi me rechanger. Cette mortification fut suivie d'une autre. La communauté s'assembla; on me regarda comme une réprouvée, ma démarche fut traitée d'apostasie; et l'on défendit, sous peine de désobéissance, à toutes les religieuses de me parler, de me secourir, de m'approcher, et de toucher même aux choses qui m'auraient servi. Ces ordres furent exécutés à la rigueur. Nos corridors sont étroits; deux personnes ont, en quelques endroits, de la peine à passer de front : si j'allais, et qu'une religieuse vînt à moi, ou elle retournait sur ses pas, ou elle se collait contre le mur, tenant son voile et son vêtement, de crainte qu'il ne frottât contre le mien. Si l'on avait quelque chose à recevoir de moi, je le posais à terre, et on le prenait avec un linge; si l'on avait quelque chose à me donner, on me le jetait. Si l'on avait eu le malheur de me toucher, l'on se croyait souillée, et l'on allait s'en confesser et s'en faire absoudre chez la supérieure. On a dit que la flatterie était vile et basse; elle est encore bien cruelle et bien ingénieuse, lorsqu'elle se propose de plaire par les mortifications qu'elle invente. Combien de fois je me suis rappelé le mot de ma céleste supérieure de Moni : « Entre toutes ces créatures que vous voyez autour de moi, si dociles, si innocentes, si douces, eh bien! mon enfant, il n'y en a presque pas une, non, presque pas une, dont je ne pusse faire une bête féroce; étrange métamorphose pour laquelle la disposition est d'autant plus grande, qu'on est entré plus jeune dans une cellule, et que l'on connaît

moins la vie sociale : ce discours vous étonne ; Dieu vous préserve d'en éprouver la vérité. Sœur Suzanne, la bonne religieuse est celle qui apporte dans le cloître quelque grande faute à expier. »

Je fus privée de tous les emplois. A l'église, on laissait une stalle vide à chaque côté de celle que j'occupais. J'étais seule à une table au réfectoire; on ne m'y servait pas; j'étais obligée d'aller dans la cuisine demander ma portion ; la première fois, la sœur cuisinière me cria : « N'entrez pas, éloignez-vous... »

Je lui obéis.

« Que voulez-vous ?

— A manger.

— A manger! vous n'êtes pas digne de vivre... »

Quelquefois je m'en retournais, et je passais la journée sans rien prendre; quelquefois j'insistais; et l'on me mettait sur le seuil des mets qu'on aurait eu honte de présenter à des animaux; je les ramassais en pleurant, et je m'en allais. Arrivais-je quelquefois à la porte du chœur la dernière, je la trouvais fermée; je m'y mettais à genoux; et là j'attendais la fin de l'office : si c'était au jardin, je m'en retournais dans ma cellule. Cependant, mes forces s'affaiblissant par le peu de nourriture, la mauvaise qualité de celle que je prenais, et plus encore par la peine que j'avais à supporter tant de marques réitérées d'inhumanité, je sentis que, si je persistais à souffrir sans me plaindre, je ne verrais jamais la fin de mon procès. Je me déterminai donc à parler à la supérieure; j'étais à moitié morte de frayeur : j'allai cependant frapper doucement à sa porte. Elle ouvrit; à ma vue, elle recula plusieurs pas en arrière, en me criant :

« Apostate, éloignez-vous! »

Je m'éloignai.

« Encore. »

Je m'éloignai encore.

« Que voulez-vous?

— Puisque ni Dieu ni les hommes ne m'ont point condamnée à mourir, je veux, madame, que vous ordonniez qu'on me fasse vivre.

— Vivre! me dit-elle, en me répétant le propos de la sœur cuisinière, en êtes-vous digne?

— Il n'y a que Dieu qui le sache ; mais je vous préviens que si l'on me refuse la nourriture, je serai forcée d'en porter mes plaintes à ceux qui m'ont acceptée sous leur protection. Je ne suis ici qu'en dépôt, jusqu'à ce que mon sort et mon état soient décidés.

— Allez, me dit-elle, ne me souillez pas de vos regards ; j'y pourvoirai... »

Je m'en allai ; et elle ferma sa porte avec violence. Elle donna ses ordres apparemment, mais je n'en fus guère mieux soignée ; on se faisait un mérite de lui désobéir : on me jetait les mets les plus grossiers, encore les gâtait-on avec de la cendre et toutes sortes d'ordures.

Voilà la vie que j'ai menée tant que mon procès a duré. Le parloir ne me fut pas tout à fait interdit ; on ne pouvait m'ôter la liberté de conférer avec mes juges ni avec mon avocat ; encore celui-ci fut-il obligé d'employer plusieurs fois la menace pour obtenir de me voir. Alors une sœur m'accompagnait ; elle se plaignait, si je parlais bas ; elle s'impatientait, si je restais trop ; elle m'interrompait, me démentait, me contredisait, répétait à la supérieure mes discours, les altérait, les empoisonnait, m'en supposait même que je n'avais pas tenus ; que sais-je? On en vint jusqu'à me voler, me dépouiller, m'ôter mes chaises, mes couvertures et mes matelas ; on ne me donnait plus de linge blanc ; mes vêtements se déchiraient ; j'étais presque sans bas et sans souliers. J'avais peine à obtenir de l'eau ; j'ai plusieurs fois été obligée d'en aller chercher moi-même au puits, à ce puits dont je vous ai parlé. On me cassa mes vaisseaux : alors j'en étais réduite à boire l'eau que j'avais tirée, sans en pouvoir emporter. Si je passais sous des fenêtres, j'étais obligée de fuir, ou de m'exposer à recevoir les immondices des cellules. Quelques sœurs m'ont craché au visage. J'étais devenue d'une malpropreté hideuse. Comme on craignait les plaintes que je pourrais faire à nos directeurs, la confession me fut interdite.

Un jour de grande fête, c'était, je crois, le jour de l'Ascension, on embarrassa ma serrure ; je ne pus aller à la messe ; et j'aurais peut-être manqué à tous les autres offices, sans la visite de M. Manouri, à qui l'on dit d'abord que l'on ne savait pas ce que j'étais devenue, qu'on ne me voyait plus, et que je ne faisais

aucune action de christianisme. Cependant, à force de me tourmenter, j'abattis ma serrure, et je me rendis à la porte du chœur, que je trouvai fermée, comme il arrivait lorsque je ne venais pas des premières. J'étais couchée à terre, la tête et le dos appuyés contre un des murs, les bras croisés sur la poitrine, et le reste de mon corps étendu fermait le passage ; lorsque l'office finit, et que les religieuses se présentèrent pour sortir, la première s'arrêta tout court ; les autres arrivèrent à sa suite ; la supérieure se douta de ce que c'était, et dit :

« Marchez sur elle, ce n'est qu'un cadavre. »

Quelques-unes obéirent, et me foulèrent aux pieds ; d'autres furent moins inhumaines ; mais aucune n'osa me tendre la main pour me relever. Tandis que j'étais absente, on enleva de ma cellule mon prie-dieu, le portrait de notre fondatrice, les autres images pieuses, le crucifix ; et il ne me resta que celui que je portais à mon rosaire, qu'on ne me laissa pas longtemps. Je vivais donc entre quatre murailles nues, dans une chambre sans porte, sans chaise, debout, ou sur une paillasse, sans aucun des vaisseaux les plus nécessaires, forcée de sortir la nuit pour satisfaire aux besoins de la nature, et accusée le matin de troubler le repos de la maison, d'errer et de devenir folle. Comme ma cellule ne fermait plus, on entrait pendant la nuit en tumulte, on criait, on tirait mon lit, on cassait mes fenêtres, on me faisait toutes sortes de terreurs. Le bruit montait à l'étage au-dessus ; descendait l'étage au-dessous ; et celles qui n'étaient pas du complot disaient qu'il se passait dans ma chambre des choses étranges ; qu'elles avaient entendu des voix lugubres, des cris, des cliquetis de chaînes, et que je conversais avec les revenants et les mauvais esprits ; qu'il fallait que j'eusse fait un pacte ; et qu'il faudrait incessamment déserter de mon corridor.

Il y a dans les communautés des têtes faibles ; c'est même le grand nombre : celles-là croyaient ce qu'on leur disait, n'osaient passer devant ma porte, me voyaient dans leur imagination troublée avec une figure hideuse, faisaient le signe de la croix à ma rencontre, et s'enfuyaient en criant : « Satan, éloignez-vous de moi ! Mon Dieu, venez à mon secours !... » Une des plus jeunes était au fond du corridor, j'allais à elle, et il n'y avait pas moyen de m'éviter ; la frayeur la plus terrible la prit. D'abord elle se

tourna le visage contre le mur, marmottant d'une voix tremblante : « Mon Dieu! mon Dieu! Jésus! Marie!... » Cependant j'avançais; quand elle me sentit près d'elle, elle se couvre le visage de ses deux mains de peur de me voir, s'élance de mon côté, se précipite avec violence entre mes bras, et s'écrie : « A moi! à moi! miséricorde! je suis perdue! Sœur Sainte-Suzanne, ne me faites point de mal; sœur Sainte-Suzanne, ayez pitié de moi... » Et en disant ces mots, la voilà qui tombe renversée à moitié morte sur le carreau.

On accourt à ses cris, on l'emporte; et je ne saurais vous dire comment cette aventure fut travestie; on en fit l'histoire la plus criminelle : on dit que le démon de l'impureté s'était emparé de moi; on me supposa des desseins, des actions que je n'ose nommer, et des désirs bizarres auxquels on attribua le désordre évident dans lequel la jeune religieuse s'était trouvée. En vérité, je ne suis pas un homme, et je ne sais ce qu'on peut imaginer d'une femme et d'une autre femme, et moins encore d'une femme seule; cependant comme mon lit était sans rideaux, et qu'on entrait dans ma chambre à toute heure, que vous dirai-je, monsieur? Il faut qu'avec toute leur retenue extérieure, la modestie de leurs regards, la chasteté de leur expression, ces femmes aient le cœur bien corrompu : elles savent du moins qu'on commet seule des actions déshonnêtes, et moi je ne le sais pas; aussi n'ai-je jamais bien compris ce dont elles m'accusaient : et elles s'exprimaient en des termes si obscurs, que je n'ai jamais su ce qu'il y avait à leur répondre.

Je ne finirais point, si je voulais suivre ce détail de persécutions. Ah! monsieur, si vous avez des enfants, apprenez par mon sort celui que vous leur préparez, si vous souffrez qu'ils entrent en religion sans les marques de la vocation la plus forte et la plus décidée. Qu'on est injuste dans le monde! On permet à un enfant de disposer de sa liberté à un âge où il ne lui est pas permis de disposer d'un écu. Tuez plutôt votre fille que de l'emprisonner dans un cloître malgré elle; oui, tuez-la. Combien j'ai désiré de fois d'avoir été étouffée par ma mère en naissant! elle eût été moins cruelle. Croiriez-vous bien qu'on m'ôta mon bréviaire, et qu'on me défendit de prier Dieu? Vous pensez bien que je n'obéis pas. Hélas! c'était mon unique consolation; j'élevais mes mains vers le ciel, je poussais des cris, et j'osais

espérer qu'ils étaient entendus du seul être qui voyait toute ma misère. On écoutait à ma porte; et un jour que je m'adressais à lui dans l'accablement de mon cœur, et que je l'appelais à mon aide, on me dit :

« Vous appelez Dieu en vain, il n'y a plus de Dieu pour vous; mourez désespérée, et soyez damnée... »

D'autres ajoutèrent : « *Amen* sur l'apostate! *Amen* sur elle! »

Mais voici un trait qui vous paraîtra bien plus étrange qu'aucun autre. Je ne sais si c'est méchanceté ou illusion; c'est que, quoique je ne fisse rien qui marquât un esprit dérangé, à plus forte raison un esprit obsédé de l'esprit infernal, elles délibérèrent entre elles s'il ne fallait pas m'exorciser; et il fut conclu, à la pluralité des voix, que j'avais renoncé à mon chrême et à mon baptême; que le démon résidait en moi, et qu'il m'éloignait des offices divins. Une autre ajouta qu'à certaines prières je grinçais des dents et que je frémissais dans l'église; qu'à l'élévation du Saint-Sacrement je me tordais les bras. Une autre, que je foulais le Christ aux pieds et que je ne portais plus mon rosaire (qu'on m'avait volé); que je proférais des blasphèmes que je n'ose vous répéter. Toutes, qu'il se passait en moi quelque chose qui n'était pas naturel, et qu'il fallait en donner avis au grand vicaire; ce qui fut fait.

Ce grand vicaire était un M. Hébert, homme d'âge et d'expérience, brusque, mais juste, mais éclairé. On lui fit le détail du désordre de la maison; et il est sûr qu'il était grand, et que, si j'en étais la cause, c'était une cause bien innocente. Vous vous doutez, sans doute, qu'on n'omit pas dans le mémoire qui lui fut envoyé, mes courses de nuit, mes absences du chœur, le tumulte qui se passait chez moi, ce que l'une avait vu, ce qu'une autre avait entendu, mon aversion pour les choses saintes, mes blasphèmes, les actions obscènes qu'on m'imputait; pour l'aventure de la jeune religieuse, on en fit tout ce qu'on voulut. Les accusations étaient si fortes et si multipliées, qu'avec tout son bon sens, M. Hébert ne put s'empêcher d'y donner en partie, et de croire qu'il y avait beaucoup de vrai. La chose lui parut assez importante, pour s'en instruire par lui-même; il fit annoncer sa visite, et vint en effet accompagné de deux jeunes ecclésiastiques qu'on avait attachés à sa personne, et qui le soulageaient dans ses pénibles fonctions.

Quelques jours auparavant, la nuit, j'entendis entrer doucement dans ma chambre. Je ne dis rien, j'attendis qu'on me parlât ; et l'on m'appelait d'une voix basse et tremblante :

« Sœur Sainte-Suzanne, dormez-vous?

— Non, je ne dors pas. Qui est-ce?

— C'est moi.

— Qui, vous?

— Votre amie, qui se meurt de peur, et qui s'expose à se perdre, pour vous donner un conseil, peut-être inutile. Écoutez : Il y a, demain, ou après, visite du grand vicaire : vous serez accusée ; préparez-vous à vous défendre. Adieu ; ayez du courage, et que le Seigneur soit avec vous. »

Cela dit, elle s'éloigna avec la légèreté d'une ombre.

Vous le voyez, il y a partout, même dans les maisons religieuses, quelques âmes compatissantes que rien n'endurcit.

Cependant, mon procès se suivait avec chaleur : une foule de personnes de tout état, de tout sexe, de toutes conditions, que je ne connaissais pas, s'intéressèrent à mon sort et sollicitèrent pour moi. Vous fûtes de ce nombre, et peut-être l'histoire de mon procès vous est-elle mieux connue qu'à moi ; car, sur la fin, je ne pouvais plus conférer avec M. Manouri. On lui dit que j'étais malade ; il se douta qu'on le trompait ; il trembla qu'on ne m'eût jetée dans le cachot. Il s'adressa à l'archevêché, où l'on ne daigna pas l'écouter ; on y était prévenu que j'étais folle, ou peut-être quelque chose de pis. Il se retourna du côté des juges ; il insista sur l'exécution de l'ordre signifié à la supérieure de me représenter, morte ou vive, quand elle en serait sommée. Les juges séculiers entreprirent les juges ecclésiastiques ; ceux-ci sentirent les conséquences que cet incident pouvait avoir, si on n'allait au-devant ; et ce fut là ce qui accéléra apparemment la visite du grand vicaire ; car ces messieurs, fatigués des tracasseries éternelles de couvent, ne se pressent pas communément de s'en mêler : ils savent, par expérience, que leur autorité est toujours éludée et compromise.

Je profitai de l'avis de mon amie, pour invoquer le secours de Dieu, rassurer mon âme et préparer ma défense. Je ne demandai au ciel que le bonheur d'être interrogée et entendue sans partialité ; je l'obtins, mais vous allez apprendre à quel prix. S'il

était de mon intérêt de paraître devant mon juge innocente et sage, il n'importait pas moins à ma supérieure qu'on me vît méchante, obsédée du démon, coupable et folle. Aussi, tandis que je redoublais de ferveur et de prières, on redoubla de méchancetés : on ne me donna d'aliments que ce qu'il en fallait pour m'empêcher de mourir de faim; on m'excéda de mortifications; on multiplia autour de moi les épouvantes; on m'ôta tout à fait le repos de la nuit; tout ce qui peut abattre la santé et troubler l'esprit, on le mit en œuvre; ce fut un raffinement de cruauté dont vous n'avez pas d'idée. Jugez du reste par ce trait :

Un jour que je sortais de ma cellule pour aller à l'église ou ailleurs, je vis une pincette à terre, en travers dans le corridor; je me baissai pour la ramasser, et la placer de manière que celle qui l'avait égarée la retrouvât facilement : la lumière m'empêcha de voir qu'elle était presque rouge; je la saisis; mais en la laissant retomber, elle emporta avec elle toute la peau du dedans de ma main dépouillée. On exposait, la nuit, dans les endroits où je devais passer, des obstacles ou à mes pieds, ou à la hauteur de ma tête; je me suis blessée cent fois; je ne sais comment je ne me suis pas tuée. Je n'avais pas de quoi m'éclairer, et j'étais obligée d'aller en tremblant, les mains devant moi. On semait des verres cassés sous mes pieds. J'étais bien résolue de dire tout cela, et je me tins parole à peu près. Je trouvais la porte des commodités fermée, et j'étais obligée de descendre plusieurs étages et de courir au fond du jardin quand la porte en était ouverte; quand elle ne l'était pas... Ah! monsieur, les méchantes créatures que des femmes recluses, qui sont bien sûres de seconder la haine de leur supérieure, et qui croient servir Dieu en vous désespérant! Il était temps que l'archidiacre arrivât; il était temps que mon procès finît.

Voici le moment le plus terrible de ma vie : car songez bien, monsieur, que j'ignorais absolument sous quelles couleurs on m'avait peinte aux yeux de cet ecclésiastique, et qu'il venait avec la curiosité de voir une fille possédée ou qui le contrefaisait. On crut qu'il n'y avait qu'une forte terreur qui pût me montrer dans cet état; et voici comment on s'y prit pour me la donner.

Le jour de sa visite, dès le grand matin, la supérieure entra

dans ma cellule; elle était accompagnée de trois sœurs; l'une portait un bénitier, l'autre un crucifix, une troisième des cordes. La supérieure me dit, avec une voix forte et menaçante :

« Levez-vous... Mettez-vous à genoux, et recommandez votre âme à Dieu.

— Madame, lui dis-je, avant que de vous obéir, pourrais-je vous demander ce que je vais devenir, ce que vous avez décidé de moi et ce qu'il faut que je demande à Dieu? »

Une sueur froide se répandit sur tout mon corps; je tremblais, je sentais mes genoux plier; je regardais avec effroi ses trois fatales compagnes; elles étaient debout sur une même ligne, le visage sombre, les lèvres serrées et les yeux fermés. La frayeur avait séparé chaque mot de la question que j'avais faite. Je crus, au silence qu'on gardait, que je n'avais pas été entendue; je recommençai les derniers mots de cette question, car je n'eus pas la force de la répéter tout entière; je dis donc avec une voix faible et qui s'éteignait :

« Quelle grâce faut-il que je demande à Dieu? »

On me répondit :

« Demandez-lui pardon des péchés de toute votre vie; parlez-lui comme si vous étiez au moment de paraître devant lui. »

A ces mots, je crus qu'elles avaient tenu conseil, et qu'elles avaient résolu de se défaire de moi. J'avais bien entendu dire que cela se pratiquait quelquefois dans les couvents de certains religieux, qu'ils jugeaient, qu'ils condamnaient et qu'ils suppliciaient. Je ne croyais pas qu'on eût jamais exercé cette inhumaine juridiction dans aucun couvent de femmes; mais il y avait tant d'autres choses que je n'avais pas devinées et qui s'y passaient! A cette idée de mort prochaine, je voulus crier; mais ma bouche était ouverte, et il n'en sortait aucun son; j'avançais vers la supérieure des bras suppliants, et mon corps défaillant se renversait en arrière; je tombai, mais ma chute ne fut pas dure. Dans ces moments de transe où la force abandonne, insensiblement les membres se dérobent, s'affaissent, pour ainsi dire, les uns sur les autres; et la nature, ne pouvant se soutenir, semble chercher à défaillir mollement. Je perdis la connaissance et le sentiment; j'entendis seulement bourdonner autour de moi des voix confuses et lointaines; soit qu'elles parlassent, soit que les oreilles me tintassent, je ne distinguais rien que ce tintement

qui durait. Je ne sais combien je restai dans cet état, mais j'en fus tirée par une fraîcheur subite qui me causa une convulsion légère, et qui m'arracha un profond soupir. J'étais traversée d'eau; elle coulait de mes vêtements à terre; c'était celle d'un grand bénitier qu'on m'avait répandue sur le corps. J'étais couchée sur le côté, étendue dans cette eau, la tête appuyée contre le mur, la bouche entr'ouverte et les yeux à demi morts et fermés; je cherchai à les ouvrir et à regarder; mais il me sembla que j'étais enveloppée d'un air épais, à travers lequel je n'entrevoyais que des vêtements flottants, auxquels je cherchais à m'attacher sans le pouvoir. Je faisais effort du bras sur lequel je n'étais pas soutenue; je voulais le lever, mais je le trouvais trop pesant; mon extrême faiblesse diminua peu à peu; je me soulevai; je m'appuyais le dos contre le mur; j'avais les deux mains dans l'eau, la tête penchée sur la poitrine; et je poussais une plainte inarticulée, entrecoupée et pénible. Ces femmes me regardaient d'un air qui marquait la nécessité, l'inflexibilité et qui m'ôtait le courage de les implorer. La supérieure dit :

« Qu'on la mette debout. »

On me prit sous les bras, et l'on me releva. Elle ajouta :

« Puisqu'elle ne veut pas se recommander à Dieu, tant pis pour elle; vous savez ce que vous avez à faire; achevez. »

Je crus que ces cordes qu'on avait apportées étaient destinées à m'étrangler; je les regardai, mes yeux se remplirent de larmes. Je demandai le crucifix à baiser, on me le refusa. Je demandai les cordes à baiser, on me les présenta. Je me penchai, je pris le scapulaire de la supérieure, et je le baisai; je dis :

« Mon Dieu, ayez pitié de moi! Mon Dieu, ayez pitié de moi! Chères sœurs, tâchez de ne pas me faire souffrir. »

Et je présentai mon cou.

Je ne saurais vous dire ce que je devins, ni ce qu'on me fit : il est sûr que ceux qu'on mène au supplice, et je m'y croyais, sont morts avant que d'être exécutés. Je me trouvai sur la paillasse qui me servait de lit, les bras liés derrière le dos, assise, avec un grand christ de fer sur mes genoux...

... Monsieur le marquis, je vois d'ici tout le mal que je vous cause; mais vous avez voulu savoir si je méritais un peu la compassion que j'attends de vous...

Ce fut alors que je sentis la supériorité de la religion chré-

tienne sur toutes les religions du monde; quelle profonde sagesse il y avait dans ce que l'aveugle philosophie appelle la folie de la croix. Dans l'état où j'étais, de quoi m'aurait servi l'image d'un législateur heureux et comblé de gloire? Je voyais l'innocent, le flanc percé, le front couronné d'épines, les mains et les pieds percés de clous, et expirant dans les souffrances; et je me disais : « Voilà mon Dieu, et j'ose me plaindre!... » Je m'attachai à cette idée, et je sentis la consolation renaître dans mon cœur; je connus la vanité de la vie, et je me trouvai trop heureuse de la perdre, avant que d'avoir eu le temps de multiplier mes fautes. Cependant je comptais mes années, je trouvais que j'avais à peine vingt ans, et je soupirais; j'étais trop affaiblie, trop abattue, pour que mon esprit pût s'élever au-dessus des terreurs de la mort; en pleine santé, je crois que j'aurais pu me résoudre avec plus de courage.

Cependant la supérieure et ses satellites revinrent; elles me trouvèrent plus de présence d'esprit qu'elles ne s'y attendaient et qu'elles ne m'en auraient voulu. Elles me levèrent debout; on m'attacha mon voile sur le visage; deux me prirent sous les bras; une troisième me poussait par derrière, et la supérieure m'ordonnait de marcher. J'allai sans voir où j'allais, mais croyant aller au supplice; et je disais : « Mon Dieu, ayez pitié de moi! Mon Dieu, soutenez-moi! Mon Dieu, ne m'abandonnez pas! Mon Dieu, pardonnez-moi, si je vous ai offensé! »

J'arrivai dans l'église. Le grand vicaire y avait célébré la messe. La communauté y était assemblée. J'oubliais de vous dire que, quand je fus à la porte, ces trois religieuses qui me conduisaient me serraient, me poussaient avec violence, semblaient se tourmenter autour de moi, et m'entraînaient, les unes par les bras, tandis que d'autres me retenaient par derrière, comme si j'avais résisté, et que j'eusse répugné à entrer dans l'église; cependant il n'en était rien. On me conduisit vers les marches de l'autel: j'avais peine à me tenir debout; et l'on me tirait à genoux, comme si je refusais de m'y mettre; on me tenait comme si j'avais eu le dessein de fuir. On chanta le *Veni, Creator;* on exposa le Saint-Sacrement; on donna la bénédiction. Au moment de la bénédiction, où l'on s'incline par vénération, celles qui m'avaient saisie par le bras me courbèrent comme de force, et les autres m'appuyaient les mains sur les

épaules. Je sentais ces différents mouvements; mais il m'était impossible d'en deviner la fin; enfin tout s'éclaircit.

Après la bénédiction, le grand vicaire se dépouilla de sa chasuble, se revêtit seulement de son aube et de son étole, et s'avança vers les marches de l'autel où j'étais à genoux; il était entre les deux ecclésiastiques, le dos tourné à l'autel, sur lequel le Saint-Sacrement était exposé, et le visage de mon côté. Il s'approcha de moi et me dit :

« Sœur Suzanne, levez-vous. »

Les sœurs qui me tenaient me levèrent brusquement; d'autres m'entouraient et me tenaient embrassée par le milieu du corps, comme si elles eussent craint que je m'échappasse. Il ajouta :

« Qu'on la délie. »

On ne lui obéissait pas; on feignait de voir de l'inconvénient ou même du péril à me laisser libre; mais je vous ai dit que cet homme était brusque : il répéta d'une voix ferme et dure :

« Qu'on la délie. »

On obéit.

A peine eus-je les mains libres, que je poussai une plainte douloureuse et aiguë qui le fit pâlir; et les religieuses hypocrites qui m'approchaient s'écartèrent comme effrayées.

Il se remit; les sœurs revinrent comme en tremblant; je demeurais immobile, et il me dit :

« Qu'avez-vous? »

Je ne lui répondis qu'en lui montrant mes deux bras; la corde dont on me les avait garrottés m'était entrée presque entièrement dans les chairs; et ils étaient tout violets du sang qui ne circulait plus et qui s'était extravasé; il conçut que ma plainte venait de la douleur subite du sang qui reprenait son cours. Il dit :

« Qu'on lui lève son voile. »

On l'avait cousu en différents endroits, sans que je m'en aperçusse : et l'on apporta encore bien de l'embarras et de la violence à une chose qui n'en exigeait que parce qu'on y avait pourvu; il fallait que ce prêtre me vît obsédée, possédée ou folle; cependant à force de tirer, le fil manqua en quelques endroits, le voile ou mon habit se déchirèrent en d'autres, et l'on me vit.

J'ai la figure intéressante; la profonde douleur l'avait alté-

rée, mais ne lui avait rien ôté de son caractère; j'ai un son de voix qui touche; on sent que mon expression est celle de la vérité. Ces qualités réunies firent une forte impression de pitié sur les jeunes acolytes de l'archidiacre ; pour lui, il ignorait ces sentiments; juste, mais peu sensible, il était du nombre de ceux qui sont assez malheureusement nés pour pratiquer la vertu, sans en éprouver la douceur; ils font le bien par esprit d'ordre, comme ils raisonnent. Il prit la manche de son étole, et me la posant sur la tête, il me dit :

« Sœur Suzanne, croyez-vous en Dieu père, fils et Saint-Esprit? »

Je répondis :

« J'y crois.

— Croyez-vous en notre mère sainte Église?

— J'y crois.

— Renoncez-vous à Satan et à ses œuvres? »

Au lieu de répondre, je fis un mouvement subit en avant, je poussai un grand cri, et le bout de son étole se sépara de ma tête. Il se troubla; ses compagnons pâlirent; entre les sœurs, les unes s'enfuirent, et les autres qui étaient dans leurs stalles, les quittèrent avec le plus grand tumulte. Il fit signe qu'on se rapaisât; cependant il me regardait; il s'attendait à quelque chose d'extraordinaire. Je le rassurai en lui disant :

« Monsieur, ce n'est rien; c'est une de ces religieuses qui m'a piquée vivement avec quelque chose de pointu; » et levant les yeux et les mains au ciel, j'ajoutai en versant un torrent de larmes :

« C'est qu'on m'a blessée au moment où vous me demandiez si je renonçais à Satan et à ses pompes, et je vois bien pourquoi... »

Toutes protestèrent par la bouche de la supérieure qu'on ne m'avait pas touchée.

L'archidiacre me remit le bas de son étole sur la tête; les religieuses allaient se rapprocher; mais il leur fit signe de s'éloigner, et il me redemanda si je renonçais à Satan et à ses œuvres; et je lui répondis fermement :

« J'y renonce, j'y renonce. »

Il se fit apporter un christ et me le présenta à baiser; et je le baisai sur les pieds, sur les mains et sur la plaie du côté.

Il m'ordonna de l'adorer à voix haute; je le posai à terre, et je dis à genoux :

« Mon Dieu, mon sauveur, vous qui êtes mort sur la croix pour mes péchés et pour tous ceux du genre humain, je vous adore, appliquez-moi le mérite des tourments que vous avez soufferts; faites couler sur moi une goutte du sang que vous avez répandu, et que je sois purifiée. Pardonnez-moi, mon Dieu, comme je pardonne à tous mes ennemis... »

Il me dit ensuite :

« Faites un acte de foi... » et je le fis.

« Faites un acte d'amour... » et je le fis.

« Faites un acte d'espérance... » et je le fis.

« Faites un acte de charité... » et je le fis.

Je ne me souviens point en quels termes ils étaient conçus; mais je pense qu'apparemment ils étaient pathétiques; car j'arrachai des sanglots de quelques religieuses, les deux jeunes ecclésiastiques en versèrent des larmes, et l'archidiacre étonné me demanda d'où j'avais tiré les prières que je venais de réciter.

Je lui dis :

« Du fond de mon cœur; ce sont mes pensées et mes sentiments; j'en atteste Dieu qui nous écoute partout, et qui est présent sur cet autel. Je suis chrétienne, je suis innocente; si j'ai fait quelques fautes, Dieu seul les connaît; et il n'y a que lui qui soit en droit de m'en demander compte et de les punir... »

A ces mots, il jeta un regard terrible sur la supérieure.

Le reste de cette cérémonie, où la majesté de Dieu venait d'être insultée, les choses les plus saintes profanées, et le ministre de l'Église bafoué, s'acheva; et les religieuses se retirèrent, excepté la supérieure, moi et les jeunes ecclésiastiques. L'archidiacre s'assit, et tirant le mémoire qu'on lui avait présenté contre moi, il le lut à haute voix, et m'interrogea sur les articles qu'il contenait.

« Pourquoi, me dit-il, ne vous confessez-vous point?

— C'est qu'on m'en empêche.

— Pourquoi n'approchez-vous point des sacrements?

— C'est qu'on m'en empêche.



— Pourquoi n'assistez-vous ni à la messe, ni aux offices divins?

« C'est qu'on m'en empêche. »

La supérieure voulut prendre la parole; il lui dit avec son ton :

« Madame, taisez-vous... Pourquoi sortez-vous la nuit de votre cellule?

— C'est qu'on m'a privée d'eau, de pot à l'eau et de tous les vaisseaux nécessaires aux besoins de la nature.

— Pourquoi entend-on du bruit la nuit dans votre dortoir et dans votre cellule?

— C'est qu'on s'occupe à m'ôter le repos. »

La supérieure voulut encore parler; il lui dit pour la seconde fois :

« Madame, je vous ai déjà dit de vous taire; vous répondrez quand je vous interrogerai... Qu'est-ce qu'une religieuse qu'on a arrachée de vos mains, et qu'on a trouvée renversée à terre dans le corridor?

— C'est la suite de l'horreur qu'on lui avait inspirée de moi.

— Est-elle votre amie?

— Non, monsieur.

— N'êtes-vous jamais entrée dans sa cellule?

— Jamais.

— Ne lui avez-vous jamais fait rien d'indécent, soit à elle, soit à d'autres?

— Jamais.

— Pourquoi vous a-t-on liée?

— Je l'ignore.

— Pourquoi votre cellule ne ferme-t-elle pas?

— C'est que j'en ai brisé la serrure.

— Pourquoi l'avez-vous brisée?

— Pour ouvrir la porte et assister à l'office le jour de l'Ascension.

— Vous vous êtes donc montrée à l'église ce jour-là?

— Oui, monsieur... »

La supérieure dit :

« Monsieur, cela n'est pas vrai; toute la communauté... »

Je l'interrompis.

« Assurera que la porte du chœur était fermée; qu'elles m'ont trouvée prosternée à cette porte, et que vous leur avez

ordonné de marcher sur moi, ce que quelques-unes ont fait; mais je leur pardonne et à vous, madame, de l'avoir ordonné; je ne suis pas venue pour accuser personne, mais pour me défendre.

— Pourquoi n'avez-vous ni rosaire, ni crucifix?

— C'est qu'on me les a ôtés.

— Où est votre bréviaire?

— On me l'a ôté.

— Comment priez-vous donc?

— Je fais ma prière de cœur et d'esprit, quoiqu'on m'ait défendu de prier.

— Qui est-ce qui vous a fait cette défense?

— Madame... »

La supérieure allait encore parler.

« Madame, lui dit-il, est-il vrai ou faux que vous lui ayez défendu de prier? Dites oui ou non.

— Je croyais, et j'avais raison de croire...

— Il ne s'agit pas de cela; lui avez-vous défendu de prier, oui ou non?

— Je lui ai défendu, mais... »

Elle allait continuer.

« Mais, reprit l'archidiacre, mais... Sœur Suzanne, pourquoi êtes-vous pieds nus?

— C'est qu'on ne me fournit ni bas, ni souliers.

— Pourquoi votre linge et vos vêtements sont-ils dans cet état de vétusté et de malpropreté?

— C'est qu'il y a plus de trois mois qu'on me refuse du linge, et que je suis forcée de coucher avec mes vêtements.

— Pourquoi couchez-vous avec vos vêtements?

— C'est que je n'ai ni rideaux, ni matelas, ni couvertures, ni draps, ni linge de nuit.

— Pourquoi n'en avez-vous point?

— C'est qu'on me les a ôtés.

— Êtes-vous nourrie?

— Je demande à l'être.

— Vous ne l'êtes donc pas? »

Je me tus; et il ajouta :

« Il est incroyable qu'on en ait usé avec vous si sévèrement, sans que vous ayez commis quelque faute qui l'ait mérité.

— Ma faute est de n'être point appelée à l'état religieux, et de revenir contre des vœux que je n'ai pas faits librement.

— C'est aux lois à décider cette affaire ; et de quelque manière qu'elles prononcent, il faut, en attendant, que vous remplissiez les devoirs de la vie religieuse.

— Personne, monsieur, n'y est plus exact que moi.

— Il faut que vous jouissiez du sort de toutes vos compagnes.

— C'est tout ce que je demande.

— N'avez-vous à vous plaindre de personne?

— Non, monsieur, je vous l'ai dit; je ne suis point venue pour accuser, mais pour me défendre.

— Allez.

— Monsieur, où faut-il que j'aille?

— Dans votre cellule. »

Je fis quelques pas, puis je revins, et je me prosternai aux pieds de la supérieure et de l'archidiacre.

« Eh bien, me dit-il, qu'est-ce qu'il y a? »

Je lui dis, en lui montrant ma tête meurtrie en plusieurs endroits, mes pieds ensanglantés, mes bras livides et sans chair, mon vêtement sale et déchiré :

« Vous voyez! »

Je vous entends, vous, monsieur le marquis, et la plupart de ceux qui liront ces mémoires : « Des horreurs si multipliées, si variées, si continues! Une suite d'atrocités si recherchées dans les âmes religieuses! Cela n'est pas vraisemblable, » diront-ils, dites-vous. Et j'en conviens, mais cela est vrai, et puisse le ciel que j'atteste, me juger dans toute sa rigueur et me condamner aux feux éternels, si j'ai permis à la calomnie de ternir une de mes lignes de son ombre la plus légère! Quoique j'aie longtemps éprouvé combien l'aversion d'une supérieure était un violent aiguillon à la perversité naturelle, surtout lorsque celle-ci pouvait se faire un mérite, s'applaudir et se vanter de ses forfaits, le ressentiment ne m'empêchera point d'être juste. Plus j'y réfléchis, plus je me persuade que ce qui m'arrive n'était point encore arrivé, et n'arrivera peut-être jamais. Une fois (et plût à Dieu que ce soit la première et la dernière!) il plut à la Providence, dont les voies nous sont

inconnues, de rassembler sur une seule infortunée toute la masse de cruautés réparties, dans ses impénétrables décrets, sur la multitude infinie de malheureuses qui l'avaient précédée dans un cloître, et qui devaient lui succéder. J'ai souffert, j'ai beaucoup souffert; mais le sort de mes persécutrices me paraît et m'a toujours paru plus à plaindre que le mien. J'aimerais mieux, j'aurais mieux aimé mourir que de quitter mon rôle, à la condition de prendre le leur. Mes peines finiront, je l'espère de vos bontés; la mémoire, la honte et le remords du crime leur resteront jusqu'à l'heure dernière. Elles s'accusent déjà, n'en doutez pas; elles s'accuseront toute leur vie; et la terreur descendra sous la tombe avec elles. Cependant, monsieur le marquis, ma situation présente est déplorable, la vie m'est à charge; je suis une femme, j'ai l'esprit faible comme celles de mon sexe; Dieu peut m'abandonner; je ne me sens ni la force ni le courage de supporter encore longtemps ce que j'ai supporté. Monsieur le marquis, craignez qu'un fatal moment ne revienne; quand vous useriez vos yeux à pleurer sur ma destinée; quand vous seriez déchiré de remords, je ne sortirais pas pour cela de l'abîme où je serais tombée; il se fermerait à jamais sur une désespérée.

« Allez, » me dit l'archidiacre.

Un des ecclésiastiques me donna la main pour me relever; et l'archidiacre ajouta :

« Je vous ai interrogée, je vais interroger votre supérieure; et je ne sortirai point d'ici que l'ordre n'y soit rétabli. »

Je me retirai. Je trouvai le reste de la maison en alarmes; toutes les religieuses étaient sur le seuil de leurs cellules; elles se parlaient d'un côté du corridor à l'autre; aussitôt que je parus, elles se retirèrent, et il se fit un long bruit de portes qui se fermaient les unes après les autres avec violence. Je rentrai dans ma cellule; je me mis à genoux contre le mur, et je priai Dieu d'avoir égard à la modération avec laquelle j'avais parlé à l'archidiacre, et de lui faire connaître mon innocence et la vérité.

Je priais, lorsque l'archidiacre, ses deux compagnons et la supérieure parurent dans ma cellule. Je vous ai dit que j'étais sans tapisserie, sans chaise, sans prie-dieu, sans rideaux, sans

matelas, sans couvertures, sans draps, sans aucun vaisseau, sans porte qui fermât, presque sans vitre entière à mes fenêtres. Je me levai; et l'archidiacre s'arrêtant tout court et tournant des yeux d'indignation sur la supérieure, lui dit :

« Eh bien ! madame ? »

Elle répondit :

« Je l'ignorais.

— Vous l'ignoriez ? vous mentez ! Avez-vous passé un jour sans entrer ici, et n'en descendiez-vous pas quand vous êtes venue ?... Sœur Suzanne, parlez : madame n'est-elle pas entrée ici d'aujourd'hui ? »

Je ne répondis rien ; il n'insista pas; mais les jeunes ecclésiastiques laissant tomber leurs bras, la tête baissée et les yeux comme fixés en terre, décelaient assez leur peine et leur surprise. Ils sortirent tous; et j'entendis l'archidiacre qui disait à la supérieure dans le corridor :

« Vous êtes indigne de vos fonctions; vous mériteriez d'être déposée. J'en porterai mes plaintes à monseigneur. Que tout ce désordre soit réparé avant que je sois sorti. »

Et continuant de marcher, et branlant sa tête, il ajoutait :

« Cela est horrible. Des chrétiennes! des religieuses! des créatures humaines ! cela est horrible. »

Depuis ce moment je n'entendis plus parler de rien; mais j'eus du linge, d'autres vêtements, des rideaux, des draps, des couvertures, des vaisseaux, mon bréviaire, mes livres de piété, mon rosaire, mon crucifix, des vitres, en un mot, tout ce qui me rétablissait dans l'état commun des religieuses; la liberté du parloir me fut aussi rendue, mais seulement pour mes affaires.

Elles allaient mal. M. Manouri publia un premier mémoire qui fit peu de sensation; il y avait trop d'esprit, pas assez de pathétique, presque point de raisons. Il ne faut pas s'en prendre tout à fait à cet habile avocat. Je ne voulais point absolument qu'il attaquât la réputation de mes parents; je voulais qu'il ménageât l'état religieux et surtout la maison où j'étais; je ne voulais pas qu'il peignît de couleurs trop odieuses mes beaux-frères et mes sœurs. Je n'avais en ma faveur qu'une première protestation, solennelle à la vérité, mais faite dans un autre couvent, et nullement renouvelée depuis. Quand on donne des bornes si étroites à ses défenses, et qu'on a affaire à des

parties qui n'en mettent aucune dans leur attaque, qui foulent aux pieds le juste et l'injuste, qui avancent et nient avec la même impudence, et qui ne rougissent ni des imputations, ni des soupçons, ni de la médisance, ni de la calomnie, il est difficile de l'emporter, surtout à des tribunaux, où l'habitude et l'ennui des affaires ne permettent presque pas qu'on examine avec quelque scrupule les plus importantes; et où les contestations de la nature de la mienne sont toujours regardées d'un œil défavorable par l'homme politique, qui craint que, sur le succès d'une religieuse réclamant contre ses vœux, une infinité d'autres ne soient engagées dans la même démarche : on sent secrètement que, si l'on souffrait que les portes de ces prisons s'abattissent en faveur d'une malheureuse, la foule s'y porterait et chercherait à les forcer. On s'occupe à nous décourager et à nous résigner toutes à notre sort par le désespoir de le changer. Il me semble pourtant que, dans un État bien gouverné, ce devrait être le contraire : entrer difficilement en religion, et en sortir facilement. Et pourquoi ne pas ajouter ce cas à tant d'autres, où le moindre défaut de formalité anéantit une procédure, même juste d'ailleurs? Les couvents sont-ils donc si essentiels à la constitution d'un État? Jésus-Christ a-t-il institué des moines et des religieuses? L'Église ne peut-elle absolument s'en passer? Quel besoin a l'époux de tant de vierges folles? et l'espèce humaine de tant de victimes? Ne sentira-t-on jamais la nécessité de rétrécir l'ouverture de ces gouffres, où les races futures vont se perdre? Toutes les prières de routine qui se font là, valent-elles une obole que la commisération donne au pauvre? Dieu qui a créé l'homme sociable, approuve-t-il qu'il se renferme? Dieu qui l'a créé si inconstant, si fragile, peut-il autoriser la témérité de ses vœux? Ces vœux, qui heurtent la pente générale de la nature, peuvent-ils jamais être bien observés que par quelques créatures mal organisées, en qui les germes des passions sont flétris, et qu'on rangerait à bon droit parmi les monstres, si nos lumières nous permettaient de connaître aussi facilement et aussi bien la structure intérieure de l'homme que sa forme extérieure? Toutes ces cérémonies lugubres qu'on observe à la prise d'habit et à la profession, quand on consacre un homme ou une femme à la vie monastique et au malheur, suspendent-elles les fonctions animales? Au con-

traire ne se réveillent-elles pas dans le silence, la contrainte et l'oisiveté avec une violence inconnue aux gens du monde, qu'une foule de distractions emporte? Où est-ce qu'on voit des têtes obsédées par des spectres impurs qui les suivent et qui les agitent? Où est-ce qu'on voit cet ennui profond, cette pâleur, cette maigreur, tous ces symptômes de la nature qui languit et se consume? Où les nuits sont-elles troublées par des gémissements, les jours trempés de larmes versées sans cause et précédées d'une mélancolie qu'on ne sait à quoi attribuer? Où est-ce que la nature, révoltée d'une contrainte pour laquelle elle n'est point faite, brise les obstacles qu'on lui oppose, devient furieuse, jette l'économie animale dans un désordre auquel il n'y a plus de remède? En quel endroit le chagrin et l'humeur ont-ils anéanti toutes les qualités sociales? Où est-ce qu'il n'y a ni père, ni frère, ni sœur, ni parent, ni ami? Où est-ce que l'homme, ne se considérant que comme un être d'un instant et qui passe, traite les liaisons les plus douces de ce monde, comme un voyageur les objets qu'il rencontre, sans attachement? Où est le séjour de la haine, du dégoût et des vapeurs? Où est le lieu de la servitude et du despotisme? Où sont les haines qui ne s'éteignent point? Où sont les passions couvées dans le silence? Où est le séjour de la cruauté et de la curiosité? On ne sait pas l'histoire de ces asiles, disait ensuite M. Manouri dans son plaidoyer, on ne la sait pas. Il ajoutait dans un autre endroit : « Faire vœu de pauvreté, c'est s'engager par serment à être paresseux et voleur; faire vœu de chasteté, c'est promettre à Dieu l'infraction constante de la plus sage et de la plus importante de ses lois; faire vœu d'obéissance, c'est renoncer à la prérogative inaliénable de l'homme, la liberté. Si l'on observe ces vœux, on est criminel; si on ne les observe pas, on est parjure. La vie claustrale est d'un fanatique ou d'un hypocrite. »

Une fille demanda à ses parents la permission d'entrer parmi nous. Son père lui dit qu'il y consentait, mais qu'il lui donnait trois ans pour y penser. Cette loi parut dure à la jeune personne, pleine de ferveur; cependant il fallut s'y soumettre. Sa vocation ne s'étant point démentie, elle retourna à son père, et elle lui dit que les trois ans étaient écoulés. « Voilà qui est bien, mon enfant, lui répondit-il; je vous ai accordé trois ans pour vous éprouver, j'espère que vous voudrez bien m'en accorder

autant pour me résoudre... » Cela parut encore beaucoup plus dur, et il y eut des larmes répandues; mais le père était un homme ferme qui tint bon. Au bout de ces six années elle entra, elle fit profession. C'était une bonne religieuse, simple, pieuse, exacte à tous ses devoirs; mais il arriva que les directeurs abusèrent de sa franchise, pour s'instruire au tribunal de la pénitence de ce qui se passait dans la maison. Nos supérieures s'en doutèrent; elle fut enfermée; privée des exercices de la religion; elle en devint folle : et comment la tête résisterait-elle aux persécutions de cinquante personnes qui s'occupent depuis le commencement du jour jusqu'à la fin à vous tourmenter? Auparavant on avait tendu à sa mère un piége, qui marque bien l'avarice des cloîtres. On inspira à la mère de cette recluse le désir d'entrer dans la maison et de visiter la cellule de sa fille. Elle s'adressa aux grands vicaires, qui lui accordèrent la permission qu'elle sollicitait. Elle entra; elle courut à la cellule de son enfant; mais quel fut son étonnement de n'y voir que les quatre murs tout nus! On en avait tout enlevé. On se doutait bien que cette mère tendre et sensible ne laisserait pas sa fille dans cet état; en effet, elle la remeubla, la remit en vêtements et en linge, et protesta bien aux religieuses que cette curiosité lui coûtait trop cher pour l'avoir une seconde fois; et que trois ou quatre visites par an comme celle-là ruineraient ses frères et ses sœurs... C'est là que l'ambition et le luxe sacrifient une portion des familles pour faire à celle qui reste un sort plus avantageux; c'est la sentine où l'on jette le rebut de la société. Combien de mères comme la mienne expient un crime secret par un autre!

M. Manouri publia un second mémoire qui fit un peu plus d'effet. On sollicita vivement; j'offris encore à mes sœurs de leur laisser la possession entière et tranquille de la succession de mes parents. Il y eut un moment où mon procès prit le tour le plus favorable, et où j'espérai la liberté; je n'en fus que plus cruellement trompée; mon affaire fut plaidée à l'audience et perdue. Toute la communauté en était instruite, que je l'ignorais. C'était un mouvement, un tumulte, une joie, de petits entretiens secrets, des allées, des venues chez la supérieure, et des religieuses les unes chez les autres. J'étais toute tremblante;

je ne pouvais ni rester dans ma cellule, ni en sortir; pas une amie entre les bras de qui j'allasse me jeter. O la cruelle matinée que celle du jugement d'un grand procès! Je voulais prier, je ne pouvais pas; je me mettais à genoux, je me recueillais, je commençais une oraison, mais bientôt mon esprit était emporté malgré moi au milieu de mes juges : je les voyais, j'entendais les avocats, je m'adressais à eux, j'interrompais le mien, je trouvais ma cause mal défendue. Je ne connaissais aucun des magistrats, cependant je m'en faisais des images de toute espèce; les unes favorables, les autres sinistres, d'autres indifférentes : j'étais dans une agitation, dans un trouble d'idées qui ne se conçoit pas. Le bruit fit place à un profond silence; les religieuses ne se parlaient plus; il me parut qu'elles avaient au chœur la voix plus brillante qu'à l'ordinaire, du moins celles qui chantaient; les autres ne chantaient point; au sortir de l'office elles se retirèrent en silence. Je me persuadais que l'attente les inquiétait autant que moi : mais l'après-midi, le bruit et le mouvement reprirent subitement de tout côté; j'entendis des portes s'ouvrir, se refermer, des religieuses aller et venir, le murmure de personnes qui se parlent bas. Je mis l'oreille à ma serrure; mais il me parut qu'on se taisait en passant, et qu'on marchait sur la pointe des pieds. Je pressentis que j'avais perdu mon procès, je n'en doutai pas un instant. Je me mis à tourner dans ma cellule sans parler; j'étouffais, je ne pouvais me plaindre, je croisais mes bras sur ma tête, je m'appuyais le front tantôt contre un mur, tantôt contre l'autre; je voulais me reposer sur mon lit, mais j'en étais empêchée par un battement de cœur : il est sûr que j'entendais battre mon cœur, et qu'il faisait soulever mon vêtement. J'en étais là lorsqu'on me vint dire que l'on me demandait. Je descendis, je n'osais avancer. Celle qui m'avait avertie était si gaie, que je pensai que la nouvelle que l'on m'apportait ne pouvait être que fort triste : j'allai pourtant. Arrivée à la porte du parloir, je m'arrêtai tout court, et je me jetai dans le recoin des deux murs; je ne pouvais me soutenir; cependant j'entrai. Il n'y avait personne; j'attendis; on avait empêché celui qui m'avait fait appeler de paraître avant moi; on se doutait bien que c'était un émissaire de mon avocat; on voulait savoir ce qui se passerait entre nous; on s'était rassemblé pour

entendre. Lorsqu'il se montra, j'étais assise, la tête penchée sur mon bras, et appuyée contre les barreaux de la grille.

« C'est de la part de M. Manouri, me dit-il.

— C'est, lui répondis-je, pour m'apprendre que j'ai perdu mon procès.

— Madame, je n'en sais rien; mais il m'a donné cette lettre; il avait l'air affligé quand il m'en a chargé; et je suis venu à toute bride, comme il me l'a recommandé.

— Donnez... »

Il me tendit la lettre, et je la pris sans me déplacer et sans le regarder; je la posai sur mes genoux, et je demeurai comme j'étais. Cependant cet homme me demanda : « N'y a-t-il point de réponse?

— Non, lui dis-je, allez. »

Il s'en alla; et je gardai la même place, ne pouvant me remuer ni me résoudre à sortir.

Il n'est permis en couvent ni d'écrire, ni de recevoir des lettres sans la permission de la supérieure; on lui remet et celles qu'on reçoit, et celles qu'on écrit : il fallait donc lui porter la mienne. Je me mis en chemin pour cela; je crus que je n'arriverais jamais : un patient, qui sort du cachot pour aller entendre sa condamnation, ne marche ni plus lentement, ni plus abattu. Cependant me voilà à sa porte. Les religieuses m'examinaient de loin; elles ne voulaient rien perdre du spectacle de ma douleur et de mon humiliation. Je frappai, on ouvrit. La supérieure était avec quelques autres religieuses; je m'en aperçus au bas de leurs robes, car je n'osai lever les yeux; je lui présentai ma lettre d'une main vacillante; elle la prit, la lut et me la rendit. Je m'en retournai dans ma cellule; je me jetai sur mon lit, ma lettre à côté de moi, et j'y restai sans la lire, sans me lever pour aller dîner, sans faire aucun mouvement jusqu'à l'office de l'après-midi. A trois heures et demie, la cloche m'avertit de descendre. Il y avait déjà quelques religieuses d'arrivées; la supérieure était à l'entrée du chœur; elle m'arrêta, m'ordonna de me mettre à genoux en dehors; le reste de la communauté entra, et la porte se ferma. Après l'office, elles sortirent toutes; je les laissai passer; je me levai pour les suivre la dernière : je commençai dès ce moment à me condamner à tout ce qu'on voudrait : on venait de m'in-

terdire l'église, je m'interdis de moi-même le réfectoire et la récréation. J'envisageais ma condition de tous les côtés, et je ne voyais de ressource que dans le besoin de mes talents et dans ma soumission. Je me serais contentée de l'espèce d'oubli où l'on me laissa durant plusieurs jours. J'eus quelques visites, mais celle de M. Manouri fut la seule qu'on me permit de recevoir. Je le trouvai, en entrant au parloir, précisément comme j'étais quand je reçus son émissaire, la tête posée sur les bras, et les bras appuyés contre la grille. Je le reconnus, je ne lui dis rien. Il n'osait ni me regarder, ni me parler.

« Madame, me dit-il, sans se déranger, je vous ai écrit; vous avez lu ma lettre?

— Je l'ai reçue, mais je ne l'ai pas lue.

— Vous ignorez donc...

— Non, monsieur, je n'ignore rien, j'ai deviné mon sort, et j'y suis résignée.

— Comment en use-t-on avec vous?

— On ne songe pas encore à moi; mais le passé m'apprend ce que l'avenir me prépare. Je n'ai qu'une consolation, c'est que, privée de l'espérance qui me soutenait, il est impossible que je souffre autant que j'ai déjà souffert; je mourrai. La faute que j'ai commise n'est pas de celles qu'on pardonne en religion. Je ne demande point à Dieu d'amollir le cœur de celles à la discrétion desquelles il lui plaît de m'abandonner, mais de m'accorder la force de souffrir, de me sauver du désespoir, et de m'appeler à lui promptement.

— Madame, me dit-il en pleurant, vous auriez été ma propre sœur que je n'aurais pas mieux fait... »

Cet homme a le cœur sensible.

« Madame, ajouta-t-il, si je puis vous être utile à quelque chose, disposez de moi. Je verrai le premier président, j'en suis considéré; je verrai les grands vicaires et l'archevêque.

— Monsieur, ne voyez personne, tout est fini.

— Mais si l'on pouvait vous faire changer de maison?

— Il y a trop d'obstacles.

— Mais quels sont donc ces obstacles?

— Une permission difficile à obtenir, une dot nouvelle à faire ou l'ancienne à retirer de cette maison; et puis, que trouverai-je dans un autre couvent? Mon cœur inflexible, des

supérieures impitoyables, des religieuses qui ne seront pas meilleures qu'ici, les mêmes devoirs, les mêmes peines. Il vaut mieux que j'achève ici mes jours; ils y seront plus courts.

— Mais, madame, vous avez intéressé beaucoup d'honnêtes gens, la plupart sont opulents : on ne vous arrêtera pas ici, quand vous sortirez sans rien emporter.

— Je le crois.

— Une religieuse qui sort ou qui meurt, augmente le bien-être de celles qui restent.

— Mais ces honnêtes gens, ces gens opulents ne pensent plus à moi, et vous les trouverez bien froids lorsqu'il s'agira de me doter à leurs dépens. Pourquoi voulez-vous qu'il soit plus facile aux gens du monde de tirer du cloître une religieuse sans vocation, qu'aux personnes pieuses d'y en faire entrer une bien appelée? Dote-t-on facilement ces dernières? Eh! monsieur, tout le monde s'est retiré depuis la perte de mon procès; je ne vois plus personne.

— Madame, chargez-moi seulement de cette affaire; j'y serai plus heureux.

— Je ne demande rien, je n'espère rien, je ne m'oppose à rien, le seul ressort qui me restait est brisé. Si je pouvais seulement me promettre que Dieu me changeât, et que les qualités de l'état religieux succédassent dans mon âme à l'espérance de le quitter, que j'ai perdue... Mais cela ne se peut; ce vêtement s'est attaché à ma peau, à mes os, et ne m'en gêne que davantage. Ah! quel sort! être religieuse à jamais, et sentir qu'on ne sera jamais que mauvaise religieuse! passer toute sa vie à se frapper la tête contre les barreaux de sa prison! »

En cet endroit je me mis à pousser des cris; je voulais les étouffer, mais je ne pouvais. M. Manouri, surpris de ce mouvement, me dit :

« Madame, oserais-je vous faire une question?

— Faites, monsieur.

— Une douleur aussi violente n'aurait-elle pas quelque motif secret?

— Non, monsieur. Je hais la vie solitaire, je sens là que je la hais, je sens que je la haïrai toujours. Je ne saurais m'assujettir à toutes les misères qui remplissent la journée

d'une recluse : c'est un tissu de puérilités que je méprise; j'y serais faite, si j'avais pu m'y faire; j'ai cherché cent fois à m'en imposer, à me briser là-dessus; je ne saurais. J'ai envié, j'ai demandé à Dieu l'heureuse imbécillité d'esprit de mes compagnes; je ne l'ai point obtenue, il ne me l'accordera pas. Je fais tout mal, je dis tout de travers, le défaut de vocation perce dans toutes mes actions, on le voit; j'insulte à tout moment à la vie monastique; on appelle orgueil mon inaptitude; on s'occupe à m'humilier; les fautes et les punitions se multiplient à l'infini, et les journées se passent à mesurer des yeux la hauteur des murs.

— Madame, je ne saurais les abattre, mais je puis autre chose.

— Monsieur, ne tentez rien.

— Il faut changer de maison, je m'en occuperai. Je viendrai vous revoir; j'espère qu'on ne vous célera pas; vous aurez incessamment de mes nouvelles. Soyez sûre que, si vous y consentez, je réussirai à vous tirer d'ici. Si l'on en usait trop sévèrement avec vous, ne me le laissez pas ignorer. »

Il était tard quand M. Manouri s'en alla. Je retournai dans ma cellule. L'office du soir ne tarda pas à sonner : j'arrivai des premières; je laissai passer les religieuses, et je me tins pour dit qu'il fallait demeurer à la porte; en effet, la supérieure la ferma sur moi. Le soir, à souper, elle me fit signe en entrant de m'asseoir à terre au milieu du réfectoire; j'obéis, et l'on ne me servit que du pain et de l'eau; j'en mangeai un peu, que j'arrosai de quelques larmes. Le lendemain on tint conseil; toute la communauté fut appelée à mon jugement; et l'on me condamna à être privée de récréation, à entendre pendant un mois l'office à la porte du chœur, à manger à terre au milieu du réfectoire, à faire amende honorable trois jours de suite, à renouveler ma prise d'habit et mes vœux, à prendre le cilice, à jeûner de deux jours l'un, et à me macérer après l'office du soir tous les vendredis. J'étais à genoux, le voile baissé, tandis que cette sentence m'était prononcée.

Dès le lendemain, la supérieure vint dans ma cellule avec une religieuse qui portait sur son bras un cilice et cette robe d'étoffe grossière dont on m'avait revêtue lorsque je fus conduite dans le cachot. J'entendis ce que cela signifiait; je me déshabillai, ou plutôt on m'arracha mon voile, on me dépouilla;

et je pris cette robe. J'avais la tête nue, les pieds nus, mes longs cheveux tombaient sur mes épaules ; et tout mon vêtement se réduisait à ce cilice que l'on me donna, à une chemise très-dure, et à cette longue robe qui me prenait sous le cou et qui me descendait jusqu'aux pieds. Ce fut ainsi que je restai vêtue pendant la journée, et que je comparus à tous les exercices.

Le soir, lorsque je fus retirée dans ma cellule, j'entendis qu'on s'en approchait en chantant les litanies ; c'était toute la maison rangée sur deux lignes. On entra, je me présentai ; on me passa une corde au cou ; on me mit dans la main une torche allumée et une discipline dans l'autre. Une religieuse prit la corde par un bout, me tira entre les deux lignes, et la procession prit son chemin vers un petit oratoire intérieur consacré à sainte Marie : on était venu en chantant à voix basse, on s'en retourna en silence. Quand je fus arrivée à ce petit oratoire, qui était éclairé de deux lumières, on m'ordonna de demander pardon à Dieu et à la communauté du scandale que j'avais donné ; la religieuse qui me conduisait me disait tout bas ce qu'il fallait que je répétasse, et je le répétai mot à mot. Après cela on m'ôta la corde, on me déshabilla jusqu'à la ceinture, on me prit mes cheveux qui étaient épars sur mes épaules, on les rejeta sur un des côtés de mon cou, on me mit dans la main droite la discipline que je portais de la main gauche, et l'on commença le *Miserere*. Je compris ce que l'on attendait de moi, et je l'exécutai. Le *Miserere* fini, la supérieure me fit une courte exhortation ; on éteignit les lumières, les religieuses se retirèrent, et je me rhabillai.

Quand je fus rentrée dans ma cellule, je sentis des douleurs violentes aux pieds ; j'y regardai ; ils étaient tout ensanglantés des coupures de morceaux de verre que l'on avait eu la méchanceté de répandre sur mon chemin.

Je fis amende honorable de la même manière, les deux jours suivants ; seulement le dernier, on ajouta un psaume au *Miserere*.

Le quatrième jour, on me rendit l'habit de religieuse, à peu près avec la même cérémonie qu'on le prend à cette solennité quand elle est publique.

Le cinquième, je renouvelai mes vœux. J'accomplis pendant un mois le reste de la pénitence qu'on m'avait imposée, après

quoi je rentrai à peu près dans l'ordre commun de la communauté : je repris ma place au chœur et au réfectoire, et je vaquai à mon tour aux différentes fonctions de la maison. Mais quelle fut ma surprise, lorsque je tournai les yeux sur cette jeune amie qui s'intéressait à mon sort! elle me parut presque aussi changée que moi; elle était d'une maigreur à effrayer; elle avait sur son visage la pâleur de la mort, les lèvres blanches et les yeux presque éteints.

« Sœur Ursule, lui dis-je tout bas, qu'avez-vous? — Ce que j'ai! me répondit-elle; je vous aime, et vous me le demandez! il était temps que votre supplice finît, j'en serais morte. »

Si, les deux derniers jours de mon amende honorable, je n'avais pas eu les pieds blessés, c'était elle qui avait eu l'attention de balayer furtivement les corridors, et de rejeter à droite et à gauche les morceaux de verre. Les jours où j'étais condamnée à jeûner au pain et à l'eau, elle se privait d'une partie de sa portion qu'elle enveloppait d'un linge blanc, et qu'elle jetait dans ma cellule. On avait tiré au sort la religieuse qui me conduirait par la corde, et le sort était tombé sur elle; elle eut la fermeté d'aller trouver la supérieure, et de lui protester qu'elle se résoudrait plutôt à mourir qu'à cette infâme et cruelle fonction. Heureusement cette jeune fille était d'une famille considérée; elle jouissait d'une pension forte qu'elle employait au gré de la supérieure; et elle trouva, pour quelques livres de sucre et de café, une religieuse qui prit sa place. Je n'oserais penser que la main de Dieu se soit appesantie sur cette indigne; elle est devenue folle, et elle est enfermée; mais la supérieure vit, gouverne, tourmente et se porte bien.

Il était impossible que ma santé résistât à de si longues et de si dures épreuves; je tombai malade. Ce fut dans cette circonstance que la sœur Ursule montra bien toute l'amitié qu'elle avait pour moi; je lui dois la vie. Ce n'était pas un bien qu'elle me conservait, elle me le disait quelquefois elle-même : cependant il n'y avait sorte de services qu'elle ne me rendît les jours qu'elle était d'infirmerie; les autres jours je n'étais pas négligée, grâce à l'intérêt qu'elle prenait à moi, et aux petites récompenses qu'elle distribuait à celles qui me veillaient, selon que j'en avais été plus ou moins satisfaite. Elle avait demandé à me garder la nuit, et la supérieure le lui avait refusé, sous pré-

texte qu'elle était trop délicate pour suffire à cette fatigue : ce fut un véritable chagrin pour elle. Tous ses soins n'empêchèrent point les progrès du mal; je fus réduite à toute extrémité; je reçus les derniers sacrements. Quelques moments auparavant je demandai à voir la communauté assemblée, ce qui me fut accordé. Les religieuses entourèrent mon lit, la supérieure était au milieu d'elles; ma jeune amie occupait mon chevet, et me tenait une main qu'elle arrosait de ses larmes. On présuma que j'avais quelque chose à dire, on me souleva, et l'on me soutint sur mon séant à l'aide de deux oreillers. Alors, m'adressant à la supérieure, je la priai de m'accorder sa bénédiction et l'oubli des fautes que j'avais commises; je demandai pardon à toutes mes compagnes du scandale que je leur avais donné. J'avais fait apporter à côté de moi une infinité de bagatelles, ou qui paraient ma cellule, ou qui étaient à mon usage particulier, et je priai la supérieure de me permettre d'en disposer; elle y consentit, et je les donnai à celles qui lui avaient servi de satellites lorsqu'on m'avait jetée dans le cachot. Je fis approcher la religieuse qui m'avait conduite par la corde le jour de mon amende honorable, et je lui dis en l'embrassant et en lui présentant mon rosaire et mon christ : « Chère sœur, souvenez-vous de moi dans vos prières, et soyez sûre que je ne vous oublierai pas devant Dieu... » Et pourquoi Dieu ne m'a-t-il pas prise dans ce moment? J'allais à lui sans inquiétude. C'est un si grand bonheur! et qui est-ce qui peut se le promettre deux fois? qui sait ce que je serai au dernier moment? il faut pourtant que j'y vienne. Puisse Dieu renouveler encore mes peines, et me l'accorder aussi tranquille que je l'avais! Je voyais les cieux ouverts, et ils l'étaient, sans doute; car la conscience alors ne trompe pas, et elle me promettait une félicité éternelle.

Après avoir été administrée, je tombai dans une espèce de léthargie; on désespéra de moi pendant toute cette nuit. On venait de temps en temps me tâter le pouls; je sentais des mains se promener sur mon visage, et j'entendais différentes voix qui disaient, comme dans le lointain : « Il remonte... Son nez est froid... Elle n'ira pas à demain... Le rosaire et le christ vous resteront... » Et une autre voix courroucée qui disait : « Éloignez-vous, éloignez-vous; laissez-la mourir en paix; ne l'avez-

vous pas assez tourmentée?... » Ce fut un moment bien doux pour moi, lorsque je sortis de cette crise, et que je rouvris les yeux, de me trouver entre les bras de mon amie. Elle ne m'avait point quittée; elle avait passé la nuit à me secourir, à répéter les prières des agonisants, à me faire baiser le christ et à l'approcher de ses lèvres, après l'avoir séparé des miennes. Elle crut, en me voyant ouvrir de grands yeux et pousser un profond soupir, que c'était le dernier; et elle se mit à jeter des cris et à m'appeler son amie; à dire : « Mon Dieu, ayez pitié d'elle et de moi! Mon Dieu, recevez son âme! Chère amie! quand vous serez devant Dieu, ressouvenez-vous de sœur Ursule... » Je la regardai en souriant tristement, en versant une larme et en lui serrant la main.

M. Bouvard[1] arriva dans ce moment; c'est le médecin de la maison; cet homme est habile, à ce qu'on dit, mais il est despote, orgueilleux et dur. Il écarta mon amie avec violence; il me tâta le pouls et la peau; il était accompagné de la supérieure et de ses favorites. Il fit quelques questions monosyllabiques sur ce qui s'était passé; il répondit : « Elle s'en tirera. » Et regardant la supérieure, à qui ce mot ne plaisait pas : « Oui, madame, lui dit-il, elle s'en tirera; la peau est bonne, la fièvre est tombée, et la vie commence à poindre dans les yeux. »

A chacun de ces mots, la joie se déployait sur le visage de mon amie; et sur celui de la supérieure et de ses compagnes je ne sais quoi de chagrin que la contrainte dissimulait mal.

« Monsieur, lui dis-je, je ne demande pas à vivre.

— Tant pis, » me répondit-il; puis il ordonna quelque chose, et sortit. On dit que pendant ma léthargie, j'avais dit plusieurs fois : « Chère mère, je vais donc vous joindre! je vous dirai tout. » C'était apparemment à mon ancienne supérieure que je m'adressais, je n'en doute pas. Je ne donnai son portrait à personne, je désirais de l'emporter avec moi sous la tombe.

Le pronostic de M. Bouvard se vérifia; la fièvre diminua, des sueurs abondantes achevèrent de l'emporter; et l'on ne douta plus de ma guérison : je guéris en effet, mais j'eus une convalescence très-longue. Il était dit que je souffrirais dans cette maison toutes les peines qu'il est possible d'éprouver. Il y avait

1. L'ennemi intime de Bordeu.

eu de la malignité dans ma maladie; la sœur Ursule ne m'avait presque point quittée. Lorsque je commençais à prendre des forces, les siennes se perdirent, ses digestions se dérangèrent, elle était attaquée l'après-midi de défaillances qui duraient quelquefois un quart d'heure : dans cet état, elle était comme morte, sa vue s'éteignait, une sueur froide lui couvrait le front, et se ramassait en gouttes qui coulaient le long de ses joues; ses bras, sans mouvement, pendaient à ses côtés. On ne la soulageait un peu qu'en la délaçant et qu'en relâchant ses vêtements. Quand elle revenait de cet évanouissement, sa première idée était de me chercher à ses côtés, et elle m'y trouvait toujours; quelquefois même, lorsqu'il lui restait un peu de sentiment et de connaissance, elle promenait sa main autour d'elle sans ouvrir les yeux. Cette action était si peu équivoque, que quelques religieuses s'étant offertes à cette main qui tâtonnait, et n'en étant pas reconnues, parce qu'alors elle retombait sans mouvement, elles me disaient : « Sœur Suzanne, c'est à vous qu'elle en veut, approchez-vous donc... » Je me jetais à ses genoux, j'attirais sa main sur mon front, et elle y demeurait posée jusqu'à la fin de son évanouissement; quand il était fini, elle me disait : « Eh bien! sœur Suzanne, c'est moi qui m'en irai, et c'est vous qui resterez; c'est moi qui la reverrai la première, je lui parlerai de vous, elle ne m'entendra pas sans pleurer. S'il y a des larmes amères, il en est aussi de bien douces, et si l'on aime là-haut, pourquoi n'y pleurerait-on pas? » Alors elle penchait sa tête sur mon cou; elle en répandait avec abondance, et elle ajoutait : « Adieu, Sœur Suzanne; adieu, mon amie; qui est-ce qui partagera vos peines quand je n'y serai plus? Qui est-ce qui...? Ah! chère amie, que je vous plains! Je m'en vais, je le sens, je m'en vais. Si vous étiez heureuse, combien j'aurais de regret à mourir! »

Son état m'effrayait. Je parlai à la supérieure. Je voulais qu'on la mît à l'infirmerie, qu'on la dispensât des offices et des autres exercices pénibles de la maison, qu'on appelât un médecin; mais on me répondit toujours que ce n'était rien, que ces défaillances se passeraient toutes seules; et la chère sœur Ursule ne demandait pas mieux que de satisfaire à ses devoirs et à suivre la vie commune. Un jour, après les matines, auxquelles elle avait assisté, elle ne parut point. Je pensai qu'elle était bien mal; l'office du matin fini, je volai chez elle, je la

trouvai couchée sur son lit tout habillée; elle me dit : « Vous voilà, chère amie? Je me doutais que vous ne tarderiez pas à venir, et je vous attendais. Écoutez-moi. Que j'avais d'impatience que vous vinssiez! Ma défaillance a été si forte et si longue, que j'ai cru que j'y resterais et que je ne vous reverrais plus. Tenez, voilà la clef de mon oratoire, vous en ouvrirez l'armoire, vous enlèverez une petite planche qui sépare en deux parties le tiroir d'en bas; vous trouverez derrière cette planche un paquet de papiers; je n'ai jamais pu me résoudre à m'en séparer, quelque danger que je courusse à les garder, et quelque douleur que je ressentisse à les lire; hélas! ils sont presque effacés de mes larmes : quand je ne serai plus, vous les brûlerez... »

Elle était si faible et si oppressée, qu'elle ne put prononcer de suite deux mots de ce discours; elle s'arrêtait presque à chaque syllabe, et puis elle parlait si bas, que j'avais peine à l'entendre, quoique mon oreille fût presque collée sur sa bouche. Je pris la clef, je lui montrai du doigt l'oratoire, et elle me fit signe de la tête que oui; ensuite, pressentant que j'allais la perdre, et persuadée que sa maladie était une suite ou de la mienne, ou de la peine qu'elle avait prise, ou des soins qu'elle m'avait donnés, je me mis à pleurer et à me désoler de toute ma force. Je lui baisai le front, les yeux, le visage, les mains; je lui demandai pardon : cependant elle était comme distraite, elle ne m'entendait pas; et une de ses mains se reposait sur mon visage et me caressait; je crois qu'elle ne me voyait plus, peut-être même me croyait-elle sortie, car elle m'appela.

« Sœur Suzanne? »

Je lui dis : « Me voilà.

— Quelle heure est-il?

— Il est onze heures et demie.

— Onze heures et demie! Allez-vous-en dîner; allez, vous reviendrez tout de suite... »

Le dîner sonna, il fallut la quitter. Quand je fus à la porte elle me rappela; je revins; elle fit un effort pour me présenter ses joues; je les baisai : elle me prit la main, elle me la tenait serrée; il semblait qu'elle ne voulait pas, qu'elle ne pouvait me quitter : « cependant il le faut, dit-elle en me lâchant, Dieu le veut; adieu, sœur Suzanne. Donnez-moi mon crucifix.. » Je le lui mis entre les mains, et je m'en allai.

On était sur le point de sortir de table. Je m'adressai à la supérieure, je lui parlai, en présence de toutes les religieuses, du danger de la sœur Ursule, je la pressai d'en juger par elle-même. « Eh bien! dit-elle, il faut la voir. » Elle y monta, accompagnée de quelques autres; je les suivis : elles entrèrent dans sa cellule; la pauvre sœur n'était plus; elle était étendue sur son lit, toute vêtue, la tête inclinée sur son oreiller, la bouche entr'ouverte, les yeux fermés, et le christ entre ses mains. La supérieure la regarda froidement, et dit : « Elle est morte. Qui l'aurait crue si proche de sa fin? C'était une excellente fille : qu'on aille sonner pour elle, et qu'on l'ensevelisse. »

Je restai seule à son chevet. Je ne saurais vous peindre ma douleur; cependant j'enviais son sort. Je m'approchai d'elle, je lui donnai des larmes, je la baisai plusieurs fois, et je tirai le drap sur son visage, dont les traits commençaient à s'altérer; ensuite je songeai à exécuter ce qu'elle m'avait recommandé. Pour n'être pas interrompue dans cette occupation, j'attendis que tout le monde fût à l'office : j'ouvris l'oratoire, j'abattis la planche et je trouvai un rouleau de papiers assez considérable que je brûlai dès le soir. Cette jeune fille avait toujours été mélancolique; et je n'ai pas mémoire de l'avoir vue sourire, excepté une fois dans sa maladie.

Me voilà donc seule dans cette maison, dans le monde; car je ne connaissais pas un être qui s'intéressât à moi. Je n'avais plus entendu parler de l'avocat Manouri; je présumais, ou qu'il avait été rebuté par les difficultés; ou que, distrait par des amusements ou par ses occupations, les offres de services qu'il m'avait faites étaient bien loin de sa mémoire, et je ne lui en savais pas très-mauvais gré : j'ai le caractère porté à l'indulgence; je puis tout pardonner aux hommes, excepté l'injustice, l'ingratitude et l'inhumanité. J'excusais donc l'avocat Manouri tant que je pouvais, et tous ces gens du monde qui avaient montré tant de vivacité dans le cours de mon procès, et pour qui je n'existais plus; et vous-même, monsieur le marquis, lorsque nos supérieurs ecclésiastiques firent une visite dans la maison.

Ils entrent, ils parcourent les cellules, ils interrogent les religieuses, ils se font rendre compte de l'administration temporelle et spirituelle; et, selon l'esprit qu'ils apportent à leurs fonctions, ils réparent ou ils augmentent le désordre. Je revis

donc l'honnête et dur M. Hébert, avec ses deux jeunes et compatissants acolytes. Ils se rappelèrent apparemment l'état déplorable où j'avais autrefois comparu devant eux; leurs yeux s'humectèrent; et je remarquai sur leur visage l'attendrissement et la joie. M. Hébert s'assit, et me fit asseoir vis-à-vis de lui; ses deux compagnons se tinrent debout derrière sa chaise; leurs regards étaient attachés sur moi. M. Hébert me dit :

« Eh bien! Suzanne, comment en use-t-on à présent avec vous? »

Je lui répondis : « Monsieur, on m'oublie.

— Tant mieux.

— Et c'est aussi tout ce que je souhaite : mais j'aurais une grâce importante à vous demander; c'est d'appeler ici ma mère supérieure.

— Et pourquoi?

— C'est que, s'il arrive que l'on vous fasse quelque plainte d'elle, elle ne manquera de m'en accuser.

— J'entends; mais dites-moi toujours ce que vous en savez.

— Monsieur, je vous supplie de la faire appeler, et qu'elle entende elle-même vos questions et mes réponses.

— Dites toujours.

— Monsieur, vous m'allez perdre.

— Non, ne craignez rien; de ce jour vous n'êtes plus sous son autorité; avant la fin de la semaine vous serez transférée à Sainte-Eutrope, près d'Arpajon. Vous avez un bon ami.

— Un bon ami, monsieur! je ne m'en connais point.

— C'est votre avocat.

— M. Manouri?

— Lui-même.

— Je ne croyais pas qu'il se souvînt encore de moi.

— Il a vu vos sœurs; il a vu M. l'archevêque, le premier président, toutes les personnes connues par leur piété; il vous a fait une dot dans la maison que je viens de vous nommer; et vous n'avez plus qu'un moment à rester ici. Ainsi, si vous avez connaissance de quelque désordre, vous pouvez m'en instruire sans vous compromettre; et je vous l'ordonne par la sainte obéissance.

— Je n'en connais point.

— Quoi! on a gardé quelque mesure avec vous depuis la perte de votre procès?

— On a cru, et l'on a dû croire que j'avais commis une faute en revenant contre mes vœux; et l'on m'en a fait demander pardon à Dieu.

— Mais ce sont les circonstances de ce pardon que je voudrais savoir... »

Et en disant ces mots il secouait la tête, il fronçait les sourcils; et je conçus qu'il ne tenait qu'à moi de renvoyer à la supérieure une partie des coups de discipline qu'elle m'avait fait donner; mais ce n'était pas mon dessein. L'archidiacre vit bien qu'il ne saurait rien de moi, et il sortit en me recommandant le secret sur ce qu'il m'avait confié de ma translation à Sainte-Eutrope d'Arpajon.

Comme le bonhomme Hébert marchait seul dans le corridor, ses deux compagnons se retournèrent, et me saluèrent d'un air très-affectueux et très-doux. Je ne sais qui ils sont : mais Dieu veuille leur conserver ce caractère tendre et miséricordieux qui est si rare dans leur état, et qui convient si fort aux dépositaires de la faiblesse de l'homme et aux intercesseurs de la miséricorde de Dieu. Je croyais M. Hébert occupé à consoler, à interroger ou à réprimander quelque autre religieuse, lorsqu'il rentra dans ma cellule. Il me dit :

« D'où connaissez-vous M. Manouri?

— Par mon procès.

— Qui est-ce qui vous l'a donné?

— C'est madame la présidente.

— Il a fallu que vous conférassiez souvent avec lui dans le cours de votre affaire?

— Non, monsieur, je l'ai peu vu.

— Comment l'avez-vous instruit?

— Par quelques mémoires écrits de ma main.

— Vous avez des copies de ces mémoires?

— Non, monsieur.

— Qui est-ce qui lui remettait ces mémoires?

— Madame la présidente.

— Et d'où la connaissiez-vous?

— Je la connaissais par la sœur Ursule, mon amie et sa parente.

— Vous avez vu M. Manouri depuis la perte de votre procès?

— Une fois.

— C'est bien peu. Il ne vous a point écrit?

— Non, monsieur.

— Vous ne lui avez point écrit?

— Non, monsieur.

— Il vous apprendra sans doute ce qu'il a fait pour vous. Je vous ordonne de ne le point voir au parloir; et s'il vous écrit, soit directement, soit indirectement, de m'envoyer sa lettre sans l'ouvrir; entendez-vous, sans l'ouvrir.

— Oui, monsieur; et je vous obéirai... »

Soit que la méfiance de M. Hébert me regardât, ou mon bienfaiteur, j'en fus blessée.

M. Manouri vint à Longchamp dans la soirée même : je tins parole à l'archidiacre; je refusai de lui parler. Le lendemain il m'écrivit par son émissaire; je reçus sa lettre et je l'envoyai, sans l'ouvrir, à M. Hébert. C'était le mardi, autant qu'il m'en souvient. J'attendais toujours avec impatience l'effet de la promesse de l'archidiacre et des mouvements de M. Manouri. Le mercredi, le jeudi, le vendredi se passèrent sans que j'entendisse parler de rien. Combien ces journées me parurent longues! Je tremblais qu'il ne fût survenu quelque obstacle qui eût tout dérangé. Je ne recouvrais pas ma liberté, mais je changeais de prison; et c'est quelque chose. Un premier événement heureux fait germer en nous l'espérance d'un second; et c'est peut-être là l'origine du proverbe qu'*un bonheur ne vient point sans un autre*.

Je connaissais les compagnes que je quittais, et je n'avais pas de peine à supposer que je gagnerais quelque chose à vivre avec d'autres prisonnières; quelles qu'elles fussent, elles ne pouvaient être ni plus méchantes, ni plus malintentionnées. Le samedi matin, sur les neuf heures, il se fit un grand mouvement dans la maison; il faut bien peu de chose pour mettre des têtes de religieuses en l'air. On allait, on venait, on se parlait bas; les portes des dortoirs s'ouvraient et se fermaient; c'est, comme vous l'avez pu voir jusqu'ici, le signal des révolutions monastiques. J'étais seule dans ma cellule; le cœur me battait. J'écoutais à la porte, je regardais par ma fenêtre, je me déme-

nais sans savoir ce que je faisais ; je me disais à moi-même en tressaillant de joie : « C'est moi qu'on vient chercher ; tout à l'heure je n'y serai plus... » et je ne me trompais pas.

Deux figures inconnues se présentèrent à moi ; c'étaient une religieuse et la tourière d'Arpajon : elles m'instruisirent en un mot du sujet de leur visite. Je pris tumultueusement le petit butin qui m'appartenait ; je le jetai pêle-mêle dans le tablier de la tourière, qui le mit en paquets. Je ne demandai point à voir la supérieure ; la sœur Ursule n'était plus ; je ne quittais personne. Je descends ; on m'ouvre les portes, après avoir visité ce que j'emportais ; je monte dans un carrosse, et me voilà partie.

L'archidiacre et ses deux jeunes ecclésiastiques, madame la présidente de *** et M. Manouri, s'étaient rassemblés chez la supérieure, où on les avertit de ma sortie. Chemin faisant, la religieuse m'instruisit de la maison ; et la tourière ajoutait pour refrain à chaque phrase de l'éloge qu'on m'en faisait : « C'est la pure vérité... » Elle se félicitait du choix qu'on avait fait d'elle pour aller me prendre, et voulait être mon amie ; en conséquence elle me confia quelques secrets, et me donna quelques conseils sur ma conduite ; ces conseils étaient apparemment à son usage ; mais ils ne pouvaient être au mien. Je ne sais si vous avez vu le couvent d'Arpajon ; c'est un bâtiment carré, dont un des côtés regarde sur le grand chemin, et l'autre sur la campagne et les jardins. Il y avait à chaque fenêtre de la première façade une, deux, ou trois religieuses ; cette seule circonstance m'en apprit, sur l'ordre qui régnait dans la maison, plus que tout ce que la religieuse et sa compagne ne m'en avaient dit. On connaissait apparemment la voiture où nous étions ; car en un clin d'œil toutes ces têtes voilées disparurent ; et j'arrivai à la porte de ma nouvelle prison. La supérieure vint au-devant de moi, les bras ouverts, m'embrassa, me prit par la main et me conduisit dans la salle de la communauté, où quelques religieuses m'avaient devancée, et où d'autres accoururent.

Cette supérieure s'appelle madame***. Je ne saurais me refuser à l'envie de vous la peindre avant que d'aller plus loin. C'est une petite femme toute ronde, cependant prompte et vive dans ses mouvements : sa tête n'est jamais assise sur ses épaules ; il y a toujours quelque chose qui cloche dans son

vêtement ; sa figure est plutôt bien que mal ; ses yeux, dont l'un, c'est le droit, est plus haut et plus grand que l'autre, sont pleins de feu et distraits : quand elle marche, elle jette ses bras en avant et en arrière. Veut-elle parler ? elle ouvre la bouche, avant que d'avoir arrangé ses idées ; aussi bégaye-t-elle un peu. Est-elle assise ? elle s'agite sur son fauteuil, comme si quelque chose l'incommodait : elle oublie toute bienséance ; elle lève sa guimpe pour se frotter la peau ; elle croise les jambes ; elle vous interroge ; vous lui répondez, et elle ne vous écoute pas ; elle vous parle, et elle se perd, s'arrête tout court, ne sait plus où elle en est, se fâche, et vous appelle grosse bête, stupide, imbécile, si vous ne la remettez sur la voie : elle est tantôt familière jusqu'à tutoyer, tantôt impérieuse et fière jusqu'au dédain ; ses moments de dignité sont courts ; elle est alternativement compatissante et dure ; sa figure décomposée marque tout le décousu de son esprit et toute l'inégalité de son caractère ; aussi l'ordre et le désordre se succédaient-ils dans la maison ; il y avait des jours où tout était confondu, les pensionnaires avec les novices, les novices avec les religieuses ; où l'on courait dans les chambres les unes des autres ; où l'on prenait ensemble du thé, du café, du chocolat, des liqueurs ; où l'office se faisait avec la célérité la plus indécente ; au milieu de ce tumulte le visage de la supérieure change subitement, la cloche sonne ; on se renferme, on se retire, le silence le plus profond suit le bruit, les cris et le tumulte, et l'on croirait que tout est mort subitement. Une religieuse alors manque-t-elle à la moindre chose ? elle la fait venir dans sa cellule, la traite avec dureté, lui ordonne de se déshabiller et de se donner vingt coups de discipline ; la religieuse obéit, se déshabille, prend sa discipline, et se macère ; mais à peine s'est-elle donné quelques coups, que la supérieure, devenue compatissante, lui arrache l'instrument de pénitence, se met à pleurer, dit qu'elle est bien malheureuse d'avoir à punir, lui baise le front, les yeux, la bouche, les épaules ; la caresse, la loue[1]. « Mais, qu'elle a la peau blanche et douce ! le bel embonpoint ! le beau cou ! le beau chignon !.... Sœur Sainte-

1. De cet endroit jusqu'à : « On est très-mal avec ces femmes-là... » M. Génin met des points.

Augustine, mais tu es folle d'être honteuse ; laisse tomber ce linge ; je suis femme, et ta supérieure. Oh ! la belle gorge ! qu'elle est ferme ! et je souffrirais que cela fût déchiré par des pointes ? Non, non, il n'en sera rien.... » Elle la baise encore, la relève, la rhabille elle-même, lui dit les choses les plus douces, la dispense des offices, et la renvoie dans sa cellule. On est très-mal avec ces femmes-là ; on ne sait jamais ce qui leur plaira ou déplaira, ce qu'il faut éviter ou faire ; il n'y a rien de réglé ; ou l'on est servi à profusion, ou l'on meurt de faim ; l'économie de la maison s'embarrasse, les remontrances sont ou mal prises ou négligées ; on est toujours trop près ou trop loin des supérieures de ce caractère ; il n'y a ni vraie distance, ni mesure ; on passe de la disgrâce à la faveur, et de la faveur à la disgrâce, sans qu'on sache pourquoi. Voulez-vous que je vous donne, dans une petite chose, un exemple général de son administration ? Deux fois l'année, elle courait de cellule en cellule, et faisait jeter par les fenêtres toutes les bouteilles de liqueur qu'elle y trouvait, et quatre jours après, elle-même en renvoyait à la plupart de ses religieuses. Voilà celle à qui j'avais fait le vœu solennel d'obéissance ; car nous portons nos vœux d'une maison dans une autre [1].

J'entrai avec elle ; elle me conduisait en me tenant embrassée par le milieu du corps. On servit une collation de fruits, de massepains et de confitures. Le grave archidiacre commença mon éloge, qu'elle interrompit par : « On a eu tort, on a eu tort, je le sais... » Le grave archidiacre voulut continuer ; et la supérieure l'interrompit par : « Comment s'en sont-elles défaites ? C'est la modestie et la douceur même, on dit qu'elle est remplie de talents... » Le grave archidiacre voulut reprendre ses derniers mots ; la supérieure l'interrompit encore, en me

1. M. Génin supprime la suite de cet épisode, sauf deux fragments insignifiants, jusqu'à la confession de la supérieure, qui n'a plus, naturellement, de raison d'être. Il eût mieux valu supprimer tout ce qui concerne le couvent de Sainte-Eutrope. Mais le sentiment de la justice ne perd jamais entièrement ses droits, et après avoir fait remarquer qu'il suit, dans son expurgation, les avis de Naigeon, M. Génin ne peut s'empêcher d'ajouter : « Il faut cependant faire observer l'art prodigieux avec lequel Diderot a sauvé l'innocence de son héroïne. L'intérêt du roman était à ce prix. Sœur Sainte-Suzanne traverse donc cet horrible bourbier sans être maculée, sans se douter même du danger qu'elle a couru. » Et nous ajouterons : Sans que les lecteurs vraiment innocents puissent eux-mêmes s'en douter.

disant bas à l'oreille : « Je vous aime à la folie ; et quand ces pédants-là seront sortis, je ferai venir nos sœurs, et vous nous chanterez un petit air, n'est-ce pas ?.... » Il me prit une envie de rire. Le grave M. Hébert fut un peu déconcerté ; ses deux jeunes compagnons souriaient de son embarras et du mien. Cependant M. Hébert revint à son caractère et à ses manières accoutumées, lui ordonna brusquement de s'asseoir, et lui imposa silence. Elle s'assit ; mais elle n'était pas à son aise ; elle se tourmentait à sa place, elle se grattait la tête, elle rajustait son vêtement où il n'était pas dérangé ; elle bâillait ; et cependant l'archidiacre pérorait sensément sur la maison que j'avais quittée, sur les désagréments que j'avais éprouvés, sur celle où j'entrais, sur les obligations que j'avais aux personnes qui m'avaient servie. En cet endroit je regardai M. Manouri, il baissa les yeux. Alors la conversation devint plus générale ; le silence pénible imposé à la supérieure cessa. Je m'approchai de M. Manouri, je le remerciai des services qu'il m'avait rendus ; je tremblais, je balbutiais, je ne savais quelle reconnaissance lui promettre. Mon trouble, mon embarras, mon attendrissement, car j'étais vraiment touchée, un mélange de larmes et de joie, toute mon action lui parla beaucoup mieux que je ne l'aurais pu faire. Sa réponse ne fut pas plus arrangée que mon discours ; il fut aussi troublé que moi. Je ne sais ce qu'il me disait ; mais j'entendais, qu'il serait trop récompensé s'il avait adouci la rigueur de mon sort ; qu'il se ressouviendrait de ce qu'il avait fait, avec plus de plaisir encore que moi ; qu'il était bien fâché que ses occupations, qui l'attachaient au Palais de Paris, ne lui permissent pas de visiter souvent le cloître d'Arpajon ; mais qu'il espérait de monsieur l'archidiacre et de madame la supérieure la permission de s'informer de ma santé et de ma situation.

L'archidiacre n'entendit pas cela ; mais la supérieure répondit : « Monsieur, tant que vous voudrez ; elle fera tout ce qui lui plaira ; nous tâcherons de réparer ici les chagrins qu'on lui a donnés... » Et puis tout bas à moi : « Mon enfant, tu as donc bien souffert ? Mais comment ces créatures de Longchamp ont-elles eu le courage de te maltraiter ? J'ai connu ta supérieure ; nous avons été pensionnaires ensemble à Port-Royal, c'était la bête noire des autres. Nous aurons le temps de nous voir ;

tu me raconteras tout cela.... » Et en disant ces mots, elle prenait une de mes mains qu'elle me frappait de petits coups avec la sienne. Les jeunes ecclésiastiques me firent aussi leur compliment. Il était tard ; M. Manouri prit congé de nous ; l'archidiacre et ses compagnons allèrent chez M.***, seigneur d'Arpajon, où ils étaient invités, et je restai seule avec la supérieure; mais ce ne fut pas pour longtemps : toutes les religieuses, toutes les novices, toutes les pensionnaires accoururent pêle-mêle : en un instant je me vis entourée d'une centaine de personnes. Je ne savais à qui entendre ni à qui répondre ; c'étaient des figures de toute espèce et des propos de toutes couleurs; cependant je discernai qu'on n'était mécontent ni de mes réponses ni de ma personne.

Quand cette conférence importune eut duré quelque temps, et que la première curiosité eut été satisfaite, la foule diminua ; la supérieure écarta le reste, et elle vint elle-même m'installer dans ma cellule. Elle m'en fit les honneurs à sa mode ; elle me montrait l'oratoire, et disait : « C'est là que ma petite amie priera Dieu ; je veux qu'on lui mette un coussin sur ce marchepied, afin que ses petits genoux ne soient pas blessés. Il n'y a point d'eau bénite dans ce bénitier ; cette sœur Dorothée oublie toujours quelque chose. Essayez ce fauteuil ; voyez s'il vous sera commode... »

Et tout en parlant ainsi, elle m'assit, me pencha la tête sur le dossier, et me baisa le front. Cependant elle alla à la fenêtre, pour s'assurer que les châssis se levaient et se baissaient facilement : à mon lit, et elle en tira et retira les rideaux, pour voir s'ils fermaient bien. Elle examina les couvertures : « Elles sont bonnes. » Elle prit le traversin, et le faisant bouffer, elle disait : « Chère tête sera fort bien là-dessus ; ces draps ne sont pas fins, mais ce sont ceux de la communauté ; ces matelas sont bons... » Cela fait, elle vient à moi, m'embrasse, et me quitte. Pendant cette scène je disais en moi-même : « O la folle créature ! » Et je m'attendais à de bons et de mauvais jours.

Je m'arrangeai dans ma cellule; j'assistai à l'office du soir, au souper, à la récréation qui suivit. Quelques religieuses s'approchèrent de moi, d'autres s'en éloignèrent; celles-là comptaient sur ma protection auprès de la supérieure ; celles-ci

étaient déjà alarmées de la prédilection qu'elle m'avait accordée. Ces premiers moments se passèrent en éloges réciproques, en questions sur la maison que j'avais quittée, en essais de mon caractère, de mes inclinations, de mes goûts, de mon esprit : on vous tâte partout ; c'est une suite de petites embûches qu'on vous tend, et d'où l'on tire les conséquences les plus justes. Par exemple, on jette un mot de médisance, et l'on vous regarde; on entame une histoire, et l'on attend que vous en demandiez la suite, ou que vous la laissiez ; si vous dites un mot ordinaire, on le trouve charmant, quoiqu'on sache bien qu'il n'en est rien; on vous loue ou l'on vous blâme à dessein; on cherche à démêler vos pensées les plus secrètes; on vous interroge sur vos lectures; on vous offre des livres sacrés et profanes ; on remarque votre choix; on vous invite à de légères infractions de la règle; on vous fait des confidences, on vous jette des mots sur les travers de la supérieure : tout se recueille et se redit; on vous quitte, on vous reprend; on sonde vos sentiments sur les mœurs, sur la piété, sur le monde, sur la religion, sur la vie monastique, sur tout. Il résulte de ces expériences réitérées une épithète qui vous caractérise, et qu'on attache en surnom à celui que vous portez; ainsi je fus appelée Sainte-Suzanne la réservée.

Le premier soir, j'eus la visite de la supérieure ; elle vint à mon déshabiller; ce fut elle qui m'ôta mon voile et ma guimpe, et qui me coiffa de nuit : ce fut elle qui me déshabilla. Elle me tint cent propos doux, et me fit mille caresses qui m'embarrassèrent un peu, je ne sais pas pourquoi, car je n'y entendais rien ni elle non plus; à présent même que j'y réfléchis, qu'aurions-nous pu y entendre? Cependant j'en parlai à mon directeur, qui traita cette familiarité, qui me paraissait innocente et qui me le paraît encore, d'un ton fort sérieux, et me défendit gravement de m'y prêter davantage. Elle me baisa le cou, les épaules, les bras; elle loua mon embonpoint et ma taille, et me mit au lit; elle releva mes couvertures d'un et d'autre côté, me baisa les yeux, tira mes rideaux et s'en alla. J'oubliais de vous dire qu'elle supposa que j'étais fatiguée, et qu'elle me permit de rester au lit tant que je voudrais.

J'usai de sa permission; c'est, je crois, la seule bonne nuit que j'aie passée dans le cloître; et si, je n'en suis presque

jamais sortie. Le lendemain, sur les neuf heures, j'entendis frapper doucement à ma porte; j'étais encore couchée; je répondis, on entra; c'était une religieuse qui me dit, d'assez mauvaise humeur, qu'il était tard, et que la mère supérieure me demandait. Je me levai, je m'habillai à la hâte, et j'allai.

« Bonjour, mon enfant, me dit-elle; avez-vous bien passé la nuit? Voilà du café qui vous attend depuis une heure; je crois qu'il sera bon; dépêchez-vous de le prendre, et puis après nous causerons... »

Et tout en disant cela elle étendait un mouchoir sur la table, en déployait un autre sur moi, versait le café, et le sucrait. Les autres religieuses en faisaient autant les unes chez les autres. Tandis que je déjeunais, elle m'entretint de mes compagnes, me les peignit selon son aversion ou son goût, me fit mille amitiés, mille questions sur la maison que j'avais quittée, sur mes parents, sur les désagréments que j'avais eus; loua, blâma à sa fantaisie, n'entendit jamais ma réponse jusqu'au bout. Je ne la contredis point; elle fut contente de mon esprit, de mon jugement et de ma discrétion. Cependant il vint une religieuse, puis une autre, puis une troisième, puis une quatrième, une cinquième; on parla des oiseaux de la mère, celle-ci des tics de la sœur, celle-là de tous les petits ridicules des absentes; on se mit en gaieté. Il y avait une épinette dans un coin de la cellule, j'y posai les doigts par distraction; car, nouvelle arrivée dans la maison, et ne connaissant point celles dont on plaisantait, cela ne m'amusait guère; et quand j'aurais été plus au fait, cela ne m'aurait pas amusée davantage. Il faut trop d'esprit pour bien plaisanter; et puis, qui est-ce qui n'a point un ridicule? Tandis que l'on riait, je faisais des accords; peu à peu j'attirai l'attention. La supérieure vint à moi, et me frappant un petit coup sur l'épaule : « Allons, Sainte-Suzanne, me dit-elle, amuse-nous; joue d'abord, et puis après tu chanteras. » Je fis ce qu'elle me disait, j'exécutai quelques pièces que j'avais dans les doigts; je préludai de fantaisie; et puis je chantai quelques versets des psaumes de Mondonville.

« Voilà qui est fort bien, me dit la supérieure; mais nous avons de la sainteté à l'église tant qu'il nous plaît : nous sommes seules; celles-ci sont mes amies, et elles seront aussi les tiennes; chante-nous quelque chose de plus gai. »

Quelques-unes des religieuses dirent : « Mais elle ne sait peut-être que cela; elle est fatiguée de son voyage; il faut la ménager; en voilà bien assez pour une fois.

— Non, non, dit la supérieure, elle s'accompagne à merveille, elle a la plus belle voix du monde (et en effet je ne l'ai pas laide; cependant plus de justesse, de douceur et de flexibilité que de force et d'étendue), je ne la tiendrai quitte qu'elle ne nous ait dit autre chose. »

J'étais un peu offensée du propos des religieuses; je répondis à la supérieure que cela n'amusait plus les sœurs.

« Mais cela m'amuse encore, moi. »

Je me doutais de cette réponse. Je chantai donc une chansonnette assez délicate; et toutes battirent des mains, me louèrent, m'embrassèrent, me caressèrent, m'en demandèrent une seconde; petites minauderies fausses, dictées par la réponse de la supérieure; il n'y en avait presque pas une là qui ne m'eût ôté ma voix et rompu les doigts, si elle l'avait pu. Celles qui n'avaient peut-être entendu de musique de leur vie, s'avisèrent de jeter sur mon chant des mots aussi ridicules que déplaisants, qui ne prirent point auprès de la supérieure.

« Taisez-vous, leur dit-elle, elle joue et chante comme un ange, et je veux qu'elle vienne ici tous les jours; *j'ai su un peu de clavecin* autrefois, et je veux qu'elle m'y remette.

— Ah! madame, lui dis-je, quand on a su autrefois, on n'a pas tout oublié...

— Très-volontiers, cède-moi ta place... »

Elle préluda, elle joua des choses folles, bizarres, décousues comme ses idées; mais je vis, à travers tous les défauts de son exécution, qu'elle avait la main infiniment plus légère que moi. Je le lui dis, car j'aime à louer, et j'ai rarement perdu l'occasion de le faire avec vérité; cela est si doux! Les religieuses s'éclipsèrent les unes après les autres, et je restai presque seule avec la supérieure à parler musique. Elle était assise; j'étais debout; elle me prenait les mains, et elle me disait en les serrant : « Mais outre qu'elle joue bien, c'est qu'elle a les plus jolis doigts du monde; voyez donc, sœur Thérèse... » Sœur Thérèse baissait les yeux, rougissait et bégayait; cependant, que j'eusse les doigts jolis ou non, que la supérieure eût tort

ou raison de l'observer, qu'est-ce que cela faisait à cette sœur? La supérieure m'embrassait par le milieu du corps; et elle trouvait que j'avais la plus jolie taille. Elle m'avait tirée à elle; elle me fit asseoir sur ses genoux; elle me relevait la tête avec les mains, et m'invitait à la regarder; elle louait mes yeux, ma bouche, mes joues, mon teint : je ne répondais rien, j'avais les yeux baissés, et je me laissais aller à toutes ces caresses comme une idiote. Sœur Thérèse était distraite, inquiète, se promenait à droite et à gauche, touchait à tout sans avoir besoin de rien, ne savait que faire de sa personne, regardait par la fenêtre, croyait avoir entendu frapper à la porte; et la supérieure lui dit : « Sainte-Thérèse, tu peux t'en aller si tu t'ennuies.

— Madame, je ne m'ennuie pas.

— C'est que j'ai mille choses à demander à cette enfant.

— Je le crois.

— Je veux savoir toute son histoire; comment réparerai-je les peines qu'on lui a faites, si je les ignore? Je veux qu'elle me les raconte sans rien omettre; je suis sûre que j'en aurai le cœur déchiré, et que j'en pleurerai; mais n'importe : Sainte-Suzanne, quand est-ce que je saurai tout?

— Madame, quand vous l'ordonnerez.

— Je t'en prierais tout à l'heure, si nous en avions le temps. Quelle heure est-il?... »

Sœur Thérèse répondit : « Madame, il est cinq heures, et les vêpres vont sonner.

— Qu'elle commence toujours.

— Mais, madame, vous m'aviez promis un moment de consolation avant vêpres. J'ai des pensées qui m'inquiètent; je voudrais bien ouvrir mon cœur à maman. Si je vais à l'office sans cela, je ne pourrai prier, je serai distraite.

— Non, non, dit la supérieure, tu es folle avec tes idées. Je gage que je sais ce que c'est; nous en parlerons demain.

— Ah! chère mère, dit sœur Thérèse, en se jetant aux pieds de la supérieure et en fondant en larmes, que ce soit tout à l'heure.

— Madame, dis-je à la supérieure, en me levant de sur ses genoux où j'étais restée, accordez à ma sœur ce qu'elle vous demande; ne laissez pas durer sa peine; je vais me retirer; j'aurai toujours le temps de satisfaire l'intérêt que vous voulez

bien prendre à moi; et quand vous aurez entendu ma sœur Thérèse, elle ne souffrira plus... »

Je fis un mouvement vers la porte pour sortir; la supérieure me retenait d'une main; sœur Thérèse, à genoux, s'était emparée de l'autre, la baisait et pleurait; et la supérieure lui disait :

« En vérité, Sainte-Thérèse, tu es bien incommode avec tes inquiétudes; je te l'ai déjà dit, cela me déplaît, cela me gêne; je ne veux pas être gênée.

— Je le sais, mais je ne suis pas maîtresse de mes sentiments, je voudrais et je ne saurais... »

Cependant je m'étais retirée, et j'avais laissé avec la supérieure la jeune sœur. Je ne pus m'empêcher de la regarder à l'église; il lui restait de l'abattement et de la tristesse; nos yeux se rencontrèrent plusieurs fois; et il me sembla qu'elle avait de la peine à soutenir mon regard. Pour la supérieure, elle s'était assoupie dans sa stalle.

L'office fut dépêché en un clin d'œil : le chœur n'était pas, à ce qu'il me parut, l'endroit de la maison où l'on se plaisait le plus. On en sortit avec la vitesse et le babil d'une troupe d'oiseaux qui s'échapperaient de leur volière; et les sœurs se répandirent les unes chez les autres, en courant, en riant, en parlant; la supérieure se renferma dans sa cellule, et la sœur Thérèse s'arrêta sur la porte de la sienne, m'épiant comme si elle eût été curieuse de savoir ce que je deviendrais. Je rentrai chez moi, et la porte de la cellule de la sœur Thérèse ne se referma que quelque temps après, et se referma doucement. Il me vint en idée que cette jeune fille était jalouse de moi, et qu'elle craignait que je ne lui ravisse la place qu'elle occupait dans les bonnes grâces et l'intimité de la supérieure. Je l'observai plusieurs jours de suite; et lorsque je me crus suffisamment assurée de mon soupçon par ses petites colères, ses puériles alarmes, sa persévérance à me suivre à la piste, à m'examiner, à se trouver entre la supérieure et moi, à briser nos entretiens, à déprimer mes qualités, à faire sortir mes défauts; plus encore à sa pâleur, à sa douleur, à ses pleurs, au dérangement de sa santé, et même de son esprit, je l'allai trouver et je lui dis : « Chère amie, qu'avez-vous ? »

Elle ne me répondit pas; ma visite la surprit et l'embarrassa; elle ne savait ni que dire, ni que faire.

« Vous ne me rendez pas assez de justice; parlez-moi vrai, vous craignez que je n'abuse du goût que notre mère a pris pour moi; que je ne vous éloigne de son cœur. Rassurez-vous; cela n'est pas dans mon caractère : si j'étais jamais assez heureuse pour obtenir quelque empire sur son esprit...

— Vous aurez tout celui qu'il vous plaira; elle vous aime; elle fait aujourd'hui pour vous précisément ce qu'elle a fait pour moi dans les commencements.

— Eh bien! soyez sûre que je ne me servirai de la confiance qu'elle m'accordera, que pour vous rendre plus chérie.

— Et cela dépendra-t-il de vous?

— Et pourquoi cela n'en dépendrait-il pas? »

Au lieu de me répondre, elle se jeta à mon cou, et elle me dit en soupirant : « Ce n'est pas votre faute, je le sais bien, je me le dis à tout moment; mais promettez-moi...

— Que voulez-vous que je vous promette?

— Que...

— Achevez; je ferai tout ce qui dépendra de moi. »

Elle hésita, se couvrit les yeux de ses mains, et me dit d'une voix si basse qu'à peine je l'entendais : « Que vous la verrez le moins souvent que vous pourrez... »

Cette demande me parut si étrange, que je ne pus m'empêcher de lui répondre : « Et que vous importe que je voie souvent ou rarement notre supérieure? Je ne suis point fâchée que vous la voyiez sans cesse, moi. Vous ne devez pas être plus fâchée que j'en fasse autant; ne suffit-il pas que je vous proteste que je ne vous nuirai auprès d'elle, ni à vous, ni à personne? »

Elle ne me répondit que par ces mots qu'elle prononça d'une manière douloureuse, en se séparant de moi, et en se jetant sur son lit : « Je suis perdue!

— Perdue! Et pourquoi? Mais il faut que vous me croyiez la plus méchante créature qui soit au monde! »

Nous en étions là lorsque la supérieure entra. Elle avait passé à ma cellule; elle ne m'y avait point trouvée; elle avait parcouru presque toute la maison inutilement; il ne lui vint pas en pensée que j'étais chez sœur Sainte-Thérèse. Lorsqu'elle l'eut appris par celles qu'elle avait envoyées à ma découverte, elle accourut. Elle avait un peu de trouble dans le regard et sur son visage;

mais toute sa personne était si rarement ensemble! Sainte-Thérèse était en silence, assise sur son lit, moi debout. Je lui dis : « Ma chère mère, je vous demande pardon d'être venue ici sans votre permission.

— Il est vrai, me répondit-elle, qu'il eût été mieux de la demander.

— Mais cette chère sœur m'a fait compassion; j'ai vu qu'elle était en peine.

— Et de quoi?

— Vous le dirai-je? Et pourquoi ne vous le dirais-je pas? C'est une délicatesse qui fait tant d'honneur à son âme, et qui marque si vivement son attachement pour vous. Les témoignages de bonté que vous m'avez donnés, ont alarmé sa tendresse; elle a craint que je n'obtinsse dans votre cœur la préférence sur elle; ce sentiment de jalousie, si honnête d'ailleurs, si naturel et si flatteur pour vous, chère mère, était, à ce qu'il m'a semblé, devenu cruel pour ma sœur, et je la rassurais. »

La supérieure, après m'avoir écoutée, prit un air sévère et imposant, et lui dit :

« Sœur Thérèse, je vous ai aimée, et je vous aime encore; je n'ai point à me plaindre de vous, et vous n'aurez point à vous plaindre de moi; mais je ne saurais souffrir ces prétentions exclusives. Défaites-vous-en, si vous craignez d'éteindre ce qui me reste d'attachement pour vous, et si vous vous rappelez le sort de la sœur Agathe... » Puis, se tournant vers moi, elle me dit : « C'est cette grande brune que vous voyez au chœur vis-à-vis de moi. » (Car je me répandais si peu; il y avait si peu de temps que j'étais à la maison; j'étais si nouvelle, que je ne savais pas encore tous les noms de mes compagnes.) Elle ajouta : « Je l'aimais, lorsque sœur Thérèse entra ici, et que je commençai à la chérir. Elle eut les mêmes inquiétudes; elle fit les mêmes folies : je l'en avertis; elle ne se corrigea point, et je fus obligée d'en venir à des voies sévères qui ont duré trop longtemps, et qui sont très-contraires à mon caractère; car elles vous diront toutes que je suis bonne, et que je ne punis jamais qu'à contre-cœur... »

Puis s'adressant à Sainte-Thérèse, elle ajouta : « Mon enfant, je ne veux point être gênée, je vous l'ai déjà dit; vous me connaissez; ne me faites point sortir de mon caractère... »

Ensuite elle me dit, en s'appuyant d'une main sur mon épaule : « Venez, Sainte-Suzanne ; reconduisez-moi. »

Nous sortîmes. Sœur Thérèse voulut nous suivre ; mais la supérieure détournant la tête négligemment par-dessus mon épaule, lui dit d'un ton de despotisme : « Rentrez dans votre cellule, et n'en sortez pas que je ne vous le permette... » Elle obéit, ferma sa porte avec violence, et s'échappa en quelques discours qui firent frémir la supérieure ; je ne sais pourquoi, car ils n'avaient pas de sens ; je vis sa colère, et je lui dis : « Chère mère, si vous avez quelque bonté pour moi, pardonnez à ma sœur Thérèse ; elle a la tête perdue, elle ne sait ce qu'elle dit, elle ne sait ce qu'elle fait.

— Que je lui pardonne ! Je le veux bien ; mais que me donnerez-vous ?

— Ah ! chère mère, serais-je assez heureuse pour avoir quelque chose qui vous plût et qui vous apaisât ? »

Elle baissa les yeux, rougit et soupira ; en vérité, c'était comme un amant. Elle me dit ensuite, en se rejetant nonchalamment sur moi, comme si elle eût défailli : « Approchez votre front, que je le baise... » Je me penchai, et elle me baisa le front. Depuis ce temps, sitôt qu'une religieuse avait fait quelque faute, j'intercédais pour elle, et j'étais sûre d'obtenir sa grâce par quelque faveur innocente ; c'était toujours un baiser ou sur le front ou sur le cou, ou sur les yeux, ou sur les joues, ou sur la bouche, ou sur les mains, ou sur la gorge, ou sur les bras, mais plus souvent sur la bouche ; elle trouvait que j'avais l'haleine pure, les dents blanches, et les lèvres fraîches et vermeilles.

En vérité je serais bien belle, si je méritais la plus petite partie des éloges qu'elle me donnait : si c'était mon front, il était blanc, uni et d'une forme charmante ; si c'étaient mes yeux, ils étaient brillants ; si c'étaient mes joues, elles étaient vermeilles et douces ; si c'étaient mes mains, elles étaient petites et potelées ; si c'était ma gorge, elle était d'une fermeté de pierre et d'une forme admirable ; si c'étaient mes bras, il était impossible de les avoir mieux tournés et plus ronds ; si c'était mon cou, aucune des sœurs ne l'avait mieux fait et d'une beauté plus exquise et plus rare : que sais-je tout ce qu'elle me disait ! Il y avait bien quelque chose de vrai dans ses louanges ; j'en

rabattais beaucoup, mais non pas tout. Quelquefois, en me regardant de la tête aux pieds, avec un air de complaisance que je n'ai jamais vu à aucune autre femme, elle me disait : « Non, c'est le plus grand bonheur que Dieu l'ait appelée dans la retraite ; avec cette figure-là, dans le monde, elle aurait damné autant d'hommes qu'elle en aurait vu, et elle se serait damnée avec eux. Dieu fait bien tout ce qu'il fait. »

Cependant nous nous avancions vers sa cellule ; je me disposais à la quitter ; mais elle me prit par la main et me dit : « Il est trop tard pour commencer votre histoire de Sainte-Marie et de Longchamp ; mais entrez, vous me donnerez une petite leçon de clavecin. »

Je la suivis. En un moment elle eut ouvert le clavecin, préparé un livre, approché une chaise ; car elle était vive. Je m'assis. Elle pensa que je pourrais avoir froid ; elle détacha de dessus les chaises un coussin qu'elle posa devant moi, se baissa et me prit les deux pieds, qu'elle mit dessus ; ensuite je jouai quelques pièces de Couperin, de Rameau, de Scarlatti : cependant elle avait levé un coin de mon linge de cou, sa main était placée sur mon épaule nue, et l'extrémité de ses doigts posée sur ma gorge. Elle soupirait ; elle paraissait oppressée, son haleine s'embarrassait ; la main qu'elle tenait sur mon épaule d'abord la pressait fortement, puis elle ne la pressait plus du tout, comme si elle eût été sans force et sans vie ; et sa tête tombait sur la mienne. En vérité cette folle-là était d'une sensibilité incroyable, et avait le goût le plus vif pour la musique ; je n'ai jamais connu personne sur qui elle eût produit des effets aussi singuliers.

Nous nous amusions ainsi d'une manière aussi simple que douce, lorsque tout à coup la porte s'ouvrit avec violence ; j'en eus frayeur, et la supérieure aussi : c'était cette extravagante de Sainte-Thérèse : son vêtement était en désordre, ses yeux étaient troublés ; elle nous parcourait l'une et l'autre avec l'attention la plus bizarre ; les lèvres lui tremblaient, elle ne pouvait parler. Cependant elle revint à elle, et se jeta aux pieds de la supérieure ; je joignis ma prière à la sienne, et j'obtins encore son pardon ; mais la supérieure lui protesta, de la manière la plus ferme, que ce serait le dernier, du moins pour des fautes de cette nature, et nous sortîmes toutes deux ensemble.

En retournant dans nos cellules, je lui dis : « Chère sœur, prenez garde, vous indisposerez notre mère ; je ne vous abandonnerai pas ; mais vous userez mon crédit auprès d'elle ; et je serai désespérée de ne pouvoir plus rien ni pour vous ni pour aucune autre. Mais quelles sont vos idées ? »

Point de réponse.

« Que craignez-vous de moi ? »

Point de réponse.

« Est-ce que notre mère ne peut pas nous aimer également toutes deux ?

— Non, non, me répondit-elle avec violence, cela ne se peut ; bientôt je lui répugnerai, et j'en mourrai de douleur. Ah ! pourquoi êtes-vous venue ici ? vous n'y serez pas heureuse longtemps, j'en suis sûre ; et je serai malheureuse pour toujours.

— Mais, lui dis-je, c'est un grand malheur, je le sais, que d'avoir perdu la bienveillance de sa supérieure ; mais j'en connais un plus grand, c'est de l'avoir mérité : vous n'avez rien à vous reprocher.

— Ah ! plût à Dieu !

— Si vous vous accusez en vous-même de quelque faute, il faut la réparer ; et le moyen le plus sûr, c'est d'en supporter patiemment la peine.

— Je ne saurais ; je ne saurais ; et puis, est-ce à elle à m'en punir !

— A elle, sœur Thérèse, à elle ! Est-ce qu'on parle ainsi d'une supérieure ? Cela n'est pas bien ; vous vous oubliez. Je suis sûre que cette faute est plus grave qu'aucune de celles que vous vous reprochez.

— Ah ! plût à Dieu ! me dit-elle encore, plût à Dieu !... » et nous nous séparâmes ; elle pour aller se désoler dans sa cellule, moi pour aller rêver dans la mienne à la bizarrerie des têtes de femmes.

Voilà l'effet de la retraite. L'homme est né pour la société ; séparez-le, isolez-le, ses idées se désuniront, son caractère se tournera, mille affections ridicules s'élèveront dans son cœur ; des pensées extravagantes germeront dans son esprit, comme les ronces dans une terre sauvage. Placez un homme dans une forêt, il y deviendra féroce ; dans un cloître, où l'idée de nécessité se joint à celle de servitude, c'est pis encore. On sort

d'une forêt, on ne sort plus d'un cloître; on est libre dans la forêt, on est esclave dans le cloître. Il faut peut-être plus de force d'âme encore pour résister à la solitude qu'à la misère; la misère avilit, la retraite déprave. Vaut-il mieux vivre dans l'abjection que dans la folie? C'est ce que je n'oserais décider; mais il faut éviter l'une et l'autre.

Je voyais croître de jour en jour la tendresse que la supérieure avait conçue pour moi. J'étais sans cesse dans sa cellule, ou elle était dans la mienne; pour la moindre indisposition, elle m'ordonnait l'infirmerie, elle me dispensait des offices, elle m'envoyait coucher de bonne heure, ou m'interdisait l'oraison du matin. Au chœur, au réfectoire, à la récréation, elle trouvait moyen de me donner des marques d'amitié; au chœur s'il se rencontrait un verset qui contînt quelque sentiment affectueux et tendre, elle le chantait en me l'adressant, ou elle me regardait s'il était chanté par une autre; au réfectoire, elle m'envoyait toujours quelque chose de ce qu'on lui servait d'exquis; à la récréation, elle m'embrassait par le milieu du corps, elle me disait les choses les plus douces et les plus obligeantes; on ne lui faisait aucun présent que je ne le partageasse : chocolat, sucre, café, liqueurs, tabac, linge, mouchoirs, quoi que ce fût; elle avait déparé sa cellule d'estampes, d'ustensiles, de meubles et d'une infinité de choses agréables ou commodes, pour en orner la mienne; je ne pouvais presque pas m'en absenter un moment, qu'à mon retour je ne me trouvasse enrichie de quelques dons. J'allais l'en remercier chez elle, et elle en ressentait une joie qui ne peut s'exprimer; elle m'embrassait, me caressait, me prenait sur ses genoux, m'entretenait des choses les plus secrètes de la maison, et se promettait, si je l'aimais, une vie mille fois plus heureuse que celle qu'elle aurait passée dans le monde. Après cela elle s'arrêtait, me regardait avec des yeux attendris, et me disait : « Sœur Suzanne, m'aimez-vous?

— Et comment ferais-je pour ne pas vous aimer? Il faudrait que j'eusse l'âme bien ingrate.

— Cela est vrai.

— Vous avez tant de bonté.

— Dites de goût pour vous... »

Et en prononçant ces mots, elle baissait les yeux; la main dont elle me tenait embrassée me serrait plus fortement; celle

qu'elle avait appuyée sur mon genou pressait davantage; elle m'attirait sur elle; mon visage se trouvait placé sur le sien, elle soupirait, elle se renversait sur sa chaise, elle tremblait; on eût dit qu'elle avait à me confier quelque chose, et qu'elle n'osait, elle versait des larmes, et puis elle me disait : « Ah! sœur Suzanne, vous ne m'aimez pas!

— Je ne vous aime pas, chère mère!

— Non.

— Et dites-moi ce qu'il faut que je fasse pour vous le prouver.

— Il faudrait que vous le devinassiez.

— Je cherche, je ne devine rien. »

Cependant elle avait levé son linge de cou, et avait mis une de mes mains sur sa gorge; elle se taisait, je me taisais aussi; elle paraissait goûter le plus grand plaisir. Elle m'invitait à lui baiser le front, les joues, les yeux et la bouche; et je lui obéissais : je ne crois pas qu'il y eût du mal à cela; cependant son plaisir s'accroissait; et comme je ne demandais pas mieux que d'ajouter à son bonheur d'une manière innocente, je lui baisais encore le front, les joues, les yeux et la bouche. La main qu'elle avait posée sur mon genou se promenait sur tous mes vêtements, depuis l'extrémité de mes pieds jusqu'à ma ceinture, me pressant tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre; elle m'exhortait en bégayant, et d'une voix altérée et basse, à redoubler mes caresses, je les redoublais; enfin il vint un moment, je ne sais si ce fut de plaisir ou de peine, où elle devint pâle comme la mort; ses yeux se fermèrent, tout son corps se tendit avec violence, ses lèvres se pressèrent d'abord, elles étaient humectées comme d'une mousse légère; puis sa bouche s'entr'ouvrit, et elle me parut mourir en poussant un profond soupir. Je me levai brusquement; je crus qu'elle se trouvait mal; je voulais sortir, appeler. Elle entr'ouvrit faiblement les yeux, et me dit d'une voix éteinte : « Innocente! ce n'est rien; qu'allez-vous faire? arrêtez... » Je la regardai avec des yeux hébétés, incertaine si je resterais ou si je sortirais. Elle rouvrit encore les yeux; elle ne pouvait plus parler du tout; elle me fit signe d'approcher et de me replacer sur ses genoux. Je ne sais ce qui se passait en moi; je craignais, je tremblais, le cœur me palpitait, j'avais de la peine à respirer, je me sentais troublée, oppressée, agitée, j'avais peur; il me semblait que les forces m'abandon-

naient et que j'allais défaillir; cependant je ne saurais dire que ce fût de la peine que je ressentisse. J'allais près d'elle; elle me fit signe encore de la main de m'asseoir sur ses genoux; je m'assis; elle était comme morte, et moi comme si j'allais mourir. Nous demeurâmes assez longtemps l'une et l'autre dans cet état singulier. Si quelque religieuse fût survenue, en vérité elle eût été bien effrayée; elle aurait imaginé, ou que nous nous étions trouvées mal, ou que nous nous étions endormies. Cependant cette bonne supérieure, car il est impossible d'être si sensible et de n'être pas bonne, me parut revenir à elle. Elle était toujours renversée sur sa chaise; ses yeux étaient toujours fermés, mais son visage s'était animé des plus belles couleurs : elle prenait une de mes mains qu'elle baisait, et moi je lui disais : « Ah ! chère mère, vous m'avez bien fait peur... » Elle sourit doucement, sans ouvrir les yeux. « Mais est-ce que vous n'avez pas souffert?

— Non.

— Je l'ai cru.

— L'innocente! ah! la chère innocente! qu'elle me plaît! »

En disant ces mots, elle se releva, se remit sur sa chaise, me prit à brasse-corps et me baisa sur les joues avec beaucoup de force, puis elle me dit : « Quel âge avez-vous ?

— Je n'ai pas encore vingt ans.

— Cela ne se conçoit pas.

— Chère mère, rien n'est plus vrai.

— Je veux savoir toute votre vie; vous me la direz?

— Oui, chère mère.

— Toute ?

— Toute.

— Mais on pourrait venir; allons nous mettre au clavecin : vous me donnerez leçon. »

Nous y allâmes; mais je ne sais comment cela se fit; les mains me tremblaient, le papier ne me montrait qu'un amas confus de notes; je ne pus jamais jouer. Je le lui dis, elle se mit à rire, elle prit ma place, mais ce fut pis encore; à peine pouvait-elle soutenir ses bras.

« Mon enfant, me dit-elle, je vois que tu n'es guère en état de me montrer ni moi d'apprendre; je suis un peu fatiguée, il faut que je me repose, adieu. Demain, sans plus tarder, je veux

savoir tout ce qui s'est passé dans cette chère petite âme-là; adieu... »

Les autres fois, quand je sortais, elle m'accompagnait jusqu'à sa porte, elle me suivait des yeux tout le long du corridor jusqu'à la mienne; elle me jetait un baiser avec les mains, et ne rentrait chez elle que quand j'étais rentrée chez moi; cette fois-ci, à peine se leva-t-elle; ce fut tout ce qu'elle put faire que de gagner le fauteuil qui était à côté de son lit; elle s'assit, pencha la tête sur son oreiller, me jeta le baiser avec les mains; ses yeux se fermèrent, et je m'en allai.

Ma cellule était presque vis-à-vis la cellule de Sainte-Thérèse; la sienne était ouverte; elle m'attendait, elle m'arrêta et me dit :

« Ah! Sainte-Suzanne, vous venez de chez notre mère?

— Oui, lui dis-je.

— Vous y êtes demeurée longtemps?

— Autant qu'elle l'a voulu.

— Ce n'est pas là ce que vous m'aviez promis.

— Je ne vous ai rien promis.

— Oseriez-vous me dire ce que vous y avez fait?... »

Quoique ma conscience ne me reprochât rien, je vous avouerai cependant, monsieur le marquis, que sa question me troubla; elle s'en aperçut, elle insista, et je lui répondis : « Chère sœur, peut-être ne m'en croiriez-vous pas; mais vous en croirez peut-être notre chère mère, et je la prierai de vous en instruire.

— Ma chère Sainte-Suzanne, me dit-elle avec vivacité, gardez-vous-en bien; vous ne voulez pas me rendre malheureuse; elle ne me le pardonnerait jamais; vous ne la connaissez pas : elle est capable de passer de la plus grande sensibilité jusqu'à la férocité; je ne sais pas ce que je deviendrais. Promettez-moi de ne lui rien dire.

— Vous le voulez?

— Je vous le demande à genoux. Je suis désespérée, je vois bien qu'il faut me résoudre; je me résoudrai. Promettez-moi de ne lui rien dire... »

Je la relevai, je lui donnai ma parole; elle y compta, elle eut raison; et nous nous renfermâmes, elle dans sa cellule, moi dans la mienne.

Rentrée chez moi, je me trouvai rêveuse; je voulus prier, et

je ne le pus pas; je cherchai à m'occuper; je commençai un ouvrage que je quittai pour un autre, que je quittai pour un autre encore; mes mains s'arrêtaient d'elles-mêmes, et j'étais comme imbécile; jamais je n'avais rien éprouvé de pareil. Mes yeux se fermèrent d'eux-mêmes; je fis un petit sommeil, quoique je ne dorme jamais le jour. Réveillée, je m'interrogeai sur ce qui s'était passé entre la supérieure et moi, je m'examinai; je crus entrevoir en examinant encore... mais c'était des idées si vagues, si folles, si ridicules, que je les rejetai loin de moi. Le résultat de mes réflexions, c'est que c'était peut-être une maladie à laquelle elle était sujette; puis il m'en vint une autre, c'est que peut-être cette maladie se gagnait, que Sainte-Thérèse l'avait prise, et que je la prendrais aussi.

Le lendemain, après l'office du matin, notre supérieure me dit : « Sainte-Suzanne, c'est aujourd'hui que j'espère savoir tout ce qui vous est arrivé; venez... »

J'allai. Elle me fit asseoir dans son fauteuil à côté de son lit, et elle se mit sur une chaise un peu plus basse; je la dominais un peu, parce que je suis plus grande, et que j'étais plus élevée. Elle était si proche de moi, que mes deux genoux étaient entrelacés dans les siens, et elle était accoudée sur son lit. Après un petit moment de silence, je lui dis :

« Quoique je sois bien jeune, j'ai bien eu de la peine; il y aura bientôt vingt ans que je suis au monde, et vingt ans que je souffre. Je ne sais si je pourrai vous dire tout, et si vous aurez le cœur de l'entendre; peines chez mes parents, peines au couvent de Sainte-Marie, peines au couvent de Longchamp, peines partout; chère mère, par où voulez-vous que je commence?

— Par les premières.

— Mais, lui dis-je, chère mère, cela sera bien long et bien triste, et je ne voudrais pas vous attrister si longtemps.

— Ne crains rien; j'aime à pleurer : c'est un état délicieux pour une âme tendre, que celui de verser des larmes. Tu dois aimer à pleurer aussi; tu essuieras mes larmes, j'essuierai les tiennes, et peut-être nous serons heureuses au milieu du récit de tes souffrances; qui sait jusqu'où l'attendrissement peut nous mener?... » Et en prononçant ces derniers mots, elle me regarda de bas en haut avec des yeux déjà humides; elle me prit les

deux mains ; elle s'approcha de moi plus près encore, en sorte qu'elle me touchait et que je la touchais.

« Raconte, mon enfant, dit-elle ; j'attends, je me sens les dispositions les plus pressantes à m'attendrir ; je ne pense pas avoir eu de ma vie un jour plus compatissant et plus affectueux... »

Je commençai donc mon récit à peu près comme je viens de vous l'écrire. Je ne saurais vous dire l'effet qu'il produisit sur elle, les soupirs qu'elle poussa, les pleurs qu'elle versa, les marques d'indignation qu'elle donna contre mes cruels parents, contre les filles affreuses de Sainte-Marie, contre celles de Longchamp ; je serais bien fâchée qu'il leur arrivât la plus petite partie des maux qu'elle leur souhaita ; je ne voudrais pas avoir arraché un cheveu de la tête de mon plus cruel ennemi. De temps en temps elle m'interrompait, elle se levait, elle se promenait, puis elle se rasseyait à sa place ; d'autres fois elle levait les mains et les yeux au ciel, et puis elle se cachait la tête entre mes genoux. Quand je lui parlai de ma scène du cachot, de celle de mon exorcisme, de mon amende honorable, elle poussa presque des cris ; quand je fus à la fin, je me tus, et elle resta pendant quelque temps le corps penché sur son lit, le visage caché dans sa couverture et les bras étendus au-dessus de sa tête ; et moi, je lui disais : « Chère mère, je vous demande pardon de la peine que je vous ai causée ; je vous en avais prévenue, mais c'est vous qui l'avez voulu... » Et elle ne me répondait que par ces mots :

« Les méchantes créatures ! les horribles créatures ! Il n'y a que dans les couvents où l'humanité puisse s'éteindre à ce point. Lorsque la haine vient à s'unir à la mauvaise humeur habituelle, on ne sait plus où les choses seront portées. Heureusement je suis douce ; j'aime toutes mes religieuses ; elles ont pris, les unes plus, les autres moins de mon caractère, et toutes elles s'aiment entre elles. Mais comment cette faible santé a-t-elle pu résister à tant de tourments ? Comment tous ces petits membres n'ont-ils pas été brisés ? Comment toute cette machine délicate n'a-t-elle pas été détruite ? Comment l'éclat de ces yeux ne s'est-il pas éteint dans les larmes ? Les cruelles ! serrer ces bras avec des cordes !... » Et elle me prenait les bras, et elle les baisait. « Noyer de larmes ces yeux !... » Et elle les baisait. « Arracher la plainte et le gémissement de cette

bouche!... » Et elle la baisait. « Condamner ce visage charmant et serein à se couvrir sans cesse des nuages de la tristesse!... » Et elle le baisait. « Faner les roses de ces joues!... » Et elle les flattait de la main et les baisait. « Déparer cette tête! arracher ces cheveux! charger ce front de souci!... » Et elle baisait ma tête, mon front, mes cheveux... « Oser entourer ce cou d'une corde, et déchirer ces épaules avec des pointes aiguës!... » Et elle écartait mon linge de cou et de tête; elle entr'ouvrait le haut de ma robe; mes cheveux tombaient épars sur mes épaules découvertes; ma poitrine était à demi nue, et ses baisers se répandaient sur mon cou, sur mes épaules découvertes et sur ma poitrine à demi nue.

Je m'aperçus alors, au tremblement qui la saisissait, au trouble de son discours, à l'égarement de ses yeux et de ses mains, à son genou qui se pressait entre les miens, à l'ardeur dont elle me serrait et à la violence dont ses bras m'enlaçaient, que sa maladie ne tarderait pas à la prendre. Je ne sais ce qui se passait en moi; mais j'étais saisie d'une frayeur, d'un tremblement et d'une défaillance qui me vérifiaient le soupçon que j'avais eu que son mal était contagieux.

Je lui dis : « Chère mère, voyez dans quel désordre vous m'avez mise! si l'on venait...

— Reste, reste, me dit-elle d'une voix oppressée; on ne viendra pas... »

Cependant je faisais effort pour me lever et m'arracher d'elle, et je lui disais : « Chère mère, prenez garde, voilà votre mal qui va vous prendre. Souffrez que je m'éloigne... »

Je voulais m'éloigner; je le voulais, cela est sûr; mais je ne le pouvais pas. Je ne me sentais aucune force, mes genoux se dérobaient sous moi. Elle était assise, j'étais debout, elle m'attirait, je craignis de tomber sur elle et de la blesser; je m'assis sur le bord de son lit et je lui dis :

« Chère mère, je ne sais ce que j'ai, je me trouve mal.

— Et moi aussi, me dit-elle; mais repose-toi un moment, cela passera, ce ne sera rien... »

En effet, ma supérieure reprit du calme, et moi aussi. Nous étions l'une et l'autre abattues; moi, la tête penchée sur son oreiller; elle, la tête posée sur un de mes genoux, le front placé sur une de mes mains. Nous restâmes quelques moments dans

cet état; je ne sais ce qu'elle pensait; pour moi, je ne pensais à rien, je ne le pouvais, j'étais d'une faiblesse qui m'occupait tout entière. Nous gardions le silence, lorsque la supérieure le rompit la première; elle me dit : « Suzanne, il m'a paru par ce que vous m'avez dit de votre première supérieure qu'elle vous était fort chère.

— Beaucoup.

— Elle ne vous aimait pas mieux que moi, mais elle était mieux aimée de vous... Vous ne me répondez pas?

— J'étais malheureuse, elle adoucissait mes peines.

— Mais d'où vient votre répugnance pour la vie religieuse? Suzanne, vous ne m'avez pas tout dit.

— Pardonnez-moi, madame.

— Quoi! il n'est pas possible, aimable comme vous l'êtes, car, mon enfant, vous l'êtes beaucoup, vous ne savez pas combien, que personne ne vous l'ait dit.

— On me l'a dit.

— Et celui qui vous le disait ne vous déplaisait pas?

— Non.

— Et vous vous êtes pris de goût pour lui?

— Point du tout.

— Quoi! votre cœur n'a jamais rien senti?

— Rien.

— Quoi! ce n'est pas une passion, ou secrète ou désapprouvée de vos parents, qui vous a donné de l'aversion pour le couvent? Confiez-moi cela; je suis indulgente.

— Je n'ai, chère mère, rien à vous confier là-dessus.

— Mais, encore une fois, d'où vient votre répugnance pour la vie religieuse?

— De la vie même. J'en hais les devoirs, les occupations, la retraite, la contrainte; il me semble que je suis appelée à autre chose.

— Mais à quoi cela vous semble-t-il?

— A l'ennui qui m'accable; je m'ennuie.

— Ici même?

— Oui, chère mère; ici même, malgré toute la bonté que vous avez pour moi.

— Mais, est-ce que vous éprouvez en vous-même des mouvements, des désirs?

— Aucun.

— Je le crois; vous me paraissez d'un caractère tranquille.

— Assez.

— Froid, même.

— Je ne sais.

— Vous ne connaissez pas le monde?

— Je le connais peu.

— Quel attrait peut-il donc avoir pour vous?

— Cela ne m'est pas bien expliqué; mais il faut pourtant qu'il en ait.

— Est-ce la liberté que vous regrettez?

— C'est cela, et peut-être beaucoup d'autres choses.

— Et ces autres choses, quelles sont-elles? Mon amie, parlez-moi à cœur ouvert; voudriez-vous être mariée?

— Je l'aimerais mieux que d'être ce que je suis; cela est certain.

— Pourquoi cette préférence?

— Je l'ignore.

— Vous l'ignorez? Mais, dites-moi, quelle impression fait sur vous la présence d'un homme?

— Aucune; s'il a de l'esprit et qu'il parle bien, je l'écoute avec plaisir; s'il est d'une belle figure, je le remarque.

— Et votre cœur est tranquille?

— Jusqu'à présent, il est resté sans émotion.

— Quoi! lorsqu'ils ont attaché leurs regards animés sur les vôtres, vous n'avez pas ressenti...

— Quelquefois de l'embarras; ils me faisaient baisser les yeux.

— Et sans aucun trouble?

— Aucun.

— Et vos sens ne vous disaient rien?

— Je ne sais ce que c'est que le langage des sens.

— Ils en ont un, cependant.

— Cela se peut.

— Et vous ne le connaissez pas?

— Point du tout.

— Quoi! vous... C'est un langage bien doux; et voudriez-vous le connaître?

— Non, chère mère; à quoi cela me servirait-il?

— A dissiper votre ennui.

— A l'augmenter, peut-être. Et puis, que signifie ce langage des sens, sans objet?

— Quand on parle, c'est toujours à quelqu'un; cela vaut mieux sans doute que de s'entretenir seule, quoique ce ne soit pas tout à fait sans plaisir.

— Je n'entends rien à cela.

— Si tu voulais, chère enfant, je te deviendrais plus claire.

— Non, chère mère, non. Je ne sais rien; et j'aime mieux ne rien savoir, que d'acquérir des connaissances qui me rendraient peut-être plus à plaindre que je ne le suis. Je n'ai point de désirs, et je n'en veux point chercher que je ne pourrais satisfaire.

— Et pourquoi ne le pourrais-tu pas?

— Et comment le pourrais-je?

— Comme moi.

— Comme vous! Mais il n'y a personne dans cette maison.

— J'y suis, chère amie; vous y êtes.

— Eh bien! que vous suis-je? que m'êtes-vous?

— Qu'elle est innocente!

— Oh! il est vrai, chère mère, que je le suis beaucoup, et que j'aimerais mieux mourir que de cesser de l'être. »

Je ne sais ce que ces derniers mots pouvaient avoir de fâcheux pour elle, mais ils la firent tout à coup changer de visage; elle devint sérieuse, embarrassée; sa main, qu'elle avait posée sur un de mes genoux, cessa d'abord de le presser, et puis se retira; elle tenait ses yeux baissés.

Je lui dis : « Ma chère mère, qu'est-ce qui m'est arrivé? Est-ce qu'il me serait échappé quelque chose qui vous aurait offensée? Pardonnez-moi. J'use de la liberté que vous m'avez accordée; je n'étudie rien de ce que j'ai à vous dire; et puis, quand je m'étudierais, je ne dirais pas autrement, peut-être plus mal. Les choses dont nous nous entretenons me sont si étrangères! Pardonnez-moi... »

En disant ces derniers mots, je jetai mes deux bras autour de son cou, et je posai ma tête sur son épaule. Elle jeta les deux siens autour de moi, et me serra fort tendrement. Nous demeurâmes ainsi quelques instants; ensuite, reprenant sa tendresse et sa sérénité, elle me dit : « Suzanne, dormez-vous bien?

— Fort bien, lui dis-je, surtout depuis quelque temps.

— Vous endormez-vous tout de suite ?

— Assez communément.

— Mais quand vous ne vous endormez pas tout de suite, à quoi pensez-vous?

— A ma vie passée, à celle qui me reste ; ou je prie Dieu, ou je pleure ; que sais-je ?

— Et le matin, quand vous vous éveillez de bonne heure ?

— Je me lève.

— Tout de suite ?

— Tout de suite.

— Vous n'aimez donc pas à rêver ?

— Non.

— A vous reposer sur votre oreiller?

— Non.

— A jouir de la douce chaleur du lit?

— Non.

— Jamais?... »

Elle s'arrêta à ce mot, et elle eut raison ; ce qu'elle avait à me demander n'était pas bien, et peut-être ferai-je beaucoup plus mal de le dire, mais j'ai résolu de ne rien celer. « ... Jamais vous n'avez été tentée de regarder, avec complaisance, combien vous êtes belle ?

— Non, chère mère. Je ne sais pas si je suis si belle que vous le dites ; et puis, quand je le serais, c'est pour les autres qu'on est belle, et non pour soi.

— Jamais vous n'avez pensé à promener vos mains sur cette belle gorge, sur ces cuisses, sur ce ventre, sur ces chairs si fermes, si douces et si blanches?

— Oh! pour cela, non ; il y a du péché à cela ; et si cela m'était arrivé, je ne sais comment j'aurais fait pour l'avouer à confesse... »

Je ne sais ce que nous dîmes encore, lorsqu'on vint l'avertir qu'on la demandait au parloir. Il me parut que cette visite lui causait du dépit, et qu'elle aurait mieux aimé continuer de causer avec moi, quoique ce que nous disions ne valût guère la peine d'être regretté ; cependant nous nous séparâmes.

Jamais la communauté n'avait été plus heureuse que depuis que j'y étais entrée. La supérieure paraissait avoir perdu l'inéga-

lité de son caractère; on disait que je l'avais fixée. Elle donna même en ma faveur plusieurs jours de récréation, et ce qu'on appelle des fêtes; ces jours on est un peu mieux servi qu'à l'ordinaire; les offices sont plus courts, et tout le temps qui les sépare est accordé à la récréation. Mais ce temps heureux devait passer pour les autres et pour moi.

La scène que je viens de peindre fut suivie d'un grand nombre d'autres semblables que je néglige. Voici la suite de la précédente.

L'inquiétude commençait à s'emparer de la supérieure; elle perdait sa gaieté, son embonpoint, son repos. La nuit suivante, lorsque tout le monde dormait et que la maison était dans le silence, elle se leva; après avoir erré quelque temps dans les corridors, elle vint à ma cellule. J'ai le sommeil léger, je crus la reconnaître. Elle s'arrêta. En s'appuyant le front apparemment contre ma porte, elle fit assez de bruit pour me réveiller, si j'avais dormi. Je gardai le silence; il me sembla que j'entendais une voix qui se plaignait, quelqu'un qui soupirait: j'eus d'abord un léger frisson, ensuite je me déterminai à dire *Ave*. Au lieu de me répondre, on s'éloignait à pas léger. On revint quelque temps après; les plaintes et les soupirs recommencèrent; je dis encore *Ave*, et l'on s'éloigna pour la seconde fois. Je me rassurai, et je m'endormis. Pendant que je dormais, on entra, on s'assit à côté de mon lit; mes rideaux étaient entr'ouverts; on tenait une petite bougie dont la lumière m'éclairait le visage, et celle qui la portait me regardait dormir; ce fut du moins ce que j'en jugeai à son attitude, lorsque j'ouvris les yeux; et cette personne, c'était la supérieure.

Je me levai subitement; elle vit ma frayeur; elle me dit : « Suzanne, rassurez-vous; c'est moi... » Je me remis la tête sur mon oreiller, et je lui dis : « Chère mère, que faites-vous ici à l'heure qu'il est? Qu'est-ce qui peut vous avoir amenée? Pourquoi ne dormez-vous pas?

— Je ne saurais dormir, me répondit-elle; je ne dormirai de longtemps. Ce sont des songes fâcheux qui me tourmentent; à peine ai-je les yeux fermés, que les peines que vous avez souffertes se retracent à mon imagination; je vous vois entre les mains de ces inhumaines, je vois vos cheveux épars sur votre visage, je vous vois les pieds ensanglantés, la torche au poing,

la corde au cou; je crois qu'elles vont disposer de votre vie; je frissonne, je tremble; une sueur froide se répand sur tout mon corps; je veux aller à votre secours; je pousse des cris, je m'éveille, et c'est inutilement que j'attends que le sommeil revienne. Voilà ce qui m'est arrivé cette nuit; j'ai craint que le ciel ne m'annonçât quelque malheur arrivé à mon amie; je me suis levée, je me suis approchée de votre porte, j'ai écouté; il m'a semblé que vous ne dormiez pas; vous avez parlé, je me suis retirée; je suis revenue, vous avez encore parlé, et je me suis encore éloignée; je suis revenue une troisième fois; et lorsque j'ai cru que vous dormiez, je suis entrée. Il y a déjà quelque temps que je suis à côté de vous, et que je crains de vous éveiller: j'ai balancé d'abord si je tirerais vos rideaux; je voulais m'en aller, crainte de troubler votre repos; mais je n'ai pu résister au désir de voir si ma chère Suzanne se portait bien; je vous ai regardée : que vous êtes belle à voir, même quand vous dormez !

— Ma chère mère, que vous êtes bonne !

— J'ai pris du froid; mais je sais que je n'ai rien à craindre de fâcheux pour mon enfant, et je crois que je dormirai. Donnez-moi votre main. »

Je la lui donnai.

« Que son pouls est tranquille ! qu'il est égal ! rien ne l'émeut.

— J'ai le sommeil assez paisible.

— Que vous êtes heureuse !

— Chère mère, vous continuerez de vous refroidir.

— Vous avez raison ; adieu, belle amie, adieu, je m'en vais. »

Cependant elle ne s'en allait point, elle continuait à me regarder ; deux larmes coulèrent de ses yeux. « Chère mère, lui dis-je, qu'avez-vous ? vous pleurez ; que je suis fâchée de vous avoir entretenue de mes peines !... » A l'instant elle ferma ma porte, elle éteignit sa bougie, et elle se précipita sur moi. Elle me tenait embrassée; elle était couchée sur ma couverture à côté de moi ; son visage était collé sur le mien, ses larmes mouillaient mes joues ; elle soupirait, et elle me disait d'une voix plaintive et entrecoupée : « Chère amie, ayez pitié de moi !

— Chère mère, lui dis-je, qu'avez-vous ? Est-ce que vous vous trouvez mal ? Que faut-il que je fasse ?

— Je tremble, me dit-elle, je frissonne ; un froid mortel s'est répandu sur moi.

— Voulez-vous que je me lève et que je vous cède mon lit?

— Non, me dit-elle, il ne serait pas nécessaire que vous vous levassiez ; écartez seulement un peu la couverture, que je m'approche de vous ; que je me réchauffe, et que je guérisse.

— Chère mère, lui dis-je, mais cela est défendu. Que dirait-on si on le savait ? J'ai vu mettre en pénitence des religieuses, pour des choses beaucoup moins graves. Il arriva dans le couvent de Sainte-Marie à une religieuse d'aller la nuit dans la cellule d'une autre, c'était sa bonne amie, et je ne saurais vous dire tout le mal qu'on en pensait. Le directeur m'a demandé quelquefois si l'on ne m'avait jamais proposé de venir dormir à côté de moi, et il m'a sérieusement recommandé de ne le pas souffrir. Je lui ai même parlé des caresses que vous me faisiez ; je les trouve très-innocentes, mais lui, il ne pense point ainsi ; je ne sais comment j'ai oublié ses conseils ; je m'étais bien proposé de vous en parler.

— Chère amie, me dit-elle, tout dort autour de nous, personne n'en saura rien. C'est moi qui récompense ou qui punis ; et quoi qu'en dise le directeur, je ne vois pas quel mal il y a à une amie, à recevoir à côté d'elle une amie que l'inquiétude a saisie, qui s'est éveillée, et qui est venue, pendant la nuit et malgré la rigueur de la saison, voir si sa bien-aimée n'était dans aucun péril. Suzanne, n'avez-vous jamais partagé le même lit chez vos parents avec une de vos sœurs ?

— Non, jamais.

— Si l'occasion s'en était présentée, ne l'auriez-vous pas fait sans scrupule ? Si votre sœur, alarmée et transie de froid, était venue vous demander place à côté de vous, l'auriez-vous refusée ?

— Je crois que non.

— Et ne suis-je pas votre chère mère ?

— Oui, vous l'êtes ; mais cela est défendu.

— Chère amie, c'est moi qui le défends aux autres, et qui vous le permets et vous le demande. Que je me réchauffe un

moment, et je m'en irai. Donnez-moi votre main... » Je la lui donnai. « Tenez, me dit-elle, tâtez, voyez ; je tremble, je frissonne, je suis comme un marbre... » et cela était vrai. « Oh ! la chère mère, lui dis-je, elle en sera malade. Mais attendez, je vais m'éloigner sur le bord, et vous vous mettrez dans l'endroit chaud. » Je me rangeai de côté, je levai la couverture, et elle se mit à ma place. Oh ! qu'elle était mal ! Elle avait un tremblement général dans tous les membres ; elle voulait me parler, elle voulait s'approcher de moi ; elle ne pouvait articuler, elle ne pouvait se remuer. Elle me disait à voix basse : « Suzanne, mon amie, approchez-vous un peu... » Elle étendait ses bras ; je lui tournais le dos ; elle me prit doucement, elle me tira vers elle ; elle passa son bras droit sous mon corps et l'autre dessus, et elle me dit : « Je suis glacée ; j'ai si froid que je crains de vous toucher, de peur de vous faire mal.

— Chère mère, ne craignez rien. »

Aussitôt elle mit une de ses mains sur ma poitrine et l'autre autour de ma ceinture ; ses pieds étaient posés sous les miens, et je les pressais pour les réchauffer ; et la chère mère me disait : « Ah ! chère amie, voyez comme mes pieds se sont promptement réchauffés, parce qu'il n'y a rien qui les sépare des vôtres.

— Mais, lui dis-je, qui empêche que vous ne vous réchauffiez partout de la même manière ?

— Rien, si vous voulez. »

Je m'étais retournée, elle avait écarté son linge, et j'allais écarter le mien, lorsque tout à coup on frappa deux coups violents à la porte. Effrayée, je me jette sur-le-champ hors du lit d'un côté, et la supérieure de l'autre ; nous écoutons, et nous entendons quelqu'un qui regagnait, sur la pointe du pied, la cellule voisine. « Ah ! lui dis-je, c'est ma sœur Sainte-Thérèse ; elle vous aura vue passer dans le corridor, et entrer chez moi ; elle nous aura écoutées, elle aura surpris nos discours ; que dira-t-elle ?... » J'étais plus morte que vive. « Oui, c'est elle, me dit la supérieure d'un ton irrité ; c'est elle, je n'en doute pas ; mais j'espère qu'elle se ressouviendra longtemps de sa témérité.

— Ah ! chère mère, lui dis-je, ne lui faites point de mal.

— Suzanne, me dit-elle, adieu, bonsoir : recouchez-vous, dormez bien, je vous dispense de l'oraison. Je vais chez cette étourdie. Donnez-moi votre main... »

Je la lui tendis d'un bord du lit à l'autre ; elle releva la manche qui me couvrait le bras, elle le baisa en soupirant sur toute la longueur, depuis l'extrémité des doigts jusqu'à l'épaule ; et elle sortit en protestant que la téméraire qui avait osé la troubler s'en ressouviendrait. Aussitôt je m'avançai promptement à l'autre bord de ma couche vers la porte, et j'écoutai : elle entra chez sœur Thérèse. Je fus tentée de me lever et d'aller m'interposer entre elle et la supérieure, s'il arrivait que la scène devînt violente ; mais j'étais si troublée, si mal à mon aise, que j'aimai mieux rester dans mon lit ; mais je n'y dormis pas. Je pensai que j'allais devenir l'entretien de la maison ; que cette aventure, qui n'avait rien en soi que de bien simple, serait racontée avec les circonstances les plus défavorables ; qu'il en serait ici pis encore qu'à Longchamp, où je fus accusée de je ne sais quoi ; que notre faute parviendrait à la connaissance des supérieurs, que notre mère serait déposée ; et que nous serions l'une et l'autre sévèrement punies. Cependant j'avais l'oreille au guet, j'attendais avec impatience que notre mère sortît de chez sœur Thérèse ; cette affaire fut difficile à accommoder apparemment, car elle y passa presque la nuit. Que je la plaignais ! elle était en chemise, toute nue, et transie de colère et de froid.

Le matin, j'avais bien envie de profiter de la permission qu'elle m'avait donnée, et de demeurer couchée ; cependant il me vint en esprit qu'il n'en fallait rien faire. Je m'habillai bien vite, et me trouvai la première au chœur, où la supérieure et Sainte-Thérèse ne parurent point, ce qui me fit grand plaisir ; premièrement, parce que j'aurais eu de la peine à soutenir la présence de cette sœur sans embarras ; secondement, c'est que, puisqu'on lui avait permis de s'absenter de l'office, elle avait apparemment obtenu de la supérieure un pardon qu'elle ne lui aurait accordé qu'à des conditions qui devaient me tranquilliser. J'avais deviné.

A peine l'office fut-il achevé, que la supérieure m'envoya chercher. J'allai la voir : elle était encore au lit, elle avait l'air abattu ; elle me dit : « J'ai souffert ; je n'ai point dormi ;

Sainte-Thérèse est folle ; si cela lui arrive encore, je l'enfermerai.

— Ah ! chère mère lui dis-je, ne l'enfermez jamais.

— Cela dépendra de sa conduite : elle m'a promis qu'elle serait meilleure; et j'y compte. Et vous, chère Suzanne, comment vous portez-vous ?

— Bien, chère mère.

— Avez-vous un peu reposé ?

— Fort peu.

— On m'a dit que vous aviez été au chœur; pourquoi n'êtes-vous pas restée sur votre traversin ?

— J'y aurais été mal ; et puis j'ai pensé qu'il valait mieux...

— Non, il n'y avait point d'inconvénient. Mais je me sens quelque envie de sommeiller; je vous conseille d'en aller faire autant chez vous, à moins que vous n'aimiez mieux accepter une place à côté de moi.

— Chère mère, je vous suis infiniment obligée ; j'ai l'habitude de coucher seule, et je ne saurais dormir avec une autre.

— Allez donc. Je ne descendrai point au réfectoire à dîner ; on me servira ici : peut-être ne me lèverai-je pas du reste de la journée. Vous viendrez avec quelques autres que j'ai fait avertir.

— Et sœur Sainte-Thérèse en sera-t-elle? lui demandai-je.

— Non, me répondit-elle.

— Je n'en suis pas fâchée.

— Et pourquoi ?

— Je ne sais, il me semble que je crains de la rencontrer.

— Rassurez-vous, mon enfant ; je te réponds qu'elle a plus de frayeur de toi que tu n'en dois avoir d'elle. »

Je la quittai, j'allai me reposer. L'après-midi, je me rendis chez la supérieure, où je trouvai une assemblée assez nombreuse des religieuses les plus jeunes et les plus jolies de la maison ; les autres avaient fait leur visite et s'étaient retirées. Vous qui vous connaissez en peinture, je vous assure, monsieur le marquis, que c'était un assez agréable tableau à voir. Imaginez un atelier de dix à douze personnes, dont la plus jeune pouvait avoir quinze ans, et la plus âgée n'en avait pas vingt-trois ; une supérieure qui touchait à la quarantaine, blanche,

fraîche, pleine d'embonpoint, à moitié levée sur son lit, avec deux mentons qu'elle portait d'assez bonne grâce, des bras ronds comme s'ils avaient été tournés, des doigts en fuseau, et tout parsemés de fossettes; des yeux noirs, grands, vifs et tendres, presque jamais entièrement ouverts, à demi fermés, comme si celle qui les possédait eût éprouvé quelque fatigue à les ouvrir; des lèvres vermeilles comme la rose, des dents blanches comme le lait, les plus belles joues, une tête fort agréable, enfoncée dans un oreiller profond et mollet ; les bras étendus mollement à ses côtés, avec de petits coussins sous les coudes pour les soutenir. J'étais assise sur le bord de son lit, et je ne faisais rien ; une autre dans un fauteuil, avec un petit métier à broder sur ses genoux; d'autres, vers les fenêtres, faisaient de la dentelle; il y en avait à terre assises sur les coussins qu'on avait ôtés des chaises, qui cousaient, qui brodaient, qui parfilaient ou qui filaient au petit rouet. Les unes étaient blondes, d'autres brunes; aucune ne se ressemblait, quoiqu'elles fussent toutes belles. Leurs caractères étaient aussi variés que leurs physionomies; celles-ci étaient sereines, celles-là gaies, d'autres sérieuses, mélancoliques ou tristes. Toutes travaillaient, excepté moi, comme je vous l'ai dit. Il n'était pas difficile de discerner les amies des indifférentes et des ennemies; les amies s'étaient placées, ou l'une à côté de l'autre, ou en face; et tout en faisant leur ouvrage, elles causaient, elles se conseillaient, elles se regardaient furtivement, elles se pressaient les doigts, sous prétexte de se donner une épingle, une aiguille, des ciseaux. La supérieure les parcourait des yeux; elle reprochait à l'une son application, à l'autre son oisiveté, à celle-ci son indifférence, à celle-là sa tristesse; elle se faisait apporter l'ouvrage, elle louait ou blâmait; elle raccommodait à l'une son ajustement de tête... « Ce voile est trop avancé... Ce linge prend trop du visage, on ne vous voit pas assez les joues... Voilà des plis qui font mal... » Elle distribuait à chacune, ou de petits reproches, ou de petites caresses.

Tandis qu'on était ainsi occupé, j'entendis frapper doucement à la porte, j'y allai. La supérieure me dit : « Sainte-Suzanne, vous reviendrez.

— Oui, chère mère.

— N'y manquez pas, car j'ai quelque chose d'important à vous communiquer.

— Je vais rentrer... »

C'était cette pauvre Sainte-Thérèse. Elle demeura un petit moment sans parler, et moi aussi ; ensuite je lui dis : « Chère sœur, est-ce à moi que vous en voulez ?

— Oui.

— A quoi puis-je vous servir ?

— Je vais vous le dire. J'ai encouru la disgrâce de notre chère mère ; je croyais qu'elle m'avait pardonné, et j'avais quelque raison de le penser ; cependant vous êtes toutes assemblées chez elle, je n'y suis pas, et j'ai ordre de demeurer chez moi.

— Est-ce que vous voudriez entrer ?

— Oui.

— Est-ce que vous souhaiteriez que j'en sollicitasse la permission ?

— Oui.

— Attendez, chère amie, j'y vais.

— Sincèrement, vous lui parlerez pour moi ?

— Sans doute ; et pourquoi ne vous le promettrais-je pas, et pourquoi ne le ferais-je pas après vous l'avoir promis ?

— Ah ! me dit-elle, en me regardant tendrement, je lui pardonne, je lui pardonne le goût qu'elle a pour vous ; c'est que vous possédez tous les charmes, la plus belle âme et le plus beau corps. »

J'étais enchantée d'avoir ce petit service à lui rendre. Je rentrai. Une autre avait pris ma place en mon absence sur le bord du lit de la supérieure, était penchée vers elle, le coude appuyé entre ses deux cuisses, et lui montrait son ouvrage ; la supérieure, les yeux presque fermés, lui disait oui et non, sans presque la regarder ; et j'étais debout à côté d'elle sans qu'elle s'en aperçût. Cependant elle ne tarda pas à revenir de sa légère distraction. Celle qui s'était emparée de ma place, me la rendit ; je me rassis ; ensuite me penchant doucement vers la supérieure, qui s'était un peu relevée sur ses oreillers, je me tus, mais je la regardai comme si j'avais une grâce à lui demander. « Eh bien, me dit-elle, qu'est-ce qu'il y a ? parlez, que voulez-vous ? est-ce qu'il est en moi de vous refuser quelque chose ?

— La sœur Sainte-Thérèse...

— J'entends. Je suis très-mécontente d'elle; mais Sainte-Suzanne intercède pour elle, et je lui pardonne; allez lui dire qu'elle peut entrer. »

J'y courus. La pauvre petite sœur attendait à la porte; je lui dis d'avancer : elle le fit en tremblant, elle avait les yeux baissés; elle tenait un long morceau de mousseline attaché sur un patron qui lui échappa des mains au premier pas; je le ramassai; je la pris par un bras et la conduisis à la supérieure. Elle se jeta à genoux; elle saisit une de ses mains, qu'elle baisa en poussant quelques soupirs, et en versant une larme; puis elle s'empara d'une des miennes, qu'elle joignit à celle de la supérieure, et les baisa l'une et l'autre. La supérieure lui fit signe de se lever et de se placer où elle voudrait; elle obéit. On servit une collation. La supérieure se leva; elle ne s'assit point avec nous, mais elle se promenait autour de la table, posant sa main sur la tête de l'une, la renversant doucement en arrière et lui baisant le front, levant le linge de cou à une autre, plaçant sa main dessus, et demeurant appuyée sur le dos de son fauteuil; passant à une troisième, et laissant aller sur elle une de ses mains, ou la plaçant sur sa bouche; goûtant du bout des lèvres aux choses qu'on avait servies, et les distribuant à celle-ci, à celle-là. Après avoir circulé ainsi un moment, elle s'arrêta en face de moi, me regardant avec des yeux très-affectueux et très-tendres; cependant les autres les avaient baissés, comme si elles eussent craint de la contraindre ou de la distraire, mais surtout la sœur Sainte-Thérèse. La collation faite, je me mis au clavecin; et j'accompagnai deux sœurs qui chantèrent sans méthode, avec du goût, de la justesse et de la voix. Je chantai aussi, et je m'accompagnai. La supérieure était assise au pied du clavecin, et paraissait goûter le plus grand plaisir à m'entendre et à me voir; les autres écoutaient debout sans rien faire, ou s'étaient remises à l'ouvrage. Cette soirée fut délicieuse. Cela fait, toutes se retirèrent.

Je m'en allais avec les autres; mais la supérieure m'arrêta : « Quelle heure est-il? me dit-elle.

— Tout à l'heure six heures.

— Quelques-unes de nos discrètes vont entrer. J'ai réfléchi sur ce que vous m'avez dit de votre sortie de Longchamp;

je leur ai communiqué mes idées; elles les ont approuvées, et nous avons une proposition à vous faire. Il est impossible que nous ne réussissions pas; et si nous réussissons, cela fera un petit bien à la maison et quelque douceur pour vous... »

A six heures, les discrètes entrèrent; la discrétion des maisons religieuses est toujours bien décrépite et bien vieille. Je me levai, elles s'assirent; et la supérieure me dit : « Sœur Sainte-Suzanne, ne m'avez-vous pas appris que vous deviez à la bienfaisance de M. Manouri la dot qu'on vous a faite ici?

— Oui, chère mère.

— Je ne me suis donc pas trompée, et les sœurs de Longchamp sont restées en possession de la dot que vous leur avez payée en entrant chez elles?

— Oui, chère mère.

— Elles ne vous en ont rien rendu?

— Non, chère mère.

— Elles ne vous en font point de pension?

— Non, chère mère.

— Cela n'est pas juste; c'est ce que j'ai communiqué à nos discrètes; et elles pensent, comme moi, que vous êtes en droit de demander contre elles, ou que cette dot vous soit restituée au profit de notre maison, ou qu'elles vous en fassent la rente. Ce que vous tenez de l'intérêt que M. Manouri a pris à votre sort, n'a rien de commun avec ce que les sœurs de Longchamp vous doivent; ce n'est point à leur acquit qu'il a fourni votre dot.

— Je ne le crois pas; mais pour s'en assurer, le plus court c'est de lui écrire.

— Sans doute; mais au cas que sa réponse soit telle que nous la désirons, voici les propositions que nous avons à vous faire : nous entreprendrons le procès en votre nom contre la maison de Longchamp; la nôtre fera les frais, qui ne seront pas considérables, parce qu'il y a bien de l'apparence que M. Manouri ne refusera pas de se charger de cette affaire; et si nous gagnons, la maison partagera avec vous moitié par moitié le fonds ou la rente. Qu'en pensez-vous, chère sœur? vous ne répondez pas, vous rêvez.

— Je rêve que ces sœurs de Longchamp m'ont fait beaucoup de mal, et que je serais au désespoir qu'elles imaginassent que je me venge.

— Il ne s'agit pas de se venger; il s'agit de redemander ce qui vous est dû.

— Se donner encore une fois en spectacle!

— C'est le plus petit inconvénient; il ne sera presque pas question de vous. Et puis notre communauté est pauvre, et celle de Longchamp est riche. Vous serez notre bienfaitrice, du moins tant que vous vivrez; nous n'avons pas besoin de ce motif pour nous intéresser à votre conservation; nous vous aimons toutes... » Et toutes les discrètes à la fois : « Et qui est-ce qui ne l'aimerait pas? elle est parfaite.

— Je puis cesser d'être d'un moment à l'autre, une autre supérieure n'aurait pas peut-être pour vous les mêmes sentiments que moi : ah! non, sûrement, elle ne les aurait pas. Vous pouvez avoir de petites indispositions, de petits besoins; il est fort doux de posséder un petit argent dont on puisse disposer pour se soulager soi-même ou pour obliger les autres.

— Chères mères, leur dis-je, ces considérations ne sont pas à négliger, puisque vous avez la bonté de les faire; il y en a d'autres qui me touchent davantage; mais il n'y a point de répugnance que je ne sois prête à vous sacrifier. La seule grâce que j'aie à vous demander, chère mère, c'est de ne rien commencer sans en avoir conféré en ma présence avec M. Manouri.

— Rien n'est plus convenable. Voulez-vous lui écrire vous-même?

— Chère mère, comme il vous plaira.

— Écrivez-lui; et pour ne pas revenir deux fois là-dessus, car je n'aime pas ces sortes d'affaires, elles m'ennuient à périr, écrivez à l'instant. »

On me donna une plume, de l'encre et du papier, et sur-le-champ je priai M. Manouri de vouloir bien se transporter à Arpajon aussitôt que ses occupations le lui permettraient; que j'avais besoin encore de ses secours et de son conseil dans une affaire de quelque importance, etc. Le concile assemblé lut cette lettre, l'approuva, et elle fut envoyée.

M. Manouri vint quelques jours après. La supérieure lui exposa ce dont il s'agissait; il ne balança pas un moment à être de son avis; on traita mes scrupules de ridiculités; il fut conclu que les religieuses de Longchamp seraient assignées dès

le lendemain. Elles le furent; et voilà que, malgré que j'en aie, mon nom reparaît dans des mémoires, des factum, à l'audience, et cela avec des détails, des suppositions, des mensonges et toutes les noirceurs qui peuvent rendre une créature défavorable à ses juges et odieuse aux yeux du public. Mais, monsieur le marquis, est-ce qu'il est permis aux avocats de calomnier tant qu'il leur plaît? Est-ce qu'il n'y a point de justice contre eux? Si j'avais pu prévoir toutes les amertumes que cette affaire entraînerait, je vous proteste que je n'aurais jamais consenti à ce qu'elle s'entamât. On eut l'attention d'envoyer à plusieurs religieuses de notre maison les pièces qu'on publia contre moi. A tout moment, elles venaient me demander les détails d'événements horribles qui n'avaient pas l'ombre de la vérité. Plus je montrais d'ignorance, plus on me croyait coupable; parce que je n'expliquais rien, que je n'avouais rien, que je niais tout, on croyait que tout était vrai; on souriait, on me disait des mots entortillés, mais très-offensants; on haussait les épaules à mon innocence. Je pleurais, j'étais désolée.

Mais une peine ne vient jamais seule. Le temps d'aller à confesse arriva. Je m'étais déjà accusée des premières caresses que ma supérieure m'avait faites; le directeur m'avait très-expressément défendu de m'y prêter davantage; mais le moyen de se refuser à des choses qui font grand plaisir à une autre dont on dépend entièrement, et auxquelles on n'entend soi-même aucun mal?

Ce directeur devant jouer un grand rôle dans le reste de mes mémoires, je crois qu'il est à propos que vous le connaissiez.

C'est un cordelier; il s'appelle le P. Lemoine; il n'a pas plus de quarante-cinq ans. C'est une des plus belles physionomies qu'on puisse voir; elle est douce, sereine, ouverte, riante, agréable quand il n'y pense pas; mais quand il y pense, son front se ride, ses sourcils se froncent, ses yeux se baissent, et son maintien devient austère. Je ne connais pas deux hommes plus différents que le P. Lemoine à l'autel et le P. Lemoine au parloir seul ou en compagnie. Au reste, toutes les personnes religieuses en sont là; et moi-même je me suis surprise plusieurs fois sur le point d'aller à la grille, arrêtée tout court,

rajustant mon voile, mon bandeau, composant mon visage, mes yeux, ma bouche, mes mains, mes bras, ma contenance, ma démarche, et me faisant un maintien et une modestie d'emprunt qui duraient plus ou moins, selon les personnes avec lesquelles j'avais à parler. Le P. Lemoine est grand, bien fait, gai, très-aimable quand il s'oublie; il parle à merveille; il a dans sa maison la réputation d'un grand théologien, et dans le monde celle d'un grand prédicateur; il converse à ravir. C'est un homme très-instruit d'une infinité de connaissances étrangères à son état : il a la plus belle voix, il sait la musique, l'histoire et les langues; il est docteur de Sorbonne. Quoiqu'il soit jeune, il a passé par les dignités principales de son ordre. Je le crois sans intrigue et sans ambition; il est aimé de ses confrères. Il avait sollicité la supériorité de la maison d'Étampes, comme un poste tranquille où il pourrait se livrer sans distraction à quelques études qu'il avait commencées; et on la lui avait accordée. C'est une grande affaire pour une maison de religieuses que le choix d'un confesseur : il faut être dirigée par un homme important et de marque. On fit tout pour avoir le P. Lemoine, et on l'eut, du moins par extraordinaire.

On lui envoyait la voiture de la maison la veille des grandes fêtes, et il venait. Il fallait voir le mouvement que son attente produisait dans toute la communauté; comme on était joyeuse, comme on se renfermait, comme on travaillait à son examen, comme on se préparait à l'occuper le plus longtemps qu'il serait possible.

C'était la veille de la Pentecôte. Il était attendu. J'étais inquiète, la supérieure s'en aperçut, elle m'en parla. Je ne lui cachai point la raison de mon souci; elle m'en parut plus alarmée encore que moi, quoiqu'elle fît tout pour me le celer. Elle traita le P. Lemoine d'homme ridicule, se moqua de mes scrupules, me demanda si le P. Lemoine en savait plus sur l'innocence de ses sentiments et des miens que notre conscience, et si la mienne me reprochait quelque chose. Je lui répondis que non. « Eh bien! me dit-elle, je suis votre supérieure, vous me devez l'obéissance, et je vous ordonne de ne lui point parler de ces sottises. Il est inutile que vous alliez à confesse, si vous n'avez que des bagatelles à lui dire. »

Cependant le P. Lemoine arriva; et je me disposais à la

confession, tandis que de plus pressées s'en étaient emparées. Mon tour approchait, lorsque la supérieure vint à moi, me tira à l'écart, et me dit : « Sainte-Suzanne, j'ai pensé à ce que vous m'avez dit; retournez-vous-en dans votre cellule, je ne veux pas que vous alliez à confesse aujourd'hui.

— Et pourquoi, lui répondis-je, chère mère? C'est demain un grand jour, c'est jour de communion générale : que voulez-vous qu'on pense, si je suis la seule qui n'approche point de la sainte table?

— N'importe, on dira tout ce qu'on voudra, mais vous n'irez point à confesse.

— Chère mère, lui dis-je, s'il est vrai que vous m'aimiez, ne me donnez point cette mortification, je vous le demande en grâce.

— Non, non, cela ne se peut; vous me feriez quelque tracasserie avec cet homme-là, et je n'en veux point avoir.

— Non, chère mère, je ne vous en ferai point!

— Promettez-moi donc... Cela est inutile, vous viendrez demain matin dans ma chambre, vous vous accuserez à moi : vous n'avez commis aucune faute, dont je ne puisse vous réconcilier et vous absoudre; et vous communierez avec les autres. Allez. »

Je me retirai donc, et j'étais dans ma cellule, triste, inquiète, rêveuse, ne sachant quel parti prendre, si j'irais au P. Lemoine malgré ma supérieure, si je m'en tiendrais à son absolution le lendemain, et si je ferais mes dévotions avec le reste de la maison, ou si je m'éloignerais des sacrements, quoi qu'on en pût dire. Lorsqu'elle rentra, elle s'était confessée, et le P. Lemoine lui avait demandé pourquoi il ne m'avait point aperçue, si j'étais malade; je ne sais ce qu'elle lui avait répondu, mais la fin de cela, c'est qu'il m'attendait au confessionnal. « Allez-y donc, me dit-elle, puisqu'il le faut, mais assurez-moi que vous vous tairez. » J'hésitais, elle insistait. « Eh! folle, me disait-elle, quel mal veux-tu qu'il y ait à taire ce qu'il n'y a point eu de mal à faire?

— Et quel mal y a-t-il à le dire? lui répondis-je.

— Aucun, mais il y a de l'inconvénient. Qui sait l'importance que cet homme peut y mettre? Assurez-moi donc... » Je balançai encore; mais enfin je m'engageai à ne rien dire, s'il ne me questionnait pas, et j'allai.

Je me confessai, et je me tus ; mais le directeur m'interrogea, et je ne dissimulai rien. Il me fit mille demandes singulières, auxquelles je ne comprends rien encore à présent que je me les rappelle. Il me traita avec indulgence ; mais il s'exprima sur la supérieure dans des termes qui me firent frémir ; il l'appela indigne, libertine, mauvaise religieuse, femme pernicieuse, âme corrompue ; et m'enjoignit, sous peine de péché mortel, de ne me trouver jamais seule avec elle, et de ne souffrir aucune de ses caresses.

« Mais, mon père, lui dis-je, c'est ma supérieure ; elle peut entrer chez moi, m'appeler chez elle quand il lui plaît.

— Je le sais, je le sais, et j'en suis désolé. Chère enfant, me dit-il, loué soit Dieu qui vous a préservée jusqu'à présent ! Sans oser m'expliquer avec vous plus clairement, dans la crainte de devenir moi-même le complice de votre indigne supérieure, et de faner, par le souffle empoisonné qui sortirait malgré moi de mes lèvres, une fleur délicate, qu'on ne garde fraîche et sans tache jusqu'à l'âge où vous êtes, que par une protection spéciale de la Providence, je vous ordonne de fuir votre supérieure, de repousser loin de vous ses caresses, de ne jamais entrer seule chez elle, de lui fermer votre porte, surtout la nuit ; de sortir de votre lit, si elle entre chez vous malgré vous ; d'aller dans le corridor, d'appeler s'il le faut, de descendre toute nue jusqu'au pied des autels, de remplir la maison de vos cris, et de faire tout ce que l'amour de Dieu, la crainte du crime, la sainteté de votre état et l'intérêt de votre salut vous inspireraient, si Satan en personne se présentait à vous et vous poursuivait. Oui, mon enfant, Satan ; c'est sous cet aspect que je suis contraint de vous montrer votre supérieure ; elle est enfoncée dans l'abîme du crime, elle cherche à vous y plonger ; et vous y seriez déjà peut-être avec elle, si votre innocence même ne l'avait remplie de terreur, et ne l'avait arrêtée. » Puis levant les yeux au ciel, il s'écria : « Mon Dieu ! continuez de protéger cette enfant... Dites avec moi : *Satana, vade retrò, apage, Satana*. Si cette malheureuse vous interroge, dites-lui tout, répétez-lui mon discours ; dites-lui qu'il vaudrait mieux qu'elle ne fût pas née, ou qu'elle se précipitât seule aux enfers par une mort violente.

— Mais, mon père, lui répliquai-je, vous l'avez entendue elle-même tout à l'heure. »

Il ne me répondit rien ; mais poussant un soupir profond, il porta ses bras contre une des parois du confessionnal, et appuya sa tête dessus comme un homme pénétré de douleur : il demeura quelque temps dans cet état. Je ne savais que penser ; les genoux me tremblaient ; j'étais dans un trouble, un désordre qui ne se conçoit pas. Tel serait un voyageur qui marcherait dans les ténèbres entre des précipices qu'il ne verrait pas, et qui serait frappé de tout côté par des voix souterraines qui lui crieraient : « C'est fait de toi ! » Me regardant ensuite avec un air tranquille, mais attendri, il me dit : « Avez-vous de la santé ?

— Oui, mon père.

— Ne seriez-vous pas trop incommodée d'une nuit que vous passeriez sans dormir ?

— Non, mon père.

— Eh bien ! me dit-il, vous ne vous coucherez point celle-ci ; aussitôt après votre collation vous irez dans l'église, vous vous prosternerez au pied des autels, vous y passerez la nuit en prières. Vous ne savez pas le danger que vous avez couru : vous remercierez Dieu de vous en avoir garantie ; et demain vous approcherez de la sainte table avec toutes les autres religieuses. Je ne vous donne pour pénitence que de vous tenir loin de votre supérieure, et que de repousser ses caresses empoisonnées. Allez ; je vais de mon côté unir mes prières aux vôtres. Combien vous m'allez causer d'inquiétudes ! Je sens toutes les suites du conseil que je vous donne ; mais je vous le dois, et je me le dois à moi-même. Dieu est le maître ; et nous n'avons qu'une loi. »

Je ne me rappelle, monsieur, que très-imparfaitement tout ce qu'il me dit. A présent que je compare son discours tel que je viens de vous le rapporter, avec l'impression terrible qu'il me fit, je n'y trouve pas de comparaison ; mais cela vient de ce qu'il est brisé, décousu ; qu'il y manque beaucoup de choses que je n'ai pas retenues, parce que je n'y attachais aucune idée distincte, et que je ne voyais et ne vois encore aucune importance à des choses sur lesquelles il se récriait avec le plus de violence. Par exemple, qu'est-ce qu'il trouvait de si étrange dans la scène du clavecin ? N'y a-t-il pas des personnes sur lesquelles la musique fait la plus violente impression ? On m'a dit à moi-même

que certains airs, certaines modulations changeaient entièrement ma physionomie : alors j'étais tout à fait hors de moi, je ne savais presque pas ce que je devenais ; je ne crois pas que j'en fusse moins innocente. Pourquoi n'en eût-il pas été de même de ma supérieure, qui était certainement, malgré toutes ses folies et ses inégalités, une des femmes les plus sensibles qu'il y eût au monde? Elle ne pouvait entendre un récit un peu touchant sans fondre en larmes ; quand je lui racontai mon histoire, je la mis dans un état à faire pitié. Que ne lui faisait-il un crime aussi de sa commisération? Et la scène de la nuit, dont il attendait l'issue avec une frayeur mortelle... Certainement cet homme est trop sévère.

Quoi qu'il en soit, j'exécutai ponctuellement ce qu'il m'avait prescrit, et dont il avait sans doute prévu la suite immédiate. Tout au sortir du confessionnal, j'allai me prosterner au pied des autels ; j'avais la tête troublée d'effroi ; j'y demeurai jusqu'à souper. La supérieure, inquiète de ce que j'étais devenue, m'avait fait appeler ; on lui avait répondu que j'étais en prière. Elle s'était montrée plusieurs fois à la porte du chœur ; mais j'avais fait semblant de ne la point apercevoir. L'heure du souper sonna ; je me rendis au réfectoire ; je soupai à la hâte ; et le souper fini, je revins aussitôt à l'église ; je ne parus point à la récréation du soir ; à l'heure de se retirer et de se coucher je ne remontai point. La supérieure n'ignorait pas ce que j'étais devenue. La nuit était fort avancée ; tout était en silence dans la maison, lorsqu'elle descendit auprès de moi. L'image sous laquelle le directeur me l'avait montrée, se retraça à mon imagination ; le tremblement me prit, je n'osai la regarder, je crus que je la verrais avec un visage hideux, et tout enveloppée de flammes, et je disais au dedans de moi : « *Satana, vade retrò, apage, Satana.* Mon Dieu, conservez-moi, éloignez de moi ce démon. »

Elle se mit à genoux, et après avoir prié quelque temps, elle me dit : « Sainte-Suzanne, que faites-vous ici?

— Madame, vous le voyez.

— Savez-vous l'heure qu'il est?

— Oui, madame.

— Pourquoi n'êtes-vous pas rentrée chez vous à l'heure de la retraite?

— C'est que je me disposais à célébrer demain le grand jour.

— Votre dessein était donc de passer ici la nuit?

— Oui, madame.

— Et qui est-ce qui vous l'a permis?

— Le directeur me l'a ordonné.

— Le directeur n'a rien à ordonner contre la règle de la maison ; et moi, je vous ordonne de vous aller coucher.

— Madame, c'est la pénitence qu'il m'a imposée.

— Vous la remplacerez par d'autres œuvres.

— Cela n'est pas à mon choix.

— Allons, me dit-elle, mon enfant, venez. La fraîcheur de l'église pendant la nuit vous incommodera ; vous prierez dans votre cellule. »

Après cela, elle voulut me prendre par la main ; mais je m'éloignai avec vitesse. « Vous me fuyez, me dit-elle.

— Oui, madame, je vous fuis. »

Rassurée par la sainteté du lieu, par la présence de la Divinité, par l'innocence de mon cœur, j'osai lever les yeux sur elle ; mais à peine l'eus-je aperçue, que je poussai un grand cri et que je me mis à courir dans le chœur comme une insensée, en criant : « Loin de moi, Satan !... »

Elle ne me suivait point, elle restait à sa place, et elle me disait, en tendant doucement ses deux bras vers moi, et de la voix la plus touchante et la plus douce : « Qu'avez-vous? D'où vient cet effroi? Arrêtez. Je ne suis point Satan, je suis votre supérieure et votre amie. »

Je m'arrêtai, je retournai encore la tête vers elle, et je vis que j'avais été effrayée par une apparence bizarre que mon imagination avait réalisée ; c'est qu'elle était placée, par rapport à la lampe de l'église, de manière qu'il n'y avait que son visage et que l'extrémité de ses mains qui fussent éclairées, et que le reste était dans l'ombre, ce qui lui donnait un aspect singulier. Un peu revenue à moi, je me jetai dans une stalle. Elle s'approcha, elle allait s'asseoir dans la stalle voisine, lorsque je me levai et me plaçai dans la stalle au-dessous. Je voyageai ainsi de stalle en stalle, et elle aussi jusqu'à la dernière : là, je m'arrêtai, et je la conjurai de laisser du moins une place vide entre elle et moi.

« Je le veux bien, » me dit-elle.

Nous nous assîmes toutes deux ; une stalle nous séparait ; alors la supérieure prenant la parole, me dit : « Pourrait-on savoir de vous, Sainte-Suzanne, d'où vient l'effroi que ma présence vous cause?

— Chère mère, lui dis-je, pardonnez-moi, ce n'est pas moi, c'est le P. Lemoine. Il m'a représenté la tendresse que vous avez pour moi, les caresses que vous me faites, et auxquelles je vous avoue que je n'entends aucun mal, sous les couleurs les plus affreuses. Il m'a ordonné de vous fuir, de ne plus entrer chez vous, seule ; de sortir de ma cellule, si vous y veniez ; il vous a peinte à mon esprit comme le démon. Que sais-je ce qu'il ne m'a pas dit là-dessus.

— Vous lui avez donc parlé?

— Non, chère mère ; mais je n'ai pu me dispenser de lui répondre.

— Me voilà donc bien horrible à vos yeux?

— Non, chère mère, je ne saurais m'empêcher de vous aimer, de sentir tout le prix de vos bontés, de vous prier de me les continuer ; mais j'obéirai à mon directeur.

— Vous ne viendrez donc plus me voir?

— Non, chère mère.

— Vous ne me recevrez plus chez vous?

— Non, chère mère.

— Vous repousserez mes caresses?

— Il m'en coûtera beaucoup, car je suis née caressante, et j'aime à être caressée ; mais il le faudra ; je l'ai promis à mon directeur, et j'en ai fait le serment au pied des autels. Si je pouvais vous rendre la manière dont il s'explique! C'est un homme pieux, c'est un homme éclairé ; quel intérêt a-t-il à me montrer du péril où il n'y en a point? A éloigner le cœur d'une religieuse du cœur de sa supérieure? Mais peut-être reconnaît-il, dans des actions très-innocentes de votre part et de la mienne, un germe de corruption secrète qu'il croit tout développé en vous, et qu'il craint que vous ne développiez en moi. Je ne vous cacherai pas qu'en revenant sur les impressions que j'ai quelquefois ressenties... D'où vient, chère mère, qu'au sortir d'auprès de vous, en rentrant chez moi, j'étais agitée, rêveuse? D'où vient que je ne pouvais ni prier, ni m'occuper? D'où vient une espèce d'ennui que je n'avais jamais éprouvé? Pourquoi, moi

qui n'ai jamais dormi le jour, me sentais-je aller au sommeil? Je croyais que c'était en vous une maladie contagieuse, dont l'effet commençait à s'opérer en moi; mais le P. Lemoine voit cela bien autrement.

— Et comment voit-il cela?

— Il y voit toutes les noirceurs du crime, votre perte consommée, la mienne projetée. Que sais-je?

— Allez, me dit-elle, votre P. Lemoine est un visionnaire; ce n'est pas la première algarade de cette nature qu'il m'ait causée. Il suffit que je m'attache à quelqu'un d'une amitié tendre, pour qu'il s'occupe à lui tourner la cervelle; peu s'en est fallu qu'il n'ait rendu folle cette pauvre Sainte-Thérèse. Cela commence à m'ennuyer, et je me déferai de cet homme-là; aussi bien il demeure à dix lieues d'ici; c'est un embarras que de le faire venir; on ne l'a pas quand on veut : mais nous parlerons de cela plus à l'aise. Vous ne voulez donc pas remonter?

— Non, chère mère, je vous demande en grâce de me permettre de passer ici la nuit. Si je manquais à ce devoir, demain je n'oserais approcher des sacrements avec le reste de la communauté. Mais vous, chère mère, communierez-vous?

— Sans doute.

— Mais le P. Lemoine ne vous a donc rien dit?

— Non.

— Mais comment cela s'est-il fait?

— C'est qu'il n'a point été dans le cas de me parler. On ne va à confesse que pour s'accuser de ses péchés; et je n'en vois point à aimer bien tendrement une enfant aussi aimable que Sainte-Suzanne. S'il y avait quelque faute, ce serait de rassembler sur elle seule un sentiment qui devrait se répandre également sur toutes celles qui composent la communauté; mais cela ne dépend pas de moi; je ne saurais m'empêcher de distinguer le mérite où il est, et de m'y porter d'un goût de préférence. J'en demande pardon à Dieu; et je ne conçois pas comment votre P. Lemoine voit ma damnation scellée dans une partialité si naturelle, et dont il est si difficile de se garantir. Je tâche d faire le bonheur de toutes; mais il y en a que j'estime et que j'aime plus que d'autres, parce qu'elles sont plus aimables et plus estimables. Voilà tout mon crime avec vous; Sainte-Suzanne, le trouvez-vous bien grand?

— Non, chère mère.

— Allons, chère enfant, faisons encore chacune une petite prière, et retirons-nous. »

Je la suppliai derechef de permettre que je passasse la nuit dans l'église; elle y consentit, à condition que cela n'arriverait plus, et elle se retira.

Je revins sur ce qu'elle m'avait dit; je demandai à Dieu de m'éclairer; je réfléchis et je conclus, tout bien considéré, que quoique des personnes fussent d'un même sexe, il pouvait y avoir du moins de l'indécence dans la manière dont elles se témoignaient leur amitié; que le P. Lemoine, homme austère, avait peut-être outré les choses, mais que le conseil d'éviter l'extrême familiarité de ma supérieure, par beaucoup de réserve, était bon à suivre, et je me le promis.

Le matin, lorsque les religieuses vinrent au chœur, elles me trouvèrent à ma place; elles approchèrent toutes de la sainte table, et la supérieure à leur tête, ce qui acheva de me persuader son innocence, sans me détacher du parti que j'avais pris. Et puis il s'en manquait beaucoup que je sentisse pour elle tout l'attrait qu'elle éprouvait pour moi. Je ne pouvais m'empêcher de la comparer à ma première supérieure : quelle différence! ce n'était ni la même piété, ni la même gravité, ni la même dignité, ni la même ferveur, ni le même esprit, ni le même goût de l'ordre.

Il arriva dans l'intervalle de peu de jours deux grands événements : l'un, c'est que je gagnai mon procès contre les religieuses de Longchamp; elles furent condamnées à payer à la maison de Sainte-Eutrope, où j'étais, une pension proportionnée à ma dot; l'autre, c'est le changement de directeur. Ce fut la supérieure qui m'apprit elle-même ce dernier.

Cependant je n'allais plus chez elle qu'accompagnée; elle ne venait plus seule chez moi. Elle me cherchait toujours, mais je l'évitais; elle s'en apercevait, et m'en faisait des reproches. Je ne sais ce qui se passait dans cette âme, mais il fallait que ce fût quelque chose d'extraordinaire. Elle se levait la nuit et se promenait dans les corridors, surtout dans le mien; je l'entendais passer et repasser; s'arrêter à ma porte, se plaindre, soupirer; je tremblais, et je me renfonçais dans mon lit. Le jour, si j'étais

à la promenade, dans la salle du travail, ou dans la chambre de récréation, de manière que je ne pusse l'apercevoir, elle passait des heures entières à me considérer; elle épiait toutes mes démarches : si je descendais, je la trouvais au bas des degrés; elle m'attendait au haut quand je remontais. Un jour elle m'arrêta, elle se mit à me regarder sans mot dire; des pleurs coulèrent abondamment de ses yeux, puis tout à coup se jetant à terre et me serrant un genou entre ses deux mains, elle me dit : « Sœur cruelle, demande-moi ma vie, je te la donnerai, mais ne m'évite pas; je ne saurais plus vivre sans toi... » Son état me fit pitié, ses yeux étaient éteints; elle avait perdu son embonpoint et ses couleurs. C'était ma supérieure, elle était à mes pieds, la tête appuyée contre mon genou qu'elle tenait embrassé; je lui tendis les mains, elle les prit avec ardeur, elle les baisait, et puis elle me regardait encore; je la relevai. Elle chancelait, elle avait peine à marcher; je la reconduisis à sa cellule. Quand sa porte fut ouverte, elle me prit par la main, et me tira doucement pour me faire entrer, mais sans me parler et sans me regarder.

« Non, lui dis-je, chère mère, non, je me le suis promis; c'est le mieux pour vous et pour moi; j'occupe trop de place dans votre âme, c'est autant de perdu pour Dieu à qui vous la devez tout entière.

— Est-ce à vous à me le reprocher?... »

Je tâchais, en lui parlant, à dégager ma main de la sienne.

« Vous ne voulez donc pas entrer? me dit-elle.

— Non, chère mère, non.

— Vous ne le voulez pas, Sainte-Suzanne? vous ne savez pas ce qui peut en arriver, non, vous ne le savez pas : vous me ferez mourir... »

Ces derniers mots m'inspirèrent un sentiment tout contraire à celui qu'elle se proposait; je retirai ma main avec vivacité, et je m'enfuis. Elle se retourna, me regarda aller quelques pas, puis, rentrant dans sa cellule dont la porte demeura ouverte, elle se mit à pousser les plaintes les plus aiguës. Je les entendis; elles me pénétrèrent. Je fus un moment incertaine si je continuerais de m'éloigner ou si je retournerais; cependant je ne sais par quel mouvement d'aversion je m'éloignai, mais ce ne fut pas sans souffrir de l'état où je la laissais; je suis natu-

rellement compatissante. Je me renfermai chez moi, je m'y trouvai mal à mon aise; je ne savais à quoi m'occuper; je fis quelques tours en long et en large, distraite et troublée; je sortis, je rentrai; enfin j'allai frapper à la porte de Sainte-Thérèse, ma voisine. Elle était en conversation intime avec une autre jeune religieuse de ses amies; je lui dis : « Chère sœur, je suis fâchée de vous interrompre, mais je vous prie de m'écouter un moment, j'aurais un mot à vous dire... » Elle me suivit chez moi, et je lui dis : « Je ne sais ce qu'a notre mère supérieure, elle est désolée; si vous alliez la trouver, peut-être la consoleriez-vous... » Elle ne me répondit pas; elle laissa son amie chez elle, ferma sa porte, et courut chez notre supérieure.

Cependant le mal de cette femme empira de jour en jour; elle devint mélancolique et sérieuse; la gaieté, qui depuis mon arrivée dans la maison n'avait point cessé, disparut tout à coup; tout rentra dans l'ordre le plus austère; les offices se firent avec la dignité convenable; les étrangers furent presque entièrement exclus du parloir; défense aux religieuses de fréquenter les unes chez les autres; les exercices reprirent avec l'exactitude la plus scrupuleuse; plus d'assemblée chez la supérieure, plus de collation; les fautes les plus légères furent sévèrement punies; on s'adressait encore à moi quelquefois pour obtenir grâce, mais je refusais absolument de la demander. La cause de cette révolution ne fut ignorée de personne; les anciennes n'en étaient pas fâchées, les jeunes s'en désespéraient; elles me regardaient de mauvais œil; pour moi, tranquille sur ma conduite, je négligeais leur humeur et leurs reproches.

Cette supérieure, que je ne pouvais ni soulager ni m'empêcher de plaindre, passa successivement de la mélancolie à la piété, et de la piété au délire. Je ne la suivrai point dans le cours de ces différents progrès, cela me jetterait dans un détail qui n'aurait point de fin; je vous dirai seulement que, dans son premier état, tantôt elle me cherchait, tantôt elle m'évitait; nous traitait quelquefois, les autres et moi, avec sa douceur accoutumée; quelquefois aussi elle passait subitement à la rigueur la plus outrée; elle nous appelait et nous renvoyait; donnait récréation et révoquait ses ordres un moment après; nous faisait appeler au chœur; et lorsque tout était en mouvement pour lui obéir, un second coup de cloche renfermait la

communauté. Il est difficile d'imaginer le trouble de la vie que l'on menait; la journée se passait à sortir de chez soi et à y rentrer, à prendre son bréviaire et à le quitter, à monter et à descendre, à baisser son voile et à le relever. La nuit était presque aussi interrompue que le jour.

Quelques religieuses s'adressèrent à moi, et tâchèrent de me faire entendre qu'avec un peu plus de complaisance et d'égards pour la supérieure, tout reviendrait à l'ordre, elles auraient dû dire au désordre, accoutumé : je leur répondais tristement : « Je vous plains; mais dites-moi clairement ce qu'il faut que je fasse... » Les unes s'en retournaient en baissant la tête et sans me répondre; d'autres me donnaient des conseils qu'il m'était impossible d'arranger avec ceux de notre directeur; je parle de celui qu'on avait révoqué, car pour son successeur, nous ne l'avions pas encore vu.

La supérieure ne sortait plus de nuit, elle passait des semaines entières sans se montrer ni à l'office, ni au chœur, ni au réfectoire, ni à la récréation; elle demeurait renfermée dans sa chambre; elle errait dans les corridors ou elle descendait à l'église; elle allait frapper aux portes des religieuses et elle leur disait d'une voix plaintive : « Sœur une telle, priez pour moi; sœur une telle, priez pour moi... » Le bruit se répandit qu'elle se disposait à une confession générale.

Un jour que je descendis la première à l'église, je vis un papier attaché au voile de la grille, je m'en approchai et je lus : « Chères sœurs, vous êtes invitées à prier pour une religieuse qui s'est égarée de ses devoirs et qui veut retourner à Dieu... » Je fus tentée de l'arracher, cependant je le laissai. Quelques jours après, c'en était un autre, sur lequel on avait écrit : « Chères sœurs, vous êtes invitées à implorer la miséricorde de Dieu sur une religieuse qui a reconnu ses égarements; ils sont grands... » Un autre jour, c'était une autre invitation qui disait : « Chères sœurs, vous êtes priées de demander à Dieu d'éloigner le désespoir d'une religieuse qui a perdu toute confiance dans la miséricorde divine... »

Toutes ces invitations où se peignaient les cruelles vicissitudes de cette âme en peine m'attristaient profondément. Il m'arriva une fois de demeurer comme un terme vis-à-vis un

de ces placards; je m'étais demandé à moi-même qu'est-ce que c'était que ces égarements qu'elle se reprochait; d'où venaient les transes de cette femme; quels crimes elle pouvait avoir à se reprocher; je revenais sur les exclamations du directeur, je me rappelais ses expressions, j'y cherchais un sens, je n'y en trouvais point et je demeurais comme absorbée. Quelques religieuses qui me regardaient causaient entre elles; et si je ne me suis pas trompée, elles me regardaient comme incessamment menacée des mêmes terreurs.

Cette pauvre supérieure ne se montrait que son voile baissé; elle ne se mêlait plus des affaires de la maison; elle ne parlait à personne; elle avait de fréquentes conférences avec le nouveau directeur qu'on nous avait donné. C'était un jeune bénédictin. Je ne sais s'il lui avait imposé toutes les mortifications qu'elle pratiquait; elle jeûnait trois jours de la semaine; elle se macérait; elle entendait l'office dans les stalles inférieures. Il fallait passer devant sa porte pour aller à l'église; là, nous la trouvions prosternée, le visage contre terre, et elle ne se relevait que quand il n'y avait plus personne. La nuit, elle descendait en chemise, nus pieds; si Sainte-Thérèse ou moi nous la rencontrions par hasard, elle se retournait et se collait le visage contre le mur. Un jour que je sortais de ma cellule, je la trouvai prosternée, les bras étendus et la face contre terre; et elle me dit: « Avancez, marchez, foulez-moi aux pieds; je ne mérite pas un autre traitement. »

Pendant des mois entiers que cette maladie dura, le reste de la communauté eut le temps de pâtir et de me prendre en aversion. Je ne reviendrai pas sur les désagréments d'une religieuse qu'on hait dans sa maison, vous en devez être instruit à présent. Je sentis peu à peu renaître le dégoût de mon état. Je portai ce dégoût et mes peines dans le sein du nouveau directeur; il s'appelle dom Morel; c'est un homme d'un caractère ardent; il touche à la quarantaine. Il parut m'écouter avec attention et avec intérêt; il désira de connaître les événements de ma vie; il me fit entrer dans les détails les plus minutieux sur ma famille, sur mes penchants, mon caractère, les maisons où j'avais été, celle où j'étais, sur ce qui s'était passé entre ma supérieure et moi. Je ne lui cachai rien. Il ne me parut pas mettre à la conduite de la supérieure avec moi la même impor-

tance que le P. Lemoine; à peine daigna-t-il me jeter là-dessus quelques mots; il regarda cette affaire comme finie; la chose qui le touchait le plus, c'étaient mes dispositions secrètes sur la vie religieuse. A mesure que je m'ouvrais, sa confiance faisait les mêmes progrès; si je me confessais à lui, il se confiait à moi; ce qu'il me disait de ses peines avait la plus parfaite conformité avec les miennes; il était entré en religion malgré lui; il supportait son état avec le même dégoût, et il n'était guère moins à plaindre que moi.

« Mais, chère sœur, ajoutait-il, que faire à cela? Il n'y a plus qu'une ressource, c'est de rendre notre condition la moins fâcheuse qu'il sera possible. » Et puis il me donnait les mêmes conseils qu'il suivait; ils étaient sages. « Avec cela, ajoutait-il, on n'évite pas les chagrins, on se résout seulement à les supporter. Les personnes religieuses ne sont heureuses qu'autant qu'elles se font un mérite devant Dieu de leurs croix; alors elles s'en réjouissent, elles vont au-devant des mortifications; plus elles sont amères et fréquentes, plus elles s'en félicitent; c'est un échange qu'elles ont fait de leur bonheur présent contre un bonheur à venir; elles s'assurent celui-ci par le sacrifice volontaire de celui-là. Quand elles ont bien souffert, elles disent à Dieu : *Ampliùs, Domine;* Seigneur, encore davantage... et c'est une prière que Dieu ne manque guère d'exaucer. Mais si ces peines sont faites pour vous et pour moi comme pour elles, nous ne pouvons pas nous en promettre la même récompense, nous n'avons pas la seule chose qui leur donnerait de la valeur, la résignation : cela est triste. Hélas! comment vous inspirerai-je la vertu qui vous manque et que je n'ai pas? Cependant sans cela nous nous exposons à être perdus dans l'autre vie, après avoir été bien malheureux dans celle-ci. Au sein des pénitences, nous nous damnons presque aussi sûrement que les gens du monde au milieu des plaisirs; nous nous privons, ils jouissent; et après cette vie les mêmes supplices nous attendent. Que la condition d'un religieux, d'une religieuse qui n'est point appelée, est fâcheuse! c'est la nôtre, pourtant; et nous ne pouvons la changer. On nous a chargés de chaînes pesantes, que nous sommes condamnés à secouer sans cesse, sans aucun espoir de les rompre; tâchons, chère sœur, de les traîner. Allez, je reviendrai vous voir. »

Il revint quelques jours après; je le vis au parloir, je l'examinai de plus près. Il acheva de me confier de sa vie, moi de la mienne, une infinité de circonstances qui formaient entre lui et moi autant de points de contact et de ressemblance; il avait presque subi les mêmes persécutions domestiques et religieuses. Je ne m'apercevais pas que la peinture de ses dégoûts était peu propre à dissiper les miens; cependant cet effet se produisait en moi, et je crois que la peinture de mes dégoûts produisait le même effet en lui. C'est ainsi que la ressemblance des caractères se joignant à celle des événements, plus nous nous revoyions, plus nous nous plaisions l'un à l'autre; l'histoire de ses moments, c'était l'histoire des miens; l'histoire de ses sentiments, c'était l'histoire des miens; l'histoire de son âme, c'était l'histoire de la mienne.

Lorsque nous nous étions bien entretenus de nous, nous parlions aussi des autres, et surtout de la supérieure. Sa qualité de directeur le rendait très-réservé; cependant j'aperçus à travers ses discours que la disposition actuelle de cette femme ne durerait pas; qu'elle luttait contre elle-même, mais en vain; et qu'il arriverait de deux choses l'une, ou qu'elle reviendrait incessamment à ses premiers penchants, ou qu'elle perdrait la tête. J'avais la plus forte curiosité d'en savoir davantage; il aurait bien pu m'éclairer sur des questions que je m'étais faites et auxquelles je n'avais jamais pu me répondre; mais je n'osais l'interroger; je me hasardai seulement à lui demander s'il connaissait le P. Lemoine.

« Oui, me dit-il, je le connais; c'est un homme de mérite, il en a beaucoup.

— Nous avons cessé de l'avoir d'un moment à l'autre.

— Il est vrai.

— Ne pourriez-vous point me dire comment cela s'est fait?

— Je serais fâché que cela transpirât.

— Vous pouvez compter sur ma discrétion.

— On a, je crois, écrit contre lui à l'archevêché.

— Et qu'a-t-on pu dire?

— Qu'il demeurait trop loin de la maison; qu'on ne l'avait pas quand on voulait; qu'il était d'une morale trop austère; qu'on avait quelque raison de le soupçonner des sentiments des

novateurs; qu'il semait la division dans la maison, et qu'il éloignait l'esprit des religieuses de leur supérieure.

— Et d'où savez-vous cela?

— De lui-même.

— Vous le voyez donc?

— Oui, je le vois; il m'a parlé de vous quelquefois.

— Qu'est-ce qu'il vous en a dit?

— Que vous étiez bien à plaindre; qu'il ne concevait pas comment vous aviez pu résister à toutes les peines que vous aviez souffertes; que, quoiqu'il n'ait eu l'occasion de vous entretenir qu'une ou deux fois, il ne croyait pas que vous pussiez jamais vous accommoder de la vie religieuse; qu'il avait dans l'esprit... »

Là, il s'arrêta tout court; et moi j'ajoutai : « Qu'avait-il dans l'esprit? »

Dom Morel me répondit : « Ceci est une affaire de confiance trop particulière pour qu'il me soit libre d'achever... »

Je n'insistai pas, j'ajoutai seulement : « Il est vrai que c'est le P. Lemoine qui m'a inspiré de l'éloignement pour ma supérieure.

— Il a bien fait.

— Et pourquoi?

— Ma sœur, me répondit-il en prenant un air grave, tenez-vous-en à ses conseils, et tâchez d'en ignorer la raison tant que vous vivrez.

— Mais il me semble que si je connaissais le péril, je serais d'autant plus attentive à l'éviter.

— Peut-être aussi serait-ce le contraire.

— Il faut que vous ayez bien mauvaise opinion de moi.

— J'ai de vos mœurs et de votre innocence l'opinion que j'en dois avoir; mais croyez qu'il y a des lumières funestes que vous ne pourriez acquérir sans y perdre. C'est votre innocence même qui en a imposé à votre supérieure; plus instruite, elle vous aurait moins respectée.

— Je ne vous entends pas.

— Tant mieux.

— Mais que la familiarité et les caresses d'une femme peuvent-elles avoir de dangereux pour une autre femme? »

Point de réponse de la part de dom Morel.

« Ne suis-je pas la même que j'étais en entrant ici? »

Point de réponse de la part de dom Morel.

« N'aurais-je pas continué d'être la même? Où est donc le mal de s'aimer, de se le dire, de se le témoigner? cela est si doux!

— Il est vrai, dit dom Morel en levant les yeux sur moi, qu'il avait toujours tenus baissés tandis que je parlais.

— Et cela est-il donc si commun dans les maisons religieuses? Ma pauvre supérieure! dans quel état elle est tombée!

— Il est fâcheux, et je crains bien qu'il n'empire. Elle n'était pas faite pour son état; et voilà ce qui en arrive tôt ou tard, quand on s'oppose au penchant général de la nature : cette contrainte la détourne à des affections déréglées, qui sont d'autant plus violentes, qu'elles sont mal fondées; c'est une espèce de folie.

— Elle est folle?

— Oui, elle l'est, et le deviendra davantage.

— Et vous croyez que c'est là le sort qui attend ceux qui sont engagés dans un état auquel ils n'étaient point appelés?

— Non, pas tous : il y en a qui meurent auparavant; il y en a dont le caractère flexible se prête à la longue; il y en a que des espérances vagues soutiennent quelque temps.

— Et quelles espérances pour une religieuse?

— Quelles? d'abord celle de faire résilier ses vœux.

— Et quand on n'a plus celle-là?

— Celles qu'on trouvera les portes ouvertes, un jour; que les hommes reviendront de l'extravagance d'enfermer dans des sépulcres de jeunes créatures toutes vivantes, et que les couvents seront abolis; que le feu prendra à la maison; que les murs de la clôture tomberont; que quelqu'un les secourra. Toutes ces suppositions roulent par la tête; on s'en entretient; on regarde, en se promenant dans le jardin, sans y penser, si les murs sont bien hauts; si l'on est dans sa cellule, on saisit les barreaux de sa grille, et on les ébranle doucement, de distraction; si l'on a la rue sous ses fenêtres, on y regarde; si l'on entend passer quelqu'un, le cœur palpite, on soupire sourdement après un libérateur; s'il s'élève quelque tumulte dont le bruit pénètre jusque dans la maison, on espère; on compte sur une maladie, qui nous approchera d'un homme, ou qui nous enverra aux eaux.

— Il est vrai, il est vrai, m'écriai-je; vous lisez au fond de mon cœur; je me suis fait, je me fais encore ces illusions.

— Et lorsqu'on vient à les perdre en y réfléchissant, car ces vapeurs salutaires, que le cœur envoie vers la raison, sont par intervalles dissipées, alors on voit toute la profondeur de sa misère; on se déteste soi-même; on déteste les autres; on pleure, on gémit, on crie, on sent les approches du désespoir. Alors les unes courent se jeter aux genoux de leur supérieure, et vont y chercher de la consolation; d'autres se prosternent ou dans leur cellule ou au pied des autels, et appellent le ciel à leur secours; d'autres déchirent leurs vêtements et s'arrachent les cheveux; d'autres cherchent un puits profond, des fenêtres bien hautes, un lacet, et le trouvent quelquefois; d'autres, après s'être tourmentées longtemps, tombent dans une espèce d'abrutissement et restent imbéciles; d'autres, qui ont des organes faibles et délicats, se consument de langueur; il y en a en qui l'organisation se trouble et qui deviennent furieuses. Les plus heureuses sont celles en qui les mêmes illusions consolantes renaissent et les bercent presque jusqu'au tombeau; leur vie se passe dans les alternatives de l'erreur et du désespoir.

— Et les plus malheureuses, ajoutai-je, apparemment, en poussant un profond soupir, sont celles qui éprouvent successivement tous ces états... Ah! mon père, que je suis fâchée de vous avoir entendu!

— Et pourquoi?

— Je ne me connaissais pas; je me connais; mes illusions dureront moins. Dans les moments... »

J'allais continuer, lorsqu'une autre religieuse entra, et puis une autre, et puis une troisième, et puis quatre, cinq, six, je ne sais combien. La conversation devint générale; les unes regardaient le directeur; d'autres l'écoutaient en silence et les yeux baissés; plusieurs l'interrogeaient à la fois; toutes se récriaient sur la sagesse de ses réponses; cependant je m'étais retirée dans un angle où je m'abandonnais à une rêverie profonde. Au milieu de ces entretiens où chacune cherchait à se faire valoir et à fixer la préférence de l'homme saint par son côté avantageux, on entendit arriver quelqu'un à pas lents, s'arrêter par intervalles et pousser des soupirs; on écouta; l'on dit à voix basse : « C'est elle, c'est notre supérieure; » ensuite l'on se tut et l'on s'assit

en rond. Ce l'était en effet : elle entra; son voile lui tombait jusqu'à la ceinture; ses bras étaient croisés sur sa poitrine et sa tête penchée. Je fus la première qu'elle aperçut; à l'instant elle dégagea de dessous son voile une de ses mains dont elle se couvrit les yeux, et se détournant un peu de côté, de l'autre main elle nous fit signe à toutes de sortir; nous sortîmes en silence, et elle demeura seule avec dom Morel.

Je prévois, monsieur le marquis, que vous allez prendre mauvaise opinion de moi; mais puisque je n'ai point eu honte de ce que j'ai fait, pourquoi rougirais-je de l'avouer? Et puis comment supprimer dans ce récit un événement qui n'a pas laissé que d'avoir des suites? Disons donc que j'ai un tour d'esprit bien singulier; lorsque les choses peuvent exciter votre estime ou accroître votre commisération, j'écris bien ou mal, mais avec une vitesse et une facilité incroyables; mon âme est gaie, l'expression me vient sans peine, mes larmes coulent avec douceur, il me semble que vous êtes présent, que je vous vois et que vous m'écoutez. Si je suis forcée au contraire de me montrer à vos yeux sous un aspect défavorable, je pense avec difficulté, l'expression se refuse, la plume va mal, le caractère même de mon écriture s'en ressent, et je ne continue que parce que je me flatte secrètement que vous ne lirez pas ces endroits. En voici un :

Lorsque toutes nos sœurs furent retirées... — « Eh bien! que fîtes-vous? » — Vous ne devinez pas? Non, vous êtes trop honnête pour cela. Je descendis sur la pointe du pied, et je vins me placer doucement à la porte du parloir, et écouter ce qui se disait là. Cela est fort mal, direz-vous... Oh! pour cela oui, cela est fort mal : je me le dis à moi-même; et mon trouble, les précautions que je pris pour n'être pas aperçue, les fois que je m'arrêtai, la voix de ma conscience qui me pressait à chaque pas de m'en retourner, ne me permettaient pas d'en douter; cependant la curiosité fut la plus forte, et j'allai. Mais s'il est mal d'avoir été surprendre les discours de deux personnes qui se croyaient seules, n'est-il pas plus mal encore de vous les rendre? Voilà encore un de ces endroits que j'écris, parce que je me flatte que vous ne me lirez pas; cependant cela n'est pas vrai, mais il faut que je me le persuade.

Le premier mot que j'entendis après un assez long silence me fit frémir ; ce fut :

« Mon père, je suis damnée[1]... »

Je me rassurai. J'écoutais ; le voile qui jusqu'alors m'avait dérobé le péril que j'avais couru se déchirait lorsqu'on m'appela ; il fallut aller, j'allai donc ; mais, hélas ! je n'en avais que trop entendu. Quelle femme, monsieur le marquis, quelle abominable femme !...

Ici les Mémoires de la sœur Suzanne sont interrompus ; ce qui suit ne sont plus que les réclames de ce qu'elle se promettait apparemment d'employer dans le reste de son récit. Il paraît que sa supérieure devint folle, et que c'est à son état malheureux qu'il faut rapporter les fragments que je vais transcrire.

Après cette confession, nous eûmes quelques jours de sérénité. La joie rentre dans la communauté, et l'on m'en fait des compliments que je rejette avec indignation.

Elle ne me fuyait plus ; elle me regardait ; mais ma présence ne paraissait plus la troubler. Je m'occupais à lui dérober l'horreur qu'elle m'inspirait, depuis que par une heureuse ou fatale curiosité j'avais appris à la mieux connaître.

Bientôt elle devint silencieuse ; elle ne dit plus que oui ou non ; elle se promène seule ; elle se refuse les aliments ; son sang s'allume, la fièvre la prend et le délire succède à la fièvre.

1. Ce mot si heureux, dont l'effet est si dramatique, et qu'on peut même appeler un de ces mots *trouvés,* que l'homme de génie regarde avec raison comme une bonne fortune, et pour ainsi dire comme une espèce d'inspiration, toutes les fois qu'il le rencontre, n'est pas de l'invention de Diderot. Il lui a été donné par Mme d'Holbach, qu'il consultait sur la manière dont il commencerait la confession de la supérieure, et qui, surprise de son embarras et de le voir ainsi arrêté depuis plus d'un mois dans une route où elle n'apercevait pas le plus léger obstacle, lui dit, sur le simple exposé des faits précédents : « Il n'y a pas ici à choisir entre plusieurs débuts, également heureux. Il n'y a qu'une seule manière d'être vrai. Votre supérieure n'a qu'un mot à dire, et ce mot, le voici : *Mon père, je suis damnée.* » Ce mot, qui, dans la circonstance donnée, paraît être, en effet, le véritable accent de la passion, le mot de la nature, devait plaire à Diderot par sa justesse et sa simplicité. Il en fut fortement frappé, et il se plaisait à citer cet exemple de l'extrême finesse de tact et d'instinct de certaines femmes : il croyait même, et avec raison, ce me semble, que ce mot, dont il n'oubliait jamais de faire honneur à son auteur, était un de ceux que l'homme qui connaîtrait le mieux la nature humaine chercherait peut-être inutilement, et qui ne pouvaient être trouvés que par une femme. Cette anecdote, peu connue, m'a paru curieuse sous plusieurs rapports, et j'ai cru devoir la consigner ici. (N.)

Seule dans son lit, elle me voit, elle me parle, elle m'invite à m'approcher, elle m'adresse les propos les plus tendres. Sj elle entend marcher autour de sa chambre, elle s'écrie : « C'est elle qui passe; c'est son pas, je le reconnais. Qu'on l'appelle... Non, non, qu'on la laisse. »

Une chose singulière, c'est qu'il ne lui arrivait jamais de se tromper, et de prendre une autre pour moi.

Elle riait aux éclats; le moment d'après elle fondait en larmes. Nos sœurs l'entouraient en silence, et quelques-unes pleuraient avec elle.

Elle disait tout à coup : « Je n'ai point été à l'église, je n'ai point prié Dieu... Je veux sortir de ce lit, je veux m'habiller; qu'on m'habille... » Si l'on s'y opposait, elle ajoutait: « Donnez-moi du moins mon bréviaire... » On le lui donnait; elle l'ouvrait, elle en tournait les feuillets avec le doigt, et elle continuait de les tourner lors même qu'il n'y en avait plus; cependant elle avait les yeux égarés.

Une nuit, elle descendit seule à l'église; quelques-unes de nos sœurs la suivirent; elle se prosterna sur les marches de l'autel, elle se mit à gémir, à soupirer, à prier tout haut; elle sortit, elle rentra; elle dit : « Qu'on l'aille chercher, c'est une âme si pure! c'est une créature si innocente! si elle joignait ses prières aux miennes... » Puis s'adressant à toute la communauté et se tournant vers des stalles qui étaient vides, elle s'écriait : « Sortez, sortez toutes, qu'elle reste seule avec moi. Vous n'êtes pas dignes d'en approcher; si vos voix se mêlaient à la sienne, votre encens profane corromprait devant Dieu la douceur du sien. Qu'on s'éloigne, qu'on s'éloigne... » Puis elle m'exhortait à demander au ciel assistance et pardon. Elle voyait Dieu; le ciel lui paraissait se sillonner d'éclairs, s'entr'ouvrir et gronder sur sa tête; des anges en descendaient en courroux; les regards de la Divinité la faisaient trembler; elle courait de tous côtés, elle se renfonçait dans les angles obscurs de l'église, elle demandait miséricorde, elle se collait la face contre terre, elle s'y assoupissait, la fraîcheur humide du lieu l'avait saisie, on la transportait dans sa cellule comme morte.

Cette terrible scène de la nuit, elle l'ignorait le lendemain. Elle disait : « Où sont nos sœurs? je ne vois plus personne, je suis restée seule dans cette maison; elles m'ont toutes aban-

donnée, et Sainte-Thérèse aussi; elles ont bien fait. Puisque Sainte-Suzanne n'y est plus, je puis sortir, je ne la rencontrerai pas... Ah! si je la rencontrais! mais elle n'y est plus, n'est-ce pas? n'est-ce pas qu'elle n'y est plus?... Heureuse la maison qui la possède! Elle dira tout à sa nouvelle supérieure; que pensera-t-elle de moi?... Est-ce que Sainte-Thérèse est morte? j'ai entendu sonner en mort toute la nuit... La pauvre fille! elle est perdue à jamais; et c'est moi! c'est moi! Un jour, je lui serai confrontée; que lui dirai-je? que lui répondrai-je?... Malheur à elle! Malheur à moi! »

Dans un autre moment, elle disait : « Nos sœurs sont-elles revenues? Dites-leur que je suis bien malade... Soulevez mon oreiller... Délacez-moi... Je sens là quelque chose qui m'oppresse... La tête me brûle, ôtez-moi mes coiffes... Je veux me laver... Apportez-moi de l'eau; versez, versez encore... Elles sont blanches; mais la souillure de l'âme est restée... Je voudrais être morte; je voudrais n'être point née, je ne l'aurais point vue. »

Un matin, on la trouva pieds nus, en chemise, échevelée, hurlant, écumant et courant autour de sa cellule, les mains posées sur ses oreilles, les yeux fermés et le corps pressé contre la muraille... « Éloignez-vous de ce gouffre; entendez-vous ces cris? Ce sont les enfers; il s'élève de cet abîme profond des feux que je vois; du milieu des feux j'entends des voix confuses qui m'appellent... Mon Dieu, ayez pitié de moi!... Allez vite; sonnez, assemblez la communauté; dites qu'on prie pour moi, je prierai aussi... Mais à peine fait-il jour, nos sœurs dorment... Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit; je voudrais dormir, et je ne saurais. »

Une de nos sœurs lui disait : « Madame, vous avez quelque peine; confiez-la-moi, cela vous soulagera peut-être.

— Sœur Agathe, écoutez, approchez-vous de moi... plus près... plus près encore... il ne faut pas qu'on nous entende. Je vais tout révéler, tout; mais gardez-moi le secret... Vous l'avez vue?

— Qui, madame?

— N'est-il pas vrai que personne n'a la même douceur? Comme elle marche! Quelle décence! quelle noblesse! quelle modestie!... Allez à elle; dites-lui... Eh! non, ne dites rien; n'allez pas... Vous n'en pourriez approcher; les anges du ciel la

gardent, ils veillent autour d'elle; je les ai vus, vous les verriez, vous en seriez effrayée comme moi. Restez... Si vous alliez, que lui diriez-vous? Inventez quelque chose dont elle ne rougisse pas...

— Mais, madame, si vous consultiez votre directeur.

— Oui, mais oui... Non, non, je sais ce qu'il me dira; je l'ai tant entendu... De quoi l'entretiendrais-je?... Si je pouvais perdre la mémoire!... Si je pouvais rentrer dans le néant, ou renaître!... N'appelez point le directeur. J'aimerais mieux qu'on me lût la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Lisez... Je commence à respirer... Il ne faut qu'une goutte de ce sang pour me purifier... Voyez, il s'élance en bouillonnant de son côté... Inclinez cette plaie sacrée sur ma tête... Son sang coule sur moi, et ne s'y attache pas... Je suis perdue!... Éloignez ce christ... Rapportez-le-moi... »

On le lui rapportait; elle le serrait entre ses bras, elle le baisait partout, et puis elle ajoutait : « Ce sont ses yeux, c'est sa bouche; quand la reverrai-je? Sœur Agathe, dites-lui que je l'aime; peignez-lui bien mon état; dites-lui que je meurs. »

Elle fut saignée: on lui donna les bains; mais son mal semblait s'accroître par les remèdes. Je n'ose vous décrire toutes les actions indécentes qu'elle fit, vous répéter tous les discours malhonnêtes qui lui échappèrent dans son délire. A tout moment elle portait la main à son front, comme pour en écarter des idées importunes, des images, que sais-je quelles images! Elle se renfonçait la tête dans son lit, elle se couvrait le visage de ses draps. « C'est le tentateur, disait-elle, c'est lui! Quelle forme bizarre il a prise! Prenez de l'eau bénite; jetez de l'eau bénite sur moi... Cessez, cessez; il n'y est plus. »

On ne tarda pas à la séquestrer; mais sa prison ne fut pas si bien gardée, qu'elle ne réussît un jour à s'en échapper. Elle avait déchiré ses vêtements, elle parcourait les corridors toute nue, seulement deux bouts de corde rompue descendaient de ses deux bras; elle criait : « Je suis votre supérieure, vous en avez toutes fait le serment; qu'on m'obéisse. Vous m'avez emprisonnée, malheureuses! voilà donc la récompense de mes bontés! vous m'offensez, parce que je suis trop bonne; je ne le serai plus... Au feu!... au meurtre!... au voleur!... à mon

secours!... A moi, sœur Thérèse... A moi, sœur Suzanne... » Cependant on l'avait saisie, et on la reconduisait dans sa prison; et elle disait : « Vous avez raison, vous avez raison, hélas! je suis devenue folle, je le sens. »

Quelquefois elle paraissait obsédée du spectacle de différents supplices; elle voyait des femmes la corde au cou ou les mains liées sur le dos; elle en voyait avec des torches à la main; elle se joignait à celles qui faisaient amende honorable; elle se croyait conduite à la mort; elle disait au bourreau : « J'ai mérité mon sort, je l'ai mérité; encore si ce tourment était le dernier; mais une éternité! une éternité de feux!... »

Je ne dis rien ici qui ne soit vrai; et tout ce que j'aurais encore à dire de vrai ne me revient pas, ou je rougirais d'en souiller ces papiers.

Après avoir vécu plusieurs mois dans cet état déplorable, elle mourut. Quelle mort, monsieur le marquis! je l'ai vue, je l'ai vue la terrible image du désespoir et du crime à sa dernière heure; elle se croyait entourée d'esprits infernaux; ils attendaient son âme pour s'en saisir; elle disait d'une voix étouffée : « Les voilà! les voilà!... » et leur opposant de droite et de gauche un christ qu'elle tenait à la main; elle hurlait, elle criait : « Mon Dieu!... mon Dieu!... » La sœur Thérèse la suivit de près; et nous eûmes une autre supérieure, âgée et pleine d'humeur et de superstition.

On m'accuse d'avoir ensorcelé sa devancière; elle le croit, et mes chagrins se renouvellent. Le nouveau directeur est également persécuté par ses supérieurs, et me persuade de me sauver de la maison.

Ma fuite est projetée. Je me rends dans le jardin entre onze heures et minuit. On me jette des cordes, je les attache autour de moi; elles se cassent, et je tombe; j'ai les jambes dépouillées, et une violente contusion aux reins. Une seconde, une troisième tentative m'élèvent au haut du mur; je descends. Quelle est ma surprise! au lieu d'une chaise de poste dans laquelle j'espérais d'être reçue, je trouve un mauvais carrosse public. Me voilà sur le chemin de Paris avec un jeune bénédictin. Je ne tardai pas à m'apercevoir, au ton indécent qu'il pre-

nait et aux libertés qu'il se permettait, qu'on ne tenait avec moi aucune des conditions qu'on avait stipulées; alors je regrettai ma cellule, et je sentis toute l'horreur de ma situation.

C'est ici que je peindrai ma scène dans le fiacre. Quelle scène! Quel homme! Je crie; le cocher vient à mon secours. Rixe violente entre le fiacre et le moine.

J'arrive à Paris. La voiture arrête dans une petite rue, à une porte étroite qui s'ouvrait dans une allée obscure et malpropre. La maîtresse du logis vient au-devant de moi, et m'installe à l'étage le plus élevé, dans une petite chambre où je trouve à peu près les meubles nécessaires. Je reçois des visites de la femme qui occupait le premier. « Vous êtes jeune, vous devez vous ennuyer, mademoiselle. Descendez chez moi, vous y trouverez bonne compagnie en hommes et en femmes, pas toutes aussi aimables, mais presque aussi jeunes que vous. On cause, on joue, on chante, on danse; nous réunissons toutes les sortes d'amusements. Si vous tournez la tête à tous nos cavaliers, je vous jure que nos dames n'en seront ni jalouses ni fâchées. Venez, mademoiselle... » Celle qui me parlait ainsi était d'un certain âge, elle avait le regard tendre, la voix douce, et le propos très-insinuant.

Je passe une quinzaine dans cette maison, exposée à toutes les instances de mon perfide ravisseur, et à toutes les scènes tumultueuses d'un lieu suspect, épiant à chaque instant l'occasion de m'échapper.

Un jour enfin je la trouvai; la nuit était avancée : si j'eusse été voisine de mon couvent, j'y retournais. Je cours sans savoir où je vais. Je suis arrêtée par des hommes; la frayeur me saisit. Je tombe évanouie de fatigue sur le seuil de la boutique d'un chandelier; on me secourt; en revenant à moi, je me trouve étendue sur un grabat, environnée de plusieurs personnes. On me demande qui j'étais; je ne sais ce que je répondis. On me donna la servante de la maison pour me conduire; je prends son bras; nous marchons. Nous avions déjà fait beaucoup de chemin, lorsque cette fille me dit : « Mademoiselle, vous savez apparemment où nous allons?

— Non, mon enfant; à l'hôpital, je crois.

— A l'hôpital? est-ce que vous seriez hors de maison?

— Hélas! oui.

— Qu'avez-vous donc fait pour avoir été chassée à l'heure qu'il est! Mais nous voilà à la porte de Sainte-Catherine; voyons si nous pourrions nous faire ouvrir; en tout cas, ne craignez rien, vous ne resterez pas dans la rue, vous coucherez avec moi. »

Je reviens chez le chandelier. Effroi de la servante, lorsqu'elle voit mes jambes dépouillées de leur peau par la chute que j'avais faite en sortant du couvent. J'y passe la nuit. Le lendemain au soir je retourne à Sainte-Catherine; j'y demeure trois jours, au bout desquels on m'annonce qu'il faut, ou me rendre à l'hôpital général, ou prendre la première condition qui s'offrira.

Danger que je courus à Sainte-Catherine, de la part des hommes et des femmes; car c'est là, à ce qu'on m'a dit depuis, que les libertins et les matrones de la ville vont se pourvoir. L'attente de la misère ne donna aucune force aux séductions grossières auxquelles j'y fus exposée. Je vends mes hardes, et j'en choisis de plus conformes à mon état.

J'entre au service d'une blanchisseuse, chez laquelle je suis actuellement. Je reçois le linge et je le repasse; ma journée est pénible; je suis mal nourrie, mal logée, mal couchée, mais en revanche traitée avec humanité. Le mari est cocher de place; sa femme est un peu brusque, mais bonne du reste. Je serais assez contente de mon sort, si je pouvais espérer d'en jouir paisiblement.

J'ai appris que la police s'était saisie de mon ravisseur, et l'avait remis entre les mains de ses supérieurs. Le pauvre homme! il est plus à plaindre que moi; son attentat a fait bruit; et vous ne savez pas la cruauté avec laquelle les religieux punissent les fautes d'éclat : un cachot sera sa demeure pour le reste de sa vie; et c'est aussi le sort qui m'attend si je suis reprise; mais il y vivra plus longtemps que moi.

La douleur de ma chute se fait sentir; mes jambes sont enflées, et je ne saurais faire un pas : je travaille assise, car j'aurais peine à me tenir debout. Cependant j'appréhende le

moment de ma guérison : alors quel prétexte aurai-je pour ne point sortir? et à quel péril ne m'exposerai-je pas en me montrant? Mais heureusement j'ai encore du temps devant moi. Mes parents, qui ne peuvent douter que je ne sois à Paris, font sûrement toutes les perquisitions imaginables. J'avais résolu d'appeler M. Manouri dans mon grenier, de prendre et de suivre ses conseils, mais il n'était plus.

Je vis dans des alarmes continuelles, au moindre bruit que j'entends dans la maison, sur l'escalier, dans la rue, la frayeur me saisit, je tremble comme la feuille, mes genoux me refusent le soutien, et l'ouvrage me tombe des mains. Je passe presque toutes les nuits sans fermer l'œil; si je dors; c'est d'un sommeil interrompu; je parle, j'appelle, je crie; je ne conçois pas comment ceux qui m'entourent ne m'ont pas encore devinée.

Il paraît que mon évasion est publique; je m'y attendais. Une de mes camarades m'en parlait hier, y ajoutant des circonstances odieuses, et les réflexions les plus propres à désoler. Par bonheur elle étendait sur des cordes le linge mouillé, le dos tourné à la lampe; et mon trouble n'en pouvait être aperçu : cependant ma maîtresse ayant remarqué que je pleurais, m'a dit : « Marie, qu'avez-vous? — Rien, lui ai-je répondu. — Quoi donc, a-t-elle ajouté, est-ce que vous seriez assez bête pour vous apitoyer sur une mauvaise religieuse sans mœurs, sans religion, et qui s'amourache d'un vilain moine avec lequel elle se sauve de son couvent? Il faudrait que vous eussiez bien de la compassion de reste. Elle n'avait qu'à boire, manger, prier Dieu et dormir; elle était bien où elle était, que ne s'y tenait-elle? Si elle avait été seulement trois ou quatre fois à la rivière par le temps qu'il fait, cela l'aurait raccommodée avec son état... » A cela j'ai répondu qu'on ne connaissait bien que ses peines; j'aurais mieux fait de me taire, car elle n'aurait pas ajouté : « Allez, c'est une coquine que Dieu punira... » A ce propos, je me suis penchée sur ma table; et j'y suis restée jusqu'à ce que ma maîtresse m'ait dit : « Mais, Marie, à quoi rêvez-vous donc? Tandis que vous dormez là, l'ouvrage n'avance pas. »

Je n'ai jamais eu l'esprit du cloître, et il y paraît assez à ma démarche; mais je me suis accoutumée en religion à certaines

pratiques que je répète machinalement; par exemple, une cloche vient-elle à sonner? ou je fais le signe de la croix, ou je m'agenouille. Frappe-t-on à la porte? je dis *Ave*. M'interroge-t-on? C'est toujours une réponse qui finit par oui ou non, chère mère, ou ma sœur. S'il survient un étranger, mes bras vont se croiser sur ma poitrine, et au lieu de faire la révérence, je m'incline. Mes compagnes se mettent à rire, et croient que je m'amuse à contrefaire la religieuse; mais il est impossible que leur erreur dure; mes étourderies me décèleront, et je serai perdue.

Monsieur, hâtez-vous de me secourir. Vous me direz, sans doute : Enseignez-moi ce que je puis faire pour vous. Le voici; mon ambition n'est pas grande. Il me faudrait une place de femme de chambre ou de femme de charge, ou même de simple domestique, pourvu que je vécusse ignorée dans une campagne, au fond d'une province, chez d'honnêtes gens qui ne reçussent pas un grand monde. Les gages n'y feront rien; de la sécurité, du repos, du pain et de l'eau. Soyez très-assuré qu'on sera satisfait de mon service. J'ai appris dans la maison de mon père à travailler; et au couvent, à obéir; je suis jeune, j'ai le caractère très-doux; quand mes jambes seront guéries, j'aurai plus de force qu'il n'en faut pour suffire à l'occupation. Je sais coudre, filer, broder et blanchir; quand j'étais dans le monde, je raccommodais moi-même mes dentelles, et j'y serai bientôt remise; je ne suis maladroite à rien, et je saurai m'abaisser à tout. J'ai de la voix, je sais la musique, et je touche assez bien du clavecin pour amuser quelque mère qui en aurait le goût; et j'en pourrais même donner leçon à ses enfants; mais je craindrais d'être trahie par ces marques d'une éducation recherchée. S'il fallait apprendre à coiffer, j'ai du goût, je prendrais un maître, et je ne tarderais pas à me procurer ce petit talent. Monsieur, une condition supportable, s'il se peut, ou une condition telle quelle, c'est tout ce qu'il me faut; et je ne souhaite rien au delà. Vous pouvez répondre de mes mœurs; malgré les apparences, j'en ai; j'ai même de la piété. Ah! monsieur, tous mes maux seraient finis, et je n'aurais plus rien à craindre des hommes, si Dieu ne m'avait arrêtée; ce puits profond, situé au bout du jardin de la maison, combien je l'ai visité de fois! Si je ne m'y suis pas précipitée, c'est qu'on

m'en laissait l'entière liberté. J'ignore quel est le destin qui m'est réservé; mais s'il faut que je rentre un jour dans un couvent, quel qu'il soit, je ne réponds de rien; il y a des puits partout. Monsieur, ayez pitié de moi, et ne vous préparez pas à vous-même de longs regrets.

*P. S.* Je suis accablée de fatigues, la terreur m'environne, et le repos me fuit. Ces mémoires, que j'écrivais à la hâte, je viens de les relire à tête reposée, et je me suis aperçue que sans en avoir le moindre projet, je m'étais montrée à chaque ligne aussi malheureuse à la vérité que je l'étais, mais beaucoup plus aimable que je ne le suis. Serait-ce que nous croyons les hommes moins sensibles à la peinture de nos peines qu'à l'image de nos charmes? et nous promettrions-nous encore plus de facilité à les séduire qu'à les toucher? Je les connais trop peu, et je ne me suis pas assez étudiée pour savoir cela. Cependant si le marquis, à qui l'on accorde le tact le plus délicat, venait à se persuader que ce n'est pas à sa bienfaisance, mais à son vice que je m'adresse, que penserait-il de moi? Cette réflexion m'inquiète. En vérité, il aurait bien tort de m'imputer personnellement un instinct propre à tout mon sexe. Je suis une femme, peut-être un peu coquette, que sais-je? Mais c'est naturellement et sans artifice.

---

# PRÉFACE-ANNEXE

# DE LA RELIGIEUSE

---

EXTRAIT DE LA CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE DE GRIMM
ANNÉE 1770.

# PRÉFACE-ANNEXE

# DE LA RELIGIEUSE[1]

---

EXTRAIT DE LA CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE DE GRIMM.
ANNÉE 1770[2].

La Religieuse[3] de M. de La Harpe a réveillé ma conscience endormie depuis dix ans, en me rappelant un horrible complot

1. Les lettres attribuées ici au marquis de Croismare, le seul de tous les acteurs de ce drame qui ne fût pas dans le secret de la plaisanterie, sont véritablement de cet homme honnête, sensible et bienfaisant. Ceux qui l'ont connu y retrouveront partout la candeur et la simplicité de son âme. Les autres lettres, où l'on remarque de même un grand caractère de vérité, mais qui n'est que l'heureux effet de l'art et du talent, sont de Diderot, à l'exception de quelques lignes que lui ont fournies Grimm et M^me^ d'Épinay. C'est chez cette femme, amie des lettres, et qui les cultivait, que s'ourdissait gaiement, et par un motif d'une honnêteté très-délicate, toute la trame de cet ingénieux roman, où le bon et vertueux Croismare joue un si beau rôle. Ses amis, dont il embellissait la société par les grâces et l'originalité de son esprit, le voyaient avec peine confiné depuis deux ans dans sa terre, et presque résolu à s'y fixer tout à fait. Cette longue absence et ce projet d'une retraite totale les affligeaient également; et ils imaginèrent ce moyen de le tirer d'une solitude pour laquelle, d'ailleurs, son âme aimante, active et douce n'était point faite. Mais l'intérêt qu'ils lui inspirèrent pour la jeune religieuse devenant très-vif, ils furent obligés de la faire mourir, et de terminer ainsi un roman qui n'avait pour but que de le ramener au milieu d'eux, en lui offrant une occasion de secourir la vertu malheureuse, et de faire une bonne action de plus. Voyez, dans cette première lettre, qui est de Grimm, d'autres détails relatifs au marquis de Croismare et à la prétendue religieuse. (N.) Voyez aussi notre *Notice préliminaire* de la *Religieuse.*

2. Pour cet EXTRAIT, nous avons suivi le texte que nous ont fourni les deux volumes de passages supprimés de la *Correspondance* de Grimm, dont nous avons déjà parlé (t. I, p. LXVI, note), et qui se trouvent à la bibliothèque de l'Arsenal. Il nous a paru de beaucoup préférable à la version reproduite jusqu'à présent, en ce qu'il comporte, outre des changements heureux dans la forme, des passages nouveaux qui ont leur importance. Nous engageons les lecteurs qui voudraient constater ces différences, que nous n'avons pas voulu toutes indiquer dans nos notes, pour ne pas les multiplier outre mesure, à comparer les deux rédactions.

3. *Mélanie,* drame de La Harpe, dont le sujet est aussi les malheurs d'une religieuse malgré elle, fut représentée en 1770. A cette époque, la *Religieuse* de Diderot

dont j'ai été l'âme, de concert avec M. Diderot, et deux ou trois autres bandits de cette trempe de nos amis intimes. Ce n'est pas trop tôt de s'en confesser, et de tâcher, en ce saint temps de carême, d'en obtenir la rémission avec mes autres péchés, et de noyer le tout dans le puits perdu des miséricordes divines.

L'année 1760 est marquée dans les fastes des badauds en Parisis, par la réputation soudaine et éclatante de Ramponeau [1], et par la comédie des *Philosophes* [2], jouée en vertu d'ordres supérieurs sur le théâtre de la Comédie française. Il ne reste aujourd'hui de toute cette entreprise qu'un souvenir plein de mépris pour l'auteur de cette belle rapsodie, appelé *Palissot*, qu'aucun de ses protecteurs ne s'est soucié de partager ; les plus grands personnages, en favorisant en secret son entreprise, se croyaient obligés de s'en défendre en public, comme d'une tache de déshonneur. Tandis que ce scandale occupait tout Paris, M. Diderot, que ce polisson d'Aristophane français avait choisi pour son Socrate, fut le seul qui ne s'en occupait pas. Mais quelle était notre occupation ! Plût à Dieu qu'elle eût été innocente ! L'amitié la plus tendre nous attachait depuis longtemps à M. le marquis de Croismare, ancien officier du régiment du Roi, retiré du service, et un des plus aimables hommes de ce pays-ci. Il est à peu près de l'âge de M. de Voltaire ; et il conserve, comme cet homme immortel, la jeunesse de l'esprit avec une grâce, une légèreté et des agréments dont le piquant ne s'est jamais émoussé pour moi. On peut dire qu'il est un de ces hommes aimables dont la tournure et le moule ne se trouvent qu'en France, quoique l'amabilité ainsi que la maussaderie soient de tous les pays de la terre. Il ne s'agit pas ici des qualités du cœur, de l'élévation des sentiments, de la probité la plus

n'était connue que par les manuscrits qui pouvaient courir clandestinement. Si La Harpe en avait connaissance, c'est ce que nous n'oserions décider. Mais il est bizarre de voir ce critique, dans son étude sur Diderot, qu'il combat à propos de tout ce qu'il a fait et surtout de ce qu'il n'a pas fait, rester muet sur ce roman, quoiqu'il n'oublie pas *Jacques le Fataliste,* publié à la même époque.

1. Cabaretier, aux Porcherons, qui fut le héros d'une assez singulière aventure. Il avait signé un engagement avec un entrepreneur de spectacle forain, quand il lui vint des scrupules religieux. Procès ; et intervention du clergé, qui prétendit qu'on ne pouvait forcer un homme à se damner malgré lui. Cette prétention en matière de contrats ne fut pas admise, et Ramponeau, pour ne pas être damné, dut financer.

2. Voyez, t. IV, *Cinqmars et Derville,* dialogue ; et ci-après : le *Neveu de Rameau* et la *Correspondance.*

stricte et la plus délicate, qui rendent M. de Croismare aussi respectable pour ses amis qu'il leur est cher ; il n'est question que de son esprit. Une imagination vive et riante, un tour de tête original, des opinions qui ne sont arrêtées qu'à un certain point, et qu'il adopte ou qu'il proscrit alternativement, de la verve toujours modérée par la grâce, une activité d'âme incroyable, qui, combinée avec une vie oisive et avec la multiplicité des ressources de Paris, le porte aux occupations les plus diverses et les plus disparates, lui fait créer des besoins que personne n'a jamais imaginés avant lui, et des moyens tout aussi étranges pour les satisfaire, et par conséquent une infinité de jouissances qui se succèdent les unes aux autres : voilà une partie des éléments qui constituent l'être de M. de Croismare, appelé par ses amis le charmant marquis par excellence, comme l'abbé Galiani était pour eux le charmant abbé. M. Diderot, comparant sa bonhomie au tour piquant du marquis de Croismare, lui dit quelquefois : *Votre plaisanterie est comme la flamme de l'esprit-de-vin, douce et légère, qui se promène partout sur ma toison, mais sans jamais la brûler.*

Ce charmant marquis nous avait quittés au commencement de l'année 1759 pour aller dans ses terres en Normandie, près de Caen. Il nous avait promis de ne s'y arrêter que le temps nécessaire pour mettre ses affaires en ordre ; mais son séjour s'y prolongea insensiblement; il y avait réuni ses enfants ; il aimait beaucoup son curé ; il s'était livré à la passion du jardinage; et comme il fallait à une imagination aussi vive que la sienne des objets d'attachement réels ou imaginaires, il s'était tout à coup jeté dans la plus grande dévotion. Malgré cela, il nous aimait toujours tendrement; mais vraisemblablement nous ne l'aurions jamais revu à Paris, s'il n'avait pas successivement perdu ses deux fils. Cet événement nous l'a rendu depuis environ quatre ans, après une absence de plus de huit années ; sa dévotion s'est évaporée comme tout s'évapore à Paris, et il est aujourd'hui plus aimable que jamais.

Comme sa perte nous était infiniment sensible, nous délibérâmes en 1760, après l'avoir supportée pendant plus de quinze mois, sur les moyens de l'engager à revenir à Paris. L'auteur des mémoires qui précèdent se rappela que, quelque temps avant son départ, on avait parlé dans le monde, avec beaucoup

d'intérêt, d'une jeune religieuse de Longchamp qui réclamait juridiquement contre ses vœux, auxquels elle avait été forcée par ses parents. Cette pauvre recluse intéressa tellement notre marquis, que, sans l'avoir vue, sans savoir son nom, sans même s'assurer de la vérité des faits, il alla solliciter en sa faveur tous les conseillers de grand'chambre du parlement de Paris. Malgré cette intercession généreuse, je ne sais par quel malheur, la sœur Suzanne Simonin perdit son procès, et ses vœux furent jugés valables. M. Diderot[1] résolut de faire revivre cette aventure à notre profit. Il supposa que la religieuse en question avait eu le bonheur de se sauver de son couvent; et en conséquence écrivit en son nom à M. de Croismare pour lui demander secours et protection. Nous ne désespérions pas de le voir arriver en toute diligence au secours de sa religieuse; ou, s'il devinait la scélératesse au premier coup d'œil et que notre projet manquât, nous étions sûrs qu'il nous en resterait du moins une ample matière à plaisanterie. Cette insigne fourberie prit une tout autre tournure, comme vous allez voir par la correspondance que je vais mettre sous vos yeux, entre M. Diderot ou la prétendue religieuse et le loyal et charmant marquis de Croismare, qui ne se douta pas un instant de notre perfidie: c'est cette perfidie que nous avons eue longtemps sur notre conscience. Nous passions alors nos soupers à lire, au milieu des éclats de rire, des lettres qui devaient faire pleurer notre bon marquis; et nous y lisions, avec ces mêmes éclats de rire, les réponses honnêtes que ce digne et généreux ami y faisait. Cependant, dès que nous nous aperçûmes que le sort de notre infortunée commençait à trop intéresser son tendre bienfaiteur, M. Diderot prit le parti de la faire mourir, préférant de causer quelque chagrin au marquis au danger évident de le tourmenter plus cruellement peut-être en la laissant vivre plus longtemps. Depuis son retour à Paris, nous lui avons avoué ce complot d'iniquité; il en a ri, comme vous pouvez penser; et le malheur de la pauvre religieuse n'a fait que resserrer les liens d'amitié entre ceux qui lui ont survécu. Cependant il n'en a jamais parlé à M. Diderot. Une circonstance qui n'est pas la

1. Dans la rédaction que nous suivons, *M. Diderot* est partout substitué au *Nous* des éditions précédentes. Il devient l'âme de cette intrigue, comme de celle qu'il a mise en scène dans : *Est-il bon, est-il méchant?*

moins singulière, c'est que tandis que cette mystification échauffait la tête de notre ami en Normandie, celle de M. Diderot s'échauffait de son côté. Celui-ci se persuada que le marquis ne donnerait pas un asile dans sa maison à une jeune personne sans la connaître, il se mit à écrire en détail l'histoire de notre religieuse.

Un jour qu'il était tout entier à ce travail, M. d'Alainville[1], un de nos amis communs, lui rendit visite et le trouva plongé dans la douleur et le visage inondé de larmes. « Qu'avez-vous donc? lui dit M. d'Alainville; comme vous voilà! — Ce que j'ai, lui répondit M. Diderot, je me désole d'un conte que je me fais. » Il est certain que s'il eût achevé cette histoire, il en aurait fait un des romans les plus vrais, les plus intéressants et les plus pathétiques que nous ayons. On n'en pouvait pas lire une page sans verser des pleurs; et cependant il n'y avait point d'amour. Ouvrage de génie, qui présentait partout la plus forte empreinte de l'imagination de l'auteur; ouvrage d'une utilité publique et générale; car c'était la plus cruelle satire qu'on eût jamais faite des cloîtres; elle était d'autant plus dangereuse que la première partie n'en renfermait que des éloges; sa jeune religieuse était d'une dévotion angélique et conservait dans son cœur simple et tendre le respect le plus sincère pour tout ce qu'on lui avait appris à respecter. Mais ce roman n'a jamais existé que par lambeaux, et en est resté là : il est perdu, ainsi qu'une infinité d'autres productions d'un homme rare, qui se serait immortalisé par vingt chefs-d'œuvre, s'il avait su être avare de son temps et ne pas l'abandonner à mille indiscrets, que je cite tous au jugement dernier, en les rendant responsables devant Dieu et devant les hommes du délit dont ils sont les complices (et j'ajouterai, moi qui connais un peu M. Diderot, que ce roman il l'a achevé et que ce sont les mémoires mêmes qu'on vient de lire, où l'on a dû remarquer combien il importait de se méfier des éloges de l'amitié[2]).

Cette correspondance et notre repentir sont donc tout ce qui nous reste de notre pauvre religieuse. Vous voudrez bien vous souvenir que toutes ces lettres, ainsi que celles de la recluse,

1. Nous retrouverons M. d'Alainville dans la *Correspondance*. L'anecdote est inédite.

2. Cette parenthèse (inédite et peu claire) serait-elle de Suard?

ont été fabriquées par cet enfant de Bélial, et que toutes les lettres de son généreux protecteur sont véritables et ont été écrites de bonne foi [ce qu'on eut toutes les peines du monde à persuader à M. Diderot, qui se croyait persiflé par le marquis et par ses amis[1]].

## BILLET

### DE LA RELIGIEUSE A M. LE COMTE DE CROIXMAR[2], GOUVERNEUR DE L'ÉCOLE ROYALE MILITAIRE.

Une femme malheureuse, à laquelle M. le marquis de Croixmar s'est intéressé il y a trois ans, lorsqu'il demeurait à côté de l'Académie royale de musique, apprend qu'il demeure à présent à l'École militaire. Elle envoie savoir si elle pourrait encore compter sur ses bontés, maintenant qu'elle est plus à plaindre que jamais.

Un mot de réponse, s'il lui plaît; sa situation est pressante; et il est de conséquence que la personne qui remettra ce billet n'en soupçonne rien.

### ON A RÉPONDU :

Qu'on se trompait et que M. de Croismare en question était actuellement à Caen.

Ce billet était écrit de la main d'une jeune personne dont nous nous servîmes pendant tout le cours de cette correspondance. Un page du coin[3] le porta à l'École militaire et nous rapporta la réponse verbale. M. Diderot jugea cette première démarche nécessaire par plusieurs bonnes raisons. La religieuse avait l'air de confondre les deux cousins ensemble et d'ignorer la véritable orthographe de leur nom; elle apprenait par ce moyen, bien naturellement, que son protecteur était à Caen. Il se pouvait que le gouverneur de l'École militaire plaisantât son cousin à l'occasion de ce billet et le lui envoyât; ce qui donnait un grand air de vérité à notre vertueuse aventurière. Ce gouverneur très-aimable, ainsi que tout ce qui porte son nom, était

1. Manque dans les précédentes éditions.

2. Cette double erreur, d'orthographe et de qualification, est expliquée quelques lignes plus bas.

3. Les éditions connues mettent : *un Savoyard.*

aussi ennuyé de l'absence de son cousin que nous; et nous espérions le ranger au nombre des conspirateurs. Après sa réponse, la religieuse écrivit à Caen.

## LETTRE

### DE LA RELIGIEUSE A M. LE MARQUIS DE CROISMARE, A CAEN.

Monsieur, je ne sais à qui j'écris; mais, dans la détresse où je me trouve, qui que vous soyez, c'est à vous que je m'adresse. Si l'on ne m'a point trompée à l'École militaire et que vous soyez le marquis généreux que je cherche, je bénirai Dieu; si vous ne l'êtes pas, je ne sais ce que je ferai. Mais je me rassure sur le nom que vous portez; j'espère que vous secourrez une infortunée, que vous, monsieur, ou un autre M. de Croismare, qui n'est pas celui de l'École militaire, avez appuyée de votre sollicitation dans une tentative qu'elle fit, il y a deux ans, pour se tirer d'une prison perpétuelle, à laquelle la dureté de ses parents l'avait condamnée. Le désespoir vient de me porter à une seconde démarche dont vous aurez sans doute entendu parler; je me suis sauvée de mon couvent. Je ne pouvais plus supporter mes peines; et il n'y avait que cette voie, ou un plus grand forfait encore, pour me procurer une liberté que j'avais espérée de l'équité des lois.

Monsieur, si vous avez été autrefois mon protecteur, que ma situation présente vous touche et qu'elle réveille dans votre cœur quelque sentiment de pitié! Peut-être trouverez-vous de l'indiscrétion à avoir recours à un inconnu dans une circonstance pareille à la mienne. Hélas! monsieur, si vous saviez l'abandon où je suis réduite; si vous aviez quelque idée de l'inhumanité dont on punit les fautes d'éclat dans les maisons religieuses, vous m'excuseriez! Mais vous avez l'âme sensible, et vous craindrez de vous rappeler un jour une créature innocente jetée, pour le reste de sa vie, dans le fond d'un cachot. Secourez-moi, monsieur, secourez-moi[1]! Voici l'espèce de service que j'ose attendre

1. Ceci et la plus grande partie de ce qui suit ne se trouvent pas dans le manuscrit de l'Arsenal, mais on y lit en note : « Cette lettre se trouve plus étendue à la fin du roman, où M. Diderot l'inséra lorsque après un oubli de vingt et un ans, cette ébauche informe lui étant tombée sous la main, il se détermina à la retoucher. »

de vous, et qu'il vous est plus facile de me rendre en province qu'à Paris. Ce serait de me trouver, ou par vous-même ou par vos connaissances, à Caen ou ailleurs, une place de femme de chambre ou de femme de charge, ou même de simple domestique. Pourvu que je sois ignorée, chez d'honnêtes gens, et qui vivent retirés, les gages n'y feront rien. Que j'aie du pain et de l'eau, et que je sois à l'abri des recherches ; soyez sûr qu'on sera content de mon service. J'ai appris à travailler dans la maison de mon père, et à obéir en religion. Je suis jeune, j'ai le caractère doux et je suis d'une bonne santé. Lorsque mes forces seront revenues, j'en aurai assez pour suffire à toutes sortes d'occupations domestiques. Je sais broder, coudre et blanchir; quand j'étais dans le monde, je raccommodais mes dentelles, et j'y serai bientôt remise. Je ne suis pas maladroite, je saurai me faire à tout. S'il fallait apprendre à coiffer, je ne manque pas de goût, et je ne tarderais pas à le savoir. Une condition supportable, s'il se peut, ou une condition telle quelle, c'est tout ce que je demande. Vous pouvez répondre de mes mœurs : malgré les apparences, monsieur, j'ai de la piété. Il y avait au fond de la maison que j'ai quittée, un puits que j'ai souvent regardé; tous mes maux seraient finis, si Dieu ne m'avait retenue. Monsieur, que je ne retourne pas dans cette maison funeste! Rendez-moi le service que je vous demande ; c'est une bonne œuvre dont vous vous souviendrez avec satisfaction tant que vous vivrez, et que Dieu récompensera dans ce monde ou dans l'autre. Surtout, monsieur, songez que je vis dans une alarme perpétuelle et que je vais compter les moments. Mes parents ne peuvent douter que je ne sois à Paris ; ils font sûrement toutes sortes de perquisitions pour me découvrir ; ne leur laissez pas le temps de me trouver. J'ai emporté avec moi toutes mes nippes. Je subsiste de mon travail et des secours d'une digne femme que j'avais pour amie et à laquelle vous pouvez adresser votre réponse. Elle s'appelle M^me^ Madin. Elle demeure à Versailles. Cette bonne amie me fournira tout ce qu'il me faudra pour mon voyage; et quand je serai placée, je n'aurai plus besoin de rien, et ne lui serai plus à charge. Monsieur, ma conduite justifiera la protection que vous m'aurez accordée : quelle que soit la réponse que vous me ferez, je ne me plaindrai que de mon sort.

Voici l'adresse de Mme Madin : *A madame Madin, au pavillon de Bourgogne, rue d'Anjou, à Versailles.*

Vous aurez la bonté de mettre deux enveloppes, avec son adresse sur la première, et une croix sur la seconde.

Mon Dieu, que je désire d'avoir votre réponse ! Je suis dans des transes continuelles.

Votre très-humble et très-obéissante servante,

*Signé :* SUZANNE SIMONIN[1].

Nous avions besoin d'une adresse pour recevoir les réponses, et nous choisîmes une certaine Mme Madin, femme d'un ancien officier d'infanterie, qui vivait réellement à Versailles. Elle ne savait rien de notre coquinerie, ni des lettres que nous lui fîmes écrire à elle-même par la suite, et pour lesquelles nous nous servîmes de l'écriture d'une autre jeune personne. Mme Madin savait seulement qu'il fallait recevoir et me remettre toutes les lettres timbrées *Caen*. Le hasard voulut que M. de Croismare, après son retour à Paris, et environ huit ans après notre péché, trouvât Mme Madin chez une femme de nos amies qui avait été du complot. Ce fut un vrai coup de théâtre ; M. de Croismare se proposait de prendre mille informations sur une infortunée qui l'avait tant intéressé, et dont Mme Madin ne savait pas le premier mot. Ce fut aussi le moment de notre confession générale et de notre pardon.

## RÉPONSE

### DE M. LE MARQUIS DE CROISMARE.

Mademoiselle, votre lettre est parvenue à la personne même que vous réclamiez. Vous ne vous êtes point trompée sur ses sentiments ; vous pouvez partir aussitôt pour Caen, si une place à côté d'une jeune demoiselle vous convient.

Que la dame votre amie me mande qu'elle m'envoie une femme de chambre telle que je puis la désirer, avec tel éloge qu'il lui plaira de vos qualités, sans entrer dans aucun autre détail d'état. Qu'elle me marque aussi le nom que vous aurez

1. Les éditions connues écrivent : SUZANNE DE LA MARRE.

choisi, la voiture que vous aurez prise, et le jour, s'il se peut, que vous arriverez. Si vous preniez la voiture du carrosse de Caen, il part le lundi de grand matin de Paris, pour arriver ici le vendredi ; il loge à Paris, rue Saint-Denis, *au Grand-Cerf*. S'il ne se trouvait personne pour vous recevoir à votre arrivée à Caen, vous vous adresseriez de ma part, en attendant, chez M. Gassion, vis-à-vis la place Royale. Comme l'incognito est d'une extrême nécessité de part et d'autre, que la dame votre amie me renvoie cette lettre, à laquelle, quoique non signée, vous pouvez ajouter foi entière. Gardez-en seulement le cachet, qui servira à vous faire connaître, à Caen, à la personne à qui vous vous adresserez.

Suivez, mademoiselle, exactement et diligemment ce que cette lettre vous prescrit ; et pour agir avec prudence, ne vous chargez ni de papiers ni de lettres, ou autre chose qui puisse donner occasion de vous reconnaître : il sera facile de les faire venir dans un autre temps. Comptez avec une confiance parfaite sur les bonnes intentions de votre serviteur.

A....., proche Caen, ce mercredi
6 février 1760.

Cette lettre était adressée à Mme Madin. Il y avait sur l'autre une croix, suivant la convention. Le cachet représentait un Amour tenant d'une main un flambeau, et de l'autre deux cœurs, avec une devise qu'on n'a pu lire, parce que le cachet avait souffert à l'ouverture de la lettre. Il était naturel qu'une jeune religieuse à qui l'amour était étranger en prît l'image pour celle de son ange gardien.

## RÉPONSE

### DE LA RELIGIEUSE A M. LE MARQUIS DE CROISMARE.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre. Je crois que j'ai été fort mal, fort mal. Je suis bien faible. Si Dieu me retire à lui, je prierai sans cesse pour votre salut ; si j'en reviens, je ferai tout ce que vous m'ordonnerez. Mon cher monsieur ! digne homme ! je n'oublierai jamais votre bonté.

Ma digne amie doit arriver de Versailles ; elle vous dira tout.

Ce saint jour de dimanche en février.

Je garderai le cachet avec soin. C'est un saint ange que j'y trouve imprimé; c'est vous, c'est mon ange gardien.

M. Diderot n'ayant pu se rendre à l'assemblée des bandits, cette réponse fut envoyée sans son attache. Il ne la trouva pas de son gré; il prétendit qu'elle découvrirait notre trahison. Il se trompa, et il eut tort, je crois, de ne pas trouver cette réponse bonne. Cependant, pour le satisfaire, on coucha sur les registres du commun conseil de la fourberie la réponse qui suit, et qui ne fut point envoyée. Au reste, cette maladie nous était indispensable pour différer le départ pour Caen.

## EXTRAIT DES REGISTRES.

Voilà la lettre qui a été envoyée, et voici celle que sœur Suzanne aurait dû écrire :

Monsieur, je vous remercie de vos bontés; il ne faut plus penser à rien, tout va finir pour moi. Je serai dans un moment devant le Dieu de la miséricorde; c'est là que je me souviendrai de vous. Ils délibèrent s'ils me saigneront une troisième fois; ils ordonneront tout ce qu'il leur plaira. Adieu, mon cher monsieur. J'espère que le séjour où je vais sera plus heureux; nous nous y verrons.

## LETTRE

### DE MADAME MADIN A M. LE MARQUIS DE CROISMARE.

Je suis à côté de son lit, et elle me presse de vous écrire. Elle a été à toute extrémité, et mon état, qui m'attache à Versailles, ne m'a point permis de venir plus tôt à son secours. Je savais qu'elle était fort mal et abandonnée de tout le monde, et je ne pouvais quitter. Vous pensez bien, monsieur, qu'elle avait beaucoup souffert. Elle avait fait une chute qu'elle cachait. Elle a été attaquée tout d'un coup d'une fièvre ardente qu'on n'a pu abattre qu'à force de saignées. Je la crois hors de danger. Ce qui m'inquiète à présent est la crainte que sa convalescence ne soit longue, et qu'elle ne puisse partir avant un mois ou six semaines. Elle est déjà si faible, et elle le sera bien davantage. Tâchez donc, monsieur, de gagner du temps, et travaillons de

concert à sauver la créature la plus malheureuse et la plus intéressante qu'il y ait au monde. Je ne saurais vous dire tout l'effet de votre billet sur elle ; elle a beaucoup pleuré, elle a écrit l'adresse de M. Gassion derrière une *Sainte Suzanne* de son diurnal, et puis elle a voulu vous répondre malgré sa faiblesse. Elle sortait d'une crise ; je ne sais ce qu'elle vous aura dit, car sa pauvre tête n'y était guère. Pardon, monsieur, je vous écris ceci à la hâte. Elle me fait pitié ; je voudrais ne la point quitter, mais il m'est impossible de rester ici plusieurs jours de suite. Voilà la lettre que vous lui avez écrite. J'en fais partir une autre, telle à peu près que vous la demandez. Je n'y parle point des talents agréables ; ils ne sont pas de l'état qu'elle va prendre, et il faut, ce me semble, qu'elle y renonce absolument si elle veut être ignorée. Du reste, tout ce que je dis d'elle est vrai : non, monsieur, il n'y a point de mère qui ne fût comblée de l'avoir pour enfant. Mon premier soin, comme vous pouvez penser, a été de la mettre à couvert, et c'est une affaire faite. Je ne me résoudrai à la laisser aller que quand sa santé sera tout à fait rétablie ; mais ce ne peut être avant un mois ou six semaines, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire ; encore faut-il qu'il ne survienne point d'accident. Elle garde le cachet de votre lettre ; il est dans ses Heures et sous son chevet. Je n'ai osé lui dire que ce n'était pas le vôtre ; je l'avais brisé en ouvrant votre réponse, et je l'avais remplacé par le mien : dans l'état fâcheux où elle était, je ne devais pas risquer de lui envoyer votre lettre sans la lire. J'ose vous demander pour elle un mot qui la soutienne dans ses espérances ; ce sont les seules qu'elle ait, et je ne répondrais pas de sa vie, si elles venaient à lui manquer. Si vous aviez la bonté de me faire à part un petit détail de la maison où elle entrera, je m'en servirais pour la tranquilliser. Ne craignez rien pour vos lettres ; elles vous seront toutes renvoyées aussi exactement que la première ; et reposez-vous sur l'intérêt que j'ai moi-même à ne rien faire d'inconsidéré. Nous nous conformerons à tout, à moins que vous ne changiez vos dispositions. Adieu, monsieur. La chère infortunée prie Dieu pour vous à tous les instants où sa tête le lui permet.

J'attends, monsieur, votre réponse, toujours au pavillon de Bourgogne, rue d'Anjou, à Versailles.

Ce 16 février 1760.

## LETTRE

### OSTENSIBLE DE MADAME MADIN, TELLE QUE M. LE MARQUIS DE CROISMARE L'AVAIT DEMANDÉ.

Monsieur, la personne que je vous propose s'appellera Suzanne Simonin. Je l'aime comme si c'était mon enfant : cependant vous pouvez prendre à la lettre ce que je vais vous dire, parce qu'il n'est pas dans mon caractère d'exagérer. Elle est orpheline de père et de mère ; elle est bien née, et son éducation n'a pas été négligée. Elle s'entend à tous les petits ouvrages qu'on apprend quand on est adroite et qu'on aime à s'occuper ; elle parle peu, mais assez bien ; elle écrit naturellement. Si la personne à qui vous la destinez voulait se faire lire, elle lit à merveille. Elle n'est ni grande ni petite. Sa taille est fort bien ; pour sa physionomie, je n'en ai guère vu de plus intéressante. On la trouvera peut-être un peu jeune, car je lui crois à peine dix-neuf ans accomplis ; mais si l'expérience de l'âge lui manque, elle est remplacée de reste par celle du malheur. Elle a beaucoup de retenue et un jugement peu commun. Je réponds de l'innocence de ses mœurs. Elle est pieuse, mais point bigote. Elle a l'esprit naïf, une gaieté douce, jamais d'humeur. J'ai deux filles; si des circonstances particulières n'empêchaient pas M^lle^ Simonin de se fixer à Paris, je ne leur chercherais pas d'autre gouvernante ; je n'espère pas rencontrer aussi bien. Je la connais depuis son enfance, et elle a toujours vécu sous mes yeux. Elle partira d'ici bien nippée. Je me chargerai des petits frais de son voyage et même de ceux de son retour, s'il arrive qu'on me la renvoie : c'est la moindre chose que je puisse faire pour elle. Elle n'est jamais sortie de Paris; elle ne sait où elle va ; elle se croit perdue : j'ai toute la peine du monde à la rassurer. Un mot de vous, monsieur, sur la personne à laquelle elle doit appartenir, la maison qu'elle habitera, et les devoirs qu'elle aura à remplir, fera plus sur son esprit que tous mes discours. Ne serait-ce point trop exiger de votre complaisance que de vous le demander? Toute sa

crainte est de ne pas réussir : la pauvre enfant ne se connaît guère.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous méritez, monsieur, votre très-humble et obéissante servante,

*Signé :* MOREAU-MADIN.

A Paris, ce 16 février 1760.

## LETTRE

### DE M. LE MARQUIS DE CROISMARE A MADAME MADIN.

Madame, j'ai reçu il y a deux jours deux mots de lettre, qui m'apprennent l'indisposition de Mlle Simonin. Son malheureux sort me fait gémir ; sa santé m'inquiète. Puis-je vous demander la consolation d'être instruit de son état, du parti qu'elle compte prendre, en un mot la réponse à la lettre que je lui ai écrite ? J'ose espérer le tout de votre complaisance et de l'intérêt que vous y prenez.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

A Caen, ce 17 février 1760.

## AUTRE LETTRE

### DE M. LE MARQUIS DE CROISMARE A MADAME MADIN.

J'étais, madame, dans l'impatience, et heureusement votre lettre a suspendu mon inquiétude sur l'état de mademoiselle Simonin, que vous m'assurez hors de danger, et à couvert des recherches. Je lui écris ; et vous pouvez encore la rassurer sur la continuation de mes sentiments. Sa lettre m'avait frappé ; et dans l'embarras où je l'ai vue, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de me l'attacher en la mettant auprès de ma fille, qui malheureusement n'a plus de mère. Voilà, madame, la maison que je lui destine. Je suis sûr de moi-même, et de pouvoir lui adoucir ses peines sans manquer au secret, ce qui serait peut-être plus difficile en d'autres mains. Je ne pourrai m'empêcher de gémir et sur son état et sur ce que

ma fortune ne me permettra pas d'en agir comme je le désirerais ; mais que faire quand on est soumis aux lois de la nécessité ? Je demeure à deux lieues de la ville, dans une campagne assez agréable, où je vis fort retiré avec ma fille et mon fils aîné, qui est un garçon plein de sentiments et de religion, à qui cependant je laisserai ignorer ce qui peut la regarder. Pour les domestiques, ce sont toutes personnes attachées à moi depuis longtemps ; de sorte que tout est dans un état fort tranquille et fort uni. J'ajouterai encore que ce parti que je lui propose ne sera que son pis-aller : si elle trouvait quelque chose de mieux, je n'entends pas la contraindre par un engagement ; mais qu'elle soit certaine qu'elle trouvera toujours en moi une ressource assurée. Ainsi qu'elle rétablisse sa santé sans inquiétude ; je l'attendrai et serai bien aise cependant d'avoir souvent de ses nouvelles.

J'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

A Caen, ce 21 février 1760.

## LETTRE

### DE M. LE MARQUIS DE CROISMARE A SOEUR SUZANNE. SUR L'ENVELOPPE ÉTAIT UNE CROIX.

Personne n'est, mademoiselle, plus sensible que je le suis à l'état où vous vous trouvez. Je ne puis que m'intéresser de plus en plus à vous procurer quelque consolation dans le sort malheureux qui vous poursuit. Tranquillisez-vous, reprenez vos forces, et comptez toujours avec une entière confiance sur mes sentiments. Rien ne doit plus vous occuper que le rétablissement de votre santé et le soin de demeurer ignorée. S'il m'était possible de vous rendre votre sort plus doux, je le ferais ; mais votre situation me contraint, et je ne pourrai que gémir sur la dure nécessité. La personne à laquelle je vous destine m'est des plus chères, et c'est à moi principalement que vous aurez à répondre. Ainsi, autant qu'il me sera possible, j'aurai soin d'adoucir les petites peines inséparables de l'état que vous prenez. Vous me devrez votre confiance, je me reposerai entièrement sur vos soins : cette assurance doit

vous tranquilliser et vous prouver ma manière de penser et l'attachement sincère avec lequel je suis, mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

A Caen, ce 21 février 1760.

J'écris à Mme Madin, qui pourra vous en dire davantage.

## LETTRE

### DE MADAME MADIN A M. LE MARQUIS DE CROISMARE.

Monsieur, la guérison de notre chère malade est assurée : plus de fièvre, plus de mal de tête, tout annonce la convalescence la plus prompte et la meilleure santé. Les lèvres sont encore un peu pâles ; mais les yeux reprennent de l'éclat. La couleur commence à reparaître sur les joues ; les chairs ont de la fraîcheur et ne tarderont pas à reprendre leur fermeté ; tout va bien depuis qu'elle a l'esprit tranquille. C'est à présent, monsieur, qu'elle sent le prix de votre bienveillance ; et rien n'est plus touchant que la manière dont elle s'en exprime. Je voudrais bien pouvoir vous peindre ce qui se passa entre elle et moi lorsque je lui portai vos dernières lettres. Elle les prit, les mains lui tremblaient ; elle respirait avec peine en les lisant ; à chaque ligne elle s'arrêtait ; et, après avoir fini, elle me dit, en se jetant à mon cou, et en pleurant à chaudes larmes : « Eh bien ! madame Madin, Dieu ne m'a donc pas abandonnée ; il veut donc enfin que je sois heureuse. Oui, c'est Dieu qui m'a inspiré de m'adresser à ce cher monsieur : quel autre au monde eût pris pitié de moi ? Remercions le ciel de ces premières grâces, afin qu'il nous en accorde d'autres. » Et puis elle s'assit sur son lit, et elle se mit à prier ; ensuite, revenant sur quelques endroits de vos lettres, elle dit : « C'est sa fille qu'il me confie. Ah ! maman, elle lui ressemblera ; elle sera douce, bienfaisante et sensible comme lui. » Après s'être arrêtée, elle dit avec un peu de souci : « Elle n'a plus de mère ! Je regrette de n'avoir pas l'expérience qu'il me faudrait. Je ne sais rien, mais je ferai de mon mieux ; je me rappellerai le soir et le matin ce que je dois à son père : il faut que la reconnaissance supplée à bien des choses. Serai-je encore

longtemps malade ? Quand est-ce qu'on me permettra de manger ? Je ne me sens plus de ma chute, plus du tout. » Je vous fais ce petit détail, monsieur, parce que j'espère qu'il vous plaira. Il y avait dans son discours et son action tant d'innocence et de zèle, que j'en étais hors de moi. Je ne sais ce que je n'aurais pas donné pour que vous l'eussiez vue et entendue. Non, monsieur, ou je ne me connais à rien, ou vous aurez une créature unique, et qui fera la bénédiction de votre maison. Ce que vous avez eu la bonté de m'apprendre de vous, de mademoiselle votre fille, de monsieur votre fils, de votre situation, s'arrange parfaitement avec ses vœux. Elle persiste dans les premières propositions qu'elle vous a faites. Elle ne demande que la nourriture et le vêtement, et vous pouvez la prendre au mot si cela vous convient : quoique je ne sois pas riche, le reste sera mon affaire. J'aime cette enfant, je l'ai adoptée dans mon cœur ; et le peu que j'aurai fait pour elle de mon vivant lui sera continué après ma mort. Je ne vous dissimule pas que ces mots d'*être son pis-aller et de la laisser libre d'accepter mieux si l'occasion s'en présente*, lui ont fait de la peine ; je n'ai pas été fâchée de lui trouver cette délicatesse. Je ne négligerai pas de vous instruire des progrès de sa convalescence ; mais j'ai un grand projet dans lequel je ne désespérerais pas de réussir pendant qu'elle se rétablira, si vous pouviez m'adresser à un de vos amis : vous devez en avoir beaucoup ici. Il me faudrait un homme sage, discret, adroit, pas trop considérable, qui approchât par lui ou par ses amis de quelques grands que je lui nommerais, et qui eût accès à la cour sans en être. De la manière dont la chose est arrangée dans mon esprit, il ne serait point mis dans la confidence ; il nous servirait sans savoir en quoi : quand ma tentative serait infructueuse, nous en tirerions au moins l'avantage de persuader qu'elle est en pays étranger. Si vous pouvez m'adresser à quelqu'un, je vous prie de me le nommer, et de me dire sa demeure, et ensuite de lui écrire que M<sup>me</sup> Madin, que vous connaissez depuis longtemps, doit venir lui demander un service, et que vous le priez de s'intéresser à elle, si la chose est faisable. Si vous n'avez personne, il faut s'en consoler ; mais voyez, monsieur. Au reste, je vous prie de compter sur l'intérêt que je prends

à notre infortunée, et sur quelque prudence que je tiens de l'expérience. La joie que votre dernière lettre lui a causée, lui a donné un petit mouvement dans le pouls ; mais ce ne sera rien.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante,

*Signé :* MOREAU-MADIN.
A Paris, ce 3 mars 1760.

L'idée de Mme Madin de se faire adresser à un des amis du généreux protecteur de sœur Suzanne, était une suggestion de Satan, au moyen de laquelle ses suppôts espéraient inspirer adroitement à leur ami de Normandie de s'adresser à moi et de me mettre dans la confidence de toute cette affaire ; ce qui réussit parfaitement, comme vous verrez par la suite de cette correspondance.

## LETTRE

### DE SŒUR SUZANNE A M. LE MARQUIS DE CROISMARE.

Monsieur, maman Madin m'a remis les deux réponses dont vous m'avez honorée, et m'a fait part aussi de la lettre que vous lui avez écrite. J'accepte, j'accepte. C'est cent fois mieux que je ne mérite ; oui, cent fois, mille fois mieux. J'ai si peu de monde, si peu d'expérience, et je sens si bien tout ce qu'il me faudrait pour répondre dignement à votre confiance ; mais j'espère tout de votre indulgence, de mon zèle et de ma reconnaissance. Ma place me fera, et maman Madin dit que cela vaut mieux que si j'étais faite à ma place. Mon Dieu ! que je suis pressée d'être guérie, d'aller me jeter aux pieds de mon bienfaiteur, et de le servir auprès de sa chère fille en tout ce qui dépendra de moi ! On me dit que ce ne sera guère avant un mois. Un mois ! c'est bien du temps. Mon cher monsieur, conservez-moi votre bienveillance. Je ne me sens pas de joie ; mais ils ne veulent pas que j'écrive, ils m'empêchent de lire, ils me tiennent au lit, ils me noient de tisane, ils me font mourir de

faim, et tout cela pour mon bien. Dieu soit loué! C'est pourtant bien malgré moi que je leur obéis.

Je suis, avec un cœur reconnaissant, monsieur, votre très-humble et soumise servante,

*Signé :* SUZANNE SIMONIN.

A Paris, ce 3 mars 1760.

## LETTRE

### DE M. LE MARQUIS DE CROISMARE A MADAME MADIN.

Quelques incommodités que je ressens depuis quelques jours m'ont empêché, madame, de vous faire réponse plus tôt, pour vous marquer le plaisir que j'ai d'apprendre la convalescence de Mlle Simonin. J'ose espérer que bientôt vous aurez la bonté de m'instruire de son parfait rétablissement, que je souhaite avec ardeur. Mais je suis mortifié de ne pouvoir contribuer à l'exécution du projet que vous méditez en sa faveur; sans le connaître, je ne puis le trouver que très-bon par la prudence dont vous êtes capable et par l'intérêt que vous y prenez. Je n'ai été que très-peu répandu à Paris, et parmi un petit nombre de personnes aussi peu répandues que moi : et les connaissances telles que vous les désireriez ne sont pas faciles à trouver. Continuez, je vous supplie, à me donner des nouvelles de Mlle Simonin, dont les intérêts me seront toujours chers.

J'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Ce 31 mars 1760.

## RÉPONSE

### DE MADAME MADIN A M. LE MARQUIS DE CROISMARE.

Monsieur, j'ai fait une faute, peut-être, de ne me pas expliquer sur le projet que j'avais; mais j'étais si pressée d'aller en avant. Voici donc ce qui m'avait passé par la tête. D'abord il faut que vous sachiez que le cardinal de T***[1] protégeait la famille.

1. Les éditions connues mettent : Fleury. Ici, nous devons supposer *Tencin*.

Ils perdirent tous beaucoup à sa mort, surtout ma Suzanne, qui lui avait été présentée dans sa première jeunesse. Le vieux cardinal aimait les jolis enfants ; les grâces de celle-ci l'avaient frappé ; et il s'était chargé de son sort. Mais quand il ne fut plus, on disposa d'elle comme vous savez, et les protecteurs crurent s'acquitter envers la cadette en mariant les aînées à deux de leurs créatures. L'un de ces protégés a un emploi considérable à Albi ; l'autre la recette des aides de Castries, à trois lieues de Montpellier. Ce sont des gens durs ; mais leur état dépend absolument de ceux qui les ont placés. J'avais donc pensé que, si l'on avait eu quelque accès auprès de Mme la marquise de T*** qu'on dit complaisante[1] et qui s'est mise en quatre dans le procès de mon enfant, et qu'on lui eût peint la triste situation d'une jeune personne exposée à toutes les suites de la misère, dans un pays étranger et lointain[2], nous eussions pu arracher par ce moyen une petite pension de ces deux beaux-frères, qui ont emporté tout le bien de la maison, et qui ne songent guère à nous secourir. En vérité, monsieur, cela vaut bien la peine que nous revenions tous les deux là-dessus : voyez. Avec cette petite pension, ce que je viens de lui assurer, et ce qu'elle tiendrait de vos bontés, elle serait bien pour le présent, point mal pour l'avenir, et je la verrais partir avec moins de regret. Mais je ne connais ni Mme la marquise de T***, ni le secrétaire du défunt cardinal qu'on dit homme de lettres, ni personne[3] qui les approche ; et ce fut l'enfant qui me suggéra de m'adresser à vous. Au reste, je ne saurais vous dire que sa convalescence aille comme je le désirerais. Elle s'était blessée au dedans des reins, comme je crois vous l'avoir dit : la douleur de cette chute, qui s'était dissipée, s'est fait ressentir ; c'est un point qui revient et qui passe. Il est accompagné d'un léger frisson en dedans, mais au pouls il n'y a pas la moindre fièvre ; le médecin hoche de la tête, et n'a pas un air qui me plaise. Elle ira dimanche prochain à la messe ; elle le veut ; et je viens de lui envoyer une grande capote qui l'enveloppera jusqu'au bout

1. Variante : « Castries, qui est Fleury de son nom... » Lisons, comme ci-dessus, *Tencin*.

2. Variante : « Cette dame, qu'on dit compatissante, eût agi auprès de son mari ou de M. le duc de Fleury son frère, et... »

3. Variante : « ... ni M. le marquis de Castries, ni madame son épouse... »

du nez, et sous laquelle elle pourra, je crois, passer une demi-heure sans péril dans une petite église borgne du quartier. Elle soupire après le moment de son départ, et je suis sûre qu'elle ne demandera rien à Dieu avec plus de ferveur que d'achever sa guérison, et de lui conserver les bontés de son bienfaiteur. Si elle se trouvait en état de partir entre Pâques et Quasimodo, je ne manquerais pas de vous en prévenir. Au reste, monsieur, son absence ne m'empêcherait pas d'agir, si je découvrais parmi mes connaissances quelqu'un qui pût quelque chose auprès de M^me de T*** et du médecin A*** qui peut beaucoup sur son esprit[1].

Je suis, avec une reconnaissance sans bornes pour elle et pour moi, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante,

*Signé :* Moreau-Madin.

A Versailles, ce 25 mars 1760.

*P. S.* Je lui ai défendu de vous écrire, de crainte de vous importuner ; il n'y a que cette considération qui puisse la retenir.

## LETTRE

### DE M. LE MARQUIS DE CROISMARE A MADAME MADIN.

Madame, votre projet pour M^lle Simonin me paraît très-louable, et me plaît d'autant plus, que je souhaiterais ardemment de la voir, dans son infortune, assurée d'un état un peu passable. Je ne désespère pas de trouver quelque ami qui puisse agir auprès de M^me de T***[2] ou du médecin A*** ou du secrétaire du feu cardinal, mais cela demande du temps et des précautions, tant pour éviter d'éventer le secret, que pour m'assurer la discrétion des personnes auxquelles je pense que je pourrais m'adresser. Je ne perdrai point cela de vue : en attendant, si M^lle Simonin persiste dans ses mêmes sentiments, et si sa santé est assez rétablie, rien ne doit l'empêcher de partir ; elle me trouvera toujours dans les mêmes dispositions que je lui ai marquées, et dans le même zèle à lui adoucir, s'il se peut, l'amer-

1. Variante : « ... auprès de M^me de Castries ou de monsieur son mari. »
2. Variante : « de Castries. »

tume de son sort. La situation de mes affaires et les malheurs du temps m'obligent de me tenir fort retiré à la campagne avec mes enfants, pour raison d'économie; ainsi nous y vivons avec beaucoup de simplicité. C'est pourquoi Mlle Simonin pourra se dispenser de faire de la dépense en habillements ni si propres ni si chers; le commun peut suffire en ce pays. C'est dans cette campagne et dans cet état uni et simple qu'elle me trouvera, et où je souhaite qu'elle puisse goûter quelque douceur et quelque agrément, malgré les précautions gênantes que je serai obligé d'observer à son égard. Vous aurez la bonté, madame, de m'instruire de son départ; et de peur qu'elle n'eût égaré l'adresse que je lui avais envoyée, c'est chez M. Gassion, vis-à-vis la place Royale, à Caen. Cependant si je suis instruit à temps du jour de son arrivée, elle trouvera quelqu'un pour la conduire ici sans s'arrêter.

J'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Ce 31 mars 1760.

## LETTRE

### DE MADAME MADIN A M. LE MARQUIS DE CROISMARE.

Si elle persiste dans ses sentiments, monsieur? En pouvez-vous douter? Qu'a-t-elle de mieux à faire que d'aller passer des jours heureux et tranquilles auprès d'un homme de bien, et dans une famille honnête? N'est-elle pas trop heureuse que vous vous soyez ressouvenu d'elle? Et où donnerait-elle de la tête si l'asile que vous avez eu la générosité de lui offrir venait à lui manquer? C'est elle-même, monsieur, qui parle ainsi; et je ne fais que vous répéter ses discours. Elle voulut encore aller à la messe le jour de Pâques; c'était bien contre mon avis, et cela lui réussit fort mal. Elle en revint avec de la fièvre; et depuis ce malheureux jour elle ne s'est pas bien portée. Monsieur, je ne vous l'enverrai point qu'elle ne soit en bonne santé. Elle sent à présent de la chaleur au-dessus des reins, à l'endroit où elle s'est blessée dans sa chute; je viens d'y regarder, et je n'y vois rien du tout. Mais son médecin me dit avant-hier, comme nous descendions ensemble, qu'il craignait qu'il n'y

eût un commencement de pulsation ; qu'il fallait attendre ce que cela deviendrait. Cependant elle ne manque point d'appétit, elle dort, l'embonpoint se soutient. Je lui trouve seulement, par intervalle, un peu plus de couleur aux joues et plus de vivacité dans les yeux qu'elle n'en a naturellement. Et puis ce sont des impatiences qui me désespèrent. Elle se lève, elle essaye de marcher; mais pour peu qu'elle penche du côté malade, c'est un cri aigu à percer le cœur. Malgré cela, j'espère, et j'ai profité du temps pour arranger son petit trousseau.

C'est une robe de calmande d'Angleterre, qu'elle pourra porter simple jusqu'à la fin des chaleurs, et qu'elle doublera pour son hiver, avec une autre de coton bleu qu'elle porte actuellement.

Plusieurs jupons blancs, dont deux de moi, de basin, garnis en mousseline.

Deux justes pareils, que j'avais fait faire pour la plus jeune de mes filles, et qui se sont trouvés lui aller à merveille. Cela lui fera des habillements de toilette pour l'été.

Quinze chemises garnies de maris, les uns en batiste, les autres en mousseline. Vers la mi-juin, je lui enverrai de quoi en faire six autres, d'une pièce de toile qu'on me blanchit à Senlis.

Quelques corsets, tabliers et mouchoirs de cou.

Deux douzaines de mouchoirs de poche.

Plusieurs cornettes de nuit.

Six dormeuses de jour festonnées, avec huit paires de manchettes à un rang, et trois à deux rangs.

Six paires de bas de coton fin.

C'est tout ce que j'ai pu faire de mieux. Je lui portai cela le lendemain des fêtes, et je ne saurais vous dire avec quelle sensibilité elle le reçut. Elle regardait une chose, en essayait une autre, me prenait les mains et me les baisait. Mais elle ne put jamais retenir ses larmes, quand elle vit les justes de ma fille. « Hé ! lui dis-je, de quoi pleurez-vous ? Est-ce que vous ne l'avez pas toujours été ? *Il est vrai,* » me répondit-elle ; puis elle ajouta : « A présent que j'espère être heureuse, il me semble que j'aurais de la peine à mourir. Maman, est-ce que cette chaleur de côté ne se dissipera point ? Si l'on y mettait quelque chose ? » Je suis charmée, monsieur, que vous ne désapprouviez pas mon projet, et que vous voyiez jour à le faire réussir. J'abandonne tout à votre prudence; mais je crois devoir vous avertir que

Mme la marquise de T*** part pour la campagne, que M. A*** est inaccessible et revêche; que le secrétaire, fier du titre d'académicien qu'il a obtenu après vingt ans de sollicitations, s'en retourne en Bretagne, et que dans trois ou quatre mois d'ici[1] nous serons bien oubliés. Tout passe si vite d'intérêt dans ce pays-ci; on ne parle déjà plus guère de nous, bientôt on n'en parlera plus du tout.

Ne craignez pas qu'elle égare l'adresse que vous lui avez envoyée. Elle n'ouvre pas une fois ses Heures pour prier, sans la regarder; elle oublierait plutôt son nom de Simonin que celui de M. Gassion. Je lui demandai si elle ne voulait pas vous écrire, elle me répondit qu'elle vous avait commencé une longue lettre qui contiendrait tout ce qu'elle ne pourrait guère se dispenser de vous dire, si Dieu lui faisait la grâce de guérir et de vous voir; mais qu'elle avait le pressentiment qu'elle ne vous verrait jamais. « Cela dure trop, maman, ajouta-t-elle, je ne profiterai ni de vos bontés ni des siennes : ou M. le marquis changera de sentiment, ou je n'en reviendrai pas. » « Quelle folie! lui dis-je. Savez-vous bien que si vous vous entretenez dans ces idées tristes, ce que vous craignez vous arrivera? » Elle dit : *Que la volonté de Dieu soit faite.* Je la priai de me montrer ce qu'elle vous avait écrit; j'en fus effrayée, c'est un volume, c'est un gros volume. « Voilà, lui dis-je en colère, ce qui vous tue. » Elle me répondit : « Que voulez-vous que je fasse? Ou je m'afflige, ou je m'ennuie. — Et quand avez-vous pu griffonner tout cela? — Un peu dans un temps, un peu dans un autre. Que je vive ou que je meure, je veux qu'on sache tout ce que j'ai souffert..... » Je lui ai défendu de continuer. Son médecin en a fait autant. Je vous prie, monsieur, de joindre votre autorité à mes prières; elle vous regarde comme son cher maître, et il est sûr qu'elle vous obéira. Cependant comme je conçois que les heures sont bien longues pour elle, et qu'il faut qu'elle s'occupe, ne fût-ce que pour l'empêcher d'écrire davantage, de rêver et de se chagriner, je lui ai fait porter un tambour[2], et je lui ai proposé de commencer une veste pour vous. Cela lui a

1. VARIANTE : « ... M. le marquis de Castries fera la campagne, et qu'on part; que Mme de Castries ira dans ses terres, et que dans sept ou huit mois d'ici... » En remplaçant *Castries* par *Tencin,* le secrétaire, « fier du titre d'académicien, » si longtemps sollicité, devient l'abbé Trublet, reçu en 1761.

2. A broder.

plu extrêmement, et elle s'est mise tout de suite à l'ouvrage. Dieu veuille qu'elle n'ait pas le temps de l'achever ici ! Un mot, s'il vous plaît, qui défende d'écrire et de trop travailler. J'avais résolu de retourner ce soir à Versailles; mais j'ai de l'inquiétude : ce commencement de pulsation me chiffonne, et je veux être demain auprès d'elle lorsque son médecin reviendra. J'ai malheureusement quelque foi aux pressentiments des malades; ils se sentent. Quand je perdis M. Madin, tous les médecins m'assuraient qu'il en reviendrait; il disait, lui, qu'il n'en reviendrait pas; et le pauvre homme ne disait que trop vrai. Je resterai, et j'aurai l'honneur de vous écrire: s'il fallait que je la perdisse, je crois que je ne m'en consolerais jamais. Vous seriez trop heureux, vous, monsieur, de ne l'avoir point vue. C'est à présent que les misérables qui l'ont déterminée à s'enfuir sentent la perte qu'elles ont faite; mais il est trop tard.

J'ai l'honneur d'être avec des sentiments de respect et de reconnaissance pour elle et pour moi, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante,

*Signé :* Moreau-Madin.

A Paris, ce 13 avril 1760.

## RÉPONSE

### DE M. LE MARQUIS DE CROISMARE A MADAME MADIN.

Je partage, madame, avec une vraie sensibilité, votre inquiétude sur la maladie de Mlle Simonin. Son état infortuné m'avait toujours infiniment touché; mais le détail que vous avez eu la bonté de me faire de ses qualités et de ses sentiments, me prévient tellement en sa faveur, qu'il me serait impossible de n'y pas prendre le plus vif intérêt : ainsi, loin que je puisse changer de sentiments à son égard, chargez-vous, je vous prie, de lui répéter ceux que je vous ai marqués par mes lettres, et qui ne souffriront aucune altération. J'ai cru qu'il était prudent de ne lui point écrire, afin de lui ôter toute occasion de s'occuper à faire une réponse. Il n'est pas douteux que tout genre d'occupation lui est préjudiciable dans son état d'infirmité; et si j'avais quelque pouvoir

sur elle, je m'en servirais pour le lui interdire. Je ne puis mieux m'adresser qu'à vous-même, madame, pour lui faire connaître ce que je pense à cet égard. Ce n'est pas que je ne fusse charmé de recevoir de ses nouvelles par elle-même; mais je ne pourrais approuver en elle une action de pure bienséance, qui pût contribuer au retardement de sa guérison. L'intérêt que vous y prenez, madame, me dispense de vous prier encore une fois de la modérer sur ce point. Soyez toujours persuadée de ma sincère affection pour elle, et de l'estime particulière, et de la considération véritable avec laquelle j'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Ce 25 avril 1760.

*P. S.* Incessamment j'écrirai à un de mes amis, à qui vous pourrez vous adresser pour M[me] de T***[1]. Il se nomme M. Grimm, secrétaire des commandements de M. le duc d'Orléans, et demeure rue Neuve-de-Luxembourg, près la rue Saint-Honoré, à Paris. Je lui donnerai avis que vous prendrez la peine de passer chez lui, et lui marquerai que je vous ai d'extrêmes obligations, et que je ne désire rien tant que de vous en marquer ma reconnaissance. Il ne dîne pas ordinairement chez lui.

## LETTRE

### DE MADAME MADIN A M. LE MARQUIS DE CROISMARE.

Monsieur, combien j'ai souffert depuis que je n'ai eu l'honneur de vous écrire! Je n'ai jamais pu prendre sur moi de vous faire part de ma peine, et j'espère que vous me saurez gré de n'avoir pas mis votre âme sensible à une épreuve aussi cruelle. Vous savez combien elle m'était chère. Imaginez-vous, monsieur, que je l'aurai vue près de quinze jours de suite pencher vers sa fin, au milieu des douleurs les plus aiguës. Enfin, Dieu a pris, je crois, pitié d'elle et de moi. La pauvre malheureuse est encore; mais ce ne peut être pour longtemps. Ses forces sont épuisées, elle ne parle presque plus, ses yeux ont peine à s'ouvrir. Il ne lui reste que sa patience, qui ne l'a

1. VARIANTE : « de Castries. »

point abandonnée. Si celle-là n'est pas sauvée, que deviendrons-nous? L'espoir que j'avais de sa guérison a disparu tout à coup. Il s'était formé un abcès au côté, qui faisait un progrès sourd depuis sa chute. Elle n'a pas voulu souffrir qu'on l'ouvrît à temps, et quand elle a pu s'y résoudre, il était trop tard. Elle sent arriver son dernier moment; elle m'éloigne; et je vous avoue que je ne suis pas en état de soutenir ce spectacle. Elle fut administrée hier entre dix et onze heures du soir. Ce fut elle qui le demanda. Après cette triste cérémonie, je restai seule à côté de son lit. Elle m'entendit soupirer, elle chercha ma main, je la lui donnai; elle la prit, la porta contre ses lèvres, et m'attirant vers elle, elle me dit, si bas que j'avais peine à l'entendre : « Maman, encore une grâce.

— Laquelle, mon enfant?

— Me bénir, et vous en aller. »

Elle ajouta : « Monsieur le marquis... ne manquez pas de le remercier. »

Ces paroles auront été ses dernières. J'ai donné des ordres, et je me suis retirée chez une amie, où j'attends de moment en moment. Il est une heure après minuit. Peut-être avons-nous à présent une amie au ciel.

Je suis avec respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante,

*Signé :* MOREAU-MADIN.

La lettre précédente est du 7 mai; mais elle n'était point datée.

## LETTRE

### DE MADAME MADIN A M. LE MARQUIS DE CROISMARE.

La chère enfant n'est plus; ses peines sont finies; et les nôtres ont peut-être encore longtemps à durer. Elle a passé de ce monde dans celui où nous sommes tous attendus, mercredi dernier, entre trois et quatre heures du matin. Comme sa vie avait été innocente, ses derniers instants ont été tranquilles, malgré tout ce qu'on a fait pour les troubler. Permettez que je vous remercie du tendre intérêt que vous avez pris à son sort; c'est le seul devoir qui me reste à lui rendre. Voilà toutes les

lettres dont vous nous avez honorées. J'avais gardé les unes, et j'ai trouvé les autres parmi des papiers qu'elle m'a remis quelques jours avant sa mort; ils contiennent, à ce qu'elle m'a dit, l'histoire de sa vie chez ses parents et dans les trois maisons religieuses où elle a demeuré, et ce qui s'est passé après sa sortie. Il n'y a pas d'apparence que je les lise sitôt: je ne saurais rien voir de ce qui lui appartenait, rien même de ce que mon amitié lui avait destiné, sans ressentir une douleur profonde.

Si je suis assez heureuse, monsieur, pour vous être utile, je serai très-flattée de votre souvenir.

Je suis, avec les sentiments de respect et de reconnaissance qu'on doit aux hommes miséricordieux et bienfaisants, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante,

*Signé :* Moreau-Madin.

Ce 10 mai 1760.

## LETTRE

### DE M. LE MARQUIS DE CROISMARE A MADAME MADIN.

Je sais, madame, ce qu'il en coûte à un cœur sensible et bienfaisant de perdre l'objet de son attachement, et l'heureuse occasion de lui dispenser des faveurs si dignement acquises, et par l'infortune, et par les aimables qualités, telles qu'ont été celles de la chère demoiselle qui cause aujourd'hui vos regrets. Je les partage, madame, avec la plus tendre sensibilité. Vous l'avez connue, et c'est ce qui vous rend sa séparation plus difficile à supporter. Sans avoir eu cet avantage, ses malheurs m'avaient vivement touché, et je goûtais par avance le plaisir de pouvoir contribuer à la tranquillité de ses jours. Si le ciel en a ordonné autrement, et a voulu me priver de cette satisfaction tant désirée, je dois l'en bénir; mais je ne puis y être insensible. Vous avez du moins la consolation d'en avoir agi à son égard avec les sentiments les plus nobles et la conduite la plus généreuse. Je les ai admirés, et mon ambition eût été de vous imiter. Il ne me reste plus que le désir ardent d'avoir l'honneur de vous connaître, et de vous exprimer de vive voix combien j'ai été enchanté de votre grandeur d'âme, et avec quelle considération

respectueuse j'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Ce 18 mai 1760.

*P. S.* Tout ce qui a rapport à la mémoire de notre infortunée m'est devenu extrêmement cher; ne serait-ce point exiger de vous un trop grand sacrifice, que celui de me communiquer les petits mémoires qu'elle a faits de ses différents malheurs? Je vous demande cette grâce, madame, avec d'autant plus de confiance, que vous m'aviez annoncé que je pouvais y avoir quelque droit. Je serai fidèle à vous les renvoyer, ainsi que toutes vos lettres, par la première occasion, si vous le jugez à propos. Vous auriez la bonté de me les envoyer par le carrosse de voiture de Caen, qui loge *au Grand-Cerf*, rue Saint-Denis, à Paris, et part tous les lundis.

Ainsi finit l'histoire de l'infortunée sœur Suzanne Saulier, dite Simonin dans son histoire et dans cette correspondance. Il est bien triste que les mémoires de sa vie n'aient pas été mis au net; ils auraient formé une lecture très-intéressante. Après tout, M. le marquis de Croismare doit savoir gré à la perfidie de ses amis de lui avoir fourni une occasion de secourir l'infortune avec une noblesse, un intérêt, une simplicité vraiment dignes de lui : le rôle qu'il joue dans cette correspondance n'est pas le moins touchant du roman.

On nous blâmera, peut-être, d'avoir inhumainement hâté la fin de sœur Suzanne, mais ce parti était devenu nécessaire à cause des avis que nous reçûmes du château de Lasson, qu'on y meublait un appartement pour recevoir M^lle^ de Croismare, que son père voulait faire sortir du couvent, où elle avait été depuis la mort de sa mère. Ces avis ajoutaient qu'on attendait de Paris une femme de chambre, qui devait en même temps jouer le rôle de gouvernante auprès de la jeune personne, et que M. de Croismare s'occupait d'ailleurs à pourvoir la bonne qui avait été jusqu'alors auprès de sa fille. Ces avis ne nous laissèrent pas le choix sur le parti qui nous restait à prendre; et ni la jeunesse, ni la beauté, ni l'innocence de sœur Suzanne, ni son âme douce, sensible et tendre, capable de toucher les cœurs les moins enclins à la compassion, ne purent la sauver d'une mort inévi-

table. Mais comme nous avions tous pris les sentiments de Mme Madin pour cette intéressante créature, les regrets que nous causa sa mort ne furent guère moins vifs que ceux de son respectable protecteur.

S'il se trouve quelques contradictions légères entre le récit et les mémoires, c'est que la plupart des lettres sont postérieures au roman, et l'on conviendra que s'il y eut jamais une préface utile, c'est celle qu'on vient de lire, et que c'est peut-être la seule dont il fallait renvoyer la lecture à la fin de l'ouvrage.

## QUESTION AUX GENS DE LETTRES.

M. Diderot, après avoir passé des matinées à composer des lettres bien écrites, bien pensées, bien pathétiques, bien romanesques, employait des journées à les gâter en supprimant, sur les conseils de sa femme et de ses associés en scélératesse, tout ce qu'elles avaient de saillant, d'exagéré, de contraire à l'extrême simplicité et à la dernière vraisemblance ; en sorte que si l'on eût ramassé dans la rue les premières, on eût dit : « Cela est beau, fort beau... » et que si l'on eût ramassé les dernières, on eût dit : « Cela est bien vrai... » Quelles sont les bonnes ? Sont-ce celles qui auraient peut-être obtenu l'admiration ? ou celles qui devaient certainement produire l'illusion [1] ?

1. Les deux derniers alinéas sont inédits.

# NOTE

---

Comme on l'a vu dans l'article de de Vaines sur *la Religieuse* (*Notice préliminaire*) et comme on le verra dans l'avertissement de Naigeon qui va suivre, l'éditeur fut assez généralement blâmé d'avoir joint au roman la seconde partie où Grimm explique les motifs qui portèrent Diderot à l'écrire et les circonstances dans lesquelles il fut composé. Ces reproches, avons-nous dit, ne nous paraissent pas fondés. Est-ce parce qu'aujourd'hui la critique a complétement renversé son objectif? Cela est bien possible. Mais la critique a-t-elle eu raison de changer ainsi? Voilà ce qu'il faudrait discuter longuement. Nous nous bornerons à approuver la critique et nous aurons, sans aucun doute, de notre parti tous les lecteurs qui sont plus amis de la vérité que de Platon. On va lire les objections de Naigeon. Il les avait placées en tête de l'addition de Grimm, afin de leur donner plus de force en prévenant le public. Nous les avons placées après, par la même tactique, afin de leur enlever un peu de leur portée, en laissant au public le soin de se faire sa propre opinion. Tous les lecteurs non prévenus n'auront vu, bien certainement, dans cette annexe, que ce que Grimm y voyait lui-même : une partie du roman qui explique l'autre, comme le fait une préface, et qui était la seule préface qu'il fallût au livre, une fois lu. Qui cherchons-nous ici? Nous cherchons Diderot. Où le trouvons-nous? Nous le trouvons surtout dans cette préface-annexe. La prétention de Naigeon et des critiques qui l'ont suivi, de vouloir transformer *la Religieuse* en un document historique est insensée. Ce roman est plus que de l'histoire, et en le réduisant au rôle d'un mémoire destiné à un avocat on l'amoindrit en voulant le grandir. L'illusion que pensaient maintenir Naigeon et de Vaines aurait-elle pu durer? Voilà ce que ces critiques auraient dû d'abord se demander. Quand ils auraient été convaincus du contraire, n'auraient-ils pas été forcés d'avouer qu'ils avaient voulu jouer le rôle de trompeurs? Et combien ce rôle est-il

odieux! Nous aimons mieux la franchise de Grimm. L'aveu que *la Religieuse* est une œuvre d'art ne diminue pas l'artiste, ce nous semble, et ne diminue pas non plus l'effet que cette œuvre devait produire, puisque l'artiste a pris pour guide la stricte réalité.

Nous pouvons lire maintenant Naigeon, non pas seulement pour ce qu'il dit de *la Religieuse,* mais pour les singulières théories qu'il émet sur le rôle de l'éditeur ; théories qu'il n'a heureusement pas pu mettre en pratique, et que ses successeurs n'ont heureusement pas non plus prises au sérieux, car elles nous auraient privés de la plupart des œuvres posthumes de Diderot, c'est-à-dire de la meilleure partie de son bagage philosophique et littéraire.

Voici l'avertissement de l'édition de 1798 :

« Les lettres suivantes[1] ne se trouvent point dans le manuscrit autographe de *la Religieuse;* et je les aurais certainement retranchées, si j'avais été le premier éditeur de ce roman. Il m'a toujours semblé que cette espèce de canevas, sur lequel l'imagination vive et brillante de Diderot a brodé avec beaucoup d'art, et souvent avec un goût exquis, cet ouvrage si intéressant, devait disparaître entièrement sous l'ingénieux tissu auquel il sert de fond, et ne laisser voir que ce résultat important. S'il est vrai, comme on n'en peut douter, que dans tous nos plaisirs, même les plus délicieux et les plus substantiels, si j'ose m'exprimer ainsi, il entre toujours un peu d'illusion, s'ils se prolongent et s'accroissent même pour nous, en raison de la force et de la durée de ce prestige enchanteur; en nous l'ôtant, on détruit en nous une source féconde de jouissances diverses, et peut-être même une des causes les plus actives de notre bonheur : il en est de nous, à cet égard, comme de ce fou d'Argos, que ses amis rendirent malheureux[2], en le guérissant de sa folie. Il y a tant de points de vue divers, sous lesquels on peut considérer le même objet! et les hommes, en général, sont si diversement affectés des mêmes choses et souvent des mêmes mots, que ces lettres n'ont pas produit sur quelques lecteurs l'impression que j'en ai reçue. Cette différente manière de sentir et de voir ne m'a point étonné : j'en ai seulement conclu que mon premier jugement, ainsi que cela est toujours nécessaire pour éviter l'erreur, devait être soumis à une nouvelle révision. J'ai donc relu ces lettres de suite, afin d'en mieux prendre l'esprit, et d'en voir, pour ainsi dire, tout l'effet d'un coup d'œil : et je persiste à croire que, lues avant ou après le drame dont elles sont la

1. Nous avons dit que Naigeon avait placé cet avis avant l'*extrait* de la *Correspondance* de Grimm.

2. . . . . . . . . . Pol, me occidistis, amici,
Non servastis, ait, cui sic extorta voluptas,
Et demptus per vim mentis gratissimus error.
Horat. *Epist.* lib. II, epist. II, vers. 138 et seq. (N.)

fable, elles en affaiblissent également l'intérêt, et lui font perdre ce caractère de vérité si difficile à saisir dans tous les arts d'imitation, et qui distingue particulièrement cet ouvrage de Diderot. Quoique, dans toutes les matières qui sont l'objet des connaissances humaines, le raisonnement, l'observation, l'expérience ou le calcul doivent seuls être consultés; quoique les autorités, quelle qu'en soit la source, soient en général assez insignifiantes aux yeux du philosophe, et doivent être employées dans tous les cas avec autant de sobriété que de circonspection et de choix, je dirai néanmoins que le suffrage de Diderot semble devoir être ici de quelque poids; on doit naturellement supposer que le parti auquel il s'est enfin arrêté, lui a paru en dernière analyse le plus propre à produire un grand effet : or, il a supprimé ces lettres, comme après la construction d'un édifice on détruit l'échafaud qui a servi à l'élever. Elles ne font point partie du manuscrit de *la Religieuse* [1], qu'il m'a remis plusieurs mois avant sa mort, quoique ce manuscrit, qui a servi de copie pour la collection générale de ses œuvres, soit d'ailleurs chargé d'un grand nombre de corrections, et de deux additions très-importantes qui ne se trouvent point dans la première édition.

« Je sais que le commun des lecteurs ( et à cet égard, comme à beaucoup d'autres, le public est plus ou moins peuple) veut avoir indistinctement tout ce qu'un auteur célèbre a écrit; ce qui est presque aussi ridicule que de vouloir savoir tout ce qu'il a fait et tout ce qu'il a dit dans le cours de sa vie; mais il faut avouer aussi que la cupidité et le mauvais goût des éditeurs n'ont pas peu contribué à corrompre, à cet égard, l'esprit public. On a dit d'eux qu'*ils vivaient des sottises des morts;* et cela n'est que trop vrai. Manquant, en général, de cette espèce de tact et d'instinct qui fait découvrir une belle page, une belle ligne partout où elle se trouve; plus occupés surtout de grossir le nombre des volumes que du soin de la gloire de celui dont ils publient les ouvrages, ils recueillent avidement et avec le même respect tout ce qu'il a produit de bon, de médiocre et de mauvais ; ils enlèvent en même temps, pour me servir de l'expression de l'ancien poëte, la paille, la balle, la poussière et le grain ; *rem auferunt cum pulvisculo.* Voltaire, qui aperçoit, qui saisit d'un coup d'œil si juste et si prompt le côté ridicule des personnes et des choses; Voltaire, qui a l'art si difficile et si rare de dire tout avec grâce, compare finement la manie des éditeurs à celle des sacristains. « Tous, dit-il, rassemblent des guenilles qu'ils veulent faire révérer. Mais on ne doit imprimer d'un auteur que ce qu'il a écrit de digne d'être lu. Avec cette règle honnête il y aurait

1. Elles ne pouvaient en faire partie, puisque l'assemblage des divers morceaux de cet *échafaud,* pour parler comme Naigeon, ost dû à Grimm et non à Diderot.

moins de livres et plus de goût dans le public[1]. » Convaincu depuis longtemps de la vérité de cette observation, je n'ai pu voir sans peine qu'on imprimât *la Religieuse* et *Jacques le Fataliste* avec tous les défauts qui les déparent plus ou moins aux yeux des lecteurs d'un goût sévère et délicat. Un éditeur qui, sans avoir connu personnellement Diderot, n'aurait eu pour chérir, pour respecter sa mémoire, d'autres motifs que les progrès qu'il a fait faire à la raison, à l'esprit philosophique, et la forte impulsion qu'il a donnée à son siècle; en un mot, un éditeur tel qu'Horace nous peint[2] un excellent critique, et tel que Diderot même le désirait, parce qu'il en sentait vivement le besoin, aurait réduit *Jacques le Fataliste* à cent pages, ou peut-être même il ne l'eût jamais publié. Mon dessein n'est point d'anticiper ici sur le jugement que j'ai porté ailleurs [3] de ces deux contes de Diderot, et en général de tous ses manuscrits; je dirai seulement que *Jacques le Fataliste* est un de ceux où il y avait le plus à élaguer, ou plutôt à abattre. Il n'en fallait conserver que l'épisode de madame de La Pommeraye, qui seul aurait fait un conte charmant, du plus grand intérêt, et d'un but très-moral. Ce n'est pas que dans ce même roman, dont *Jacques* est le héros, on ne trouve çà et là des réflexions très-fines, souvent profondes, telles enfin qu'on les peut attendre d'un esprit ferme, étendu, hardi, et qui sait généraliser ses idées. Mais ces réflexions si philosophiques, placées dans la bouche d'un valet, tel qu'il n'en exista jamais; amenées d'ailleurs peu naturellement, et n'étant point liées à un sujet grave, dont toutes les parties fortement enchaînées entre elles s'éclaircissent, se fortifient réciproquement, et forment un tout, un système UN, n'ont fait aucune sensation. Ce sont quelques paillettes d'or éparses, enfouies dans un fumier où personne assurément ne sera tenté de

1. Avec cette règle, il n'y aurait que des morceaux choisis suivant le goût de l'éditeur, et il n'y aurait ni respect du public, qu'on n'a pas le droit de supposer incapable de faire un choix de lui-même, ni exact portrait de l'auteur, auquel l'un des commentateurs enlèverait le nez (*Bijoux indiscrets*, t. IV, p. 297), tandis que l'autre lui mettrait une perruque, comme le fit Mme Geoffrin pour un buste de Diderot (par Falconet) qui décorait son salon.

2. Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes;
Culpabit duros; incomptis allinet atrum
Transverso calamo signum: ambitiosa recidet
Ornamenta; parum claris lucem dare coget;
Arguet ambiguè dictum; mutanda notabit.
Fiet Aristarchus; nec dicet : Cur ego amicum
Offendam in nugis? hæ nugæ seria ducent
In mala derisum semel, exceptumque sinistrè.
HORAT. *De Art. poet.*, vers. 445 et seq. (N.)

3. Voyez les *Mémoires historiques et philosophiques sur la vie et les ouvrages de Diderot*. Ce volume, qui pourra servir d'introduction à l'édition que je publie de ses ouvrages, sera très-incessamment sous presse*. (N.)

* Des circonstances indépendantes de la volonté de Naigeon l'ont empêché de publier ces Mémoires. (BR.) — Ils font partie de l'édition Brière.

les chercher; et, par cela même, des idées isolées, stériles et perdues[1].

« Au reste, si je pense que pour l'intérêt même de la gloire de Diderot, il fallait jeter au feu les trois quarts de *Jacques le Fataliste,* et que les règles inflexibles du goût et de l'honnête en imposaient même impérieusement la loi à l'anonyme qui a publié le premier ce roman, je n'aurais supprimé de *la Religieuse* que la peinture très-fidèle, sans doute, mais aussi très-dégoûtante des amours infâmes de la supérieure. Les divers moyens qu'elle emploie pour séduire, pour corrompre une jeune enfant, dont tout lui faisait un devoir sacré de respecter la candeur et l'innocence; cette description vive et animée de l'ivresse, du trouble et du désordre de ses sens à la vue de l'objet de sa passion criminelle ; en un mot, ce tableau hideux et vrai d'un genre de débauche, d'ailleurs assez rare, mais vers lequel la seule curiosité pourrait entraîner avec violence une âme mobile, simple et pure, ne peut jamais être sans danger pour les mœurs et pour la santé; et quand il ne ferait qu'échauffer l'imagination, éveiller le tempérament, de tous les maîtres le plus impérieux, le plus absolu, et le mieux obéi, et hâter, dans quelques individus plus sensibles, plus irritables, ce moment d'orgasme marqué par la nature, où le désir, le besoin général et commun de jouir et de se propager, précipite avec fureur un sexe vers l'autre, ce serait encore un grand mal. J'en ai souvent fait l'observation à Diderot; et je dois dire ici, pour disculper à cet égard ce philosophe, que, frappé des raisons dont j'appuyais mon opinion, il était bien déterminé à faire à la décence, à la pudeur et aux convenances morales, ce sacrifice de quelques pages froides, insignifiantes et fastidieuses pour l'homme, même le plus dissolu, et révoltantes ou inintelligibles pour une femme honnête. Il est certain que l'ouvrage ainsi épuré n'aurait rien perdu de son effet. Alors la mère la plus réservée, la plus sévère, en eût prescrit sans crainte la lecture à sa fille[2]; et le but de l'auteur eût été pleinement rempli.

« Ces retranchements, que *Jacques le Fataliste* et *la Religieuse* semblent exiger, et dont, si je ne me trompe, on sentira d'autant plus la nécessité, qu'on aura soi-même un goût plus sûr, un tact plus fin et plus exquis des convenances et du beau, seraient aujourd'hui très-inutiles. La première impression, toujours si difficile à effacer, est faite;

1. Ce qui veut dire qu'étant donné un fumier où il y a des perles, il vaut mieux tout détruire, perles et fumier, et défendre à Virgile de fouiller dans Ennius.

2. Nous croyons que Naigeon s'illusionne ici, et peut-être volontairement. Jamais *la Religieuse* n'a été, dans la pensée de Diderot, destinée à devenir le bréviaire des mères de famille. Ce qu'il avait en vue était la réforme des vœux perpétuels, et il s'adressait à ceux qui pouvaient l'accomplir : aux hommes, aux législateurs, et non aux femmes qui, par leur faiblesse, ne font que subir la loi sans avoir même, comme il le montre, les moyens de protester utilement contre elle.

et tout l'art, tout le talent de Diderot, appliqués à la correction, au perfectionnement de ces deux contes, ne pourraient ni la détruire, ni même l'affaiblir dans l'esprit de la plupart des lecteurs. Les uns, par cette étrange manie [1] d'avoir sans exception tous les ouvrages d'un philosophe, d'un poëte, ou d'un littérateur illustre ; les autres, par humeur ou par envie, et par ce besoin plus ou moins vif qu'ont tous les hommes médiocres de se consoler de leur nullité, en dépréciant les plus grands génies, et en recherchant curieusement leurs fautes, s'obstineraient à redemander *la Religieuse* et *Jacques le Fataliste* tels qu'on les avait d'abord publiés; et bientôt ces presses, aujourd'hui si multipliées, et qui semblent avoir pris pour leur devise commune, *Rem, rem, quocumque modo, rem,* rouleraient de toutes parts pour reproduire ces romans dans l'état informe où Diderot, atteint tout à coup d'une maladie chronique qui l'a conduit lentement et par un affaiblissement successif au tombeau, a été forcé de les laisser.

« Ces différentes considérations, sur lesquelles il suffit de s'arrêter un moment pour en sentir la force, m'ont déterminé à ne rien retrancher des deux romans dont il est question. Je les publie seulement ici plus corrects et plus complets qu'ils ne le sont dans la première édition, et revus partout avec une attention scrupuleuse sur les manuscrits de l'auteur, ou sur des copies très-exactes corrigées de sa main. Enfin, pour tranquilliser ceux qui se sont plu aux peintures lascives, aux détails licencieux, et quelquefois orduriers que Diderot s'est trop souvent permis dans *Jacques le Fataliste,* je leur déclare que ces passages mêmes que l'auteur trouvait très-plaisants, et qui ne sont que sales, n'ont pas même été adoucis ; de sorte qu'ils pourront dire de cette édition ce que l'abbé Terrasson disait de celle du *Nouveau Testament* du P. Quesnel [2], que c'était *un bon livre, où le scandale du texte était conservé dans toute sa pureté.* »

Cette conclusion de Naigeon ne détruit-elle pas toute son argumentation précédente, et n'est-on pas tenté de ne voir, dans ses scrupules, qu'une revanche d'éditeur devancé ?

1. Voyez combien cette manie a grossi la collection des Œuvres de Piron, de J.-J. Rousseau, de Mably, de Condillac, de Voltaire même, qui leur est si supérieur sous tous les rapports : et jugez par ces divers exemples combien la même manie grossira un jour le recueil des ouvrages de Diderot, dont on ne voudra pas perdre une feuille, quoique assurément il y en ait beaucoup dans cette collection, d'ailleurs très-riche, qui, ne méritant pas d'être écrites, ne sont pas dignes d'être lues. (N.) — Cette accusation de manie ne nous émeut en aucune façon. Nous faisons tous nos efforts pour « grossir le recueil des ouvrages de Diderot, » et nous ne regrettons qu'une chose, c'est que le temps et les circonstances en aient trop détruit.

2. L'édition la plus complète du *Nouveau Testament* du P. Quesnel est celle de Paris, 1693, 4 vol. in-8°. (Br.)

# ÉLOGE DE RICHARDSON

AUTEUR DES ROMANS DE PAMÉLA, DE CLARISSE ET DE GRANDISSON.

1761

---

De 1754 à 1762 parut à Paris un recueil littéraire qui, sous le nom de *Journal étranger,* fut rédigé d'abord par Grimm, puis successivement par Toussaint, l'abbé Prévost, Fréron, Deleyre, Arnaud et Suard. Ces deux derniers, tous deux fort aimables, dit Grimm, mais dont l'un était fort dissipé et l'autre très-paresseux, mettaient la plupart du temps leurs amis à contribution. Diderot leur fournit, « pour la dépense du ménage, » deux articles : celui sur Richardson et celui sur Térence. que nous faisons suivre, parce que celui sur Térence, qui, au premier abord, semblerait devoir être placé dans la critique théâtrale, a trait à l'écrivain plutôt qu'à l'auteur dramatique.

L'*Éloge de Richardson* est ici bien à sa place. Il nous donne la raison de l'énorme distance qui sépare les premiers romans de Diderot de *la Religieuse.* Dans l'intervalle, Diderot avait lu *Clarisse,* et il s'était senti initié. Il avait compris et il avait exécuté, quoiqu'il se reproche en finissant de « n'avoir encore rien tenté qui le recommande aux temps à venir. » Il est bien évidemment l'élève, et quel élève! du romancier anglais. Mais n'a-t-il pas exprimé ici son admiration et sa reconnaissance avec un peu plus d'enthousiasme qu'il n'était nécessaire? Pour notre part, nous le croyons. Nous croyons que ce morceau coloré est trop coloré. Nous croyons que c'est un de ceux qui a le plus nui, parce que c'est un de ceux qui a été le plus lu, à la mémoire de Diderot, en le faisant accuser par La Harpe, par M. Nisard, par M. Saint-Marc Girardin, entre autres, de s'échauffer sur commande et de n'être qu'un déclamateur. Les critiques chauds finissent toujours par avoir tort devant les critiques froids. Ceux-ci voyant les choses un peu plus petites qu'elles ne sont, ne s'imaginent jamais que, sans hallucination, on puisse les voir un peu plus grandes, et le public est assez de leur

avis. Cependant, ce sera toujours une sorte de vertu que l'enthousiasme. M. Louis Asseline, en 1865, dans une conférence sur *Diderot et le* XIX^e^ *siècle,* répondant à ce reproche, s'écriait bien à propos : « Ah ! cet enthousiasme de Diderot pour le vrai, pour le beau et pour le bien, que je voudrais le voir à notre génération ! Au commencement du XVI^e^ siècle, un savant anglais, Henri More, publia un livre intitulé : *Enthusiasmus triumphatus, seu de causis et de curatione enthusiasmi :* De la cure de l'enthousiasme. J'ai bien peur que son livre ne nous fût inutile : nous sommes guéris, mais prenons garde, car c'est une guérison dont on meurt. » Cela est juste et bien dit.

Le premier de ces morceaux est précédé, dans le *Journal étranger* et dans le recueil des principaux articles de ce journal, publié en 1770 sous le titre de *Variétés littéraires* (4 vol. in-12), de l'avis suivant, qui est de l'abbé Arnaud, un autre enthousiaste :

« Il nous est tombé entre les mains un exemplaire anglais de *Clarisse,* accompagné de réflexions manuscrites, dont l'auteur, quel qu'il soit, ne peut être qu'un homme de beaucoup d'esprit ; mais dont un homme qui n'aurait que beaucoup d'esprit ne serait jamais l'auteur. Ces réflexions portent surtout le caractère d'une imagination forte et d'un cœur très-sensible ; elles n'ont pu naître que dans ces moments d'enthousiasme, où une âme tendre et profondément affectée cède au besoin pressant d'épancher au dehors les sentiments dont elle est, pour ainsi dire, oppressée. Une telle situation, sans doute, n'admet point les procédés froids et austères de la méthode : aussi l'auteur laisse-t-il errer sa plume au gré de son imagination. *J'ai tracé des lignes,* dit-il lui-même, *sans liaison, sans dessein, et sans ordre, à mesure qu'elles m'étaient inspirées dans le tumulte de mon cœur.* Mais à travers le désordre et la négligence aimable d'un pinceau qui s'abandonne, on reconnaît aisément la main sûre et savante d'un grand peintre. La flamme du génie brillait sur son front, lorsqu'il a peint *l'envie cruelle poursuivant l'homme de mérite jusqu'au bord de sa tombe; là, disparaître et céder sa place à la justice des siècles.*

« Mais nous ne devons ni prévenir, ni suspendre plus longtemps l'impatience de nos lecteurs. C'est le panégyriste de *Richardson* qui va parler. »

Par un roman, on a entendu jusqu'à ce jour un tissu d'événements chimériques et frivoles, dont la lecture était dange-

reuse pour le goût et pour les mœurs. Je voudrais bien qu'on trouvât un autre nom pour les ouvrages de Richardson, qui élèvent l'esprit, qui touchent l'âme, qui respirent partout l'amour du bien, et qu'on appelle aussi des romans.

Tout ce que Montaigne, Charron, La Rochefoucauld et Nicole ont mis en maximes, Richardson l'a mis en action. Mais un homme d'esprit, qui lit avec réflexion les ouvrages de Richardson, refait la plupart des sentences des moralistes; et avec toutes ces sentences il ne referait pas une page de Richardson.

Une maxime est une règle abstraite et générale de conduite dont on nous laisse l'application à faire. Elle n'imprime par elle-même aucune image sensible dans notre esprit : mais celui qui agit, on le voit, on se met à sa place ou à ses côtés, on se passionne pour ou contre lui; on s'unit à son rôle, s'il est vertueux; on s'en écarte avec indignation, s'il est injuste et vicieux. Qui est-ce que le caractère d'un Lovelace, d'un Tomlinson, n'a pas fait frémir? Qui est-ce qui n'a pas été frappé d'horreur du ton pathétique et vrai, de l'air de candeur et de dignité, de l'art profond avec lequel celui-ci joue toutes les vertus? Qui est-ce qui ne s'est pas dit au fond de son cœur qu'il faudrait fuir de la société et se réfugier au fond des forêts, s'il y avait un certain nombre d'hommes d'une pareille dissimulation?

O Richardson! on prend, malgré qu'on en ait, un rôle dans tes ouvrages, on se mêle à la conversation, on approuve, on blâme, on admire, on s'irrite, on s'indigne. Combien de fois ne me suis-je pas surpris, comme il est arrivé à des enfants qu'on avait menés au spectacle pour la première fois, criant : *Ne le croyez pas, il vous trompe... Si vous allez là, vous êtes perdu.* Mon âme était tenue dans une agitation perpétuelle. Combien j'étais bon! combien j'étais juste! que j'étais satisfait de moi! J'étais, au sortir de ta lecture, ce qu'est un homme à la fin d'une journée qu'il a employée à faire le bien.

J'avais parcouru dans l'intervalle de quelques heures un grand nombre de situations, que la vie la plus longue offre à peine dans toute sa durée. J'avais entendu les vrais discours des passions; j'avais vu les ressorts de l'intérêt et de l'amour-propre jouer en cent façons diverses; j'étais devenu spectateur d'une multitude d'incidents, je sentais que j'avais acquis de l'expérience.

Cet auteur ne fait point couler le sang le long des lambris; il ne vous transporte point dans des contrées éloignées; il ne vous expose point à être dévoré par des sauvages; il ne se renferme point dans des lieux clandestins de débauche; il ne se perd jamais dans les régions de la féerie. Le monde où nous vivons est le lieu de la scène; le fond de son drame est vrai; ses personnages ont toute la réalité possible; ses caractères sont pris du milieu de la société; ses incidents sont dans les mœurs de toutes les nations policées; les passions qu'il peint sont telles que je les éprouve en moi; ce sont les mêmes objets qui les émeuvent, elles ont l'énergie que je leur connais; les traverses et les afflictions de ses personnages sont de la nature de celles qui me menacent sans cesse; il me montre le cours général des choses qui m'environnent. Sans cet art, mon âme se pliant avec peine à des biais chimériques, l'illusion ne serait que momentanée et l'impression faible et passagère.

Qu'est-ce que la vertu? C'est, sous quelque face qu'on la considère, un sacrifice de soi-même. Le sacrifice que l'on fait de soi-même en idée est une disposition préconçue à s'immoler en réalité.

Richardson sème dans les cœurs des germes de vertu qui y restent d'abord oisifs et tranquilles : ils y sont secrètement, jusqu'à ce qu'il se présente une occasion qui les remue et les fasse éclore. Alors ils se développent; on se sent porter au bien avec une impétuosité qu'on ne se connaissait pas. On éprouve, à l'aspect de l'injustice, une révolte qu'on ne saurait s'expliquer à soi-même. C'est qu'on a fréquenté Richardson; c'est qu'on a conversé avec l'homme de bien, dans des moments où l'âme désintéressée était ouverte à la vérité.

Je me souviens encore de la première fois que les ouvrages de Richardson tombèrent entre mes mains : j'étais à la campagne. Combien cette lecture m'affecta délicieusement! A chaque instant, je voyais mon bonheur s'abréger d'une page. Bientôt j'éprouvai la même sensation qu'éprouveraient des hommes d'un commerce excellent qui auraient vécu ensemble pendant longtemps et qui seraient sur le point de se séparer. A la fin, il me sembla tout à coup que j'étais resté seul.

Cet auteur vous ramène sans cesse aux objets importants de la vie. Plus on le lit, plus on se plaît à le lire.

C'est lui qui porte le flambeau au fond de la caverne ; c'est lui qui apprend à discerner les motifs subtils et déshonnêtes qui se cachent et se dérobent sous d'autres motifs qui sont honnêtes et qui se hâtent de se montrer les premiers. Il souffle sur le fantôme sublime qui se présente à l'entrée de la caverne ; et le More hideux qu'il masquait s'aperçoit.

C'est lui qui sait faire parler les passions, tantôt avec cette violence qu'elles ont lorsqu'elles ne peuvent plus se contraindre ; tantôt avec ce ton artificieux et modéré qu'elles affectent en d'autres occasions.

C'est lui qui fait tenir aux hommes de tous les états, de toutes les conditions, dans toute la variété des circonstances de la vie, des discours qu'on reconnaît. S'il est au fond de l'âme du personnage qu'il introduit un sentiment secret, écoutez bien, et vous entendrez un ton dissonant qui le décèlera. C'est que Richardson a reconnu que le mensonge ne pouvait jamais ressembler parfaitement à la vérité, parce qu'elle est la vérité, et qu'il est le mensonge.

S'il importe aux hommes d'être persuadés qu'indépendamment de toute considération ultérieure à cette vie, nous n'avons rien de mieux à faire pour être heureux que d'être vertueux, quel service Richardson n'a-t-il pas rendu à l'espèce humaine ? Il n'a point démontré cette vérité ; mais il l'a fait sentir : à chaque ligne il fait préférer le sort de la vertu opprimée au sort du vice triomphant. Qui est-ce qui voudrait être Lovelace avec tous ses avantages ? Qui est-ce qui ne voudrait pas être Clarisse, malgré toutes ses infortunes ?

Souvent j'ai dit en le lisant : Je donnerais volontiers ma vie pour ressembler à celle-ci ; j'aimerais mieux être mort que d'être celui-là.

Si je sais, malgré les intérêts qui peuvent troubler mon jugement, distribuer mon mépris ou mon estime selon la juste mesure de l'impartialité, c'est à Richardson que je le dois. Mes amis, relisez-le, et vous n'exagérerez plus de petites qualités qui vous sont utiles ; vous ne déprimerez plus de grands talents qui vous croisent ou qui vous humilient.

Hommes, venez apprendre de lui à vous réconcilier avec les maux de la vie ; venez, nous pleurerons ensemble sur les personnages malheureux de ses fictions, et nous dirons : « Si

le sort nous accable, du moins les honnêtes gens pleureront aussi sur nous. » Si Richardson s'est proposé d'intéresser, c'est pour les malheureux. Dans son ouvrage, comme dans ce monde, les hommes sont partagés en deux classes; ceux qui jouissent et ceux qui souffrent. C'est toujours à ceux-ci qu'il m'associe; et, sans que je m'en aperçoive, le sentiment de la commisération s'exerce et se fortifie.

Il m'a laissé une mélancolie qui me plaît et qui dure; quelquefois on s'en aperçoit, et l'on me demande : « Qu'avez-vous? vous n'êtes pas dans votre état naturel; que vous est-il arrivé? » On m'interroge sur ma santé, sur ma fortune, sur mes parents, sur mes amis. O mes amis! Paméla, Clarisse et Grandisson sont trois grands drames! Arraché à cette lecture par des occupations sérieuses, j'éprouvais un dégoût invincible; je laissais là le devoir, et je reprenais le livre de Richardson. Gardez-vous bien d'ouvrir ces ouvrages enchanteurs, lorsque vous aurez quelques devoirs à remplir.

Qui est-ce qui a lu les ouvrages de Richardson sans désirer de connaître cet homme, de l'avoir pour frère ou pour ami? Qui est-ce qui ne lui a pas souhaité toutes sortes de bénédictions?

O Richardson, Richardson, homme unique à mes yeux, tu seras ma lecture dans tous les temps! Forcé par des besoins pressants, si mon ami tombe dans l'indigence, si la médiocrité de ma fortune ne suffit pas pour donner à mes enfants les soins nécessaires à leur éducation, je vendrai mes livres; mais tu me resteras, tu me resteras sur le même rayon avec Moïse, Homère, Euripide et Sophocle; et je vous lirai tour à tour.

Plus on a l'âme belle, plus on a le goût exquis et pur, plus on connaît la nature, plus on aime la vérité, plus on estime les ouvrages de Richardson.

J'ai entendu reprocher à mon auteur ses détails qu'on appelait des longueurs : combien ces reproches m'ont impatienté!

Malheur à l'homme de génie qui franchit les barrières que l'usage et le temps ont prescrites aux productions des arts, et qui foule aux pieds le protocole et ses formules! il s'écoulera de longues années après sa mort, avant que la justice qu'il mérite lui soit rendue.

Cependant, soyons équitables. Chez un peuple entraîné par mille distractions, où le jour n'a pas assez de ses vingt-quatre

heures pour les amusements dont il s'est accoutumé de les remplir, les livres de Richardson doivent paraître longs. C'est par la même raison que ce peuple n'a déjà plus d'opéra, et qu'incessamment on ne jouera sur ses autres théâtres que des scènes détachées de comédie et de tragédie.

Mes chers concitoyens, si les romans de Richardson vous paraissent longs, que ne les abrégez-vous ? soyez conséquents. Vous n'allez guère à une tragédie que pour en voir le dernier acte. Sautez tout de suite aux vingt dernières pages de *Clarisse*.

Les détails de Richardson déplaisent et doivent déplaire à un homme frivole et dissipé; mais ce n'est pas pour cet homme-là qu'il écrivait; c'est pour l'homme tranquille et solitaire, qui a connu la vanité du bruit et des amusements du monde, et qui aime à habiter l'ombre d'une retraite, et à s'attendrir utilement dans le silence.

Vous accusez Richardson de longueurs! Vous avez donc oublié combien il en coûte de peines, de soins, de mouvements, pour faire réussir la moindre entreprise, terminer un procès, conclure un mariage, amener une réconciliation. Pensez de ces détails ce qu'il vous plaira; mais ils seront intéressants pour moi, s'ils sont vrais, s'ils font sortir les passions, s'ils montrent les caractères.

Ils sont communs, dites-vous; c'est ce qu'on voit tous les jours! Vous vous trompez; c'est ce qui se passe tous les jours sous vos yeux, et que vous ne voyez jamais. Prenez-y garde; vous faites le procès aux plus grands poëtes, sous le nom de Richardson. Vous avez vu cent fois le coucher du soleil et le lever des étoiles; vous avez entendu la campagne retentir du chant éclatant des oiseaux; mais qui de vous a senti que c'était le bruit du jour qui rendait le silence de la nuit plus touchant? Eh bien! il en est pour vous des phénomènes moraux ainsi que des phénomènes physiques : les éclats des passions ont souvent frappé vos oreilles; mais vous êtes bien loin de connaître tout ce qu'il y a de secrets dans leurs accents et dans leurs expressions. Il n'y en a aucune qui n'ait sa physionomie; toutes ces physionomies se succèdent sur un visage, sans qu'il cesse d'être le même; et l'art du grand poëte et du grand peintre est de vous montrer une circonstance fugitive qui vous avait échappé.

Peintres, poëtes, gens de goût, gens de bien, lisez Richardson; lisez-le sans cesse.

Sachez que c'est à cette multitude de petites choses que tient l'illusion : il y a bien de la difficulté à les imaginer: il y en a bien encore à les rendre. Le geste est quelquefois aussi sublime que le mot; et puis ce sont toutes ces vérités de détail qui préparent l'âme aux impressions fortes des grands événements. Lorsque votre impatience aura été suspendue par ces délais momentanés qui lui servaient de digues, avec quelle impétuosité ne se répandra-t-elle pas au moment où il plaira au poëte de les rompre! C'est alors qu'affaissé de douleur ou transporté de joie, vous n'aurez plus la force de retenir vos larmes prêtes à couler, et de vous dire à vous-même : *Mais peut-être que cela n'est pas vrai.* Cette pensée a été éloignée de vous peu à peu; et elle est si loin qu'elle ne se présentera pas.

Une idée qui m'est venue quelquefois en rêvant aux ouvrages de Richardson, c'est que j'avais acheté un vieux château; qu'en visitant un jour ses appartements, j'avais aperçu dans un angle une armoire qu'on n'avait pas ouverte depuis longtemps, et que, l'ayant enfoncée, j'y avais trouvé pêle-mêle les lettres de Clarisse et de Paméla. Après en avoir lu quelques-unes, avec quel empressement ne les aurais-je pas arrangées par ordre de dates! Quel chagrin n'aurais-je pas ressenti, s'il y avait eu quelque lacune entre elles! Croit-on que j'eusse souffert qu'une main téméraire (j'ai presque dit sacrilége) en eût supprimé une ligne?

Vous qui n'avez lu les ouvrages de Richardson que dans votre élégante traduction française[1], et qui croyez les connaître, vous vous trompez.

Vous ne connaissez pas Lovelace; vous ne connaissez pas Clémentine; vous ne connaissez pas l'infortunée Clarisse; vous ne connaissez pas miss Howe, sa chère et tendre miss Howe, puisque vous ne l'avez point vue échevelée et étendue sur le cercueil de son amie, se tordant les bras, levant ses yeux noyés

1. Cette traduction de l'abbé Prévost (1751, 4 vol. in-12) était incomplète; l'observation que fait ici Diderot poussa l'abbé à publier, en 1762, les *Lettres posthumes* et le *Testament de Clarisse**, en les faisant accompagner de l'*Éloge* ci-dessus, qui reparut dans les éditions suivantes du roman complété (1766, 13 vol. in-12; 1777, etc.).

* Sous ce titre : *Supplément aux Lettres anglaises de miss Clarisse Harlove.*

de larmes vers le ciel, remplissant la demeure des Harlove de ses cris aigus, et chargeant d'imprécations toute cette famille cruelle; vous ignorez l'effet de ces circonstances que votre petit goût supprimerait, puisque vous n'avez pas entendu le son lugubre des cloches de la paroisse, porté par le vent sur la demeure des Harlove, et réveillant dans ces âmes de pierre le remords assoupi; puisque vous n'avez pas vu le tressaillement qu'ils éprouvèrent au bruit des roues du char qui portait le cadavre de leur victime. Ce fut alors que le silence morne, qui régnait au milieu d'eux, fut rompu par les sanglots du père et de la mère; ce fut alors que le vrai supplice de ces méchantes âmes commença, et que les serpents se remuèrent au fond de leur cœur, et le déchirèrent. Heureux ceux qui purent pleurer!

J'ai remarqué que, dans une société où la lecture de Richardson se faisait en commun ou séparément, la conversation en devenait plus intéressante et plus vive.

J'ai entendu, à l'occasion de cette lecture, les points les plus importants de la morale et du goût discutés et approfondis.

J'ai entendu disputer sur la conduite de ses personnages, comme sur des événements réels; louer, blâmer Paméla, Clarisse, Grandisson, comme des personnages vivants qu'on aurait connus, et auxquels on aurait pris le plus grand intérêt.

Quelqu'un d'étranger à la lecture qui avait précédé et qui avait amené la conversation, se serait imaginé, à la vérité et à la chaleur de l'entretien, qu'il s'agissait d'un voisin, d'un parent, d'un ami, d'un frère, d'une sœur.

Le dirai-je?... J'ai vu, de la diversité des jugements, naître des haines secrètes, des mépris cachés, en un mot, les mêmes divisions entre des personnes unies, que s'il eût été question de l'affaire la plus sérieuse. Alors, je comparais l'ouvrage de Richardson à un livre plus sacré encore, à un évangile apporté sur la terre pour séparer l'époux de l'épouse, le père du fils, la fille de la mère, le frère de la sœur; et son travail rentrait ainsi dans la condition des êtres les plus parfaits de la nature. Tous sortis d'une main toute-puissante et d'une intelligence infiniment sage, il n'y en a aucun qui ne pèche par quelque endroit. Un bien présent peut être dans l'avenir la source d'un grand mal; un mal, la source d'un grand bien.

Mais qu'importe, si, grâce à cet auteur, j'ai plus aimé mes

semblables, plus aimé mes devoirs; si je n'ai eu pour les méchants que de la pitié; si j'ai conçu plus de commisération pour les malheureux, plus de vénération pour les bons, plus de circonspection dans l'usage des choses présentes, plus d'indifférence sur les choses futures, plus de mépris pour la vie, et plus d'amour pour la vertu; le seul bien que nous puissions demander au ciel, et le seul qu'il puisse nous accorder, sans nous châtier de nos demandes indiscrètes!

Je connais la maison des Harlove comme la mienne; la demeure de mon père ne m'est pas plus familière que celle de Grandisson. Je me suis fait une image des personnages que l'auteur a mis en scène; leurs physionomies sont là : je les reconnais dans les rues, dans les places publiques, dans les maisons; elles m'inspirent du penchant ou de l'aversion. Un des avantages de son travail, c'est qu'ayant embrassé un champ immense, il subsiste sans cesse sous mes yeux quelque portion de son tableau. Il est rare que j'aie trouvé six personnes rassemblées, sans leur attacher quelques-uns de ses noms. Il m'adresse aux honnêtes gens, il m'écarte des méchants; il m'a appris à les reconnaître à des signes prompts et délicats. Il me guide quelquefois, sans que je m'en aperçoive.

Les ouvrages de Richardson plairont plus ou moins à tout homme, dans tous les temps et dans tous les lieux; mais le nombre des lecteurs qui en sentiront tout le prix ne sera jamais grand : il faut un goût trop sévère; et puis, la variété des événements y est telle, les rapports y sont si multipliés, la conduite en est si compliquée, il y a tant de choses préparées, tant d'autres sauvées, tant de personnages, tant de caractères! A peine ai-je parcouru quelques pages de *Clarisse*, que je compte déjà quinze ou seize personnages; bientôt le nombre se double. Il y en a jusqu'à quarante dans *Grandisson;* mais ce qui confond d'étonnement, c'est que chacun a ses idées, ses expressions, son ton; et que ces idées, ces expressions, ce ton varient selon les circonstances, les intérêts, les passions, comme on voit sur un même visage les physionomies diverses des passions se succéder. Un homme qui a du goût ne prendra point une lettre de M^me^ Norton pour la lettre d'une des tantes de Clarisse, la lettre d'une tante pour celle d'une autre tante ou de M^me^ Howe, ni un billet de M^me^ Howe pour un billet

de Mme Harlove, quoiqu'il arrive que ces personnages soient dans la même position, dans les mêmes sentiments, relativement au même objet. Dans ce livre immortel, comme dans la nature au printemps, on ne trouve point deux feuilles qui soient d'un même vert. Quelle immense variété de nuances! S'il est difficile à celui qui lit de les saisir, combien n'a-t-il pas été difficile à l'auteur de les trouver et de les peindre!

O Richardson! j'oserai dire que l'histoire la plus vraie est pleine de mensonges, et que ton roman est plein de vérités. L'histoire peint quelques individus; tu peins l'espèce humaine : l'histoire attribue à quelques individus ce qu'ils n'ont ni dit, ni fait; tout ce que tu attribues à l'homme, il l'a dit et fait : l'histoire n'embrasse qu'une portion de la durée, qu'un point de la surface du globe; tu as embrassé tous les lieux et tous les temps. Le cœur humain, qui a été, est et sera toujours le même, est le modèle d'après lequel tu copies. Si l'on appliquait au meilleur historien une critique sévère, y en a-t-il aucun qui la soutînt comme toi? Sous ce point de vue, j'oserai dire que souvent l'histoire est un mauvais roman; et que le roman, comme tu l'as fait, est une bonne histoire. O peintre de la nature! c'est toi qui ne mens jamais.

Je ne me lasserai point d'admirer la prodigieuse étendue de tête qu'il t'a fallu, pour conduire des drames de trente à quarante personnages, qui tous conservent si rigoureusement les caractères que tu leur as donnés; l'étonnante connaissance des lois, des coutumes, des usages, des mœurs, du cœur humain, de la vie; l'inépuisable fonds de morale, d'expériences, d'observations qu'ils te supposent.

L'intérêt et le charme de l'ouvrage dérobent l'art de Richardson à ceux qui sont le plus faits pour l'apercevoir. Plusieurs fois j'ai commencé la lecture de *Clarisse* pour me former; autant de fois j'ai oublié mon projet à la vingtième page; j'ai seulement été frappé, comme tous les lecteurs ordinaires, du génie qu'il y a à avoir imaginé une jeune fille remplie de sagesse et de prudence, qui ne fait pas une seule démarche qui ne soit fausse, sans qu'on puisse l'accuser, parce qu'elle a des parents inhumains et un homme abominable pour amant; à avoir donné à cette jeune prude l'amie la plus vive et la plus folle, qui ne dit et ne fait rien que de raisonnable, sans que la vraisemblance

en soit blessée; à celle-ci un honnête homme pour amant, mais un honnête homme empesé et ridicule que sa maîtresse désole, malgré l'agrément et la protection d'une mère qui l'appuie; à avoir combiné dans ce Lovelace les qualités les plus rares, et les vices les plus odieux, la bassesse avec la générosité, la profondeur et la frivolité, la violence et le sang-froid, le bon sens et la folie; à en avoir fait un scélérat qu'on hait, qu'on aime, qu'on admire, qu'on méprise, qui vous étonne sous quelque forme qu'il se présente, et qui ne garde pas un instant la même. Et cette foule de personnages subalternes, comme ils sont caractérisés! combien il y en a! Et ce Belford avec ses compagnons, et M^me^ Howe et son Hickman, et M^me^ Norton, et les Harlove père, mère, frère, sœurs, oncles et tantes, et toutes les créatures qui peuplent le lieu de débauche! Quels contrastes d'intérêts et d'humeurs! comme tous agissent et parlent! Comment une jeune fille, seule contre tant d'ennemis réunis, n'aurait-elle pas succombé! Et encore quelle est sa chute!

Ne reconnaît-on pas sur un fond tout divers la même variété de caractères, la même force d'événements et de conduite dans Grandisson?

*Paméla* est un ouvrage plus simple, moins étendu, moins intrigué; mais y a-t-il moins de génie? Or, ces trois ouvrages, dont un seul suffirait pour immortaliser, un seul homme les a faits.

Depuis qu'ils me sont connus, ils ont été ma pierre de touche; ceux à qui ils déplaisent sont jugés pour moi. Je n'en ai jamais parlé à un homme que j'estimasse, sans trembler que son jugement ne se rapportât pas au mien. Je n'ai jamais rencontré personne qui partageât mon enthousiasme, que je n'aie été tenté de le serrer entre mes bras et de l'embrasser.

Richardson n'est plus. Quelle perte pour les lettres et pour l'humanité! Cette perte m'a touché comme s'il eût été mon frère. Je le portais en mon cœur sans l'avoir vu, sans le connaître que par ses ouvrages.

Je n'ai jamais rencontré un de ses compatriotes, un des miens qui eût voyagé en Angleterre, sans lui demander : « Avez-vous vu le poëte Richardson? » Ensuite : « Avez-vous vu le philosophe Hume? »

Un jour, une femme d'un goût et d'une sensibilité peu com-

mune, fortement préoccupée de l'histoire de Grandisson qu'elle venait de lire, dit à un de ses amis qui partait pour Londres : « Je vous prie de voir de ma part miss Émilie, M. Belford, et surtout miss Howe, si elle vit encore. »

Une autre fois, une femme de ma connaissance qui s'était engagée dans un commerce de lettres qu'elle croyait innocent, effrayée du sort de Clarisse, rompit ce commerce tout au commencement de la lecture de cet ouvrage.

Est-ce que deux amies ne se sont pas brouillées, sans qu'aucun des moyens que j'ai employés pour les rapprocher m'ait réussi, parce que l'une méprisait l'histoire de Clarisse, devant laquelle l'autre était prosternée !

J'écrivis à celle-ci, et voici quelques endroits de sa réponse :

« *La piété de Clarisse l'impatiente!* Eh quoi ! veut-elle donc qu'une jeune fille de dix-huit ans, élevée par des parents vertueux et chrétiens, timide, malheureuse sur la terre, n'ayant guère d'espérance de voir améliorer son sort que dans une autre vie, soit sans religion et sans foi ? Ce sentiment est si grand, si doux, si touchant en elle ; ses idées de religion sont si saines et si pures ; ce sentiment donne à son caractère une nuance si pathétique ! Non, non, vous ne me persuaderez jamais que cette façon de penser soit d'une âme bien née.

« *Elle rit, quand elle voit cette enfant désespérée de la malédiction de son père!* Elle rit, et c'est une mère. Je vous dis que cette femme ne peut jamais être mon amie : je rougis qu'elle l'ait été. Vous verrez que la malédiction d'un père respecté, une malédiction qui semble s'être déjà accomplie en plusieurs points importants, ne doit pas être une chose terrible pour un enfant de ce caractère ! Et qui sait si Dieu ne ratifiera pas dans l'éternité la sentence prononcée par son père ?

« *Elle trouve extraordinaire que cette lecture m'arrache des larmes!* Et ce qui m'étonne toujours, moi, quand je suis aux derniers instants de cette innocente, c'est que les pierres, les murs, les carreaux insensibles et froids sur lesquels je marche ne s'émeuvent pas et ne joignent pas leur plainte à la mienne. Alors tout s'obscurcit autour de moi ; mon âme se remplit de ténèbres ; et il me semble que la nature se voile d'un crêpe épais.

« *A son avis, l'esprit de Clarisse consiste à faire des phrases,*

*et lorsqu'elle en a pu faire quelques-unes, la voilà consolée.* C'est, je vous l'avoue, une grande malédiction que de sentir et penser ainsi; mais si grande, que j'aimerais mieux tout à l'heure que ma fille mourût entre mes bras que de l'en savoir frappée. Ma fille!... Oui, j'y ai pensé, et je ne m'en dédis pas.

« Travaillez à présent, homme merveilleux, travaillez, consumez-vous : voyez la fin de votre carrière à l'âge où les autres commencent la leur, afin qu'on porte de vos chefs-d'œuvre des jugements pareils! Nature, prépare pendant des siècles un homme tel que Richardson ; pour le douer, épuise-toi ; sois ingrate envers tes autres enfants, ce ne sera que pour un petit nombre d'âmes comme la mienne que tu l'auras fait naître; et la larme qui tombera de mes yeux sera l'unique récompense de ses veilles. »

Et par postscript, elle ajoute : « Vous me demandez l'enterrement et le testament de Clarisse, et je vous les envoie; mais je ne vous pardonnerais de ma vie d'en avoir fait part à cette femme. Je me rétracte : lisez-lui vous-même ces deux morceaux, et ne manquez pas de m'apprendre que ses ris ont accompagné Clarisse jusque dans sa dernière demeure, afin que mon aversion pour elle soit parfaite. »

Il y a, comme on voit, dans les choses de goût, ainsi que dans les choses religieuses, une espèce d'intolérance que je blâme, mais dont je ne me garantirais que par un effort de raison.

J'étais avec un ami, lorsqu'on me remit l'enterrement et le testament de Clarisse, deux morceaux que le traducteur français a supprimés, sans qu'on sache trop pourquoi. Cet ami est un des hommes les plus sensibles que je connaisse, et un des plus ardents fanatiques de Richardson : peu s'en faut qu'il ne le soit autant que moi. Le voilà qui s'empare des cahiers, qui se retire dans un coin et qui lit. Je l'examinais : d'abord je vois couler des pleurs, il s'interrompt, il sanglote; tout à coup il se lève, il marche sans savoir où il va, il pousse des cris comme un homme désolé, et il adresse les reproches les plus amers à toute la famille des Harlove.

Je m'étais proposé de noter les beaux endroits des trois poëmes de Richardson ; mais le moyen ? Il y en a tant!

Je me rappelle seulement que la cent vingt-huitième lettre, qui est de M^me^ Harvey à sa nièce, est un chef-d'œuvre ;

sans apprêt, sans art apparent, avec une vérité qui ne se conçoit pas, elle ôte à Clarisse toute espérance de réconciliation avec ses parents, seconde les vues de son ravisseur, la livre à sa méchanceté, la détermine au voyage de Londres, à entendre des propositions de mariage, etc. Je ne sais ce qu'elle ne produit pas : elle accuse la famille en l'excusant ; elle démontre la nécessité de la fuite de Clarisse, en la blâmant. C'est un des endroits entre beaucoup d'autres, où je me suis écrié : *Divin Richardson !* Mais pour éprouver ce transport il faut commencer l'ouvrage et lire jusqu'à cet endroit.

J'ai crayonné dans mon exemplaire la cent vingt-quatrième lettre, qui est de Lovelace à son complice Léman, comme un morceau charmant : c'est là qu'on voit toute la folie, toute la gaieté, toute la ruse, tout l'esprit de ce personnage. On ne sait si l'on doit aimer ou détester ce démon. Comme il séduit ce pauvre domestique ! C'est *le bon*, c'est *l'honnête Léman*. Comme il lui peint la récompense qui l'attend ! *Tu seras monsieur l'hôte de l'Ours blanc ; on appellera ta femme madame l'hôtesse*. et puis en finissant : *Je suis votre ami Lovelace*. Lovelace ne s'arrête point à de petites formalités, quand il s'agit de réussir : tous ceux qui concourent à ses vues sont ses amis.

Il n'y avait qu'un grand maître qui pût songer à associer à Lovelace cette troupe d'hommes perdus d'honneur et de débauche, ces viles créatures qui l'irritent par des railleries, et l'enhardissent au crime. Si Belford s'élève seul contre son scélérat ami, combien il lui est inférieur ! Qu'il fallait de génie pour introduire et pour garder quelque équilibre entre tant d'intérêts opposés !

Et croit-on que ce soit sans dessein que l'auteur a supposé à son héros cette chaleur d'imagination, cette frayeur du mariage, ce goût effréné de l'intrigue et de la liberté, cette vanité démesurée, tant de qualités et de vices !

Poëtes, apprenez de Richardson à donner des confidents aux méchants, afin de diminuer l'horreur de leurs forfaits, en la divisant ; et, par la raison opposée, à n'en point donner aux honnêtes gens, afin de leur laisser tout le mérite de leur bonté.

Avec quel art ce Lovelace se dégrade et se relève ! Voyez la lettre cent soixante-quinzième. Ce sont les sentiments d'un cannibale ; c'est le cri d'une bête féroce. Quatre lignes de

postcript le transforment tout à coup en un homme de bien ou peu s'en faut.

*Grandisson* et *Paméla* sont aussi deux beaux ouvrages, mais je leur préfère *Clarisse*. Ici l'auteur ne fait pas un pas qui ne soit de génie.

Cependant on ne voit point arriver à la porte du lord le vieux père de Paméla, qui a marché toute la nuit; on ne l'entend point s'adresser aux valets de la maison, sans éprouver les plus violentes secousses.

Tout l'épisode de Clémentine dans *Grandisson* est de la plus grande beauté.

Et quel est le moment où Clémentine et Clarisse deviennent deux créatures sublimes? Le moment où l'une a perdu l'honneur et l'autre la raison.

Je ne me rappelle point, sans frisonner, l'entrée de Clémentine dans la chambre de sa mère, pâle, les yeux égarés, le bras ceint d'une bande, le sang coulant le long de son bras et dégouttant du bout de ses doigts, et son discours : *Maman, voyez ; c'est le vôtre.* Cela déchire l'âme.

Mais pourquoi cette Clémentine est-elle si intéressante dans sa folie? C'est que n'étant plus maîtresse des pensées de son esprit, ni des mouvements de son cœur, s'il se passait en elle quelque chose honteuse, elle lui échapperait. Mais elle ne dit pas un mot qui ne montre de la candeur et de l'innocence ; et son état ne permet pas de douter de ce qu'elle dit.

On m'a rapporté que Richardson avait passé plusieurs années dans la société, presque sans parler.

Il n'a pas eu toute la réputation qu'il méritait. Quelle passion que l'envie! C'est la plus cruelle des Euménides : elle suit l'homme de mérite jusqu'au bord de sa tombe ; là, elle disparaît ; et la justice des siècles s'assied à sa place.

O Richardson! si tu n'as pas joui de ton vivant de toute la réputation que tu méritais, combien tu seras grand chez nos neveux, lorsqu'ils te verront à la distance d'où nous voyons Homère! Alors qui est-ce qui osera arracher une ligne de ton sublime ouvrage? Tu as eu plus d'admirateurs encore parmi nous que dans ta patrie; et je m'en réjouis. Siècles, hâtez-vous de couler et d'amener avec vous les honneurs qui sont dus à Richardson! J'en atteste tous ceux qui m'écoutent : je n'ai

point attendu l'exemple des autres pour te rendre hommage; dès aujourd'hui j'étais incliné au pied de ta statue; je t'adorais, cherchant au fond de mon âme des expressions qui répondissent à l'étendue de l'admiration que je te portais, et je n'en trouvais point. Vous qui parcourez ces lignes que j'ai tracées sans liaison, sans dessein et sans ordre, à mesure qu'elles m'étaient inspirées dans le tumulte de mon cœur, si vous avez reçu du ciel une âme plus sensible que la mienne, effacez-les. Le génie de Richardson a étouffé ce que j'en avais. Ses fantômes errent sans cesse dans mon imagination; si je veux écrire, j'entends la plainte de Clémentine ; l'ombre de Clarisse m'apparaît; je vois marcher devant moi Grandisson ; Lovelace me trouble, et la plume s'échappe de mes doigts. Et vous, spectres plus doux, Émilie, Charlotte, Paméla, chère miss Howe, tandis que je converse avec vous, les années du travail et de la moisson des lauriers se passent; et je m'avance vers le dernier terme, sans rien tenter qui puisse me recommander aussi au temps à venir.

---

# RÉFLEXIONS SUR TÉRENCE

1762

Ce qui va suivre complète ce que nous avons dit en tête de l'*Éloge de Richardson :*

« Diderot est un critique supérieur, bien qu'il manque souvent d'une exacte justesse. Mais il sent ce qu'il juge ; il analyse avec éloquence. Son imagination se colore de celle d'autrui; il prend le langage et l'accent des choses qu'il veut louer. Vous le croyez emphatique et déclamateur, c'est qu'il dissertait sur Sénèque. Mais lisez quelques pages qu'il a écrites sur Térence : on n'est pas plus simple, plus élégant, plus net; on n'a pas plus de goût. Térence l'a frappé; il en conserve l'image, comme un œil irritable, qui s'est fixé sur une vive et distincte couleur, en garde l'empreinte et la porte quelque temps avec soi.

« Diderot, dans ses causeries de salon, avait un jour parlé de Térence comme il parlait de tout, avec feu, avec ravissement. Puis il s'était enthousiasmé pour autre chose. M. Suard, homme d'esprit et qui faisait un journal, aurait bien voulu saisir au passage la première partie de l'entretien ; il pria Diderot de la mettre par écrit. Diderot promit pour le lendemain, et les mois s'écoulèrent sans qu'il remplît cet engagement sans cesse rappelé. Enfin, un jour, de grand matin, arrive chez M. Diderot le domestique de M. Suard, qui vient chercher l'article attendu, dit-il, pour finir le journal sous presse. Diderot, pour la vingtième fois, renvoyait au lendemain. Mais le messager déclare qu'il a ordre de rester et qu'il ne peut revenir sans *copie,* sous peine d'être chassé par son maître. Diderot, pressé, s'illumine de Térence; et en quelques heures il le réfléchit dans le délicieux fragment : Térence était esclave... »

Villemain, *Tableau de la littérature au* XVIII^e^ *siècle.*

Térence était esclave du sénateur Terentius Lucanus. Térence esclave! un des plus beaux génies de Rome! l'ami de Lælius et

de Scipion! cet auteur qui a écrit sa langue avec tant d'élégance, de délicatesse et de pureté, qu'il n'a peut-être pas eu son égal ni chez les anciens, ni parmi les modernes! Oui, Térence était esclave; et si le contraste de sa condition et de ses talents nous étonne, c'est que le mot esclave ne se présente à notre esprit qu'avec des idées abjectes; c'est que nous ne nous rappelons pas que le poète comique Cæcilius fut esclave; que Phèdre le fabuliste fut esclave; que le stoïcien Épictète fut esclave; c'est que nous ignorons ce que c'était quelquefois qu'un esclave chez les Grecs et chez les Romains. Tout brave citoyen qui était pris les armes à la main, combattant pour sa patrie, tombait dans l'esclavage, était conduit à Rome la tête rase, les mains liées, et exposé à l'encan sur une place publique, avec un écriteau sur la poitrine qui indiquait son savoir-faire. Dans une de ces ventes barbares, le crieur, ne voyant point d'écriteau à un esclave qui lui restait, lui dit : *Et toi, que sais-tu?* L'esclave lui répondit : *Commander aux hommes.* Le crieur se mit à crier : *Qui veut un maître?* Et il crie peut-être encore.

Ce qui précède suffit pour expliquer comment il se faisait qu'un Épictète, ou tel autre personnage de la même trempe, se rencontrât parmi la foule des captifs; et qu'on entendît autour du temple de Janus ou de la statue de Marsias : *Messieurs, celui-ci est un philosophe. Qui veut un philosophe? A deux talents le philosophe. Une fois, deux fois. Adjugé.* Un philosophe trouvait sous Séjan moins d'adjudicataires qu'un cuisinier : on ne s'en souciait pas. Dans un temps où le peuple était opprimé et corrompu, où les hommes étaient sans honneur et les femmes sans honnêteté; où le ministre de Jupiter était ambitieux et celui de Thémis vénal, où l'homme d'étude était vain, jaloux, flatteur, ignorant et dissipé; un censeur philosophe n'était pas un personnage qu'on pût priser et chercher.

Une autre sorte d'esclaves, c'étaient ceux qui naissaient dans la maison d'un homme puissant, de pères et de mères esclaves. Si parmi ces derniers il y en avait qui montrassent dans leur jeunesse d'heureuses dispositions, on les cultivait; on leur donnait les maîtres les plus habiles; on consacrait un temps et des sommes considérables à leur instruction; on en faisait des musiciens, des poëtes, des médecins, des littérateurs, des philosophes; et il y aurait peu de jugement à confondre ces esclaves

avec ceux qu'on appelait *cursores, emissarii, lecticarii, peniculi, vestipici, unctores, ostiarii, etc.*, la valetaille d'une grande maison, qu'à comparer nos insipides courtisanes avec ces créatures charmantes qui enchaînèrent Périclès, et qui arrachèrent Démosthène de son cabinet; à qui Épicure ne ferma point la porte de son école; qui amusèrent Ovide, inspirèrent Horace, désolèrent Tibulle et le ruinèrent. Celles-ci réunissaient aux rares avantages de la figure et aux grâces de l'esprit les talents de la poésie, de la danse et de la musique, tous les charmes enfin qui peuvent attacher un homme de goût aux genoux d'une jolie femme. Qu'est-ce qu'il y a de commun entre Finette et Thaïs, Marton et Phryné, si l'on en excepte l'art de dépouiller leurs adorateurs, art encore mieux entendu d'une courtisane d'Athènes que des nôtres?

Ces esclaves, instruits dans les sciences et les lettres, faisaient la gloire et les délices de leurs maîtres. Le don d'un pareil esclave était un beau présent; et sa perte causait de vifs regrets. Mécène crut faire un grand sacrifice à Virgile en lui cédant un de ses esclaves. Dans une lettre, où Cicéron annonce à un de ses amis la mort de son père, ses larmes coulent aussi sur la perte d'un esclave, le compagnon de ses études et de ses travaux. Il faut cependant avouer que la morgue de la naissance patricienne et du rang sénatorial laissait toujours un grand intervalle entre le maître et son esclave. Je n'en veux pour exemple que ce qui arriva à Térence, lorsqu'il alla présenter son *Andrienne* à l'édile Acilius. Le poëte modeste arrive, mesquinement vêtu, son rouleau sous le bras. On l'annonce à l'inspecteur des théâtres; celui-ci était à table. On introduit le poëte; on lui donne un petit tabouret. Le voilà assis au pied du lit de l'édile. On lui fait signe de lire; il lit. Mais à peine Acilius a-t-il entendu quelques vers, qu'il dit à Térence : *Prenez place ici, dînons, et nous verrons le reste après.* Si l'inspecteur des théâtres était un impertinent, comme cela peut arriver, c'était du moins un homme de goût, ce qui est plus rare.

Toutes les comédies de Térence furent applaudies. L'*Hécyre* seule, composée dans un genre particulier, eut moins de succès que les autres; le poëte en avait banni le personnage plaisant. En se proposant d'introduire le goût d'une comédie tout à fait

grave et sérieuse, il ne comprit pas que cette composition dramatique ne souffre pas une scène faible, et que la force de l'action et du dialogue doit remplacer partout la gaieté des personnages subalternes : et c'est ce que l'on n'a pas mieux compris de nos jours lorsqu'on a prononcé que ce genre était facile.

La fable des comédies de Térence est grecque, et le lieu de la scène toujours à Scyros, à Andros, ou dans Athènes. Nous ne savons point ce qu'il devait à Ménandre : mais si nous imaginons qu'il dût à Lælius et à Scipion quelque chose de plus que ces conseils qu'un auteur peut recevoir d'un homme du monde sur un tour de phrase inélégant, une expression peu noble, un vers peu nombreux, une scène trop longue, c'est l'effet de cette pauvreté basse et jalouse qui cherche à se dérober à elle-même sa petitesse et son indigence, en distribuant à plusieurs la richesse d'un seul. L'idée d'une multitude d'hommes de notre petite stature nous importune moins que l'idée d'un colosse.

J'aimerais mieux regarder Lælius, tout grand personnage qu'on le dit, comme un fat qui enviait à Térence une partie de son mérite, que de le croire auteur d'une scène de l'*Andrienne*, ou de l'*Eunuque*. Qu'un soir, la femme de Lælius, lassée d'attendre son mari, et curieuse de savoir ce qui le retenait dans sa bibliothèque, se soit levée sur la pointe du pied, et l'ait surpris écrivant une scène de comédie; que pour s'excuser d'un travail prolongé si avant dans la nuit, Lælius ait dit à sa femme qu'il ne s'était jamais senti tant de verve; et que les vers qu'il venait de faire étaient les plus beaux qu'il eût faits de sa vie, n'en déplaise à Montaigne, c'est un conte ridicule dont quelques exemples récents pourraient nous désabuser, sans la pente naturelle qui nous porte à croire tout ce qui tend à rabattre du mérite d'un homme, en le partageant.

L'auteur des *Essais* a beau dire que « si la perfection du bien parler pouvoit apporter quelque gloire sortable à un grand personnage, certainement Scipion et Lælius n'eussent pas résigné l'honneur de leurs comédies, et toutes les mignardises et delices du langage latin, à un serf africain[1], » je lui répondrai

1. Montaigne, *Essais,* liv. Ier, chap. xxxix, *Considérations sur Cicero.* (Br.)

sur son ton, que le talent de s'immortaliser par les lettres n'est pas une qualité mésavenante à quelque rang que ce soit; que la guirlande d'Apollon s'entrelace sans honte sur le même front avec celle de Mars; qu'il est beau de savoir amuser et instruire pendant la paix ceux dont on a vaincu l'ennemi, et fait le salut pendant la guerre; que je rabattrais un peu de la vénération que je porte à ces premiers hommes de la république, si je leur supposais une stupide indifférence pour la gloire littéraire; qu'ils n'ont point eu cette indifférence; et que, si je me trompe, on me ferait déplaisir de me *déloger* de mon erreur.

La statue de Térence ou de Virgile se soutient très-bien entre celles de César et de Scipion; et peut-être que le premier de ceux-ci ne se prisait pas moins de ses *Commentaires* que de ses victoires. Il partage l'honneur de ses victoires avec la multitude de ses lieutenants et de ses soldats; et ses *Commentaires* sont tout à lui. S'il n'est point d'homme de lettres qui ne fût très-vain d'avoir gagné une bataille; y a-t-il un bon général d'armée qui ne fût aussi vain d'avoir écrit un beau poëme? L'histoire nous offre un grand nombre de généraux et de conquérants; et l'on a bientôt fait le compte du petit nombre d'hommes de génie capables de chanter leurs hauts faits. Il est glorieux de s'exposer pour la patrie; mais il est glorieux aussi, et il est plus rare de savoir célébrer dignement ceux qui sont morts pour elle.

Laissons donc à Térence tout l'honneur de ses comédies, et à ses illustres amis tout celui de leurs actions héroïques. Quel est l'homme de lettres qui n'ait pas lu plus d'une fois son Térence, et qui ne le sache presque par cœur? Qui est-ce qui n'a pas été frappé de la vérité de ses caractères et de l'élégance de sa diction? En quelque lieu du monde qu'on porte ses ouvrages, s'il y a des enfants libertins et des pères courroucés, les enfants reconnaîtront dans le poëte leurs sottises, et les pères leurs réprimandes. Dans la comparaison que les Anciens ont faite du caractère et du mérite de leurs poëtes comiques, Térence est le premier pour les mœurs. *In ethesin Terentius... Et hos* (*mores*) *nulli alii servare convenit melius quam Terentio...* Horace couvrant, avec sa finesse ordinaire, la satire d'un jeune débauché par l'éloge de notre poëte, s'écrie :

Numquid Pomponius istis
Audiret leviora, pater si viveret[1] ?

HORAT. *Sermon.* lib. I, sat. IV, vers. 52, 53.

Ressuscitez le père de Pomponius ; qu'il soit témoin des dissipations de son fils, et bientôt vous entendrez Chrémès parler par sa bouche. La mesure est si bien gardée qu'il n'y aura pas un mot de plus ou de moins : et croit-on qu'il n'y ait pas autant de génie à se modeler si rigoureusement sur la nature, qu'à en disposer d'une manière plus frappante peut-être, mais certainement moins vraie ?

Térence a peu de verve, d'accord. Il met rarement ses personnages dans ces situations bizarres et violentes qui vont chercher le ridicule dans les replis les plus secrets du cœur, et qui le font sortir sans que l'homme s'en aperçoive : j'en conviens. Comme c'est le visage réel de l'homme et jamais la charge de ce visage qu'il montre, il ne fait point éclater le rire. On n'entendra point un de ses pères s'écrier d'un ton plaisamment douloureux : *Que diable allait-il faire dans cette galère*[2] ? Il n'en introduira point un autre dans la chambre de son fils harassé de fatigue, endormi et ronflant sur un grabat : il n'interrompra point la plainte de ce père par le discours de l'enfant qui, les yeux toujours fermés et les mains placées comme s'il tenait les rênes de deux coursiers, les excite du fouet et de la voix, et rêve qu'il les conduit encore[3]. C'est la verve propre à Molière et à Aristophane qui leur inspire ces situations. Térence n'est pas possédé de ce démon-là. Il porte dans son sein une muse plus tranquille et plus douce. C'est sans doute un don plus précieux que celui qui lui manque ; c'est le vrai caractère que nature a gravé sur le front de ceux qu'elle a *signés* poëtes, sculpteurs, peintres et musiciens. Mais ce caractère est de tous les temps, de tous les pays, de tous les âges et de tous les états. Un Cannibale amoureux qui s'adresse à la couleuvre et qui lui dit : « Couleuvre, arrête-toi, couleuvre ! afin que ma sœur tire sur le patron de ton corps et de ta peau la façon et l'ouvrage d'un

1. Diderot a écrit *reviviscerct.*
2. MOLIÈRE, dans les *Fourberies de Scapin,* acte II, scène XI. (BR.)
3. Comme dans les *Guêpes* d'Aristophane, imitées par Racine dans les *Plaideurs.* (BR.)

riche cordon que je puisse donner à ma mie; ainsi soient, en tout temps, ta forme et ta beauté préférées à tous les autres serpents; » ce Cannibale a de la verve, il a même du goût; car la verve se laisse rarement maîtriser par le goût, mais ne l'exclut pas. La verve a une marche qui lui est propre : elle dédaigne les sentiers connus. Le goût timide et circonspect tourne sans cesse les yeux autour de lui; il ne hasarde rien; il veut plaire à tous; il est le fruit des siècles et des travaux successifs des hommes. On pourrait dire du goût ce que Cicéron disait de l'action héroïque d'un vieux Romain : *Laus est temporum, non hominis*[1]. Mais rien n'est plus rare qu'un homme doué d'un tact si exquis, d'une imagination si réglée, d'une organisation si sensible et si délicate, d'un jugement si fin et si juste, appréciateur si sévère des caractères, des pensées et des expressions; qu'il ait reçu la leçon du goût et des siècles dans toute sa pureté, et qu'il ne s'en écarte jamais : tel me semble Térence. Je le compare à quelques-unes de ces précieuses statues qui nous restent des Grecs, une *Vénus de Médicis*, un *Antinoüs*. Elles ont peu de passions, peu de caractère, presque point de mouvement; mais on y remarque tant de pureté, tant d'élégance et de vérité, qu'on n'est jamais las de les considérer. Ce sont des beautés si déliées, si cachées, si secrètes, qu'on ne les saisit toutes qu'avec le temps; c'est moins la chose que l'impression et le sentiment, qu'on en remporte; il faut y revenir, et l'on y revient sans cesse. L'œuvre de la verve au contraire se connaît tout entier, tout d'un coup, ou point du tout. Heureux le mortel qui sait réunir dans ses productions ces deux grandes qualités, la verve et le goût! Où est-il? Qu'il vienne déposer son ouvrage au pied du Gladiateur et du Laocoon, *Artis imitatoriæ opera stupenda!*

Jeunes poëtes, feuilletez alternativement Molière et Térence. Apprenez de l'un à dessiner, et de l'autre à peindre. Gardez-vous surtout de mêler les masques hideux d'un bal avec les physionomies vraies de la société. Rien ne blesse autant un amateur des convenances et de la vérité, que ces personnages

1. Chénier a imité ce passage quand il a dit, en parlant de saint Louis :

Ses défauts sont du temps, ses vertus sont de lui.

(Br.)

outrés, faux et burlesques ; ces originaux sans modèles et sans copies, amenés on ne sait comment parmi des personnages simples, naturels et vrais. Quand on les rencontre sur le théâtre des honnêtes gens, on croit être transporté par force sur les tréteaux du faubourg Saint-Laurent. Surtout, si vous avez des amants à peindre, descendez en vous-même, ou lisez l'*Esclave Africain*. Écoutez Phédria dans l'*Eunuque*, et vous serez à jamais dégoutés de toutes ces galanteries misérables et froides qui défigurent la plupart de nos pièces... « Elle est donc bien belle !... — Ah ! si elle est belle ! Quand on l'a vue, on ne saurait plus regarder les autres... Elle m'a chassé ; elle me rappelle ; retournerai-je... Non, vînt-elle m'en supplier à genoux[1]. » C'est ainsi que sent et parle un amant. On dit que Térence avait composé cent trente comédies que nous avons perdues ; c'est un fait qui ne peut être cru que par celui qui n'en a pas lu une seule de celles qui nous restent.

C'est une tâche bien hardie que la traduction de Térence : tout ce que la langue latine a de délicatesse est dans ce poëte. C'est Cicéron, c'est Quintilien, qui le disent. Dans les jugements divers qu'on entend porter tous les jours, rien de si commun que la distinction du style et des choses. Cette distinction est trop généralement acceptée, pour n'être pas juste. Je conviens qu'où il n'y a point de chose, il ne peut y avoir de style ; mais je ne conçois pas comment on peut ôter au style sans ôter à la chose. Si un pédant s'empare d'un raisonnement de Cicéron ou de Démosthène, et qu'il le réduise en un syllogisme qui ait sa majeure, sa mineure et sa conclusion, sera-t-il en droit de prétendre qu'il n'a fait que supprimer des mots, sans avoir altéré le fond ? L'homme de goût lui répondra : Eh ! qu'est devenue cette harmonie qui me séduisait ? Où sont ces figures hardies, par lesquelles l'orateur s'adressait à moi, m'interpellait, me pressait, me mettait à la gêne ? Comment se sont évanouies ces images qui m'assaillaient en foule, et qui me troublaient ? Et ces expressions, tantôt délicates, tantôt énergiques, qui réveillaient dans mon esprit je ne sais combien d'idées accessoires, qui me montraient des spectres de toutes

1. Exclusit : revocat. Redeam? Non, si me obsecret.
*Eunuchus*, act. I, scena I, v. 4. — (Br.)

couleurs, qui tenaient mon âme agitée d'une suite presque ininterrompue de sensations diverses, et qui formaient cet impétueux ouragan qui la soulevait à son gré ; je ne les retrouve plus. Je ne suis plus en suspens ; je ne souffre plus ; je ne tremble plus ; je n'espère plus ; je ne m'indigne plus ; je ne frémis plus ; je ne suis plus troublé, attendri, touché ; je ne pleure plus, et vous prétendez toutefois que c'est la chose même que vous m'avez montrée ! Non, ce ne l'est pas ; les traits épars d'une belle femme ne font pas une belle femme ; c'est l'ensemble de ces traits qui la constitue, et leur désunion la détruit ; il en est de même du style. C'est qu'à parler rigoureusement, quand le style est bon, il n'y a point de mot oisif ; et qu'un mot qui n'est pas oisif représente une chose, et une chose si essentielle, qu'en substituant à un mot son synonyme le plus voisin, ou même au synonyme le mot propre, on fera quelquefois entendre le contraire de ce que l'orateur ou le poëte s'est proposé.

Le poëte a voulu me faire entendre que plusieurs événements se sont succédé en un clin d'œil. Rompez le rhythme et l'harmonie de ses vers ; changez les expressions ; et mon esprit changera la mesure du temps ; et la durée s'allongera pour moi avec votre récit. Virgile a dit :

Hic gelidi fontes : hic mollia prata, Lycori ;
Hic nemus : hic ipso tecum consumerer ævo.

VIRGIL. *Bucol. Eglog.* x, vers. 42 et 43.

Traduisez avec l'abbé Desfontaines : *Que ces clairs ruisseaux, que ces prairies et ces bois forment un lieu charmant ! Ah, Lycoris ! c'est ici que je voudrais couler avec toi le reste de mes jours !* et vantez-vous d'avoir tué un poëte.

Il n'y a donc qu'un moyen de rendre fidèlement un auteur, d'une langue étrangère dans la nôtre : c'est d'avoir l'âme pénétrée des impressions qu'on en a reçues, et de n'être satisfait de sa traduction que quand elle réveillera les mêmes impressions dans l'âme du lecteur. Alors l'effet de l'original et celui de la copie sont les mêmes ; mais cela se peut-il toujours ? Ce qui paraît sûr, c'est qu'on est sans goût, sans aucune sorte de sensibilité, et même sans une véritable justesse d'es-

prit, si l'on pense sérieusement que tout ce qu'il n'est pas possible de rendre d'un idiome dans un autre ne vaut pas la peine d'être rendu. S'il y a des hommes qui comptent pour rien ce charme de l'harmonie qui tient à une succession de sons graves ou aigus, forts ou faibles, lents ou rapides, succession qu'il n'est pas toujours possible de remplacer ; s'il y en a qui comptent pour rien ces images qui dépendent si souvent d'une expression, d'une onomatopée qui n'a pas son équivalent dans leur langue ; s'ils méprisent ce choix de mots énergiques dont l'âme reçoit autant de secousses qu'il plaît au poëte ou à l'orateur de lui en donner ; c'est que la nature leur a donné des sens obtus, une imagination sèche ou une âme de glace. Pour nous, nous continuerons de penser que les morceaux d'Homère, de Virgile, d'Horace, de Térence, de Cicéron, de Démosthène, de Racine, de La Fontaine, de Voltaire, qu'il serait peut-être impossible de faire passer de leur langue dans une autre, n'en sont pas les moins précieux, et loin de nous laisser dégoûter, par une opinion barbare, de l'étude des langues tant anciennes que modernes, nous les regarderons comme des sources de sensations délicieuses que notre paresse et notre ignorance nous fermeraient à jamais.

M. Colman[1], le meilleur auteur comique que l'Angleterre ait aujourd'hui, a donné, il y a quelques années, une très-bonne traduction de Térence. En traduisant un poëte plein de correction, de finesse et d'élégance, il a bien senti le modèle et la leçon dont ses compatriotes avaient besoin. Les comiques anglais ont plus de verve que de goût ; et c'est en formant le goût du public qu'on réforme celui des auteurs. Vanbrugh, Wicherley, Congrève et quelques autres ont peint avec vigueur les vices et les ridicules : ce n'est ni l'invention, ni la chaleur, ni la gaieté, ni la force, qui manquent à leur pinceau ; mais cette unité dans le dessin ; cette précision dans le trait, cette vérité dans la couleur, qui distinguent le portrait d'avec la caricature. Il leur manque surtout l'art d'apercevoir et de saisir, dans le développement des caractères

1. Cet auteur, né en 1733, est mort à Paddington, dans une maison d'aliénés, le 14 août 1794. (Br.)

et des passions, ces mouvements de l'âme naïfs, simples et pourtant singuliers, qui plaisent et étonnent toujours, et qui rendent l'imitation tout à la fois vraie et piquante ; c'est cet art qui met Térence, et Molière surtout, au-dessus de tous les comiques anciens et modernes.

# OBSERVATIONS

# SUR LES SAISONS

## POËME

## PAR M. DE SAINT-LAMBERT[1]

## 1769

Ce poëme est précédé d'un discours et suivi de trois petits romans ou contes, de plusieurs pièces fugitives et de quelques fables orientales.

Après avoir joui du plus grand éclat au moment de son apparition, cet ouvrage semble être entièrement tombé dans l'oubli. C'est, à mon sens, une double injustice : car peut-être mérite-t-il encore moins les dédains affectés des uns que les éloges outrés des autres. Je l'ai lu et relu, et quoique le ton de l'auteur avec moi soit plutôt celui de la protection que de l'amitié, je ne m'en crois pas moins obligé de parler de son ouvrage avec impartialité; c'est même dans mes principes une raison de plus pour tenir la balance parfaitement égale. Peut-être serais-je plus indulgent, et par conséquent moins juste, s'il était mon ami[2]. Je me suis préparé au jugement que je vais porter des *Saisons*, par la lecture des *Géorgiques* de Virgile. Naigeon me l'avait conseillé autrefois, et il avait raison[3].

1. Le poëme des *Saisons*, attendu depuis quinze ou vingt ans, parut à la fin de 1768 sous la date de 1769; Diderot en parla presque immédiatement dans la *Correspondance* de Grimm (15 février 1769). Grimm entremêla son analyse de réflexions personnelles. Nous relèverons les plus intéressantes.

2. Dans l'édition Taschereau de la *Correspondance*, on lit, au contraire, à la place de cette série de phrases un peu entortillées : « Je l'ai lu et relu, et quoique je sois lié d'amitié avec l'auteur, j'en parlerai sans partialité. » Il n'est pas question non plus du conseil de Naigeon, qui pourrait bien avoir fait ajouter par Diderot, s'il ne l'a point ajouté lui-même, ce membre de phrase pour avoir le droit de citer les deux lettres qu'il a mises en note. En réalité, Saint-Lambert et Diderot étaient en bons termes.

3. Pour réunir ici ce que Diderot pensait du poëme de Saint-Lambert, je vais rapporter deux passages extraits de deux lettres qu'il m'écrivit en 1769. Je lui avais

## DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

On a demandé, il y a longtemps, si les Français pouvaient avoir des Géorgiques et si leur langue était capable de se plier aux détails de l'économie rustique. J'ai peine à le croire. Successivement guerriers barbares, chevaliers errants, esclaves sous des seigneurs féodaux, sujets sous des rois ou de grands vassaux, nation monarchique; nous n'avons jamais été peuple purement agricole; notre idiome usuel n'a point été champêtre. Cependant on ne donne aux champs, aux arbres, aux légumes, à la vigne, aucune façon; aux bestiaux, aucun soin, et il n'y a rien dans la culture des arbres et des plantes qui n'ait son nom propre parmi nous; mais cette langue technique ne se parle point hors de nos villages; les mots n'en ont point été prononcés dans nos villes. Un poëme donc, où toutes ces expressions rustiques seraient employées, aurait souvent le défaut ou de n'être point entendu ou de manquer d'harmonie, d'élégance et de dignité, ces expressions n'ayant point été maniées par le

conseillé, ou plutôt j'avais exigé de lui comme un devoir que la raison et la justice lui imposaient également, qu'avant de prononcer sur les *Saisons,* il relût les *Géorgiques* de Virgile, qui lui donneraient à cet égard la mesure précise du mérite de Saint-Lambert. Voici sa réponse à cet article de ma lettre :

« Conformément à vos ordres suprêmes, je lirai les *Géorgiques* de Virgile, pour apprécier les *Saisons* de Saint-Lambert. J'ai bien peur de me rappeler le mot du cardinal italien qui voyait un tableau de Le Sueur à côté d'un tableau de Le Brun, et qui disait du premier : *Malo vicino.* Je comparais les *Saisons* de Thompson à *Notre-Dame-de-Lorette* et les *Géorgiques* de Virgile à la *Vénus de Médicis.* Si j'allais découvrir que Saint-Lambert n'a fait sa Vénus ni belle ni riche, cela me fâcherait, et j'aurais bien de la peine à le dire, etc... »

Un mois après, je reçus de Diderot une autre lettre, où il me disait : « J'ai lu deux livres des *Géorgiques,* qui m'ont fait grand plaisir et bien grand mal à Saint-Lambert. Ne le dites à personne, mon cher Naigeon; mais je doute que je puisse supporter jusqu'au bout la lecture de ce poëme. C'est surtout le ton général qui m'en déplaira. Le vieux poëte parle sans cesse la langue des champs; mais il est toujours noble, et noble avec sobriété. Un paysan l'entendrait avec plaisir; il croirait que ce poëte ne dit pas autrement que lui. Sa poésie est comme cachée; mais elle n'échappe pas à l'œil pénétrant d'un homme de goût, et elle l'enivre autant qu'elle l'émerveille. Il y a deux tons très-distingués dans Virgile : l'un, où il est poëte sous le manteau; et l'autre, où il se montre tel avec tout le faste de son métier; dans ses épisodes, par exemple, les malheurs et les prodiges qui ont annoncé, accompagné et suivi la mort de César, font frémir; et puis, se met-il à peindre les délices de la vie champêtre, c'est une âme, une chaleur, une douceur qui vous enchantent, etc. » (N.)

goût, travaillées, adoucies par le commerce journalier, présentées à nos oreilles apprivoisées, ennoblies par des applications figurées, dépouillées des idées accessoires, ignobles, de la misère, de l'avilissement et de la grossièreté des habitants de la campagne. Il n'en fut pas ainsi chez les Grecs ou chez les Romains. Ils aimèrent toujours les champs; ils ne dédaignèrent point les travaux de la campagne; ils les connurent; ils s'en occupèrent; ils en écrivirent; et la langue du laboureur ne fut point étrangère à l'homme consulaire. Cicéron, Fabius et d'autres personnages illustres descendaient d'aïeux agriculteurs, et les noms des premières familles étaient originaires de la campagne.

Ce n'est pas qu'on ne vienne à bout de tout avec du génie, et qu'il n'y ait aucune action de la vie si basse qu'on ne puisse sauver par l'expression, aucune expression si déshonorée, si inusitée, si barbare, qu'on ne relevât par la place, par l'emploi, le tour, la poésie, le mélange. Lucrèce a dit des courtisanes de son temps :

Hos vitæ postscenia celant
Quos retinere volunt.

LUCRET. *De rerum natura,* lib. IV, v. 1183-84.

« Elles se gardent bien d'admettre ceux qu'elles veulent captiver, à ces arrière-scènes de la vie. » Racan a dit :

La javelle à pleins poings tombe sous la faucille.

STANCES, *Sur la retraite.*

Mais composer un poëme de longue haleine et avoir à lutter à chaque pas contre la langue, c'est peut-être un ouvrage au-dessus de l'esprit humain. Virgile a pu être noble, et noble avec sobriété; employer le terme propre et se faire entendre même des paysans de son temps; être clair, simple, précis et harmonieux; émerveiller l'homme de goût par sa poésie, sans jamais offusquer le sens, tandis que les poëtes modernes ont été ou bas ou raboteux, ou vagues ou louches.

M. de Saint-Lambert dit des premiers poëtes qui ont chanté les forêts et les champs, que leurs peintures étaient vraies, mais qu'elles avaient de la rusticité, de l'exactitude et de la

grâce. Il se peut que la rusticité ne soit pas exclusive de la grâce, mais je ne l'entends pas.

Je ne suivrai pas l'auteur dans les détails de sa poétique sur l'imitation des grands phénomènes de la nature. Ses règles sont justes pour la plupart, mais présentées d'un ton sec et abstrait, comme presque tout ce qu'il écrit en prose. Il fallait s'étudier à donner en même temps l'exemple et le précepte ; l'exemple, en éclaircissant le précepte, en aurait pallié l'aridité. L'auteur prétend qu'aucun contraste ne frappera plus violemment que celui du terrible mis en opposition avec le riant et le voluptueux ; mais il fallait ajouter que tout était perdu, pour peu qu'il y eût de l'affectation ou qu'on s'aperçût du dessein. Dans la description la plus étendue, ce contraste ne comporte qu'un mot, une ligne, une idée. C'est l'âme et non l'art qui doit le produire : si vous avez pensé à l'effet, il est manqué. Homère dit qu'Achille proposa pour prix, aux jeux funèbres de Patrocle, un taureau qui menaçait de la corne, un casque, une lance, du fer et de belles femmes. Lucrèce dit qu'au moment où la passion a embrasé le sang, l'homme, semblable au lion dont un trait mortel a traversé le flanc, s'élance sur le chasseur qui l'a blessé et le couvre de son écume. Catulle dit à Lesbie : « Viens, embrasse-moi ; pressons nos baisers ; trompons, par leur nombre, et l'envieux qui nous observe, et la nuit éternelle qui nous attend. » Le disciple d'Odin, qui expire sur le champ de bataille, s'écrie : « Je vous vois, jeunes et brillantes déesses. Vous descendez légèrement du haut des airs ; je vois votre gorge nue ; je vois voltiger vos écharpes bleues ; vous tenez dans une de vos mains le breuvage des dieux, et vous m'allez désaltérer d'une bière délicieuse, que je boirai dans les crânes sanglants de nos ennemis. » Et ne craignez pas que le génie entasse ces images. Il en rencontre une ; il la jette avec rapidité et il n'y revient plus. Faites-moi donc éprouver l'effroi ; mais ne vous proposez pas de me balancer entre la terreur et la volupté ; c'est une escarpolette sur laquelle je ne saurais me tenir longtemps. Au lieu de me prêter à vos efforts, je ne verrai plus en vous qu'un faux rhéteur, et vous me laisserez froid. S'il arrive à un peintre de placer un tombeau dans un paysage riant, croyez qu'il ne manquera pas, s'il a quelque goût, de me le dérober en partie par des arbres touffus. Ce n'est qu'en regar-

dant avec attention, que je découvrirai sur le marbre quelques caractères à demi tracés, et que je lirai : « Et moi aussi je vivais dans la délicieuse Arcadie. — *Et ego in Arcadia*[1]. »

Laissant là les autres préceptes de M. de Saint-Lambert, sur lesquels il y aurait beaucoup d'observations à faire, je remarquerai seulement que le dessein général, le but moral de son poëme a été d'inspirer à la noblesse et aux citoyens riches l'amour de la campagne et le respect pour la vie champêtre. Voyons comment il a rempli sa tâche.

## CHANT PREMIER.

### LE PRINTEMPS.

Le poëte commence par exposer le sujet de son poëme. Cette exposition est bien faite. Il s'adresse ensuite à Dieu, car il y croit sans doute; il l'invoque, et son invocation est noble.

La dédicace à sa maîtresse est douce.

> O toi qui m'as choisi pour embellir ma vie!
> Doux repos de mon cœur, aimable et tendre amie, etc.

Ce premier vers : *O toi qui m'as choisi*... ne me plaît guère. En revanche, les suivants me plaisent beaucoup, surtout *doux repos de mon cœur*.

Le tableau de la saison qui s'ouvre est gâté par des vers louches et par un trop grand nombre de phénomènes entassés les uns sur les autres et peu décidés.

J'en dis autant du progrès de la verdure. Cependant les

1. « Le tableau du paysage riant où l'on découvre un tombeau est le tableau sublime et célèbre du Poussin. Au reste, c'est en lisant le troisième conte de M. de Saint-Lambert, intitulé *Ziméo*, qu'il faut se rappeler cette théorie du philosophe sur le mélange du terrible et du voluptueux ; vous y apercevrez à chaque ligne le dessein de l'auteur de vous renvoyer de la terreur à la volupté, et de la volupté à la terreur ; et vous n'êtes pas à la troisième page sans mépriser ce jeu puéril d'escarpolette. Il y a tout juste aussi loin de ce contraste futile et pitoyable au contraste sublime du Poussin, que de la pauvreté et de la mesquinerie du copiste à l'énergie de l'homme de génie. » (*Note de Grimm.*)

premiers vers de ce morceau sont très-poétiques et très-beaux :

Et toi, brillant soleil, de climats en climats
Tu poursuis vers le Nord la nuit et les frimas ;
Tu répands devant toi l'émail de la verdure :
En précédant ta route il couvre la nature ;
Et des bords du Niger, des monts audacieux
Où le Nil a caché sa source dans les cieux,
Tu l'étends par degrés de contrée en contrée
Jusqu'aux antres voisins de l'onde hyperborée.

Cela est presque aussi nombreux que Virgile et tout à fait dans le ton d'Homère.

De là le poëte passe à l'activité que le printemps rend à l'âme, à ses premiers effets sur les animaux, aux fleurs qu'il aurait très-heureusement décrites s'il y avait eu moins d'azur[1], d'émeraudes, de topazes, de saphirs, d'émaux, de cristaux sur sa palette. C'est, en général, un défaut de sa poésie, où ces mots et d'autres parasites se rencontrent trop souvent, *et usque ad nauseam*[2].

Il faudrait être bien dédaigneux pour ne pas lire avec plaisir l'endroit où le poëte, de retour aux champs, les salue en ces mots :

O forêts, ô vallons, champs heureux et fertiles !

C'est ici que le poëte éveille le rossignol :

Déjà le rossignol chante au peuple des bois ;
Il sait précipiter et ralentir sa voix ;
Ses accents variés sont suivis d'un silence,
Qu'interrompt avec grâce une juste cadence :
Immobile sous l'arbre où l'oiseau s'est placé,
Souvent j'écoute encor quand le chant a cessé.

1. Voltaire avait senti, à cet égard, comme Diderot. Voici comme il écrivait à Saint-Lambert : « Quelques personnes vous reprochent un peu trop de *flots d'azur*, quelques répétitions, quelques longueurs, et souhaiteraient, dans les premiers chants, des épisodes plus frappants. (*Lettre du 4 avril 1769.*) (Br.)

2. Ces derniers mots ne sont pas dans Grimm. En revanche, il y a cette note de lui : « On a compté, par exemple, combien de fois le mot *voûte* se trouvait dans ce premier chant, et cela est prodigieux ; à tout moment on est placé sous quelque voûte ; les *guérets* sont aussi innombrables. Rien ne prouve la stérilité de la tête

Je n'entends pas trop, ni cette cadence, ni ce silence qu'elle interrompt[1].

Je renvoie encore les dédaigneux au morceau où le poëte embarque les navigateurs pour l'autre hémisphère. Il commence par l'exclamation :

Heureux, cent fois heureux l'habitant des hameaux!

Le poëte a bien connu la pluie de mai; mais combien d'effets piquants il en a ignorés ou omis, par ce défaut général d'instruction qui perce dans tout son poëme! C'est alors que la femelle des oiseaux se hâte d'aller étendre ses ailes sur ses œufs. C'est alors que le mâle va saisir l'insecte réfugié sous les feuilles du buisson. C'est alors que le jeune berger revient triste, car il n'a plus retrouvé dans le nid les petits dont il avait préparé la cage, et qu'il avait promis à celle qu'il aime.

Il y a du sentiment et de la philosophie dans l'endroit où le poëte préfère le désordre des champs aux jardins symétriques.

L'épisode du fils de Raimond, à qui l'amour, ami du mystère, apprit à introduire des bosquets retirés, des asiles secrets dans le jardin agreste de son père, est ingénieux, mais froid.

Je ne fais pas grand cas de la peinture des armées mises en campagne; mais ce n'est pas la faute du sujet, car il prêtait à la poésie.

L'idée d'une matinée de printemps, et son effet sur les sens ranimés et les organes renaissants de l'homme au sortir d'une longue maladie, est on ne saurait plus heureuse; mais quel poëte ce morceau n'exigeait-il pas! Où sont les couleurs dont on peint l'homme à peine échappé des portes du trépas, et cet homme rouvrant les yeux à la lumière, respirant l'air balsamique du printemps, et recevant par tous les sens la vie nouvelle de la nature? Sur la palette de Lucrèce. M. de Saint-Lambert a étouffé quelques beaux vers dans une foule de vers communs.

et le froid glacial d'un poëte, comme le fréquent retour de ces mots parasites et la répétition continuelle de ces apostrophes : *ô toi! et toi! ô vous! et vous! ô forêts! ô vallons! ô soleils! etc.* »

1. « Moi, je l'entends bien, mais c'est que cela n'est pas heureusement exprimé; c'est la justesse et la grâce qui manquent à tout ce ramage. » (*Note de Grimm.*)

Voici pourtant un distique que je ne saurais m'empêcher de citer, pour la grandeur et la vérité de l'image.

Et l'astre lumineux s'élançant des montagnes,
Jetait ses réseaux d'or sur les vertes campagnes.

Ce chant est terminé par l'empire de l'amour sur le cheval, le taureau, les lions, les tigres, le cygne, la tourterelle, le moineau.

En général, il y a trop de vers, trop de phénomènes ébauchés, indécis. On passe trop vite d'un aspect de nature à un autre ; on n'a pas le temps de voir et de reconnaître. De là, une confusion qui s'éclaircit un peu à une seconde lecture, mais qui fatigue à la première. Mais le pis, le vice originel, irrémédiable, c'est le manque de verve et d'invention. Il y a sans doute du nombre, de l'harmonie, du sentiment et des vers doux qu'on retient; mais c'est partout la même touche, le même nombre, une monotonie qui vous berce, un froid qui vous gagne, une obscurité qui vous dépite, des tournures prosaïques, et, de temps en temps, des fins de descriptions plates et maussades. Je n'y trouve rien, en un mot, que j'aimasse mieux avoir fait que ces quatre lignes de Théocrite : « Je ne souhaite point la possession des trésors de Pelops, je n'envie point aux vents leur vitesse; mais je chanterai sous cette roche, te pressant entre mes bras, en regardant la mer de Sicile. » Voilà une de ces images grandes et douces dont nous avons parlé plus haut. Je ne trouve pas à M. de Saint-Lambert assez d'habitude de la vie champêtre, assez de connaissance et d'étude de la nature rare. On ne rencontre dans son poëme presque aucun de ces phénomènes piquants qui nous font tressaillir et dire : *Ah! cela est vrai*. Il n'a pas vu les champs jonchés de plumes, par la jalousie, dans les combats des oiseaux amoureux, et ces plumes ensuite ramassées par la tendresse, pour servir de lit aux petits qui doivent naître. Pourquoi M. de Saint-Lambert n'a-t-il pas trouvé tout cela avant moi? C'est que son corps était aux champs, et que son âme était à la ville; c'est qu'à côté de celle qu'il aimait, il ne s'entretenait jamais avec elle ; c'est qu'il n'a jamais attendu l'inspiration de la nature, et qu'il a *prophétisé*, pour me servir de l'expression de Naigeon, *avant que l'Esprit fût descendu*. S'il n'enivre pas, c'est qu'il n'était pas ivre. A l'aspect

d'un beau site champêtre, il disait : O le beau site à décrire! au lieu qu'il fallait se taire, sentir, se laisser pénétrer profondément, et prendre ensuite sa lyre[1].

On dit que ce premier chant est le plus faible des quatre; je m'en réjouis. Ils sont tous les quatre suivis de notes où l'on remarque de la raison, du sens, de la philosophie, de la connaissance du beau dans les arts; mais le ton en est triste et fatigant.

## CHANT II.

### L'ÉTÉ.

Ce chant commence par une apostrophe au soleil. Gens difficiles, vous en direz tout ce qu'il vous plaira; mais cette apostrophe au grand astre dont la chaleur féconde anime l'univers, est une belle chose; et celui qui méprise ces vingt premiers vers n'est pas digne d'en lire de plus beaux. Il ne s'agit pas de savoir s'il y en a de plus beaux en latin; mais je demande qu'on m'en cite de plus beaux en français sur le même sujet.

Dans une cinquantaine d'années, lorsque quelque homme de goût tirera ce poëme de l'oubli dont il est menacé, et vers lequel il s'avance même assez rapidement, il citera aussi le morceau qui commence par ces vers[2] :

> Loin des riants jardins et des plants cultivés,
> J'irai sur l'Apennin. . . . . . . . . . . . . . .

Et l'on sera tout étonné de ne l'avoir point aperçu[3].

Le poëte chante d'abord la terre, l'air et les eaux peuplés par la chaleur d'une multitude infinie d'êtres organisés et vivants. Il s'arrête sur le caractère d'opulence et de grandeur que l'été donne à la nature; il tente l'éloge de l'agriculture : ces deux

1. Ce passage, depuis : « Pourquoi... » n'est pas dans Grimm.

2. Dans Grimm, à la place de cet alinéa, il n'y a que : « On peut encore lire le morceau qui commence... »

3. Dans Grimm, il y a : « Avec tous les défauts de ce poëme, j'ose assurer qu'il restera, et qu'on le comptera parmi les ouvrages de la nation. » Ce à quoi Grimm répond : « Il est bien difficile qu'il fasse jamais cette fortune, et même qu'il se sauve de l'oubli dont il est menacé; il manque de génie et de verve, il est monotone et triste, l'âme du poëte n'y est pas, et vous voulez que cela vive! etc. »

derniers morceaux sont très-faibles. Il est meilleur, lorsqu'il déplore le sort de l'agriculteur ; cependant l'endroit ne répond pas au début.

O mon concitoyen, mon compagnon, mon frère !

Mais cela est singulier, il y a pourtant tout ce qu'il fallait pour l'effet : des mœurs innocentes, des pères, des mères, des enfants, des repas charmants, et l'effet n'y est pas.

. . . . . . . Læva in parte mamillæ,
Nil salit ...

Juv. *Sat.* vii, v. 159 et seq.

Mais voilà l'été dans sa force. Le lit des fleuves se resserre, les fontaines sont desséchées, le grain se détache de l'épi, la chaleur accable l'homme et les animaux ; et le poëte haletant s'écrie :

Ah ! que ne puis-je errer dans ces sentiers profonds
Où j'ai vu des torrents tomber du haut des monts !

Certes cet écart est sublime ; mais le poëte n'a pas senti qu'il ne fallait s'y livrer qu'un moment. Homme sans vrai goût, que maudite soit ta fécondité !

Nous voilà dans les monts abyssins, dans les antiques forêts des druides, sous les chênes de Dodone, je ne sais où, au diable, et le sublime aussi. Il eût fallu une verve infernale pour soutenir ce morceau aussi longtemps ; mais il eût été mieux de ne pas le tenter : après une demi-douzaine de vers pleins d'ivresse, il fallait passer brusquement aux travaux champêtres, la tondaison, la fenaison et la moisson.

L'entretien du poëte avec le militaire devenu fermier est froid et long.

L'épisode de la corvée, cet enfant mort de soif, cette mère désespérée, cela est outré : il fallait s'en tenir à dire et à bien dire les choses comme elles sont ; elles sont assez fâcheuses[1].

1. « A cela, M. de Saint-Lambert répond que le fait qu'il rapporte s'est passé sous ses yeux... Mais il ne devait pas faire d'un fait unique et déplorable le tableau général de la corvée. » (*Note de Grimm.*) — On voit que Grimm tient à ne pas se brouiller avec les puissances.

Il y a de très-beaux vers dans ces morceaux, mais presque aucun morceau qui soit entièrement beau ; on sent à chaque instant que le poëte fatigue et se lasse.

Il y a tant d'orages, et tant de beaux orages, qu'il est dangereux de troubler le ciel, de faire mugir les vents, d'allumer l'éclair, et de faire gronder le tonnerre, après Homère et Virgile. Au lieu de s'attacher, comme ces grands hommes, à quelques phénomènes effrayants, on en a entassé une foule les uns sur les autres : excellent moyen pour se donner bien du travail, et ne rien peindre ; ce qui est arrivé à M. de Saint-Lambert.

Cependant le poëte suspend l'orage, et se livre aux préparatifs de la moisson. Le laboureur Polémon veut

Que ses enfants, demain avant l'aurore,
Coupent le tendre osier, le jeune sycomore,
Et forment les liens qui doivent enchaîner
Ces épis que Cérès s'apprête à lui donner.

Mais au milieu de ce travail, Damon, le seigneur du village, épris de Lise, fille de Polémon, met tout en œuvre pour la séduire. Il l'épie, il la suit, il la surprend au bain sur la fin du jour ; il se précipite sur elle, il la serre toute nue entre ses bras ; et Lise était perdue, si tout à coup Damon n'eût senti le remords. Lise, éplorée, raconte à son père le péril qu'elle a couru ; le lendemain Polémon se présente à son seigneur, lui reproche son attentat, et lui demande son congé. Damon, sans lui répondre, sort, court chercher dans la prairie Lucas, amant de Lise, l'amène à Polémon, reconnaît sa faute, dote les deux amants, les marie, et la noce se fait.

Cet épisode est trop long, et n'a rien de piquant ; c'est l'amplification d'un écolier de rhétorique, doué supérieurement du talent de la versification. Sans quelques-unes des pièces fugitives de M. de Saint-Lambert, où il y a vraiment du sentiment et de la verve, je dirais que c'est un bon rimeur, mais non pas un poëte. Ce qu'il ignore surtout, c'est le secret des *laissés*. Le premier peintre que vous trouverez vous expliquera ce mot.

Mais, me direz-vous, M. de Saint-Lambert est instruit ?

— Plus que beaucoup de littérateurs, mais un peu moins qu'il ne croit l'être.

— Il sait sa langue?
— A merveille.
— Il pense?
— J'en conviens.
— Il sent?
— Assurément.
— Il possède le technique du vers?
— Comme peu d'hommes.
— Il a de l'oreille?
— Mais oui.
— Il est harmonieux?
— Toujours.
— Que lui manque-t-il donc pour être un poëte?

— Ce qui lui manque? c'est une âme qui se tourmente, un esprit violent, une imagination forte et bouillante, une lyre qui ait plus de cordes ; la sienne n'en a pas assez. J'en appelle à ce maussade sermon que le pasteur du village adresse aux époux : quand on a un grain d'enthousiasme, n'est-ce pas là qu'on le montre? Et toute cette noce, elle est d'une langueur à périr. Oh ! combien de vers touchants, de pensées douces, de sentiments honnêtes et délicieux, étouffés, perdus ! Oh ! qu'un grand poëte est un homme rare !

Je ne vous dirai rien des notes accolées à ce chant. Les tristes et maussades notes ! C'est bien assez de l'ennui de les avoir lues, sans avoir encore celui de vous en parler[1].

## CHANT III.

### L'AUTOMNE.

Mon dessein était de relire les deux premiers chants, et d'en remarquer les épithètes oisives ou mal choisies, les endroits

1. Ces deux derniers alinéas sont dans la *Correspondance*, en note et avec quelques différences, et ils y sont attribués à Grimm par M. Taschereau. Ils sont pourtant bien signés Diderot. Ils sont précédés de cette explication : « Ce secret (celui des *laissés*), sans lequel il est impossible d'être grand peintre, grand poëte, grand écrivain, personne ne l'a connu comme M. de Voltaire, mais les écrivains médiocres ne savent pas sacrifier une bonne idée parce qu'elle empêche l'effet d'une meilleure. »

obscurs, les mauvaises expressions, les vers superflus, les tours prosaïques, en un mot, toutes les guenilles dont le chiffonnier Fréron remplira ses feuilles; mais le dégoût de cette critique, joint à la multitude de ces sortes de fautes, m'a fait abandonner cette tâche que je reprendrai volontiers avec l'auteur, s'il persiste à vouloir que je lui parle sincèrement, et qu'après avoir dit aux autres de son ouvrage tout le bien que j'en pensais, j'aille lui confier à lui tout le mal que j'en sais.

Le poëte s'adresse, en commençant, à l'agriculteur, à la terre et à l'automne ; il ébauche le tableau des présents et des plaisirs que la saison promet. Il appelle à la campagne les ministres des lois et la jeunesse des villes. Il peint un magistrat libre de ses fonctions et consacrant son loisir champêtre à la réforme de notre code. Il voit les premiers phénomènes de l'automne au ciel, sur la terre, dans les nuages, sur la verdure, sur les arbres, sur les oiseaux, sur les animaux. Il invite les hommes à la chasse; il décrit en chasseur celle du chien couchant.

J'avance, l'oiseau part; le plomb, que l'œil conduit,
Le frappe dans les airs au moment qu'il s'enfuit ;
Il tourne, en expirant, sur ses ailes tremblantes;
Et le chaume est jonché de ses plumes sanglantes.

Cela est vrai : j'ai aussi tué des perdrix; et je reconnais très-bien ce tournoiement sur lui-même de l'oiseau blessé.

A la description de la chasse succède celle de la pêche, la pipée, la poursuite des grandes bêtes. Il exhorte le militaire à ce dernier exercice; il l'irrite contre le loup ennemi des troupeaux, contre le sanglier destructeur des moissons. Il s'indigne contre les fainéants des cités; il s'épuise sur l'utile et douce obscurité de la vie des champs. Il s'écrie :

Heureux qui, sans pouvoir, au sein de sa patrie,
En enrichit la terre, en respecte les lois,
Et dérobant sa tête au fardeau des emplois,
Aimé dans son domaine, inconnu de ses maîtres,
Se plaît dans le séjour qu'ont chéri ses ancêtres!
De l'amour des honneurs il n'est point dévoré ;
Sans craindre le grand jour, content d'être ignoré,
Aux vains dieux du public il laisse leurs statues,
Par l'envie et le temps si souvent abattues.

Pour juge il a son cœur; pour amis ses égaux;
La gloire ou l'intérêt n'en font pas ses rivaux;
Il peut trouver du moins, dans le cours de sa vie,
Un cœur sans injustice, un ami sans envie.

Ce morceau est peut-être un peu long, un peu monotone; le ton ne s'y diversifie pas au gré des objets, c'est toujours la même corde,

. . . . . Chorda semper oberrat eadem;
HORAT. *De Arte poet.*, v. 356.

mais il ne faut qu'un peu d'âme, un peu de sensibilité, pour pardonner, peut-être même pour ne pas apercevoir ce défaut[1].

Tandis qu'il chante la vie heureuse d'un gentilhomme de campagne, l'automne s'avance, les jours se raccourcissent, le ciel devient vaporeux, les nuées s'arrêtent sur les montagnes, et y déposent ces eaux qui formeront les fleuves, les rivières, les ruisseaux et les fontaines. La vigne se dépouille de sa feuille; la grappe exposée au soleil se mûrit; et le moment de la vendange approche.

La vendange se fait. Il y a de la gaieté dans la description des vendanges : ce n'est pas la fureur des orgies anciennes; ce sont des tableaux plus simples, plus doux, moins poétiques, mais plus dans nos mœurs.

Tandis que le vin nouveau bouillonne dans les tonneaux, les vents s'élèvent, les pluies tombent, les premiers frimas paraissent, la terre a déjà reçu des labours, et le poëte s'occupe des engrais et de l'indolence de l'habitant des champs qui n'ose rien tenter d'utile, découragé par la frayeur des exactions.

Ici le poëte conduit l'agriculteur au pied du trône, et le fait parler à son roi avec dignité, pathétique et noblesse. Ce morceau est encore un de ceux qu'on citera quelque jour.

Tandis que l'agriculteur se plaint de sa misère, la fin de l'automne arrive; la terre s'attriste; les oiseaux se rassemblent: le murmure des vents se fait entendre dans la forêt; les bran-

1. « Je retiens ce morceau pour un des fragments qui procureront à l'auteur une grande réputation dans la postérité, à condition que son poëme n'y arrive pas. » (*Note de Grimm.*)

ches des arbres sont frappées violemment les unes contre les autres; les feuilles s'en séparent; la terre en est couverte; le pauvre vient en ramasser sa provision contre le froid qui s'approche; le reste, entraîné par les pluies, est conduit dans les rivières dont la surface en est couverte, et qui les portent au sein des mers.

Au milieu de cette mélancolie générale que le poëte partage, il se rappelle ses amis, les personnes qui lui furent chères, et que la mort lui a ravies; il donne des louanges à leur mémoire et des pleurs à leurs cendres. Il plaint le vieillard, que le triste bienfait des longues années condamne à rester seul.

> Il voit autour de lui tout périr, tout changer;
> A la race nouvelle il se trouve étranger;
> Et lorsqu'à ses regards la lumière est ravie,
> Il n'a plus, en mourant, à perdre que la vie.

Le chant est terminé par l'entretien d'un jeune berger et d'une jeune bergère qui se promettent une constance éternelle, au milieu des vicissitudes de la nature dont le spectacle les effrayait sur l'avenir. Le poëte se prépare ensuite au retour à la ville, et fait l'éloge de l'amitié dont il va goûter les douceurs, en dédommagement des plaisirs champêtres que l'hiver lui enlève.

Il y a dix endroits dans ce chant que les lecteurs du goût le plus difficile peuvent lire et relire avec plaisir, et partout de très-beaux vers parsemés; en un mot, les mêmes beautés et les mêmes défauts que dans les chants précédents.

Ah! mon ami, avec un ton un peu plus varié, une petite pointe de verve, plus de rapidité, moins de longueurs, plus de détails piquants, moins d'expressions parasites, que cela ne serait-il pas devenu! Mais en laissant ce poëme tel qu'il est, soyez sûr qu'il y a beaucoup de mérite à l'avoir fait, et que ce n'est pas l'ouvrage d'un enfant. [Au reste, si l'on peut être un plus grand poëte que M. de Saint-Lambert, on n'est pas un plus honnête homme. Il n'y a personne qui ne voulût l'avoir pour ami. J'aimerais donc mieux être l'auteur de son chant le plus faible que de la plus belle satire. Il était aimé, estimé de tous ceux qui le connaissaient, et l'est à présent de tous

ceux qui l'ont lu ; en vérité ce succès en vaut bien un autre[1]. ]

J'aurais bien envie de me taire sur les notes qui suivent l'automne ; mais je les trouve, sinon plus chaudement écrites, au moins plus importantes par leur objet que celles des chants précédents. L'auteur y parle de la réforme des lois, de l'institution de la jeunesse, de l'origine de la pitié dans nos cœurs, et de l'importance de l'agriculture. Elles sont un peu plus supportables que les précédentes ; il y a surtout deux lignes qui m'en plaisent. L'une est la comparaison des fibres animales avec les cordes vibrantes qui résonnent encore après qu'on les a pincées : ce principe est bien fécond, mais ce n'est pas entre les mains de l'auteur ; c'est une idée heureuse qu'il a eue, et je l'en félicite. L'autre est le mot du roi de Lilliput, qui disait qu'il estimerait plus un homme qui ferait sortir deux épis d'un grain de blé, que tous les politiques du monde.

## CHANT IV.

### L'HIVER.

Le poëte ouvre ce chant par les tempêtes et les pluies qu'amène le solstice d'hiver. Il y a un peu d'emphase dans ce morceau, quelques idées hasardées ; mais pour peu qu'on ait d'indulgence pour l'art et ses difficultés, c'est un bel exorde :

1. Le passage entre crochets n'est pas dans l'édition de Naigeon. Il faut que Naigeon ait eu bien à se plaindre de Saint-Lambert, pour avoir obtenu de Diderot (si toutefois il lui en a parlé et ne s'est pas cru couvert par sa qualité de correcteur en titre) les changements que nous avons signalés dans ce morceau. Il est vrai que Saint-Lambert n'était pas aimable. Voici la note que Grimm avait de lui-même placée à cet endroit :

« Le philosophe fait ici comme Pindare, qui, lorsqu'il n'avait rien à dire de son héros, chantait les louanges des dieux : ne pouvant louer le poëme, il fait l'éloge du poëte. Il est certain que M. de Saint-Lambert est estimé de tous ceux qui le connaissent ; mais on remarque dans son commerce la même aridité et la même tristesse qu'on a reprochées à ses notes ; et ceux qui le connaissent peu lui reprochent, outre la sécheresse, un ton méprisant et dédaigneux. Denis Diderot, qui a de l'onction pour dix, et qui en répand sur tout ce qui l'approche, ne souffre pas de ce défaut comme ceux qui, n'ayant reçu du ciel que la portion suffisante pour faire aller leurs rouages, n'en peuvent verser sur le rouage de leur voisin, ce qui fait que les deux rouages ne peuvent jamais aller ensemble. Au reste, le chant de l'automne est certainement le meilleur des quatre, et vous y trouverez des fragments d'une grande beauté. »

l'ignorance des gens du monde qui ne pardonne rien, est encore plus redoutable que les lumières et l'instruction[1] des auteurs qui remarquent tout.

La tristesse de la nature gagne le cœur de l'homme : il réfléchit, il sent le nécessaire enchaînement des saisons; il se dit à lui-même :

Et par ses changements la sagesse infinie
Dans l'univers immense entretient l'harmonie.

Il se console; le ciel s'épure; l'air se refroidit; le vent du nord s'élève; les eaux sont glacées; la terre se couvre de neige; les animaux, pressés par la faim, viennent pendant la nuit rugir autour de la demeure des hommes; leurs cris réveillent le remords assoupi au fond des cœurs coupables. Le bonheur a quitté les campagnes, il s'est réfugié dans les villes.

Talents, amour des arts, agréables instincts,
Palais où le bon goût préside à nos festins,
Cercles brillants et gais où la raison s'éclaire,
Où l'esprit s'embellit par le désir de plaire;
Doux besoin du plaisir, aimable volupté,
Sentiments animés par la société,
Tendre lien des cœurs, amitié sainte et pure,
Vous expiez assez les torts de la nature.

Le poëte part de là pour chanter le génie et ses inventions, la formation de la société, l'origine des sciences, la naissance des arts, le fer coulant des fourneaux embrasés, les instruments de l'agriculture formés, les lois imposées, le chant, la danse, la sculpture, la peinture, l'architecture, la comédie, la tragédie, le luxe et toutes ses branches.

Après ce long écart, le poëte ramène ses regards sur les champs; il retourne en idée dans son champêtre séjour. Il médite, il étudie l'homme et la nature; il s'étudie lui-même. Il passe des journées délicieuses entre les hommes les plus célèbres des nations anciennes et modernes. Il se prête aux amusements de l'habitant de la campagne; il décrit ses travaux. Il place la

1. Il y a dans Grimm : « L'ignorance des gens du monde qui ne pardonne rien est encore plus cruelle que la jalousie des auteurs qui remarque tout. »

gerbe sous le fléau ; il délivre un champ de ses pierres; il aiguise un pieu; il plante une haie; il fend l'osier; il s'assied en rond avec les filles et les femmes du village; il écoute leurs contes et leurs chansons; il danse avec elles; il est témoin de leurs amours et de leurs jeux; et il finit cette saison et son poëme par la peinture de la vie heureuse d'un grand seigneur avancé en âge, retiré dans sa terre, secourant l'indigence, et excitant l'industrie.

Si vous redoutez la lecture entière de ce chant, vous ne pouvez au moins vous dispenser de jeter les yeux sur les morceaux que je vais vous marquer.

La tempête qui ouvre ce chant et qui commence par ce vers :

Quel bruit s'est élevé des forêts ébranlées?

Le coup d'œil sur l'ordre général de l'univers, à l'endroit où le poëte se parlant à lui-même, dit :

Ces orages... et ces tristes hivers,
Nos maux et nos plaisirs, nos travaux et nos fêtes, etc.

Je ne vous indique pas la formation de la société. J'aime mieux que vous la lisiez dans Lucrèce.

Mais n'oubliez pas le retour en idée du poëte à sa campagne: arrêtez-vous surtout à son apostrophe aux Muses :

Muses, guides de l'homme, ornements de son être.

Reprenez à cet endroit :

O peuple des hameaux, que votre sort est doux!
Peut-être un seul mortel est plus heureux que vous.

Et allez jusqu'à la fin du poëme.

Ma foi, mon ami, ils en diront, et vous[1] aussi, tout ce que vous voudrez; mais un poëme où l'on peut citer autant d'endroits remarquables, et où ceux qu'on ne cite pas sont encore remplis de vers heureux, n'est point un ouvrage sans mérite.

1. Grimm faisait peu de cas du poëme des *Saisons,* et il en avait fait l'aveu à Diderot. (N.) — On l'a vu de reste par les notes que nous avons rapportées.

Du reste, vous en avez mon avis dans ce feuillet et les précédents; mais souvenez-vous surtout de ne pas reprocher à l'auteur la division monotone de notre vers alexandrin; une lenteur presque inévitable qui naît de l'impossibilité d'enjamber, d'un vers à un autre; nos rimes masculines et féminines toujours accouplées deux à deux; la défense des inversions hardies; l'indigence de la langue champêtre, et le défaut de prosodie marquée dans notre langue en général. Celui qui sait vaincre toutes ces difficultés et composer un beau poëme, est un homme bien extraordinaire; et j'avoue que ce n'est pas M. de Saint-Lambert[1].

Quant aux notes n'en lisez que deux : la cent quarante-neuvième sur ce vers :

> Je compare les lois et les mœurs des deux mondes.

Elle est très-belle; et la cent cinquante-unième sur le vers

> Vainqueur des deux rivaux qui régnaient sur la scène.

M. de Saint-Lambert y donne la préférence à M. de Voltaire sur nos deux poëtes tragiques, Corneille et Racine. Ce jugement a excité beaucoup de murmure; je ne l'en crois pas moins vrai.

Voilà ce que je pense de l'ouvrage de M. de Saint-Lambert. Serait-il satisfait de ce jugement? Je ne le crois pas. Et pourquoi? C'est qu'entre tous les hommes de lettres, c'est une des peaux les plus sensibles. Sans compter que l'auteur en use avec le critique comme nous en usons tous avec la nature : lorsqu'elle nous fait le bien, elle ne fait que son devoir; nous ne lui pardonnons jamais le mal. Un endroit repris dans un ouvrage blessera plus l'auteur qu'il ne sera flatté de cent endroits loués; la louange est toujours méritée, et la critique injuste.

## LES TROIS CONTES.

Le premier des trois contes qui suivent le poëme des *Saisons*, s'appelle *l'Abénaki*; le second, *Sara Th....*; et le troisième, *Ziméo*.

Je ne parlerai pas des deux premiers, qui ont paru dans la

1. Ce dernier trait n'est pas dans la *Correspondance*. Il y a là encore du Naigeon.

*Gazette littéraire*, et dont vraisemblablement vous aurez rendu compte. Vous aurez sans doute pensé comme moi, que *l'Abénaki*, le plus court, est certainement le plus beau. On sent le romanesque et l'apprêt dans *Sara Th...*, qui intéresse moins que *Ziméo*.

Ce dernier a excité une petite contestation entre Marmontel et M. de Saint-Lambert. Vous savez que Marmontel a fait un poëme en prose, intitulé : *les Mexicains*[1], qu'il se propose de publier l'année prochaine. Il y a dans un des chants de ce poëme deux esclaves sauvages, ainsi que dans le conte de Saint-Lambert. Ces deux esclaves, qui s'aiment, sont embarqués sur un vaisseau portugais dans le poëme et dans le conte. Marmontel a fait éprouver au vaisseau un long calme suivi d'une famine, et Saint-Lambert en a fait autant. Les gens de l'équipage s'égorgent et se dévorent pendant ce calme; et ils s'égorgent et se dévorent dans les deux ouvrages. Marmontel, plus sage et plus vrai que Saint-Lambert, montre les deux esclaves amants se tenant embrassés et attendant leur dernier moment; au lieu que Saint-Lambert les livre à toute la violence de leur amour; et courant après un de ces contrastes singuliers du terrible et du voluptueux, il peint une jouissance au milieu des horreurs qui désolent l'équipage. Voilà la seule différence qu'il y ait entre leurs fictions. Il s'agit de savoir s'ils ont imaginé la même chose séparément, ou si M. de Saint-Lambert a eu quelque connaissance du chant de Marmontel, qui était certainement composé avant que *Ziméo* parût.

> Non nostrum... tantas componere lites[2].
>
> VIRGIL. *Bucol.* Eglog. III, v. 108.

### LES PIÈCES FUGITIVES.

Toutes ces pièces ont été imprimées; leur fortune est faite. Elles sont pleines de passion et de verve. M. de Saint-Lambert se présenterait au Parnasse, n'ayant que ce petit recueil à la

1. *Les Incas.* — Ce roman-poëme ne parut qu'en 1777, sous ce titre : *Les Incas ou la Destruction de l'empire du Pérou.*

2. « Ce qu'il y a de certain, en attendant, c'est que ce Ziméo est du faux le plus insipide et le plus puéril que je connaisse... » (*Note de Grimm.*)

main, qu'Apollon et l'Amour iraient au-devant de lui, et le placeraient à côté de Sapho.

### LES FABLES ORIENTALES.

Il y en a quelques-unes tirées du poëte Sadi[1]; les autres sont de l'invention de l'auteur. Ce n'est pas la partie de son ouvrage la moins utile et la moins agréable; elles contiennent presque toutes une moralité profonde et vraie. Grands de la terre, lisez-les, et faites-les lire à vos enfants.

1. Voyez ci-dessus, t. IV, *le Gulistan ou le Rosier du poëte Sadi.*

---

LES

# DEUX AMIS DE BOURBONNE

(Écrit en 1770 — Publié en 1773)

# NOTICE PRÉLIMINAIRE

Voici la Notice qui précède ce conte dans l'édition Brière :

« Au mois d'août 1770, Diderot[1] vint à Bourbonne-les-Bains, près de Langres, pour y voir une amie qui avait mené sa fille aux eaux dans l'espérance de lui rendre la santé altérée par les suites d'une première couche. Il trouva ces dames occupées, pour se désennuyer, à écrire des contes qu'elles adressaient à leurs correspondants de Paris. L'un d'eux venait à son tour de leur envoyer les *Deux Amis, conte iroquois* que Saint-Lambert avait fait paraître peu de jours après sa réception à l'Académie française. Diderot eut l'idée de riposter par l'histoire des *Deux Amis de Bourbonne,* dont la simplicité contraste d'une manière si touchante avec la prétention du conte de Saint-Lambert. Cet écrit, échappé sans effort à la plume du philosophe, et dans lequel on retrouve des personnages contemporains, fut adressé par la jeune malade, ou la *petite sœur*, au *petit frère,* son correspondant, qui lui avait envoyé le conte iroquois. »

Nous n'avons à ajouter à ce qui précède que deux mots. Les dames que retrouva Diderot à Bourbonne étaient M^me^ de Meaux et M^me^ de Prunevaux, sa fille. Le conte passa pour être de cette dernière, et comme son correspondant le croyait vrai, elle dut avoir de nouveau recours à Diderot pour le compléter. C'est à ce même moment que Diderot fit une courte excursion à Langres. Il revint de ce voyage ayant en portefeuille, outre les *Deux Amis de Bourbonne,* l'*Entretien d'un père avec ses enfants,* inspiré par la visite de la maison pater-

1. Il n'y alla pas seul, il était avec Grimm, qui raconte les faits (*Correspondance littéraire,* 1er décembre 1770) et donne comme motifs ayant déterminé le titre et le sujet du conte, non-seulement les *Deux Amis,* de Saint-Lambert, mais encore les *Deux Amis,* drame de Beaumarchais, et les *Deux Amis* ou *le Comte de Meralbi* (par Sellier de Moranville), roman en 4 volumes, tous ouvrages dont on s'occupait alors et qui n'avaient pas eu de succès.

nelle. Sur ces entrefaites, Gessner lui fit demander, comme une faveur, quelques pages pour accompagner la traduction de ses *Nouvelles Idylles*. Il lui donna les deux morceaux qui furent insérés en tête des *Contes moraux et Nouvelles Idylles de MM. D... et Gessner* (Zuric, chez Orel, Gessner, Fuessli et Cie, 1773, petit in-8°), sous ce titre : *Contes moraux* de M. D... Ils ont été souvent réimprimés.

Voici ce que dit à ce sujet Gessner, dans la préface de l'édition in-4° ornée de frontispice, figures, en-têtes et culs-de-lampe gravés à l'eau-forte par lui-même (1773, IV, 184 pages. Zuric, chez l'auteur) :

« Les premiers ouvrages de M. Gessner ont été reçus si favorablement dans les païs étrangers et surtout en France, qu'il ne s'intéresse pas moins à la traduction[1] de celui-ci qu'à l'original même...

« M. Gessner a communiqué son projet aux amis qu'il a à Paris, et particulièrement à M. D..., dont l'approbation lui a toujours été si précieuse. Cet homme célèbre a eu la bonté de lui envoyer en manuscript les deux contes moraux qui précèdent la traduction des *Nouvelles Idylles*. M. Gessner se trouve heureux de pouvoir offrir à la France un présent qu'elle recevra sans doute avec plaisir et qui sera le monument d'une amitié que la seule culture des lettres a fait naître entre deux hommes que des contrées éloignées ont toujours tenus séparés. »

Dans la préface de l'édition des *Idylles* de Gessner, illustrées par Moreau (1795), Renouard dit qu'il a pu corriger sur les manuscrits annotés par Diderot, *et qui étaient en sa possession*, le texte des *Deux Amis de Bourbonne* et de l'*Entretien d'un père et de ses enfants*.

C'est de ces deux contes que l'abbé de Vauxcelles, dont nous avons déjà parlé (*Notice* du *Supplément au voyage de Bougainville*), disait qu'ils faisaient au milieu des *Idylles* de Gessner l'effet « de satyres parmi des nymphes ! »

Disons, par contre, que Gœthe, dans ses *Mémoires*, constate que les *Deux Amis* firent une vive impression dans le petit cercle des étudiants allemands, à Strasbourg, où il était alors. « Nous fûmes ravis, dit-il, de ses braves braconniers, de ses vaillants contrebandiers, canaille poétique, qui ne tarda pas à venir faire des siennes sur le théâtre allemand : » dans *les Brigands* de Schiller d'abord.

Nous recommanderons, comme complétant ce que nous avons pu dire à propos de l'annexe de la *Religieuse*, l'annexe des *Amis de Bourbonne* « : Et puis, il y a trois sortes de contes... »

1. C'était Meister le traducteur.

# LES DEUX AMIS
## DE BOURBONNE

Il y avait ici deux hommes, qu'on pourrait appeler les Oreste et Pylade de Bourbonne. L'un se nommait Olivier, et l'autre Félix ; ils étaient nés le même jour, dans la même maison, et des deux sœurs. Ils avaient été nourris du même lait ; car l'une des mères étant morte en couche, l'autre se chargea des deux enfants. Ils avaient été élevés ensemble ; ils étaient toujours séparés des autres : ils s'aimaient comme on existe, comme on vit, sans s'en douter ; ils le sentaient à tout moment, et ils ne se l'étaient peut-être jamais dit. Olivier avait une fois sauvé la vie à Félix, qui se piquait d'être grand nageur, et qui avait failli de se noyer : ils ne s'en souvenaient ni l'un ni l'autre. Cent fois Félix avait tiré Olivier des aventures fâcheuses où son caractère impétueux l'avait engagé ; et jamais celui-ci n'avait songé à l'en remercier : ils s'en retournaient ensemble à la maison, sans se parler, ou en parlant d'autre chose.

Lorsqu'on tira pour la milice, le premier billet fatal étant tombé sur Félix, Olivier dit : « L'autre est pour moi. » Ils firent leur temps de service ; ils revinrent au pays : plus chers l'un à l'autre qu'ils ne l'étaient encore auparavant, c'est ce que je ne saurais vous assurer : car, petit frère, si les bienfaits réciproques cimentent les amitiés réfléchies, peut-être ne font-ils rien à celles que j'appellerais volontiers des amitiés animales et domestiques. A l'armée, dans une rencontre, Olivier étant menacé d'avoir la tête fendue d'un coup de sabre, Félix se mit machinalement au-devant du coup, et en resta balafré : on prétend qu'il était fier de cette blessure ; pour moi, je n'en

crois rien. A Hastembeck[1], Olivier avait retiré Félix d'entre la foule des morts, où il était demeuré. Quand on les interrogeait, ils parlaient quelquefois des secours qu'ils avaient reçus l'un de l'autre, jamais de ceux qu'ils avaient rendus l'un à l'autre. Olivier disait de Félix, Félix disait d'Olivier ; mais ils ne se louaient pas. Au bout de quelque temps de séjour au pays, ils aimèrent ; et le hasard voulut que ce fût la même fille. Il n'y eut entre eux aucune rivalité ; le premier qui s'aperçut de la passion de son ami se retira : ce fut Félix. Olivier épousa ; et Félix dégoûté de la vie sans savoir pourquoi, se précipita dans toutes sortes de métiers dangereux ; le dernier fut de se faire contrebandier[2].

Vous n'ignorez pas, petit frère, qu'il y a quatre tribunaux en France, Caen, Reims, Valence et Toulouse, où les contrebandiers sont jugés ; et que le plus sévère des quatre, c'est celui de Reims, où préside un nommé Coleau, l'âme la plus féroce que la nature ait encore formée. Félix fut pris les armes à la main, conduit devant le terrible Coleau, et condamné à mort, comme cinq cents autres qui l'avaient précédé. Olivier apprit le sort de Félix. Une nuit, il se lève d'à côté de sa femme, et, sans lui rien dire, il s'en va à Reims. Il s'adresse au juge Coleau ; il se jette à ses pieds, et lui demande la grâce de voir et d'embrasser Félix. Coleau le regarde, se tait un moment, et lui fait signe de s'asseoir. Olivier s'assied. Au bout d'une demi-heure, Coleau tire sa montre et dit à Olivier : « Si tu veux voir et embrasser ton ami vivant, dépêche-toi, il est en chemin ; et si ma montre va bien, avant qu'il soit dix minutes il sera pendu. » Olivier, transporté de fureur, se lève, décharge sur la nuque du cou au juge Coleau un énorme coup de bâton, dont il l'étend presque mort ; court vers la place, arrive, crie, frappe le bourreau, frappe les gens de la justice, soulève la populace indignée de ces exécutions. Les pierres volent ; Félix délivré s'enfuit ; Olivier songe à son salut : mais un soldat de maréchaussée lui avait percé les

1. Cette bataille, livrée le 26 juillet 1757, fut gagnée par le maréchal d'Estrées contre le duc de Cumberland. (Br.)

2. Bourbonne, alors chef-lieu de subdélégation, était frontière de la Champagne, de la Lorraine et de la Franche-Comté, et il s'y faisait beaucoup de contrebande. (Br.)

flancs d'un coup de baïonnette, sans qu'il s'en fût aperçu. Il gagna la porte de la ville, mais il ne put aller plus loin ; des voituriers charitables le jetèrent sur leur charrette, et le déposèrent à la porte de sa maison un moment avant qu'il expirât ; il n'eut que le temps de dire à sa femme : « Femme, approche, que je t'embrasse ; je me meurs, mais le balafré est sauvé. »

Un soir que nous allions à la promenade, selon notre usage, nous vîmes au-devant d'une chaumière une grande femme debout, avec quatre petits enfants à ses pieds ; sa contenance triste et ferme attira notre attention, et notre attention fixa la sienne. Après un moment de silence, elle nous dit : « Voilà quatre petits enfants, je suis leur mère, et je n'ai plus de mari. » Cette manière haute de solliciter la commisération était bien faite pour nous toucher. Nous lui offrîmes nos secours, qu'elle accepta avec honnêteté : c'est à cette occasion que nous avons appris l'histoire de son mari Olivier et de Félix son ami. Nous avons parlé d'elle, et j'espère que notre recommandation ne lui aura pas été inutile. Vous voyez, petit frère, que la grandeur d'âme et les hautes qualités sont de toutes les conditions et de tous les pays ; que tel meurt obscur, à qui il n'a manqué qu'un autre théâtre ; et qu'il ne faut pas aller jusque chez les Iroquois pour trouver deux amis.

Dans le temps que le brigand Testalunga infestait la Sicile avec sa troupe, Romano, son ami et son confident, fut pris. C'était le lieutenant de Testalunga, et son second. Le père de ce Romano fut arrêté et emprisonné pour crimes. On lui promit sa grâce et sa liberté, pourvu que Romano trahît et livrât son chef Testalunga. Le combat entre la tendresse filiale et l'amitié jurée fut violent. Mais Romano père persuada son fils de donner la préférence à l'amitié, honteux de devoir la vie à une trahison. Romano se rendit à l'avis de son père. Romano père fut mis à mort ; et jamais les tortures les plus cruelles ne purent arracher de Romano fils la délation de ses complices.

---

Vous avez désiré, petit frère, de savoir ce qu'est devenu Félix ; c'est une curiosité si simple, et le motif en est si louable,

que nous nous sommes un peu reproché de ne l'avoir pas eue. Pour réparer cette faute, nous avons pensé d'abord à M. Papin, docteur en théologie, et curé de Sainte-Marie à Bourbonne : mais maman s'est ravisée ; et nous avons donné la préférence au subdélégué Aubert, qui est un bon homme, bien rond, et qui nous a envoyé le récit suivant, sur la vérité duquel vous pouvez compter :

« Le nommé Félix vit encore. Échappé des mains de la justice, il se jeta dans les forêts de la province, dont il avait appris à connaître les tours et les détours pendant qu'il faisait la contrebande, cherchant à s'approcher peu à peu de la demeure d'Olivier, dont il ignorait le sort.

« Il y avait au fond d'un bois, où vous vous êtes promenée quelquefois, un charbonnier dont la cabane servait d'asile à ces sortes de gens ; c'était aussi l'entrepôt de leurs marchandises et de leurs armes : ce fut là que Félix se rendit, non sans avoir couru le danger de tomber dans les embûches de la maréchaussée, qui le suivait à la piste. Quelques-uns de ses associés y avaient porté la nouvelle de son emprisonnement à Reims ; et le charbonnier et la charbonnière le croyaient justicié, lorsqu'il leur apparut.

« Je vais vous raconter la chose, comme je la tiens de la charbonnière, qui est décédée ici il n'y a pas longtemps.

« Ce furent ses enfants, en rôdant autour de la cabane, qui le virent les premiers. Tandis qu'il s'arrêtait à caresser le plus jeune, dont il était le parrain, les autres entrèrent dans la cabane en criant : Félix ! Félix ! Le père et la mère sortirent en répétant le même cri de joie; mais ce misérable était si harassé de fatigue et de besoin, qu'il n'eut pas la force de répondre, et qu'il tomba presque défaillant entre leurs bras.

« Ces bonnes gens le secoururent de ce qu'ils avaient, lui donnèrent du pain, du vin, quelques légumes : il mangea, et s'endormit.

« A son réveil, son premier mot fut : « Olivier ! Enfants, ne savez-vous rien d'Olivier ? — Non, » lui répondirent-ils. Il leur raconta l'aventure de Reims ; il passa la nuit et le jour suivant avec eux. Il soupirait, il prononçait le nom d'Olivier ; il le croyait dans les prisons de Reims ; il voulait y

aller, il voulait aller mourir avec lui ; et ce ne fut pas sans peine que le charbonnier et la charbonnière le détournèrent de ce dessein.

« Sur le milieu de la seconde nuit, il prit un fusil, il mit un sabre sous son bras, et s'adressant à voix basse au charbonnier... « Charbonnier !

« — Félix !

« — Prends ta cognée, et marchons.

« — Où !

« — Belle demande ! chez Olivier. »

« Ils vont ; mais tout en sortant de la forêt, les voilà enveloppés d'un détachement de maréchaussée.

« Je m'en rapporte à ce que m'en a dit la charbonnière ; mais il est inouï que deux hommes à pied aient pu tenir contre une vingtaine d'hommes à cheval : apparemment que ceux-ci étaient épars, et qu'ils voulaient se saisir de leur proie en vie. Quoi qu'il en soit, l'action fut très-chaude ; il y eut cinq chevaux d'estropiés et sept cavaliers de hachés ou sabrés. Le pauvre charbonnier resta mort sur la place d'un coup de feu à la tempe ; Félix regagna la forêt ; et comme il est d'une agilité incroyable, il courait d'un endroit à l'autre ; en courant, il chargeait son fusil, tirait, donnait un coup de sifflet. Ces coups de sifflet, ces coups de fusil donnés, tirés à différents intervalles et de différents côtés, firent craindre aux cavaliers de maréchaussée qu'il n'y eût là une horde de contrebandiers ; et ils se retirèrent en diligence.

« Lorsque Félix les vit éloignés, il revint sur le champ de bataille ; il mit le cadavre du charbonnier sur ses épaules, et reprit le chemin de la cabane, où la charbonnière et ses enfants dormaient encore. Il s'arrête à la porte, il étend le cadavre à ses pieds, et s'assied le dos appuyé contre un arbre et le visage tourné vers l'entrée de la cabane. Voilà le spectacle qui attendait la charbonnière au sortir de sa baraque.

« Elle s'éveille, elle ne trouve point son mari à côté d'elle ; elle cherche des yeux Félix, point de Félix. Elle se lève, elle sort, elle voit, elle crie, elle tombe à la renverse. Ses enfants accourent, ils voient, ils crient ; ils se roulent sur leur père, ils se roulent sur leur mère. La charbonnière, rappelée à elle-

même par le tumulte et les cris de ses enfants, s'arrache les cheveux, se déchire les joues. Félix, immobile au pied de son arbre, les yeux fermés, la tête renversée en arrière, leur disait d'une voix éteinte : « Tuez-moi. » Il se faisait un moment de silence ; ensuite la douleur et les cris reprenaient, et Félix leur redisait : « Tuez-moi ; enfants, par pitié, tuez-« moi. »

« Ils passèrent ainsi trois jours et trois nuits à se désoler ; le quatrième, Félix dit à la charbonnière : « Femme, prends ton « bissac, mets-y du pain, et suis-moi. » Après un long circuit à travers nos montagnes et nos forêts, ils arrivèrent à la maison d'Olivier, qui est située, comme vous savez, à l'extrémité du bourg, à l'endroit où la voie se partage en deux routes, dont l'une conduit en Franche-Comté et l'autre en Lorraine[1].

« C'est là que Félix va apprendre la mort d'Olivier et se trouver entre les veuves de deux hommes massacrés à son sujet. Il entre et dit brusquement à la femme Olivier : « Où est Oli-« vier? » Au silence de cette femme, à son vêtement, à ses pleurs, il comprit qu'Olivier n'était plus. Il se trouva mal ; il tomba et se fendit la tête contre la huche à pétrir le pain. Les deux veuves le relevèrent ; son sang coulait sur elles ; et tandis qu'elles s'occupaient à l'étancher avec leurs tabliers, il leur disait : « Et vous êtes leurs femmes, et vous me secourez ! » Puis il défaillait, puis il revenait et disait en soupirant : « Que « ne me laissait-il? Pourquoi s'en venir à Reims? Pourquoi l'y « laisser venir?... » Puis sa tête se perdait, il entrait en fureur, il se roulait à terre et déchirait ses vêtements. Dans un de ces accès, il tira son sabre, et il allait s'en frapper ; mais les deux femmes se jetèrent sur lui, crièrent au secours ; les voisins accoururent : on le lia avec des cordes, et il fut saigné sept à huit fois. Sa fureur tomba avec l'épuisement de ses forces ; et il resta comme mort pendant trois ou quatre jours, au bout desquels la raison lui revint. Dans le premier moment, il tourna ses yeux autour de lui, comme un homme qui sort d'un profond sommeil, et il dit : « Où suis-je? Femmes, qui êtes-vous? » La charbonnière lui répondit : « Je suis la charbonnière... » Il

1. La route de *Villars* et celle d'*Iche*. (Br.)

reprit : « Ah ! oui, la charbonnière... Et vous ?... » La femme Olivier se tut. Alors il se mit à pleurer, il se tourna du côté de la muraille, et dit en sanglotant : « Je suis chez Olivier... ce « lit est celui d'Olivier... et cette femme qui est là, c'était la « sienne ! Ah ! »

« Ces deux femmes en eurent tant de soin, elles lui inspirèrent tant de pitié, elles le prièrent si instamment de vivre, elles lui remontrèrent d'une manière si touchante qu'il était leur unique ressource, qu'il se laissa persuader.

« Pendant tout le temps qu'il resta dans cette maison, il ne se coucha plus. Il sortait la nuit, il errait dans les champs, il se roulait sur la terre, il appelait Olivier ; une des femmes le suivait et le ramenait au point du jour.

« Plusieurs personnes le savaient dans la maison d'Olivier ; et parmi ces personnes il y en avait de malintentionnées. Les deux veuves l'avertirent du péril qu'il courait : c'était une après-midi, il était assis sur un banc, son sabre sur ses genoux, les coudes appuyés sur une table et ses deux poings sur ses deux yeux. D'abord il ne répondit rien. La femme Olivier avait un garçon de dix-sept à dix-huit ans, la charbonnière une fille de quinze. Tout à coup il dit à la charbonnière : « La charbon- « nière, va chercher ta fille et amène-la ici... » Il avait quelques fauchées de prés, il les vendit. La charbonnière revint avec sa fille, le fils d'Olivier l'épousa : Félix leur donna l'argent de ses prés, les embrassa, leur demanda pardon en pleurant ; et ils allèrent s'établir dans la cabane où ils sont encore et où ils servent de père et de mère aux autres enfants. Les deux veuves demeurèrent ensemble ; et les enfants d'Olivier eurent un père et deux mères.

« Il y a à peu près un an et demi que la charbonnière est morte ; la femme d'Olivier la pleure encore tous les jours.

« Un soir qu'elles épiaient Félix (car il y en avait une des deux qui le gardait toujours à vue), elles le virent qui fondait en larmes ; il tournait en silence ses bras vers la porte qui le séparait d'elles, et il se remettait ensuite à faire son sac. Elles ne lui dirent rien, car elles comprenaient de reste combien son départ était nécessaire. Ils soupèrent tous les trois sans parler. La nuit, il se leva ; les femmes ne dormaient point : il s'avança

vers la porte sur la pointe des pieds. Là, il s'arrêta, regarda vers le lit des deux femmes, essuya ses yeux de ses mains et sortit. Les deux femmes se serrèrent dans les bras l'une de l'autre et passèrent le reste de la nuit à pleurer. On ignore où il se réfugia; mais il n'y a guère eu de semaines qu'il ne leur ait envoyé quelques secours.

« La forêt où la fille de la charbonnière vit avec le fils d'Olivier, appartient à un M. Leclerc de Rançonnières, homme fort riche et seigneur d'un autre village de ces cantons, appelé Courcelles[1]. Un jour que M. de Rançonnières ou de Courcelles, comme il vous plaira, faisait une chasse dans sa forêt, il arriva à la cabane du fils d'Olivier; il y entra, il se mit à jouer avec les enfants, qui sont jolis; il les questionna; la figure de la femme, qui n'est pas mal, lui revint; le ton ferme du mari, qui tient beaucoup de son père, l'intéressa; il apprit l'aventure de leurs parents, il promit de solliciter la grâce de Félix; il la sollicita et l'obtint.

« Félix passa au service de M. de Rançonnières, qui lui donna une place de garde-chasse.

« Il y avait environ deux ans qu'il vivait dans le château de Rançonnières, envoyant aux veuves une bonne partie de ses gages, lorsque l'attachement à son maître et la fierté de son caractère l'impliquèrent dans une affaire qui n'était rien dans son origine, mais qui eut les suites les plus fâcheuses.

« M. de Rançonnières avait pour voisin à Courcelles, un M. Fourmont, conseiller au présidial de Ch...[2]. Les deux maisons n'étaient séparées que par une borne; cette borne gênait la porte de M. de Rançonnières et en rendait l'entrée difficile aux voitures. M. de Rançonnières la fit reculer de quelques pieds du côté de M. Fourmont; celui-ci renvoya la borne d'autant sur M. de Rançonnières; et puis voilà de la haine, des insultes, un procès entre les deux voisins. Le procès de la borne en suscita deux ou trois autres plus considérables. Les choses en étaient là, lorsqu'un soir M. de Rançonnières, revenant de la chasse, accompagné de son garde Félix, fit rencontre, sur le

1. Sur une copie qui est en notre possession, *Rançonnières* est remplacé par *Romainville*, et *Courcelles* par *Jolibois*.

2. Toutes les éditions portent *Lh...* au lieu de *Ch...* Diderot a voulu désigner Chaumont. (Br.)

grand chemin, de M. Fourmont le magistrat et de son frère le militaire. Celui-ci dit à son frère : « Mon frère, si l'on coupait « le visage à ce vieux bougre-là, qu'en pensez-vous? » Ce propos ne fut pas entendu de M. de Rançonnières, mais il le fut malheureusement de Félix, qui s'adressant fièrement au jeune homme, lui dit : « Mon officier, seriez-vous assez brave pour « vous mettre seulement en devoir de faire ce que vous avez « dit? » Au même instant, il pose son fusil à terre et met la main sur la garde de son sabre, car il n'allait jamais sans son sabre. Le jeune militaire tire son épée, s'avance sur Félix; M. de Rançonnières accourt, s'interpose, saisit son garde. Cependant le militaire s'empare du fusil qui était à terre, tire sur Félix, le manque; celui-ci riposte d'un coup de sabre, fait tomber l'épée de la main au jeune homme, et avec l'épée la moitié du bras : et voilà un procès criminel en sus de trois ou quatre procès civils; Félix confiné dans les prisons; une procédure effrayante; et à la suite de cette procédure, un magistrat dépouillé de son état et presque déshonoré, un militaire exclus de son corps, M. de Rançonnières mort de chagrin, et Félix, dont la détention durait toujours, exposé à tout le ressentiment des Fourmont. Sa fin eût été malheureuse, si l'amour ne l'eût secouru; la fille du geôlier prit de la passion pour lui et facilita son évasion : si cela n'est pas vrai, c'est du moins l'opinion publique. Il s'en est allé en Prusse, où il sert aujourd'hui dans le régiment des gardes. On dit qu'il y est aimé de ses camarades, et même connu du roi. Son nom de guerre est le Triste; la veuve Olivier m'a dit qu'il continuait à la soulager.

« Voilà, madame, tout ce que j'ai pu recueillir de l'histoire de Félix. Je joins à mon récit une lettre de M. Papin, notre curé. Je ne sais ce qu'elle contient; mais je crains bien que le pauvre prêtre, qui a la tête un peu étroite et le cœur assez mal tourné, ne vous parle d'Olivier et de Félix d'après ses préventions. Je vous conjure, madame, de vous en tenir aux faits sur la vérité desquels vous pouvez compter, et à la bonté de votre cœur, qui vous conseillera mieux que le premier casuiste de Sorbonne, qui n'est pas M. Papin. »

## LETTRE

### DE M. PAPIN, DOCTEUR EN THÉOLOGIE, ET CURÉ DE SAINTE-MARIE A BOURBONNE.

J'ignore, madame, ce que M. le subdélégué a pu vous conter d'Olivier et de Félix, ni quel intérêt vous pouvez prendre à deux brigands, dont tous les pas dans ce monde ont été trempés de sang. La Providence qui a châtié l'un, a laissé à l'autre quelques moments de répit, dont je crains bien qu'il ne profite pas; mais que la volonté de Dieu soit faite! Je sais qu'il y a des gens ici ( et je ne serais point étonné que M. le subdélégué fût de ce nombre ) qui parlent de ces deux hommes comme de modèles d'une d'amitié rare; mais qu'est-ce aux yeux de Dieu que la plus sublime vertu, dénuée des sentiments de la piété, du respect dû à l'Église et à ses ministres, et de la soumission à la loi du souverain? Olivier est mort à la porte de sa maison, sans sacrements; quand je fus appelé auprès de Félix, chez les deux veuves, je n'en pus jamais tirer autre chose que le nom d'Olivier; aucun signe de religion, aucune marque de repentir. Je n'ai pas mémoire que celui-ci se soit présenté une fois au tribunal de la pénitence. La femme Olivier est une arrogante qui m'a manqué en plus d'une occasion; sous prétexte qu'elle sait lire et écrire, elle se croit en état d'élever ses enfants; et on ne les voit ni aux écoles de la paroisse, ni à mes instructions. Que madame juge d'après cela, si des gens de cette espèce sont bien dignes de ses bontés! L'Évangile ne cesse de nous recommander la commisération pour les pauvres; mais on double le mérite de sa charité par un bon choix des misérables; et personne ne connaît mieux les vrais indigents que le pasteur commun des indigents et des riches. Si madame daignait m'honorer de sa confiance, je placerais peut-être les marques de sa bienfaisance d'une manière plus utile pour les malheureux, et plus méritoire pour elle.

Je suis avec respect, etc.

Madame de *** remercia M. le subdélégué Aubert de ses intentions, et envoya ses aumônes à M. Papin, avec le billet qui suit :

« Je vous suis très-obligée, monsieur, de vos sages conseils. Je vous avoue que l'histoire de ces deux hommes m'avait touchée; et vous conviendrez que l'exemple d'une amitié aussi rare était bien faite pour séduire une âme honnête et sensible : mais vous m'avez éclairée, et j'ai conçu qu'il valait mieux porter ses secours à des vertus chrétiennes et malheureuses, qu'à des vertus naturelles et païennes. Je vous prie d'accepter la somme modique que je vous envoie, et de la distribuer d'après une charité mieux entendue que la mienne.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

On pense bien que la veuve Olivier et Félix n'eurent aucune part aux aumônes de madame de ***. Félix mourut; et la pauvre femme aurait péri de misère avec ses enfants, si elle ne s'était réfugiée dans la forêt, chez son fils aîné, où elle travaille, malgré son grand âge, et subsiste comme elle peut à côté de ses enfants et de ses petits-enfants[1].

1. Il est à supposer que nous n'avons pas ici la première version du conte. Nous trouvons dans une lettre à Grimm, du 21 octobre 1770, la preuve qu'il doit avoir subi divers remaniements. Voici, en effet, ce que nous y lisons :

« J'avais pensé comme vous que l'atrocité du prêtre ôtait tout le pathétique de l'histoire de *Félix*. Envoyez-moi une copie de cette histoire et de celle d'*Olivier*, et ce que vous me demandez sera fait; mais dépêchez-vous. »

Dans une autre lettre du 2 novembre au même, Diderot écrit :

« On m'a envoyé le papier de *Félix*, mais on aurait bien fait d'y joindre celui d'*Olivier* que j'avais demandé, afin de donner aux deux contes un peu d'unité. N'importe, je me passerai de celui qui me manque et je ferai de mon mieux. »

Quelle fut la nature des corrections opérées? Nous ne savons; mais peut-être la lettre de M. Papin a-t-elle remplacé une intervention plus directe et plus *atroce* du prêtre.

Et puis, il y a trois sortes de contes... Il y en a bien davantage, me direz-vous... A la bonne heure; mais je distingue le conte à la manière d'Homère, de Virgile, du Tasse, et je l'appelle le conte merveilleux. La nature y est exagérée; la vérité y est hypothétique : et si le conteur a bien gardé le module qu'il a choisi, si tout répond à ce module, et dans les actions, et dans les discours, il a obtenu le degré de perfection que le genre de son ouvrage comportait, et vous n'avez rien de plus à lui demander. En entrant dans son poëme, vous mettez le pied dans une terre inconnue, où rien ne se passe comme dans celle que vous habitez, mais où tout se fait en grand comme les choses se font autour de vous en petit. Il y a le conte plaisant à la façon de La Fontaine, de Vergier, de l'Arioste, d'Hamilton, où le conteur ne se propose ni l'imitation de la nature, ni la vérité, ni l'illusion; il s'élance dans les espaces imaginaires. Dites à celui-ci : Soyez gai, ingénieux, varié, original, même extravagant, j'y consens; mais séduisez-moi par les détails; que le charme de la forme me dérobe toujours l'invraisemblance du fond : et si ce conteur fait ce que vous exigez ici, il a tout fait. Il y a enfin le conte historique, tel qu'il est écrit dans les Nouvelles de Scarron, de Cervantes, de Marmontel...

— Au diable le conte et le conteur historiques! c'est un menteur plat et froid...

— Oui, s'il ne sait pas son métier. Celui-ci se propose de vous tromper; il est assis au coin de votre âtre; il a pour objet la vérité rigoureuse; il veut être cru; il veut intéresser, toucher, entraîner, émouvoir, faire frissonner la peau et couler les larmes; effet qu'on n'obtient point sans éloquence et sans poésie. Mais l'éloquence est une sorte de mensonge, et rien de plus contraire à l'illusion que la poésie; l'une et l'autre exagèrent, surfont, amplifient, inspirent la méfiance : comment s'y prendra donc ce conteur-ci pour vous tromper? Le voici. Il parsèmera son récit de petites circonstances si liées à la chose, de traits si simples, si naturels, et toutefois si difficiles à imaginer, que vous serez forcé de vous dire

en vous-même : Ma foi, cela est vrai : on n'invente pas ces choses-là. C'est ainsi qu'il sauvera l'exagération de l'éloquence et de la poésie ; que la vérité de la nature couvrira le prestige de l'art; et qu'il satisfera à deux conditions qui semblent contradictoires, d'être en même temps historien et poëte, véridique et menteur.

Un exemple emprunté d'un autre art rendra peut-être plus sensible ce que je veux vous dire. Un peintre exécute sur la toile une tête. Toutes les formes en sont fortes, grandes et régulières; c'est l'ensemble le plus parfait et le plus rare. J'éprouve, en le considérant, du respect, de l'admiration, de l'effroi. J'en cherche le modèle dans la nature, et ne l'y trouve pas; en comparaison, tout y est faible, petit et mesquin; c'est une tête idéale; je le sens, je me le dis. Mais que l'artiste me fasse apercevoir au front de cette tête une cicatrice légère, une verrue à l'une de ses tempes, une coupure imperceptible à la lèvre inférieure; et, d'idéale qu'elle était, à l'instant la tête devient un portrait; une marque de petite vérole au coin de l'œil ou à côté du nez, et ce visage de femme n'est plus celui de Vénus; c'est le portrait de quelqu'une de mes voisines. Je dirai donc à nos conteurs historiques : Vos figures sont belles, si vous voulez; mais il y manque la verrue à la tempe, la coupure à la lèvre, la marque de petite vérole à côté du nez, qui les rendraient vraies; et, comme disait mon ami Caillot[1] : « Un peu de poussière sur mes souliers, et je ne sors pas de ma loge, je reviens de la campagne. »

Atque ita mentitur, sic veris falsa remiscet,
Primo ne medium, medio ne discrepet imum.

Horat. *De Art. poet.*, v. 151.

1. L'un des meilleurs acteurs de la comédie italienne, deviné par Garrick, et dont Grimm disait qu'il était sublime sans effort. « Personne, écrit-il, ne faisait avec une mesure plus juste tout ce qu'il voulait faire. Le Kain est un homme prodigieusement rare; peut-être Caillot est-il plus rare que lui. Caillot ne se doutait point de son talent; il se croyait fait pour chanter avec beaucoup d'agrément, jouer avec beaucoup de gaieté, avec une belle mine bien réjouie; mais il ne se croyait pas pathétique. Garrick, l'ayant vu jouer pendant son séjour en France, lui apprit qu'il serait acteur quand il lui plairait... » Caillot quitta le théâtre en 1772 et fut remplacé par un jeune abbé appelé Narbonne, échappé de la musique de Notre-Dame.

Et puis un peu de morale après un peu de poétique, cela va si bien! Félix était un gueux qui n'avait rien; Olivier était un autre gueux qui n'avait rien : dites-en autant du charbonnier, de la charbonnière, et des autres personnages de ce conte; et concluez qu'en général il ne peut guère y avoir d'amitiés entières et solides qu'entre des hommes qui n'ont rien. Un homme alors est toute la fortune de son ami, et son ami est toute la sienne. De là la vérité de l'expérience, que le malheur resserre les liens; et la matière d'un petit paragraphe de plus pour la première édition du livre de *l'Esprit*[1].

1. Cette édition ne se fit pas attendre. Condamné en 1759, l'*Esprit* reparut en 1771 (Londres). Diderot était sans doute au courant de ce qui se préparait.

---

# ENTRETIEN D'UN PÈRE

AVEC

# SES ENFANTS

OU

## DU DANGER DE SE METTRE AU-DESSUS DES LOIS.

(Publié en 1773)

# NOTICE PRÉLIMINAIRE

On lit dans la *Correspondance* de Grimm, mars 1771 :

« M. Diderot, maître coutelier à Langres, mourut en 1759, généralement regretté dans sa ville, laissant à ses enfants une fortune honnête pour son état, et une réputation de vertu et de probité désirable en tout état. Je le vis trois mois avant sa mort. En allant à Genève, au mois de mars 1759, je passai exprès par Langres, et je m'applaudirai toute ma vie d'avoir connu ce vieillard respectable. Il laissa trois enfants : un fils aîné, Denis Diderot, né en 1713, c'est notre philosophe; une fille d'un cœur excellent et d'une fermeté de caractère peu commune, qui, dès l'instant de la mort de sa mère, se consacra entièrement au service de son père et de sa maison, et refusa, par cette raison, de se marier; un fils cadet qui a pris le parti de l'Église : il est chanoine de l'église cathédrale de Langres et un des grands saints du diocèse. C'est un homme d'un esprit bizarre, d'une dévotion outrée et à qui je crois peu d'idées et de sentiments justes. Le père aimait son fils aîné d'inclination et de passion; sa fille, de reconnaissance et de tendresse; et son fils cadet, de réflexion, par respect pour l'état qu'il avait embrassé. Voilà des éclaircissements qui m'ont paru devoir précéder le morceau que vous allez lire. »

Le testament, si fâcheusement retrouvé, a servi de donnée à une pièce intitulée : *Une Journée de Diderot,* dont nous dirons quelques mots dans la *Notice* placée en tête du *Neveu de Rameau.*

# ENTRETIEN D'UN PÈRE

AVEC

# SES ENFANTS

OU

## DU DANGER DE SE METTRE AU-DESSUS DES LOIS

---

Mon père, homme d'un excellent jugement, mais homme pieux, était renommé dans sa province pour sa probité rigoureuse. Il fut, plus d'une fois, choisi pour arbitre entre ses concitoyens ; et des étrangers qu'il ne connaissait pas lui confièrent souvent l'exécution de leurs dernières volontés. Les pauvres pleurèrent sa perte, lorsqu'il mourut. Pendant sa maladie, les grands et les petits marquèrent l'intérêt qu'ils prenaient à sa conservation. Lorsqu'on sut qu'il approchait de sa fin, toute la ville fut attristée. Son image sera toujours présente à ma mémoire ; il me semble que je le vois dans son fauteuil à bras, avec son maintien tranquille et son visage serein. Il me semble que je l'entends encore. Voici l'histoire d'une de nos soirées, et un modèle de l'emploi des autres.

C'était en hiver. Nous étions assis autour de lui, devant le feu, l'abbé, ma sœur et moi. Il me disait, à la suite d'une conversation sur les inconvénients de la célébrité : « Mon fils, nous avons fait tous les deux du bruit dans le monde, avec cette différence que le bruit que vous faisiez avec votre outil vous ôtait le repos; et que celui que je faisais avec le mien ôtait le repos aux autres. » Après cette plaisanterie, bonne ou mauvaise, du vieux forgeron, il se mit à rêver, à nous regarder avec une attention tout à fait marquée, et l'abbé lui dit : « Mon père, à quoi rêvez-vous?

— Je rêve, lui répondit-il, que la réputation d'homme de

bien, la plus désirable de toutes, a ses périls, même pour celui qui la mérite. » Puis, après une courte pause, il ajouta : « J'en frémis encore, quand j'y pense... Le croiriez-vous, mes enfants? Une fois dans ma vie, j'ai été sur le point de vous ruiner; oui, de vous ruiner de fond en comble.

L' BBÉ.

Et comment cela?

MON PÈRE.

Comment? Le voici...

Avant que je commence (dit-il à sa fille), sœurette [1], relève mon oreiller qui est descendu trop bas; (à moi) et toi, ferme les pans de ma robe de chambre, car le feu me brûle les jambes... Vous avez tous connu le curé de Thivet[1]?

MA SŒUR.

Ce bon vieux prêtre, qui, à l'âge de cent ans, faisait ses quatre lieues dans la matinée?

L'ABBÉ.

Qui s'éteignit à cent et un ans, en apprenant la mort d'un frère qui demeurait avec lui, et qui en avait quatre-vingt-dix-neuf?

MON PÈRE.

Lui-même.

L'ABBÉ.

Eh bien?

MON PÈRE.

Eh bien, ses héritiers, gens pauvres et dispersés sur les grands chemins, dans les campagnes, aux portes des églises où ils mendiaient leur vie, m'envoyèrent une procuration, qui m'autorisait à me transporter sur les lieux, et à pourvoir à la sûreté des effets du défunt curé leur parent. Comment refuser à des indigents un service que j'avais rendu à plusieurs familles opulentes? J'allai à Thivet; j'appelai la justice du lieu; je fis apposer les scellés, et j'attendis l'arrivée des héritiers. Ils ne tardèrent pas à venir; ils étaient au nombre de dix à douze. C'étaient des femmes sans bas, sans souliers, presque sans vêtements, qui tenaient contre leur sein des enfants entortillés de

1. Nous rétablissons ce terme familier d'après l'édition originale. Les suivantes l'ont remplacé par *petite sœur*.

2. Village situé entre Chaumont et Langres. (Br.)

mauvais tabliers; des vieillards couverts de haillons qui s'étaient traînés jusque-là, portant sur leurs épaules avec un bâton, une poignée de guenilles enveloppées dans une autre guenille; le spectacle de la misère la plus hideuse. Imaginez, d'après cela, la joie de ces héritiers à l'aspect d'une dizaine de mille francs qui revenait à chacun d'eux; car, à vue de pays, la succession du curé pouvait aller à une centaine de mille francs au moins. On lève les scellés. Je procède, tout le jour, à l'inventaire des effets. La nuit vient. Ces malheureux se retirent; je reste seul. J'étais pressé de les mettre en possession de leurs lots, de les congédier, et de revenir à mes affaires. Il y avait sous un bureau un vieux coffre, sans couvercle et rempli de toutes sortes de paperasses; c'étaient de vieilles lettres, des brouillons de réponses, des quittances surannées, des reçus de rebut, des comptes de dépenses, et d'autres chiffons de cette nature; mais, en pareil cas, on lit tout, on ne néglige rien. Je touchais à la fin de cette ennuyeuse révision, lorsqu'il me tomba sous les mains un écrit assez long; et cet écrit, savez-vous ce que c'était? Un testament! un testament signé du curé! Un testament, dont la date était si ancienne, que ceux qu'il en nommait exécuteurs n'existaient plus depuis vingt ans! Un testament où il rejetait les pauvres qui dormaient autour de moi, et instituait légataires universels les Frémins, ces riches libraires de Paris, que tu dois connaître, toi. Je vous laisse à juger de ma surprise et de ma douleur; car, que faire de cette pièce? La brûler? Pourquoi non? N'avait-elle pas tous les caractères de la réprobation? Et l'endroit où je l'avais trouvée, et les papiers avec lesquels elle était confondue et assimilée, ne déposaient-ils pas assez fortement contre elle, sans parler de son injustice révoltante? Voilà ce que je me disais en moi-même; et me représentant en même temps la désolation de ces malheureux héritiers spoliés, frustrés de leur espérance, j'approchais tout doucement le testament du feu; puis, d'autres idées croisaient les premières, je ne sais quelle frayeur de me tromper dans la décision d'un cas aussi important, la méfiance de mes lumières, la crainte d'écouter plutôt la voix de la commisération, qui criait au fond de mon cœur, que celle de la justice, m'arrêtaient subitement; et je passai le reste de la nuit à délibérer sur cet acte inique que je tins plusieurs fois au-dessus de la flamme, incertain si

je le brûlerais ou non. Ce dernier parti l'emporta; une minute plus tôt ou plus tard, c'eût été le parti contraire. Dans ma perplexité, je crus qu'il était sage de prendre le conseil de quelque personne éclairée. Je monte à cheval dès la pointe du jour; je m'achemine à toutes jambes vers la ville; je passe devant la porte de ma maison, sans y entrer; je descends au séminaire qui était alors occupé par des Oratoriens, entre lesquels il y en avait un distingué par la sûreté de ses lumières et la sainteté de ses mœurs : c'était un père Bouin, qui a laissé dans le diocèse la réputation du plus grand casuiste.

Mon père en était là, lorsque le docteur Bissei entra : c'était l'ami et le médecin de la maison. Il s'informa de la santé de mon père, lui tâta le pouls, ajouta, retrancha à son régime, prit une chaise, et se mit à causer avec nous.

Mon père lui demanda des nouvelles de quelques-uns de ses malades, entre autres, d'un vieux fripon d'intendant d'un M. de La Mésangère, ancien maire de notre ville. Cet intendant avait mis le désordre et le feu dans les affaires de son maître, avait fait de faux emprunts sous son nom, avait égaré des titres, s'était approprié des fonds, avait commis une infinité de friponneries dont la plupart étaient avérées, et il était à la veille de subir une peine infamante, sinon capitale. Cette affaire occupait alors toute la province. Le docteur lui dit que cet homme était fort mal, mais qu'il ne désespérait pas de le tirer d'affaire.

MON PÈRE.

C'est un très-mauvais service à lui rendre.

MOI.

Et une très-mauvaise action à faire.

LE DOCTEUR BISSEI.

Une mauvaise action! Et la raison, s'il vous plaît?

MOI.

C'est qu'il y a tant de méchants dans ce monde, qu'il n'y faut pas retenir ceux à qui il prend envie d'en sortir.

LE DOCTEUR BISSEI.

Mon affaire est de le guérir, et non de le juger; je le guérirai, parce que c'est mon métier; ensuite le magistrat le fera pendre, parce que c'est le sien.

MOI.

Docteur, mais il y a une fonction commune à tout bon citoyen, à vous, à moi, c'est de travailler de toute notre force à l'avantage de la république; et il me semble que ce n'en est pas un pour elle que le salut d'un malfaiteur, dont incessamment les lois la délivreront.

LE DOCTEUR BISSEI.

Et à qui appartient-il de le déclarer malfaiteur? Est-ce à moi?

MOI.

Non, c'est à ses actions.

LE DOCTEUR BISSEI.

Et à qui appartient-il de connaître de ces actions? Est-ce à moi?

MOI.

Non; mais permettez, docteur, que je change un peu la thèse, en supposant un malade dont les crimes soient de notoriété publique. On vous appelle; vous accourez, vous ouvrez les rideaux, et vous reconnaissez Cartouche ou Nivet[1]. Guéririez-vous Cartouche ou Nivet?...

Le docteur Bissei, après un moment d'incertitude, répondit ferme qu'il le guérirait; qu'il oublierait le nom du malade, pour ne s'occuper que du caractère de la maladie; que c'était la seule chose dont il lui fût permis de connaître; que s'il faisait un pas au delà, bientôt il ne saurait plus où s'arrêter; que ce serait abandonner la vie des hommes à la merci de l'ignorance, des passions, du préjugé, si l'ordonnance devait être précédée de l'examen de la vie et des mœurs du malade. « Ce que vous me dites de Nivet, un janséniste me le dira d'un moliniste, un catholique d'un protestant. Si vous m'écartez du lit de Cartouche, un fanatique m'écartera du lit d'un athée. C'est bien assez que d'avoir à doser le remède, sans avoir encore à doser la méchanceté qui permettrait ou non de l'administrer...

— Mais, docteur, lui répondis-je, si après votre belle cure, le premier essai que le scélérat fera de sa convalescence, c'est

1. On connaît Cartouche. « Son affaire n'était rien, dit l'avocat Barbier, en comparaison de celle de Nivet, » coupable d'un grand nombre d'assassinats. Nivet fut roué en Grève le 1er juin 1729.

d'assassiner votre ami, que direz-vous? Mettez la main sur la conscience; ne vous repentirez-vous point de l'avoir guéri? Ne vous écrierez-vous point avec amertume : Pourquoi l'ai-je secouru! Que ne le laissais-je mourir! N'y a-t-il pas là de quoi empoisonner le reste de votre vie?

LE DOCTEUR BISSEI.

Assurément, je serai consumé de douleur; mais je n'aurai point de remords.

MOI.

Et quel remords pourriez-vous avoir, je ne dis point d'avoir tué, car il ne s'agit pas de cela; mais d'avoir laissé périr un chien enragé? Docteur, écoutez-moi. Je suis plus intrépide que vous; je ne me laisse point brider par de vains raisonnements. Je suis médecin. Je regarde mon malade; en le regardant, je reconnais un scélérat, et voici le discours que je lui tiens : « Malheureux, dépêche-toi de mourir; c'est tout ce qui peut t'arriver de mieux pour les autres et pour toi. Je sais bien ce qu'il y aurait à faire pour dissiper ce point de côté qui t'oppresse, mais je n'ai garde de l'ordonner; je ne hais pas assez mes concitoyens, pour te renvoyer de nouveau au milieu d'eux, et me préparer à moi-même une douleur éternelle par les nouveaux forfaits que tu commettrais. Je ne serai point ton complice. On punirait celui qui te recèle dans sa maison, et je croirais innocent celui qui t'aurait sauvé! Cela ne se peut. Si j'ai un regret, c'est qu'en te livrant à la mort je t'arrache au dernier supplice. Je ne m'occuperai point de rendre à la vie celui dont il m'est enjoint par l'équité naturelle, le bien de la société, le salut de mes semblables, d'être le dénonciateur. Meurs, et qu'il ne soit pas dit que par mon art et mes soins il existe un monstre de plus. »

LE DOCTEUR BISSEI.

Bonjour, papa. Ah çà, moins de café après dîner, entendez-vous?

MON PÈRE.

Ah! docteur, c'est une si bonne chose que le café!

LE DOCTEUR BISSEI.

Du moins, beaucoup, beaucoup de sucre.

MA SŒUR.

Mais, docteur, ce sucre nous échauffera.

LE DOCTEUR BISSEI.

Chansons! Adieu, philosophe.

MOI.

Docteur, encore un moment. Galien, qui vivait sous Marc-Aurèle, et qui, certes, n'était pas un homme ordinaire, bien qu'il crût aux songes, aux amulettes et aux maléfices, dit de ses préceptes sur les moyens de conserver les nouveau-nés : « C'est aux Grecs, aux Romains, à tous ceux qui marchent sur leurs pas dans la carrière des sciences, que je les adresse. Pour les Germains et le reste des barbares, ils n'en sont pas plus dignes que les ours, les sangliers, les lions, et les autres bêtes féroces. »

LE DOCTEUR BISSEI.

Je savais cela. Vous avez tort tous les deux; Galien, d'avoir proféré sa sentence absurde; vous, d'en faire une autorité. Vous n'existeriez pas, ni vous ni votre éloge ou votre critique de Galien, si la nature n'avait pas eu d'autre secret que le sien pour conserver les enfants des Germains.

MOI.

Pendant la dernière peste de Marseille...

LE DOCTEUR BISSEI.

Dépêchez-vous, car je suis pressé.

MOI.

Il y avait des brigands qui se répandaient dans les maisons, pillant, tuant, profitant du désordre général, pour s'enrichir par toutes sortes de crimes. Un de ces brigands fut attaqué de la peste, et reconnu par un des fossoyeurs que la police avait chargés d'enlever les morts. Ces gens-ci allaient, et jetaient les cadavres dans la rue. Le fossoyeur regarde le scélérat, et lui dit : « Ah! misérable, c'est toi; » et en même temps, il le saisit par les pieds, et le traîne vers la fenêtre. Le scélérat lui crie : « Je ne suis pas mort. » L'autre lui répond : « Tu es assez mort, » et le précipite à l'instant d'un troisième étage. Docteur, sachez que le fossoyeur qui dépêche si lestement ce méchant pestiféré, est moins coupable à mes yeux qu'un habile médecin, comme vous, qui l'aurait guéri; et partez.

LE DOCTEUR.

Cher philosophe, j'admirerai votre esprit et votre chaleur, tant qu'il vous plaira; mais votre morale ne sera ni la mienne, ni celle de l'abbé, je gage.

L'ABBÉ.

Vous gagez à coup sûr.

J'allais entreprendre l'abbé; mais mon père, s'adressant à moi, en souriant, me dit : « Tu plaides contre ta propre cause.

MOI.

Comment cela?

MON PÈRE.

Tu veux la mort de ce coquin d'intendant de M. de La Mésangère, n'est-ce pas? Eh! laisse donc faire le docteur. Tu dis quelque chose tout bas.

MOI.

Je dis que Bissei ne méritera jamais l'inscription que les Romains placèrent au-dessus de la porte du médecin d'Adrien VI, après sa mort : *Au libérateur de la patrie.*

MA SOEUR.

Et que, médecin du Mazarin, ce ministre décédé, il n'eût pas fait dire aux charretiers, comme Guénaut : *Camarades, laissons passer monsieur le docteur, c'est lui qui nous a fait la grâce de tuer le cardinal.*

Mon père sourit, et dit : « Où en étais-je de mon histoire?

MA SOEUR.

Vous en étiez au père Bouin.

MON PÈRE.

Je lui expose le fait. Le père Bouin me dit : « Rien n'est plus louable, monsieur, que le sentiment de commisération dont vous êtes touché pour ces malheureux héritiers. Supprimez le testament, secourez-les, j'y consens; mais c'est à la condition de restituer au légataire universel la somme précise dont vous l'aurez privé, ni plus, ni moins. » Mais je sens du froid entre les épaules. Le docteur aura laissé la porte ouverte; sœurette, va la fermer.

MA SOEUR.

J'y vais; mais j'espère que vous ne continuerez pas que je ne sois revenue.

MON PÈRE.

Cela va sans dire.

Ma sœur, qui s'était fait attendre quelque temps, dit en rentrant, avec un peu d'humeur : C'est ce fou qui a pendu deux

écriteaux à sa porte, sur l'un desquels on lit : *Maison à vendre vingt mille francs, ou à louer douze cents francs par an, sans bail*; et sur l'autre : *Vingt mille francs à prêter pour un an, à six pour cent.*

MOI.

Un fou, ma sœur? Et s'il n'y avait qu'un écriteau où vous en voyez deux, et que l'écriteau du prêt ne fût qu'une traduction de celui de la location? Mais laissons cela, et revenons au père Bouin.

MON PÈRE.

Le père Bouin ajouta : « Et qui est-ce qui vous a autorisé à ôter ou à donner de la sanction aux actes? Qui est-ce qui vous a autorisé à interpréter les intentions des morts?

« — Mais, père Bouin, et le coffre?

« — Qui est-ce qui vous a autorisé à décider si ce testament a été rebuté de réflexion, ou s'il s'est égaré par méprise? Ne vous est-il jamais arrivé d'en commettre de pareilles, et de retrouver au fond d'un seau un papier précieux que vous y aviez jeté d'inadvertance?

« — Mais, père Bouin, et la date et l'iniquité de ce papier?

« — Qui est-ce qui vous a autorisé à prononcer sur la justice ou l'injustice de cet acte, et à regarder le legs universel comme un don illicite, plutôt que comme une restitution ou telle autre œuvre légitime qu'il vous plaira d'imaginer?

« — Mais, père Bouin, et ces héritiers immédiats et pauvres, et ce collatéral éloigné et riche?

« — Qui est-ce qui vous a autorisé à peser ce que le défunt devait à ses proches, que vous ne connaissez pas davantage?

« — Mais, père Bouin, et ce tas de lettres du légataire, que le défunt ne s'était pas seulement donné la peine d'ouvrir!... »

Une circonstance que j'avais oubliée de vous dire, ajouta mon père, c'est que dans l'amas de paperasses, entre lesquelles je trouvai ce fatal testament, il y avait vingt, trente, je ne sais combien de lettres des Frémins, toutes cachetées.

« Il n'y a, dit le père Bouin, ni coffre, ni date, ni lettres, ni père Bouin, ni si, ni mais, qui tienne ; il n'est permis à personne d'enfreindre les lois, d'entrer dans la pensée des morts, et de disposer du bien d'autrui. Si la Providence a résolu de châtier ou l'héritier ou le légataire, ou le défunt, car on ne sait lequel,

par la conservation fortuite de ce testament, il faut qu'il reste. »

Après une décision aussi nette, aussi précise de l'homme le plus éclairé de notre clergé, je demeurai stupéfait et tremblant, songeant en moi-même à ce que je devenais, à ce que vous deveniez, mes enfants, s'il me fût arrivé de brûler le testament, comme j'en avais été tenté dix fois ; d'être ensuite tourmenté de scrupules, et d'aller consulter le père Bouin. J'aurais restitué ; oh ! j'aurais restitué ; rien n'est plus sûr, et vous étiez ruinés.

MA SOEUR.

Mais, mon père, il fallut, après cela, s'en revenir au presbytère, et annoncer à cette troupe d'indigents qu'il n'y avait rien là qui leur appartînt, et qu'ils pouvaient s'en retourner comme ils étaient venus. Avec l'âme compatissante que vous avez, comment en eûtes-vous le courage?

MON PÈRE.

Ma foi, je n'en sais rien. Dans le premier moment, je pensai à me départir de ma procuration, et à me remplacer par un homme de loi ; mais un homme de loi en eût usé dans toute la rigueur, pris et chassé par les épaules ces pauvres gens dont je pouvais peut-être alléger l'infortune. Je retournai donc le même jour à Thivet. Mon absence subite, et les précautions que j'avais prises en partant, avaient inquiété ; l'air de tristesse avec lequel je reparus, inquiéta bien davantage. Cependant je me contraignis, je dissimulai de mon mieux.

MOI.

C'est-à-dire assez mal.

MON PÈRE.

Je commençai par mettre à couvert tous les effets précieux. J'assemblai dans la maison un certain nombre d'habitants, qui me prêteraient main-forte, en cas de besoin. J'ouvris la cave et les greniers que j'abandonnai à ces malheureux, les invitant à boire, à manger, et à partager entre eux le vin, le blé et toutes les autres provisions de bouche.

L'ABBÉ.

Mais, mon père !...

MON PÈRE.

Je le sais, cela ne leur appartenait pas plus que le reste.

MOI.

Allons donc, l'abbé, tu nous interromps.

MON PÈRE.

Ensuite, pâle comme la mort, tremblant sur mes jambes, ouvrant la bouche, et ne trouvant aucune parole, m'asseyant, me relevant, commençant une phrase, et ne pouvant l'achever, pleurant; tous ces gens effrayés m'environnant, s'écriant autour de moi : « Eh bien! mon cher monsieur, qu'est-ce qu'il y a? — Qu'est-ce qu'il y a? repris-je... Un testament, un testament qui vous déshérite. » Ce peu de mots me coûta tant à dire, que je me sentis presque défaillir.

MA SOEUR.

Je conçois cela.

MON PÈRE.

Quelle scène, quelle scène, mes enfants, que celle qui suivit! Je frémis de la rappeler. Il me semble que j'entends encore les cris de la douleur, de la fureur, de la rage, le hurlement des imprécations... Ici, mon père portait ses mains sur ses yeux, sur ses oreilles... Ces femmes, disait-il, ces femmes, je les vois; les unes se roulaient à terre, s'arrachaient les cheveux, se déchiraient les joues et les mamelles; les autres écumaient, tenaient leurs enfants par les pieds, prêtes à leur écacher la tête contre le pavé, si on les eût laissé faire; les hommes saisissaient, renversaient, cassaient tout ce qui leur tombait sous les mains; ils menaçaient de mettre le feu à la maison; d'autres, en rugissant, grattaient la terre avec leurs ongles, comme s'ils y eussent cherché le cadavre du curé pour le déchirer; et, tout au travers de ce tumulte, c'étaient les cris aigus des enfants qui partageaient, sans savoir pourquoi, le désespoir de leurs parents, qui s'attachaient à leurs vêtements, et qui en étaient inhumainement repoussés. Je ne crois pas avoir jamais autant souffert de ma vie.

Cependant j'avais écrit au légataire de Paris, je l'instruisais de tout et je le pressais de faire diligence, le seul moyen de prévenir quelque accident qu'il ne serait pas en mon pouvoir d'empêcher.

J'avais un peu calmé les malheureux par l'espérance dont je me flattais, en effet, d'obtenir du légataire une renonciation complète à ses droits ou de l'amener à quelque traitement favorable; et je les avais dispersés dans les chaumières les plus éloignées du village.

Le Frémin de Paris arriva; je le regardai fixement et je lui trouvai une physionomie dure qui ne promettait rien de bon.

MOI.

De grands sourcils noirs et touffus, des yeux couverts et petits, une large bouche, un peu de travers, un teint basané et criblé de petite vérole?

MON PÈRE.

C'est cela. Il n'avait pas mis plus de trente heures à faire ses soixante lieues. Je commençai par lui montrer les misérables dont j'avais à plaider la cause. Ils étaient tous debout devant lui, en silence; les femmes pleuraient; les hommes, appuyés sur leurs bâtons, la tête nue, avaient la main dans leurs bonnets. Le Frémin, assis, les yeux fermés, la tête penchée et le menton appuyé sur sa poitrine, ne les regardait pas. Je parlai en leur faveur de toute ma force; je ne sais où l'on prend ce qu'on dit en pareil cas. Je lui fis toucher au doigt combien il était incertain que cette succession lui fût légitimement acquise; je le conjurai par son opulence, par la misère qu'il avait sous les yeux; je crois même que je me jetai à ses pieds; je n'en pus tirer une obole. Il me répondit qu'il n'entrait point dans toutes ces considérations; qu'il y avait un testament; que l'histoire de ce testament lui était indifférente, et qu'il aimait mieux s'en rapporter à ma conduite qu'à mes discours. D'indignation, je lui jetai les clefs au nez; il les ramassa, s'empara de tout; et je m'en revins si troublé, si peiné, si changé, que votre mère, qui vivait encore, crut qu'il m'était arrivé quelque grand malheur... Ah! mes enfants! quel homme que ce Frémin!

Après ce récit, nous tombâmes dans le silence, chacun rêvant à sa manière sur cette singulière aventure. Il vint quelques visites; un ecclésiastique, dont je ne me rappelle pas le nom: c'était un gros prieur, qui se connaissait mieux en bon vin qu'en morale, et qui avait plus feuilleté le *Moyen de parvenir* que les *Conférences de Grenoble*; un homme de justice, notaire et lieutenant de police, appelé Dubois; et, peu de temps après, un ouvrier qui demandait à parler à mon père. On le fit entrer, et avec lui un ancien ingénieur de la province, qui vivait retiré et qui cultivait les mathématiques, qu'il avait autrefois profes-

sées; c'était un des voisins de l'ouvrier, l'ouvrier était chapelier.

Le premier mot du chapelier fut de faire entendre à mon père que l'auditoire était un peu nombreux pour ce qu'il avait à lui dire. Tout le monde se leva, et il ne resta que le prieur, l'homme de loi, le géomètre et moi, que le chapelier retint.

« Monsieur Diderot, dit-il à mon père, après avoir regardé autour de l'appartement s'il ne pouvait être entendu, c'est votre probité et vos lumières qui m'amènent chez vous; et je ne suis pas fâché d'y rencontrer ces autres messieurs dont je ne suis peut-être pas connu, mais que je connais tous. Un prêtre, un homme de loi, un savant, un philosophe et un homme de bien! Ce serait grand hasard, si je ne trouvais pas dans des personnes d'état si différent, et toutes également justes et éclairées, le conseil dont j'ai besoin. »

Le chapelier ajouta ensuite : « Promettez-moi d'abord de garder le secret sur mon affaire, quel que soit le parti que je juge à propos de suivre. »

On le lui promit, et il continua.

« Je n'ai point d'enfants, je n'en ai point eu de ma dernière femme, que j'ai perdue il y a environ quinze jours. Depuis ce temps, je ne vis pas; je ne saurais ni boire, ni manger, ni travailler, ni dormir. Je me lève, je m'habille, je sors et je rôde par la ville dévoré d'un souci profond. J'ai gardé ma femme malade pendant dix-huit ans; tous les services qui ont dépendu de moi et que sa triste situation exigeait, je les lui ai rendus. Les dépenses que j'ai faites pour elle ont consommé le produit de notre petit revenu et de mon travail, m'ont laissé chargé de dettes; et je me trouverais, à sa mort, épuisé de fatigues, le temps de mes jeunes années perdu; je ne serais, en un mot, pas plus avancé que le premier jour de mon établissement, si j'observais les lois et si je laissais aller à des collatéraux éloignés la portion qui leur revient de ce qu'elle m'avait apporté en dot : c'était un trousseau bien conditionné; car son père et sa mère, qui aimaient beaucoup leur fille, firent pour elle tout ce qu'ils purent, plus qu'ils ne purent; de belles et bonnes nippes en quantité, qui sont restées toutes neuves; car la pauvre femme n'a pas eu le temps de s'en servir; et vingt mille francs en argent, provenus du remboursement d'un contrat con-

stitué sur M. Michelin, lieutenant du procureur général. A peine la défunte a-t-elle eu les yeux fermés, que j'ai soustrait et les nippes et l'argent. Messieurs, vous savez actuellement mon affaire. Ai-je bien fait? Ai-je mal fait? Ma conscience n'est pas en repos. Il me semble que j'entends là quelque chose qui me dit : Tu as volé, tu as volé; rends, rends. Qu'en pensez-vous? Songez, messieurs, que ma femme m'a emporté, en s'en allant, tout ce que j'ai gagné pendant vingt ans; que je ne suis presque plus en état de travailler; que je suis endetté, et que si je restitue, il ne me reste que l'hôpital, si ce n'est aujourd'hui, ce sera demain. Parlez, messieurs, j'attends votre décision. Faut-il restituer et s'en aller à l'hôpital?

— A tout seigneur, tout honneur, dit mon père, en s'inclinant vers l'ecclésiastique; à vous, monsieur le prieur.

— Mon enfant, dit le prieur au chapelier, je n'aime pas les scrupules, cela brouille la tête et ne sert à rien; peut-être ne fallait-il pas prendre cet argent; mais, puisque tu l'as pris, mon avis est que tu le gardes.

MON PÈRE.

Mais, monsieur le prieur, ce n'est pas là votre dernier mot?

LE PRIEUR.

Ma foi si; je n'en sais pas plus long.

MON PÈRE.

Vous n'avez pas été loin. A vous, monsieur le magistrat.

LE MAGISTRAT.

Mon ami, ta position est fâcheuse; un autre te conseillerait peut-être d'assurer le fonds aux collatéraux de ta femme, afin qu'en cas de mort ce fonds ne passât pas aux tiens, et de jouir, ta vie durant, de l'usufruit. Mais il y a des lois; et ces lois ne t'accordent ni l'usufruit, ni la propriété du capital. Crois-moi, satisfais aux lois et sois honnête homme; à l'hôpital, s'il le faut.

MOI.

Il y a des lois! Quelles lois?

MON PÈRE.

Et vous, monsieur le mathématicien, comment résolvez-vous ce problème?

LE GÉOMÈTRE.

Mon ami, ne m'as-tu pas dit que tu avais pris environ vingt mille francs?

LE CHAPELIER.

Oui, monsieur.

LE GÉOMÈTRE.

Et combien à peu près t'a coûté la maladie de ta femme?

LE CHAPELIER.

A peu près la même somme.

LE GÉOMÈTRE.

Eh bien! qui de vingt mille francs paye vingt mille francs, reste zéro.

MON PÈRE, à moi.

Et qu'en dit la philosophie?

MOI.

La philosophie se tait où la loi n'a pas le sens commun...

Mon père sentit qu'il ne fallait pas me presser; et portant tout de suite la parole au chapelier : « Maître un tel, lui dit-il, vous nous avez confessé que depuis que vous aviez spolié la succession de votre femme, vous aviez perdu le repos. Et à quoi vous sert donc cet argent, qui vous a ôté le plus grand des biens? Défaites-vous-en vite; et buvez, mangez, dormez, travaillez, soyez heureux chez vous, si vous y pouvez tenir, ou ailleurs, si vous ne pouvez pas tenir chez vous. »

Le chapelier répliqua brusquement : « Non, monsieur, je m'en irai à Genève.

« — Et tu crois que tu laisseras le remords ici?

« — Je ne sais, mais j'irai à Genève.

« — Va où tu voudras, tu y trouveras ta conscience. »

Le chapelier partit; sa réponse bizarre devint le sujet de l'entretien. On convint que peut-être la distance des lieux et du temps affaiblissait plus ou moins tous les sentiments, toutes les sortes de consciences, même celle du crime. L'assassin, transporté sur le rivage de la Chine, est trop loin pour apercevoir le cadavre qu'il a laissé sanglant sur les bords de la Seine. Le remords naît peut-être moins de l'horreur de soi que de la crainte des autres; moins de la honte de l'action que du blâme et du châtiment qui la suivraient s'il arrivait qu'on la

découvrît. Et quel est le criminel clandestin assez tranquille dans l'obscurité pour ne pas redouter la trahison d'une circonstance imprévue ou l'indiscrétion d'un mot peu réfléchi? Quelle certitude a-t-il qu'il ne se décèlera point dans le délire de la fièvre ou du rêve? On l'entendra sur le lieu de la scène, et il est perdu. Ceux qui l'environneront à la Chine ne le comprendront pas. « Mes enfants, les jours du méchant sont remplis d'alarmes. Le repos n'est fait que pour l'homme de bien. C'est lui seul qui vit et meurt tranquille. »

Ce texte épuisé, les visites s'en allèrent ; mon frère et ma sœur rentrèrent ; la conversation interrompue fut reprise, et mon père dit : « Dieu soit loué ! nous voilà ensemble. Je me trouve bien avec les autres, mais mieux avec vous. » Puis s'adressant à moi : « Pourquoi, me demanda-t-il, n'as-tu pas dit ton avis au chapelier ?

— C'est que vous m'en avez empêché.

— Ai-je mal fait ?

— Non, parce qu'il n'y a point de bon conseil pour un sot. Quoi donc, est-ce que cet homme n'est pas le plus proche parent de sa femme ? Est-ce que le bien qu'il a retenu ne lui a pas été donné en dot ? Est-ce qu'il ne lui appartient pas au titre le plus légitime ? Quel est le droit de ces collatéraux ?

MON PÈRE.

Tu ne vois que la loi, mais tu n'en vois pas l'esprit.

MOI.

Je vois comme vous, mon père, le peu de sûreté des femmes, méprisées, haïes à tort à travers de leurs maris, si la mort saisissait ceux-ci de leurs biens. Mais qu'est-ce que cela me fait à moi, honnête homme, qui ai bien rempli mes devoirs avec la mienne? Ne suis-je pas assez malheureux de l'avoir perdue? Faut-il qu'on vienne encore m'enlever sa dépouille?

MON PÈRE.

Mais si tu reconnais la sagesse de la loi, il faut t'y conformer, ce me semble.

MA SŒUR.

Sans la loi il n'y a plus de vol.

MOI.

Vous vous trompez, ma sœur.

MON FRÈRE.

Sans la loi tout est à tous, et il n'y a plus de propriété.

MOI.

Vous vous trompez, mon frère.

MON FRÈRE.

Et qu'est-ce qui fonde donc la propriété ?

MOI.

Primitivement, c'est la prise de possession par le travail. La nature a fait les bonnes lois de toute éternité ; c'est une force légitime qui en assure l'exécution; et cette force, qui peut tout contre le méchant, ne peut rien contre l'homme de bien. Je suis cet homme de bien ; et dans ces circonstances et beaucoup d'autres que je vous détaillerais, je la cite au tribunal de mon cœur, de ma raison, de ma conscience, au tribunal de l'équité naturelle ; je l'interroge, je m'y soumets ou je l'annule.

MON PÈRE.

Prêche ces principes-là sur les toits, je te promets qu'ils feront fortune, et tu verras les belles choses qui en résulteront.

MOI.

Je ne les prêcherai pas ; il y a des vérités qui ne sont pas faites pour les fous; mais je les garderai pour moi.

MON PÈRE.

Pour toi qui es un sage ?

MOI.

Assurément.

MON PÈRE.

D'après cela, je pense bien que tu n'approuveras pas autrement la conduite que j'ai tenue dans l'affaire du curé de Thivet. Mais toi, l'abbé, qu'en penses-tu ?

L'ABBÉ.

Je pense, mon père, que vous avez agi prudemment de consulter, et d'en croire le père Bouin ; et que si vous eussiez suivi votre premier mouvement, nous étions en effet ruinés.

MON PÈRE.

Et toi, grand philosophe, tu n'es pas de cet avis ?

MOI.

Non.

MON PÈRE.

Cela est bien court. Va ton chemin.

MOI.

Vous me l'ordonnez ?

MON PÈRE.

Sans doute.

MOI.

Sans ménagement ?

MON PÈRE.

Sans doute.

MOI.

Non, certes, lui répondis-je avec chaleur, je ne suis pas de cet avis. Je pense, moi, que, si vous avez jamais fait une mauvaise action dans votre vie, c'est celle-là ; et que si vous vous fussiez cru obligé à restitution envers le légataire après avoir déchiré le testament, vous l'êtes bien davantage envers les héritiers pour y avoir manqué.

MON PÈRE.

Il faut que je l'avoue, cette action m'est toujours restée sur le cœur ; mais le père Bouin !...

MOI.

Votre père Bouin, avec toute sa réputation de science et de sainteté, n'était qu'un mauvais raisonneur, un bigot à tête rétrécie.

MA SOEUR, *à voix basse.*

Est-ce que ton projet est de nous ruiner ?

MON PÈRE.

Paix ! paix ! laisse là le père Bouin ; et dis-nous tes raisons, sans injurier personne.

MOI.

Mes raisons ? Elles sont simples ; et les voici. Ou le testateur a voulu supprimer l'acte qu'il avait fait dans la dureté de son cœur, comme tout concourait à le démontrer ; et vous avez annulé sa résipiscence : ou il a voulu que cet acte atroce eût son effet : et vous vous êtes associé à son injustice.

MON PÈRE.

A son injustice ? C'est bientôt dit.

MOI.

Oui, oui, à son injustice ; car tout ce que le père Bouin vous a débité ne sont que de vaines subtilités, de pauvres conjectures, des peut-être sans aucune valeur, sans aucun poids, auprès des circonstances qui ôtaient tout caractère de validité à l'acte injuste que vous avez tiré de la poussière, produit et réhabilité. Un coffre à paperasses; parmi ces paperasses une vieille paperasse proscrite; par sa date, par son injustice, par son mélange avec d'autres paperasses, par la mort des exécuteurs, par le mépris des lettres du légataire, par la richesse de ce légataire, et par la pauvreté des véritables héritiers ! Qu'oppose-t-on à cela ? Une restitution présumée ! Vous verrez que ce pauvre diable de prêtre, qui n'avait pas un sou lorsqu'il arriva dans sa cure, et qui avait passé quatre-vingts ans de sa vie à amasser environ cent mille francs en entassant sou sur sou, avait fait autrefois aux Frémins, chez qui il n'avait point demeuré, et qu'il n'avait peut-être jamais connus que de nom, un vol de cent mille francs. Et quand ce prétendu vol eût été réel, le grand malheur que... J'aurais brûlé cet acte d'iniquité. Il fallait le brûler, vous dis-je ; il fallait écouter votre cœur, qui n'a cessé de réclamer depuis, et qui en savait plus que votre imbécile Bouin, dont la décision ne prouve que l'autorité redoutable des opinions religieuses sur les têtes les mieux organisées, et l'influence pernicieuse des lois injustes, des faux principes sur le bon sens et l'équité naturelle. Si vous eussiez été à côté du curé, lorsqu'il écrivit cet inique testament, ne l'eussiez-vous pas mis en pièces ? Le sort le jette entre vos mains, et vous le conservez ?

MON PÈRE.

Et si le curé t'avait institué son légataire universel ?...

MOI.

L'acte odieux n'en aurait été que plus promptement cassé.

MON PÈRE.

Je n'en doute nullement ; mais n'y a-t-il aucune différence entre le donataire d'un autre, et le tien ?...

MOI.

Aucune. Ils sont tous les deux justes ou injustes, honnêtes ou malhonnêtes...

MON PÈRE.

Lorsque la loi ordonne, après le décès, l'inventaire et la lecture de tous les papiers, sans exception, elle a son motif, sans doute; et ce motif quel est-il ?

MOI.

Si j'étais caustique, je vous répondrais : de dévorer les héritiers, en multipliant ce qu'on appelle des vacations; mais songez que vous n'étiez point l'homme de la loi; et qu'affranchi de toute forme juridique, vous n'aviez de fonctions à remplir que celles de la bienfaisance et de l'équité naturelle.

Ma sœur se taisait; mais elle me serrait la main en signe d'approbation. L'abbé secouait les oreilles, et mon père disait : Et puis encore une petite injure au père Bouin. Tu crois du moins que ma religion m'absout ?

MOI.

Je le crois; mais tant pis pour elle.

MON PÈRE.

Cet acte, que tu brûles de ton autorité privée, tu crois qu'il aurait été déclaré valide au tribunal de la loi ?

MOI.

Cela se peut; mais tant pis pour la loi.

MON PÈRE.

Tu crois qu'elle aurait négligé toutes ces circonstances, que tu fais valoir avec tant de force ?

MOI.

Je n'en sais rien; mais j'en aurais voulu avoir le cœur net. J'y aurais sacrifié une cinquantaine de louis : ç'aurait été une charité bien faite, et j'aurais attaqué le testament au nom de ces pauvres héritiers.

MON PÈRE.

Oh ! pour cela, si tu avais été avec moi, et que tu m'en eusses donné le conseil, quoique, dans les commencements d'un établissement, cinquante louis ce soit une somme, il y a tout à parier que je l'aurais suivi.

L'ABBÉ.

Pour moi, j'aurais autant aimé donner cet argent aux pauvres héritiers qu'aux gens de justice.

MOI.

Et vous croyez, mon frère, qu'on aurait perdu ce procès?

MON FRÈRE.

Je n'en doute pas. Les juges s'en tiennent strictement à la loi, comme mon père et le père Bouin; et font bien. Les juges ferment, en pareils cas, les yeux sur les circonstances, comme mon père et le père Bouin, par l'effroi des inconvénients qui s'ensuivraient; et font bien. Ils sacrifient quelquefois contre le témoignage même de leur conscience, comme mon père et le père Bouin, l'intérêt du malheureux et de l'innocent qu'ils ne pourraient sauver sans lâcher la bride à une infinité de fripons; et font bien. Ils redoutent, comme mon père et le père Bouin, de prononcer un arrêt équitable dans un cas déterminé, mais funeste dans mille autres par la multitude de désordres auxquels il ouvrirait la porte; et font bien. Et dans le cas du testament dont il s'agit...

MON PÈRE.

Tes raisons, comme particulières, étaient peut-être bonnes; mais comme publiques, elles seraient mauvaises. Il y a tel avocat peu scrupuleux, qui m'aurait dit tête à tête : Brûlez ce testament; ce qu'il n'aurait osé écrire dans sa consultation.

MOI.

J'entends; c'était une affaire à n'être pas portée devant les juges. Aussi, parbleu! n'y aurait-elle pas été portée, si j'avais été à votre place.

MON PÈRE.

Tu aurais préféré ta raison à la raison publique; la décision de l'homme à celle de l'homme de loi.

MOI.

Assurément. Est-ce que l'homme n'est pas antérieur à l'homme de loi? Est-ce que la raison de l'espèce humaine n'est pas tout autrement sacrée que la raison d'un législateur? Nous nous appelons civilisés, et nous sommes pires que des sauvages. Il semble qu'il nous faille encore tournoyer pendant des siècles, d'extravagances en extravagances et d'erreurs en erreurs, pour arriver où la première étincelle de jugement, l'instinct seul, nous eût menés tout droit. Aussi nous nous sommes si bien fourvoyés...

MON PÈRE.

Mon fils, mon fils, c'est un bon oreiller, que celui de la raison; mais je trouve que ma tête repose plus doucement encore sur celui de la religion et des lois : et point de réplique là-dessus; car je n'ai pas besoin d'insomnie. Mais il me semble que tu prends de l'humeur. Dis-moi donc, si j'avais brûlé le testament, est-ce que tu m'aurais empêché de restituer?

MOI.

Non, mon père; votre repos m'est un peu plus cher que tous les biens du monde.

MON PÈRE.

Ta réponse me plaît et pour cause.

MOI.

Et cette cause, vous allez nous la dire?

MON PÈRE.

Volontiers. Le chanoine Vigneron, ton oncle, était un homme dur, mal avec ses confrères dont il faisait la satire continuelle par sa conduite et par ses discours. Tu étais destiné à lui succéder; mais, au moment de sa mort, on pensa dans la famille qu'il valait mieux envoyer en cour de Rome, que de faire, entre les mains du chapitre, une résignation qui ne serait point agréée. Le courrier part. Ton oncle meurt une heure ou deux avant l'arrivée présumée du courrier, et voilà le canonicat et dix-huit cents francs perdus. Ta mère, tes tantes, nos parents, nos amis étaient tous d'avis de celer la mort du chanoine. Je rejetai ce conseil; et je fis sonner les cloches sur-le-champ.

MOI.

Et vous fîtes bien.

MON PÈRE.

Si j'avais écouté les bonnes femmes, et que j'en eusse eu du remords, je vois que tu n'aurais pas balancé à me sacrifier ton aumusse.

MOI.

Sans cela. J'aurais mieux aimé être un bon philosophe, ou rien que d'être un mauvais chanoine.

Le gros prieur rentra, et dit sur mes derniers mots qu'il avait entendus : « Un mauvais chanoine! Je voudrais bien savoir comment on est un bon ou un mauvais prieur, un bon ou un

mauvais chanoine; ce sont des états si indifférents. » Mon père haussa les épaules, et se retira pour quelques devoirs pieux qui lui restaient à remplir. Le prieur dit : « J'ai un peu scandalisé le papa.

MON FRÈRE.

Cela se pourrait.

Puis, tirant un livre de sa poche : « Il faut, ajouta-t-il, que je vous lise quelques pages d'une description de la Sicile par le père Labat.

MOI.

Je les connais. C'est l'histoire du *calzolaio*[1] de Messine.

MON FRÈRE.

Précisément.

LE PRIEUR.

Et ce *calzolaio*, que faisait-il?

MON FRÈRE.

L'historien raconte que, né vertueux, ami de l'ordre et de la justice, il avait beaucoup à souffrir dans un pays où les lois n'étaient pas seulement sans vigueur, mais sans exercice. Chaque jour était marqué par quelque crime. Des assassins connus marchaient tête levée, et bravaient l'indignation publique. Des parents se désolaient sur leurs filles séduites et jetées du déshonneur dans la misère, par la cruauté des ravisseurs. Le monopole enlevait à l'homme laborieux sa subsistance et celle de ses enfants; des concussions de toute espèce arrachaient des larmes amères aux citoyens opprimés. Les coupables échappaient au châtiment, ou par leur crédit, ou par leur argent, ou par le subterfuge des formes. Le *calzolaio* voyait tout cela; il en avait le cœur percé; et il rêvait sans cesse sur sa selle aux moyens d'arrêter ces désordres.

LE PRIEUR.

Que pouvait un pauvre diable comme lui?

MON FRÈRE.

Vous allez le savoir. Un jour, il établit une cour de justice dans sa boutique.

LE PRIEUR.

Comment cela?

1. Cordonnier.

MOI.

Le prieur voudrait qu'on lui expédiât un récit, comme il expédie ses matines.

LE PRIEUR.

Pourquoi non? L'art oratoire veut que le récit soit bref, et l'Évangile que la prière soit courte.

MON FRÈRE.

Au bruit de quelque délit atroce, il en informait; il en poursuivait chez lui une instruction rigoureuse et secrète. Sa double fonction de rapporteur et de juge remplie, le procès criminel parachevé, et la sentence prononcée, il sortait avec une arquebuse sous son manteau; et, le jour, s'il rencontrait les malfaiteurs dans quelques lieux écartés, ou la nuit, dans leurs tournées, il vous leur déchargeait équitablement cinq ou six balles à travers le corps.

LE PRIEUR.

Je crains bien que ce brave homme-là n'ait été rompu vif. J'en suis fâché.

MON FRÈRE.

Après l'exécution, il laissait le cadavre sur la place sans en approcher, et regagnait sa demeure, content comme quelqu'un qui aurait tué un chien enragé.

LE PRIEUR.

En tua-t-il beaucoup de ces chiens-là?

MON FRÈRE.

On en comptait plus de cinquante, et tous de haute condition; lorsque le vice-roi proposa deux mille écus de récompense au délateur; et jura, en face des autels, de pardonner au coupable s'il se déférait lui-même.

LE PRIEUR.

Quelque sot!

MON FRÈRE.

Dans la crainte que le soupçon et le châtiment ne tombassent sur un innocent...

LE PRIEUR.

Il se présenta au vice-roi!

MON FRÈRE.

Il lui tint ce discours : « J'ai fait votre devoir. C'est moi qui ai condamné et mis à mort les scélérats que vous deviez punir. Voilà les procès-verbaux qui constatent leurs forfaits. Vous y verrez la marche de la procédure judiciaire que j'ai suivie. J'ai été tenté de commencer par vous; mais j'ai respecté dans votre personne le maître auguste que vous représentez. Ma vie est entre vos mains, et vous en pouvez disposer. »

LE PRIEUR.

Ce qui fut fait.

MON FRÈRE.

Je l'ignore; mais je sais qu'avec tout ce beau zèle pour la justice, cet homme n'était qu'un meurtrier.

LE PRIEUR.

Un meurtrier! le mot est dur: quel autre nom pourrait-on lui donner, s'il avait assassiné des gens de bien?

MOI.

Le beau délire!

MA SOEUR.

Il serait à souhaiter...

MON FRÈRE, à moi.

Vous êtes le souverain : cette affaire est soumise à votre décision; quelle sera-t-elle?

MOI.

L'abbé, vous me tendez un piége; et je veux bien y donner. Je condamnerai le vice-roi à prendre la place du savetier, et le savetier à prendre la place du vice-roi.

MA SOEUR.

Fort bien, mon frère.

Mon père reparut avec ce visage serein qu'il avait toujours après la prière. On lui raconta le fait, et il confirma la sentence de l'abbé. Ma sœur ajouta : « et voilà Messine privée, sinon du seul homme juste, du moins du seul brave citoyen qu'il y eût. Cela m'afflige. »

On servit; on disputa encore un peu contre moi; on plaisanta beaucoup le prieur sur sa décision du chapelier, et le peu de cas qu'il faisait des prieurs et des chanoines. On lui proposa le

cas du testament; au lieu de le résoudre, il nous raconta un fait qui lui était personnel.

LE PRIEUR.

Vous vous rappelez l'énorme faillite du changeur Bourmont.

MON PÈRE.

Si je me rappelle! j'y étais pour quelque chose.

LE PRIEUR.

Tant mieux!

MON PÈRE.

Pourquoi tant mieux?

LE PRIEUR.

C'est que, si j'ai mal fait, ma conscience en sera soulagée d'autant. Je fus nommé syndic des créanciers. Il y avait parmi les effets actifs de Bourmont un billet de cent écus sur un pauvre marchand grènetier son voisin. Ce billet, partagé au prorata de la multitude des créanciers, n'allait pas à douze sous pour chacun d'eux; et exigé du grènetier, c'était sa ruine. Je supposai....

MON PÈRE.

Que chaque créancier n'aurait pas refusé 12 sous à ce malheureux; vous déchirâtes le billet, et vous fîtes l'aumône de ma bourse.

LE PRIEUR.

Il est vrai; en êtes-vous fâché?

MON PÈRE.

Non.

LE PRIEUR.

Ayez la bonté de croire que les autres n'en seraient pas plus fâchés que vous; et tout sera dit.

MON PÈRE.

Mais, monsieur le prieur, si vous lacérez de votre autorité privée un billet, pourquoi n'en lacérerez-vous pas deux, trois, quatre; tout autant qu'il se trouvera d'indigents à secourir aux dépens d'autrui? Ce principe de commisération peut nous mener loin, monsieur le prieur : la justice, la justice...

LE PRIEUR.

On l'a dit, est souvent une grande injustice.

Une jeune femme, qui occupait le premier, descendit; c'était la gaieté et la folie en personne. Mon père lui demanda des nouvelles de son mari : ce mari était un libertin qui avait donné à sa femme l'exemple des mauvaises mœurs, qu'elle avait, je crois, un peu suivi; et qui, pour échapper à la poursuite de ses créanciers, s'en était allé à la Martinique. Mme d'Isigny, c'était le nom de notre locataire, répondit à mon père : « M. d'Isigny? Dieu merci! je n'en ai plus entendu parler; il est peut-être noyé.

LE PRIEUR.

Noyé! je vous en félicite.

MADAME D'ISIGNY.

Qu'est-ce que cela vous fait, monsieur l'abbé?

LE PRIEUR.

Rien, mais à vous?

MADAME D'ISIGNY.

Et qu'est-ce que cela me fait à moi?

LE PRIEUR.

Mais, on dit...

MADAME D'ISIGNY.

Et qu'est-ce qu'on dit?

LE PRIEUR.

Puisque vous le voulez savoir, on dit qu'il avait surpris quelques-unes de vos lettres.

MADAME D'ISIGNY.

Et n'avais-je pas un beau recueil des siennes?...

Et puis voilà une querelle tout à fait comique entre le prieur et Mme d'Isigny sur les priviléges des deux sexes. Mme d'Isigny m'appela à son secours; et j'allais prouver au prieur que le premier des deux époux qui manquait au pacte, rendait à l'autre sa liberté; mais mon père demanda son bonnet de nuit, rompit la conversation, et nous envoya coucher. Lorsque ce fut à mon tour de lui souhaiter la bonne nuit, en l'embrassant, je lui dis à l'oreille : « Mon père, c'est qu'à la rigueur il n'y a point de lois pour le sage...

— Parlez plus bas...

— Toutes étant sujettes à des exceptions, c'est à lui qu'il

appartient de juger des cas où il faut s'y soumettre ou s'en affranchir.

— Je ne serais pas trop fâché, me répondit-il, qu'il y eût dans la ville un ou deux citoyens comme toi; mais je n'y habiterais pas, s'ils pensaient tous de même. »

---

# CECI

# N'EST PAS UN CONTE

(Écrit vers 1772 — Publié en 1798)

Ce conte se trouve dans la *Corres pondance* de Grimm, sous la date d'avril 1773; mais il y est incomplet. Il y manque l'histoire de Tanié et de la Reymer, et la fin de l'histoire de Mlle de La Chaux.

M. A.-A. Barbier (*Dictionnaire des Anonymes*) a supposé que Diderot, en attribuant à Mlle de La Chaux la traduction des « premiers essais de la métaphysique, de Hume (ci-après p. 321) » et des *Essais sur l'entendement humain* (p. 328), avait été trompé par sa mémoire. Il n'en est rien. Diderot a seulement, comme toujours, donné à l'ouvrage de Hume, traduit par Mlle de La Chaux, un titre trop général. Il s'agit ici des *Political discourses,* formant la deuxième partie des *Essays*. La première traduction de cette partie (*Essais sur le commerce, le luxe, l'argent,* Amsterdam, 1752, 1753, in-12; Paris et Lyon, in-12) est bien de Mlle de La Chaux. Elle contient seulement sept des seize discours de Hume, avec des réflexions du traducteur. L'abbé Le Blanc et ensuite Mauvillon ne publièrent leurs travaux sur le même ouvrage qu'en 1754. La traduction de Mlle de La Chaux des *Essais économiques* de Hume a pris place dans le tome XV de la *Collection des principaux économistes*. Mlle de La Chaux mourut en 1755.

# CECI
# N'EST PAS UN CONTE

---

Lorsqu'on fait un conte, c'est à quelqu'un qui l'écoute; et pour peu que le conte dure, il est rare que le conteur ne soit pas interrompu quelquefois par son auditeur. Voilà pourquoi j'ai introduit dans le récit qu'on va lire, et qui n'est pas un conte, ou qui est un mauvais conte, si vous vous en doutez, un personnage qui fasse à peu près le rôle du lecteur; et je commence.

---

Et vous concluez de là?

— Qu'un sujet aussi intéressant devait mettre nos têtes en l'air; défrayer pendant un mois tous les cercles de la ville; y être tourné et retourné jusqu'à l'insipidité: fournir à mille disputes, à vingt brochures au moins, et à quelques centaines de pièces de vers pour ou contre; et qu'en dépit de toute la finesse, de toutes les connaissances, de tout l'esprit de l'auteur, puisque son ouvrage n'a excité aucune fermentation violente, il est médiocre, et très-médiocre.

— Mais il me semble que nous lui devons pourtant une soirée assez agréable, et que cette lecture a amené...

— Quoi! une litanie d'historiettes usées qu'on se décochait de part et d'autre, et qui ne disaient qu'une chose connue de

toute éternité, c'est que l'homme et la femme sont deux bêtes très-malfaisantes.

— Cependant l'épidémie vous a gagné, et vous avez payé votre écot tout comme un autre.

— C'est que bon gré, mal gré qu'on en ait, on se prête au ton donné; qu'en entrant dans une société, d'usage, on arrange à la porte d'un appartement jusqu'à sa physionomie sur celles qu'on voit; qu'on contrefait le plaisant, quand on est triste; le triste, quand on serait tenté d'être plaisant; qu'on ne veut être étranger à quoi que ce soit; que le littérateur politique; que le politique métaphysique; que le métaphysicien moralise; que le moraliste parle finance; le financier, belles-lettres ou géométrie; que, plutôt que d'écouter ou se taire, chacun bavarde de ce qu'il ignore, et que tous s'ennuient par sotte vanité ou par politesse.

— Vous avez de l'humeur.

— A mon ordinaire.

— Et je crois qu'il est à propos que je réserve mon historiette pour un moment plus favorable.

— C'est-à-dire que vous attendrez que je n'y sois pas.

— Ce n'est pas cela.

— Ou que vous craignez que je n'aie moins d'indulgence pour vous, tête à tête, que je n'en aurais pour un indifférent en société.

— Ce n'est pas cela.

— Ayez donc pour agréable de me dire ce que c'est.

— C'est que mon historiette ne prouve pas plus que celles qui vous ont excédé.

— Hé! dites toujours.

— Non, non ; vous en avez assez.

— Savez-vous que de toutes les manières qu'ils ont de me faire enrager, la vôtre m'est la plus antipathique?

— Et quelle est la mienne?

— Celle d'être prié de la chose que vous mourez d'envie de faire. Hé bien, mon ami, je vous prie, je vous supplie de vouloir bien vous satisfaire.

— Me satisfaire!

— Commencez, pour Dieu, commencez.

— Je tâcherai d'être court.

— Cela n'en sera pas plus mal.

Ici, un peu par malice, je toussai, je crachai, je développai lentement mon mouchoir, je me mouchai, j'ouvris ma tabatière, je pris une prise de tabac; et j'entendais mon homme qui disait entre ses dents : « Si l'histoire est courte, les préliminaires sont longs... » Il me prit envie d'appeler un domestique, sous prétexte de quelque commission; mais je n'en fis rien, et je dis :

« Il faut avouer qu'il y a des hommes bien bons, et des femmes bien méchantes.

— C'est ce qu'on voit tous les jours, et quelquefois sans sortir de chez soi. Après?

— Après? J'ai connu une Alsacienne belle, mais belle à faire accourir les vieillards, et à arrêter tout court les jeunes gens.

— Et moi aussi, je l'ai connue; elle s'appelait Mme Reymer.

— Il est vrai. Un nouveau débarqué de Nancy, appelé Tanié, en devint éperdument amoureux. Il était pauvre; c'était un de ces enfants perdus, que la dureté des parents, qui ont une famille nombreuse, chasse de la maison, et qui se jettent dans le monde sans savoir ce qu'ils deviendront, par un instinct qui leur dit qu'ils n'y auront pas un sort pire que celui qu'ils fuient. Tanié, amoureux de Mme Reymer, exalté par une passion qui soutenait son courage et ennoblissait à ses yeux toutes ses actions, se soumettait sans répugnance aux plus pénibles et aux plus viles, pour soulager la misère de son amie. Le jour, il allait travailler sur les ports; à la chute du jour, il mendiait dans les rues.

— Cela était fort beau; mais cela ne pouvait durer.

— Aussi Tanié, las de lutter contre le besoin, ou plutôt de retenir dans l'indigence une femme charmante, obsédée d'hommes opulents qui la pressaient de chasser ce gueux de Tanié...

— Ce qu'elle aurait fait quinze jours, un mois plus tard.

— Et d'accepter leurs richesses, résolut de la quitter, et d'aller tenter la fortune au loin. Il sollicite, il obtient son passage sur un vaisseau du roi. Le moment de son départ est venu. Il va prendre congé de Mme Reymer. « Mon amie, lui dit-il, je « ne saurais abuser plus longtemps de votre tendresse. J'ai pris

« mon parti, je m'en vais. — Vous vous en allez! — Oui... —
« Et où allez-vous?... — Aux îles. Vous êtes digne d'un autre
« sort, et je ne saurais l'éloigner plus longtemps... »

— Le bon Tanié!...

« — Et que voulez-vous que je devienne?... »

— La traîtresse!...

« — Vous êtes environnée de gens qui cherchent à vous
« plaire. Je vous rends vos promesses; je vous rends vos ser-
« ments. Voyez celui d'entre ces prétendants qui vous est le
« plus agréable; acceptez-le, c'est moi qui vous en conjure...
« — Ah! Tanié, c'est vous qui me proposez... »

— Je vous dispense de la pantomime de Mme Reymer. Je la vois, je la sais...

« — En m'éloignant, la seule grâce que j'exige de vous,
« c'est de ne former aucun engagement qui nous sépare à
« jamais. Jurez-le-moi, ma belle amie. Quelle que soit la contrée
« de la terre que j'habiterai, il faudra que j'y sois bien malheu-
« reux s'il se passe une année sans vous donner des preuves
« certaines de mon tendre attachement. Ne pleurez pas... »

— Elles pleurent toutes quand elles veulent.

— « ... Et ne combattez pas un projet que les reproches de
« mon cœur m'ont enfin inspiré, et auxquels ils ne tarderont
« pas à me ramener. » Et voilà Tanié parti pour Saint-Domingue.

— Et parti tout à temps pour Mme Reymer et pour lui.

— Qu'en savez-vous?

— Je sais, tout aussi bien qu'on le peut savoir, que quand Tanié lui conseilla de faire un choix, il était fait.

— Bon!

— Continuez votre récit.

— Tanié avait de l'esprit et une grande aptitude aux affaires. Il ne tarda pas d'être connu. Il entra au conseil souverain du Cap. Il s'y distingua par ses lumières et par son équité. Il n'ambitionnait pas une grande fortune; il ne la désirait qu'honnête et rapide. Chaque année, il en envoyait une portion à Mme Reymer. Il revint au bout... de neuf à dix ans; non, je ne crois pas que son absence ait été plus longue... présenter à son amie un petit portefeuille qui renfermait le produit de ses vertus et de ses travaux... et heureusement pour Tanié, ce fut au moment où elle venait de se séparer du dernier des successeurs de Tanié.

— Du dernier ?

— Oui.

— Il en avait donc eu plusieurs?

— Assurément.

— Allez, allez.

— Mais je n'ai peut-être rien à vous dire que vous ne sachiez mieux que moi.

— Qu'importe, allez toujours.

— M^me^ Reymer et Tanié occupaient un assez beau logement rue Sainte-Marguerite, à ma porte. Je faisais grand cas de Tanié, et je fréquentais sa maison, qui était, sinon opulente, du moins fort aisée.

— Je puis vous assurer, moi, sans avoir compté avec la Reymer, qu'elle avait mieux de quinze mille livres de rente avant le retour de Tanié.

— A qui elle dissimulait sa fortune?

— Oui.

— Et pourquoi?

— C'est qu'elle était avare et rapace.

— Passe pour rapace; mais avare! une courtisane avare!... Il y avait cinq à six ans que ces deux amants vivaient dans la meilleure intelligence.

— Grâce à l'extrême finesse de l'une et à la confiance sans bornes de l'autre.

— Oh! il est vrai qu'il était impossible à l'ombre d'un soupçon d'entrer dans une âme aussi pure que celle de Tanié. La seule chose dont je me sois quelquefois aperçu, c'est que M^me^ Reymer avait bientôt oublié sa première indigence; qu'elle était tourmentée de l'amour du faste et de la richesse; qu'elle était humiliée qu'une aussi belle femme allât à pied.

— Que n'allait-elle en carrosse?

— Et que l'éclat du vice lui en dérobait la bassesse. Vous riez?... Ce fut alors que M. de Maurepas[1] forma le projet d'établir au nord une maison de commerce. Le succès de cette entreprise demandait un homme actif et intelligent. Il jeta les yeux

1. En 1749, M. de Maurepas, encore ministre de la marine, remit à Louis XV un mémoire dans lequel il développait les moyens d'ouvrir, par l'intérieur du Canada, un commerce avec les colonies anglaises. Ce projet fut adopté par la suite, et Maurepas le vit exécuté avant sa mort. (Br.)

sur Tanié, à qui il avait confié la conduite de plusieurs affaires importantes pendant son séjour au Cap, et qui s'en était toujours acquitté à la satisfaction du ministre. Tanié fut désolé de cette marque de distinction. Il était si content, si heureux à côté de sa belle amie! Il aimait; il était ou il se croyait aimé.

— C'est bien dit.

— Qu'est-ce que l'or pouvait ajouter à son bonheur? Rien. Cependant le ministre insistait. Il fallait se déterminer, il fallait s'ouvrir à Mme Reymer. J'arrivai chez lui précisément sur la fin de cette scène fâcheuse. Le pauvre Tanié fondait en larmes. « Qu'avez-vous donc, lui dis-je, mon ami? » Il me dit en sanglotant : « C'est cette femme! » Mme Reymer travaillait tranquillement à un métier de tapisserie. Tanié se leva brusquement et sortit. Je restai seul avec son amie, qui ne me laissa pas ignorer ce qu'elle qualifiait de la déraison de Tanié. Elle m'exagéra la modicité de son état; elle mit à son plaidoyer tout l'art dont un esprit délié sait pallier les sophismes de l'ambition. « De quoi « s'agit-il? D'une absence de deux ou trois ans au plus. — C'est « bien du temps pour un homme que vous aimez et qui vous « aime autant que lui. — Lui, il m'aime? S'il m'aimait, balan« cerait-il à me satisfaire? — Mais, madame, que ne le suivez« vous? — Moi! je ne vais point là; et tout extravagant qu'il « est, il ne s'est point avisé de me le proposer. Doute-t-il de « moi? — Je n'en crois rien. — Après l'avoir attendu pendant « douze ans, il peut bien s'en reposer deux ou trois sur ma « bonne foi. Monsieur, c'est que c'est une de ces occasions sin« gulières qui ne se présentent qu'une fois dans la vie; et je ne « veux pas qu'il ait un jour à se repentir et à me reprocher peut« être de l'avoir manquée. — Tanié ne regrettera rien, tant qu'il « aura le bonheur de vous plaire. — Cela est fort honnête; mais « soyez sûr qu'il sera très-content d'être riche quand je serai « vieille. Le travers des femmes est de ne jamais penser à l'ave« nir; ce n'est pas le mien... » Le ministre était à Paris. De la rue Sainte-Marguerite à son hôtel, il n'y avait qu'un pas. Tanié y était allé, et s'était engagé. Il rentra l'œil sec, mais l'âme serrée. « Madame, lui dit-il, j'ai vu M. de Maurepas; il a ma parole. « Je m'en irai, je m'en irai; et vous serez satisfaite. — Ah! mon « ami!... » Mme Reymer écarte son métier, s'élance vers Tanié, jette ses bras autour de son cou, l'accable de caresses et de pro-

pos doux. « Ah! c'est pour cette fois que je vois que je vous « suis chère. » Tanié lui répondait froidement : « Vous voulez « être riche. »

— Elle l'était, la coquine, dix fois plus qu'elle ne méritait...

« — Et vous le serez. Puisque c'est l'or que vous aimez, il « faut aller vous chercher de l'or. » C'était le mardi; et le ministre avait fixé son départ au vendredi, sans délai. J'allai lui faire mes adieux au moment où il luttait avec lui-même, où il tâchait de s'arracher des bras de la belle, indigne et cruelle Reymer. C'était un désordre d'idées, un désespoir, une agonie, dont je n'ai jamais vu un second exemple. Ce n'était pas de la plainte; c'était un long cri. M^me^ Reymer était encore au lit. Il tenait une de ses mains. Il ne cessait de dire et de répéter : « Cruelle femme! femme cruelle! que te faut-il de plus que l'ai-« sance dont tu jouis, et un ami, un amant tel que moi? J'ai été « lui chercher la fortune dans les contrées brûlantes de l'Amé-« rique ; elle veut que j'aille la lui chercher encore au milieu des « glaces du Nord. Mon ami, je sens que cette femme est folle ; je « sens que je suis un insensé ; mais il m'est moins affreux de « mourir que de la contrister. Tu veux que je te quitte; je vais « te quitter. » Il était à genoux au bord de son lit, la bouche collée sur sa main et le visage caché dans les couvertures, qui, en étouffant son murmure, ne le rendaient que plus triste et plus effrayant. La porte de la chambre s'ouvrit; il releva brusquement la tête; il vit le postillon qui venait lui annoncer que les chevaux étaient à la chaise. Il fit un cri, et recacha son visage sur les couvertures. Après un moment de silence, il se leva; il dit à son amie : « Embrassez-moi, madame; embrasse-moi « encore une fois, car tu ne me verras plus. » Son pressentiment n'était que trop vrai. Il partit. Il arriva à Pétersbourg, et, trois jours après, il fut attaqué d'une fièvre dont il mourut le quatrième.

— Je savais tout cela.

— Vous avez peut-être été un des successeurs de Tanié?

— Vous l'avez dit; et c'est avec cette belle abominable que j'ai dérangé mes affaires.

— Ce pauvre Tanié!

— Il y a des gens dans le monde qui vous diront que c'est un sot.

— Je ne le défendrai pas; mais je souhaiterai au fond de mon cœur que leur mauvais destin les adresse à une femme aussi belle et aussi artificieuse que Mme Reymer.

— Vous êtes cruel dans vos vengeances.

— Et puis, s'il y a des femmes méchantes et des hommes très-bons, il y a aussi des femmes très-bonnes et des hommes très-méchants; et ce que je vais ajouter n'est pas plus un conte[1] que ce qui précède.

— J'en suis convaincu.

— M. d'Hérouville...

1. Ce mot seul suffirait pour ôter au lecteur toute confiance dans le récit qui va suivre; et cependant il est littéralement vrai. Diderot n'ajoute rien ni aux événements, ni au caractère des personnages qu'il met en scène. La passion de Mlle de La Chaux pour Gardeil, l'ingratitude monstrueuse de son amant, les détails de son entrevue avec lui, de leur conversation en présence de Diderot, qui l'avait accompagnée chez cette bête féroce; le désespoir touchant de cette femme trahie, délaissée par celui à qui elle avait sacrifié son repos, sa fortune, sa réputation, sa santé, et jusqu'aux charmes mêmes par lesquels elle l'avait séduit : tout cela est de la plus grande exactitude. Comm Diderot avait particulièrement connu les acteurs de ce drame, et que les faits dont il avait été témoin, ou que l'amitié lui avait confiés, étaient encore récents lorsqu'il résolut de les écrire, son imagination n'avait pas eu le temps de les altérer, en ajoutant ou en retranchant quelque circonstance pour produire un plus grand effet: et c'est encore ici un de ces cas assez rares dans l'histoire de sa vie, où il n'a dit que ce qu'il avait vu, et où il n'a vu que ce qui était.

Aux particularités curieuses qu'il avait recueillies sur Mlle de La Chaux, et qu'il a consignées dans cet écrit, je n'ajouterai qu'un fait, qu'il a omis par oubli et qui mérite d'être conservé; c'est que cette femme si tendre, si passionnée, si intéressante par son extrême sensibilité et par ses malheurs, si digne surtout d'un meilleur sort, avait eu aussi pour amis D'Alembert et l'abbé de Condillac. Elle était en état d'entendre et de juger les ouvrages de ces deux philosophes; elle avait même donné au dernier, dont elle avait lu l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines,* le conseil très-sage de revenir sur ses premières pensées, et, pour me servir de son expression, *de commencer par le commencement;* c'est-à-dire de rejeter avec Hobbes l'hypothèse absurde de la distinction des deux substances dans l'homme. J'ose dire que cette vue très-philosophique, cette seule idée de Mlle de La Chaux suppose plus d'étendue, de justesse et de profondeur dans l'esprit, que toute la métaphysique de Condillac, dans laquelle il y a en effet un vice radical et destructeur qui influe sur tout le système, et qui en rend les résultats plus ou moins vagues et incertains. On voit que Mlle de La Chaux l'avait senti; et l'on regrette que Condillac, plus docile aux conseils judicieux de cette femme éclairée et d'une pénétration peu commune, n'ait pas suivi la route qu'elle lui indiquait. Il n'aurait pas semé de tant d'erreurs celle qu'il s'est tracée, et sur laquelle on ne peut que s'égarer avec lui, comme cela arrive tous les jours à ceux qui le prennent pour guide. Voyez, sur ce philosophe, les réflexions préliminaires qui servent d'introduction à son article, dans l'Encyclopédie méthodique, *Dictionnaire de la Philosophie ancienne et moderne,* t. II, et ce que j'en ai dit encore dans mes *Mémoires historiques et philosophiques sur la vie et les ouvrages de Diderot.* (N.)

— Celui qui vit encore? le lieutenant général des armées du roi? celui qui épousa cette charmante créature appelée Lolotte[1]?

— Lui-même.

— C'est un galant homme, ami des sciences.

— Et des savants. Il s'est longtemps occupé d'une histoire générale de la guerre dans tous les siècles et chez toutes les nations.

— Le projet est vaste.

— Pour le remplir, il avait appelé autour de lui quelques jeunes gens d'un mérite distingué, tels que M. de Montucla[2], l'auteur de l'*Histoire des Mathématiques*.

— Diable! en avait-il beaucoup de cette force-là?

— Mais celui qui se nommait Gardeil, le héros de l'aventure que je vais vous raconter, ne lui cédait guère dans sa partie. Une fureur commune pour l'étude de la langue grecque commença, entre Gardeil et moi, une liaison que le temps, la réciprocité des conseils, le goût de la retraite, et surtout la facilité de se voir, conduisirent à une assez grande intimité.

— Vous demeuriez alors à l'Estrapade.

— Lui, rue Sainte-Hyacinthe, et son amie, Mlle de La Chaux, place Saint-Michel. Je la nomme de son propre nom, parce que la pauvre malheureuse n'est plus, parce que sa vie ne peut que l'honorer dans tous les esprits bien faits et lui mériter l'admiration, les regrets et les larmes de ceux que la nature aura favorisés ou punis d'une petite portion de la sensibilité de son âme.

— Mais votre voix s'entrecoupe, et je crois que vous pleurez.

— Il me semble encore que je vois ses grands yeux noirs, brillants et doux, et que le son de sa voix touchante retentisse dans mon oreille et trouble mon cœur. Créature charmante!

1. Antoine de Ricouart, comte d'Hérouville, né à Paris en 1713, est auteur du *Traité des Légions*, qui porte le nom du maréchal de Saxe*. Paris, 1757. Il a fourni des Mémoires curieux aux rédacteurs de l'*Encyclopédie*. On voulut le porter au ministère sous Louis XV, mais un mariage *inégal* l'en fit exclure. Il mourut en 1782. (Br.)

2. Montucla n'avait que trente ans lorsqu'il publia son *Histoire des Mathématiques*. Paris, 1758. Elle a été revue et achevée par Lalande. Paris, 1799-1802. (Br.)

* Dans les trois premières éditions seulement. L'ouvrage avait été imprimé d'abord sur une copie communiquée au maréchal, et trouvée dans ses papiers.

créature unique! tu n'es plus! Il y a près de vingt ans que tu n'es plus; et mon cœur se serre encore à ton souvenir.

— Vous l'avez aimée?

— Non. O La Chaux! ô Gardeil! Vous fûtes l'un et l'autre deux prodiges; vous, de la tendresse de la femme; vous, de l'ingratitude de l'homme. M^lle^ de La Chaux était d'une famille honnête. Elle quitta ses parents pour se jeter entre les bras de Gardeil. Gardeil n'avait rien, M^lle^ de La Chaux jouissait de quelque bien; et ce bien fut entièrement sacrifié aux besoins et aux fantaisies de Gardeil. Elle ne regretta ni sa fortune dissipée, ni son honneur flétri. Son amant lui tenait lieu de tout.

— Ce Gardeil était donc bien séduisant, bien aimable?

— Point du tout. Un petit homme bourru, taciturne et caustique; le visage sec, le teint basané; en tout, une figure mince et chétive; laid, si un homme peut l'être avec la physionomie de l'esprit.

— Et voilà ce qui avait renversé la tête à une fille charmante?

— Et cela vous surprend?

— Toujours.

— Vous?

— Moi.

— Mais vous ne vous rappelez donc plus votre aventure avec la Deschamps et le profond désespoir où vous tombâtes lorsque cette créature vous ferma sa porte?

— Laissons cela; continuez.

— Je vous disais : « Elle est donc bien belle? » Et vous me répondiez tristement : « Non. — Elle a donc bien de l'esprit? — « C'est une sotte. — Ce sont donc ses talents qui vous entraînent? « — Elle n'en a qu'un. — Et ce rare, ce sublime, ce merveil- « leux talent? — C'est de me rendre plus heureux entre ses bras « que je ne le fus jamais entre les bras d'aucune autre femme. » Mais M^lle^ de La Chaux, l'honnête, la sensible M^lle^ de La Chaux se promettait secrètement, d'instinct, à son insu, le bonheur que vous connaissiez, et qui vous faisait dire de la Deschamps : « Si cette malheureuse, si cette infâme s'obstine à me chasser de « chez elle, je prends un pistolet, et je me brise la cervelle dans « son antichambre. » L'avez-vous dit, ou non?

— Je l'ai dit; et même à présent, je ne sais pourquoi je ne l'ai pas fait.

— Convenez donc.

— Je conviens de tout ce qu'il vous plaira.

— Mon ami, le plus sage d'entre nous est bien heureux de n'avoir pas rencontré la femme belle ou laide, spirituelle ou sotte, qui l'aurait rendu fou à enfermer aux Petites-Maisons. Plaignons beaucoup les hommes, blâmons-les sobrement; regardons nos années passées comme autant de moments dérobés à la méchanceté qui nous suit; et ne pensons jamais qu'en tremblant à la violence de certains attraits de nature, surtout pour les âmes chaudes et les imaginations ardentes. L'étincelle qui tombe fortuitement sur un baril de poudre ne produit pas un effet plus terrible. Le doigt prêt à secouer sur vous ou sur moi cette fatale étincelle est peut-être levé.

M. d'Hérouville, jaloux d'accélérer son ouvrage, excédait de fatigue ses coopérateurs. La santé de Gardeil en fut altérée. Pour alléger sa tâche, M^lle de La Chaux apprit l'hébreu; et tandis que son ami reposait, elle passait une partie de la nuit à interpréter et transcrire des lambeaux d'auteurs hébreux. Le temps de dépouiller les auteurs grecs arriva; M^lle de La Chaux se hâta de se perfectionner dans cette langue dont elle avait déjà quelque teinture : et tandis que Gardeil dormait elle était occupée à traduire et à copier des passages de Xénophon et de Thucydide. A la connaissance du grec et de l'hébreu, elle joignit celle de l'italien et de l'anglais. Elle posséda l'anglais au point de rendre en français les premiers essais de la métaphysique de Hume; ouvrage où la difficulté de la matière ajoutait infiniment à celle de l'idiome. Lorsque l'étude avait épuisé ses forces, elle s'amusait à graver de la musique. Lorsqu'elle craignait que l'ennui ne s'emparât de son amant, elle chantait. Je n'exagère rien, j'en atteste M. Le Camus, docteur en médecine, qui l'a consolée dans ses peines et secourue dans son indigence; qui lui a rendu les services les plus continus; qui l'a suivie dans un grenier où sa pauvreté l'avait reléguée, et qui lui a fermé les yeux quand elle est morte. Mais j'oublie un de ses premiers malheurs; c'est la persécution qu'elle eut à souffrir d'une famille indignée d'un attachement public et scandaleux. On employa et la vérité et le mensonge, pour disposer de sa liberté d'une manière infamante. Ses parents et les prêtres la poursuivirent de quartier en quartier, de maison en maison, et

la réduisirent plusieurs années à vivre seule et cachée. Elle passait les journées à travailler pour Gardeil. Nous lui apparaissions la nuit; et à la présence de son amant, tout son chagrin, toute son inquiétude était évanouie.

— Quoi! jeune, pusillanime, sensible au milieu de tant de traverse, elle était heureuse.

— Heureuse! Oui elle ne cessa de l'être que quand Gardeil fut ingrat.

— Mais il est impossible que l'ingratitude ait été la récompense de tant de qualités rares, tant de marques de tendresse, tant de sacrifices de toute espèce.

— Vous vous trompez, Gardeil fut ingrat. Un jour, M^lle^ de La Chaux se trouva seule dans ce monde, sans honneur, sans fortune, sans appui. Je vous en impose, je lui restai pendant quelque temps. Le docteur Le Camus lui resta toujours.

— O les hommes, les hommes!

— De qui parlez-vous?

— De Gardeil.

— Vous regardez le méchant; et vous ne voyez pas tout à côté l'homme de bien. Ce jour de douleur et de désespoir, elle accourut chez moi. C'était le matin. Elle était pâle comme la mort. Elle ne savait son sort que de la veille, et elle offrait l'image des longues souffrances. Elle ne pleurait pas; mais on voyait qu'elle avait beaucoup pleuré. Elle se jeta dans un fauteuil; elle ne parlait pas; elle ne pouvait parler; elle me tendait les bras, et en même temps elle poussait des cris. « Qu'est-ce qu'il y a, lui dis-je? Est-ce qu'il est mort?... — C'est pis : il ne m'aime plus; il m'abandonne... »

— Allez donc.

— Je ne saurais; je la vois, je l'entends; et mes yeux se remplissent de pleurs. « Il ne vous aime plus?... — Non. — Il vous abandonne! — Eh! oui. Après tout ce que j'ai fait!... Monsieur, ma tête s'embarrasse; ayez pitié de moi; ne me quittez pas... surtout ne me quittez pas... » En prononçant ces mots, elle m'avait saisi le bras, qu'elle me serrait fortement, comme s'il y avait eu près d'elle quelqu'un qui la menaçât de l'arracher et de l'entraîner... « Ne craignez rien, mademoiselle. — Je ne crains que moi. — Que faut-il faire pour vous? — D'abord, me sauver de moi-même... Il ne m'aime plus! je le

fatigue! je l'excède! je l'ennuie! il me hait! il m'abandonne! il me laisse! il me laisse! » A ce mot répété succéda un silence profond; et à ce silence, des éclats d'un rire convulsif plus effrayants mille fois que les accents du désespoir ou le râle de l'agonie. Ce furent ensuite des pleurs, des cris, des mots inarticulés, des regards tournés vers le ciel, des lèvres tremblantes, un torrent de douleurs qu'il fallait abandonner à son cours; ce que je fis : et je ne commençai à m'adresser à sa raison, que quand je vis son âme brisée et stupide. Alors je repris : « Il vous hait, il vous laisse! et qui est-ce qui vous l'a dit? — Lui. — Allons, mademoiselle, un peu d'espérance et de courage. Ce n'est pas un monstre... — Vous ne le connaissez pas; vous le connaîtrez. C'est un monstre comme il n'y en a point, comme il n'y en eut jamais. — Je ne saurais le croire. — Vous le verrez. — Est-ce qu'il aime ailleurs? — Non. — Ne lui avez-vous donné aucun soupçon, aucun mécontentement? — Aucun, aucun. — Qu'est-ce donc? — Mon inutilité. Je n'ai plus rien. Je ne suis plus bonne à rien. Son ambition; il a toujours été ambitieux. La perte de ma santé, celle de mes charmes : j'ai tant souffert et tant fatigué; l'ennui, le dégoût. — On cesse d'être amants, mais on reste amis. — Je suis devenue un objet insupportable; ma présence lui pèse, ma vue l'afflige et le blesse. Si vous saviez ce qu'il m'a dit! Oui, monsieur, il m'a dit que s'il était condamné à passer vingt-quatre heures avec moi, il se jetterait par les fenêtres. — Mais cette aversion n'est pas l'ouvrage d'un moment. — Que sais-je? Il est naturellement si dédaigneux! si indifférent! si froid! Il est si difficile de lire au fond de ces âmes! et l'on a tant de répugnance à lire son arrêt de mort! Il me l'a prononcé, et avec quelle dureté! — Je n'y conçois rien. — J'ai une grâce à vous demander, et c'est pour cela que je suis venue : me l'accorderez-vous? — Quelle qu'elle soit. — Écoutez. Il vous respecte; vous savez tout ce qu'il me doit. Peut-être rougira-t-il de se montrer à vous tel qu'il est. Non, je ne crois pas qu'il en ait le front ni la force. Je ne suis qu'une femme, et vous êtes un homme. Un homme tendre, honnête et juste en impose. Vous lui en imposerez. Donnez-moi le bras, et ne refusez pas de m'accompagner chez lui. Je veux lui parler devant vous. Qui sait ce que ma douleur et votre présence pourront faire sur lui?

Vous m'accompagnerez? — Très-volontiers. — Allons... »

— Je crains bien que sa douleur et sa présence n'y fassent que de l'eau claire. Le dégoût! c'est une terrible chose que le dégoût en amour, et d'une femme!...

— J'envoyai chercher une chaise à porteurs; car elle n'était guère en état de marcher. Nous arrivons chez Gardeil, à cette grande maison neuve, la seule qu'il y ait à droite dans la rue Hyacinthe, en entrant par la place Saint-Michel. Là, les porteurs arrêtent; ils ouvrent. J'attends. Elle ne sort point. Je m'approche, et je vois une femme saisie d'un tremblement universel; ses dents se frappaient comme dans le frisson de la fièvre; ses genoux se battaient l'un contre l'autre. « Un moment, monsieur; je vous demande pardon; je ne saurais... Que vais-je faire là? Je vous aurai dérangé de vos affaires inutilement; j'en suis fâchée; je vous demande pardon... » Cependant je lui tendais le bras. Elle le prit, elle essaya de se lever; elle ne le put. « Encore un moment, monsieur, me dit-elle; je vous fais peine; vous pâtissez de mon état... » Enfin elle se rassura un peu; et en sortant de la chaise, elle ajouta tout bas : « Il faut entrer; il faut le voir. Que sait-on? j'y mourrai peut-être... » Voilà la cour traversée; nous voilà à la porte de l'appartement; nous voilà dans le cabinet de Gardeil. Il était à son bureau, en robe de chambre, en bonnet de nuit. Il me fit un salut de la main, et continua le travail qu'il avait commencé. Ensuite il vint à moi, et me dit : « Convenez, monsieur, que les femmes sont bien incommodes. Je vous fais mille excuses des extravagances de mademoiselle. » Puis s'adressant à la pauvre créature, qui était plus morte que vive : « Mademoiselle, lui dit-il, que prétendez-vous encore de moi? Il me semble qu'après la manière nette et précise dont je me suis expliqué, tout doit être fini entre nous. Je vous ai dit que je ne vous aimais plus; je vous l'ai dit seul à seul; votre dessein est apparemment que je vous le répète devant monsieur : eh bien, mademoiselle, je ne vous aime plus. L'amour est un sentiment éteint dans mon cœur pour vous; et j'ajouterai, si cela peut vous consoler, pour toute autre femme. — Mais apprenez-moi pourquoi vous ne m'aimez plus? — Je l'ignore; tout ce que je sais, c'est que j'ai commencé sans savoir pourquoi; que j'ai cessé sans savoir pourquoi; et que je sens qu'il est impossible que cette passion revienne. C'est une

gourme que j'ai jetée, et dont je me crois et me félicite d'être parfaitement guéri. — Quels sont mes torts? — Vous n'en avez aucun. — Auriez-vous quelque objection secrète à faire à ma conduite? — Pas la moindre; vous avez été la femme la plus constante, la plus honnête, la plus tendre qu'un homme pût désirer. — Ai-je omis quelque chose qu'il fût en mon pouvoir de faire? — Rien. — Ne vous ai-je pas sacrifié mes parents? — Il est vrai. — Ma fortune. — J'en suis au désespoir. — Ma santé? — Cela se peut. — Mon honneur, ma réputation, mon repos? — Tout ce qu'il vous plaira. — Et je te suis odieuse! — Cela est dur à dire, dur à entendre, mais puisque cela est, il faut en convenir. — Je lui suis odieuse!... Je le sens, et ne m'en estime pas davantage!... Odieuse! ah! dieux!... » A ces mots une pâleur mortelle se répandit sur son visage; ses lèvres se décolorèrent; les gouttes d'une sueur froide, qui se formait sur ses joues, se mêlaient aux larmes qui descendaient de ses yeux; ils étaient fermés; sa tête se renversa sur le dos de son fauteuil; ses dents se serrèrent; tous ses membres tressaillaient; à ce tressaillement succéda une défaillance qui me parut l'accomplissement de l'espérance qu'elle avait conçue à la porte de cette maison. La durée de cet état acheva de m'effrayer. Je lui ôtai son mantelet; je desserrai les cordons de sa robe; je relâchai ceux de ses jupons, et je lui jetai quelques gouttes d'eau fraîche sur le visage. Ses yeux se rouvrirent à demi; il se fit entendre un murmure sourd dans sa gorge; elle voulait prononcer : Je lui suis odieuse; et elle n'articulait que les dernières syllabes du mot; puis elle poussait un cri aigu. Ses paupières s'abaissaient; et l'évanouissement reprenait. Gardeil, froidement assis dans son fauteuil, son coude appuyé sur la table et sa tête appuyée sur sa main, la regardait sans émotion, et me laissait le soin de la secourir. Je lui dis à plusieurs reprises : « Mais, monsieur, elle se meurt... il faudrait appeler. » Il me répondit en souriant et haussant les épaules : « Les femmes ont la vie dure; elles ne meurent pas pour si peu; ce n'est rien; cela se passera. Vous ne les connaissez pas; elles font de leur corps tout ce qu'elles veulent... — Elle se meurt, vous dis-je. » En effet, son corps était comme sans force et sans vie; il s'échappait de dessus son fauteuil, et elle serait tombée à terre de droite

ou de gauche, si je ne l'avais retenue. Cependant Gardeil s'était levé brusquement; et en se promenant dans son appartement, il disait d'un ton d'impatience et d'humeur : « Je me serais bien passé de cette maussade scène; mais j'espère bien que ce sera la dernière. A qui diable en veut cette créature? Je l'ai aimée; je me battrais la tête contre le mur qu'il n'en serait ni plus ni moins. Je ne l'aime plus; elle le sait à présent, ou elle ne le saura jamais. Tout est dit... — Non, monsieur, tout n'est pas dit. Quoi! vous croyez qu'un homme de bien n'a qu'à dépouiller une femme de tout ce qu'elle a, et la laisser. — Que voulez-vous que je fasse? je suis aussi gueux qu'elle. — Ce que je veux que vous fassiez? que vous associiez votre misère à celle où vous l'avez réduite. — Cela vous plaît à dire. Elle n'en serait pas mieux, et j'en serais beaucoup plus mal. — En useriez-vous ainsi avec un ami qui vous aurait tout sacrifié? — Un ami! un ami! je n'ai pas grande foi aux amis; et cette expérience m'a appris à n'en avoir aucune aux passions. Je suis fâché de ne l'avoir pas su plus tôt. — Et il est juste que cette malheureuse soit la victime de l'erreur de votre cœur. — Et qui vous a dit qu'un mois, un jour plus tard, je ne l'aurais pas été, moi, tout aussi cruellement, de l'erreur du sien? — Qui me l'a dit? tout ce qu'elle a fait pour vous, et l'état ou vous la voyez. — Ce qu'elle a fait pour moi!... Oh! pardieu, il est acquitté de reste par la perte de mon temps. — Ah! monsieur Gardeil, quelle comparaison de votre temps et de toutes les choses sans prix que vous lui avez enlevées! — Je n'ai rien fait, je ne suis rien, j'ai trente ans; il est temps ou jamais de penser à soi, et d'apprécier toutes ces fadaises-là ce qu'elles valent... »

Cependant la pauvre demoiselle était un peu revenue à elle-même. A ces derniers mots, elle reprit avec assez de vivacité : « Qu'a-t-il dit de la perte de son temps? J'ai appris quatre langues, pour le soulager dans ses travaux; j'ai lu mille volumes; j'ai écrit, traduit, copié les jours et les nuits; j'ai épuisé mes forces, usé mes yeux, brûlé mon sang; j'ai contracté une maladie fâcheuse, dont je ne guérirai peut-être jamais. La cause de son dégoût, il n'ose l'avouer; mais vous allez la connaître. » A l'instant elle arrache son fichu; elle sort un de ses bras de sa robe; elle met son épaule à nu; et, me montrant une tache érysipélateuse : « La raison de son change-

ment, la voilà, me dit-elle, la voilà; voilà l'effet des nuits que j'ai veillées. Il arrivait le matin avec ses rouleaux de parchemin. M. d'Hérouville, me disait-il, est très-pressé de savoir ce qu'il y a là dedans; il faudrait que cette besogne fût faite demain; et elle l'était... » Dans ce moment, nous entendîmes le pas de quelqu'un qui s'avançait vers la porte; c'était un domestique qui annonçait l'arrivée de M. d'Hérouville. Gardeil en pâlit. J'invitai M^lle^ de La Chaux à se rajuster et à se retirer... « Non, dit-elle, non; je reste. Je veux démasquer l'indigne. J'attendrai M. d'Hérouville, je lui parlerai. — Et à quoi cela servira-t-il? — A rien, me répondit-elle; vous avez raison. — Demain vous en seriez désolée. Laissez-lui tous ses torts; c'est une vengeance digne de vous. — Mais est-elle digne de lui? Est-ce que vous ne voyez pas que cet homme-là n'est.. Partons, monsieur, partons vite; car je ne puis répondre ni de ce que je ferais, ni de ce que je dirais... » M^lle^ de La Chaux répara en un clin d'œil le désordre que cette scène avait mis dans ses vêtements, s'élança comme un trait hors du cabinet de Gardeil. Je la suivis, et j'entendis la porte qui se fermait sur nous avec violence. Depuis, j'ai appris qu'on avait donné son signalement au portier.

Je la conduisis chez elle, où je trouvai le docteur Le Camus, qui nous attendait. La passion qu'il avait prise pour cette jeune fille différait peu de celle qu'elle ressentait pour Gardeil. Je lui fis le récit de notre visite; et tout à travers les signes de sa colère, de sa douleur, de son indignation...

— Il n'était pas trop difficile de démêler sur son visage que votre peu de succès ne lui déplaisait pas trop.

— Il est vrai.

— Voilà l'homme. Il n'est pas meilleur que cela.

— Cette rupture fut suivie d'une maladie violente, pendant laquelle le bon, l'honnête, le tendre et délicat docteur lui rendait des soins qu'il n'aurait pas eus pour la plus grande dame de France. Il venait trois, quatre fois par jour. Tant qu'il y eut du péril, il coucha dans sa chambre, sur un lit de sangle. C'est un bonheur qu'une maladie dans les grands chagrins.

— En nous rapprochant de nous, elle écarte le souvenir des autres. Et puis c'est un prétexte pour s'affliger sans indiscrétion et sans contrainte.

— Cette réflexion, juste d'ailleurs, n'était pas applicable à Mlle de La Chaux.

Pendant sa convalescence, nous arrangeâmes l'emploi de son temps. Elle avait de l'esprit, de l'imagination, du goût, des connaissances, plus qu'il n'en fallait pour être admise à l'Académie des inscriptions. Elle nous avait tant et tant entendus métaphysiquer, que les matières les plus abstraites lui étaient devenues familières; et sa première tentative littéraire fut la traduction des *Essais sur l'entendement humain*, de Hume. Je la revis; et, en vérité, elle m'avait laissé bien peu de chose à rectifier. Cette traduction fut imprimée en Hollande et bien accueillie du public.

Ma Lettre sur les Sourds et Muets parut presque en même temps. Quelques objections très-fines qu'elle me proposa donnèrent lieu à une addition qui lui fut dédiée[1]. Cette addition n'est pas ce que j'ai fait de plus mal.

La gaieté de Mlle de La Chaux était un peu revenue. Le docteur nous donnait quelquefois à manger, et ces dîners n'étaient pas trop tristes. Depuis l'éloignement de Gardeil, la passion de Le Camus avait fait de merveilleux progrès. Un jour, à table, au dessert, qu'il s'en expliquait avec toute l'honnêteté, toute la sensibilité, toute la naïveté d'un enfant, toute la finesse d'un homme d'esprit, elle lui dit, avec une franchise qui me plut infiniment, mais qui déplaira peut-être à d'autres : « Docteur, il est impossible que l'estime que j'ai pour vous s'accroisse jamais. Je suis comblée de vos services; et je serais aussi noire que le monstre de la rue Hyacinthe, si je n'étais pénétrée de la plus vive reconnaissance. Votre tour d'esprit me plaît on ne saurait davantage. Vous me parlez de votre passion avec tant de délicatesse et de grâce, que je serais, je crois, fâchée que vous ne m'en parlassiez plus. La seule idée de perdre votre société ou d'être privée de votre amitié suffirait pour me rendre malheureuse. Vous êtes un homme de bien, s'il en fut jamais. Vous êtes d'une bonté et d'une douceur de caractère incomparables. Je ne crois pas qu'un cœur puisse tomber en de meilleures mains. Je prêche le mien du matin au soir en votre faveur; mais a beau prêcher qui n'a envie de bien faire. Je n'en

1. Voir t. Ier, p. 399.

avance pas davantage. Cependant vous souffrez ; et j'en ressens une peine cruelle. Je ne connais personne qui soit plus digne que vous du bonheur que vous sollicitez, et je ne sais ce que je n'oserais pas pour vous rendre heureux. Tout le possible, sans exception. Tenez, docteur, j'irais... oui, j'irais jusqu'à coucher... jusque-là inclusivement. Voulez-vous coucher avec moi? vous n'avez qu'à dire. Voilà tout ce que je puis faire pour votre service ; mais vous voulez être aimé, et c'est ce que je ne saurais. »

Le docteur l'écoutait, lui prenait la main, la baisait, la mouillait de ses larmes ; et moi, je ne savais si je devais rire ou pleurer. Mlle de La Chaux connaissait bien le docteur ; et le lendemain que je lui disais : « Mais, mademoiselle, si le docteur vous eût prise au mot? » elle me répondit : « J'aurais tenu ma parole ; mais cela ne pouvait arriver ; mes offres n'étaient pas de nature à pouvoir être acceptées par un homme tel que lui... — Pourquoi non? Il me semble qu'à la place du docteur, j'aurais espéré que le reste viendrait après. — Oui ; mais à la place du docteur, Mlle de La Chaux ne vous aurait pas fait la même proposition. »

La traduction de Hume ne lui avait pas rendu grand argent. Les Hollandais impriment tant qu'on veut, pourvu qu'ils ne payent rien.

— Heureusement pour nous ; car, avec les entraves qu'on donne à l'esprit, s'ils s'avisent une fois de payer les auteurs, ils attireront chez eux tout le commerce de la librairie.

— Nous lui conseillâmes de faire un ouvrage d'agrément, auquel il y aurait moins d'honneur et plus de profit. Elle s'en occupa pendant quatre à cinq mois, au bout desquels elle m'apporta un petit roman historique, intitulé : *les Trois Favorites*. Il y avait de la légèreté de style, de la finesse et de l'intérêt ; mais, sans qu'elle s'en fût doutée, car elle était incapable d'aucune malice, il était parsemé d'une multitude de traits applicables à la maîtresse du souverain, la marquise de Pompadour ; et je ne lui dissimulai pas que, quelque sacrifice qu'elle fît, soit en adoucissant, soit en supprimant ces endroits, il était presque impossible que son ouvrage parût sans la compromettre, et que le chagrin de gâter ce qui était bien ne la garantirait pas d'un autre.

Elle sentit toute la justesse de mon observation et n'en fut que plus affligée. Le bon docteur prévenait tous ses besoins; mais elle usait de sa bienfaisance avec d'autant plus de réserve, qu'elle se sentait moins disposée à la sorte de reconnaissance qu'il en pouvait espérer. D'ailleurs, le docteur[1] n'était pas riche alors; et il n'était pas trop fait pour le devenir. De temps en temps, elle tirait son manuscrit de son portefeuille; et elle me disait tristement : « Eh bien! il n'y a donc pas moyen d'en rien faire; et il faut qu'il reste là. » Je lui donnai un conseil singulier, ce fut d'envoyer l'ouvrage tel qu'il était, sans adoucir, sans changer, à Mme de Pompadour même, avec un bout de lettre qui la mît au fait de cet envoi. Cette idée lui plut. Elle écrivit une lettre charmante de tous points, mais surtout par un ton de vérité auquel il était impossible de se refuser. Deux ou trois mois s'écoulèrent sans qu'elle entendît parler de rien; et elle tenait la tentative pour infructueuse, lorsqu'une croix de Saint-Louis se présenta chez elle avec une réponse de la marquise. L'ouvrage y était loué comme il le méritait; on remerciait du sacrifice; on convenait des applications, on n'en était point offensée; et l'on invitait l'auteur à venir à Versailles, où l'on trouverait une femme reconnaissante et disposée à rendre les services qui dépendraient d'elle. L'envoyé, en sortant de chez Mlle de La Chaux, laissa adroitement sur sa cheminée un rouleau de cinquante louis.

Nous la pressâmes, le docteur et moi, de profiter de la bienveillance de Mme de Pompadour; mais nous avions affaire à une fille dont la modestie et la timidité égalaient le mérite. Comment se présenter là avec ses haillons? Le docteur leva tout de suite cette difficulté. Après les habits, ce furent d'autres pré-

1. Le Camus (Antoine), qui a laissé après lui d'autres souvenirs de bienfaisance, était né à Paris en 1722.

On lui doit un grand nombre d'ouvrages de médecine et de littérature. Nous citerons seulement : *La Médecine de l'Esprit,* Paris, 1753. *Projet d'anéantir la petite vérole,* 1767. *Médecine pratique rendue plus simple, plus sûre et plus méthodique,* 1769. Plusieurs Mémoires sur différents sujets de médecine. *Abdéker, ou l'Art de conserver la beauté,* 1754-1756. *L'Amour et l'Amitié,* comédie, 1763. *Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé,* traduites du grec de Longus, par Amyot, avec une double traduction; Paris, 1757. Cette nouvelle traduction de Le Camus mérite encore d'être lue après celle que vient de publier M. Courier à Sainte-Pélagie, où il était détenu pour un écrit sur l'acquisition du domaine de Chambord. Paris, 1821. (Br.)

textes, et puis d'autres prétextes encore. Le voyage de Versailles fut différé de jour en jour, jusqu'à ce qu'il ne convenait presque plus de le faire. Il y avait déjà du temps que nous ne lui en parlions pas, lorsque le même émissaire revint, avec une seconde lettre remplie des reproches les plus obligeants et une autre gratification équivalente à la première et offerte avec le même ménagement. Cette action généreuse de Mme de Pompadour n'a point été connue. J'en ai parlé à M. Collin, son homme de confiance et le distributeur de ses grâces secrètes. Il l'ignorait; et j'aime à me persuader que ce n'est pas la seule que sa tombe recèle.

Ce fut ainsi que Mlle de La Chaux manqua deux fois l'occasion de se tirer de la détresse.

Depuis, elle transporta sa demeure sur les extrémités de la ville, et je la perdis tout à fait de vue. Ce que j'ai su du reste de sa vie, c'est qu'il n'a été qu'un tissu de chagrins, d'infirmités et de misère. Les portes de sa famille lui furent opiniâtrément fermées. Elle sollicita inutilement l'intercession de ces saints personnages qui l'avaient persécutée avec tant de zèle.

— Cela est dans la règle.

— Le docteur ne l'abandonna point. Elle mourut sur la paille, dans un grenier, tandis que le petit tigre de la rue Hyacinthe, le seul amant qu'elle ait eu, exerçait la médecine à Montpellier ou à Toulouse, et jouissait, dans la plus grande aisance, de la réputation méritée d'habile homme, et de la réputation usurpée d'honnête homme.

— Mais cela est encore à peu près dans la règle. S'il y a un bon et honnête Tanié, c'est à une Reymer que la Providence l'envoie; s'il y a une bonne et honnête de La Chaux, elle deviendra le partage d'un Gardeil[1], afin que tout soit fait pour le mieux.

Mais on me dira peut-être que c'est aller trop vite que de prononcer définitivement sur le caractère d'un homme d'après une seule action; qu'une règle aussi sévère réduirait le nombre des gens de bien au point d'en laisser moins sur la terre que l'Évangile du chrétien n'admet d'élus dans le ciel; qu'on peut

1. Gardeil est mort le 19 avril 1808, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. On a de lui une *Traduction des OEuvres médicales d'Hippocrate*, sur le texte grec, d'après l'édition de Foës; Toulouse, 1801. (Br.) — C'est à Montpellier qu'il exerçait.

être inconstant en amour, se piquer même de peu de religion avec les femmes, sans être dépourvu d'honneur et de probité; qu'on n'est le maître ni d'arrêter une passion qui s'allume, ni d'en prolonger une qui s'éteint; qu'il y a déjà assez d'hommes dans les maisons et les rues qui méritent à juste titre le nom de coquins, sans inventer des crimes imaginaires qui les multiplieraient à l'infini. On me demandera si je n'ai jamais ni trahi, ni trompé, ni délaissé aucune femme sans sujet. Si je voulais répondre à ces questions, ma réponse ne demeurerait pas sans réplique, et ce serait une dispute à ne finir qu'au jugement dernier. Mais mettez la main sur la conscience, et dites-moi, vous, monsieur l'apologiste des trompeurs et des infidèles, si vous prendriez le docteur de Toulouse pour votre ami?... Vous hésitez? Tout est dit; et sur ce, je prie Dieu de tenir en sa sainte garde toute femme à qui il vous prendra fantaisie d'adresser votre hommage.

---

# SUR L'INCONSÉQUENCE

DU

# JUGEMENT PUBLIC

DE

# NOS ACTIONS PARTICULIÈRES

(Écrit vers 1772 — Publié en 1798)

# SUR L'INCONSÉQUENCE

DU

# JUGEMENT PUBLIC

DE

## NOS ACTIONS PARTICULIÈRES[1]

Rentrons-nous?

— C'est de bonne heure.

— Voyez-vous ces nuées?

— Ne craignez rien ; elles disparaîtront d'elles-mêmes, et sans le secours de la moindre haleine de vent.

— Vous croyez?

— J'en ai souvent fait l'observation en été, dans les temps chauds. La partie basse de l'atmosphère, que la pluie a dégagée de son humidité, va reprendre une portion de la vapeur épaisse qui forme le voile obscur qui vous dérobe le ciel. La masse de cette vapeur se distribuera à peu près également dans toute la masse de l'air ; et, par cette exacte distribution ou combinaison, comme il vous plaira de dire, l'atmosphère deviendra transparente et lucide. C'est une opération de nos laboratoires, qui s'exécute en grand au-dessus de nos têtes. Dans quelques heures, des points azurés commenceront à percer à travers les nuages raréfiés ; les nuages se raréfieront de plus en plus ; les points azurés se multiplieront et s'étendront ; bientôt vous ne saurez ce que sera devenu le crêpe noir qui vous effrayait ; et vous serez surpris et récréé de la limpidité de l'air, de la pureté du ciel, et de la beauté du jour.

— Mais cela est vrai ; car tandis que vous parliez, je regardais, et le phénomène semblait s'exécuter à vos ordres.

1. Nous ne savons si c'est Naigeon qui a donné ce titre à ce morceau, qu'il a été le premier à publier. Une copie que nous en possédons porte simplement celui-ci : MADAME DE LA CARLIÈRE, *conte*. Cette copie nous a fourni quelques corrections.

— Ce phénomène n'est qu'une espèce de dissolution de l'eau par l'air.

— Comme la vapeur, qui ternit la surface extérieure d'un verre que l'on remplit d'eau glacée, n'est qu'une espèce de précipitation.

— Et ces énormes ballons qui nagent ou restent suspendus dans l'atmosphère ne sont qu'une surabondance d'eau que l'air saturé ne peut dissoudre.

— Ils demeurent là comme des morceaux de sucre au fond d'une tasse de café qui n'en saurait plus prendre.

— Fort bien.

— Et vous me promettez donc à notre retour...

— Une voûte aussi étoilée que vous l'ayez jamais vue.

— Puisque nous continuons notre promenade, pourriez-vous me dire, vous qui connaissez tous ceux qui fréquentent ici, quel est ce personnage long, sec et mélancolique, qui s'est assis, qui n'a pas dit un mot, et qu'on a laissé seul dans le salon, lorsque le reste de la compagnie s'est dispersée?

— C'est un homme dont je respecte vraiment la douleur,

— Et vous le nommez?

— Le chevalier Desroches.

— Ce Desroches qui, devenu possesseur d'une fortune immense à la mort d'un père avare, s'est fait un nom par sa dissipation, ses galanteries, et la diversité de ses états?

— Lui-même.

— Ce fou qui a subi toutes sortes de métamorphoses, et qu'on a vu successivement en petit collet, en robe de palais et en uniforme?

— Oui, ce fou.

— Qu'il est changé!

— Sa vie est un tissu d'événements singuliers. C'est une des plus malheureuses victimes des caprices du sort et des jugements inconsidérés des hommes. Lorsqu'il quitta l'Église pour la magistrature, sa famille jeta les hauts cris; et tout le sot public, qui ne manque jamais de prendre le parti des pères contre les enfants, se mit à clabauder à l'unisson.

— Ce fut bien un autre vacarme, lorsqu'il se retira du tribunal pour entrer au service.

— Cependant que fit-il? un trait de vigueur dont nous nous

glorifierions l'un et l'autre, et qui le qualifia la plus mauvaise tête qu'il y eût; et puis vous êtes étonné que l'effréné bavardage de ces gens-là m'importune, m'impatiente, me blesse!

— Ma foi, je vous avoue que j'ai jugé Desroches comme tout le monde.

— Et c'est ainsi que de bouche en bouche, échos ridicules les unes des autres, un galant homme est traduit pour un plat homme, un homme d'esprit pour un sot, un homme honnête pour un coquin, un homme de courage pour un insensé, et réciproquement. Non, ces impertinents jaseurs ne valent pas la peine que l'on compte leur approbation, leur improbation pour quelque chose dans la conduite de sa vie. Écoutez, morbleu; et mourez de honte.

Desroches entre conseiller au parlement très-jeune : des circonstances favorables le conduisent rapidement à la grand'-chambre; il est de Tournelle[1] à son tour, et l'un des rapporteurs dans une affaire criminelle. D'après ses conclusions, le malfaiteur est condamné au dernier supplice. Le jour de l'exécution, il est d'usage que ceux qui ont décidé la sentence du tribunal se rendent à l'hôtel de ville, afin d'y recevoir les dernières dispositions du malheureux, s'il en a quelques-unes à faire, comme il arriva cette fois-là. C'était en hiver. Desroches et son collègue étaient assis devant le feu, lorsqu'on leur annonça l'arrivée du patient. Cet homme, que la torture avait disloqué, était étendu et porté sur un matelas. En entrant, il se relève, il tourne ses regards vers le ciel, il s'écrie : « Grand Dieu! tes jugements sont justes. » Le voilà sur son matelas, aux pieds de Desroches. « Et c'est vous, monsieur, qui m'avez condamné! lui dit-il en l'apostrophant d'une voix forte. Je suis coupable du crime dont on m'accuse; oui, je le suis, je le confesse. Mais vous n'en savez rien. » Puis, reprenant toute la procédure, il démontra clair comme le jour qu'il n'y avait ni solidité dans les preuves, ni justice dans la sentence. Desroches, saisi d'un tremblement universel, se lève, déchire sur lui sa robe magistrale, et renonce pour jamais à la périlleuse fonction de prononcer sur la vie des hommes. Et voilà ce qu'ils appellent un fou! Un homme qui se connaît, et qui craint d'avilir l'habit ecclésiastique

1. La Tournelle était la chambre criminelle du Parlement.

par de mauvaises mœurs, ou de se trouver un jour souillé du sang de l'innocent.

— C'est qu'on ignore ces choses-là.

— C'est qu'il faut se taire, quand on ignore.

— Mais pour se taire, il faut se méfier.

— Et quel inconvénient à se méfier?

— De refuser de la croyance à vingt personnes qu'on estime, en faveur d'un homme qu'on ne connaît pas.

— Hé, monsieur, je ne vous demande pas tant de garants, quand il s'agit d'assurer le bien!

— Mais le mal?...

— Laissons cela; vous m'écartez de mon récit, et me donnez de l'humeur. Cependant il fallait être quelque chose. Il acheta une compagnie.

— C'est-à-dire qu'il laissa le métier de condamner ses semblables, pour celui de les tuer sans aucune forme de procès.

— Je n'entends pas comment on plaisante en pareil cas.

— Que voulez-vous? vous êtes triste, et je suis gai.

— C'est la suite de son histoire qu'il faut savoir, pour apprécier la valeur du caquet public.

— Je la saurais, si vous vouliez.

— Cela sera long.

— Tant mieux.

— Desroches fait la campagne de 1745, et se montre bien. Échappé aux dangers de la guerre, à deux cent mille coups de fusil, il vient se faire casser la jambe par un cheval ombrageux, à douze ou quinze lieues d'une maison de campagne, où il s'était proposé de passer son quartier d'hiver; et Dieu sait comment cet accident fut arrangé par nos agréables.

— C'est qu'il y a certains personnages dont on s'est fait une habitude de rire, et qu'on ne plaint de rien.

— Un homme qui a la jambe fracassée, cela est en effet très-plaisant! Hé bien! messieurs les rieurs impertinents, riez bien; mais sachez qu'il eût peut-être mieux valu pour Desroches d'avoir été emporté par un boulet de canon, ou d'être resté sur le champ de bataille, le ventre crevé d'un coup de baïonnette. Cet accident lui arriva dans un méchant petit village, où il n'y avait d'asile supportable que le presbytère ou le château. On le transporta au

château, qui appartenait à une jeune veuve appelée Mme de La Carlière, la dame du lieu.

— Qui n'a pas entendu parler de Mme de La Carlière? Qui n'a pas entendu parler de ses complaisances sans bornes pour un vieux mari jaloux, à qui la cupidité de ses parents l'avait sacrifiée à l'âge de quatorze ans?

— A cet âge, où l'on prend le plus sérieux des engagements, parce qu'on mettra du rouge et qu'on aura de belles boucles, Mme de La Carlière fut, avec son premier mari, la femme de la conduite la plus réservée et la plus honnête.

— Je le crois, puisque vous me le dites.

— Elle reçut et traita le chevalier Desroches avec toutes les attentions imaginables. Ses affaires la rappelaient à la ville ; malgré ses affaires et les pluies continuelles d'un vilain automne, qui, en gonflant les eaux de la Marne qui coule dans son voisinage, l'exposait à ne sortir de chez elle qu'en bateau, elle prolongea son séjour à sa terre jusqu'à l'entière guérison de Desroches. Le voilà guéri ; le voilà à côté de Mme de La Carlière, dans une même voiture qui les ramène à Paris ; et le chevalier, lié de reconnaissance et attaché d'un sentiment plus doux à sa jeune, riche et belle hospitalière.

— Il est vrai que c'était une créature céleste ; elle ne parut jamais au spectacle sans faire sensation.

— Et c'est là que vous l'avez vue?...

— Il est vrai.

— Pendant la durée d'une intimité de plusieurs années, l'amoureux chevalier, qui n'était pas indifférent à Mme de La Carlière, lui avait proposé plusieurs fois de l'épouser ; mais la mémoire récente des peines qu'elle avait endurées sous la tyrannie d'un premier époux, et plus encore cette réputation de légèreté que le chevalier s'était faite par une multitude d'aventures galantes, effrayaient Mme de La Carlière, qui ne croyait pas à la conversion des hommes de ce caractère. Elle était alors en procès avec les héritiers de son mari.

— N'y eut-il pas encore des propos à l'occasion de ce procès-là?

— Beaucoup, et de toutes les couleurs. Je vous laisse à penser si Desroches, qui avait conservé nombre d'amis dans la magistrature, s'endormit sur les intérêts de Mme de La Carlière.

— Et si nous l'en supposions reconnaissante!

— Il était sans cesse à la porte des juges.

— Le plaisant, c'est que, parfaitement guéri de sa fracture, il ne les visitait jamais sans un brodequin à la jambe. Il prétendait que ses sollicitations, appuyées de son brodequin, en devenaient plus touchantes. Il est vrai qu'il le plaçait tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, et qu'on en faisait quelquefois la remarque.

— Et que pour le distinguer d'un parent du même nom, on l'appela Desroches-le-Brodequin. Cependant, à l'aide du bon droit et du brodequin pathétique du chevalier, Mme de La Carlière gagna son procès.

— Et devint Mme Desroches en titre.

— Comme vous y allez! Vous n'aimez pas les détails communs, et je vous en fais grâce. Ils étaient d'accord, ils touchaient au moment de leur union, lorsque Mme de La Carlière, après un repas d'apparat, au milieu d'un cercle nombreux, composé des deux familles et d'un certain nombre d'amis, prenant un maintien auguste et un ton solennel, s'adressa au chevalier, et lui dit :

« Monsieur Desroches, écoutez-moi. Aujourd'hui nous sommes libres l'un et l'autre ; demain nous ne le serons plus; et je vais devenir maîtresse de votre bonheur ou de votre malheur; vous, du mien. J'y ai bien réfléchi. Daignez y penser aussi sérieusement. Si vous vous sentez ce même penchant à l'inconstance qui vous a dominé jusqu'à présent; si je ne suffisais pas à toute l'étendue de vos désirs, ne vous engagez pas; je vous en conjure par vous-même et par moi. Songez que moins je me crois faite pour être négligée, plus je ressentirais vivement une injure. J'ai de la vanité, et beaucoup. Je ne sais pas haïr; mais personne ne sait mieux mépriser, et je ne reviens point du mépris. Demain, au pied des autels, vous jurerez de m'appartenir, et de n'appartenir qu'à moi. Sondez-vous; interrogez votre cœur, tandis qu'il en est encore temps; songez qu'il y va de ma vie. Monsieur, on me blesse aisément; et la blessure de mon âme ne cicatrise point; elle saigne toujours. Je ne me plaindrai point, parce que la plainte importune d'abord, finit par aigrir le mal; et parce que la pitié est un sentiment qui dégrade celui qui l'inspire. Je renfermerai ma douleur; et j'en périrai. Chevalier, je vais vous abandonner

ma personne et mon bien, vous résigner mes volontés et mes fantaisies; vous serez tout au monde pour moi; mais il faut que je sois tout au monde pour vous; je ne puis être satisfaite à moins. Je suis, je crois, l'unique pour vous dans ce moment; et vous l'êtes certainement pour moi; mais il est très-possible que nous rencontrions, vous une femme qui soit plus aimable, moi quelqu'un qui me le paraisse. Si la supériorité de mérite, réelle ou présumée, justifiait l'inconstance, il n'y aurait plus de mœurs. J'ai des mœurs ; je veux en avoir, je veux que vous en ayez. C'est par tous les sacrifices imaginables, que je prétends vous acquérir sans réserve. Voilà mes droits, voilà mes titres; et je n'en rabattrai jamais rien. Je ferai tout pour que vous ne soyez pas seulement un inconstant, mais pour qu'au jugement des hommes sensés, au jugement de votre propre conscience, vous soyez le dernier des ingrats. J'accepte le même reproche, si je ne réponds pas à vos soins, à vos égards, à votre tendresse, au delà de vos espérances. J'ai appris ce dont j'étais capable, à côté d'un époux qui ne me rendait les devoirs d'une femme ni faciles ni agréables. Vous savez à présent ce que vous avez à attendre de moi. Voyez ce que vous avez à craindre de vous. Parlez-moi, chevalier, parlez-moi nettement. Ou je deviendrai votre épouse, ou je resterai votre amie ; l'alternative n'est pas cruelle. Mon ami, mon tendre ami, je vous en conjure, ne m'exposez pas à détester, à fuir le père de mes enfants, et peut-être, dans un accès de désespoir, à repousser leurs innocentes caresses. Que je puisse, toute ma vie, avec un nouveau transport, vous retrouver en eux et me réjouir d'avoir été leur mère. Donnez-moi la plus grande marque de confiance qu'une femme honnête ait sollicitée d'un galant homme; refusez-moi, si vous croyez que je me mette à un trop haut prix. Loin d'en être offensée, je jetterai mes bras autour de votre cou; et l'amour de celles que vous avez captivées, et les fadeurs que vous leur avez débitées, ne vous auront jamais valu un baiser aussi sincère, aussi doux que celui que vous aurez obtenu de votre franchise et de ma reconnaissance ! »

— Je crois avoir entendu dans le temps une parodie bien comique de ce discours.

— Et par quelque bonne amie de M^me^ de La Carlière ?

— Ma foi, je me la rappelle ; vous avez deviné.

— Et cela ne suffirait pas à rencogner un homme au fond d'une forêt, loin de toute cette décente canaille, pour laquelle il n'y a rien de sacré ? J'irai ; cela finira par là. Rien n'est plus sûr, j'irai. L'assemblée, qui avait commencé par sourire, finit par verser des larmes. Desroches se précipita aux genoux de M^me^ de La Carlière, se répandit en protestations honnêtes et tendres ; n'omit rien de ce qui pouvait aggraver ou excuser sa conduite passée ; compara M^me^ de La Carlière aux femmes qu'il avait connues et délaissées ; tira de ce parallèle juste et flatteur des motifs de la rassurer, de se rassurer lui-même contre un penchant à la mode, une effervescence de jeunesse, le vice des mœurs générales plutôt que le sien ; ne dit rien qu'il ne pensât et qu'il ne se promît de faire. M^me^ de La Carlière le regardait, l'écoutait, cherchait à le pénétrer dans ses discours, dans ses mouvements, et interprétait tout à son avantage.

— Pourquoi non, s'il était vrai ?

— Elle lui avait abandonné une de ses mains, qu'il baisait, qu'il pressait contre son cœur, qu'il baisait encore, qu'il mouillait de ses larmes. Tout le monde partageait leur tendresse ; toutes les femmes sentaient comme M^me^ de La Carlière, tous les hommes comme le chevalier.

— C'est l'effet de ce qui est honnête, de ne laisser à une grande assemblée qu'une pensée et qu'une âme. Comme on s'estime, comme on s'aime tous dans ces moments ! Par exemple, que l'humanité est belle au spectacle ! Pourquoi faut-il qu'on se sépare si vite ! Les hommes sont si bons et si heureux lorsque l'honnête réunit leurs suffrages, les confond, les rend uns !

— Nous jouissions de ce bonheur qui nous assimilait, lorsque M^me^ de La Carlière, transportée d'un mouvement d'âme exaltée, se leva et dit à Desroches : « Chevalier, je ne vous crois pas encore, mais tout à l'heure je vous croirai. »

— La petite comtesse jouait sublimement cet enthousiasme de sa belle cousine.

— Elle est bien plus faite pour le jouer que pour le sentir. « Les serments prononcés au pied des autels... » Vous riez ?

— Ma foi, je vous en demande pardon ; mais je vois encore

la petite comtesse hissée sur la pointe de ses pieds; et j'entends son ton emphatique.

— Allez, vous êtes un scélérat, un corrompu comme tous ces gens-là, et je me tais.

— Je vous promets de ne plus rire.

— Prenez-y garde.

— Hé bien, les serments prononcés au pied des autels...

— « Ont été suivis de tant de parjures, que je ne fais aucun compte de la promesse solennelle de demain. La présence de Dieu est moins redoutable pour nous que le jugement de nos semblables. Monsieur Desroches, approchez. Voilà ma main; donnez-moi la vôtre, et jurez-moi une fidélité, une tendresse éternelle; attestez-en les hommes qui nous entourent. Permettez que, s'il arrive que vous me donniez quelques sujets légitimes de me plaindre, je vous dénonce à ce tribunal, et vous livre à son indignation. Consentez qu'ils se rassemblent à ma voix, et qu'ils vous appellent traître, ingrat, perfide, homme faux, homme méchant. Ce sont mes amis et les vôtres. Consentez qu'au moment où je vous perdrais, il ne vous en reste aucun. Vous, mes amis, jurez-moi de le laisser seul. »

A l'instant le salon retentit des cris mêlés : Je promets ! je permets ! je consens ! nous le jurons ! Et au milieu de ce tumulte délicieux, le chevalier, qui avait jeté ses bras autour de M^me^ de La Carlière, la baisait sur le front, sur les yeux, sur les joues. « Mais, chevalier ! »

— « Mais, madame, la cérémonie est faite ; je suis votre époux, vous êtes ma femme. »

— « Au fond des bois, assurément; ici il manque une formalité d'usage. En attendant mieux, tenez, voilà mon portrait; faites-en ce qu'il vous plaira. N'avez-vous pas ordonné le vôtre? Si vous l'avez, donnez-le-moi... »

Desroches présenta son portrait à M^me^ de La Carlière, qui le mit à son bras, et qui se fit appeler, le reste de la journée, M^me^ Desroches.

— Je suis bien pressé de savoir ce que cela deviendra.

— Un moment de patience. Je vous ai promis d'être long; et il faut que je tienne parole. Mais... il est vrai... c'était dans le temps de votre grande tournée, et vous étiez alors absent du royaume.

Deux ans, deux ans entiers, Desroches et sa femme furent les époux les plus unis, les plus heureux. On crut Desroches vraiment corrigé; et il l'était en effet. Ses amis de libertinage, qui avaient entendu parler de la scène précédente et qui en avaient plaisanté, disaient que c'était réellement le prêtre qui portait malheur, et que M^me^ de La Carlière avait découvert, au bout de deux mille ans, le secret d'esquiver à la malédiction du sacrement. Desroches eut un enfant de M^me^ de La Carlière, que j'appellerai M^me^ Desroches, jusqu'à ce qu'il me convienne d'en user autrement. Elle voulut absolument le nourrir. Ce fut un long et périlleux intervalle pour un jeune homme d'un tempérament ardent, et peu fait à cette espèce de régime. Tandis que M^me^ Desroches était à ses fonctions, son mari se répandait dans la société; et il eut le malheur de trouver un jour sur son chemin une de ces femmes séduisantes, artificieuses, secrètement irritées de voir ailleurs une concorde qu'elles ont exclue de chez elles, et dont il semble que l'étude et la consolation soient de plonger les autres dans la misère qu'elles éprouvent.

— C'est votre histoire, mais ce n'est pas la sienne.

— Desroches, qui se connaissait, qui connaissait sa femme, qui la respectait, qui la redoutait...

— C'est presque la même chose...

— Passait ses journées à côté d'elle. Son enfant, dont il était fou, était presque aussi souvent entre ses bras qu'entre ceux de la mère, dont il s'occupait, avec quelques amis communs, à soulager la tâche honnête, mais pénible, par la variété des amusements domestiques.

— Cela est fort beau.

— Certainement. Un de ses amis s'était engagé dans les opérations du gouvernement. Le ministère lui redevait une somme considérable, qui faisait presque toute sa fortune, et dont il sollicitait inutilement la rentrée. Il s'en ouvrit à Desroches. Celui-ci se rappela qu'il avait été autrefois fort bien avec une femme assez puissante, par ses liaisons, pour finir cette affaire. Il se tut. Mais, dès le lendemain, il vit cette femme et lui parla. On fut enchanté de retrouver et de servir un galant homme qu'on avait tendrement aimé, et sacrifié à des vues ambitieuses. Cette première entrevue fut suivie de

plusieurs autres. Cette femme était charmante. Elle avait des torts; et la manière dont elle s'en expliquait n'était point équivoque. Desroches fut quelque temps incertain de ce qu'il ferait.

— Ma foi, je ne sais pas pourquoi.

— Mais, moitié goût, désœuvrement ou faiblesse, moitié crainte qu'un misérable scrupule...

— Sur un amusement assez indifférent pour sa femme...

— Ne ralentît la vivacité de la protectrice de son ami, et n'arrêtât le succès de sa négociation; il oublia un moment Mme Desroches, et s'engagea dans une intrigue que sa complice avait le plus grand intérêt de tenir secrète, et dans une correspondance nécessaire et suivie. On se voyait peu, mais on s'écrivait souvent. J'ai dit cent fois aux amants : N'écrivez point ; les lettres vous perdront ; tôt ou tard le hasard en détournera une de son adresse. Le hasard combine tous les cas possibles; et il ne lui faut que du temps pour amener la chance fatale.

— Aucuns ne vous ont cru ?

— Et tous se sont perdus, et Desroches, comme cent mille qui l'ont précédé, et cent mille qui le suivront. Celui-ci gardait les siennes dans un de ces petits coffrets cerclés en dessus et par les côtés de lames d'acier. A la ville, à la campagne, le coffret était sous la clef d'un secrétaire. En voyage, il était déposé dans une des malles de Desroches, sur le devant de la voiture. Cette fois-ci il était sur le devant. Ils partent; ils arrivent. En mettant pied à terre, Desroches donne à un domestique le coffret à porter dans son appartement, où l'on n'arrivait qu'en traversant celui de sa femme. Là, l'anneau casse, le coffret tombe, le dessus se sépare du reste, et voilà une multitude de lettres éparses aux pieds de Mme Desroches. Elle en ramasse quelques-unes, et se convainc de la perfidie de son époux. Elle ne se rappela jamais cet instant sans frisson. Elle me disait qu'une sueur froide s'était échappée de toutes les parties de son corps, et qu'il lui avait semblé qu'une griffe de fer lui serrait le cœur et tiraillait ses entrailles. Que va-t-elle devenir? Que fera-t-elle? Elle se recueillit; elle rappela ce qui lui restait de raison et de force. Entre ces lettres, elle fit choix de quelques-unes des plus significatives; elle rajusta le fond du coffret, et ordonna au domestique de le placer dans l'appar-

tement de son maître, sans parler de ce qui venait d'arriver, sous peine d'être chassé sur-le-champ. Elle avait promis à Desroches qu'il n'entendrait jamais une plainte de sa bouche; elle tint parole. Cependant la tristesse s'empara d'elle; elle pleurait quelquefois; elle voulait être seule, chez elle ou à la promenade; elle se faisait servir dans son appartement; elle gardait un silence continu; il ne lui échappait que quelques soupirs involontaires. L'affligé mais tranquille Desroches traitait cet état de vapeurs, quoique les femmes qui nourrissent n'y soient pas sujettes. En très-peu de temps la santé de sa femme s'affaiblit, au point qu'il fallut quitter la campagne et s'en revenir à la ville. Elle obtint de son mari de faire la route dans une voiture séparée. De retour ici, elle mit dans ses procédés tant de réserve et d'adresse, que Desroches, qui ne s'était point aperçu de la soustraction des lettres, ne vit dans les légers dédains de sa femme, son indifférence, ses soupirs échappés, ses larmes retenues, son goût pour la solitude, que les symptômes accoutumés de l'indisposition qu'il lui croyait. Quelquefois il lui conseillait d'interrompre la nourriture de son enfant; c'était précisément le seul moyen d'éloigner, tant qu'il lui plairait, un éclaircissement entre elle et son mari. Desroches continuait donc de vivre à côté de sa femme, dans la plus entière sécurité sur le mystère de sa conduite, lorsqu'un matin elle lui apparut grande, noble, digne, vêtue du même habit et parée des mêmes ajustements qu'elle avait portés dans la cérémonie domestique de la veille de son mariage. Ce qu'elle avait perdu de fraîcheur et d'embonpoint, ce que la peine secrète dont elle était consumée lui avait ôté de charmes, était réparé avec avantage par la noblesse de son maintien. Desroches écrivait à son amie lorsque sa femme entra. Le trouble les saisit l'un et l'autre; mais, tous les deux également habiles et intéressés à dissimuler, ce trouble ne fit que passer. « Oh ma femme! s'écria Desroches en la voyant et en chiffonnant, comme de distraction, le papier qu'il avait écrit, que vous êtes belle! Quels sont donc vos projets du jour? — Mon projet, monsieur, est de rassembler les deux familles. Nos amis, nos parents sont invités, et je compte sur vous. — Certainement. A quelle heure me désirez-vous? — A quelle heure je vous désire? mais... à l'heure accoutumée. — Vous avez un éventail et des gants, est-ce que vous

sortez? — Si vous le permettez. — Et pourrait-on savoir où vous allez? — Chez ma mère. — Je vous prie de lui présenter mon respect. — Votre respect? — Assurément. »

Mme Desroches ne rentra qu'à l'heure de se mettre à table. Les convives étaient arrivés. On l'attendait. Aussitôt qu'elle parut, ce fut la même exclamation que celle de son mari. Les hommes, les femmes l'entourèrent en disant tous à la fois : « Mais voyez donc, qu'elle est belle! » Les femmes rajustaient quelque chose qui s'était dérangé à la coiffure. Les hommes, placés à distance et immobiles d'admiration, répétaient entre eux : « Non, Dieu ni la nature n'ont rien fait, n'ont rien pu faire de plus imposant, de plus grand, de plus beau, de plus noble, de plus parfait. — Mais, ma femme, lui disait Desroches, vous ne me paraissez pas assez sensible à l'impression que vous faites sur nous. De grâce, ne souriez pas; un souris, accompagné de tant de charmes, nous ravirait à tous le sens commun. » Mme Desroches répondit d'un léger mouvement d'indignation, détourna la tête et porta son mouchoir à ses yeux, qui commençaient à s'humecter. Les femmes, qui remarquent tout, se demandaient tout bas : « Qu'a-t-elle donc? On dirait qu'elle a envie de pleurer. » Desroches, qui les devinait, portait la main à son front et leur faisait signe que la tête de madame était un peu affectée.

— En effet, on m'écrivit au loin qu'il se répandait un bruit sourd que la belle Mme Desroches, ci-devant la belle Mme de La Carlière, était devenue folle.

— On servit. La gaieté se montrait sur tous les visages, excepté sur celui de Mme de La Carlière. Desroches la plaisanta légèrement sur son air de dignité. Il ne faisait pas assez de cas de sa raison ni de celle de ses amis pour craindre le danger d'un de ses souris. « Ma femme, si tu voulais sourire. » Mme de La Carlière affecta de ne pas entendre, et garda son air grave. Les femmes dirent que toutes les physionomies lui allaient si bien, qu'on pouvait lui en laisser le choix. Le repas est achevé. On rentre dans le salon. Le cercle est formé. Mme de La Carlière...

— Vous voulez dire Mme Desroches?

— Non; il ne me plaît plus de l'appeler ainsi. Mme de La Carlière sonne; elle fait signe. On lui apporte son enfant. Elle le reçoit en tremblant. Elle découvre son sein, lui donne à teter,

et le rend à la gouvernante, après l'avoir regardé tristement, baisé et mouillé d'une larme qui tomba sur le visage de l'enfant. Elle dit, en essuyant cette larme : « Ce ne sera pas la dernière. » Mais ces mots furent prononcés si bas, qu'on les entendit à peine. Ce spectacle attendrit tous les assistants, et établit dans le salon un silence profond. Ce fut alors que Mme de La Carlière se leva et, s'adressant à la compagnie, dit ce qui suit, ou l'équivalent :

« Mes parents, mes amis, vous y étiez tous le jour que j'en-« gageai ma foi à M. Desroches, et qu'il m'engagea la sienne. « Les conditions auxquelles je reçus sa main et lui donnai la « mienne, vous vous les rappelez sans doute. Monsieur Des-« roches, parlez. Ai-je été fidèle à mes promesses?... — Jus-« qu'au scrupule. — Et vous, monsieur, vous m'avez trompée, « vous m'avez trahie... — Moi, madame!... — Vous, monsieur. « — Qui sont les malheureux, les indignes... — Il n'y a de « malheureux ici que moi, et d'indigne que vous... — Madame, « ma femme... — Je ne la suis plus... — Madame! — Mon-« sieur, n'ajoutez pas le mensonge et l'arrogance à la perfidie. « Plus vous vous défendrez, plus vous serez confus. Épargnez-« vous vous-même... »

En achevant ces mots elle tira les lettres de sa poche, en présenta de côté quelques-unes à Desroches, et distribua les autres aux assistants. On les prit, mais on ne les lisait pas. « Messieurs, mesdames, disait Mme de La Carlière, lisez et jugez-« nous. Vous ne sortirez point d'ici sans avoir prononcé. » Puis, s'adressant à Desroches : « Vous, monsieur, vous devez con-« naître l'écriture. » On hésita encore; mais, sur les instances réitérées de Mme de La Carlière, on lut. Cependant Desroches, tremblant, immobile, s'était appuyé la tête contre une glace, le dos tourné à la compagnie, qu'il n'osait regarder. Un de ses amis en eut pitié, le prit par la main, et l'entraîna hors du salon.

— Dans les détails qu'on me fit de cette scène, on me disait qu'il avait été bien plat, et sa femme honnêtement ridicule.

— L'absence de Desroches mit à l'aise. On convint de sa faute; on approuva le ressentiment de Mme de La Carlière, pourvu qu'elle ne le poussât pas trop loin. On s'attroupa autour

d'elle; on la pressa, on la supplia, on la conjura. L'ami qui avait entraîné Desroches entrait et sortait, l'instruisant de ce qui se passait. Mme de La Carlière resta ferme dans une résolution dont elle ne s'était point encore expliquée. Elle ne répondait que le même mot à tout ce qu'on lui représentait. Elle disait aux femmes : « Mesdames, je ne blâme point votre indul-« gence. » Aux hommes : « Messieurs, cela ne se peut; la con-« fiance est perdue, et il n'y a point de ressource. » On ramena le mari. Il était plus mort que vif. Il tomba plutôt qu'il ne se jeta aux pieds de sa femme; il y restait sans parler. Mme de La Carlière lui dit : « Monsieur, relevez-vous. » Il se releva, et elle ajouta : « Vous êtes un mauvais époux. Êtes-vous, n'êtes-« vous pas un galant homme, c'est ce que je vais savoir. Je ne « puis ni vous aimer ni vous estimer; c'est vous déclarer que « nous ne sommes pas faits pour vivre ensemble. Je vous aban-« donne ma fortune. Je n'en réclame qu'une partie suffisante « pour ma subsistance étroite et celle de mon enfant. Ma mère « est prévenue. J'ai un logement préparé chez elle; et vous « permettrez que je l'aille occuper sur-le-champ. La seule grâce « que je demande et que je suis en droit d'obtenir, c'est de « m'épargner un éclat qui ne changerait pas mes desseins, et « dont le seul effet serait d'accélérer la cruelle sentence que « vous avez prononcée contre moi. Souffrez que j'emporte mon « enfant, et que j'attende à côté de ma mère qu'elle me ferme « les yeux ou que je ferme les siens. Si vous avez de la peine, « soyez sûr que ma douleur et le grand âge de ma mère la « finiront bientôt. »

Cependant les pleurs coulaient de tous les yeux; les femmes lui tenaient les mains; les hommes s'étaient prosternés. Mais ce fut lorsque Mme de La Carlière s'avança vers la porte, tenant son enfant entre ses bras, qu'on entendit des sanglots et des cris. Le mari criait : « Ma femme! ma femme! écoutez-moi; vous ne savez pas. » Les hommes criaient, les femmes criaient : « Madame Desroches! madame! » Le mari criait : « Mes amis, la laisserez-vous aller? Arrêtez-la, arrêtez-la donc; qu'elle m'entende, que je lui parle. » Comme on le pressait de se jeter au-devant d'elle : « Non, disait-il, je ne saurais, je n'oserais : moi, porter une main sur elle! la toucher! je n'en suis pas digne. »

M<sup>me</sup> de La Carlière partit. J'étais chez sa mère lorsqu'elle y arriva, brisée des efforts qu'elle s'était faits. Trois de ses domestiques l'avaient descendue de sa voiture et la portaient par la tête et par les pieds; suivait la gouvernante, pâle comme la mort, avec l'enfant endormi sur son sein. On déposa cette malheureuse femme sur un lit de repos, où elle resta longtemps sans mouvement, sous les yeux de sa vieille et respectable mère, qui ouvrait la bouche sans crier, qui s'agitait autour d'elle, qui voulait secourir sa fille, et qui ne le pouvait. Enfin la connaissance lui revint; et ses premiers mots, en levant les paupières, furent : « Je ne suis donc pas morte! « C'est une chose bien douce que d'être morte! Ma mère, « mettez-vous là, à côté de moi, et mourons toutes deux. « Mais, si nous mourons, qui aura soin de ce pauvre petit? »

Alors elle prit les deux mains sèches et tremblantes de sa mère dans une des siennes; elle posa l'autre sur son enfant; elle se mit à répandre un torrent de larmes. Elle sanglotait : elle voulait se plaindre; mais sa plainte et ses sanglots étaient interrompus d'un hoquet violent. Lorsqu'elle put articuler quelques paroles, elle dit : « Serait-il possible qu'il souffrît autant que moi! » Cependant on s'occupait à consoler Desroches et à lui persuader que le ressentiment d'une faute aussi légère que la sienne ne pourrait durer; mais qu'il fallait accorder quelques instants à l'orgueil d'une femme fière, sensible et blessée, et que la solennité d'une cérémonie extraordinaire engageait presque d'honneur à une démarche violente. « C'est un peu notre faute, » disaient les hommes... « Vraiment oui, disaient les femmes; « si nous eussions vu sa sublime momerie du même œil que le « public et la comtesse, rien de ce qui nous désole à présent « ne serait arrivé... C'est que les choses d'un certain appareil « nous en imposent et que nous nous laissons aller à une sotte « admiration, lorsqu'il n'y aurait qu'à hausser les épaules et « rire... Vous verrez, vous verrez le beau train que cette dernière « scène va faire, et comme on nous y tympanisera tous. »

— Entre nous, cela prêtait.

— De ce jour, M<sup>me</sup> de La Carlière reprit son nom de veuve et ne souffrit jamais qu'on l'appelât M<sup>me</sup> Desroches. Sa porte, longtemps fermée à tout le monde, le fut pour toujours à son mari. Il écrivit, on brûla ses lettres sans les ouvrir. M<sup>me</sup> de La

Carlière déclara à ses parents et à ses amis qu'elle cesserait de voir le premier qui intercéderait pour lui. Les prêtres s'en mêlèrent sans fruit. Pour les grands, elle rejeta leur médiation avec tant de hauteur et de fermeté, qu'elle en fut bientôt délivrée.

— Ils dirent sans doute que c'était une impertinente, une prude renforcée.

— Et les autres le répétèrent tous d'après eux. Cependant elle était absorbée dans la mélancolie ; sa santé s'était détruite avec une rapidité inconcevable. Tant de personnes étaient confidentes de cette séparation inattendue et du motif qui l'avait amenée, que ce fut bientôt l'entretien général. C'est ici que je vous prie de détourner vos yeux, s'il se peut, de Mme de La Carlière, pour les fixer sur le public, sur cette foule imbécile qui nous juge, qui dispose de notre honneur, qui nous porte aux nues ou qui nous traîne dans la fange, et qu'on respecte d'autant plus qu'on a plus d'énergie et de vertu. Esclaves du public, vous pourrez être les fils adoptifs du tyran ; mais vous ne verrez jamais le quatrième jour des Ides !... Il n'y avait qu'un avis sur la conduite de Mme de La Carlière ; « c'était une folle à enfermer... Le bel exemple à « donner et à suivre !... C'est à séparer les trois quarts des « maris de leurs femmes... Les trois quarts, dites-vous ? Est-ce « qu'il y en a deux sur cent qui soient fidèles à la rigueur ?... « Mme de La Carlière est très-aimable, sans contredit ; elle avait « fait ses conditions, d'accord ; c'est la beauté, la vertu, l'hon- « nêteté même. Ajoutez que le chevalier lui doit tout. Mais « aussi vouloir, dans tout un royaume, être l'unique à qui son « mari s'en tienne strictement, la prétention est par trop ridi- « cule. » Et puis l'on continuait : « Si le Desroches en est si féru, « que ne s'adresse-t-il aux lois, et que ne met-il cette femme à « la raison ? » Jugez de ce qu'ils auraient dit si Desroches ou son ami avait pu s'expliquer ; mais tout les réduisait au silence. Ces derniers propos furent inutilement rebattus aux oreilles du chevalier. Il eût tout mis en œuvre pour recouvrer sa femme, excepté la violence. Cependant Mme de La Carlière était une femme vénérée ; et du centre de ces voix qui la blâmaient, il s'en élevait quelques-unes qui hasardaient un mot de défense ; mais un mot bien timide, bien faible, bien réservé, moins de conviction que d'honnêteté.

— Dans les circonstances les plus équivoques, le parti de l'honnêteté se grossit sans cesse de transfuges.

— C'est bien vu.

— Le malheur qui dure réconcilie avec tous les hommes, et la perte des charmes d'une belle femme la réconcilie avec toutes les autres.

— Encore mieux. En effet, lorsque la belle Mme de La Carlière ne présenta plus que son squelette, le propos de la commisération se mêla à celui du blâme. « S'éteindre à la « fleur de son âge, passer ainsi, et cela par la trahison d'un « homme qu'elle avait bien averti, qui devait la connaître, « et qui n'avait qu'un seul moyen d'acquitter tout ce qu'elle « avait fait pour lui; car, entre nous, lorsque Desroches « l'épousa, c'était un cadet de Bretagne qui n'avait que la « cape et l'épée... La pauvre Mme de La Carlière! cela est « pourtant bien triste... Mais aussi, pourquoi ne pas retourner « avec lui?... Ah! pourquoi? C'est que chacun a son carac- « tère, et qu'il serait peut-être à souhaiter que celui-là fût plus « commun; nos seigneurs et maîtres y regarderaient à deux « fois. »

Tandis qu'on s'amusait ainsi pour et contre, en faisant du filet ou en brodant une veste, et que la balance penchait insensiblement en faveur de Mme de La Carlière, Desroches était tombé dans un état déplorable d'esprit et de corps, mais on ne le voyait pas; il s'était retiré à la campagne, où il attendait, dans la douleur et dans l'ennui, un sentiment de pitié qu'il avait inutilement sollicité par toutes les voies de la soumission. De son côté, réduite au dernier degré d'appauvrissement et de faiblesse, Mme de La Carlière fut obligée de remettre à une mercenaire la nourriture de son enfant. L'accident qu'elle redoutait d'un changement de lait arriva; de jour en jour l'enfant dépérit et mourut. Ce fut alors qu'on dit : « Savez-vous? cette pauvre « Mme de La Carlière a perdu son enfant... Elle doit en être « inconsolable... Qu'appelez-vous inconsolable? C'est un chagrin « qui ne se conçoit pas. Je l'ai vue; cela fait pitié! on n'y tient « pas... Et Desroches?... Ne me parlez pas des hommes; ce « sont des tigres. Si cette femme lui était un peu chère, est-ce « qu'il serait à sa campagne? est-ce qu'il n'aurait pas accouru? « est-ce qu'il ne l'obséderait pas dans les rues, dans les églises,

« à sa porte? C'est qu'on se fait ouvrir une porte quand on le veut « bien ; c'est qu'on y reste, qu'on y couche, qu'on y meurt... » C'est que Desroches n'avait omis aucune de ces choses, et qu'on l'ignorait; car le point important n'est pas de savoir, mais de parler. On parlait donc... « L'enfant est mort... Qui sait si ce « n'aurait pas été un monstre comme son père?... La mère se « meurt... Et le mari que fait-il pendant ce temps-là?... Belle « question! Le jour, il court la forêt à la suite de ses chiens, « et il passe la nuit à crapuler avec des espèces[1] comme lui... « Fort bien. »

Autre événement. Desroches avait obtenu les honneurs de son état, lorsqu'il épousa. Mme de La Carlière avait exigé qu'il quittât le service, et qu'il cédât son régiment à son frère cadet.

— Est-ce que Desroches avait un cadet?

— Non, mais bien Mme de La Carlière.

— Eh bien?

— Eh bien, le jeune homme est tué à la première bataille; et voilà qu'on s'écrie de tous côtés : « Le malheur est entré dans cette maison avec ce Desroches! » A les entendre, on eût cru que le coup, dont le jeune officier avait été tué, était parti de la main de Desroches. C'était un déchaînement, un déraisonnement aussi général qu'inconcevable. A mesure que les peines de Mme de La Carlière se succédaient, le caractère de Desroches se noircissait, sa trahison s'exagérait; et, sans en être ni plus ni moins coupable, il en devenait de jour en jour plus odieux. Vous croyez que c'est tout? Non, non. La mère de Mme de La Carlière avait ses soixante-seize ans passés. Je conçois que la mort de son petit-fils et le spectacle assidu de la douleur de sa fille suffisaient pour abréger ses jours; mais elle était décrépite, mais elle était infirme. N'importe : on oublia sa vieillesse et ses infirmités; et Desroches fut encore responsable de sa mort. Pour le coup, on trancha le mot; et ce fut un misérable, dont Mme de La Carlière ne pouvait se rapprocher, sans fouler aux pieds toute pudeur; le meurtrier de sa mère, de son frère, de son fils!

— Mais, d'après cette belle logique, si Mme de La Carlière fût morte, surtout après une maladie longue et douloureuse,

1. Et non *espèces de brutes*. *Espèce* est un terme assez méprisant par lui-même.

qui eût permis à l'injustice et à la haine publiques de faire tous leurs progrès, ils auraient dû le regarder comme l'exécrable assassin de toute une famille.

— C'est ce qui arriva, et ce qu'ils firent.

— Bon !

— Si vous ne m'en croyez pas, adressez-vous à quelques-uns de ceux qui sont ici ; et vous verrez comment ils s'en expliqueront. S'il est resté seul dans le salon, c'est qu'au moment où il s'est présenté, chacun lui a tourné le dos.

— Pourquoi donc? On sait qu'un homme est un coquin ; mais cela n'empêche pas qu'on ne l'accueille.

— L'affaire est un peu récente ; et tous ces gens-là sont les parents ou les amis de la défunte. M^me^ de La Carlière mourut, la seconde fête de la Pentecôte dernière, et savez-vous où? A Saint-Eustache, à la messe de la paroisse, au milieu d'un peuple nombreux.

— Mais quelle folie! On meurt dans son lit. Qui est-ce qui s'est jamais avisé de mourir à l'église? Cette femme avait projeté d'être bizarre jusqu'au bout.

— Oui, bizarre ; c'est le mot. Elle se trouvait un peu mieux. Elle s'était confessée la veille. Elle se croyait assez de force pour aller recevoir le sacrement à l'église, au lieu de l'appeler chez elle. On la porte dans une chaise. Elle entend l'office, sans se plaindre et sans paraître souffrir. Le moment de la communion arrive. Ses femmes lui donnent le bras, et la conduisent à la sainte table. Le prêtre la communie, elle s'incline comme pour se recueillir, et elle expire.

— Elle expire !...

— Oui, elle expire bizarrement, comme vous l'avez dit.

— Et Dieu sait le tumulte !

— Laissons cela ; on le conçoit de reste, et venons à la suite.

— C'est que cette femme en devint cent fois plus intéressante, et son mari cent fois plus abominable.

— Cela va sans dire.

— Et ce n'est pas tout?

— Non, le hasard voulut que Desroches se trouvât sur le passage de M^me^ de La Carlière, lorsqu'on la transférait morte de l'église dans sa maison.

— Tout semble conspirer contre ce pauvre diable.

— Il approche, il reconnaît sa femme; il pousse des cris. On demande qui est cet homme. Du milieu de la foule il s'élève une voix indiscrète (c'était celle d'un prêtre de la paroisse), qui dit : « C'est l'assassin de cette femme. » Desroches ajoute, en se tordant les bras, en s'arrachant les cheveux : « Oui, oui, je le suis. » A l'instant, on s'attroupe autour de lui; on le charge d'imprécations; on ramasse des pierres; et c'était un homme assommé sur la place, si quelques honnêtes gens ne l'avaient sauvé de la fureur de la populace irritée.

— Et quelle avait été sa conduite pendant la maladie de sa femme?

— Aussi bonne qu'elle pouvait l'être. Trompé, comme nous tous, par Mme de La Carlière, qui dérobait aux autres, et qui peut-être se dissimulait à elle-même sa fin prochaine...

— J'entends; il n'en fut pas moins un barbare, un inhumain.

— Une bête féroce, qui avait enfoncé peu à peu un poignard dans le sein d'une femme divine, son épouse et sa bienfaitrice, et qu'il avait laissé périr sans se montrer, sans donner le moindre signe d'intérêt et de sensibilité.

— Et cela pour n'avoir pas su ce qu'on lui cachait.

— Et ce qui était ignoré de ceux mêmes qui vivaient autour d'elle.

— Et qui étaient à portée de la voir tous les jours.

— Précisément; et voilà ce que c'est que le jugement public de nos actions particulières; voilà comme une faute légère...

— Oh! très-légère.

— S'aggrave à leurs yeux par une suite d'événements qu'il était de toute impossibilité de prévoir et d'empêcher.

— Même par des circonstances tout à fait étrangères à la première origine; telles que la mort du frère de Mme de La Carlière, par la cession du régiment de Desroches.

— C'est qu'ils sont, en bien comme en mal, alternativement panégyristes ridicules ou censeurs absurdes. L'événement est toujours la mesure de leur éloge et de leur blâme. Mon ami, écoutez-les, s'ils ne vous ennuient pas; mais ne les croyez point, et ne les répétez jamais, sous peine d'appuyer une impertinence de la vôtre. A quoi pensez-vous donc? vous rêvez.

— Je change la thèse, en supposant un procédé plus ordinaire à Mme de La Carlière. Elle trouve les lettres; elle boude.

Au bout de quelques jours, l'humeur amène une explication, et l'oreiller un raccommodement, comme c'est l'usage. Malgré les excuses, les protestations et les serments renouvelés, le caractère léger de Desroches le rentraîne dans une seconde erreur. Autre bouderie, autre explication, autre raccommodement, autres serments, autres parjures, et ainsi de suite pendant une trentaine d'années, comme c'est l'usage. Cependant Desroches est un galant homme, qui s'occupe à réparer, par des égards multipliés, par une complaisance sans bornes, une assez petite injure.

— Comme il n'est pas toujours d'usage.

— Point de séparation, point d'éclat ; ils vivent ensemble comme nous vivons tous ; et la belle-mère, et la mère, et le frère, et l'enfant, seraient morts, qu'on n'en aurait pas sonné le mot.

— Ou qu'on n'en aurait parlé que pour plaindre un infortuné poursuivi par le sort et accablé de malheurs.

— Il est vrai.

— D'où je conclus que vous n'êtes pas loin d'accorder à cette vilaine bête, à cent mille mauvaises têtes et à autant de mauvaises langues, tout le mépris qu'elle mérite. Mais tôt ou tard le sens commun lui revient, et le discours de l'avenir rectifie le bavardage du présent.

— Ainsi vous croyez qu'il y aura un moment où la chose sera vue telle qu'elle est, M[me] de La Carlière accusée et Desroches absous ?

— Je ne pense pas même que ce moment soit éloigné ; premièrement, parce que les absents ont tort, et qu'il n'y a pas d'absent plus absent qu'un mort ; secondement, c'est qu'on parle, on dispute ; les aventures les plus usées reparaissent en conversation et sont pesées avec moins de partialité : c'est qu'on verra peut-être encore dix ans ce pauvre Desroches, comme vous l'avez vu, traînant de maison en maison sa malheureuse existence ; qu'on se rapprochera de lui ; qu'on l'interrogera ; qu'on l'écoutera ; qu'il n'aura plus aucune raison de se taire ; qu'on saura le fond de son histoire ; qu'on réduira sa première sottise à rien.

— A ce qu'elle vaut.

— Et que nous sommes assez jeunes tous deux pour entendre traiter la belle, la grande, la vertueuse, la digne M[me] de La Car-

lière d'inflexible et hautaine bégueule; car ils se poussent tous les uns les autres; et comme ils n'ont point de règles dans leurs jugements, ils n'ont pas plus de mesure dans leur expression.

— Mais si vous aviez une fille à marier, la donneriez-vous à Desroches?

— Sans délibérer, parce que le hasard l'avait engagé dans un de ces pas glissants dont ni vous, ni moi, ni personne ne peut se promettre de se tirer; parce que l'amitié, l'honnêteté, la bienfaisance, toutes les circonstances possibles, avaient préparé sa faute et son excuse; parce que la conduite qu'il a tenue, depuis sa séparation volontaire d'avec sa femme, a été irrépréhensible, et que, sans approuver les maris infidèles, je ne prise pas autrement les femmes qui mettent tant d'importance à cette rare qualité. Et puis j'ai mes idées, peut-être justes, à coup sûr bizarres, sur certaines actions, que je regarde moins comme des vices de l'homme que comme des conséquences de nos législations absurdes, sources de mœurs aussi absurdes qu'elles, et d'une dépravation que j'appellerais volontiers artificielle. Cela n'est pas trop clair, mais cela s'éclaircira peut-être une autre fois[1], et regagnons notre gîte. J'entends d'ici les cris enroués de deux ou trois de nos vieilles brelandières qui vous appellent; sans compter que voilà le jour qui tombe et la nuit qui s'avance avec ce nombreux cortége d'étoiles que je vous avais promis.

— Il est vrai.

1. C'est à la même époque que Diderot écrivit le *Supplément au voyage de Bougainville.*

---

LE

# NEVEU DE RAMEAU

SATIRE

Vertumnis, quotquot sunt, natus iniquis.
Hor. *Serm.* lib. II, sat. vii, v. 14.

(Écrit en 1762 — Revu en 1773 — Publié en 1823.)

# NOTICE PRÉLIMINAIRE

Le *Neveu de Rameau* est, parmi les chefs-d'œuvre de Diderot, celui qui est le plus universellement accepté comme tel. Et, cependant, de combien s'en est-il peu fallu que nous ne le connaissions jamais ! Naigeon le possédait pourtant. En parlant de la collection des manuscrits de Diderot que, disait-il, il avait mis trente ans à former, il marquait, comme étant les plus importants et les plus anciens d'entre eux, ceux « de la *Religieuse*, et d'une excellente satire, sous le nom du *Neveu de Rameau*, aussi originale que celui dont elle porte le nom. » Pourquoi ne le publia-t-il pas ? Il s'était laissé devancer pour la *Religieuse* et pour *Jacques le Fataliste ;* il lui restait cette primeur et il l'a conservée pour lui seul. C'est une maladresse sans excuse. Mais disons cependant, à sa décharge, que le succès de son édition de 1798 ne répondit pas tout à fait à ce qu'il en attendait. « Rien ne fait mieux sentir, dit-il à ce propos, les pertes irréparables que les sciences ont faites depuis vingt ans; rien ne laisse plus apercevoir le vide immense que la mort de Montesquieu, de Voltaire, de Dumarsais, d'Helvétius, de Diderot, de D'Alembert, de Buffon, de Turgot, de Malesherbes, de Condorcet, etc., etc. a laissé dans la république des lettres. » Le découragement qui perce dans ces lignes est sans doute la véritable cause de la réserve avec laquelle il a publié les œuvres inédites qu'il avait entre les mains. Il n'a donné que peu de choses inconnues et non les plus sérieuses. Il avait sans doute en vue un supplément qu'il aurait accompagné de ses mémoires sur Diderot, terminés dès ce moment, mais qui ne parurent pas non plus de son vivant. Après sa mort (1810) et celle de son frère, Naigeon le jeune[1] (1816), M^me^ de Villeneuve, leur sœur, écrivit à M^me^ de Vandeul la lettre suivante :

1. Naigeon le jeune, né à Paris le 14 octobre 1737, se tua d'un coup de pistolet dans la nuit du 12 mai 1816, à l'âge de soixante-dix-neuf ans et quatre mois. Il avait été, pendant

Novembre 1816.

Madame,

La mort de mon second frère, arrivée il y a environ six mois, a mis en ma possession des ouvrages manuscrits qui vous intéressent d'une manière particulière, puisque tous sont relatifs à votre illustre père; plusieurs sont écrits de sa main, entre autres le *Plan d'une Université* dressé pour l'impératrice de Russie; la *Suite d'un Dialogue*, etc. D'autres sont des copies d'ouvrages de sa composition, imprimés ou inédits, tels que *la Religieuse*, la *Promenade du Sceptique* et les *Remarques sur* l'Homme d'Helvétius, etc. Un autre, enfin, est une copie des *Mémoires pour servir à la Vie de M. Diderot,* composés par mon frère l'académicien.

Des personnes qui connaissent ma position m'ont assurée que je placerais ces manuscrits avec avantage chez des libraires étrangers; mais sachant tout le respect que vous portez à la mémoire d'un père qui vous chérissait, j'ai cru que vous saisiriez une occasion de posséder des ouvrages dont l'impression pourrait troubler votre tranquillité. C'est à vous, madame, à déterminer ce qui mérite encore de voir le jour parmi les manuscrits de M. Diderot; c'est à vous aussi qu'il appartient d'apprécier les détails qui peuvent être publiés sur ses opinions et sur ses relations. Pour moi, je serais désolée que la liaison intime de mon frère avec M. Diderot donnât lieu à la publication d'un ouvrage qui n'aurait pas votre approbation.

J'aurai l'honneur de vous donner plus de détails sur tous ces objets, si vous voulez bien m'indiquer le jour où je pourrais me rendre chez vous, accompagnée de M. Barbier, ministrateur des Bibliothèques particulières du Roi, que mon frère l'académicien avait admis dans sa familiarité, et qui est un sincère admirateur de M. Diderot.

Cette lettre, dont la minute écrite par A.-A. Barbier nous a été communiquée par M. Louis Barbier, n'eut pas le résultat que M^me^ de Villeneuve en attendait, M^me^ de Vandeul ayant elle-même une collection des œuvres publiées ou inédites de son père. Ces papiers restèrent donc à M^me^ de Villeneuve jusqu'à la vente de sa bibliothèque, qui eut lieu en 1819. Ce fut à cette vente que les *Mémoires* de Naigeon furent acquis par M. Brière; mais on remarquera que parmi les manuscrits offerts par M^me^ de Villeneuve, il n'est pas fait mention du *Neveu de Rameau,* ce qui peut faire supposer qu'après 1795 Naigeon s'en était défait. De plus, ses *Mémoires* étant restés manuscrits, le public ne pouvait se douter, à cette époque, de l'existence du précieux ouvrage qui s'y trouvait mentionné.

C'est en Allemagne que nous devons nous transporter pour en entendre parler de nouveau, et c'est Gœthe qui va nous en parler [1].

« A la fin de 1804, dit-il, Schiller m'apprit qu'il avait entre les mains un manuscrit encore inédit et resté inconnu d'un dialogue de Diderot, intitulé : *le Neveu de Rameau.* Il me dit que M. Gœschen avait l'inten-

quarante-deux ans, dans l'administration des vivres-pain de l'armée, savoir, depuis le 1er mai 1761 jusqu'en octobre 1803. Il en avait exercé tous les emplois, auxquels on parvient graduellement avec de la conduite, du zèle, de la probité, de l'intelligence, jusqu'à celui d'administrateur général; mais il a exercé aux armées celui qui le représente, c'est-à-dire celui d'agent en chef. (*Note de A.-A. Barbier, communiquée par M. Louis Barbier.*)

1. *Gœthe's sämmtliche Werke* (Paris, V^ve^ Baudry, 1840), t. V, p. 135-138.

tion de le faire imprimer, mais que, d'abord, afin d'exciter plus vivement la curiosité publique, il se proposait d'en publier une traduction en allemand. On me confia ce travail, et comme depuis longtemps j'avais un grand respect pour l'auteur, je m'en chargeai volontiers après avoir parcouru l'original.

« On reconnaîtra, je l'espère, que je l'exécutai avec toute mon âme; cependant, il ne réussit pas auprès du public allemand. Les appréhensions d'une guerre imminente répandaient partout l'anxiété, et bientôt il devint impossible, par suite de l'invasion des Français, de s'occuper de la publication de l'original. La haine excitée contre les envahisseurs et contre leur langue, jointe à la longue durée de cette triste époque, empêcha M. Gœschen de réaliser son projet. Schiller nous quitta[1], et je ne pus apprendre d'où était venu le manuscrit que je lui avais rendu.

« Mais lorsqu'en 1818 on pensa à comprendre dans la *Collection des prosateurs français*[2] les *Œuvres complètes* de Diderot, on fit paraître un prospectus qui mentionnait ce mystérieux manuscrit, et l'on donna d'après ma traduction une analyse assez fidèle de cet ouvrage singulier, dont on remit en français quelques passages. On ne voulut pas, à la vérité, voir dans ce dialogue un chef-d'œuvre, mais on le trouva digne de la plume originale de Diderot, ce qui était pourtant déclarer que c'en était un.

« On s'occupa encore quelquefois de cette affaire, mais sans grand résultat. Enfin, en 1821, parut à Paris : *le Neveu de Rameau,* dialogue, ouvrage *posthume et inédit par Diderot;* il produisit, comme cela devait être, une grande sensation, et les faits qui s'y rapportent méritent l'attention de la postérité. Voici comment les choses se passèrent :

« Les recherches publiquement réitérées pour arriver à la découverte de l'original donnèrent à deux jeunes gens la pensée de faire une traduction *rétrospective*. Le vicomte de Saur, maître des requêtes au Conseil du Roi (c'est le titre qu'il prend dans un envoi qu'il m'a fait), entreprit cette traduction avec son ami M. de Saint-Geniès; ce travail réussit si bien, qu'ils osèrent se risquer à le donner pour l'original. Personne ne découvrit, sur l'heure, les fautes, les corrections et aussi les interpolations provenant du fait des traducteurs. Bref, on crut, pendant un temps, posséder l'original. Cette erreur dura jusqu'au moment où le véritable texte original fut mis en lumière par l'éditeur des *Œuvres complètes* de Diderot, qui l'avait reçu de la famille de celui-ci.

« Cette découverte inespérée donna lieu à une sérieuse controverse. Les jeunes et spirituels traducteurs de ma traduction, ne voulant pas

1. Schiller mourut au mois de mai 1805. Sa dernière lettre à Gœthe est du 24 avril de cette année, et elle est consacrée à l'examen des notes de Gœthe sur *le Neveu de Rameau*.
2. Éditée par Belin.

se laisser imputer un délit littéraire[1], n'hésitèrent pas à dire hautement que le véritable original était apocryphe. Dans ces circonstances, l'éditeur, M. Brière, s'adressa à moi par une lettre en date du 27 juillet 1823, dont voici la teneur :

Pardonnez-moi, monsieur, si je viens vous dérober quelques-uns de ces instants précieux que, pour les plaisirs de notre âge et des siècles futurs, vous avez consacrés au culte des Muses; mais c'est au nom des mânes de Diderot que je vous invoque, et le rang distingué que cet illustre écrivain me paraît tenir dans votre estime m'est un gage assuré que je ne me serai point en vain adressé à vous. Je me sens encore soutenu dans ma témérité à solliciter une réponse de vous par ce profond caractère de vérité et de droiture que je trouve empreint dans tous vos écrits.

Il s'agit, monsieur, de prononcer dans un procès purement littéraire; votre sentence sera sans appel, et votre réponse me donnera une victoire éclatante sur un imposteur qui n'a pas craint de me présenter au public français comme un fourbe capable d'en imposer au point de donner comme un original une traduction d'un ouvrage de Diderot. Voici le fait :

Éditeur des *OEuvres complètes* de Diderot, j'ai rempli le vœu formé par vous-même en comprenant dans mon édition *le Neveu de Rameau*. Cet ouvrage n'est pas encore publié. La traduction allemande que vous avez donnée de cet ouvrage remarquable est si fidèle, me disait encore, il y a quelques jours, le fils de M. Pfeffel, de Colmar, qu'il serait très-facile de reproduire textuellement Diderot. Cependant, pour rendre aux lettres françaises l'ouvrage de Diderot, je n'ai point fait usage de votre traduction ; j'ai imprimé mon édition sur une copie faite en 1760, sous les yeux de l'auteur. Cette copie m'a été donnée par M<sup>me</sup> la marquise de Vandeul, fille unique de Diderot, demeurant aujourd'hui à Paris, rue Neuve-du-Luxembourg, n° 18.

D'un autre côté, un M. de Saur a retraduit, en 1821, votre traduction ; il l'a défigurée en beaucoup d'endroits, s'est permis beaucoup d'amplifications, et n'en a pas moins présenté son livre comme un ouvrage posthume et inédit de Diderot. Aujourd'hui qu'il se voit forcé d'avouer qu'il n'est que traducteur, il me dénonce comme un fourbe semblable à lui, et prêche dans tous nos journaux que mon édition prétendue originale n'est, comme la sienne, qu'une traduction de votre traduction.

« Prouvez le contraire, me dit-il, en me présentant l'autographe de Diderot, et je me rétracte à l'instant. » Le méchant sait bien que cet autographe, envoyé au prince de Saxe-Gotha ou au prince Henri de Prusse, a été détruit, et comme je n'ai à lui opposer que la copie faite par un secrétaire de Diderot, il persiste à taxer d'imposture la famille de Diderot et moi-même. C'est à vous seul qu'il est réservé, monsieur, c'est à vous seul qu'il est possible de faire voir quels sont les trompeurs, de M. de Saur ou de l'estimable marquise de Vandeul, avec laquelle je m'honore de faire cause commune dans cette affaire. La France attend votre arrêt.

J'ai l'honneur de vous envoyer, monsieur, un exemplaire de mon édition du *Neveu de Rameau*. Vous reconnaîtrez, je n'en doute pas, le même texte qui a servi à votre élégante traduction. Après avoir reconnu la vérité de mes assertions, serez-vous assez bon pour me donner, par la réponse dont j'ose me flatter d'être honoré, le moyen de confondre mes accusateurs et ceux de la famille de Diderot lui-même?

1. Ils étaient pourtant coutumiers du fait. Ils ont agi de même pour leur tragédie traduite de Varnhagen von Ense (*Adolphe de Habsbourg*), pour une pièce de Huber (*le Sacrifice interrompu*), dont ils ont pris, sans le dire, la traduction faite en 1802 par M. Doppel ; pour un roman de Klinger (*Aventures de Faust, et sa descente aux enfers*). V. la *France littéraire*, article De Saur.

Je me vois, à mon début dans le monde, compromis dans ce que j'ai de plus cher auprès de mes concitoyens, dans mon honneur même, puisque ces messieurs n'ont pas craint de me présenter comme capable d'abuser de la confiance publique.

Je vous envoie aussi, monsieur, un journal dans lequel vous verrez que ces messieurs traitent Diderot avec aussi peu de pudeur que de bonne foi.

Vous recevrez enfin un exemplaire de la traduction de MM. de Saur et de Saint-Geniès, dans lequel j'ai souligné ou indiqué une faible partie des contre-sens qu'ils ont faits et des additions qu'ils se sont permises. Les numéros inscrits à la marge indiquent les pages correspondantes de mon édition.

Si vous daignez m'honorer d'une réponse, je ne doute pas de voir contester par mes détracteurs l'authenticité de votre signature, mais l'Europe savante la connaît, et l'Institut de France est là pour me venger.

C'est beaucoup vous demander, monsieur, que de solliciter de vous de pareils soins; mais je suis sûr que quand il dépend de vous d'assurer le triomphe de la vérité et de confondre l'imposture, vous oubliez promptement toutes les peines que vous avez pu prendre.

Je suis, monsieur, avec les sentiments du plus profond respect et de la plus haute considération,

De Votre Excellence,
Le très-humble et très-obéissant serviteur,

Brière,

Libraire-éditeur des *Œuvres* de Diderot,
rue Saint-André-des-Arts, nº 68.

Paris, le 27 juillet 1823.

« Dans cette lettre, M. Brière se plaint des imperfections de la traduction rétrospective, dont il m'envoie un exemplaire avec des notes marginales, en l'accompagnant du *véritable original* désormais imprimé, mettant ainsi sous mes yeux un exemple vraiment remarquable de la légèreté avec laquelle les Français traitent les choses. Mais ce qui montre d'abord l'importance de la plainte de M. Brière, c'est qu'on déclare à présent, parce que le public a été trompé par une traduction, que le véritable original est une œuvre de charlatan. Personne ne pense aux preuves intimes, on en exige d'extérieures; on veut que le manuscrit autographe soit montré; une dame respectable et l'éditeur sont traités de fourbes. M. Brière s'adresse donc à moi, comme au seul homme qui, sur ce point, puisse faire justice; car, pour ce qui concerne le manuscrit autographe, il est encore incertain s'il fut envoyé au duc de Gotha ou au prince Henri de Prusse.

« A cet égard, je crois pouvoir dire qu'il est impossible que le manuscrit soit venu à Gotha, n'en ayant jamais entendu parler dans les relations particulièrement littéraires et intimes que j'avais alors dans cette ville. Si je puis hasarder une conjecture, c'est que l'autographe fut envoyé à Pétersbourg, à S. M. l'impératrice Catherine : la copie d'après laquelle je fis ma traduction me parut en provenir; cette filiation a pour moi la plus grande vraisemblance.

« A l'éditeur animé réellement des meilleures intentions, je fis la réponse suivante :

Très-honoré monsieur,

Vous m'avez fait un très-grand plaisir par votre important et agréable envoi; car, quoique j'aie traduit avec charme, et même avec passion, il y a bien des années, l'admirable dialogue de Diderot, je ne pus y consacrer alors que très-peu de temps, et depuis je n'ai jamais pu comparer de nouveau ma traduction avec l'original.

Vous venez de me fournir l'occasion de le faire, et je n'hésite pas le moins du monde à exprimer ma conviction que le *Neveu de Rameau* publié par vous est le véritable texte original. J'en ai pensé ainsi à la première lecture, et ma certitude est devenue complète depuis que, comparant phrase par phrase, et après un si long intervalle, l'ouvrage français avec ma traduction, j'ai trouvé plusieurs passages qui me fourniront les moyens de rendre mon travail bien meilleur si je puis un jour le remanier.

Cette explication me paraît suffisante pour votre but. Je vous aiderai de tout mon pouvoir à l'atteindre, car la découverte et la publication de l'original de Diderot me rendent à moi-même un service important.

Si ma signature, mise au bas de cette lettre, était jamais révoquée en doute, comme vous paraissez le craindre, je pourrais aisément, par un témoignage juridique, faire cesser toute incertitude.

Avec le désir de voir bientôt terminer votre édition des *OEuvres complètes* de Diderot et de recevoir de vous la nouvelle de l'arrivée de cette lettre, j'ai l'honneur d'être

Votre très-dévoué,

J.-W. Gœthe.

Weimar, le 25 octobre 1823.

« Par ce qui précède, on peut reconnaître le grand et irréparable dommage que peut causer le lancement dans le public d'œuvres en tout ou en partie controuvées. Le jugement de la foule, qui a toujours besoin d'être dirigé par des influences élevées et honnêtes, s'égare. Il se fie à une certaine apparence d'originalité, et ne sait plus reconnaître le médiocre de l'excellent, ce qui est faible et ce qui est fort, ce qui est absurde et ce qui est profond.

« Celui qui aime la littérature française, celui qui se rend bien compte de l'influence réciproque des littératures les unes sur les autres peut, comme nous, apprécier à sa juste valeur la chance qui a permis qu'un tel ouvrage déjà connu, mais qui doit l'être par tous, ait été enfin retrouvé. »

Nous avons laissé parler Gœthe sans l'interrompre; revenons maintenant à Paris, et suivons les démêlés des traducteurs pris en flagrant délit de piraterie littéraire avec l'éditeur du texte original.

Disons d'abord que, lors de leur publication, quelques honnêtes gens l'avaient prise pour bon argent, et qu'en 1823 même on n'était

pas encore tout à fait détrompé. A cette date, et pour essayer de parer le coup auquel ils s'attendaient, MM. de Saur et de Saint-Geniès se mirent à faire une nouvelle traduction, à leur façon accoutumée, « très-libre et très-paraphrastique, » comme dit Gœthe, des notes dont celui-ci avait enrichi son travail. Ils les publièrent sous ce titre : *Des hommes célèbres de la France au* XVIIIe *siècle et de la littérature et des arts à la même époque*[1], par M. Gœthe; traduit de l'allemand par MM. de Saur et de Saint-Geniès, et suivi de notes des traducteurs destinées à développer et à compléter, sur plusieurs points, les idées de l'auteur. Paris, chez Ant.-Aug. Renouard, 1823. C'est dans cet ouvrage que se trouve l'extrait du *Tableau de Paris* de Mercier, relatif au personnage qui avait servi de modèle à Diderot. Mais il s'y trouve encore ceci :

« Un hasard heureux nous a mis à portée de remplir le vœu que forme ici M. Gœthe[2]. Nous avons publié à Paris, en 1821, chez Delaunay, l'ouvrage de Diderot jusqu'alors inédit, intitulé : *le Neveu de Rameau*. Tous les lecteurs ont reconnu dans ce tableau original le *faire* du grand peintre auquel nous en sommes redevables. On sera peut-être bien aise de voir ici l'analyse que lui ont consacrée les littérateurs les plus distingués de l'époque actuelle, ceux qui, par leur sagacité, leur esprit et leurs connaissances en littérature, étaient les plus capables d'apprécier cet écrit. »

Et ces analyses sont celles des gens trompés, celle du *Miroir* du 5 février 1822, par exemple :

*Le Neveu de Rameau*, dialogue, etc.

L'ouvrage dont on vient de lire le titre est-il réellement de Diderot? Telle est la question que chacun s'est faite au moment où il a paru, et qui sera résolue affirmativement par tous ceux qui en étudieront attentivement le style et l'esprit. Diderot est peut-être, de tous les écrivains penseurs du XVIIIe siècle, celui dont il serait le plus difficile à un imitateur, même habile, de contrefaire le génie, ou si l'on veut, le talent. Original parfois jusqu'au sublime, souvent jusqu'à la bizarrerie, indépendant de toute espèce de préjugé, il a, plus que tout autre, une physionomie qui lui est propre, soit qu'on le considère comme philosophe, soit qu'on l'envisage seulement comme écrivain.

Le *Neveu de Rameau* réunit dans le style et dans l'ensemble des idées morales qui ont présidé à la composition de cet ouvrage, tous les défauts et toutes les qualités qu'on remarque dans les autres écrits de Diderot; il offre surtout des traits qui rappellent la philosophie tout à la fois cynique et sensée dont *Jacques le Fataliste* est empreint.

1. M. Brière a eu le tort de prendre ce titre au sérieux et de croire que le livre était une traduction fidèle de l'écrit de Gœthe; c'est ce qui l'excuse d'avoir demandé à M. Renouard l'autorisation de publier en tête du *Neveu de Rameau* le prétendu chapitre de Gœthe à ce sujet, chapitre dans lequel M. de Saur a pris bien plus de libertés encore que dans sa traduction du dialogue.

2. Gœthe souhaitait qu'il se trouvât une seconde copie du *Neveu de Rameau*, afin qu'il pût paraître en français.

L'écrit posthume de Diderot est désordonné dans la forme, et parfaitement moral quant au fond. Le but de l'auteur paraît avoir été de faire ressortir toutes les difformités du vice civilisé, dans un dialogue dont plusieurs questions musicales et littéraires sont en apparence le texte et la base. Le prétendu neveu de Rameau, et Diderot lui-même qui se fait son interlocuteur, embrassent d'un coup d'œil hardiment philosophique toutes les circonstances de l'état social dans lequel l'un et l'autre ont vécu : c'est un résumé vif et piquant des diverses idées philosophiques que Diderot a déposées dans tous ses ouvrages. Celui-ci le fait connaître plus que tout autre ; cet avantage, il le doit peut-être à l'intention où était l'auteur, en le composant, de ne le faire paraître qu'après sa mort. Nulle concession dans la forme ou dans la pensée n'en altère l'originalité ; c'est Diderot vis-à-vis de lui-même, c'est Diderot tout entier.

Une analyse, de quelque manière qu'on la fît, ne donnerait pas une idée suffisante de cet ouvrage ; elle serait même presque impossible ; c'est une sorte de conversation libre et spirituelle, qui n'offre ni liaison, ni proportion, ni plan ; toutes les pensées partent d'une source commune pour tendre à un seul but ; mais l'enchaînement ou n'existe pas, ou n'est pas sensible. L'interlocuteur que le philosophe s'est donné, sous le nom de neveu de Rameau, est une espèce de raisonneur bouffon, un être besoigneux et dégradé, qui met à nu tout l'avilissement de son âme avec une candeur à la fois hideuse et comique. Voltaire avait peint le pauvre diable de la littérature : Diderot met en scène celui de la société. On voit combien d'aperçus originaux, d'idées neuves et de pensées profondes un pareil sujet devait fournir à un écrivain comme Diderot. Aussi cet ouvrage est-il un des plus singuliers qu'on puisse lire : presque à chaque ligne des traits inattendus, exprimés avec cette négligence énergique qui caractérise le style de l'auteur, vous arrêtent et vous saisissent. C'est un livre qui fait rire et penser.

Sur ces entrefaites, parut le volume de M. Brière. Aussitôt le *Courrier des Spectacles* du 13 juin 1823 et le *Sphinx* du 26 du même mois publièrent la lettre suivante, signée des deux associés :

Monsieur le rédacteur,

La dernière livraison des *OEuvres* de Diderot, que vient de faire paraître M. Brière, contient le dialogue intitulé : *le Neveu de Rameau*. Comme l'ouvrage de M. Brière ressemble, quant au fond, mais non quant à la forme, à celui que nous avons fait imprimer sous le même titre, voici, à cet égard, quelques explications que nous devons au public :

Le manuscrit original de cet ouvrage de Diderot n'existe plus. L'auteur l'avait envoyé en Allemagne, où il a été livré aux flammes, il y a quelques années[1], par les mains cruelles d'une soi-disant chrétienne charitable (du nombre de celles qui ne manquent pas plus en France qu'ailleurs), dont le zèle est toujours prêt à rallumer le feu des bûchers, non parce qu'il y a des coupables, mais parce qu'il lui faut des victimes. Avant de périr dans cet auto-da-fé, ce manuscrit avait été communiqué à M. Gœthe, qui en donna une traduction allemande d'après laquelle nous avons retraduit cet ouvrage en français en 1821.

Par là, nous avons restitué à notre littérature, autant qu'il nous a été possible, cette production ingénieuse. Si nous ne sommes pas entrés d'abord dans ces détails,

1. Nous ne savons sur quelles autorités s'appuyait M. de Saur pour avancer aussi positivement ce fait.

c'était pour ne point humilier notre gloire nationale, en rappelant le souvenir de ces temps de malheur et de honte pour les lettres, où nos plus grands écrivains ont été forcés de faire imprimer leurs ouvrages hors de France, et de s'expatrier dans ce qu'ils avaient de plus cher, dans les fruits de leur génie.

Telle a été, durant toute leur vie, la destinée de Voltaire et de Diderot, en butte à la surveillance ombrageuse des inquisiteurs littéraires. C'est ainsi que quelques-unes des productions les plus remarquables de ce dernier *la Religieuse, Jacques le Fataliste*) ont été connues en Allemagne avant d'être imprimées dans la patrie de leur auteur, où elles n'ont paru que longtemps après sa mort; c'est ainsi que *le Neveu de Rameau,* sans nous, serait peut-être encore ignoré en France, et du public, et de M. Brière lui-même.

M. Brière, sans apporter la moindre preuve de l'authenticité de celui qu'il publie, dit vaguement qu'il le tient d'une main sûre[1]. Il aurait pu prétendre à faire plus d'illusions, s'il l'avait reçu d'une main habile et exercée.

Quant à nous, nous avouons que nous avons traduit, sur l'allemand de Gœthe, *le Neveu de Rameau* publié par nous, à Paris, chez Delaunay.

Nous avouons, de plus, que les 32 pages d'introduction que M. Brière a placées à la tête de son dernier volume nous appartiennent, et sont extraites de l'ouvrage de Gœthe, sur les *Hommes célèbres de la France*[2], que nous avons traduit, et auquel M. Brière a jugé à propos de les emprunter.

Nous avouons, de plus, qu'il nous est impossible de reconnaître le talent de Diderot dans l'écrit que M. Brière lui attribue. Il est trop dépourvu de correction et d'élégance, et défiguré par des fautes de style trop choquantes. Ce ne peut être qu'une nouvelle traduction de l'allemand. L'éditeur n'en fait pas l'aveu ; mais la traduction en convient pour lui. Le livre nie ce que dit le libraire. On doit plus de respect aux hommes illustres[3]. Imputer un mauvais ouvrage à un bon écrivain, ce n'est pas lui rendre hommage, c'est porter contre lui une accusation ; mais son talent, connu de tous les lecteurs, suffit pour l'en absoudre.

Veuillez, messieurs, avoir la bonté d'insérer cette lettre dans un de vos prochains numéros.

Nous avons l'honneur, etc.

Le Vicomte de Saur
Maître des requêtes.

Le Comte de Saint-Geniès.

Le *Courrier des Spectacles* du 29 juin 1823 contenait la réponse de M. Brière :

Monsieur le rédacteur,

Le peu de place que vous voulez bien accorder dans votre journal à mes réclamations contre les insinuations de MM. de Saur et de Saint-Geniès, me fait mettre de côté tous les raisonnements, et je vais me borner aux faits seuls.

1° Mon *prospectus* des *OEuvres* de Diderot, publié en octobre 1821, annonçait que je possédais *en manuscrit* le roman dialogué intitulé : *le Neveu de Rameau.* Je n'ai donc point eu, comme veulent bien le dire MM. de Saur et de Saint-Geniès,

1. Mme de Vandeul avait d'abord insisté pour ne pas être nommée.

2. V. ci-dessus, p. 367, note 1.

3. M. de Saur était sans doute de l'école de Naigeon, qui pensait que corriger ces hommes illustres était la plus grande preuve de respect qu'il fût possible de leur donner.

besoin de leur livre, publié en novembre, pour savoir que cet ouvrage existait en allemand;

2° M. de Saur, ayant connu mon *prospectus,* vint me prier de remettre à la fin de mon édition la publication de l'original que je possédais, « pour ne pas *tuer,* me dit-il alors, la traduction. » Il sentait bien que la comparaison avec l'original serait plus que dangereuse pour lui. Il voulut charger M. Belin de l'impression; M. Belin refusa;

3° Cependant, M. de Saur imprima et publia sa traduction; il la soumit au public, non comme une version faite sur l'allemand de Gœthe, mais comme un ouvrage posthume et inédit de Diderot. Aujourd'hui que je publie une version bien différente de celle de M. de Saur et que je suis obligé de faire connaître l'imposture du traducteur, c'est lui qui vient m'accuser! Qu'il réponde donc à la déclaration suivante: *Il existe entre les mains de Mme de Vandeul, fille unique de Diderot, demeurant à Paris, rue Neuve-du-Luxembourg, n° 18, un in-4° manuscrit intitulé.* LE NEVEU DE RAMEAU, *et c'est sur ce manuscrit que j'ai fait mon édition;*

4° Pour faire connaître la confiance que peuvent inspirer MM. de Saur et de Saint-Geniès, je dirai qu'il y a trois semaines environ, je leur confiai des feuilles de mon édition du *Neveu de Rameau,* que M. de Saur me les demanda, « dans l'intention, me dit-il, de s'amuser à faire des rapprochements et des comparaisons » avec sa traduction; et c'est *abusant* de ce dépôt qu'ils écrivent aujourd'hui que le dialogue qu'ils attaquent fait partie de la dernière livraison des *OEuvres* de Diderot. Cette livraison n'est cependant point publiée et ne le sera point avant trois semaines;

5° Je ne répondrai point aux injures que MM. de Saur et de Saint-Geniès, juges et parties dans leur cause, adressent à Diderot; c'est au jugement du public que j'en appelle; je le renvoie à mon *Avertissement* et lui laisse à prononcer entre un traducteur *allemand* et Diderot, auquel cet *Allemand* reproche de ne pas savoir écrire en français; mais je ne puis résister à l'envie de lui citer un petit passage que Grimm semble avoir écrit pour lui:

« Les petits écrivains devraient se contenter de la liberté qu'on leur laisse de barbouiller du papier, et apprendre, une fois pour toutes, que les ouvrages des hommes de génie sont trop respectables pour qu'il soit permis à d'indignes mains d'y toucher. » Les écrits de Diderot seraient alors l'arche sainte pour MM. de Saur et de Saint-Geniès.

Agréez, etc.

BRIÈRE.

M. de Saur crut, après cette réponse, pouvoir continuer encore la lutte. Il répondit, dans le *Corsaire* du 3 août 1823:

Monsieur le rédacteur,

Un écrit assez singulier de Diderot (*le Neveu de Rameau*) a éprouvé une destinée non moins singulière. Confié par l'auteur à des amis, puis livré aux flammes par des mains ennemies, traduit par Gœthe à Leipsick, tandis qu'il était ignoré à Paris, il n'a commencé à y être connu que lorsque nous l'avons traduit en français sur l'allemand de Gœthe, en 1821. *Habent sua fata libelli.* Toutes les vicissitudes de la destinée des livres n'étaient pas encore épuisées pour celui-ci.

M. Brière, libraire, prétend avoir recouvré ce trésor. En l'examinant, nous avons reconnu que ce n'était que de la fausse monnaie; et si malheureusement Diderot eût été l'auteur du fatras qu'on lui attribue, c'eût été le cas de s'écrier:

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?

Nous n'avons vu, dans ce prétendu original, qu'une traduction faite sur l'allemand de Gœthe, par un écrivain qui ne connaît pas les premières règles de notre langue, et défigurée d'un bout à l'autre par les fautes de style les plus choquantes.

Aurait-il échappé à Diderot des phrases semblables à celles que nous allons transcrire, et qu'on ne peut lire sans être blessé de leur incorrection ?

« Je voulais vous faire une question, mais *j'ai craint* qu'elle ne *soit* indiscrète. »

« Je crois bien qu'ils le *pensent,* mais je ne crois pas qu'ils *osassent* l'avouer. »

« Les *gens de génie* sont détestables. » On dit des *gens d'esprit* et des *hommes de génie.* Diderot, qui était l'un et l'autre, le savait bien.

« Il commençait à *entrer en passion.* »

« J'aimerais autant *musiquer* les *Pensées* de Pascal ou les *Maximes* de La Rochefoucauld. »

Il est à croire que Diderot n'eût pas employé cette mauvaise expression pour dire : « J'aimerais autant *mettre en musique* les *Pensées,* etc. »

« Le moyen de penser fortement en *fréquentant avec* des gens qui... »

« Rien ne *dissemble* plus *de lui* que lui-même, etc. »

C'est en ouvrant le livre au hasard que nous y trouvons ces locutions vicieuses ; mais chaque page en offre de pareilles, et nous en pourrions citer des milliers. Assurément, il n'est aucun lecteur instruit qui *veuille* être dupe et qui *s'avisât* d'attribuer un ouvrage si mal écrit à un auteur tel que Diderot. Ce style *dissemble* trop *du sien.* Pour se laisser tromper, il faudrait avoir *fréquenté avec des gens de génie* tels que M. Brière.

Que prouve la copie, de main inconnue, qu'il dit exister chez M^me de Vaudreuil (*sic*), fille unique de Diderot? Un ami ne peut-il pas lui avoir fait hommage de la version, soi-disant française, d'un ouvrage de son père, qui n'existe plus que dans la traduction allemande ? Cette supposition est plus admissible que celle de la métamorphose de Diderot en écrivain plat et barbare.

Si (comme nous nous plaisons à le croire) M. Brière est lui-même dans l'erreur, et croit de bonne foi avoir publié un manuscrit de Diderot, qu'il consulte des littérateurs plus en état que lui d'en juger; ils le convaincront que ce prétendu original n'est qu'une mauvaise traduction; qu'il en convienne alors; il doit cet aveu au public. Il doit, de plus, des excuses au grand écrivain dont il a compromis la gloire, en attachant son nom à une production indigne de lui. A cet égard, il est impossible de faire illusion au public; il faudrait, pour y réussir, prendre avec un nom célèbre le talent qui l'a consacré.

Nous avons l'honneur d'être, etc.

LE VICOMTE DE SAUR,
Maître des requêtes.

Cette amusante série de bévues et de quiproquos d'un homme qui *croit* à sa traduction eut le don d'exaspérer l'adversaire et de le pousser à la démarche décisive dont nous avons déjà dit le résultat. En attendant la réponse de Gœthe, il écrivit cependant cette dernière lettre, qui parut dans le *Corsaire* du 10 août :

Monsieur le rédacteur,

Vous avez inséré, dans votre journal du 3 de ce mois, une lettre dans laquelle M. Saur (*sic*) et le complaisant M. de Saint-Geniès ont attaqué, pour la seconde fois, l'ouvrage posthume de Diderot intitulé : *Neveu de Rameau.*

J'ai répondu par des faits irrécusables à la première inconséquence de M. Saur; j'ai prouvé que l'authenticité du manuscrit de Diderot ne saurait être contestée que par des gens de mauvaise foi, puisqu'une note autographe du 2 (?) janvier 1760 constate cette authenticité. Peu satisfait de cette déclaration, M. Saur, qui a le malheur d'ignorer le prix d'une réputation sans tache, poursuit le cours de ses perfides insinuations et ose se retrancher dans l'absurde proposition qu'*un ami de la fille de Diderot peut lui avoir fait hommage d'une version soi-disant française d'un ouvrage de son père;* mais que peut un raisonnement aussi faible, aussi dépourvu de bon sens, contre la note écrite de la main de Diderot, contre l'assertion positive de l'estimable marquise de Vandeul, quand elle affirme que *le Neveu de Rameau* imprimé par moi est textuellement l'ouvrage de son père; que ce manuscrit faisait partie de l'immense héritage littéraire que lui a laissé ce grand homme?

MM. Saur et Saint-Geniès citent des passages de mon édition (qui leur serait inconnue sans la confiance que j'ai eue en eux et dont ils ont abusé, puisque le livre n'est point encore publié) : mais, pour leur malheur, ils citent à faux ; ils indiquent comme des fautes de véritables beautés et des locutions particulières à Diderot, locutions qui se retrouvent dans tous ses autres ouvrages.

Si je faisais aussi des citations, pour indiquer toutes les fautes du traducteur de l'ouvrage de Diderot dont je vais publier l'original sous huit jours, il me faudrait citer le volume entier. Que M. Saur m'explique, par exemple, ce que c'est que cette *Théologie de Roch* dont il a parlé à la page 78 de son livre, et qui remplace si sottement la *Théologie en quenouille,* comédie du P. Bougeant, qui a fourni à Palissot l'idée de sa comédie des *Philosophes?*

Malgré ses attaques imprudentes, M. Saur ne saurait m'atteindre sur le terrain ferme où je suis placé; le procès malheureux dans lequel M. de Marchangy l'a caractérisé d'un seul trait, le 7 août 1816 (voyez le *Moniteur* du 9), a émoussé d'avance tous les traits de la calomnie qu'il pourra lancer désormais.

J'aurai quelque jour un mot à ajouter pour prouver la fausseté de la dénonciation de M. Saur; mais ce mot sera pour lui un coup de foudre.

BRIÈRE,
Éditeur des *OEuvres* de Diderot.

Le coup de foudre ne se fit pas attendre, et le 29 octobre 1823 la *Pandore,* le 3 novembre le *Corsaire,* le 8 novembre la *Bibliographie de la France,* inséraient la lettre de Gœthe que nous avons publiée plus haut; après quoi M. le maître des requêtes put continuer son petit commerce de traductions, mais sans grand succès.

Depuis ce temps, le texte de l'édition Brière a servi aux diverses réimpressions qui ont été faites du *Neveu de Rameau.* Nous dirons tout à l'heure pourquoi nous ne l'avons pas suivi.

En attendant, retournons encore auprès de Gœthe et de Schiller; c'est une assez bonne compagnie pour que nous écoutions ce qu'ils se disent à propos du sujet qui nous occupe.

C'est en décembre 1804 que Schiller communique à Gœthe le manuscrit de Diderot; le 21 décembre, Gœthe lui répond[1] :

1. Nous empruntons ces lettres à la *Correspondance entre Gœthe et Schiller,* traduction de Mme la baronne de Carlowitz, revisée, annotée et commentée par M. Saint-René Taillandier. Paris, Charpentier, 1863.

Je viens vous demander de vos nouvelles; je viens aussi vous dire quelques mots de nos affaires littéraires, afin que vous sachiez où nous en sommes. J'espère livrer la première moitié de ma traduction vers le milieu de janvier, et l'autre moitié à la fin du mois; pour les notes qu'il faudra y joindre, ce sera plus long. On entre d'abord dans l'eau, croyant qu'on pourra la traverser à gué, mais bientôt on sent qu'on enfonce, et l'on est forcé de se mettre à la nage. La bombe de ce singulier dialogue éclate juste au beau milieu de la littérature française, et il faut se recueillir sérieusement pour indiquer la place où frappent les coups.

... Les observations critiques sur ce dialogue commencent à devenir plus difficiles que je ne me l'étais imaginé d'abord. On y parle de la pièce *les Philosophes* comm d'une production toute récente, et c'est le 20 mai 1760 qu'elle a été représentée pour la première fois à Paris. Alors le vieux Rameau vivait encore. Il faudrait donc placer la composition de ce dialogue avant 1764, date de la mort du vieux Rameau. Mais il y est aussi question des *Trois Siècles de la littérature française*[1], ouvrage qui n'a paru qu'en 1772. De tout ceci, on est autorisé à conclure que le dialogue a été revu et corrigé bien longtemps après sa première composition, et en pareil cas, les anachronismes sont presque inévitables. Avant de rien affirmer sur une matière si embrouillée, il faut y regarder à deux fois. Je ne puis donc calculer au juste à quelle époque j'aurai fini ce commentaire.

GŒTHE.

GŒTHE A SCHILLER.

Weimar, janvier 1805.

... Je vous envoie avec plaisir la *Vie de Marmontel,* cela vous intéressera pendant quelques jours. Vous y rencontrerez une ou deux fois le financier Bouret, qui est devenu intéressant pour nous par *le Neveu de Rameau.*

GŒTHE.

SCHILLER A GŒTHE.

Weimar, le 22 février 1805.

... Je serais bien curieux de savoir si votre manuscrit du *Neveu de Rameau* est sous presse. Depuis quinze jours, je ne sais plus rien de ce qui se passe dans le monde.

SCHILLER.

GŒTHE A SCHILLER.

Weimar, le 26 février 1805.

... Pour terminer mes notes sur *le Neveu de Rameau,* je me suis égaré de nouveau dans la littérature française...

GŒTHE.

GŒTHE A SCHILLER.

Weimar, le 28 février 1805.

J'ai appris avec beaucoup de plaisir que vous êtes satisfait de mes comptes rendus[2]; en pareille matière, on ne sait jamais si on ne fait pas trop, et ne pas faire

1. Par l'abbé Sabatier de Castres.
2. Pour la *Gazette d'Iéna.*

assez, c'est ne rien faire. Je m'en tiendrai au même genre dans mes notes sur *le Neveu de Rameau,* que je dicte en ce moment; cela me sera d'autant plus facile que le texte est de nature à supporter des remarques épicées. Par la même occasion, je pourrai dire beaucoup de choses sur la littérature française, que jusqu'ici nous avons traitée avec trop de roideur, soit que nous l'ayons envisagée comme notre modèle ou comme notre adversaire.

GŒTHE.

GŒTHE A SCHILLER.

Weimar, le 20 avril 1805.

Les notes sur *le Neveu de Rameau* m'ont poussé dans le domaine de la musique ; comme ce domaine ne m'est pas trop familier, je me bornerai à y tracer quelques lignes principales, puis j'en sortirai le plus tôt possible.

GŒTHE.

GŒTHE A SCHILLER.

Weimar, le 20 avril 1805.

Voici le reste des notes sur *le Neveu de Rameau.* Ayez la bonté de les lire et de les envoyer ensuite à l'éditeur, à Leipsick. Si toutes les œuvres de l'homme n'étaient pas, en définitive, des œuvres improvisées, je ne serais pas sans inquiétude au sujet de ces annotations rédigées si vite. Ma plus grande consolation est que je puis dire : *Sine me ibis, liber!* car je n'aimerais pas à me trouver de ma personne dans tous les lieux où parviendra ce livre.

GŒTHE.

GŒTHE A SCHILLER.

Ayez l'obligeance de supprimer l'article *Le Mierre,* dans les notes que je vous ai envoyées. Je viens de m'apercevoir que j'ai fait une confusion de personnes.

GŒTHE.

SCHILLER A GŒTHE.

Weimar, le 24 avril 1805.

Vos notes se lisent avec beaucoup de plaisir, même indépendamment du texte, sur lequel elles jettent une vive lumière. Vos observations générales sur le goût français, sur les acteurs, sur le public, et accessoirement sur notre Allemagne, sont aussi heureuses, aussi excellentes que vos articles de détail sur la musique et les musiciens, sur Palissot et autres, sont instructifs et bien appropriés à l'ouvrage commenté. La lettre de Voltaire à Palissot et le passage de J.-J. Rousseau sur Rameau font également très-bonne figure.

J'ai trouvé peu de remarques à faire, et encore ne se rapportent-elles qu'à l'expression; j'excepte un seul petit passage, à l'article *Goût,* qui n'est pas parfaitement clair pour moi. En un mot, ces notes sont si bien finies que je vous demande si je ne dois pas les mettre à la poste dès demain.

J'ai trouvé quinze articles du plus haut intérêt; la moitié eût suffi pour justifier les notes; je pense qu'elles formeront au moins trois feuilles d'impression; cela s'appelle doter richement une traduction.

SCHILLER.

Le lendemain, Schiller, qui devait mourir quinze jours après, écrivait à Kœrner :

SCHILLER A KOERNER.

... Gœthe a été très-souffrant d'une maladie des reins accompagnée de convulsions violentes... Il n'est pas cependant resté inactif cet hiver; outre plusieurs articles très-spirituels dans la *Gazette d'Iéna,* il a traduit un manuscrit de Diderot, qu'un heureux hasard nous a mis dans les mains, et l'a accompagné d'annotations. Il sera publié chez Gœschen, sous ce titre : *le Neveu de Rameau,* je te l'enverrai dès qu'il aura paru. C'est une conversation imaginaire entre le neveu du musicien Rameau et Diderot. Ce neveu est l'idéal du vagabond parasite, mais c'est un héros parmi les gens de cette espèce, et en même temps qu'il se peint lui-même, il fait la satire de la société et du monde où il vit. Diderot a profité de l'occasion pour percer de part en part les ennemis des encyclopédistes, particulièrement Palissot, et pour venger tous les bons écrivains de son temps des attaques que leur lançait la canaille des critiques de carrefour. En outre, il y manifeste les sentiments les plus intimes sur la grande lutte des musiciens qui divisait la société de son temps, et il écrit là-dessus des choses excellentes...

SCHILLER.

Ce jugement doit être, pensons-nous, complété par celui de Gœthe. Le voici tel qu'il le formula dans ses notes; nous donnons la version de M. Delerot, qui a fait suivre son excellente traduction des *Conversations de Gœthe,* recueillies par Eckermann (Charpentier, 1863), des divers fragments que le grand écrivain a écrits sur la littérature française.

LE NEVEU DE RAMEAU.

« Ce livre remarquable doit être considéré comme un des chefs-d'œuvre de Diderot. Ses contemporains, ses amis même lui reprochaient de savoir écrire de belles pages, sans savoir écrire un beau livre. Les phrases de ce genre se répètent, s'enracinent, et c'est ainsi que, sans plus d'examen, se trouve affaiblie la gloire d'un homme éminent. Ceux qui jugeaient ainsi n'avaient certes pas lu *Jacques le Fataliste*, et *le Neveu de Rameau* donne un nouvel exemple de l'art avec lequel Diderot savait réunir en un tout harmonieux les détails les plus hétérogènes pris dans la réalité. Quel que fût du reste le jugement que l'on portât de l'écrivain, amis et ennemis convenaient que personne ne le surpassait dans la conversation pour la vivacité, l'énergie, l'esprit, la variété et la grâce; or *le Neveu de Rameau* est une conversation; aussi l'auteur, en choisissant la forme dans laquelle il était maître, a produit un chef-d'œuvre que l'on admire davantage à mesure qu'on le connaît mieux.

« L'ouvrage est écrit dans plusieurs buts. L'auteur a d'abord réuni toute les forces de son esprit pour peindre, dans toute leur infamie, les parasites et les flatteurs, sans épargner ceux qui les patronnent. Il a, par la même occasion, tracé le portrait de ses ennemis littéraires, qu'il dépeint également comme un peuple d'hypocrites flagorneurs; et en même temps il a exposé sa manière de penser sur la musique française. Ce dernier sujet peut paraître très-étranger aux deux premiers, cependant c'est là ce qui retient le lecteur et donne de la dignité au livre; en effet, le neveu de Rameau est un être doué de tous les mauvais penchants,

capable de toutes les mauvaises actions, et le seul sentiment que nous puissions éprouver pour lui, c'est du mépris, de la haine même; mais nous nous sentons un peu adoucis en apercevant en cet homme un musicien qui ne manque pas de talent, et dont l'imagination fantastique bâtit des plans intéressants.

« Au point de vue de la composition poétique, c'est aussi un grand avantage d'avoir ainsi représenté toute la race des parasites; car ce personnage n'est plus seulement un pur symbole, il devient un individu, une certaine personne; c'est un Rameau, c'est le neveu du grand Rameau qui vit et agit sous nos yeux.

« Tout homme intelligent, en lisant et en relisant ce livre, apercevra l'habileté extrême avec laquelle s'entremêlent les fils disposés par l'auteur au début de son œuvre; il admirera la variété des entretiens, et l'art avec lequel cette peinture si générale, l'opposition d'un coquin et d'un honnête homme, est tout entière tracée, à l'aide de traits empruntés à la vie parisienne. L'œuvre est aussi remarquable par le détail que par la conception première. C'est même avec un dessein marqué que l'auteur se permet ces hardiesses impudiques que nous ne répéterons pas après lui. Puisse le possesseur de l'original français le publier bientôt, pour que nous admirions sous sa vraie forme cette œuvre classique d'un homme remarquable aujourd'hui disparu du milieu de nous [1].

« Il n'est pas inutile de préciser ici l'époque à laquelle a paru ce livre. On y parle de la comédie de Palissot, *les Philosophes,* comme d'une œuvre toute récente. Cette comédie fut jouée, à Paris, le 2 mai 1760.

« L'effet que cette satire publique, personnelle, produisit, dans cette ville si animée, sur les amis et les ennemis des philosophes, fut considérable. Nous avons vu aussi, en Allemagne, de pareilles attaques contre des écrivains, lancées soit dans des brochures, soit sur le théâtre. Mais sans céder à une irritation momentanée, nous n'avons qu'à attendre tranquillement quelque temps, et tout reprend bientôt sa marche accoutumée, comme si rien ne s'était passé. En Allemagne, il n'y a que la médiocrité et le faux talent qui puissent craindre la satire personnelle. Tout ce qui a une vraie valeur conserve l'estime de la nation en dépit de toutes les attaques, et après un peu de poussière soulevée un instant et bientôt retombée, on retrouve de nouveau l'homme de mérite continuant à marcher, du même pas, sur le même chemin. Nous n'avons donc à nous occuper que d'une seule chose : augmenter notre mérite par des travaux sérieux et honnêtes, et, tôt ou tard, notre valeur sera reconnue par la nation; nous pouvons attendre cet instant en toute sécurité, car, par suite du morcellement de notre pays, chacun vit et travaille dans sa ville, dans son entourage, dans sa maison, dans sa chambre, sans s'occuper du bruit et des orages du dehors. En France, il en était autrement. Le Français est une créature sociable; c'est dans la société qu'il vit, qu'il agit; c'est devant la société qu'il s'élève et qu'il tombe. Comment une réunion remarquable d'écrivains français, vivant à Paris, pouvait-elle tolérer que plusieurs d'entre eux, que tous même, en masse, fussent insultés publiquement dans la ville même où ils vivaient, où ils cherchaient à répandre leur influence? Comment pouvaient-ils se laisser tourner en ridicule, exposer au dédain, au mépris? On devait s'attendre à une violente réponse.

« Pris dans son ensemble, le public n'est capable de juger aucun talent, quel

1. Il ne faut pas croire que Gœthe a eu pour Diderot une admiration sans réserve. Dans ses *Annales,* il dit, à propos du *Neveu de Rameau :* « J'avais toujours été vivement épris, *non pas des opinions et de la manière de penser de Diderot,* mais de sa manière d'écrire ; je ne croyais guère avoir vu une œuvre plus audacieuse et plus contenue, plus pleine d'esprit et d'impudence, plus immoralement morale que *le Neveu de Rameau;* je me décidai donc très-volontiers à le traduire.... » etc. (*Note de M. Delerot.*)

qu'il soit, car les principes sur lesquels la critique doit s'appuyer ne sont pas innés en nous, ce n'est pas non plus le hasard qui peut nous les faire connaître; pour s'en servir, il faut les avoir conquis par l'étude et par la pratique. — Au contraire, pour juger la moralité d'un acte, nous avons en nous un juge excellent : la conscience, et chacun aime à faire prononcer à ce juge des arrêts, non sur soi-même, mais sur les autres. Voilà pourquoi les littérateurs qui veulent nuire à leurs adversaires auprès du public accusent leur moralité, leur imputent certaines intentions, et montrent les conséquences probables de leurs actes. Ce n'est plus le poëme, l'œuvre de l'homme de talent que l'on examine; on laisse de côté ce point de vue, le seul juste; cet homme qui, pour le bien du monde et des hommes, a reçu des facultés éminentes, est amené devant le tribunal de la moralité, devant lequel auraient seuls le droit de le faire comparaître sa femme et ses enfants, ceux qui vivent avec lui, et tout au plus peut-être ses concitoyens et ses supérieurs. Comme homme moral, personne n'appartient au monde. Ces belles et universelles vertus que la morale recommande, personne ne peut les exiger de nous, que nous-mêmes; nos imperfections, nous en rendons compte à Dieu et à notre cœur; ce qu'il y a de bon et de pur en nous, nous le montrons par des actes convaincants à ceux qui nous entourent immédiatement. En revanche, par nos talents, par notre esprit, par les facultés que la nature nous a données pour agir au dehors avec puissance, nous appartenons au monde. Tout ce qu'il y a de plus remarquable en nous cherche à exercer une action sans limites; que le monde le reconnaisse avec gratitude, et, content de son empire, ne cherche pas à étendre ses droits là où ils ne peuvent atteindre.

« Cependant il est certain que personne, et avec raison, ne peut se défendre de désirer l'union des qualités de l'âme et du cœur avec les qualités de l'esprit et du corps, et ce vœu universel, quoique rarement satisfait, démontre avec force cette incessante aspiration vers la perfection, entière et sans partage, aspiration innée dans l'homme et qui est son plus bel héritage.

« Quoi qu'il en soit sur ce point, nous voyons, en revenant à nos combattants parisiens, que si Palissot n'a pas manqué d'attaquer la moralité de ses adversaires, Diderot, de son côté, a mis en œuvre toutes les armes que le génie et la haine, l'art et le fiel peuvent fournir pour montrer son ennemi comme le plus méprisable des mortels. La vivacité de sa réplique ferait supposer que le dialogue a été écrit dans la chaleur de la première colère, peu de temps après l'apparition de la comédie des *Philosophes;* on y parle d'ailleurs du vieux Rameau, comme d'un homme encore vivant, et il est mort en 1764; on parle aussi du *Faux généreux,* pièce de Bret jouée sans succès en 1758. De nombreux écrits satiriques, du même genre, parurent alors; par exemple, *la Vision de Charles Palissot,* par l'abbé Morellet. Tous n'ont pas été imprimés, et le remarquable ouvrage de Diderot lui-même est resté longtemps inconnu.

« Je suis bien éloigné de croire que Palissot était un coquin tel qu'il nous est dépeint dans le dialogue. Il a survécu à la Révolution, et s'est toujours montré honnête homme ; il vit peut-être encore [1], et dans ses écrits, qui montrent un esprit bien fait et formé par une longue expérience, il se moque lui-même de cette horrible caricature que son adversaire a cherché à tracer d'après lui.

« Palissot était une de ces natures moyennes qui aspirent au grand sans pouvoir y atteindre, et qui fuient la vulgarité sans pouvoir lui échapper. Si l'on veut être juste, il faut lui reconnaître de l'esprit; son intelligence ne manque pas de clarté, de vivacité; il avait un certain talent; ce sont justement ces hommes qui ont le plus de prétentions. Ils n'ont, pour juger tout, qu'une mesure petite, mes-

1. Palissot n'est mort qu'en 1814, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

quine, et ils n'ont pas le sens de l'extraordinaire; ils ne sont justes que pour tout ce qui est commun, et ne savent pas reconnaître le mérite supérieur, surtout quand il débute et ne vient que d'apparaître. C'est ainsi que Palissot se méprit sur J.-J. Rousseau. Il est utile de raconter ce trait. Le roi Stanislas élevait, à Nancy, une statue au roi Louis XV. Le jour de l'inauguration, le 6 novembre 1755, on voulait donner une pièce de circonstance. Palissot, dont le talent inspirait de la confiance dans sa ville natale, fut chargé de l'écrire. Un vrai poëte n'eût pas manqué de tracer quelque noble et digne tableau, mais cet homme d'esprit se débarrassa bien vite de son sujet dans quelques scènes allégoriques qui servirent de prologue à une pièce à tiroirs, *le Cercle,* et là il put verser à son aise toutes les idées qui plaisaient à sa petitesse littéraire. Dans cette pièce, on voit des poëtes ridicules, des protecteurs et des protectrices à prétentions, des femmes savantes, et tous ces caractères que l'on rencontre en foule dès que l'on s'occupe dans le monde de sciences et d'arts. Ce qu'il peut y avoir en eux de ridicule est exagéré jusqu'à l'absurde, car c'est toujours un avantage qu'une personne au-dessus de la foule par la beauté, par la richesse, ou par la noblesse, s'intéresse à ce qui le mérite, quand même elle ne saurait pas s'y intéresser d'une façon très-intelligente. D'ailleurs, la littérature et tout ce qui s'y rattache n'offre, en général, rien qui convienne au théâtre. Ce sont des questions si délicates et si graves, qu'elles ne doivent pas être portées devant cette foule qui écoute la bouche béante et les yeux grands ouverts. Que l'on ne cite pas Molière, comme Palissot et d'autres après lui l'ont fait. Il n'y a pas de règle pour le génie; comme le somnambule, il court sans danger sur la cime aiguë des toits, d'où l'homme médiocre tombera lourdement, s'il veut y marcher même bien éveillé. — Non content d'avoir raillé ses confrères devant la cour et la ville, Palissot fit même paraître sur la scène une caricature de Rousseau, qui venait de débuter par un paradoxe, mais avec assez d'éclat. Celles des idées de cet esprit extraordinaire que l'homme du monde pouvait trouver bizarres étaient présentées, non pas avec esprit et enjouement, mais avec lourdeur et méchanceté; la fête de deux rois fut rabaissée à une pasquinade. Cette inconvenante témérité exerça son influence sur la vie entière de son auteur. Déjà s'était formée cette société d'hommes de génie et de talent que l'on appelait les Philosophes ou les Encyclopédistes; D'Alembert en était un membre considérable. Il sentit quelles suites pouvait avoir une pareille scène, dans un pareil jour, dans une pareille occasion. Il s'éleva avec force contre ce Palissot; on ne pouvait alors rien contre lui, mais il fut considéré comme un ennemi déclaré, et on sut plus tard se venger[1]. Palissot, de son côté, ne resta pas oisif. Les Encyclopédistes avaient des ennemis nombreux, et quand on pense à ce qu'étaient et à ce que voulaient faire ces hommes extraordinaires, on ne s'étonne pas de leur voir des adversaires. Palissot s'unit à eux et écrivit sa comédie *les Philosophes.*

« Un écrivain continue presque toujours comme il s'est annoncé, et, chez les hommes médiocres, le premier ouvrage contient souvent tous les autres. Car l'homme, dont la nature forme une espèce de cercle, décrit aussi dans son œuvre comme une ligne circulaire. *Les Philosophes* n'étaient qu'une amplification de la pièce de Nancy. Palissot allait plus loin, mais il ne voyait pas plus loin. Son esprit étroit n'aperçut pas l'idée générale sur laquelle reposait le système qu'il attaquait. Son œuvre eut un moment de succès auprès d'un public ignorant et passionné.

« En généralisant cette question, nous reconnaîtrons que toujours, lorsque les sciences et les arts veulent se mêler aux affaires du monde, ils n'y apparaissent

1. La correspondance à ce sujet, entre D'Alembert et le comte de Tressan, a été recueillie dans les *OEuvres posthumes* de D'Alembert. Rousseau intercéda pour que Palissot ne fût pas chassé de l'Académie de Nancy, comme le voulait le roi Stanislas.

que pour y être vus sous une couleur fausse; en effet, c'est sur la masse, et non sur les hommes supérieurs seulement, qu'ils cherchent à agir, et c'est par elle qu'ils sont jugés. La protection que leur accordent des esprits médiocres et prétentieux leur fait plus de mal que de bien. Le sens commun a peur que les hautes idées, venant en contact avec la grossièreté du monde réel, ne reçoivent des applications fausses. D'ailleurs, tous les hommes qui vivent à l'écart pour une seule idée, s'ils paraissent devant la foule, semblent étrangers et facilement ridicules. Ils ne cachent guère l'importance qu'ils donnent à l'objet auquel ils consacrent leur existence, et celui qui ne sait pas apprécier leurs efforts ou qui n'a aucune indulgence pour le mérite peut-être trop pénétré de lui-même, les trouvera orgueilleux, fantasques et vains. Ce sont là des résultats qui se produisent naturellement; il aurait été louable, en présence de ces maux inévitables, de ne pas perdre de vue le but principal que l'on cherchait, et de ne pas compromettre les grands avantages que le monde pouvait espérer. Palissot, au contraire, rendit la situation plus fâcheuse; il écrivit une satire, et chercha à perdre dans l'opinion certaines personnes, en traçant d'elles des caricatures toujours faciles à faire. Quelle est donc cette satire?

« Sa pièce est divisée en trois actes. Son arrangement, assez habile, témoigne d'un talent exercé, mais l'invention est maigre. On reconnaît les formules ordinaires de la comédie française. Rien n'est nouveau, sinon cette hardiesse de mettre en scène des personnes clairement désignées. Un brave bourgeois, avant de mourir, a promis sa fille à un jeune soldat; sa veuve s'est engouée de la philosophie, et elle ne veut donner sa fille qu'à un membre de cette corporation. Tous les philosophes qui paraissent sont d'abominables gens, cependant ils ont des caractères si vaguement dessinés qu'on pourrait les prendre pour des coquins de n'importe quelle classe. Aucun d'eux n'est habitué de la maison, aucun n'a avec cette veuve de relations d'affection; aucun n'a d'illusion sur elle; nul sentiment ne vit dans leurs cœurs; c'étaient là des idées trop fines pour l'auteur qui, cependant, avait sous les yeux des modèles de ce genre dans « les bureaux d'esprit. » Ce qu'il voulait simplement, c'était rendre haïssables les philosophes; il les montre donc méprisant et maudissant leur protectrice; ces messieurs ne viennent dans cette maison que pour aider Valère à obtenir la main de la jeune fille. Ils affirment que, dès qu'ils auront réussi dans leur entreprise, ils n'en franchiront plus le seuil. Et c'est sous de pareils traits que nous devons reconnaître un D'Alembert et un Helvétius! Je laisse deviner avec quelle habileté le principe d'égoïsme de ce dernier est mis à profit; on montre qu'il conduit tout droit à introduire la main dans la poche d'autrui. Enfin, apparaît un domestique, un paillasse, marchant à quatre pattes, tenant une tête de salade; il est destiné à rendre ridicule l'état de nature vanté par Rousseau. Une lettre découverte révèle à la maîtresse de la maison la manière dont la jugent les Philosophes, et ils sont mis honteusement à la porte. La conduite de la pièce ne la rendait pas indigne de Paris; la versification n'en est pas mauvaise, çà et là se trouve un trait heureux; mais partout se montre, comme dans les œuvres de tous ceux qui s'attaquent aux esprits supérieurs, une vulgarité qui rend l'œuvre insupportable et méprisable. »

Nous ne croyons pas qu'on nous sache mauvais gré d'avoir donné ce long morceau dans lequel se trouvent tant d'idées justes, et où règne ce sentiment de calme optimisme qui caractérise Gœthe. Il nous épargnera bien des redites, et nous pouvons revenir à notre historique du livre analysé si largement.

A partir de 1823, *le Neveu de Rameau* appartenait donc définitive-

ment à la littérature française. Nous n'avons pas à entrer dans les aventures qu'il eut encore à courir. Des questions de propriété furent portées devant les tribunaux. M Firmin Didot, M. Bry durent reconnaître les droits de M. Brière. Ce ne fut qu'en 1863 qu'un nouveau procès intenté par M. Brière à M. A. Poulet-Malassis fut gagné par celui-ci et que *le Neveu de Rameau* tomba dans le domaine public.

Nous ne parlerons pas des éditions de M. Bry et de M. Genin, qui ont copié M. Brière. La première tentative pour modifier quelque peu son texte fut faite par M. Ch. Asselineau, dans cette édition même qui provoqua le dernier procès. M. Asselineau s'était dit, avec raison, qu'il pouvait être fort utile de comparer à nouveau l'original et la traduction de Gœthe, afin de se bien rendre compte des différences qui pouvaient avoir existé entre les deux manuscrits consultés. Cette comparaison, faite un peu légèrement, n'avait fourni au nouvel éditeur que très-peu de modifications : une ou deux corrections heureuses, une autre de tout point malencontreuse et un passage qui, se trouvant seulement dans l'allemand, fut traduit par M. Asselineau et placé par lui en appendice à la reproduction du texte de M. Brière. Nous avions déjà constaté l'insuffisance de ces retouches, et nous avions l'intention de rétablir les additions de Gœthe et ses assez nombreuses variantes, lorsque des circonstances particulièrement heureuses mirent entre nos mains une copie sans date, mais évidemment de la fin du siècle dernier, du *Neveu de Rameau.*

Nous recommençâmes dès lors notre travail de comparaison des trois textes, celui de Gœthe, celui de Brière, le nôtre, et, ce travail fait, nous résolûmes de donner la préférence à ce dernier.

Voici comment nous justifions cette préférence.

Notre copie ne porte pas ce titre vague : *Dialogue,* que portent les deux autres, mais bien celui de *Satire,* que lui donne Naigeon. Elle ne diffère du texte de Brière que dans les points assez nombreux où celui-ci laissait à désirer sous le rapport de la correction ou de la clarté. Elle contient tous les noms propres supprimés dans l'édition Brière, et ils y sont analogues à ceux qui se trouvent dans la traduction de Gœthe. Les passages de cette traduction qui manquent dans Brière s'y rencontrent à leur place. Enfin, la seule anecdote que Gœthe a cru devoir supprimer, en en donnant la raison, est où elle doit être, et telle que l'abstention de Gœthe le faisait pressentir.

Nous ne voulons pas affirmer que c'est sur une copie identique à la nôtre que Gœthe a fait sa traduction ; il y a une ou deux légères différences, mais ces différences sont telles qu'elles peuvent passer pour une défaillance du traducteur plutôt que pour une modification du texte.

Ajoutons, pour bien déterminer le caractère de cette nouvelle ver-

sion qu'elle ne s'éloigne de l'ancienne que parce qu'elle est plus personnelle, plus exacte, plus correcte. Les critiques qui voudront se livrer à une confrontation minutieuse reconnaîtront, nous n'en doutons pas, la vérité de nos assertions. Nous pensons même que, si le manuscrit qui a servi à M. Brière avait été conservé, nous y retrouverions la trace des suppressions et des changements apportés par la main de la fille du philosophe à une œuvre de son père qu'elle trouvait en certains points un peu trop hardie.

Nous arrêterions ici cette notice déjà démesurée s'il ne nous fallait pas la terminer en donnant ce qui a été recueilli jusqu'à ce jour de renseignements sur le personnage, considéré d'abord comme imaginaire, qui est le héros du livre. Ces renseignements consistent d'abord en deux notes, l'une de Mercier, l'autre de Cazotte.

### NOTE DE MERCIER.

« J'ai connu, dans ma jeunesse, le musicien Rameau; c'était un grand homme sec et maigre, qui n'avait point de ventre, et qui, comme il était courbé, se promenait au Palais-Royal toujours les mains derrière le dos, pour faire son aplomb. Il avait un long nez, un menton aigu, des flûtes au lieu de jambes, la voix rauque. Il paraissait être de difficile humeur. A l'exemple des poëtes, il déraisonnait sur son art.

« On disait alors que toute l'harmonie musicale était dans sa tête. J'allais à l'Opéra, et les opéras de Rameau (excepté quelques symphonies) m'ennuyaient étrangement. Comme tout le monde disait que c'était là le *nec plus ultra* de la musique, je croyais être mort à cet art, et je m'en affligeais intérieurement, lorsque Gluck, Piccini, Sacchini, sont venus interroger au fond de mon âme mes facultés engourdies ou non remuées. Je ne comprenais rien à la grande renommée de Rameau; il m'a paru depuis que je n'avais pas si grand tort.

« J'avais connu son neveu, moitié abbé, moitié laïque, qui vivait dans les cafés, et qui réduisait à la mastication tous les prodiges de la valeur, toutes les opérations du génie, tous les dévouements de l'héroïsme, enfin tout ce que l'on faisait de grand dans le monde. Selon lui, tout cela n'avait d'autre but ni d'autre résultat que de placer quelque chose sous la dent.

« Il prêchait cette doctrine avec un geste expressif et un mouvement de mâchoire très-pittoresque; et quand on parlait d'un beau poëme, d'une grande action, d'un édit : « Tout cela, disait-il, depuis le maréchal de France jusqu'au savetier, et « depuis Voltaire jusqu'à Chabane ou Chabanon, se fait indubitablement pour avoir « de quoi mettre dans la bouche, et accomplir les lois de la *mastication.* »

« Un jour, dans la conversation, il me dit : « Mon oncle musicien est un grand « homme; mais mon père, soldat, puis violon, puis marchand, était un plus grand « homme encore; vous allez en juger : c'était lui qui savait mettre sous sa dent! « Je vivais dans la maison paternelle avec beaucoup d'insouciance, car j'ai toujours « été fort peu curieux de *sentineller* l'avenir. J'avais vingt-deux ans révolus, lors- « que mon père entra dans ma chambre et me dit : « Combien de temps veux-tu « vivre encore ainsi, lâche et fainéant? Il y a deux années que j'attends de tes « œuvres : sais-tu qu'à l'âge de vingt ans j'étais pendu, et que j'avais un état? » « Comme j'étais fort jovial, je répondis à mon père : « C'est un état que d'être « pendu! Mais comment fûtes-vous pendu, et encore mon père?

« — Écoute, me dit-il, j'étais soldat et maraudeur, le grand-prévôt me saisit, et « me fit attacher à un arbre. Une petite pluie empêcha la corde de glisser comme « il faut, ou plutôt comme il ne fallait pas. Le bourreau m'avait laissé ma chemise, « parce qu'elle était trouée : des houssards passèrent, ne me prirent pas encore ma « chemise, parce qu'elle ne valait rien, mais d'un coup de sabre ils coupèrent ma « corde, et je tombai sur la terre : elle était humide ; la fraîcheur remit mes esprits. « Je courus en chemise vers le bourg voisin ; j'entrai dans une taverne; je dis à la « femme : « Ne vous effrayez pas de me voir en chemise ; j'ai mon bagage derrière « moi. Vous saurez... Je ne vous demande qu'une plume, de l'encre, quatre feuilles « de papier, un pain d'un sou et une chopine de vin. » Ma chemise trouée disposa « sans doute la femme de la taverne à la commisération. J'écrivis sur les quatre « feuilles de papier : *Aujourd'hui, grand spectacle donné par le fameux Italien;* « *les premières places à six sous, et les secondes à trois. Tout le monde entrera,* « *en payant.* Je me retranchai derrière une tapisserie, j'empruntai un violon, je « coupai ma chemise en morceaux, j'en fis cinq marionnettes que j'avais barbouil- « lées avec de l'encre et un peu de mon sang; et me voilà tour à tour à faire parler « mes marionnettes, à chanter et à jouer du violon, derrière ma tapisserie.

« J'avais préludé en donnant à mon violon un son extraordinaire. Le spectateur « accourut, la salle fut pleine ; l'odeur de la cuisine, qui n'était pas éloignée, me « donna de nouvelles forces ; la faim, qui jadis inspira Horace, sut inspirer ton « père. Pendant une semaine entière je donnai deux représentations par jour, et « sur l'affiche point de *relâche*. Je sortis de la taverne avec une casaque, trois che- « mises, des souliers et des bas, et assez d'argent pour gagner la frontière. Un « petit enrouement, occasionné par la pendaison, avait disparu totalement ; de « sorte que l'étranger admira ma voix sonore. Tu vois que j'étais illustre à vingt ans, « et que j'avais un état. Tu en as vingt-deux, tu as une chemise neuve sur le corps, « voilà douze francs ; sors de chez moi. »

« Ainsi me congédia mon père. Vous avouerez qu'il y avait plus loin de sortir de « là que de faire *Dardanus,* ou *Castor et Pollux.* Depuis ce temps-là, je vois tous « les hommes coupant leur chemise selon leur génie, et jouant des marionnettes « en public ; le tout pour remplir leur bouche. La mastication, selon moi, est le « vrai résultat des choses les plus rares de ce monde. »

« Ce neveu de Rameau, le jour de ses noces, avait loué toutes les vielleuses de Paris, à un écu par tête, et il s'avança ainsi au milieu d'elles, tenant son épouse sous le bras : « Vous êtes la vertu, disait-il; mais j'ai voulu qu'elle fût relevée « encore par les ombres qui vous environnent. »

(*Tableau de Paris.*)

## NOTE DE CAZOTTE [1].

« *La Nouvelle Raméide* (est) une plaisanterie faite par moi à l'homme le plus plaisant par nature que j'aie connu. Il s'appelait Rameau et était neveu du célèbre musicien ; il avait été mon camarade au collége et avait pris pour moi une amitié qui ne s'est jamais démentie, ni de sa part, ni de la mienne. Ce personnage,

1. Cazotte, compatriote de Rameau, avait été son condisciple au collége des Jésuites de Dijon. Il est encore question de Rameau dans la notice biographique placée en tête des œuvres de Cazotte (Paris, 1817, 4 volumes in-8°), à propos du pari soutenu par l'auteur du *Diable amoureux,* qui s'était engagé à composer en un jour un opéra-comique sur le premier mot qui lui serait donné. Le mot donné était *Sabots,* et Cazotte gagna son pari. On raconte qu'il y fut aidé par un musicien qui improvisa la musique à mesure qu'il improvisait les paroles : ce musicien était Jean-François Rameau.

l'homme le plus extraordinaire que j'aie connu, était né avec un talent naturel de plus d'un genre, que le défaut d'assiette de son esprit ne lui permit jamais de cultiver. Je ne puis comparer son genre de plaisanterie qu'à celui que déploie le docteur Sterne dans son *Voyage sentimental*. Les saillies de Rameau étaient des saillies d'instinct, d'un genre si piquant, qu'il est nécessaire de les peindre pour pouvoir essayer de les rendre. Ce n'étaient point des bons mots, c'étaient des traits qui semblaient partir de la plus profonde connaissance du cœur humain. Sa physionomie, qui était vraiment burlesque, ajoutait un piquant extraordinaire à ses saillies, d'autant moins attendues de sa part, que d'habitude il ne faisait que déraisonner. Ce personnage, qui fut musicien autant et peut-être plus que son oncle, ne put jamais pénétrer dans les profondeurs de l'art. Mais il était né plein de chant et avait l'étrange faculté d'en trouver impromptu de l'agréable et de l'expressif sur quelques paroles qu'on voulût lui donner. Mais il eût fallu qu'un véritable artiste eût arrangé et corrigé ses phrases et composé ses partitions. Il était de figure aussi horriblement que plaisamment laid; très-souvent ennuyeux, parce que son génie l'inspirait rarement; mais, quand sa verve le servait, il faisait rire aux larmes. Il vécut pauvre, ne pouvant suivre aucune profession; sa pauvreté lui faisait honneur dans mon esprit. Il n'était pas né absolument sans fortune, mais il eût fallu dépouiller son père du bien de sa mère, et il se refusa à l'idée de réduire à la misère l'auteur de ses jours, qui s'était remarié et avait des enfants. Il a donné en plusieurs autres occasions des preuves de la bonté de son cœur. Cet homme singulier vécut passionné pour la gloire, qu'il ne pouvait acquérir dans aucun genre. Un jour il imagina de se faire poëte, pour essayer d'une nouvelle façon de faire parler de lui. Il composa un poëme sur lui-même, qu'il intitula : *la Raméide*, et qu'il distribua dans tous les cafés; mais personne ne l'alla chercher chez l'imprimeur. Je lui fis l'espièglerie de composer une *Seconde Raméide*... Le libraire la vendit à son profit, et Rameau ne trouva pas mauvais que j'eusse plaisanté de lui, parce qu'il se trouva assez bien peint. Il est mort aimé de quelques-uns de ceux qui l'ont connu, dans une maison religieuse, où sa famille l'avait placé, après quatre ans d'une retraite qu'il avait prise en gré et ayant gagné les cœurs de ceux qui d'abord avaient été ses geôliers. Je fais ici avec plaisir sa petite oraison funèbre, parce que je tiens encore à l'idée qu'il m'a laissée de lui... »

(Préface de *la Nouvelle Raméide*.)

M. Jal, toujours disposé à ramasser ce qui peut montrer Diderot sous un jour défavorable, a fait des recherches au sujet de Jean-François Rameau et il conclut de ces recherches que le pauvre musicien a été calomnié par le philosophe. Établissant son opinion sur les actes civils qu'il a rassemblés et sur l'examen de la *Raméide*, il voit dans Rameau un très-honnête homme qui aimait bien sa femme et n'eût jamais pu avoir la pensée que Diderot lui prête : « Elle aurait eu tôt ou tard le fermier général. Je ne l'avais prise que pour cela. » — « Est-il possible que Rameau ait dit, ait pensé de semblables choses? » s'écrie le biographe indigné. Nous n'avons pas à nous prononcer sur cette question sentimentale. Il résulte de l'autobiographie de Rameau, dans ce poëme introuvable *la Raméide*[1], comparée aux assertions de

1. Il y a, à la *réserve* de la Bibliothèque nationale, un exemplaire portant ce titre : *La Raméide*, prix 3, 6, 12, 24, 48, 96, *à Pétersbourg*, aux Rameaux couronnés, 1766, (28 pages in-8°

Mercier et de Cazotte, inconnues de M. Jal, que l'homme était bien ce qu'il fallait à Diderot pour le type qu'il avait en vue. Il l'a grossi, il l'a grandi; il l'a accentué; là est sa part d'artiste. Et avouez que sans cette peinture éclatante, la postérité, représentée par M. Jal, se serait fort peu inquiétée de retrouver les traces de ce musicien qui finit dans une maison religieuse et dont toute l'originalité consistait dans les contrastes de sa nature mal équilibrée, contrastes qui avaient frappé Diderot et qui l'ont amené à écrire ce dialogue, « œuvre philosophique, brutale, vraie, malséante, spirituelle, fausse, déclamatoire, raisonnable, amusante, folle, etc., etc., » comme dit toujours M. Jal, et qui l'a cependant « amusé, » il l'avoue, « tout en le contrariant fort. »

Nous admettrions volontiers, comme ce biographe, que Diderot et sa fille ont gardé ce dialogue en portefeuille, pour éviter le scandale qui pouvait résulter des personnalités qu'il contient, si nous n'avions déjà eu plusieurs fois l'occasion de faire remarquer combien, depuis les persécutions dont il avait été l'objet, Diderot répugnait à toute idée de publicité.

Donnons cependant, d'après cette source, les principales dates de la vie de Jean-François Rameau.

Son père Claude Rameau était organiste (et non apothicaire) à Dijon, sa mère s'appelait Marguerite Rondelet. Il naquit le 30 janvier 1716 et fut baptisé le lendemain. Il se maria en 1757, le 3 février, à Saint-Séverin. Il demeurait alors rue d'Enfer depuis plusieurs années. Sa femme s'appelait Ursule-Nicole Félix-Fruchet et demeurait, de fait, aussi rue d'Enfer, depuis six mois. C'était la fille d'un tailleur. Elle mourut fort jeune, vers 1760 ou 1761, ainsi que l'enfant qu'elle avait eu de Rameau. C'est en 1766, alors que Rameau professait la musique dans quelques bonnes maisons, qu'il composa *la Raméide,* qui se termine par cette note : « Il fallait que les circonstances me fussent contraires, que *notre adversaire* nous ait dit de jeter notre musique au feu, qu'elle n'était pas musique, pour avoir essayé de faire mon histoire que j'appelle *la Raméide,* dans le temps de ma vie le plus rempli de trouble, dénué de tout secours littéraire, pays où je vas et où je dois paraître bien étranger, mais même pour l'avoir confié au public. — Du dimanche des Rameaux, 1766. » Cazotte nous a appris quelle fut la fin de ce malheureux. Elle ne contredit en rien l'idée qu'on pouvait s'en faire, d'après le décousu d'une telle vie.

Rameau dit quelque part dans son poëme :

> Et je suis sûr encor que, dans bien plus d'un lieu,
> Je fais aussi parler de Rameau le neveu.

sans nom d'imprimeur). Quérard cite un autre titre : *la Raméide,* poëme en cinq chants; Amsterdam et Paris, Humblot, 1766, in-8.

Ces vers ne semblent-ils pas indiquer que Diderot ne lui avait pas laissé ignorer l'usage qu'il entendait faire de ses confidences? Nous aimons mieux croire cela que de penser avec M. Jal que le *Neveu de Rameau* est une réponse à la *Raméide*. Tout, d'ailleurs, démontre qu'il la précéda et qu'il fut écrit à la suite d'un entretien réel, comme celui que Diderot eut quelques années plus tard avec la maréchale de Broglie[1].

M. de Saur a fait précéder sa traduction d'un portrait de pure fantaisie où Rameau, un violon sous le bras et brandissant un archet, ressemble à Cartouche, le sabre à la main, conduisant sa troupe au pillage.

M. Meissonier a intitulé un de ses tableaux *le Neveu de Rameau*. En voici la description faite par un maître en ce genre, Théophile Gautier.

> Vous connaissez ce grand diable de neveu de Rameau, avec qui Diderot a ce dialogue d'un paradoxe si neuf, d'une verve si étincelante, d'un esprit si large et si franc; le voilà dans un de ces bouges où il se réfugiait lorsque ses amphitryons ordinaires étaient de mauvaise humeur. L'endroit n'est pas splendide; des images d'Épinal, tatouées de rouge, de jaune et de bleu, placardent la muraille; sur une vieille table mousse une mesure de bière. Le neveu de Rameau, le lampion sur l'œil, une main rageusement enfoncée dans son gousset vide, la chemise fripée, croisant ses jambes, aspire la fumée de sa longue pipe de terre blanche, mais non avec cette placidité béate des fumeurs ordinaires; sa figure chagrine et crispée a des préoccupations qui résistent aux consolations somnolentes du tabac. Il pense qu'il possède, par un accident malheureux et fait exprès pour lui, le merle blanc du siècle, une femme d'une vertu intraitable qui ne veut rien faire pour l'avancement de son mari. Le gaillard, que n'effrayent pas les couleurs voyantes, porte un habit rouge et des bas rouges, et cela va bien à son insolence de hâbleur, d'énergumène et de virtuose. Cette figure, haute de quelques pouces, est peinte avec une science, une force et un style bien rares dans les tableaux de genre même les plus estimés.
>
> Th. Gautier, *Exposition de tableaux modernes au boulevard des Italiens* (1860). — *Monit. univ.*, 20 février 1860.

Ce tableau a figuré à l'Exposition universelle de 1867 comme appartenant à M. Henri Didier et a été vendu l'année suivante avec la galerie de cet amateur, après son décès.

Deux vaudevillistes, MM. Michel Carré et Raymond Deslandes, ont fait entrer le neveu de Rameau dans une pièce intitulée: *Une Journée de Diderot,* jouée au Gymnase, en juin 1868. Le thème est l'histoire du testament de l'*Entretien d'un père avec ses enfants*. C'est Rameau qui devient l'héritier d'un traitant dont il était le bouffon, au détriment d'une malheureuse veuve et de sa fille auxquelles Diderot s'intéresse. Diderot, tenté de détruire ce testament qu'il a trouvé par hasard, en est détourné par son ami Rousseau, le Rousseau de la tradition, l'*homme de la nature et de la vérité*.

1. Voyez t. II, p. 503.

M. Jules Janin enfin a essayé de continuer l'œuvre de Diderot dans un livre intitulé : *la Fin d'un monde et du Neveu de Rameau.* En terminant son avant-propos, l'auteur dit que le lecteur trouvera dans « sa *déclamation,* selon l'expression de Salluste l'historien, suffisamment de babil et peu de bon sens, *loquentiæ satis, sapientiæ parum.* » Nous dirons, nous, qu'il y a beaucoup d'esprit, beaucoup de verve, une connaissance extraordinaire de toutes les choses, de tous les mots et de tous les noms propres du XVIII$^e$ siècle, avec nombre d'anachronismes, des idées qui n'étaient pas celles de Diderot et une conclusion qui, certes, lui eût été formellement antipathique.

Il peut être bon de remarquer en terminant que le *Pauvre Diable* de Voltaire et le *Neveu de Rameau* sont de la même époque.

Les Allemands n'ont pas oublié le jugement de Gœthe sur ce livre, et la meilleure preuve, c'est qu'il en a paru une nouvelle traduction en 1864, à Berlin.

En reportant la date de la rédaction primitive de cette satire à 1762, nous nous sommes appuyé sur plusieurs petits faits tels que ceux de la mort de la femme de Rameau, de l'âge de la fille de Diderot, etc., consignés évidemment dans le premier jet. Quant à celle de la révision, elle est certainement postérieure à 1773, et la mention du fils Fréron nous ferait croire qu'elle a eu lieu au moment même (1779) où les injures les plus violentes étaient adressées au philosophe, dans l'*Année littéraire,* à propos de son *Essai sur Sénèque.* A ce moment Fréron père était mort, Fréron fils, né en 1765, n'était pas encore en état d'écrire, mais il avait le privilége du journal et il était en quelque sorte responsable de ce qui s'y écrivait.

LE

# NEVEU DE RAMEAU

Qu'il fasse beau, qu'il fasse laid, c'est mon habitude d'aller sur les cinq heures du soir me promener au Palais-Royal. C'est moi qu'on voit toujours seul, rêvant sur le banc d'Argenson. Je m'entretiens avec moi-même de politique, d'amour, de goût ou de philosophie; j'abandonne mon esprit à tout son libertinage; je le laisse maître de suivre la première idée sage ou folle qui se présente, comme on voit, dans l'allée de Foi, nos jeunes dissolus marcher sur les pas d'une courtisane à l'air éventé, au visage riant, à l'œil vif, au nez retroussé, quitter celle-ci pour une autre, les attaquant toutes et ne s'attachant à aucune. Mes pensées ce sont mes catins.

Si le temps est trop froid ou trop pluvieux, je me réfugie au café de *la Régence.* Là, je m'amuse à voir jouer aux échecs. Paris est l'endroit du monde, et le café de *la Régence* est l'endroit de Paris où l'on joue le mieux à ce jeu; c'est chez Rey[1] que font assaut le Légal profond, Philidor le subtil, le solide Mayot; qu'on voit les coups les plus surprenants et qu'on entend les plus mauvais propos; car si l'on peut être homme d'esprit et grand joueur d'échecs comme Légal, on peut être aussi un grand joueur d'échecs et un sot comme Foubert et Mayot[2].

Une après-dînée j'étais là, regardant beaucoup, parlant peu et écoutant le moins que je pouvais, lorsque je fus abordé par

1. Le propriétaire du *café de la Régence*. Les éditions françaises mettent seulement : « C'est *là.* »

2. De ces différentes gloires du jeu d'échecs, nous ne connaissons bien que Philidor, qui est classique. Il débuta fort jeune. Voici, à son sujet, un fait peu connu rapporté par le chevalier de Jaucourt à l'article Échecs de l'*Encyclopédie :* « Nous avons eu à Paris un jeune homme de l'âge de dix-huit ans, qui jouait à la fois deux

un des plus bizarres personnages de ce pays où Dieu n'en a pas laissé manquer. C'est un composé de hauteur et de bassesse, de bon sens et de déraison; il faut que les notions de l'honnête et du déshonnête soient bien étrangement brouillées dans sa tête, car il montre ce que la nature lui a donné de bonnes qualités sans ostentation, et ce qu'il en a reçu de mauvaises sans pudeur. Au reste, il est doué d'une organisation forte, d'une chaleur d'imagination singulière, et d'une vigueur de poumons peu commune. Si vous le rencontrez jamais et que son originalité ne vous arrête pas, ou vous mettrez vos doigts dans vos oreilles, ou vous vous enfuirez. Dieux, quels terribles poumons! Rien ne dissemble plus de lui que lui-même. Quelquefois il est maigre et hâve comme un malade au dernier degré de la consomption; on compterait ses dents à travers ses joues, on dirait qu'il a passé plusieurs jours sans manger, ou qu'il sort de la Trappe. Le mois suivant, il est gras et replet comme s'il n'avait pas quitté la table d'un financier, ou qu'il eût été renfermé dans un couvent de Bernardins. Aujourd'hui en linge sale, en culotte déchirée, couvert de lambeaux, presque sans souliers, il va la tête basse, il se dérobe, on serait tenté de l'appeler pour lui donner l'aumône. Demain poudré, chaussé, frisé, bien vêtu, il marche la tête haute, il se montre, et vous le prendriez à peu près pour un honnête homme. Il vit au jour la journée; triste ou gai, selon les circonstances. Son premier soin, le matin, quand il est levé, est de savoir où il dînera; après dîner, il pense où il ira souper. La nuit amène aussi son inquiétude : ou il regagne à pied un petit grenier qu'il habite, à moins que l'hôtesse ennuyée d'attendre son loyer, ne lui en ait redemandé

parties d'échecs sans voir le damier et gagnait deux joueurs au-dessus de la force médiocre, à qui il ne pouvait faire à chacun en particulier avantage que du cavalier, en voyant le damier, quoiqu'il fût de la première force. Nous ajouterons à ce fait une circonstance dont nous avons été témoins oculaires : c'est qu'au milieu d'une de ses parties, on lui fit une fausse marche de propos délibéré, et qu'au bout d'un assez grand nombre de coups il reconnut la fausse marche et fit remettre la pièce où elle devait être. Ce jeune homme s'appelle M. Philidor; il est fils d'un musicien qui a eu de la réputation; il est lui-même grand musicien et le premier joueur de dames polonaises qu'il y ait peut-être jamais eu et qu'il y aura peut-être jamais. » Le nom de famille de Philidor était Danican. C'était Louis XIII qui avait modifié le nom de son aïeul Michel Danican. Philidor, né en 1727, mourut à Londres en 1795. Quant à Légal, Diderot l'appelle M. de Legal, dans une lettre à Philidor, du 10 avril 1782.

la clef; ou il se rabat dans une taverne du faubourg où il attend le jour entre un morceau de pain et un pot de bière. Quand il n'a pas six sous dans sa poche, ce qui lui arrive quelquefois, il a recours soit à un fiacre de ses amis, soit au cocher d'un grand seigneur qui lui donne un lit sur de la paille, à côté de ses chevaux. Le matin il a encore une partie de son matelas dans les cheveux. Si la saison est douce, il arpente toute la nuit le Cours ou les Champs-Élysées. Il reparaît avec le jour à la ville, habillé de la veille pour le lendemain, et du lendemain quelquefois pour le reste de la semaine. Je n'estime pas ces originaux-là; d'autres en font leurs connaissances familières, même leurs amis. Ils m'arrêtent une fois l'an, quand je les rencontre, parce que leur caractère tranche avec celui des autres, et qu'ils rompent cette fastidieuse uniformité que notre éducation, nos conventions de société, nos bienséances d'usage, ont introduite. S'il en paraît un dans une compagnie, c'est un grain de levain qui fermente et qui restitue à chacun une portion de son individualité naturelle. Il secoue, il agite, il fait approuver ou blâmer; il fait sortir la vérité, il fait connaître les gens de bien, il démasque les coquins; c'est alors que l'homme de bon sens écoute et démêle son monde.

Je connaissais celui-ci de longue main. Il fréquentait dans une maison dont son talent lui avait ouvert la porte. Il y avait une fille unique; il jurait au père et à la mère qu'il épouserait leur fille. Ceux-ci haussaient les épaules, lui riaient au nez, lui disaient qu'il était fou; et je vis le moment que la chose était faite. Il m'empruntait quelques écus que je lui donnais. Il s'était introduit, je ne sais comment, dans quelques maisons honnêtes où il avait son couvert, mais à la condition qu'il ne parlerait pas sans en avoir obtenu la permission. Il se taisait et mangeait de rage; il était excellent à voir dans cette contrainte. S'il lui prenait envie de manquer au traité et qu'il ouvrît la bouche, au premier mot tous les convives s'écriaient : *Rameau!* alors la fureur étincelait dans ses yeux et il se remettait à manger avec plus de rage. Vous étiez curieux de savoir le nom de l'homme et vous le savez. C'est le neveu[1] de ce musicien célèbre

1. Partout l'édition Brière remplace *le neveu* par *l'élève*. C'est la conséquence de cette croyance que Rameau était un être de raison. De même, *oncle* est remplacé par *maître*.

qui nous a délivrés du plain-chant de Lulli que nous psalmodiions depuis plus de cent ans, qui a tant écrit de visions inintelligibles et de vérités apocalyptiques sur la théorie de la musique, où ni lui ni personne n'entendit jamais rien et de qui nous avons un certain nombre d'opéras où il y a de l'harmonie, des bouts de chants, des idées décousues, du fracas, des vols, des triomphes, des lances, des gloires, des murmures, des victoires à perte d'haleine, des airs de danse qui dureront éternellement et qui, après avoir enterré le *Florentin*, sera enterré par les virtuoses italiens, ce qu'il pressentait et qui le rendait sombre, triste, hargneux, car personne n'a autant d'humeur, pas même une jolie femme qui se lève avec un bouton sur le nez, qu'un auteur menacé de survivre à sa réputation, témoin Marivaux et Crébillon le fils.

Il m'aborde. « Ah! ah! Vous voilà, monsieur le philosophe; et que faites-vous ici parmi ce tas de fainéants? Est-ce que vous perdez aussi votre temps à pousser le bois[1] ?..... (C'est ainsi qu'on appelle par mépris jouer aux échecs ou aux dames.)

MOI.

Non, mais quand je n'ai rien de mieux à faire, je m'amuse à regarder un instant ceux qui le poussent bien.

LUI.

En ce cas, vous vous amusez rarement; excepté Légal et Philidor le reste n'y entend rien.

MOI.

Et M. de Bissy[2] donc?

LUI.

Celui-là est en joueur d'échecs ce que Mlle Clairon est en actrice : ils savent de ces jeux l'un et l'autre tout ce qu'on en peut apprendre.

MOI.

Vous êtes difficile, et je vois que vous ne faites grâce qu'aux hommes sublimes.

1. Diderot jouait aux échecs, mais assez mal, il reconnaissait volontiers la supériorité de Rousseau, qui le gagnait toujours.

2. Nous remplaçons *Bussy* par *Bissy*, que porte notre copie, parce que nous pensons qu'il s'agit ici de Claude de Thyard de Bissy, auteur de *l'Histoire d'Ema* (de l'âme), 1752, attribuée par Formey à Diderot.

LUI.

Oui, aux échecs, aux dames, en poésie, en éloquence, en musique et autres fadaises comme cela. A quoi bon la médiocrité dans ces genres?

MOI.

A peu de chose, j'en conviens. Mais c'est qu'il faut qu'il y ait un grand nombre d'hommes qui s'y appliquent pour faire sortir l'homme de génie. Il est un dans la multitude. Mais laissons cela. Il y a une éternité que je ne vous ai vu. Je ne pense guère à vous quand je ne vous vois pas, mais vous me plaisez toujours à revoir. Qu'avez-vous fait?

LUI.

Ce que vous, moi et tous les autres font, du bien, du mal, et rien. Et puis j'ai eu faim, et j'ai mangé, quand l'occasion s'en est présentée; après avoir mangé, j'ai eu soif et j'ai bu quelquefois. Cependant la barbe me venait, et quand elle a été venue je l'ai fait raser.

MOI.

Vous avez mal fait; c'est la seule chose qui vous manque pour être un sage.

LUI.

Oui-da. J'ai le front grand et ridé, l'œil ardent, le nez saillant, les joues larges, le sourcil noir et fourni, la bouche bien fendue, la lèvre rebordée et la face carrée. Si ce vaste menton était couvert d'une longue barbe, savez-vous que cela figurerait très-bien en bronze ou en marbre?

MOI.

A côté d'un César, d'un Marc-Aurèle, d'un Socrate.

LUI.

Non. Je serais mieux entre Diogène et Phryné. Je suis effronté comme l'un, et je fréquente volontiers chez les autres[1].

MOI.

Vous portez-vous toujours bien?

1. Pour expliquer ce : *les autres,* les éditions françaises ont ajouté, en italique : *Laïs* à Phryné, sans réfléchir qu'un buste peut bien être placé *entre* deux autres, mais bien difficilement *entre* trois. *Les autres* est un exemple frappant de la façon dont Diderot faisait accorder les idées et non les mots; *les autres,* comme *Phryné,* représente les courtisanes en bloc.

LUI.

Oui, ordinairement; mais pas merveilleusement aujourd'hui.

MOI.

Comment! vous voilà avec un ventre de Silène et un visage...

LUI.

Un visage qu'on prendrait pour son antagoniste[1]. C'est que l'humeur qui fait sécher mon cher oncle engraisse apparemment son cher neveu.

MOI.

A propos de cet oncle, le voyez-vous quelquefois?

LUI.

Oui, passer dans la rue.

MOI.

Est-ce qu'il ne vous fait aucun bien?

LUI.

S'il en fait à quelqu'un, c'est sans s'en douter. C'est un philosophe dans son espèce; il ne pense qu'à lui, le reste de l'univers lui est comme d'un clou à soufflet[2]. Sa fille et sa femme n'ont qu'à mourir quand elles voudront, pourvu que les cloches de la paroisse qui sonneront pour elles continuent de résonner la *douzième* et la *dix-septième*[3], tout sera bien. Cela est heureux pour lui, et c'est ce que je prise particulièrement dans les gens de génie. Ils ne sont bons qu'à une chose, passé cela, rien; ils ne savent ce que c'est d'être citoyens, pères, mères, parents, amis. Entre nous, il faut leur ressembler de tout point, mais ne pas désirer que la graine en soit commune. Il faut des hommes; mais pour des hommes de génie, point; non, ma foi, il n'en faut point. Ce sont eux qui changent la face du globe; et dans les plus petites choses, la sottise est si commune et si puissante qu'on ne la réforme pas sans charivari. Il s'établit partie de ce qu'ils ont imaginé, partie reste comme il était; de là deux

1. L'édition Brière met : *pour un c...*

2. Et non : *à un*, le clou à soufflet, ou le clou à sabots, étant une chose de nulle valeur.

3. Il est bon de remarquer, à ce propos, que, contrairement au proverbe, qui entend une cloche entend deux sons, la cloche donne à la fois la tonique et la quinte. Rameau parle ici de l'accord de plusieurs cloches.

évangiles, un habit d'arlequin. La sagesse du moine de Rabelais est la vraie sagesse pour son repos et pour celui des autres. Faire son devoir tellement quellement, toujours dire du bien de M. le prieur et laisser aller le monde à sa fantaisie. Il va bien, puisque la multitude en est contente. Si je savais l'histoire, je vous montrerais que le mal est toujours venu ici-bas par quelques hommes de génie; mais je ne sais pas l'histoire, parce que je ne sais rien. Le diable m'emporte si j'ai jamais rien appris, et si, pour n'avoir rien appris, je m'en trouve plus mal. J'étais un jour à la table d'un ministre du roi de France, qui a de l'esprit comme quatre; eh bien, il nous démontra clair comme un et un font deux, que rien n'était plus utile aux peuples que le mensonge, rien de plus nuisible que la vérité. Je ne me rappelle pas bien ses preuves, mais il s'ensuivait évidemment que les gens de génie sont détestables, et que si un enfant apportait en naissant, sur son front, la caractéristique de ce dangereux présent de la nature, il faudrait ou l'étouffer, ou le jeter aux cagnards[1].

MOI.

Cependant ces personnages-là, si ennemis du génie, prétendent tous en avoir.

LUI.

Je crois bien qu'ils le pensent au dedans d'eux-mêmes, mais je ne crois pas qu'ils osassent l'avouer.

MOI.

C'est par modestie. Vous conçûtes donc là une terrible haine contre le génie?

LUI.

A n'en jamais revenir.

MOI.

Mais j'ai vu un temps que vous vous désespériez de n'être qu'un homme commun. Vous ne serez jamais heureux si le pour et le contre vous affligent également; il faudrait prendre son parti, et y demeurer attaché. Tout en convenant avec vous que les hommes de génie sont communément singuliers, ou, comme dit le proverbe, qu'*il n'y a pas de grands esprits sans un grain*

1. Les éditions précédentes portent : *aux canards. Cagnard,* dans le vocabulaire bourguignon et champenois, signifie *chien,* et nous avons la locution : *jeter aux chiens.*

*de folie*, on n'en reviendra pas; on méprisera les siècles qui n'en auront point produit. Ils feront l'honneur des peuples chez lesquels ils auront existé; tôt ou tard on leur élève des statues, et on les regarde comme les bienfaiteurs du genre humain. N'en déplaise à ce ministre sublime que vous m'avez cité, je crois que si le mensonge peut servir un moment, il est nécessairement nuisible à la longue, et qu'au contraire la vérité sert nécessairement à la longue, bien qu'il puisse arriver qu'elle nuise dans le moment. D'où je serais tenté de conclure que l'homme de génie qui décrie une erreur générale, ou qui accrédite une grande vérité, est toujours un être digne de notre vénération. Il peut arriver que cet être soit la victime du préjugé et des lois; mais il y a deux sortes de lois, les unes d'une équité, d'une généralité absolues, d'autres bizarres, qui ne doivent leur sanction qu'à l'aveuglement ou à la nécessité des circonstances. Celles-ci ne couvrent le coupable qui les enfreint, que d'une ignominie passagère, ignominie que le temps reverse sur les juges et sur les nations, pour y rester à jamais. De Socrate ou du magistrat qui lui fit boire la ciguë, quel est aujourd'hui le déshonoré?

LUI.

Le voilà bien avancé! en a-t-il été moins condamné? en a-t-il moins été mis à mort? en a-t-il moins été un citoyen turbulent? par le mépris d'une mauvaise loi, en a-t-il moins encouragé les fous au mépris des bonnes? en a-t-il moins été un particulier audacieux et bizarre? Vous n'étiez pas éloigné tout à l'heure d'un aveu peu favorable aux hommes de génie.

MOI.

Écoutez-moi, cher homme. Une société ne devrait pas avoir de mauvaises lois, et si elle n'en avait que de bonnes, elle ne serait jamais dans le cas de persécuter un homme de génie. Je ne vous ai pas dit que le génie fût indivisiblement attaché à la méchanceté, ni la méchanceté au génie. Un sot sera plus souvent un méchant qu'un homme d'esprit. Quand un homme de génie serait communément d'un commerce dur, difficile, épineux, insupportable, quand même ce serait un méchant, qu'en concluriez-vous?

LUI.

Qu'il est bon à noyer.

MOI.

Doucement, cher homme. Çà, dites-moi, je ne prendrai pas votre oncle pour exemple. C'est un homme dur, c'est un brutal ; il est sans humanité, il est avare, il est mauvais père, mauvais époux, mauvais oncle; mais il n'est pas décidé que ce soit un homme de génie, qu'il ait poussé son art fort loin, et qu'il soit question de ses ouvrages dans dix ans. Mais Racine? celui-là certes avait du génie, et ne passait pas pour un trop bon homme. Mais Voltaire!...

LUI.

Ne me pressez pas, car je suis conséquent.

MOI.

Lequel des deux préféreriez-vous, ou qu'il eût été un bon homme, identifié avec son comptoir, comme Briasson[1], ou avec son aune, comme Barbier, faisant régulièrement tous les ans un enfant légitime à sa femme, bon mari, bon père, bon oncle, bon voisin, honnête commerçant, mais rien de plus; ou qu'il eût été fourbe, traître, ambitieux, envieux, méchant, mais auteur d'*Andromaque*, de *Britannicus*, d'*Iphigénie*, de *Phèdre*, d'*Athalie?*

LUI.

Pour lui, ma foi, peut-être que de ces deux hommes, il eût mieux valu qu'il eût été le premier.

MOI.

Cela est même infiniment plus vrai que vous ne le sentez.

LUI.

Oh! vous voilà, vous autres! Si nous disons quelque chose de bien, c'est comme des fous ou des inspirés, par hasard. Il n'y a que vous autres qui vous entendiez; oui, monsieur le philosophe, je m'entends, et je m'entends aussi bien que vous vous entendez.

MOI.

Voyons; eh bien, pourquoi pour lui?

LUI.

C'est que toutes ces belles choses-là qu'il a faites ne lui ont pas rendu vingt mille francs, et que s'il eût été un bon mar-

1. Libraire. Voir t. I, p. 397.

chand en soie de la rue Saint-Denis ou Saint-Honoré, un bon épicier en gros, un apothicaire bien achalandé, il eût amassé une fortune immense, et qu'en l'amassant il n'y aurait eu sorte de plaisirs dont il n'eût joui; qu'il aurait donné de temps en temps la pistole à un pauvre diable de bouffon comme moi qui l'aurait fait rire, et qui lui aurait procuré dans l'occasion une jeune fille qui l'aurait désennuyé de l'éternelle cohabitation avec sa femme[1]; que nous aurions fait d'excellents repas chez lui, joué gros jeu, bu d'excellents vins, d'excellentes liqueurs, d'excellent café, fait des parties de campagne; et vous voyez que je m'entendais; vous riez?... mais laissez-moi dire : il eût été mieux pour ses entours.

MOI.

Sans contredit. Pourvu qu'il n'eût pas employé d'une façon déshonnête l'opulence qu'il aurait acquise par un commerce légitime; qu'il eût éloigné de sa maison tous ces joueurs, tous ces parasites, tous ces fades complaisants, tous ces fainéants, tous ces pervers inutiles, et qu'il eût fait assommer à coups de bâton, par ses garçons de boutique, l'homme officieux qui soulage, par la variété, les maris du dégoût d'une cohabitation habituelle avec leurs femmes.

LUI.

Assommer, monsieur, assommer! On n'assomme personne dans une ville bien policée. C'est un état honnête; beaucoup de gens, même titrés, s'en mêlent. Et à quoi diable voulez-vous donc qu'on emploie son argent, si ce n'est à avoir bonne table, bonne compagnie, bons vins, belles femmes, plaisirs de toutes les couleurs, amusements de toutes les espèces? J'aimerais autant être gueux que de posséder une grande fortune sans aucune de ces jouissances. Mais revenons à Racine. Cet homme n'a été bon que pour des inconnus et que pour le temps où il n'était plus.

MOI.

D'accord; mais pesez le mal et le bien. Dans mille ans d'ici, il fera verser des larmes; il sera l'admiration des hommes dans toutes les contrées de la terre; il inspirera l'humanité, la

1. Les éditions françaises portent seulement: « ...qui lui aurait procuré parfois de jolies filles. »

commisération, la tendresse. On demandera qui il était, de quel pays, et on l'enviera à la France. Il a fait souffrir quelques êtres qui ne sont plus, auxquels nous ne prenons presque aucun intérêt; nous n'avons rien à redouter ni de ses vices, ni de ses défauts. Il eût été mieux sans doute qu'il eût reçu de la nature la vertu d'un homme de bien avec les talents d'un grand homme. C'est un arbre qui a fait sécher quelques arbres plantés dans son voisinage, qui a étouffé les plantes qui croissaient à ses pieds; mais il a porté sa cime jusque dans la nue, ses branches se sont étendues au loin; il a prêté son ombre à ceux qui venaient, qui viennent et qui viendront se reposer autour de son tronc majestueux; il a produit des fruits d'un goût exquis, et qui se renouvellent sans cesse. Il serait à souhaiter que Voltaire eût encore la douceur de Duclos, l'ingénuité de l'abbé Trublet, la droiture de l'abbé d'Olivet; mais puisque cela ne se peut, regardons la chose du côté vraiment intéressant; oublions pour un moment le point que nous occupons dans l'espace et dans la durée, et étendons notre vue sur les siècles à venir, les régions les plus éloignées et les peuples à naître. Songeons au bien de notre espèce; si nous ne sommes point assez généreux, pardonnons au moins à la nature d'avoir été plus sage que nous. Si vous jetez de l'eau froide[1] sur la tête de Greuze, vous éteindrez peut-être son talent avec sa vanité. Si vous rendez Voltaire moins sensible à la critique, il ne saura plus descendre dans l'âme de Mérope, il ne vous touchera plus.

LUI.

Mais si la nature était aussi puissante que sage, pourquoi ne les a-t-elle pas faits aussi bons qu'elle les a faits grands?

MOI.

Mais ne voyez-vous pas qu'avec un pareil raisonnement vous renversez l'ordre général, et que si tout ici-bas était excellent, il n'y aurait rien d'excellent?

LUI.

Vous avez raison; le point important est que vous et moi nous soyons, et que nous soyons vous et moi; que tout aille d'ailleurs comme il pourra. Le meilleur ordre des choses, à mon

1. M. de Saur a cru que de l'eau froide ne suffisait pas. Aussi a-t-il traduit : « de l'eau-forte. »

avis, est celui où je devais être, et foin du plus parfait des mondes, si je n'en suis pas. J'aime mieux être, et même être impertinent raisonneur, que de n'être pas.

MOI.

Il n'y a personne qui ne pense comme vous, et qui ne fasse le procès à l'ordre qui est, sans s'apercevoir qu'il renonce à sa propre existence.

LUI.

Il est vrai.

MOI.

Acceptons donc les choses comme elles sont. Voyons ce qu'elles nous coûtent, et ce qu'elles nous rendent, et laissons là le tout que nous ne connaissons pas assez pour le louer ou le blâmer, et qui n'est peut-être ni bien ni mal, s'il est nécessaire, comme beaucoup d'honnêtes gens l'imaginent.

LUI.

Je n'entends pas grand'chose à tout ce que vous me débitez là. C'est apparemment de la philosophie ; je vous préviens que je ne m'en mêle pas. Tout ce que je sais, c'est que je voudrais bien être un autre, au hasard d'être un homme de génie, un grand homme ; oui, il faut que j'en convienne, il y a là quelque chose qui me le dit. Je n'en ai jamais entendu louer un seul que son éloge ne m'ait fait enrager secrètement. Je suis envieux. Lorsque j'apprends de leur vie privée quelque trait qui les dégrade, je l'écoute avec plaisir ; cela nous rapproche, j'en supporte plus aisément ma médiocrité. Je me dis : Certes, tu n'aurais jamais fait *Mahomet*, mais ni l'éloge de Maupeou[1]. J'ai donc été, je suis donc fâché d'être médiocre. Oui, oui, je suis médiocre et fâché. Je n'ai jamais entendu jouer l'ouverture des *Indes galantes*[2], jamais entendu chanter *Profonds abîmes du Ténare ; Nuit, éternelle nuit*, sans me dire avec douleur : Voilà ce que tu ne feras jamais. J'étais donc jaloux de mon oncle ; et s'il y avait eu à sa mort quelques belles pièces de clavecin dans son portefeuille, je n'aurais pas balancé à rester moi et à être lui.

1. Voltaire a plusieurs fois vanté Maupeou et lui a adressé des lettres et des vers.

2. De Rameau, l'oncle.

MOI.

S'il n'y a que cela qui vous chagrine, cela n'en vaut pas trop la peine.

LUI.

Ce n'est rien, ce sont des moments qui passent.

Puis il se remettait à chanter l'ouverture des *Indes galantes* et l'air *Profonds abîmes*, et il ajoutait :

Le quelque chose qui est là et qui me parle me dit : Rameau, tu voudrais bien avoir fait ces deux morceaux-là ; si tu avais fait ces deux morceaux-là, tu en ferais bien deux autres ; et quand tu en aurais fait un certain nombre, on te jouerait, on te chanterait partout. Quand tu marcherais, tu aurais la tête droite, ta conscience te rendrait témoignage à toi-même de ton propre mérite, les autres te désigneraient du doigt, on dirait : C'est lui qui a fait les jolies gavottes (et il chantait les gavottes). Puis, avec l'air d'un homme touché qui nage dans la joie et qui en a les yeux humides, il ajoutait en se frottant les mains : Tu aurais une bonne maison (il en mesurait l'étendue avec ses bras), un bon lit (et il s'y étendait nonchalamment), de bons vins (qu'il goûtait en faisant claquer sa langue contre son palais), un bon équipage (et il levait le pied pour y monter), de jolies femmes (à qui il prenait déjà la gorge et qu'il regardait voluptueusement) ; cent faquins te viendraient encenser tous les jours (et il croyait les voir autour de lui : il voyait Palissot, Poinsinet, les Fréron père et fils, La Porte ; il les entendait, il se rengorgeait, les approuvait, leur souriait, les dédaignait, les méprisait, les chassait, les rappelait; puis il continuait : ) Et c'est ainsi que l'on te dirait le matin que tu es un grand homme ; tu lirais dans l'histoire des *Trois Siècles*[1] que tu es un grand homme, tu serais convaincu le soir que tu es un grand homme, et le grand homme Rameau s'endormirait au doux murmure de l'éloge qui retentirait dans son oreille même en dormant, il aurait l'air satisfait : sa poitrine se dilaterait, s'élèverait, s'abaisserait avec aisance, il ronflerait comme un grand homme...

Et en parlant ainsi, il se laissait aller mollement sur une banquette ; il fermait les yeux, et il imitait le sommeil heureux

1. *Les Trois Siècles de la littérature française,* ouvrage de l'abbé Sabatier de Castres, qui ne parut qu'en 1772, et dont la citation nous oblige à placer la révision dernière de cette satire vers cette date. On pourrait même la reporter plus tard encore, le fils *Fréron,* dont il est question quelques lignes plus haut, n'ayant alors que sept ans.

qu'il imaginait. Après avoir goûté quelques instants la douceur de ce repos, il se réveillait, étendait les bras, bâillait, se frottait les yeux, et cherchait encore autour de lui ses adulateurs insipides.

MOI.

Vous croyez donc que l'homme heureux a son sommeil.

LUI.

Si je le crois ! Moi, pauvre hère ; lorsque le soir j'ai regagné mon grenier et que je me suis fourré dans mon grabat, je suis ratatiné sous ma couverture, j'ai la poitrine étroite et la respiration gênée ; c'est une espèce de plainte faible qu'on entend à peine, au lieu qu'un financier fait retentir son appartement et étonne toute sa rue. Mais ce qui m'afflige aujourd'hui, ce n'est pas de ronfler et de dormir mesquinement comme un misérable.

MOI.

Cela est pourtant triste.

LUI.

Ce qui m'est arrivé l'est bien davantage.

MOI.

Qu'est-ce donc ?

LUI.

Vous avez toujours pris quelque intérêt à moi, parce que je suis un bon diable, que vous méprisez dans le fond, mais qui vous amuse...

MOI.

C'est la vérité.

LUI.

Et je vais vous le dire.

Avant que de commencer il pousse un profond soupir et porte ses deux mains à son front, ensuite il reprend un air tranquille et me dit :

Vous savez que je suis un ignorant, un sot, un fou, un impertinent, un paresseux, ce que nos Bourguignons appellent un *fieffé truand, en*[1] *escroc*, un gourmand...

1. *En* ou *ein* pour *un*, en bourguignon.

MOI.

Quel panégyrique!

LUI.

Il est vrai de tout point, il n'y a pas un mot à rabattre ; point de contestation là-dessus, s'il vous plaît. Personne ne me connaît mieux que moi, et je ne dis pas tout.

MOI.

Je ne veux point vous fâcher, et je conviendrai de tout.

LUI.

Eh bien, je vivais avec des gens qui m'avaient pris en gré, précisément parce que j'étais doué à un rare degré de toutes ces qualités.

MOI.

Cela est singulier : jusqu'à présent j'avais cru ou qu'on se les cachait à soi-même ou qu'on se les pardonnait et qu'on les méprisait dans les autres.

LUI.

Se les cacher! Est-ce qu'on le peut? Soyez sûr que quand Palissot est seul et qu'il revient sur lui-même, il se dit bien d'autres choses ; soyez sûr qu'en tête-à-tête avec son collègue, ils s'avouent franchement qu'ils ne sont que deux insignes maroufles. Les mépriser dans les autres! Mes gens étaient plus équitables, et mon caractère me réussissait merveilleusement auprès d'eux ; j'étais comme un coq en pâte : on me fêtait, on ne me perdait pas un moment sans me regretter ; j'étais leur petit Rameau, leur joli Rameau, leur Rameau le fou, l'impertinent, l'ignorant, le paresseux, le gourmand, le bouffon, la grosse bête. Il n'y avait pas une de ces épithètes qui ne me valût un sourire, une caresse, un petit coup sur l'épaule, un soufflet, un coup de pied ; à table, un bon morceau qu'on me jetait sur mon assiette ; hors de table, une liberté que je prenais sans conséquence, car, moi, je suis sans conséquence. On fait de moi, devant moi, avec moi tout ce qu'on veut sans que je m'en formalise. Et les petits présents qui me pleuvaient! Le grand chien que je suis, j'ai tout perdu! J'ai tout perdu pour avoir eu le sens commun une fois, une seule fois en ma vie. Ah! si cela m'arrive jamais!

MOI.

De quoi s'agissait-il donc?

LUI.

Rameau ! Rameau ! vous avait-on pris pour cela ? La sottise d'avoir eu un peu de goût, un peu d'esprit, un peu de raison ; Rameau, mon ami, cela vous apprendra à rester ce que Dieu vous fit, et ce que vos protecteurs vous voulaient. Aussi l'on vous a pris par les épaules, on vous a conduit à la porte, on vous a dit : « Faquin, tirez, ne reparaissez plus ; cela veut avoir du sens, de la raison, je crois ! tirez ! Nous avons de ces qualités-là de reste. » Vous vous en êtes allé en vous mordant les doigts ; c'est votre langue maudite qu'il fallait mordre auparavant. Pour ne vous en être pas avisé, vous voilà sur le pavé, sans le sou, et ne sachant où donner de la tête. Vous étiez nourri à bouche que veux-tu ! et vous retournerez au regrat[1] ; bien logé, et vous serez trop heureux si l'on vous rend votre grenier ; bien couché, et la paille vous attend entre le cocher de M. de Soubise[2] et l'ami Robbé[3] ; au lieu d'un sommeil doux et tranquille comme vous l'aviez, vous entendrez d'une oreille le hennissement et le piétinement des chevaux, de l'autre le bruit mille fois plus insupportable de vers secs, durs et barbares. Malheureux, mal avisé, possédé d'un million de diables !

MOI.

Mais n'y aurait-il pas moyen de se rapatrier ? la faute que vous avez commise est-elle si impardonnable ? A votre place, j'irais retrouver mes gens, vous leur êtes plus nécessaire que vous ne croyez.

LUI.

Oh ! je suis sûr qu'à présent qu'ils ne m'ont pas pour les faire rire, ils s'ennuient comme des chiens.

MOI.

J'irais donc les retrouver ; je ne leur laisserais pas le temps

1. C'est-à-dire : Vous serez obligé de manger les restes qui se vendent aux Halles.

2. Dont l'écurie servait de gîte à quelques malheureux écrivains et artistes.

3. Robbé de Beauveset, né à Vendôme en 1725. Poëte dont la stérile abondance fut le signe de la médiocrité. Il s'est essayé dans presque tous les genres, et toujours sans beaucoup de succès ; c'est de son poëme sur *la Vérole* que Piron disait un jour, après l'avoir entendu : *Monsieur Robbé, vous avez l'air d'un auteur bien plein de votre sujet*. Palissot, dans sa *Dunciade*, a aussi caractérisé le poëme de Robbé :

Ami Robbé, chantre du mal immonde,
Vous dont les vers en dégoûtaient le monde.

(Br.)

de se passer de moi, de se tourner vers quelque amusement honnête; car qui sait ce qui peut arriver?

LUI.

Ce n'est pas là ce que je crains; cela n'arrivera pas.

MOI.

Quelque sublime que vous soyez, un autre peut vous remplacer.

LUI.

Difficilement.

MOI.

D'accord; cependant j'irais avec ce visage défait, ces yeux égarés, ce cou débraillé, ces cheveux ébouriffés, dans l'état vraiment tragique où vous voilà. Je me jetterais aux pieds de la divinité, et sans me relever, je lui dirais d'une voix basse et sanglotante : « Pardon, madame! pardon! je suis un indigne, un infâme. Ce fut un malheureux instant, car vous savez que je ne suis pas sujet à avoir du sens commun, et je vous promets de n'en avoir de ma vie. »

Ce qu'il y a de plaisant, c'est que tandis que je lui tenais ce discours, il en exécutait la pantomime, et s'était prosterné; il avait collé son visage contre terre, il paraissait tenir entre ses deux mains le bout d'une pantoufle, il pleurait, il sanglotait, il disait: « Oui, ma petite reine, oui, je le promets, je n'en aurai de ma vie, de ma vie... » Puis se relevant brusquement, il ajoùta d'un ton sérieux et réfléchi.

LUI.

Oui, vous avez raison. Je vois que c'est le mieux. Elle est bonne; M. Vieillard[1] dit qu'elle est si bonne! Moi je sais un peu qu'elle l'est; mais cependant aller s'humilier devant une guenon, crier miséricorde aux pieds d'une petite histrionne que les sifflets du parterre ne cessent de poursuivre! Moi Rameau, fils de M. Rameau, apothicaire de Dijon, qui est un homme de bien et qui n'a jamais fléchi le genou devant qui que ce soit! Moi Rameau, qu'on voit se promener droit et les bras en l'air dans le Palais-Royal, depuis que M. Carmontelle

1. M. Vieillard ou Vielard était le fils du directeur des eaux de Passy. Il supplanta Bertin auprès de M^lle Hus. Tous les *Mémoires* du temps ont raconté l'anecdote et Diderot aussi dans ses *Lettres* à M^lle Voland.

l'a dessiné courbé et les mains sous les basques de son habit[1]! Moi qui ai composé des pièces de clavecin que personne ne joue, mais qui seront peut-être les seules qui passeront à la postérité qui les jouera; moi! moi enfin! j'irais!... Tenez, monsieur, cela ne se peut (et mettant sa main droite sur sa poitrine, il ajoutait) : je me sens là quelque chose qui s'élève et qui me dit: Rameau, tu n'en feras rien. Il faut qu'il y ait une certaine dignité attachée à la nature de l'homme, que rien ne peut étouffer. Cela se réveille à propos de bottes, oui, à propos de bottes, car il y a d'autres jours où il ne m'en coûterait rien pour être vil tant qu'on voudrait; ces jours-là, pour un liard, je baiserais le cul à la petite Hus[2].

MOI.

Eh! mais, l'ami, elle est blanche, jolie, douce, potelée, et c'est un acte d'humilité auquel un plus délicat que vous pourrait quelquefois s'abaisser.

LUI.

Entendons-nous; c'est qu'il y a baiser le cul au simple, et baiser le cul au figuré. Demandez au gros Bergier qui baise le cul de M^me^ de La Marck au simple et au figuré; et ma foi, le simple et le figuré me déplaisent également là[3].

MOI.

Si l'expédient que je vous suggère ne vous convient pas, ayez donc le courage d'être gueux.

LUI.

Il est dur d'être gueux, tandis qu'il y a tant de sots opu-

1. C'est l'oncle que Carmontelle a dessiné ainsi, de mémoire, dit Grimm. Ce portrait en pied, de profil à gauche, existe en deux états au cabinet des Estampes. Le premier est signé *C;* le second *L. C. de Carmontelle pinxit et sculpsit:* au milieu *Rameau, musicien.* Le laconisme de cette légende ne pouvait prêter à une confusion entre les deux Rameaux que dans l'esprit du neveu; c'est un trait de naïve vanité de sa part, que sa façon de signifier à tout le monde que ce n'est pas lui que l'artiste a voulu représenter.

2. Les éditions françaises mettent : « d'une catin, » et ne donnent pas les deux alinéas qui suivent, qui sont dans Gœthe et dans notre copie.

3. M^me^ la duchesse de La Marck fut une des dames qui s'intéressa le plus vivement à la représentation et au succès de la comédie des *Philosophes.* Bergier, docteur de Sorbonne, censeur pour les pièces de théâtre, qui encourut des reproches pour avoir laissé représenter *les Druides,* pourrait bien être celui dont veut parler Diderot; mais, dans le doute, nous devons rapprocher les noms, sans rapprocher les personnes.

lents aux dépens desquels on peut vivre. Et puis le mépris de soi, il est insupportable.

MOI.

Est-ce que vous connaissez ce sentiment-là?

LUI.

Si je le connais! Combien de fois je me suis dit: Comment, Rameau, il y a dix mille bonnes tables à Paris à quinze ou vingt couverts chacune, et de ces couverts-là il n'y en a pas un pour toi! Il y a des bourses pleines d'or qui se versent de droite et de gauche, et il n'en tombe pas une pièce sur toi! Mille petits beaux esprits sans talents, sans mérite; mille petites créatures sans charmes; mille plats intrigants sont bien vêtus, et tu irais tout nu! et tu serais imbécile à ce point? Est-ce que tu ne saurais pas flatter comme un autre? Est-ce que tu ne saurais pas mentir, jurer, parjurer, promettre, tenir ou manquer comme un autre? Est-ce que tu ne saurais pas te mettre à quatre pattes comme un autre? Est-ce que tu ne saurais pas favoriser l'intrigue de madame et porter le billet doux de monsieur comme un autre? Est-ce que tu ne saurais pas encourager ce jeune homme à parler à mademoiselle et persuader mademoiselle de l'écouter, comme un autre? Est-ce que tu ne saurais pas faire entendre à la fille d'un de nos bourgeois qu'elle est mal mise, que de belles boucles d'oreilles, un peu de rouge, des dentelles ou une robe à la polonaise lui siéraient à ravir? Que ces petits pieds-là ne sont pas faits pour marcher dans la rue? Qu'il y a un beau monsieur, jeune et riche, qui a un habit galonné d'or, un superbe équipage, six grands laquais, qui l'a vue en passant, qui la trouve charmante, et que depuis ce jour-là il en a perdu le boire et le manger, et qu'il n'en dort plus, et qu'il en mourra?

— Mais mon papa?

— Bon, bon, votre papa! il s'en fâchera d'abord un peu.

— Et maman qui me recommande tant d'être honnête fille, qui me dit qu'il n'y a rien dans ce monde que l'honneur!

— Vieux propos qui ne signifient rien.

— Et mon confesseur?

— Vous ne le verrez plus, ou si vous persistez dans la fantaisie d'aller lui faire l'histoire de vos amusements, il vous en coûtera quelques livres de sucre et de café.

— C'est un homme sévère qui m'a déjà refusé l'absolution pour la chanson, *Viens dans ma cellule.*

— C'est que vous n'aviez rien à lui donner; mais quand vous lui apparaîtrez en dentelles...

— J'aurai donc des dentelles?

— Sans doute et de toutes les sortes... en belles boucles de diamants...

— J'aurai donc de belles boucles de diamants?

— Oui.

— Comme celles de cette marquise qui vient quelquefois prendre des gants dans notre boutique?

— Précisément... dans un bel équipage avec des chevaux gris pommelés, deux grands laquais, un petit nègre, et le coureur en avant; du rouge, des mouches, la queue portée.

— Au bal?

— Au bal, à l'Opéra, à la comédie... (Déjà le cœur lui tressaillit de joie... Tu joues avec un papier entre tes doigts.)

— Qu'est cela?

— Ce n'est rien.

— Il me semble que si.

— C'est un billet.

— Et pour qui?

— Pour vous, si vous étiez un peu curieuse.

— Curieuse? je le suis beaucoup, voyons... (Elle lit.) Une entrevue! cela ne se peut.

— En allant à la messe.

— Maman m'accompagne toujours; mais s'il venait ici un peu matin, je me lève la première et je suis au comptoir avant qu'on soit levé...

Il vient, il plaît; un beau jour à la brune, la petite disparaît, et l'on me compte mes deux mille écus... Et quoi! tu possèdes ce talent-là et tu manques de pain. N'as-tu pas de honte, malheureux?... Je me rappelais un tas de coquins qui ne m'allaient pas à la cheville et qui regorgeaient de richesses. J'étais en surtout de bouracan, et ils étaient couverts de velours; ils s'appuyaient sur la canne à pomme d'or et en bec de corbin, et ils avaient l'*Aristote* ou le *Platon*[1] au doigt.

1. Des pierres gravées représentant Aristote ou Platon.

Qu'était-ce pourtant? de misérables croquenotes; aujourd'hui, ce sont des espèces de seigneurs. Alors je me sentais du courage, l'âme élevée, l'esprit subtil, et capable de tout; mais ces heureuses dispositions apparemment ne duraient pas, car, jusqu'à présent, je n'ai pu faire un certain chemin. Quoi qu'il en soit, voilà le texte de mes fréquents soliloques que vous pouvez paraphraser à votre fantaisie, pourvu que vous en concluiez que je connais le mépris de soi-même, ou ce tourment de la conscience qui naît de l'inutilité des dons que le ciel nous a départis; c'est le plus cruel de tous. Il vaudrait presque autant que l'homme ne fût pas né.

Je l'écoutais, et à mesure qu'il faisait la scène du proxénète et de la jeune fille qu'il séduisait, l'âme agitée de deux mouvements opposés, je ne savais si je m'abandonnerais à l'envie de rire, ou au transport de l'indignation. Je souffrais; vingt fois un éclat de rire empêcha ma colère d'éclater; vingt fois la colère qui s'élevait au fond de mon cœur se termina par un éclat de rire. J'étais confondu de tant de sagacité et de tant de bassesse, d'idées si justes et alternativement si fausses, d'une perversité si générale de sentiments, d'une turpitude si complète, et d'une franchise si peu commune. Il s'aperçut du conflit qui se passait en moi : Qu'avez-vous? me dit-il.

MOI.

Rien.

LUI.

Vous me paraissez troublé!

MOI.

Je le suis aussi.

LUI.

Mais enfin que me conseillez-vous?

MOI.

De changer de propos. Ah malheureux! dans quel état d'abjection vous êtes tombé.

LUI.

J'en conviens; mais cependant que mon état ne vous touche pas trop; mon projet, en m'ouvrant à vous, n'était point de vous affliger. Je me suis fait chez ces gens quelques épargnes, songez que je n'avais besoin de rien, mais de rien absolu-

ment, et que l'on m'accordait tant pour mes menus plaisirs[1].

Il recommença à se frapper le front avec un de ses poings; à se mordre la lèvre, et rouler au plafond ses yeux égarés, ajoutant : Mais c'est une affaire faite. J'ai mis quelque chose de côté; le temps s'est écoulé, et c'est toujours autant d'amassé.

MOI.

Vous voulez dire de perdu?

LUI.

Non, non, d'amassé. On s'enrichit à chaque instant : un jour de moins à vivre ou un écu de plus, c'est tout un; le point important est d'aller librement à la garde-robe, *o stercus pretiosum!* Voilà le grand résultat de la vie dans tous les états. Au dernier moment, tous sont également riches, et Samuel Bernard qui, à force de vols, de pillages, de banqueroutes, laisse vingt-sept millions en or,[2] et Rameau qui ne laissera rien, Rameau à qui la charité fournira la serpillère dont on l'enveloppera. Le mort n'entend pas sonner les cloches. C'est en vain que cent prêtres s'égosillent pour lui, qu'il est précédé et suivi d'une longue file de torches ardentes, son âme ne marche pas à côté du maître des cérémonies. Pourrir sous du marbre ou pourrir sous de la terre, c'est toujours pourrir. Avoir autour de son cercueil les Enfants rouges et les Enfants bleus, ou n'avoir personne, qu'est-ce que cela fait? Et puis vous voyez bien ce poignet, il était raide comme un diable; les dix doigts c'étaient autant de bâtons fichés dans un métacarpe de bois, et ces tendons c'étaient de vieilles cordes à boyau plus sèches, plus raides, plus inflexibles que celles qui ont

1. Gœthe et notre copie disent à cet endroit : « Ici, on trouve une lacune dans le manuscrit original. La scène a changé et les interlocuteurs sont entrés dans une des maisons qui environnent le Palais-Royal. » L'édition Brière dit : « *Nota*. Il y a dans le manuscrit une lacune, et on doit supposer que les interlocuteurs sont entrés dans le café où il y avait un clavecin. » M. Asselineau fait remarquer, avec raison, que la supposition du clavecin est inutile, Rameau mimant son air de clavecin comme il mime ses airs de violon, et qu'aucun motif raisonnable n'existe pour déplacer la scène, puisqu'elle a commencé au café et que nous allons voir tout à l'heure les joueurs d'échecs suspendre leur partie pour écouter l'artiste.

2. Samuel Bernard, le banquier de Louis XIV et de Louis XV, était mort en 1739, laissant une fortune évaluée à 33 millions en même temps qu'une poule noire à l'existence de laquelle il croyait sa vie attachée.

servi à la roue d'un tourneur; mais je vous les ai tant tourmentées, tant brisées, tant rompues; tu ne veux pas aller, et moi, mordieu! je dis que tu iras, et cela sera...

Et tout en disant cela, de la main droite il s'était saisi les doigts et le poignet de la main gauche et il les renversait en dessus, en dessous, l'extrémité des doigts touchait au bras, les jointures en craquaient; je craignais que les os n'en demeurassent disloqués.

MOI.

Prenez garde, lui dis-je, vous allez vous estropier.

LUI.

Ne craignez rien, ils y sont faits; depuis dix ans je leur en ai bien donné d'une autre façon; malgré qu'ils en eussent, il a bien fallu que les bougres s'y accoutumassent et qu'ils apprissent à se placer sur les touches et à voltiger sur les cordes; aussi à présent cela va, oui, cela va...

En même temps il se met dans l'attitude d'un joueur de violon; il fredonne de la voix un *allegro* de Locatelli[1], son bras droit imite le mouvement de l'archet, sa main gauche et ses doigts semblent se promener sur la longueur du manche; s'il fait un faux ton, il s'arrête, il remonte ou baisse la corde; il la pince de l'ongle pour s'assurer si elle est juste; il reprend le morceau où il l'a laissé. Il bat la mesure du pied, il se démène de la tête, des pieds, des mains, des bras, du corps, comme vous avez vu quelquefois, au concert spirituel, Ferrari ou Chiabrau, ou quelque autre virtuose dans les mêmes convulsions, m'offrant l'image du même supplice et me causant à peu près la même peine; car n'est-ce pas une chose pénible à voir que le tourment dans celui qui s'occupe à me peindre le plaisir? Tirez entre cet homme et moi un rideau qui me le cache, s'il faut qu'il me montre un patient appliqué à la question. Au milieu de ces agitations et de ces cris, s'il se présentait une tenue, un de ces endroits harmonieux où l'archet se meut lentement sur plusieurs cordes à la fois, son visage prenait l'air de l'extase, sa voix s'adoucissait, il s'écoutait avec ravissement; il est sûr que les accords résonnaient dans ses

1. Ce célèbre violoniste ne mourut, comme l'oncle Rameau, qu'en 1764.

oreilles et dans les miennes, puis remettant son instrument sous son bras gauche de la même main dont il le tenait, et laissant tomber sa main droite avec son archet : Eh bien, me disait-il, qu'en pensez-vous?

MOI.

A merveille!

LUI.

Cela va, ce me semble, cela résonne à peu près comme les autres...

Et aussitôt il s'accroupit comme un musicien qui se met au clavecin.

MOI.

Je vous demande grâce pour vous et pour moi.

LUI.

Non, non, puisque je vous tiens, vous m'entendrez. Je ne veux point d'un suffrage qu'on m'accorde sans savoir pourquoi. Vous me louerez d'un ton plus assuré, et cela me vaudra quelque écolier.

MOI.

Je suis si peu répandu, et vous allez vous fatiguer en pure perte.

LUI.

Je ne me fatigue jamais.

Comme je vis que je voudrais inutilement avoir pitié de mon homme, car la sonate sur le violon l'avait mis tout en eau, je pris le parti de le laisser faire; le voilà donc assis au clavecin, les jambes fléchies, la tête élevée vers le plafond où l'on eût dit qu'il voyait une partition notée, chantant, préludant, exécutant une pièce d'Alberti ou de Galuppi, je ne sais lequel des deux. Sa voix allait comme le vent et ses doigts voltigeaient sur les touches, tantôt laissant le dessus pour prendre la basse; tantôt quittant la partie d'accompagnement pour revenir au dessus. Les passions se succédaient sur son visage; on y distinguait la tendresse, la colère, le plaisir, la douleur : on sentait les *piano*, les *forte*, et je suis sûr qu'un plus habile que moi aurait reconnu le morceau au mouvement, au caractère, à ses mines et à quelques traits de chant qui lui échappaient par intervalle. Mais, ce qu'il avait de bizarre, c'est que

de temps en temps il tâtonnait, se reprenait comme s'il eût manqué, et se dépitait de n'avoir plus la même pièce[1] dans les doigts.

Enfin vous voyez, dit-il en se redressant, et en essuyant les gouttes de sueur qui descendaient le long de ses joues, que nous savons aussi placer un triton, une quinte superflue, et que l'enchaînement des dominantes nous est familier. Ces passages enharmoniques, dont le cher oncle a fait tant de bruit, ce n'est pas la mer à boire, nous nous en tirons.

MOI.

Vous vous êtes donné bien de la peine pour me montrer que vous étiez fort habile; j'étais homme à vous croire sur votre parole.

LUI.

Fort habile, oh! non; pour mon métier, je le sais à peu près, et c'est plus qu'il ne faut; car, dans ce pays-ci, est-ce qu'on est obligé de savoir ce qu'on montre?

MOI.

Pas plus que de savoir ce qu'on apprend.

LUI.

Cela est juste, morbleu! et très-juste! Là, monsieur le philosophe, la main sur la conscience, parlez net; il y eut un temps où vous n'étiez pas cossu comme aujourd'hui.

MOI.

Je ne le suis pas encore trop.

LUI.

Mais vous n'iriez plus au Luxembourg en été... Vous vous en souvenez?...

MOI.

Laissons cela, oui, je m'en souviens.

LUI.

En redingote de peluche grise...

MOI.

Oui, oui.

LUI.

Éreintée par un des côtés, avec la manchette déchirée et

1. Et non *peine*. M. Asselineau avait déjà corrigé cette faute.

les bas de laine noirs et recousus par derrière avec du fil blanc.

MOI.

Et oui, oui, tout comme il vous plaira.

LUI.

Que faisiez-vous alors dans l'allée des Soupirs[1]?

MOI.

Une assez triste figure.

LUI.

Au sortir de là, vous trottiez sur le pavé.

MOI.

D'accord.

LUI.

Vous donniez des leçons de mathématiques.

MOI.

Sans en savoir un mot; n'est-ce pas là que vous en vouliez venir?

LUI.

Justement.

MOI.

J'apprenais en montrant aux autres, et j'ai fait quelques bons écoliers.

LUI.

Cela se peut; mais il n'en est pas de la musique comme de l'algèbre ou de la géométrie. Aujourd'hui que vous êtes un gros monsieur...

MOI.

Pas si gros.

LUI.

Que vous avez du foin dans vos bottes...

MOI.

Très-peu.

Vous donnez des maîtres à votre fille.

1. Il y avait à cette époque, dans le jardin du Luxembourg, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par les rues Madame, de Fleurus, Jean-Bart et Duguay-Trouin, deux allées de platanes dont l'une portait le nom d'*allée des Soupirs*, et l'autre d'*allée des Philosophes*. Ces terrains furent aliénés en 1784 par le comte de Provence.

MOI.

Pas encore; c'est sa mère qui se mêle de son éducation; car il faut avoir la paix chez soi.

LUI.

La paix chez soi? Morbleu! on ne l'a que quand on est le serviteur ou le maître, et c'est le maître qu'il faut être... J'ai eu une femme... Dieu veuille avoir son âme; mais quand il lui arrivait quelquefois de se rebéquer, je m'élevais sur mes ergots, je déployais mon tonnerre, je disais comme Dieu: « Que la lumière se fasse; » et la lumière était faite. Aussi en quatre années de temps nous n'avons pas eu dix fois un mot plus haut que l'autre. Quel âge a votre enfant?

MOI.

Cela ne fait rien à l'affaire.

LUI.

Quel âge a votre enfant?

MOI.

Et que diable! laissons là mon enfant et son âge, et revenons aux maîtres qu'elle aura.

LUI.

Pardieu! je ne sache rien de si têtu qu'un philosophe. En vous suppliant très-humblement, ne pourrait-on savoir de monseigneur le philosophe quel âge à peu près peut avoir mademoiselle sa fille?

MOI.

Supposez-lui huit ans[1].

LUI.

Huit ans! Il y a quatre ans que cela devrait avoir les doigts sur les touches.

MOI.

Mais peut-être ne me soucié-je pas trop de faire entrer dans le plan de son éducation une étude qui occupe si longtemps et qui sert si peu.

LUI.

Et que lui apprendrez-vous donc, s'il vous plaît?

MOI.

A raisonner juste, si je puis; chose si peu commune parmi les hommes, et plus rare encore parmi les femmes.

1. M^me de Vandeul, née vers la fin de 1753, avait huit ans en 1762.

LUI.

Eh! laissez-la déraisonner tant qu'elle voudra, pourvu qu'elle soit jolie, amusante et coquette.

MOI.

Puisque la nature a été assez ingrate envers elle pour lui donner une organisation délicate avec une âme sensible, et l'exposer aux mêmes peines de la vie, que si elle avait une organisation forte et un cœur de bronze, je lui apprendrai, si je puis, à les supporter avec courage.

LUI.

Eh! laissez-la pleurer, souffrir, minauder, avoir des nerfs agacés comme les autres, pourvu qu'elle soit jolie, amusante et coquette. Quoi! point de danse?

MOI.

Pas plus qu'il n'en faut pour faire une révérence, avoir un maintien décent, se bien présenter et savoir marcher.

LUI.

Point de chant?

MOI.

Pas plus qu'il n'en faut pour bien prononcer.

LUI.

Point de musique?

MOI.

S'il y avait un bon maître d'harmonie, je la lui confierais volontiers deux heures par jour pendant un ou deux ans, pas davantage.

LUI.

Et à la place des choses essentielles que vous supprimez?...

MOI.

Je mets de la grammaire, de la fable, de l'histoire, de la géographie, un peu de dessin et beaucoup de morale.

LUI.

Combien il me serait facile de vous prouver l'inutilité de toutes ces connaissances-là dans un monde tel que le nôtre; que dis-je, l'inutilité! peut-être le danger! Mais je m'en tiendrai pour ce moment à une question: ne lui faudra-t-il pas un ou deux maîtres?

MOI.

Sans doute.

LUI.

Ah! nous y revoilà. Et ces maîtres, vous espérez qu'ils sauront la grammaire, la fable, l'histoire, la géographie, la morale, dont ils lui donneront des leçons? Chansons, mon cher maître, chansons; s'ils possédaient ces choses assez pour les montrer, ils ne les montreraient pas.

MOI.

Et pourquoi?

LUI.

C'est qu'ils auraient passé leur vie à les étudier. Il faut être profond dans l'art ou dans la science pour en bien posséder les éléments. Les ouvrages classiques ne peuvent être bien faits que par ceux qui ont blanchi sous le harnais; c'est le milieu et la fin qui éclaircissent les ténèbres du commencement; demandez à votre ami, M. D'Alembert, le coryphée de la science mathématique, s'il serait trop bon pour en faire des éléments. Ce n'est qu'après trente ou quarante ans d'exercice que mon oncle a entrevu les premières lueurs de la théorie musicale.

MOI.

O fou, archifou! m'écriai-je, comment se fait-il que dans ta mauvaise tête il se trouve des idées si justes pêle-mêle avec tant d'extravagances?

LUI.

Qui diable sait cela? C'est le hasard qui vous les jette, et elles demeurent. Tant y a que quand on ne sait pas tout, on ne sait rien de bien; on ignore où une chose va, d'où une autre vient, où celle-ci et celle-là veulent être placées; laquelle doit passer la première, où sera mieux la seconde. Montre-t-on bien sans la méthode? et la méthode, d'où naît-elle? Tenez, mon cher philosophe, j'ai dans la tête que la physique sera toujours une pauvre science, une goutte d'eau prise avec la pointe d'une aiguille dans le vaste océan, un grain détaché de la chaîne des Alpes! Et les raisons des phénomènes? En vérité, il vaudrait autant ignorer que de savoir si peu et si mal; et c'était précisément où j'en étais, lorsque je me fis maître d'accompagnement. A quoi rêvez-vous?

MOI.

Je rêve que tout ce que vous venez de me dire est plus

spécieux que solide : mais laissons cela; vous avez montré, dites-vous, l'accompagnement et la composition?

LUI.

Oui.

MOI.

Et vous n'en saviez rien du tout?

LUI.

Non, ma foi; et c'est pour cela qu'il y en avait de pires que moi, ceux qui croyaient savoir quelque chose. Au moins je ne gâtais ni le jugement ni les mains des enfants. En passant de moi à un bon maître, comme ils n'avaient rien appris, du moins ils n'avaient rien à désapprendre, et c'était toujours autant d'argent et de temps épargné.

MOI.

Comment faisiez-vous?

LUI.

Comme ils font tous. J'arrivais, je me jetais dans ma chaise. « Que le temps est mauvais! que le pavé est fatigant! » Je bavardais quelques nouvelles : « M^lle Lemierre[1] devait faire un rôle de Vestale dans l'opéra nouveau; mais elle est grosse pour la seconde fois; on ne sait qui la doublera. M^lle Arnould vient de quitter son petit comte; on dit qu'elle est en négociation avec Bertin[2]. Le petit comte a pourtant trouvé la porcelaine de M. de Montamy[3]. Il y avait, au dernier concert des amateurs, une Italienne qui a chanté comme un ange. C'est un rare corps que ce Préville, il faut le voir dans le *Mercure galant*[4]; l'endroit de l'énigme est impayable. Cette pauvre

1. « Qui ne serait enchanté de la méthode, du goût, du prestige avec lequel M^lle Lemierre vous peint tous les objets sensibles de la nature! Sa voix est une magie continuelle. C'est tour à tour un rossignol qui chante, un ruisseau qui murmure, un zéphyr qui folâtre... » (*Mémoires secrets*, 8 janvier 1762.) La même année, M^lle Lemierre se maria avec Larrivée, son camarade à l'Opéra.

2. M^lle Arnould, en 1762, voulut, en effet, rompre avec le comte de Lauraguais, qui l'excédait par sa jalousie, et elle passa à Bertin, mécontent d'avoir trouvé M^lle Hus couchée avec le fils Vieillard (Voir ci-dessus, p. 403, note 1). M^me de Lauraguais intervint dans cette affaire pour faire accepter à M^lle Arnould un contrat de rente viagère de 2,000 écus.

3. Nous retrouverons plus loin M. de Montamy et sa porcelaine.

4. Le *Mercure galant, ou la Comédie sans titre,* qui est de 1679, fut repris pour les débuts de Préville, en 1753. Il y remplissait six rôles différents.

Dumesnil[1] ne sait plus ce qu'elle dit ni ce qu'elle fait... Allons, mademoiselle, prenez votre livre. »

Tandis que mademoiselle, qui ne se presse pas, cherche son livre qu'elle a égaré, qu'on appelle une femme de chambre, qu'on gronde, je continue : « La Clairon est vraiment incompréhensible. On parle d'un mariage fort saugrenu : c'est celui de mademoiselle... comment l'appelez-vous ? une petite créature que... entretenait, à qui il a fait deux ou trois enfants ; qui avait été entretenue par tant d'autres.

— Allons, Rameau, vous radotez ; cela ne se peut.

— Je ne radote point ; on dit même que la chose est faite... Le bruit court que Voltaire est mort ; tant mieux.

— Et pourquoi tant mieux ?

— C'est qu'il va nous donner quelque bonne folie ; c'est son usage, que de mourir une quinzaine auparavant... »

Que vous dirai-je encore ? Je disais quelques polissonneries que je rapportais des maisons où j'avais été, car nous sommes tous grands colporteurs. Je faisais le fou, on m'écoutait, on riait, on s'écriait : « Il est toujours charmant. » Cependant le livre de mademoiselle s'était retrouvé sous un fauteuil où il avait été traîné, mâchonné, déchiré par un jeune doguin, ou par un petit chat. Elle se mettait à son clavecin : d'abord elle y faisait du bruit toute seule, ensuite je m'approchais, après avoir fait à la mère un signe d'approbation.

*La mère :* « Cela ne va pas mal ; on n'aurait qu'à vouloir, mais on ne veut pas ; on aime mieux perdre son temps à jaser, à chiffonner, à courir, à je ne sais quoi. Vous n'êtes pas sitôt parti, que le livre est fermé pour ne le rouvrir qu'à votre retour, aussi vous ne la grondez jamais. »

Cependant, comme il fallait faire quelque chose, je lui prenais les mains que je lui plaçais autrement ; je me dépitais, je criais, *sol, sol, sol,* mademoiselle, c'est un *sol.*

*La mère :* « Mademoiselle, est-ce que vous n'avez point d'oreille ? Moi qui ne suis pas au clavecin, et qui ne vois pas sur votre livre, je sens qu'il faut un *sol.* Vous donnez une peine infinie à monsieur ; je ne conçois pas sa patience ; vous ne retenez rien de ce qu'il vous dit, vous n'avancez point... »

1. Elle avait débuté en 1737.

Alors je rabattais un peu les coups, et hochant de la tête, je disais : « Pardonnez-moi, madame, pardonnez-moi; cela pourrait aller mieux si mademoiselle voulait, si elle étudiait un peu, mais cela ne va pas mal. »

*La mère :* « A votre place, je la tiendrais un an sur la même pièce.

— Oh ! pour cela, elle n'en sortira pas qu'elle ne soit au-dessus de toute difficulté, et cela ne sera pas aussi long que madame le croit.

— Monsieur Rameau, vous la flattez. Vous êtes trop bon. Voilà de la leçon la seule chose qu'elle retiendra et qu'elle saura bien me répéter dans l'occasion... »

L'heure se passait, mon écolière me présentait mon petit cachet avec la grâce du bras et la révérence qu'elle avait apprise du maître à danser : je le mettais dans ma poche, pendant que la mère disait : « Fort bien, mademoiselle ; si Favillier[1] était là, il vous applaudirait... » Je bavardais encore un moment par bienséance; je disparaissais ensuite, et voilà ce qu'on appelait alors une leçon d'accompagnement.

MOI.

Et aujourd'hui c'est donc autre chose ?

LUI.

Vertudieu ! je le crois. J'arrive; je suis grave; je me hâte d'ôter mon manchon, j'ouvre le clavecin, j'essaye les touches. Je suis toujours pressé; si l'on me fait attendre un moment, je crie comme si l'on me volait un écu; dans une heure d'ici il faut que je sois là, dans deux heures chez M^me^ la duchesse une telle; je suis attendu à dîner chez une belle marquise, et au sortir de là, c'est un concert chez M. le baron de Bagge[2], rue Neuve-des-Petits-Champs.

1. M. de Saur met *Abraham,* et les éditeurs subséquents ont jugé à propos de croire qu'il donnait la clef du nom de Favillier, qui est dans les diverses éditions et qui représente sans doute un maître à danser dont les biographes n'ont pas jugé à propos de s'inquiéter.

2. Le nom et l'adresse sont bien dans le texte de Gœthe, quoique M. de Saur, pour se faire honneur d'une découverte, ait mis de B*** et ait expliqué cette abréviation en note, explication encore prise au sérieux par ses successeurs. Gœthe, dans une véritable note à ce sujet, dit que le baron de Bagge était un noble allemand ou brabançon qui se fit remarquer longtemps à Paris par sa passion pour la

MOI.

Et cependant vous n'êtes attendu nulle part?

LUI.

Il est vrai.

MOI.

Et pourquoi employer toutes ces petites viles ruses-là?

LUI.

Viles! et pourquoi, s'il vous plaît? Elles sont d'usage dans mon état; je ne m'avilis pas en faisant comme tout le monde. Ce n'est pas moi qui les ai inventées, et je serais bizarre et maladroit de ne pas m'y conformer. Vraiment, je sais bien que si vous allez appliquer à cela certains principes généraux de je ne sais quelle morale qu'ils ont tous à la bouche et qu'aucun d'eux ne pratique, il se trouvera que ce qui est blanc est noir, et que ce qui est noir sera blanc; mais, monsieur le philosophe, il y a une conscience générale, comme il y a une grammaire générale, et puis des exceptions dans chaque langue, que vous appelez, je crois, vous autres savants, des... aidez-moi donc, des...

MOI.

*Idiotismes.*

LUI.

Tout juste. Eh bien, chaque état a ses exceptions de la conscience générale auxquelles je donnerais volontiers les noms d'*idiotismes* de métier.

MOI.

J'entends. Fontenelle parle bien, écrit bien, quoique son style fourmille d'*idiotismes* français.

LUI.

Et le souverain, le ministre, le financier, le magistrat, le militaire, l'homme de lettres, l'avocat, le procureur, le commerçant, le banquier, l'artisan, le maître à chanter, le maître à danser, sont de fort honnêtes gens, quoique leur conduite s'écarte en plusieurs points de la conscience générale, et soit remplie d'idiotismes moraux. Plus l'institution des choses est

musique. Mais il voulait l'entendre en nombreuse compagnie. Ses concerts, très-bons et très-suivis, ne pouvaient souffrir de la façon très-doucement railleuse dont en parle Diderot.

ancienne, plus il y a d'idiotismes; plus les temps sont malheureux, plus les idiotismes se multiplient. Tant vaut l'homme, tant vaut le métier, et réciproquement, à la fin, tant vaut le métier, tant vaut l'homme. On fait donc valoir le métier tant qu'on peut.

MOI.

Ce que je conçois clairement à tout cet entortillage, c'est qu'il y a peu de métiers honnêtement exercés, ou peu d'honnêtes gens dans leurs métiers.

LUI.

Bon! il n'y en a point; mais en revanche il y a peu de fripons hors de leur boutique, et tout irait assez bien sans un certain nombre de gens qu'on appelle assidus, exacts, remplissant rigoureusement leur devoir, stricts, ou, ce qui revient au même, toujours dans leur boutique, et faisant leur métier depuis le matin jusqu'au soir, et ne faisant que cela. Aussi sont-ils les seuls qui deviennent opulents et qui soient estimés.

MOI.

A force d'idiotismes.

LUI.

C'est cela; je vois que vous m'avez compris. Or donc un idiotisme de presque tous les états, car il y en a de communs à tous les pays, à tous les temps, comme il y a des sottises communes; un idiotisme commun est de se procurer le plus de pratiques que l'on peut : une sottise commune est de croire que le plus habile est celui qui en a le plus. Voilà deux exceptions à la conscience générale auxquelles il faut se plier. C'est une espèce de crédit, ce n'est rien en soi; mais cela vaut par l'opinion. On a dit que *bonne renommée valait mieux que ceinture dorée;* cependant qui a bonne renommée n'a pas ceinture dorée, et je vois aujourd'hui que qui a ceinture dorée ne manque guère de renommée. Il faut, autant qu'il est possible, avoir le renom et la ceinture, et c'est mon objet lorsque je me fais valoir par ce que vous qualifiez d'adresses viles, d'indignes petites ruses. Je donne ma leçon et je la donne bien : voilà la règle générale; je fais croire que j'en ai plus à donner que la journée n'a d'heures, voilà l'idiotisme.

MOI.

Et la leçon, vous la donnez bien?

LUI.

Oui, pas mal, passablement. La basse fondamentale[1] du cher oncle a bien simplifié tout cela. Autrefois je volais l'argent de mon écolier, oui, je le volais, cela est sûr; aujourd'hui je le gagne, du moins comme les autres.

MOI.

Et le voliez-vous sans remords?

LUI.

Oh! sans remords! On dit que si un voleur vole l'autre, le diable s'en rit. Les parents regorgeaient d'une fortune acquise Dieu sait comment; c'étaient des gens de cour, des financiers, des gros commerçants, des banquiers, des gens d'affaires; je les aidais à restituer, moi et une foule d'autres qu'ils employaient comme moi. Dans la nature, toutes les espèces se dévorent; toutes les conditions se dévorent dans la société. Nous faisons justice les uns des autres sans que la loi s'en mêle. La Deschamps[2] autrefois, aujourd'hui la Guimard[3] venge le prince du financier, et c'est la marchande de modes, le bijoutier, le tapissier, la lingère, l'escroc, la femme de chambre, le cuisinier, le bourrelier qui vengent le financier de la Deschamps. Au milieu de tout cela il n'y a que l'imbécile ou l'oisif qui soit lésé sans avoir vexé personne, et c'est fort bien fait. D'où vous voyez que ces exceptions à la conscience générale, ou ces idiotismes moraux dont on fait tant de bruit sous la dénomination de *tour du bâton*, ne sont rien, et qu'à tout prendre, il n'y a que le coup d'œil qu'il faut avoir juste.

1. Cette découverte de Rameau, qu'il serait trop long d'expliquer ici, est son principal titre de gloire. Consulter l'article *Basse fondamentale*, du *Dictionnaire de musique*, de Rousseau.

2. De l'Opéra-Comique, puis de la Comédie-Italienne, joua jusqu'en 1776. Elle avait débuté vers 1757. Elle était la maîtresse, à cette date, de l'avocat général Antoine-Louis Séguier, l'ennemi acharné des philosophes, qui reçut, à cause d'elle, des remontrances à poing fermé de M. Roger, procureur au Châtelet. (V. *Journal* de Barbier.)

3. Marie-Madeleine Guimard, dame Despréaux, qui débuta en 1759, à seize ans, comme danseuse à la Comédie-Française, et qui passa de là à l'Opéra, est restée le type le plus accompli de la comédienne facile et fastueuse.

MOI.

J'admire le vôtre.

LUI.

Et puis la misère : la voix de la conscience et de l'honneur est bien faible, lorsque les boyaux crient. Suffit que si je deviens jamais riche, il faudra bien que je restitue, et que je suis bien résolu à restituer de toutes les manières possibles, par la table, par le jeu, par le vin, par les femmes.

MOI.

Mais j'ai peur que vous ne deveniez jamais riche.

LUI.

Moi, j'en ai le soupçon.

MOI.

Mais s'il en arrivait autrement, que feriez-vous?

LUI.

Je ferais comme tous les gueux revêtus, je serais le plus insolent marouflle qu'on eût encore vu. C'est alors que je me rappellerais tout ce qu'ils m'ont fait souffrir, et je leur rendrais bien les avanies[1] qu'ils m'ont faites. J'aime à commander, et je commanderai. J'aime qu'on me loue, et on me louera. J'aurai à mes gages toute la troupe Villemorienne[2], et je leur dirai, comme on me l'a dit : « Allons, faquins, qu'on m'amuse, » et l'on m'amusera ; « Qu'on me déchire les honnêtes gens, » et on les déchirera, si on en trouve encore ; et puis nous aurons des filles, nous nous tutoierons quand nous serons ivres ; nous nous enivrerons, nous ferons des contes, nous aurons toutes sortes de travers et de vices, cela sera délicieux. Nous prouverons que Voltaire est sans génie ; que Buffon, toujours guindé sur des échasses, n'est qu'un déclamateur ampoulé ; que Montesquieu n'est qu'un bel esprit ; nous reléguerons D'Alembert dans ses mathématiques. Nous en donnerons sur dos et ventre à tous ces petits Catons comme vous, qui nous méprisent par envie, dont la modestie est le maintien de l'orgueil, et dont la sobriété est la loi du besoin. Et de la musique? c'est alors que nous en ferons.

1. Et non *avances*.

2. Les précédentes éditions disent : « la troupe des flatteurs, des bouffons et des parasites. » Rameau a ici en vue la clientèle du fermier général Villemorien, gendre de Bouret, clientèle qui devait être assez semblable à celle de Bertin et de M^lle^ Hus.

MOI.

Au digne emploi que vous feriez de la richesse, je vois combien c'est grand dommage que vous soyez gueux. Vous vivriez là d'une manière bien honorable pour l'espèce humaine, bien utile à vos concitoyens, bien glorieuse pour vous.

LUI.

Mais je crois que vous vous moquez de moi. Monsieur le philosophe, vous ne savez pas à qui vous vous jouez; vous ne vous doutez pas que dans ce moment je représente la partie la plus importante de la ville et de la cour. Nos opulents dans tous les états ou se sont dit à eux-mêmes ou ne se sont pas dit les mêmes choses que je vous ai confiées; mais le fait est que la vie que je mènerais à leur place est exactement la leur. Voilà où vous en êtes, vous autres, vous croyez que le même bonheur est fait pour tous. Quelle étrange vision! Le vôtre suppose un certain tour d'esprit romanesque que nous n'avons pas, une âme singulière, un goût particulier. Vous décorez cette bizarrerie du nom de vertu, vous l'appelez philosophie; mais la vertu, la philosophie sont-elles faites pour tout le monde? En a qui peut, en conserve qui peut. Imaginez l'univers sage et philosophe; convenez qu'il serait diablement triste. Tenez, vive la philosophie, vive la sagesse de Salomon : boire de bons vins, se gorger de mets délicats, se rouler sur de jolies femmes, se reposer dans des lits bien mollets; excepté cela, le reste n'est que vanité.

MOI.

Quoi! défendre sa patrie?...

LUI.

Vanité! Il n'y a plus de patrie : je ne vois d'un pôle à l'autre que des tyrans et des esclaves.

MOI.

Servir ses amis?...

LUI.

Vanité! Est-ce qu'on a des amis? Quand on en aurait, faudrait-il en faire des ingrats? Regardez-y bien, et vous verrez que c'est presque toujours là ce qu'on recueille des services rendus. La reconnaissance est un fardeau, et tout fardeau est fait pour être secoué.

MOI.

Avoir un état dans la société et en remplir les devoirs?...

LUI.

Vanité! Qu'importe qu'on ait un état ou non, pourvu qu'on soit riche, puisqu'on ne prend un état que pour le devenir. Remplir ses devoirs, à quoi cela mène-t-il? à la jalousie, au trouble, à la persécution. Est-ce ainsi qu'on s'avance? faire sa cour, morbleu! voir les grands, étudier leurs goûts, se prêter à leurs fantaisies, servir leurs vices, approuver leurs injustices: voilà le secret.

MOI.

Veiller à l'éducation de ses enfants?...

LUI.

Vanité! C'est l'affaire d'un précepteur.

MOI.

Mais si ce précepteur, pénétré de vos principes, néglige ses devoirs, qui est-ce qui en sera châtié?

LUI.

Ma foi, ce ne sera pas moi, mais peut-être un jour le mari de ma fille ou la femme de mon fils.

MOI.

Mais si l'un et l'autre se précipitent dans la débauche et les vices?

LUI.

Cela est de leur état.

MOI.

S'ils se déshonorent?

LUI.

Quoi qu'on fasse, on ne peut se déshonorer quand on est riche.

MOI.

S'ils se ruinent?

LUI.

Tant pis pour eux.

MOI.

Je vois que si vous vous dispensiez de veiller à la conduite de votre femme, de vos enfants, de vos domestiques, vous pourriez aisément négliger vos affaires.

LUI.

Pardonnez-moi, il est quelquefois difficile de trouver de l'argent, et il est prudent de s'y prendre de loin.

MOI.

Vous donnerez peu de soin à votre femme?

LUI.

Aucun, s'il vous plaît. Le meilleur procédé, je crois, qu'on puisse avoir pour sa chère moitié, c'est de faire ce qui lui convient. A votre avis, la société ne serait-elle pas fort amusante, si chacun y était à sa chose?

MOI.

Pourquoi pas? la soirée n'est jamais plus belle pour moi que quand je suis content de ma matinée.

LUI.

Et pour moi aussi.

MOI.

Ce qui rend les gens du monde si délicats sur leurs amusements, c'est leur profonde oisiveté.

LUI.

Ne croyez pas cela; ils s'agitent beaucoup.

MOI.

Comme ils ne se lassent jamais, ils ne se délassent jamais.

LUI.

Ne croyez pas cela, ils sont sans cesse excédés.

MOI.

Le plaisir est toujours une affaire pour eux et jamais un besoin.

LUI.

Tant mieux; le besoin est toujours une peine.

MOI.

Ils usent tout. Leur âme s'hébète, l'ennui s'en empare. Celui qui leur ôterait la vie au milieu de leur abondance accablante, les servirait; c'est qu'ils ne connaissent du bonheur que la partie qui s'émousse le plus vite. Je ne méprise pas les plaisirs des sens, j'ai un palais aussi, et il est flatté d'un mets délicat ou d'un vin délicieux; j'ai un cœur et des yeux, et j'aime à voir une jolie femme, j'aime à sentir sous ma main la fermeté

et la rondeur de sa gorge, à presser ses lèvres des miennes, à puiser la volupté dans ses regards, et à expirer entre ses bras; quelquefois avec mes amis une partie de débauche, même un peu tumultueuse, ne me déplaît pas; mais, je ne vous dissimulerai pas, il m'est infiniment plus doux encore d'avoir secouru le malheureux, d'avoir terminé une affaire épineuse, donné un conseil salutaire, fait une lecture agréable, une promenade avec un homme ou une femme chère à mon cœur, passé quelques heures instructives avec mes enfants, écrit une bonne page, rempli les devoirs de mon état, dit à celle que j'aime quelques choses tendres et douces qui amènent ses bras autour de mon cou. Je connais telle action que je voudrais avoir faite pour tout ce que je possède; c'est un sublime ouvrage que *Mahomet*, j'aimerais mieux avoir réhabilité la mémoire des Calas. Une personne de ma connaissance s'était réfugiée à Carthagène; c'était un cadet de famille dans un pays où la coutume transfère tout le bien aux aînés. Là il apprend que son aîné, enfant gâté, après avoir dépouillé son père et sa mère trop faciles de tout ce qu'ils possédaient, les avait expulsés de leur château et que les bons vieillards languissaient indigents dans une petite ville de la province. Que fait alors ce cadet, qui, traité durement par ses parents, était allé tenter la fortune au loin? Il leur envoie des secours; il se hâte d'arranger ses affaires, il revient opulent, il ramène son père et sa mère dans leur domicile, il marie ses sœurs. Ah! mon cher Rameau, cet homme regardait cet intervalle comme le plus heureux de sa vie, c'est les larmes aux yeux qu'il m'en parlait, et moi je sens en vous faisant ce récit mon cœur se troubler de joie et le plaisir me couper la parole.

LUI.

Vous êtes des êtres bien singuliers!

MOI.

Vous êtes des êtres bien à plaindre, si vous n'imaginez pas qu'on s'est élevé au-dessus du sort, et qu'il est impossible d'être malheureux à l'abri de deux belles actions telles que celles-ci.

LUI.

Voilà une espèce de félicité avec laquelle j'aurais de la peine à me familiariser, car on la rencontre rarement. Mais, à votre compte, il faudrait donc être d'honnêtes gens?

MOI.

Pour être heureux, assurément.

LUI.

Cependant je vois une infinité d'honnêtes gens qui ne sont pas heureux et une infinité de gens qui sont heureux sans être honnêtes.

MOI.

Il vous semble.

LUI.

Et n'est-ce pas pour avoir eu du sens commun et de la franchise un moment que je ne sais où aller souper ce soir?

MOI.

Oh non! c'est pour n'en avoir pas toujours eu; c'est pour n'avoir pas senti de bonne heure qu'il fallait d'abord se faire une ressource indépendante de la servitude.

LUI.

Indépendante ou non, celle que je me suis faite est au moins la plus aisée.

MOI.

Et la moins sûre et la moins honnête.

LUI.

Mais la plus conforme à mon caractère de fainéant, de sot, de vaurien.

MOI.

D'accord.

LUI.

Et puisque je puis faire mon bonheur par des vices qui me sont naturels, que j'ai acquis sans travail, que je conserve sans effort, qui cadrent avec les mœurs de ma nation, qui sont du goût de ceux qui me protégent, et plus analogues à leurs petits besoins particuliers que des vertus qui les gêneraient en les accusant depuis le matin jusqu'au soir, il serait bien singulier que j'allasse me tourmenter comme une âme damnée pour me bistourner et me faire autre que je ne suis; pour me donner un caractère étranger au mien, des qualités très-estimables, j'y consens pour ne pas disputer, mais qui me coûteraient beaucoup à acquérir, à pratiquer, ne me mèneraient à rien, peut-être à pis que rien, par la satire continuelle des riches auprès

desquels les gueux comme moi ont à chercher leur vie. On loue la vertu, mais on la hait, mais on la fuit, mais elle gèle de froid, et dans ce monde il faut avoir les pieds chauds. Et puis cela me donnerait de l'humeur infailliblement ; car pourquoi voyons-nous si fréquemment les dévots si durs, si fâcheux, si insociables? C'est qu'ils se sont imposé une tâche qui ne leur est pas naturelle ; ils souffrent, et quand on souffre on fait souffrir les autres : ce n'est pas là mon compte ni celui de mes protecteurs ; il faut que je sois gai, souple, plaisant, bouffon, drôle. La vertu se fait respecter, et le respect est incommode ; la vertu se fait admirer, et l'admiration n'est pas amusante. J'ai affaire à des gens qui s'ennuient, et il faut que je les fasse rire. Or c'est le ridicule et la folie qui font rire, il faut donc que je sois ridicule et fou, et quand la nature ne m'aurait pas fait tel, le plus court serait de le paraître. Heureusement je n'ai pas besoin d'être hypocrite ; il y en a déjà tant de toutes les couleurs, sans compter ceux qui le sont avec eux-mêmes. Ce chevalier de La Morlière[1], qui retape son chapeau sur son oreille, qui porte la tête au vent, qui vous regarde le passant par-dessus l'épaule, qui fait battre une longue épée sur sa cuisse, qui a l'insulte toute prête pour celui qui n'en porte point et qui semble adresser un défi à tout venant ; que fait-il? tout ce qu'il peut pour se persuader qu'il est un homme de cœur, mais il est lâche. Offrez-lui une croquignole sur le bout du nez, et il la recevra en douceur. Voulez-vous lui faire baisser le ton? Élevez-le, montrez-lui votre canne ou appliquez votre pied entre ses fesses. Tout étonné de se trouver un lâche, il vous demandera qui est-ce qui vous l'a appris, d'où vous le savez? lui-même l'ignorait le moment précédent ; une longue et habituelle singerie de bravoure lui en avait imposé, il avait tant fait les mines qu'il croyait la chose.

Et cette femme[2] qui se mortifie, qui visite les prisons, qui assiste à toutes les assemblées de charité, qui marche les yeux

1. On trouvera un bon article sur La Morlière, signé : Adolphe Rochas, dans la *Biographie du Dauphiné*, 2 vol. in-8°. M. Monselet a fait figurer aussi cet écrivain dans *les Oubliés et les Dédaignés*. Quoiqu'il ait écrit *Angola*, qui est un petit chef-d'œuvre en son genre, La Morlière n'est point à réhabiliter. Son rôle de chef de cabale au théâtre et sa vie privée le montrent bien tel que le peint le neveu de Rameau.

2. M. de Saur a inventé pour ce rôle une « Mme de Past... » qui n'est nommée nulle part dans Gœthe, ni ailleurs.

baissés, qui n'oserait regarder un homme en face, sans cesse en garde contre la séduction de ses sens; tout cela empêche-t-il que son cœur ne brûle, que des soupirs ne lui échappent, que son tempérament ne s'allume, que les désirs ne l'obsèdent, et que son imagination ne lui retrace, la nuit, les scènes du *Portier des Chartreux,* les postures de l'Arétin? Alors que devient-elle? qu'en pense sa femme de chambre lorsqu'elle se lève en chemise et qu'elle vole au secours de sa maîtresse qui se meurt? Justine, allez vous recoucher, ce n'est pas vous que votre maîtresse appelle dans son délire.

Et l'ami Rameau, s'il se mettait un jour à marquer du mépris pour la fortune, les femmes, la bonne chère, l'oisiveté, à catoniser, que serait-il? un hypocrite. Il faut que Rameau soit ce qu'il est, un brigand heureux avec des brigands opulents et non un fanfaron de vertu ou même un homme vertueux, mangeant sa croûte de pain, seul ou à côté des gueux. Et pour le trancher net, je ne m'accommode point de votre félicité, ni du bonheur de quelques visionnaires comme vous.

MOI.

Je vois, mon cher, que vous ignorez ce que c'est, et que vous n'êtes pas même fait pour l'apprendre.

LUI.

Tant mieux, mordieu! tant mieux; cela me ferait crever de faim, d'ennui et de remords peut-être.

MOI.

D'après cela, le seul conseil que j'aie à vous donner, c'est de rentrer bien vite dans la maison d'où vous vous êtes imprudemment fait chasser.

LUI.

Et de faire ce que vous ne désapprouvez pas au simple, et qui me répugne un peu au figuré[1]?

MOI.

Quelle singularité!

LUI.

Il n'y a rien de singulier à cela; je veux bien être abject,

1. Voir p. 404. Cette phrase était incompréhensible avant la restitution que nous avons pu faire.

mais je veux que ce soit sans contrainte. Je veux bien descendre de ma dignité... Vous riez?

MOI.

Oui, votre dignité me fait rire.

LUI.

Chacun a la sienne. Je veux bien oublier la mienne, mais à ma discrétion et non à l'ordre d'autrui. Faut-il qu'on puisse me dire : Rampe, et que je sois obligé de ramper? C'est l'allure du ver, c'est la mienne ; nous la suivons l'un et l'autre quand on nous laisse aller, mais nous nous redressons quand on nous marche sur la queue ; on m'a marché sur la queue, et je me redresserai. Et puis vous n'avez pas d'idée de la pétaudière dont il s'agit. Imaginez un mélancolique et maussade personnage, dévoré de vapeurs, enveloppé dans deux ou trois tours de sa robe de chambre ; qui se déplaît à lui-même, à qui tout déplaît ; qu'on fait avec peine sourire en se disloquant le corps et l'esprit en cent manières diverses, qui considère froidement les grimaces plaisantes de mon visage et celles de mon jugement qui sont plus plaisantes encore ; car, entre nous, ce père Noël, ce vilain bénédictin, si renommé pour les grimaces, malgré ses succès à la cour, n'est, sans me vanter ni lui non plus, en comparaison de moi qu'un polichinelle de bois. J'ai beau me tourmenter pour atteindre au sublime des petites maisons, rien n'y fait. Rira-t-il? ne rira-t-il pas? voilà ce que je suis forcé de me dire au milieu de mes contorsions, et vous pouvez juger combien cette incertitude nuit au talent. Mon hypocondre, la tête renfoncée dans un bonnet de nuit qui lui couvre les yeux, a l'air d'une pagode immobile à laquelle on aurait attaché un fil au menton, d'où il descendrait jusque sous son fauteuil. On attend que le fil se tire, et il ne se tire point, ou s'il arrive que la mâchoire s'entr'ouvre, c'est pour vous articuler un mot désolant, un mot qui vous apprend que vous n'avez point été aperçu, et que toutes vos singeries sont perdues. Ce mot est la réponse à une question que vous lui aurez faite il y a quatre jours ; ce mot dit, le ressort mastoïde se détend, et la mâchoire se referme.

Puis il se mit à contrefaire son homme. Il s'était placé dans une chaise, la tête fixe, le chapeau jusque sur les paupières,

les yeux demi-clos, les bras pendants, remuant sa mâchoire comme un automate, et disant: « Oui, vous avez raison, mademoiselle, il faut mettre de la finesse là. »

C'est que cela décide, que cela décide toujours et sans appel, le soir, le matin, à la toilette, à dîner, au café, au jeu, au théâtre, à souper, au lit, et, Dieu me le pardonne, je crois, entre les bras de sa maîtresse. Je ne suis pas à portée d'entendre ces dernières décisions-ci, mais je suis diablement las des autres... Triste, obscur, et tranché comme le destin, tel est notre patron.

Vis-à-vis c'est une bégueule qui joue l'importance, à qui l'on se résoudrait à dire qu'elle est jolie, parce qu'elle l'est encore, quoiqu'elle ait sur le visage quelques gales par-ci par-là, et qu'elle coure après le volume de M^me^ Bouvillon[1]. J'aime les chairs quand elles sont belles; mais aussi trop est trop, et le mouvement est si essentiel à la matière! *Item*, elle est plus méchante, plus fière et plus bête qu'une oie. *Item*, elle veut avoir de l'esprit. *Item*, il faut lui persuader qu'on lui en croit comme à personne. *Item*, cela ne sait rien, et cela décide aussi. *Item*, il faut applaudir à ses décisions des pieds et des mains, sauter d'aise, se transir d'admiration: « Que cela est beau, délicat, bien dit, finement vu, singulièrement senti! où les femmes prennent-elles cela? Sans étude, par la seule force de l'instinct, par la seule lumière naturelle! cela tient du prodige. Et puis qu'on vienne nous dire que l'expérience, l'étude, la réflexion, l'éducation y font quelque chose!... » Et autres pareilles sottises, et pleurer de joie; dix fois la journée se courber, un genou fléchi en devant, l'autre jambe tirée en arrière, les bras étendus vers la déesse, chercher son désir dans ses yeux, rester suspendu à sa lèvre, attendre son ordre et partir comme un éclair. Qui est-ce qui veut s'assujettir à un rôle pareil, si ce n'est le misérable qui trouve là, deux ou trois fois la semaine, de quoi calmer la tribulation de ses intestins! Que penser des autres, tels que le Palissot, le Fréron, le Poinsinet[2], le Bacu-

1. Voir le *Roman comique*, de Scarron.

2. L'édition Brière met ici *Mallet*, ce qui est évidemment une faute de lecture. Nous rétablissons *Poinsinet*, d'après Gœthe et notre copie. On verra tout à l'heure que c'est bien lui qui est en scène.

lard[1] qui ont quelque chose, et dont les bassesses ne peuvent s'excuser par le borborygme d'un estomac qui souffre?

MOI.

Je ne vous aurais jamais cru si difficile.

LUI.

Je ne le suis pas. Au commencement je voyais faire les autres, et je faisais comme eux, même un peu mieux, parce que je suis plus franchement impudent, meilleur comédien, plus affamé, fourni de meilleurs poumons. Je descends apparemment en droite ligne du fameux Stentor...

Et pour me donner une juste idée de la force de ce viscère, il se mit à tousser d'une violence à ébranler les vitres du café, et à suspendre l'attention des joueurs d'échecs.

MOI.

Mais à quoi bon ce talent?

LUI.

Vous ne le devinez pas?

MOI.

Non, je suis un peu borné.

LUI.

Supposez la dispute engagée et la victoire incertaine; je me lève, et déployant mon tonnerre, je dis: « Cela est comme mademoiselle l'assure... c'est là ce qui s'appelle juger! Je le donne en cent à tous nos beaux esprits. L'expression est de génie. » Mais il ne faut pas toujours approuver de la même manière; on serait monotone, on aurait l'air faux, on deviendrait insipide. On ne se sauve de là que par du jugement, de la fécondité; il faut savoir préparer et placer ses tons majeurs et péremptoires, saisir l'occasion et le moment. Lors, par exemple, qu'il y a partage entre les sentiments, que la dispute s'est élevée à son dernier degré de violence, qu'on ne s'entend plus, que tous parlent à la fois, il faut être placé à l'écart, dans l'angle de l'appartement le plus éloigné du champ de bataille, avoir préparé son explosion par un long silence,

1. Baculard d'Arnaud ou Darnaud-Baculard, l'auteur des *Délassements de l'homme sensible;* parasite jusqu'à sa mort.

et tomber subitement, comme une *Comminge*[1], au milieu des contendants; personne n'a cet art comme moi. Mais où je suis surprenant, c'est dans l'opposé: j'ai des petits tons que j'accompagne d'un sourire, une variété infinie de mines approbatives; là, le nez, la bouche, le front, les yeux entrent en jeu; j'ai une souplesse de reins, une manière de contourner l'épine du dos, de hausser ou de baisser les épaules, d'étendre les doigts, d'incliner la tête, de fermer les yeux et d'être stupéfait comme si j'avais entendu descendre du ciel une voix angélique et divine; c'est là ce qui flatte. Je ne sais si vous saisissez bien toute l'énergie de cette dernière attitude-là; je ne l'ai point inventée, mais personne ne m'a surpassé dans l'exécution. Voyez, voyez.

MOI.

Il est vrai que cela est unique.

LUI.

Croyez-vous qu'il y ait cervelle de femme un peu vaine qui tienne à cela?

MOI.

Non, il faut convenir que vous avez porté le talent de faire le fou et de s'avilir aussi loin qu'il est possible.

LUI.

Ils auront beau faire, tous tant qu'ils sont, ils n'en viendront jamais là; le meilleur d'entre eux, Palissot, par exemple, ne sera jamais qu'un bon écolier. Mais si ce rôle amuse d'abord, et si l'on goûte quelque plaisir à se moquer en dedans de la bêtise de ceux qu'on enivre, à la longue cela ne pique plus; et puis, après un certain nombre de découvertes, on est obligé de se répéter, l'esprit et l'art ont leurs limites; il n'y a que Dieu et quelques génies rares pour qui la carrière s'étend à mesure qu'ils y avancent. Bouret en est un peut-être: il y a de celui-ci des traits qui m'en donnent à moi, oui, à moi-même, la plus sublime idée. Le *petit chien*, le *livre de la félicité*, les *flambeaux* sur la route de Versailles sont de ces choses qui me confondent et m'humilient; ce serait capable de dégoûter du métier.

1. Bombe de siége, ainsi nommée du nom du comte de Comminges, aide-de-camp de Louis XIV au siége de Namur. (*Note de M. Asselineau.*) D'après l'*Encyclopédie,* « espèce de mortier qui jette des bombes dont le poids va jusqu'à 500 livres. «

MOI.

Que voulez-vous dire avec votre petit chien?

LUI.

D'où venez-vous donc? Quoi! sérieusement, vous ignorez comment cet homme rare s'y prit pour détacher de lui et attacher au garde des sceaux[1] un petit chien qui plaisait à celui-ci?

MOI.

Je l'ignore, je le confesse.

LUI.

Tant mieux. C'est une des plus belles choses qu'on ait imaginées; toute l'Europe en a été émerveillée, et il n'y a pas un courtisan dont elle n'ait excité l'envie. Vous qui ne manquez pas de sagacité, voyons comment vous vous y seriez pris à sa place. Songez que Bouret était aimé de son chien; songez que le vêtement bizarre du ministre effrayait le petit animal; songez qu'il n'avait que huit jours pour vaincre les difficultés. Il faut connaître toutes les conditions du problème pour bien sentir le mérite de la solution. Eh bien!

MOI.

Eh bien; il faut que je vous avoue que, dans ce genre, les choses les plus faciles m'embarrassent.

LUI.

Écoutez (me dit-il en me frappant un petit coup sur l'épaule, car il est familier), écoutez et admirez. Il se fait faire un masque qui ressemble au garde des sceaux; il emprunte d'un valet de chambre la volumineuse simarre; il se couvre le visage du masque; il endosse la simarre. Il appelle son chien, il le caresse, il lui donne la gimblette; puis tout à coup changeant de décoration, ce n'est plus le garde des sceaux, c'est Bouret qui appelle son chien et qui le fouette. En moins de deux ou trois jours de cet exercice continu du matin au soir, le chien sait fuir Bouret le financier et courir à Bouret garde des sceaux; mais je suis trop bon; vous êtes un profane qui ne méritez pas d'être instruit des miracles qui s'opèrent à côté de vous.

1. D'autres (*l'Espion anglais*) disent à M. de Machault, contrôleur général des nances.

MOI.

Malgré cela, je vous prie, *le livre, les flambeaux*[1]?

LUI.

Non, non. Adressez-vous aux pavés qui vous diront ces choses-là, et profitez de la circonstance qui nous a rapprochés, pour apprendre des choses que personne ne sait que moi.

MOI.

Vous avez raison.

LUI.

Emprunter la robe et la perruque, j'avais oublié la perruque du garde des sceaux! se faire un masque qui lui ressemble! le masque surtout me tourne la tête. Aussi cet homme jouit-il de la plus haute considération; aussi possède-t-il des millions[2]. Il y a des croix de Saint-Louis qui n'ont pas de pain; aussi pourquoi courir après la croix, au hasard de se faire échiner, et ne pas se tourner vers un état sans péril[3], qui ne manque jamais sa récompense? Voilà ce qui s'appelle aller au grand. Ces modèles-là sont décourageants; on a pitié de soi, et l'on s'ennuie. Le masque! le masque! Je donnerais un de mes doigts pour avoir trouvé le masque.

MOI.

Mais avec cet enthousiasme pour les belles choses et cette facilité de génie que vous possédez, est-ce que vous n'avez rien inventé?

LUI.

Pardonnez-moi; par exemple, l'attitude admirative du dos dont je vous ai parlé; je la regarde comme mienne, quoiqu'elle puisse peut-être m'être contestée par des envieux. Je crois bien qu'on l'a employée auparavant; mais qui est-ce qui a senti combien elle était commode pour rire en dessous de l'impertinent qu'on admirait! J'ai plus de cent façons d'entamer

1. Lors d'une visite du roi à Croix-Fontaine, campagne de Bouret, le monarque se trouva en présence d'un in-folio portant pour titre : *le Vrai Bonheur*. Il l'ouvrit, et à chaque page il put lire : « *le roi est venu chez Bouret.* » Voilà pour le *livre;* quant aux *flambeaux,* c'est aussi l'histoire d'un voyage du roi, sur la route duquel était placé, de vingt en vingt pas, un homme porteur d'une torche.

2. Bouret, toujours mal dans ses affaires par suite de sa prodigalité, mourut en 1777, ayant dépensé 42 millions et en laissant 5 de dettes.

3. Et non *sans pareil.*

la séduction d'une jeune fille, à côté de la mère, sans que celle-ci s'en aperçoive, et même de la rendre complice. A peine entrais-je dans la carrière, que je dédaignai toutes les manières vulgaires de glisser un billet doux ; j'ai dix moyens de me le faire arracher, et parmi ces moyens j'ose me flatter qu'il y en a de nouveaux. Je possède surtout le talent d'encourager un jeune homme timide ; j'en ai fait réussir qui n'avaient ni esprit ni figure. Si cela était écrit, je crois qu'on m'accorderait quelque génie.

MOI.

Vous ferait un honneur singulier [1].

LUI.

Je n'en doute pas.

MOI.

A votre place, je jetterais ces choses-là sur le papier. Ce serait dommage qu'elles se perdissent.

LUI.

Il est vrai, mais vous ne soupçonnez pas combien je fais peu de cas de la méthode et des préceptes. Celui qui a besoin d'un protocole n'ira jamais loin ; les génies lisent peu, pratiquent beaucoup, et se font d'eux-mêmes. Voyez César, Turenne, Vauban, la marquise de Tencin, son frère le cardinal, et le secrétaire de celui-ci, l'abbé Trublet. Et Bouret? Qui est-ce qui a donné des leçons à Bouret? Personne, c'est la nature qui forme ces hommes rares-là. Croyez-vous que l'histoire du chien et du masque soit écrite quelque part?

MOI.

Mais à vos heures perdues, lorsque l'angoisse de votre estomac vide ou la fatigue de votre estomac surchargé éloigne le sommeil...

LUI.

J'y penserai. Il vaut mieux écrire de grandes choses que d'en exécuter de petites. Alors l'âme s'élève, l'imagination s'échauffe, s'enflamme et s'étend, au lieu qu'elle se rétrécit à s'étonner, auprès de la petite Hus, des applaudissements que ce sot public s'obstine à prodiguer à cette minaudière de Dangeville qui joue si platement, qui marche presque courbée en

1. Et non : « Vous feriez un homme singulier. »

deux sur la scène, qui a l'affectation de regarder sans cesse dans les yeux de celui à qui elle parle et de jouer en dessous, et qui prend elle-même ses grimaces pour de la finesse, son petit trotter pour de la grâce; à cette emphatique Clairon qui est plus maigre, plus apprêtée, plus étudiée, plus empesée qu'on ne saurait dire. Cet imbécile parterre les claque à tout rompre et ne s'aperçoit pas que nous sommes un peloton d'agréments (il est vrai que le peloton grossit un peu, mais qu'importe?), que nous avons la plus belle peau, les plus beaux yeux, le plus joli bec, peu d'entrailles à la vérité, une démarche qui n'est pas légère, mais qui n'est pas non plus aussi gauche qu'on le dit. Pour le sentiment, en revanche, il n'en est aucune à qui nous ne damions le pion.

MOI.

Comment dites-vous tout cela? est-ce ironie ou vérité?

LUI.

Le mal est que ce diable de sentiment est tout en dedans, et qu'il n'en transpire pas une lueur au dehors; mais moi qui vous parle, je sais, et je sais bien qu'elle en a. Si ce n'est pas cela précisément, c'est quelque chose comme cela. Il faut voir, quand l'humeur nous prend, comme nous traitons les valets, comme les femmes de chambre sont souffletées, comme nous menons à grands coups de pied les parties casuelles [1] pour peu qu'elles s'écartent du respect qui nous est dû. C'est un petit diable, vous dis-je, tout plein de sentiment et de dignité... Oh çà, vous ne savez où vous en êtes, n'est-ce pas?

MOI.

J'avoue que je ne saurais démêler si c'est de bonne foi ou méchamment que vous parlez. Je suis un bonhomme; ayez la bonté d'en user avec moi plus rudement et de laisser là votre art.

LUI.

Cela, c'est ce que nous débitons à la petite Hus, de la Dangeville, et de la Clairon, mêlé par-ci par-là de quelques mots qui vous donnent l'éveil. Je consens que vous me preniez pour un vaurien, mais non pour un sot, et il n'y aurait qu'un

1. Bertin était trésorier des parties casuelles. Tout ceci diffère notablement du texte adopté.

sot ou un homme perdu d'amour qui pût dire sérieusement tant d'impertinences.

MOI.

Mais comment se résout-on à les dire?

LUI.

Cela ne se fait pas tout d'un coup; mais petit à petit on y vient. *Ingenii largitor venter.*

MOI.

Il faut être pressé d'une cruelle faim.

LUI.

Cela se peut; cependant, quelque fortes qu'elles vous paraissent, croyez que ceux à qui elles s'adressent sont plutôt accoutumés à les entendre que nous à les hasarder.

MOI.

Est-ce qu'il y a là quelqu'un qui ait le courage d'être de votre avis?

LUI.

Qu'appelez-vous quelqu'un? C'est le sentiment et le langage de toute la société.

MOI.

Ceux d'entre vous qui ne sont pas de grands vauriens, doivent être de grands sots.

LUI.

Des sots, là? je vous jure qu'il n'y en a qu'un, c'est celui qui nous fête pour lui en imposer.

MOI.

Mais comment s'en laisse-t-on si grossièrement imposer? Car enfin la supériorité des talents de la Dangeville et de la Clairon est décidée.

LUI.

On avale à pleine gorgée le mensonge qui nous flatte, et l'on boit goutte à goutte une vérité qui nous est amère. Et puis nous avons l'air si pénétré, si vrai!

MOI.

Il faut cependant que vous ayez péché une fois contre les principes de l'art, et qu'il vous soit échappé par mégarde quelques-unes de ces vérités amères qui blessent; car en dépit

du rôle misérable, abject, vil, abominable que vous faites, je crois qu'au fond vous avez l'âme délicate.

LUI.

Moi, point du tout. Que le diable m'emporte si je sais au fond ce que je suis. En général, j'ai l'esprit rond comme une boule, et le caractère franc comme l'osier. Jamais faux, pour peu que j'aie d'intérêt d'être vrai, jamais vrai pour peu que j'aie d'intérêt d'être faux. Je dis les choses comme elles me viennent; sensées, tant mieux; impertinentes, on n'y prend pas garde. J'use en plein de mon franc parler. Je n'ai pensé de ma vie, ni avant que de dire, ni en disant, ni après avoir dit; aussi je n'offense personne.

MOI.

Mais cela vous est pourtant arrivé avec les honnêtes gens chez qui vous viviez, et qui avaient pour vous tant de bontés.

LUI.

Que voulez-vous? c'est un malheur, un mauvais moment comme il y en a dans la vie. Point de félicité continue; j'étais trop bien, cela ne pouvait durer. Nous avons, comme vous savez, la compagnie la plus nombreuse et la mieux choisie. C'est une école d'humanité, le renouvellement de l'antique hospitalité : tous les poëtes qui tombent, nous les ramassons; nous eûmes Palissot, après sa *Zarès*[1], Bret après le *Faux Généreux*[2]; tous les musiciens décriés, tous les auteurs qu'on ne lit point, toutes les actrices sifflées, tous les acteurs hués, un tas de pauvres honteux, plats parasites à la tête desquels j'ai l'honneur d'être, brave chef d'une troupe timide. C'est moi qui les exhorte à manger la première fois qu'ils viennent, c'est moi qui demande à boire pour eux; ils tiennent si peu de place! Quelques jeunes gens déguenillés qui ne savent où donner de la tête, mais qui ont de la figure; d'autres scélérats qui cajolent le patron et qui l'endorment, afin de glaner après lui sur la patronne. Nous paraissons gais; mais au fond nous avons tous de l'humeur et grand appétit. Des loups ne sont pas plus affamés; des tigres ne sont pas plus cruels. Nous dévorons

1. Tragédie, 1751.
2. *L'Orpheline ou le Faux Généreux*, comédie, 1758.

comme des loups, lorsque la terre a été longtemps couverte de neige; nous déchirons comme des tigres tout ce qui réussit. Quelquefois les cohues Bertin, Mésenge et Villemorien[1] se réunissent, c'est alors qu'il se fait un beau bruit dans la ménagerie. Jamais on ne vit tant de bêtes tristes, acariâtres, malfaisantes et courroucées. On n'entend que les noms de Buffon, de Duclos, de Montesquieu, de Rousseau, de Voltaire, de D'Alembert, de Diderot. Et Dieu sait de quelles épithètes ils sont accompagnés. Nul n'aura de l'esprit s'il n'est aussi sot comme nous. C'est là que le plan de la comédie des *Philosophes* a été conçu; la scène du colporteur, c'est moi qui l'ai fournie, d'après la *Théologie en quenouille*[2]. Vous n'êtes pas épargné là plus qu'un autre.

MOI.

Tant mieux! peut-être me fait-on plus d'honneur que je n'en mérite. Je serais humilié si ceux qui disent du mal de tant d'habiles et honnêtes gens s'avisaient de dire du bien de moi.

LUI.

Nous sommes beaucoup, et il faut que chacun paye son écot; après le sacrifice des grands animaux nous immolons les autres.

MOI.

Insulter la science et la vertu pour vivre, voilà du pain bien cher!

LUI.

Je vous l'ai déjà dit, nous sommes sans conséquence; nous injurions tout le monde et nous n'affligeons personne. Nous avons quelquefois le pesant abbé d'Olivet, le gros abbé Le Blanc, l'hypocrite Batteux; le gros abbé n'est méchant qu'avant dîner. Son café pris, il se jette dans un fauteuil, les pieds appuyés contre la tablette de la cheminée, et s'endort comme un vieux perroquet sur son bâton. Si le vacarme devient violent, il bâille, étend ses bras, il frotte ses yeux et dit : « Eh bien, qu'est-ce, qu'est-ce?

1. Voir, ci-dessus, la note, p. 422, sur le fermier général Le Gendre de Villemorien. Nous n'avons pas de renseignements sur Mésenge, que notre copie appelle Montsauge.

2. V. p. 372. *La Femme docteur,* ou *la Théologie en quenouille,* est dirigée contre les jansénistes.

— Il s'agit de savoir si Piron a plus d'esprit que Voltaire.

— Entendons-nous, c'est de l'esprit que vous dites? il ne s'agit pas de goût? Car du goût, votre Piron ne s'en doute pas.

— Ne s'en doute pas?

— Non... »

Et puis nous voilà embarqués dans une dissertation sur le goût. Alors le patron fait signe de la main qu'on l'écoute, car c'est surtout de goût qu'il se pique. « Le goût, dit-il... le goût est une chose... » Ma foi, je ne sais quelle chose il disait que c'était ni lui non plus [1].

Nous avons quelquefois l'ami Robbé, il nous régale de ses contes équivoques, des miracles des convulsionnaires, dont il a été le témoin oculaire, et de quelques chants de son poëme sur un sujet qu'il connaît à fond [2]. Je hais ses vers, mais j'aime à l'entendre réciter, il a l'air d'un énergumène. Tous s'écrient autour de lui : « Voilà ce qu'on appelle un poëte!... » Entre nous, cette poésie-là n'est qu'un charivari de toutes sortes de bruits confus, le ramage barbare des habitants de la tour de Babel.

Il nous vient aussi un certain niais [3], qui a l'air plat et bête, mais qui a de l'esprit comme un démon et qui est plus malin qu'un vieux singe. C'est une de ces figures qui appellent la plaisanterie et les nasardes, et que Dieu fit pour la correction des gens qui jugent à la mine, et à qui leur miroir aurait dû apprendre qu'il est aussi aisé d'être un homme d'esprit et d'avoir l'air d'un sot, que de cacher un sot sous une physionomie spirituelle. C'est une lâcheté bien commune que celle d'immoler un bon homme à l'amusement des autres; on ne manque jamais de s'adresser à celui-ci. C'est un piége que nous tendons aux nouveaux venus, et je n'en ai presque pas vu un seul qui n'y donnât...

J'étais quelquefois surpris de la justesse des observations

1. Gœthe a fait ici une assez longue note sur le goût. Elle a été traduite par M. Delerot. On la trouvera à la suite des *Conversations* de Gœthe, t. II, Charpentier, 1863.

2. Voir la note 3, p. 402. Quant aux contes de l'ami Robbé, ils ont été imprimés en deux petits volumes, et ils ne sont pas du tout équivoques. On n'est pas plus crûment indécent.

3. De Saur traduit : *pintrichon*.

de ce fou sur les hommes et sur les caractères, et je le lui témoignai.

LUI.

C'est, me répondit-il, qu'on tire parti de la mauvaise compagnie comme du libertinage; on est dédommagé de la perte de son innocence par celle de ses préjugés : dans la société des méchants, où le vice se montre à masque levé, on apprend à les connaître; et puis j'ai un peu lu.

MOI.

Qu'avez-vous lu?

LUI.

J'ai lu et je lis, et relis sans cesse Théophraste, La Bruyère et Molière.

MOI.

Ce sont d'excellents livres.

LUI.

Ils sont bien meilleurs qu'on ne pense; mais qui est-ce qui sait les lire?

MOI.

Tout le monde, selon la mesure de son esprit.

LUI.

Presque personne. Pourriez-vous me dire ce qu'on y cherche?

MOI.

L'amusement et l'intruction.

LUI.

Mais quelle instruction? car c'est là le point.

MOI.

La connaissance de ses devoirs, l'amour de la vertu, la haine du vice.

LUI.

Moi j'y recueille tout ce qu'il faut faire et tout ce qu'il ne faut pas dire. Ainsi quand je lis *l'Avare*, je me dis : Sois avare si tu veux, mais garde-toi de parler comme l'avare. Quand je lis *le Tartuffe*, je me dis : Sois hypocrite si tu veux, mais ne parle pas comme l'hypocrite. Garde des vices qui te sont utiles; mais n'en aie ni le ton, ni les apparences qui te rendraient ridicule. Pour te garantir de ce ton, de ces apparences, il faut les

connaître; or, ces auteurs en ont fait des peintures excellentes. Je suis moi et je reste ce que je suis, mais j'agis et je parle comme il convient. Je ne suis pas de ces gens qui méprisent les moralistes; il y a beaucoup à profiter, surtout avec ceux qui ont mis la morale en action. Le vice ne blesse les hommes que par intervalle; les caractères du vice les blessent du matin au soir. Peut-être vaudrait-il mieux être un insolent que d'en avoir la physionomie; l'insolent de caractère n'insulte que de temps en temps, l'insolent de physionomie insulte toujours. Au reste, n'allez pas imaginer que je sois le seul lecteur de mon espèce; je n'ai d'autre mérite ici que d'avoir fait, par système, par justesse d'esprit, par une vue raisonnable et vraie, ce que la plupart des autres font par instinct. De là vient que leurs lectures ne les rendent pas meilleurs que moi, mais qu'ils restent ridicules en dépit d'eux; au lieu que je ne le suis que quand je veux, et que je les laisse alors loin derrière moi; car le même art qui m'apprend à me sauver du ridicule en certaines occasions, m'apprend aussi dans d'autres à l'attraper heureusement. Je me rappelle alors tout ce que les autres ont dit, tout ce que j'ai lu, et j'y ajoute tout ce qui sort de mon fonds qui est en ce genre d'une fécondité surprenante.

MOI.

Vous avez bien fait de me révéler ces mystères, sans quoi je vous aurais cru en contradiction.

LUI.

Je n'y suis point, car pour une fois où il faut éviter le ridicule, heureusement il y en a cent où il faut s'en donner. Il n'y a pas de meilleur rôle auprès des grands que celui de fou. Longtemps il y a eu le fou du roi en titre, en aucun il n'y a eu en titre le sage du roi. Moi, je suis le fou de Bertin et de beaucoup d'autres, le vôtre peut-être dans ce moment, ou peut-être vous le mien : celui qui serait sage n'aurait point de fou; celui donc qui a un fou n'est pas sage; s'il n'est pas sage il est fou; et peut-être, fût-il le roi, le fou de son fou. Au reste, souvenez-vous que dans un sujet aussi variable que les mœurs, il n'y a rien d'absolument, d'essentiellement, de généralement vrai ou faux; sinon qu'il faut être ce que l'intérêt veut qu'on soit, bon ou mauvais, sage ou fou, décent ou ridicule, honnête

ou vicieux. Si par hasard la vertu avait conduit à la fortune, ou j'aurais été vertueux, ou j'aurais simulé la vertu comme un autre ; on m'a voulu ridicule et je me le suis fait ; pour vicieux, nature seule en avait fait les frais. Quand je dis vicieux, c'est pour parler votre langue, car si nous venions à nous expliquer, il pourrait arriver que vous appelassiez vice ce que j'appelle vertu, et vertu ce que j'appelle vice.

Nous avons aussi les auteurs de l'Opéra-Comique, leurs acteurs et leurs actrices, et plus souvent leurs entrepreneurs Corbie, Moette, tous gens de ressource et d'un mérite supérieur.

Et j'oubliais les grands critiques de la littérature, *l'Avant-Coureur, les Petites-Affiches, l'Année littéraire, l'Observateur littéraire, le Censeur hebdomadaire,* toute la clique des feuillistes.

MOI.

*L'Année littéraire! l'Observateur littéraire!* Cela ne se peut ; ils se détestent.

LUI.

Il est vrai ; mais tous les gueux se réconcilient à la gamelle. Ce maudit *Observateur littéraire,* que le diable l'eût emporté lui et ses feuilles ! C'est ce chien de petit prêtre avare[1], puant et usurier, qui est la cause de mon désastre. Il parut sur notre horizon hier pour la première fois ; il arriva à l'heure qui nous chasse tous de nos repaires, l'heure du dîner. Quand il fait mauvais temps, heureux celui d'entre nous qui a la pièce de vingt-quatre sols dans sa poche pour payer le fiacre ! Tel s'est moqué de son confrère qui était arrivé le matin crotté jusqu'à l'échine, et mouillé jusqu'aux os, qui, le soir, rentre chez lui dans le même état. Il y en eut un, je ne sais plus lequel, qui eut, il y a quelques mois, un démêlé violent avec le Savoyard qui s'est établi à notre porte ; ils étaient en compte courant : le créancier voulait que son débiteur se liquidât, et celui-ci n'était pas en fonds et cependant il ne pouvait monter sans passer par les mains de l'autre.

On sert, on fait les honneurs de la table à l'abbé, on le place au haut bout. J'entre ; je l'aperçois. « Comment, l'abbé, lui dis-je, vous présidez ? voilà qui est fort bien pour aujourd'hui, mais demain vous descendrez, s'il vous plaît, d'une

1. L'abbé de La Porte, rédacteur de *l'Observateur littéraire.*

assiette, après-demain, d'une autre assiette, et ainsi, d'assiette en assiette, soit à droite, soit à gauche, jusqu'à ce que de la place que j'ai occupée une fois avant vous ; Fréron, une fois après moi ; Dorat, une fois après Fréron ; Palissot, une fois après Dorat[1], vous deveniez stationnaire auprès de moi, pauvre plat bougre comme vous, qui *siedo sempre come un maestoso cazzo fra duoi coglioni.* »

L'abbé, qui est bon diable, et qui prend tout bien, se mit à rire ; mademoiselle, pénétrée de mon observation et de la justesse de ma comparaison, se mit à rire ; tous ceux qui siégeaient à droite et à gauche de l'abbé, ou qu'il avait reculés d'un cran, se mirent à rire ; tout le monde rit, excepté monsieur, qui se fâche, et me tient des propos qui n'auraient rien signifié, si nous avions été seuls... « Rameau, vous êtes un impertinent.

— Je le sais bien, et c'est à cette condition que vous m'avez reçu.

— Un faquin.

— Comme un autre.

— Un gueux.

— Est-ce que je serais ici sans cela?

— Je vous ferai chasser.

— Après dîner je m'en irai de moi-même...

— Je vous le conseille. »

On dîna ; je n'en perdis pas un coup de dent. Après avoir bien mangé, bu largement, car, après tout, il n'en aurait été ni plus ni moins, messer gaster est un personnage contre lequel je n'ai jamais boudé, je pris mon parti, et je me disposais à m'en aller ; j'avais engagé ma parole en présence de tant de monde, qu'il fallait bien la tenir. Je fus un temps considérable à rôder dans l'appartement, cherchant ma canne et mon chapeau où ils n'étaient pas, et comptant toujours que le patron se répandrait dans un nouveau torrent d'injures, que quelqu'un s'interposerait, et que nous finirions par nous raccommoder à force de nous fâcher. Je tournais, je tournais, car moi je n'avais rien sur le cœur ; mais le patron, lui, plus sombre et plus noir que l'Apollon d'Homère lorsqu'il décoche ses traits sur l'armée des Grecs, son bonnet une fois plus renfoncé que de coutume,

1. Tout ce passage est incompréhensible dans les anciennes éditions.

se promenait en long et en large, le poing sous le menton. Mademoiselle s'approche de moi : « Mais, mademoiselle, qu'est-ce qu'il y a donc d'extraordinaire? ai-je été différent aujourd'hui de moi-même?

— Je veux qu'il sorte.

— Je sortirai... Je ne lui ai pas manqué.

— Pardonnez-moi; on invite monsieur l'abbé, et...

— C'est lui qui s'est manqué à lui-même en invitant l'abbé, en me recevant, et avec moi tant d'autres bélîtres tels que moi...

— Allons, mon petit Rameau, il faut demander pardon à monsieur l'abbé.

— Je n'ai que faire de son pardon.

— Allons, allons, tout cela s'apaisera... »

On me prend par la main; on m'entraîne vers le fauteuil de l'abbé; j'étends les bras, je contemple l'abbé avec une espèce d'admiration, car qui est-ce qui a jamais demandé pardon à l'abbé? « L'abbé, lui dis-je, l'abbé, tout ceci est bien ridicule, n'est-il pas vrai? » Et puis je me mets à rire, et l'abbé aussi. Me voilà donc excusé de ce côté-là; mais il fallait aborder l'autre, et ce que j'avais à lui dire était une autre paire de manches. Je ne sais plus trop comment je tournai mon excuse : « Monsieur, voilà ce fou...

— Il y a trop longtemps qu'il me fait souffrir; je ne veux plus en entendre parler.

— Il est fâché...

— Oui, je suis très-fâché.

— Cela ne lui arrivera plus.

— Qu'au premier faquin... »

Je ne sais s'il était dans un de ces jours d'humeur où mademoiselle craint d'en approcher, et n'ose le toucher qu'avec ses mitaines de velours, ou s'il entendit mal ce que je disais, ou si je dis mal, ce fut pis qu'auparavant. Que diable! est-ce qu'il ne me connaît pas? est-ce qu'il ne sait pas que je suis comme les enfants, et qu'il y a des circonstances où je laisse tout aller sous moi[1]? Et puis je crois, Dieu me pardonne, que je n'aurais pas un moment de relâche. On userait un pantin d'acier à tenir

1. Manque dans les précédentes éditions.

la ficelle du matin au soir et du soir au matin. Il faut que je les désennuie, c'est la condition, mais il faut que je m'amuse quelquefois. Au milieu de ces imbroglios il me passa par la tête une pensée funeste, une pensée qui me donna de la morgue, une pensée qui m'inspira de la fierté et de l'insolence : c'est qu'on ne pouvait se passer de moi, que j'étais un homme essentiel.

MOI.

Oui, je crois que vous leur êtes très-utile, mais qu'ils vous le sont encore davantage. Vous ne retrouverez pas, quand vous voudrez, une aussi bonne maison ; mais eux, pour un fou qui leur manque, ils en retrouveront cent.

LUI.

Cent fous comme moi ! monsieur le philosophe ; ils ne sont pas si communs. Oui, des plats fous. On est plus difficile en sottise qu'en talent ou en vertu. Je suis rare dans mon espèce, oui, très-rare. A présent qu'ils ne m'ont plus, que font-ils? ils s'ennuient comme des chiens. Je suis un sac inépuisable d'impertinences. J'avais à chaque instant une boutade qui les faisait rire aux larmes : j'étais pour eux les Petites-Maisons entières.

MOI.

Aussi vous aviez la table, le lit, l'habit, veste et culottes, les souliers et la pistole par mois.

LUI.

Voilà le beau côté, voilà le bénéfice ; mais des charges, vous n'en dites mot. D'abord, s'il était bruit d'une pièce nouvelle, quelque temps qu'il fît, il fallait fureter dans tous les greniers de Paris, jusqu'à ce que j'en eusse trouvé l'auteur ; que je me procurasse la lecture de l'ouvrage, et que j'insinuasse adroitement qu'il y avait un rôle qui serait supérieurement rendu par quelqu'un de ma connaissance.

« Et par qui, s'il vous plaît?

— Par qui? belle question ! ce sont les grâces, la gentillesse, la finesse.

— Vous voulez dire M^lle^ Dangeville? Par hasard la connaîtriez-vous?

— Oui, un peu, mais ce n'est pas elle.

— Et qui donc? »

Je nommais tout bas.

« Elle!

— Oui, elle, » répétais-je, un peu honteux, car j'ai quelquefois de la pudeur, et à ce nom il fallait voir comme la physionomie du poëte s'allongeait, et d'autres fois comme on m'éclatait au nez. Cependant, bon gré mal gré qu'il en eût, il fallait que j'amenasse mon homme à dîner; et lui qui craignait de s'engager, rechignait, remerciait. Il fallait voir comme j'étais traité quand je ne réussissais pas dans ma négociation : j'étais un butor, un sot, un balourd, je n'étais bon à rien; je ne valais pas le verre d'eau qu'on me donnait à boire. C'était bien pis lorsqu'on jouait, et qu'il fallait aller intrépidement au milieu des huées d'un public qui juge bien, quoi qu'on en dise, faire entendre mes claquements de mains isolés, attacher les regards sur moi, quelquefois dérober les sifflets à l'actrice, et ouïr chuchoter à côté de soi : « c'est un des valets déguisés de celui qui couche. Ce maraud-là se taira-t-il?... » On ignore ce qui peut déterminer à cela; on croit que c'est ineptie, tandis que c'est un motif qui excuse tout.

MOI.

Jusqu'à l'infraction des lois civiles.

LUI.

A la fin cependant j'étais connu, et l'on disait : « Oh! c'est Rameau... » Ma ressource était de jeter quelques mots ironiques qui sauvassent du ridicule mon applaudissement solitaire qu'on interprétait à contre-sens. Convenez qu'il faut un puissant intérêt pour braver ainsi le public assemblé, et que chacune de ces corvées valait mieux qu'un petit écu?

MOI.

Que ne vous faisiez-vous prêter main-forte?

LUI.

Cela m'arrivait aussi, et je glanais un peu là-dessus. Avant que de se rendre au lieu du supplice, il fallait se charger la mémoire des endroits brillants où il importait de donner le ton. S'il m'arrivait de les oublier ou de me méprendre, j'en avais le tremblement à mon retour; c'était un vacarme dont vous n'avez pas d'idée. Et puis à la maison une meute de chiens à soigner; il est vrai que je m'étais sottement imposé cette tâche; des

chats dont j'avais la surintendance. J'étais trop heureux si *Micou* me favorisait d'un coup de griffe qui déchirât ma manchette ou ma main. *Criquette* est sujette à la colique; c'est moi qui lui frotte le ventre. Autrefois mademoiselle avait des vapeurs, ce sont aujourd'hui les nerfs. Je ne parle point d'autres indispositions légères dont on ne se gêne point devant moi. Pour ceci, passe, je n'ai jamais prétendu contraindre; j'ai lu je ne sais où, qu'un prince surnommé le Grand, restait quelquefois appuyé sur le dossier de la chaise percée de sa maîtresse[1]. On en use à son aise avec ses familiers, et j'en étais ces jours-là plus que personne. Je suis apôtre de la familiarité et de l'aisance; je les prêchais là d'exemple, sans qu'on s'en formalisât; il n'y avait qu'à me laisser. Je vous ai ébauché le patron. Mademoiselle commence à devenir pesante, il faut entendre les bons contes qu'ils en font.

MOI.

Vous n'êtes pas de ces gens-là?

LUI.

Pourquoi non?

MOI.

C'est qu'il est au moins indécent de donner du ridicule à ses bienfaiteurs.

LUI.

Mais n'est-ce pas pis encore de s'autoriser de ses bienfaits pour avilir son protégé?

MOI.

Mais si le protégé n'était pas vil par lui-même, rien ne donnerait au protecteur cette autorité.

LUI.

Mais si les personnages n'étaient pas ridicules par eux-mêmes, on n'en ferait pas de bons contes. Et puis est-ce ma faute s'ils s'encanaillent? Est-ce ma faute, lorsqu'ils sont encanaillés, si on les trahit, si on les bafoue? Quand on se résout à vivre avec des gens comme nous et qu'on a le sens commun, il y a je ne sais combien de noirceurs auxquelles il faut s'attendre. Quand on nous prend, ne nous connaît-on pas pour ce que nous sommes, pour des âmes intéressées, viles et perfides? Si l'on nous con-

1. Ce passage manque dans les précédentes éditions.

naît, tout est bien. Il y a un pacte tacite qu'on nous fera du bien et que tôt ou tard nous rendrons le mal pour le bien qu'on nous aura fait. Ce pacte ne subsiste-t-il pas entre l'homme et son singe et son perroquet? Le Brun[1] jette les hauts cris que Palissot, son convive et son ami, ait fait des couplets contre lui. Palissot a dû faire les couplets, et c'est Le Brun qui a tort. Poinsinet jette les hauts cris que Palissot ait mis sur son compte les couplets qu'il avait faits contre Le Brun. Palissot a dû mettre sur le compte de Poinsinet les couplets qu'il avait faits contre Le Brun, et c'est Poinsinet qui a tort. Le petit abbé Rey jette les hauts cris de ce que son ami Palissot lui a soufflé sa maîtresse auprès de laquelle il l'avait introduit : c'est qu'il ne fallait point introduire un Palissot chez sa maîtresse, ou se résoudre à la perdre; Palissot a fait son devoir, et c'est l'abbé Rey qui a tort. Le libraire David jette les hauts cris de ce que son associé Palissot a couché ou voulu coucher avec sa femme; la femme du libraire David jette les hauts cris de ce que Palissot a laissé croire à qui l'a voulu qu'il avait couché avec elle; que Palissot ait couché ou non avec la femme du libraire David, ce qui est difficile à décider, car la femme a dû nier ce qui était et Palissot a pu laisser croire ce qui n'était pas[2]; quoi qu'il en soit, Palissot a fait son rôle et c'est David et sa femme qui ont tort. Qu'Helvétius jette les hauts cris que Palissot le traduise sur la scène comme un malhonnête homme, lui à qui il doit encore l'argent qu'il lui prêta pour se faire traiter de la mauvaise santé, se nourrir et se vêtir; a-t-il dû se promettre un autre procédé de la part d'un homme souillé de toutes sortes d'infamies, qui par passe-temps fait abjurer la religion à son ami[3]; qui s'empare du bien de ses associés; qui n'a ni foi, ni loi, ni sentiment; qui court à la fortune *per fas et nefas*, qui compte ses jours par ses scélératesses, et qui s'est traduit lui-même sur la scène comme un des plus dangereux coquins, impudence dont je ne crois pas

1. Le rédacteur de *la Renommée littéraire.*

2. Tout ce passage n'existe pas dans les anciennes éditions. Brière met : *Le libraire D*** jette les hauts cris de ce que son associé B*** laisse croire ce qui n'était pas,* et continue.

3. Voir dans les *Mémoires* de Jean Monet la mystification à la suite de laquelle Poinsinet accepta de se faire protestant pour devenir précepteur du prince royal de Prusse. Elle est aussi dans les *Mémoires* de Favart. C'était Palissot le mystificateur.

qu'il y eût dans le passé un premier exemple, ni qu'il y en ait un second dans l'avenir[1]? Non. Ce n'est donc pas Palissot, mais c'est Helvétius qui a tort. Si l'on mène un jeune provincial à la ménagerie de Versailles, et qu'il s'avise par sottise de passer la main à travers les barreaux de la loge du tigre ou de la panthère; si le jeune homme laisse son bras dans la gueule de l'animal féroce, qui est-ce qui a tort? Tout cela est écrit dans le pacte tacite; tant pis pour celui qui l'ignore ou l'oublie. Combien je justifierais par ce pacte universel et sacré de gens qu'on accuse de méchanceté, tandis que c'est soi qu'on devrait accuser de sottise! Oui, grosse comtesse, c'est vous qui avez tort, lorsque vous rassemblez autour de vous ce qu'on appelle parmi les gens de votre sorte des espèces, et que ces espèces vous font des vilenies, vous en font faire, et vous exposent au ressentiment des honnêtes gens. Les honnêtes gens font ce qu'ils doivent, les espèces aussi, et c'est vous qui avez tort de les accueillir. Si Bertin vivait doucement, paisiblement avec sa maîtresse, si par l'honnêteté de leurs caractères ils s'étaient fait des connaissances honnêtes, s'ils avaient appelé autour d'eux des hommes à talents, des gens connus dans la société par leur vertu; s'ils avaient réservé pour une petite société éclairée et choisie les heures de distraction qu'ils auraient dérobées à la douceur d'être ensemble, de s'aimer, de se le dire dans le silence de la retraite, croyez-vous qu'on en eût fait ni bons ni mauvais contes? Que leur est-il donc arrivé? ce qu'ils méritaient; ils ont été punis de leur imprudence, et c'est nous que la Providence avait destinés de toute éternité à faire justice des Bertins du jour, et ce sont nos pareils d'entre nos neveux qu'elle a destinés à faire justice des Mésenge et des Bertins à venir. Mais tandis que nous exécutons ses justes décrets sur la sottise, vous qui nous peignez tels que nous sommes, vous exécutez ses justes décrets sur nous. Que penseriez-vous de nous, si nous prétendions, avec des mœurs honteuses, jouir de la considération publique? Que nous sommes des insensés. Et ceux qui s'attendent à des procédés honnêtes de la part de gens nés vicieux, de caractères vils et bas, sont-ils sages? Tout a son vrai loyer dans ce monde. Il y a deux procu-

1. Ceci a trait à la comédie de Palissot: *l'Homme dangereux,* sur laquelle on trouvera une lettre de Diderot à M. de Sartine, de juin 1770.

reurs généraux, l'un à votre porte, qui châtie les délits contre la société; la nature est l'autre. Celle-ci connaît de tous les vices qui échappent aux lois. Vous vous livrez à la débauche des femmes, vous serez hydropique; vous êtes crapuleux, vous serez poumonique; vous ouvrez votre porte à des marauds et vous vivez avec eux, vous serez trahi, persiflé, méprisé; le plus court est de se résigner à l'équité de ces jugements, et de se dire à soi-même : c'est bien fait; de secouer ses oreilles et de s'amender, ou de rester ce qu'on est, mais aux conditions susdites.

MOI.

Vous avez raison.

LUI.

Au demeurant, de ces mauvais contes, moi, je n'en invente aucun, je m'en tiens au rôle de colporteur. Ils disent qu'il y a quelques jours, sur les cinq heures du matin, on entendit un vacarme enragé; toutes les sonnettes étaient en branle, c'étaient les cris interrompus et sourds d'un homme qu'on étouffe : « à moi... moi... je suffoque... je meurs... » Ces cris partaient de l'appartement du patron. On arrive, on le secourt. Notre grosse créature dont la tête était égarée, qui n'y était plus, qui n'y voyait plus, comme il arrive dans ce moment, s'élevait sur ses deux mains, et du plus haut qu'elle pouvait, laissait retomber sur les parties casuelles un poids de deux ou trois cents livres, animé de toute la vitesse que donne la fureur du plaisir. On eut beaucoup de peine à le dégager de là. Quelle diable de fantaisie à un petit marteau de se placer sous une lourde enclume[1]?

MOI.

Vous êtes un polisson. Parlons d'autre chose. Depuis que nous causons, j'ai une question sur la lèvre.

LUI.

Pourquoi l'avoir arrêtée là si longtemps?

MOI.

C'est que j'ai craint qu'elle ne fût indiscrète.

LUI.

Après ce que je viens de vous révéler, j'ignore quel secret je puis avoir pour vous.

1. Cette anecdote a été supprimée par Gœthe.

MOI.

Vous ne doutez pas du jugement que je porte de votre caractère?

LUI.

Nullement; je suis à vos yeux un être très-abject, très-méprisable, et je le suis aussi quelquefois aux miens, mais rarement; je me félicite plus souvent de mes vices que je ne m'en blâme; vous êtes plus constant dans votre mépris!

MOI.

Il est vrai; mais pourquoi me montrer toute votre turpitude?

LUI.

D'abord, c'est que vous en connaissiez une bonne partie, et que je voyais plus à gagner qu'à perdre à vous avouer le reste.

MOI.

Comment cela, s'il vous plaît?

LUI.

S'il importe d'être sublime en quelques genres, c'est surtout en mal. On crache sur un petit filou, mais on ne peut refuser une sorte de considération à un grand criminel : son courage vous étonne, son atrocité vous fait frémir. On prise en tout l'unité du caractère.

MOI.

Mais cette estimable unité de caractère vous ne l'avez pas encore; je vous trouve de temps en temps vacillant dans vos principes; il est incertain si vous tenez votre méchanceté de la nature ou de l'étude, et si l'étude vous a porté aussi loin qu'il est possible.

LUI.

J'en conviens; mais j'y ai fait de mon mieux. N'ai-je pas eu la modestie de reconnaître des êtres plus parfaits que moi? ne vous ai-je pas parlé de Bouret avec l'admiration la plus profonde? Bouret est le premier homme du monde dans mon esprit.

MOI.

Mais immédiatement après Bouret, c'est vous?

LUI.

Non.

MOI.

C'est donc Palissot?

LUI.

C'est Palissot, mais ce n'est pas Palissot seul.

MOI.

Et qui peut être digne de partager le second rang avec lui?

LUI.

Le renégat d'Avignon.

MOI.

Je n'ai jamais entendu parler de ce renégat d'Avignon, mais ce doit être un homme bien étonnant.

LUI.

Aussi l'est-il.

MOI.

L'histoire des grands personnages m'a toujours intéressé.

LUI.

Je le crois bien. Celui-ci vivait chez un bon et honnête de ces descendants d'Abraham, promis au père des croyants en nombre égal à celui des étoiles.

MOI.

Chez un juif?

LUI.

Chez un juif. Il avait d'abord surpris la commisération, ensuite la bienveillance, enfin la confiance la plus entière; car voilà comme il arrive toujours: nous comptons tellement sur nos bienfaits, qu'il est rare que nous cachions notre secret à celui que nous avons comblé de nos bontés; le moyen qu'il n'y ait pas des ingrats, quand nous exposons l'homme à la tentation de l'être impunément? C'est une réflexion juste que notre juif ne fit pas. Il confia donc au renégat qu'il ne pouvait en conscience manger du cochon. Vous allez voir tout le parti qu'un esprit fécond sut tirer de cet aveu. Quelques mois se passèrent pendant lesquels notre renégat redoubla d'attention; quand il crut son juif bien touché, bien captivé, bien convaincu par ses soins qu'il n'avait pas un meilleur ami dans toutes les tribus d'Israël... Admirez la circonspection de cet homme! il ne se hâte pas; il laisse mûrir la poire avant que de secouer la branche: trop d'ardeur pouvait faire échouer ce projet. C'est qu'ordinairement la grandeur de caractère résulte de la balance naturelle de plusieurs qualités opposées.

MOI.

Eh! laissez là vos réflexions, et continuez-moi votre histoire.

LUI.

Cela ne se peut, il y a des jours où il faut que je réfléchisse; c'est une maladie qu'il faut abandonner à son cours. Où en étais-je?

MOI.

A l'intimité bien établie entre le juif et le renégat.

LUI.

Alors la poire était mûre... Mais vous ne m'écoutez pas, à quoi rêvez-vous?

MOI.

Je rêve à l'inégalité de votre ton tantôt haut, tantôt bas.

LUI.

Est-ce que le ton de l'homme vicieux peut être un?... Il arrive un soir chez son ami, l'air effaré, la voix entrecoupée, le visage pâle comme la mort, tremblant de tous ses membres.

« Qu'avez-vous?

— Nous sommes perdus.

— Perdus et comment?

— Perdus, vous dis-je, sans ressource.

— Expliquez-vous.

— Un moment, que je me remette de mon effroi.

— Allons remettez-vous, » lui dit le juif, au lieu de lui dire: « tu es un fieffé fripon, je ne sais ce que tu as à m'apprendre, mais tu es un fieffé fripon, tu joues la terreur. »

MOI.

Et pourquoi lui devait-il parler ainsi?

LUI.

C'est qu'il était faux et qu'il avait passé la mesure; cela est clair pour moi, et ne m'interrompez pas davantage. « Nous sommes perdus,... perdus!... sans ressource! » Est-ce que vous ne sentez pas l'affectation de ces *perdus* répétés?... « Un traître nous a déférés à la sainte Inquisition, vous comme juif, moi comme renégat, comme un infâme renégat... » Voyez comme le traître ne rougit pas de se servir des expressions les plus odieuses. Il faut plus de courage qu'on ne pense pour s'appeler de son nom; vous ne savez pas ce qu'il en coûte pour en venir là.

MOI.

Non, certes. Mais cet infâme renégat?...

LUI.

Est faux, mais c'est une fausseté bien adroite. Le juif s'effraye, il s'arrache la barbe, il se roule à terre, il voit les sbires à sa porte, il se voit affublé du *san benito*, il voit son *auto-da-fé* préparé. « Mon ami, mon tendre ami, mon unique ami, quel parti prendre?

—Quel parti? De se montrer, d'affecter la plus grande sécurité, de se conduire comme à l'ordinaire. La procédure de ce tribunal est secrète, mais lente; il faut user de ses délais pour tout vendre. J'irai louer ou je ferai louer un bâtiment par un tiers, oui, par un tiers, ce sera le mieux; nous y déposerons votre fortune; car c'est à votre fortune principalement qu'ils en veulent, et nous irons, vous et moi, chercher sous un autre ciel la liberté de servir notre Dieu et de suivre en sûreté la loi d'Abraham et de notre conscience. Le point important dans la circonstance périlleuse où nous nous trouvons est de ne point faire d'imprudence... »

Fait et dit. Le bâtiment est loué et pourvu de vivres et de matelots, la fortune du juif est à bord; demain à la pointe du jour, ils mettent à la voile, ils peuvent souper gaiement et dormir en sûreté; demain ils échappent à leurs persécuteurs. Pendant la nuit le renégat se lève, dépouille le juif de son portefeuille, de sa bourse et de ses bijoux, se rend à bord et le voilà parti... Et vous croyez que c'est là tout! bon! vous n'y êtes pas. Lorsqu'on me raconta cette histoire, moi je devinai ce que je vous ai tu pour essayer votre sagacité. Vous avez bien fait d'être un honnête homme, vous n'auriez été qu'un friponneau. Jusqu'ici le renégat n'est que cela, c'est un coquin méprisable à qui personne ne voudrait ressembler. Le sublime de sa méchanceté, c'est d'avoir été lui-même le délateur de son bon ami l'israélite dont la sainte Inquisition s'empara à son réveil, et dont, quelques jours après, on fit un beau feu de joie. Et ce fut ainsi que le renégat devint tranquille possesseur de la fortune de ce descendant maudit de ceux qui ont crucifié Notre-Seigneur.

MOI.

Je ne sais lequel des deux me fait le plus d'horreur, ou de la scélératesse de votre renégat, ou du ton dont vous en parlez.

LUI.

Et voilà ce que je vous disais : l'atrocité de l'action vous porte au delà du mépris et c'est la raison de ma sincérité. J'ai voulu que vous connussiez jusqu'où j'excellais dans mon art, vous arracher l'aveu que j'étais au moins original dans mon avilissement, me placer dans votre tête sur la ligne des grands vauriens et m'écrier ensuite : *Vivat Mascarillus, fourbum imperator!* Allons, gai, monsieur le philosophe, chorus; *vivat Mascarillus, fourbum imperator!*

Et là-dessus il se mit à faire un chant en fugue tout à fait singulier; tantôt la mélodie était grave et pleine de majesté, tantôt légère et folâtre; dans un instant il imitait la basse, dans un autre une des parties du dessus; il m'indiquait de ses bras et de son cou allongé les endroits des tenues, et s'exécutait, se composait à lui-même un chant de triomphe où l'on voyait qu'il s'entendait mieux en bonne musique qu'en bonnes mœurs.

Je ne savais, moi, si je devais rester ou fuir, rire ou m'indigner; je restai dans le dessein de tourner la conversation sur quelque sujet qui chassât de mon âme l'horreur dont elle était remplie. Je commençais à supporter avec peine la présence d'un homme qui discutait une action horrible, un exécrable forfait, comme un connaisseur en peinture ou en poésie examine les beautés d'un ouvrage de goût, ou comme un moraliste ou un historien relève et fait éclater les circonstances d'une action héroïque. Je devins sombre malgré moi; il s'en aperçut et me dit :

LUI.

Qu'avez-vous? Est-ce que vous vous trouvez mal?

MOI.

Un peu; mais cela passera.

LUI.

Vous avez l'air soucieux d'un homme tracassé de quelque idée sombre.

MOI.

C'est cela...

Après un moment de silence de sa part et de la mienne, pendant lequel il se promenait en sifflant et en chantant, pour le ramener à son talent, je lui dis :

MOI.

Que faites-vous à présent?

LUI.

Rien.

MOI.

Cela est très-fatigant.

LUI.

J'étais déjà suffisamment bête, j'ai été entendre cette musique de Duni et de nos autres jeunes faiseurs, qui m'a achevé.

MOI.

Vous approuvez donc ce genre?

LUI.

Sans doute.

MOI.

Et vous trouvez de la beauté dans ces nouveaux chants?

LUI.

Si j'y en trouve! pardieu, je vous en réponds. Comme cela est déclamé! quelle vérité! quelle expression!

MOI.

Tout art d'imitation a son modèle dans la nature. Quel est le modèle du musicien quand il fait un chant?

LUI.

Pourquoi ne pas prendre la chose de plus haut? Qu'est-ce qu'un chant?

MOI.

Je vous avouerai que cette question est au-dessus de mes forces. Voilà comme nous sommes tous, nous n'avons dans la mémoire que des mots que nous croyons entendre par l'usage fréquent et l'application même juste que nous en faisons; dans l'esprit que des notions vagues. Quand je prononce le mot *chant*, je n'ai pas de notions plus nettes que vous et la plupart de vos semblables quand ils disent : *Réputation*, *blâme*, *honneur*, *vice*, *vertu*, *pudeur*, *décence*, *honte*, *ridicule*.

LUI.

Le chant est une imitation, par les sons, d'une échelle inventée par l'art ou inspirée par la nature, comme il vous plaira, ou par la voix ou par l'instrument, des bruits physiques

ou des accents de la passion, et vous voyez qu'en changeant là dedans les choses à changer, la définition conviendrait exactement à la peinture, à l'éloquence, à la sculpture et à la poésie. Maintenant, pour en venir à votre question, quel est le modèle du musicien ou du chant? C'est la déclamation, si le modèle est vivant et pensant; c'est le bruit, si le modèle est inanimé. Il faut considérer la déclamation comme une ligne, et le chant comme une autre ligne, qui serpenterait sur la première. Plus cette déclamation, type du chant, sera forte et vraie, plus le chant qui s'y conforme la coupera en un plus grand nombre de points; plus le chant sera vrai et plus il sera beau; et c'est ce qu'ont très-bien senti nos jeunes musiciens. Quand on entend : *Je suis un pauvre diable*, on croit reconnaître la plainte d'un avare; s'il ne chantait pas, c'est sur les mêmes tons qu'il parlerait à la terre, quand il lui confie son or et qu'il lui dit : *O terre, reçois mon trésor*. Et cette petite fille qui sent palpiter son cœur; qui rougit, qui se trouble et qui supplie monseigneur de la laisser partir, s'exprimerait-elle autrement? Il y a dans ces ouvrages toutes sortes de caractères, une variété infinie de déclamation : cela est sublime, c'est moi qui vous le dis. Allez, allez entendre le morceau où le jeune homme qui se sent mourir s'écrie : *Mon cœur s'en va!* Écoutez le chant, écoutez la symphonie, et vous me direz après quelle différence il y a entre les vraies voix d'un moribond, et le tour de ce chant; vous verrez si la ligne de la mélodie ne coïncide pas tout entière avec la ligne de la déclamation. Je ne vous parle pas de la mesure, qui est encore une des conditions du chant, je m'en tiens à l'expression, et il n'y a rien de plus évident que le passage suivant que j'ai lu quelque part : *Musices seminarium accentus*, l'accent est la pépinière de la mélodie. Jugez de là de quelle difficulté et de quelle importance il est de savoir bien faire le récitatif. Il n'y a point de bel air dont on ne puisse faire un beau récitatif, et point de beau récitatif dont un habile homme ne puisse faire un bel air[1]. Je ne voudrais pas assurer que celui

1. Grétry, travaillant à la partition de *Zémire et Azor*, était fort embarrassé de trouver un chant digne de la belle situation où Zémire voit sa famille en pleurs dans la glace magique et entend les plaintes de son père, désespéré de l'avoir perdue. Il consulta Diderot, qui lui répondit : « Le modèle du musicien, c'est le cri de l'homme passionné : entrez dans le sentiment de votre personnage; cherchez

qui récite bien chantera bien; mais je serais surpris que celui qui chante bien, ne sût pas bien réciter. Et croyez tout ce que je vous dis là, car c'est le vrai.

MOI.

Je ne demanderais pas mieux que de vous en croire, si je n'étais arrêté par un petit inconvénient.

LUI.

Et cet inconvénient ?

MOI.

C'est que si cette musique est sublime, il faut que celle du divin Lulli, de Campra, de Destouches, de Mouret, et même, soit dit entre nous, celle du cher oncle, soit un peu plate.

LUI, s'approchant de mon oreille, me répondit :

Je ne voudrais pas être entendu, car il y a ici beaucoup de gens qui me connaissent; c'est qu'elle l'est aussi. Ce n'est pas que je me soucie du cher oncle, puisque *cher* il y a; c'est une pierre, il me verrait tirer la langue d'un pied qu'il ne me donnerait pas un verre d'eau; mais il a beau faire, à l'octave, à la septième : *Hon, hon; hin, hin; tu, tu, tu, turlututu* avec un charivari de diable; ceux qui commencent à s'y connaître et qui ne prennent plus du tintamarre pour de la musique, ne s'accommoderont jamais de cela. On devrait défendre par une ordonnance de police à toute personne, de quelque qualité ou condition qu'elle fût, de faire chanter le *Stabat* de Pergolèse. Ce *Stabat*, il fallait le faire brûler par la main du bourreau. Ma foi, ces maudits bouffons avec leur *Servante Maîtresse*, leur *Tracallo* nous en ont donné rudement dans le cul. Autrefois un *Tancrède*, une *Issé*[1], une *Europe galante*, *les Indes*, *Castor*,

quel doit être l'accent de ses paroles dans une situation déchirante, et vous aurez votre air. »

« J'avais fait ce morceau deux fois, dit Grétry; Diderot n'en fut pas content, sans doute; car, sans approuver ni blâmer, il se mit à déclamer :

Ah ! lais-sez-moi, lais-sez-moi la pleu-rer.

Je substituai des sons au bruit déclamé de ce début, et le reste alla de suite.

« Il ne fallait pas toujours écouter Diderot ni l'abbé Arnaud, lorsqu'ils donnaient carrière à leur imagination ; mais le premier élan de ces deux hommes brûlants était d'inspiration divine. » (Grétry, *Essais sur la Musique,* t. I, p. 225.)

1. Opéras de Destouches.

*les Talents lyriques*[1], allaient à quatre, cinq, six mois, on ne voyait pas la fin des représentations d'une *Armide*[2], à présent tout cela vous tombe les uns sur les autres comme des capucins de cartes. Aussi Rebel et Francœur[3] en jettent-ils feu et flamme. Ils disent que tout est perdu, qu'ils sont ruinés, et que si l'on tolère plus longtemps cette canaille chantante de la Foire, la musique nationale est au diable, et que l'Académie Royale du cul-de-sac[4] n'a qu'à fermer boutique. Il y a bien quelque chose de vrai là dedans. Les vieilles perruques qui viennent là depuis trente à quarante ans, tous les vendredis, au lieu de s'amuser comme ils ont fait par le passé, s'ennuient et bâillent sans trop savoir pourquoi, ils se le demandent et ne sauraient se répondre : que ne s'adressent-ils à moi! la prédiction de Duni s'accomplira, et du train que cela prend, je veux mourir si dans quatre ou cinq ans, à dater du *Peintre amoureux de son Modèle*, il y a un chat à fesser dans la célèbre impasse. Les bonnes gens! ils ont renoncé à leurs symphonies pour jouer des symphonies italiennes. Ils ont cru qu'ils feraient leurs oreilles à celles-ci, sans conséquence pour leur musique vocale, comme si la symphonie n'était pas au chant, à un peu de libertinage près inspiré par l'étendue de l'instrument et la mobilité des doigts, ce que le chant est à la déclamation réelle; comme si le violon n'était pas le singe du chanteur, qui deviendra un jour, lorsque le difficile prendra la place du beau, le singe du violon. Le premier qui joua Locatelli fut l'apôtre de la nouvelle musique. A d'autres, à d'autres; on nous accoutumera à l'imitation des accents de la passion ou des phénomènes de la nature, par le chant et la voix, par l'instrument, car voilà toute l'étendue de l'objet de la musique, et nous conserverons notre goût pour les vols, les lances, les gloires, les triomphes, les victoires? Va-t'en voir s'ils viennent, Jean. Ils ont imaginé qu'ils pleureraient ou riraient à des scènes de tragédie ou de comédie musiquées, qu'on porterait à leurs oreilles les accents de la fureur, de la haine, de la jalousie, les vraies plaintes de l'amour, les ironies, les plaisan-

1. Opéras et ballet de Rameau.
2. Opéra de Lulli.
3. Directeurs de l'orchestre de l'Opéra.
4. L'Opéra resta au Palais-Royal jusqu'à l'incendie du 6 avril 1763, au fond d'un *cul-de-sac* dit *de l'Opéra*.

teries du théâtre italien ou français, et qu'ils resteraient admirateurs de *Ragonde*[1] ou de *Platée*[2]. Je t'en réponds, Tarare ponpon. Qu'ils éprouveraient sans cesse avec quelle facilité, quelle flexibilité, quelle mollesse, l'harmonie, la prosodie, les ellipses, les inversions de la langue italienne se prêtaient à l'art, au mouvement, à l'expression, aux tours du chant et à la valeur mesurée des sons, et qu'ils continueraient d'ignorer combien la leur est raide, sourde, lourde, pesante, pédantesque et monotone. Eh, oui, oui; ils se sont persuadé qu'après avoir mêlé leurs larmes aux pleurs d'une mère qui se désole sur la mort de son fils, après avoir frémi de l'ordre d'un tyran qui ordonne un meurtre, ils ne s'ennuieraient pas de leur féerie, de leur insipide mythologie, de leurs petits madrigaux doucereux qui ne marquent pas moins le mauvais goût du poëte que la misère de l'art qui s'en accommode. Les bonnes gens! cela n'est pas et ne peut être; le vrai, le bon, le beau ont leurs droits, on les conteste, mais on finit par admirer; ce qui n'est pas marqué à ce coin, on l'admire un temps; mais on finit par bâiller. Bâillez donc, messieurs, bâillez à votre aise, ne vous gênez pas. L'empire de la nature et de ma trinité, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais; le vrai, qui est le père qui engendre le bon qui est le fils, d'où procède le beau qui est le saint-esprit, s'établit tout doucement. Le dieu étranger se place humblement sur l'autel à côté de l'idole du pays; peu à peu il s'y affermit; un beau jour il pousse du coude son camarade, et patatras, voilà l'idole en bas. C'est comme cela qu'on dit que les jésuites ont planté le christianisme à la Chine et aux Indes: et ces jansénistes ont beau dire : cette méthode politique qui marche à son but sans bruit, sans effusion de sang, sans martyrs, sans un toupet de cheveux arraché[3], me semble la meilleure.

MOI.

Il y a de la raison à peu près dans tout ce que vous venez de dire.

LUI.

De la raison? tant mieux. Je veux que le diable m'emporte si j'y tâche. Cela va comme je te pousse. Je suis comme les

1. Opéra de Mouret.
2. Opéra de Rameau.
3. M. de Saur traduit : « Sans qu'il en coûte une tête de chou. »

musiciens de l'impasse quand mon oncle parut. Si j'adresse, à la bonne heure. C'est qu'un garçon charbonnier parlera toujours mieux de son métier que toute une académie et que tous les Duhamel[1] du monde...

Et puis le voilà qui se met à se promener, en murmurant dans son gosier quelques-uns des airs de *l'Ile des Fous*, du *Peintre amoureux de son Modèle*, du *Maréchal ferrant*, de *la Plaideuse*[2], et de temps en temps il s'écriait, en levant les mains et les yeux au ciel : « Si cela est beau, mordieu ! si cela est beau ! comment peut-on porter à sa tête une paire d'oreilles et faire une pareille question ? » Il commençait à entrer en passion et à chanter tout bas, il élevait le ton à mesure qu'il se passionnait davantage ; vinrent ensuite les gestes, les grimaces du visage et les contorsions du corps ; et je dis : « Bon, voilà la tête qui se perd et quelque scène nouvelle qui se prépare... »

En effet, il part d'un éclat de voix : *Je suis un pauvre misérable... Monseigneur, monseigneur, laissez-moi partir... O terre, reçois mon or, conserve bien mon trésor, mon âme, mon âme, ma vie ! O terre !... Le voilà le petit ami, le voilà le petit ami ! Aspettare e non venire... A Zerbina penserete... Sempre in contrasti con te si sta...* Il entassait et brouillait ensemble trente airs italiens, français, tragiques, comiques, de toutes sortes de caractères. Tantôt avec une voix de basse-taille il descendait jusqu'aux enfers, tantôt s'égosillant et contrefaisant le fausset, il déchirait le haut des airs ; imitant de la démarche, du maintien, du geste, les différents personnages chantants ; successivement furieux, radouci, impérieux, ricaneur. Ici c'est une jeune fille qui pleure, et il en rend toute la minauderie ; là, il est prêtre, il est roi, il est tyran ; il menace, il commande, il s'emporte ; il est esclave, il obéit ; il s'apaise, il se désole, il se plaint, il rit ; jamais hors de ton, de mesure, du sens des paroles et du caractère de l'air.

Tous les pousse-bois avaient quitté leurs échiquiers et s'étaient rassemblés autour de lui ; les fenêtres du café étaient occupées en dehors par les passants qui s'étaient arrêtés au

1. De l'Académie des sciences (1700-1782), botaniste, auteur d'un grand nombre de manuels, entre autres de l'*Art du charbonnier*, 1760, in-folio.

2. Opéras de Duni.

bruit. On faisait des éclats de rire à entr'ouvrir le plafond. Lui n'apercevait rien, il continuait, saisi d'une aliénation d'esprit, d'un enthousiasme si voisin de la folie qu'il est incertain qu'il en revienne, s'il ne faudra pas le jeter dans un fiacre et le mener droit aux Petites-Maisons, en chantant un lambeau des *Lamentations* de Jomelli. Il répétait avec une précision, une vérité et une chaleur incroyable les plus beaux endroits de chaque morceau; ce beau récitatif obligé où le prophète peint la désolation de Jérusalem, il l'arrosa d'un torrent de larmes qui en arrachèrent de tous les yeux. Tout y était, et la délicatesse du chant, et la force de l'expression, et la douleur. Il insistait sur les endroits où le musicien s'était particulièrement montré un grand maître. S'il quittait la partie du chant, c'était pour prendre celle des instruments qu'il laissait subitement pour revenir à la voix, entrelaçant l'une à l'autre de manière à conserver les liaisons et l'unité du tout; s'emparant de nos âmes, et les tenant suspendues dans la situation la plus singulière que j'aie jamais éprouvée. Admirais-je? oui, j'admirais. Étais-je touché de pitié? j'étais touché de pitié; mais une teinte de ridicule était fondue dans ces sentiments et les dénaturait.

Mais vous vous seriez échappé en éclats de rire à la manière dont il contrefaisait les différents instruments; avec des joues renflées et bouffies, et un son rauque et sombre, il rendait les cors et les bassons; il prenait un son éclatant et nasillard pour les hautbois; précipitant sa voix avec une rapidité incroyable pour les instruments à corde dont il cherchait les sons les plus approchés; il sifflait les petites flûtes, il roucoulait les traversières; criant, chantant, se démenant comme un forcené, faisant lui seul les danseurs, les danseuses, les chanteurs, les chanteuses, tout un orchestre, tout un théâtre lyrique, et se divisant en vingt rôles divers; courant, s'arrêtant avec l'air d'un énergumène, étincelant des yeux, écumant de la bouche.

Il faisait une chaleur à périr, et la sueur qui suivait les plis de son front et la longueur de ses joues, se mêlait à la poudre de ses cheveux, ruisselait et sillonnait le haut de son habit. Que ne lui vis-je pas faire? Il pleurait, il riait, il soupirait, il regardait ou attendri, ou tranquille, ou furieux; c'était une femme qui se pâme de douleur, c'était un malheureux livré

à tout son désespoir; un temple qui s'élève; des oiseaux qui se taisent au soleil couchant; des eaux ou qui murmurent dans un lieu solitaire et frais, ou qui descendent en torrent du haut des montagnes; un orage, une tempête, la plainte de ceux qui vont périr, mêlée au sifflement des vents, au fracas du tonnerre. C'était la nuit avec ses ténèbres, c'était l'ombre et le silence, car le silence même se peint par des sons. Sa tête était tout à fait perdue.

Épuisé de fatigue, tel qu'un homme qui sort d'un profond sommeil ou d'une longue distraction, il resta immobile, stupide, étonné; il tournait ses regards autour de lui comme un homme égaré qui cherche à reconnaître le lieu où il se trouve; il attendait le retour de ses forces et de ses esprits; il essuyait machinalement son visage. Semblable à celui qui verrait à son réveil son lit environné d'un grand nombre de personnes dans un entier oubli ou dans une profonde ignorance de ce qu'il a fait, il s'écria dans le premier moment : « Eh bien, messieurs, qu'est-ce qu'il y a?... D'où viennent vos ris et votre surprise? Qu'est-ce qu'il y a?... » Ensuite il ajouta : « Voilà ce qu'on doit appeler de la musique et un musicien! Cependant, messieurs, il ne faut pas mépriser certains airs de Lulli. Qu'on fasse mieux la scène de *J'attendrai l'aurore*... sans changer les paroles, j'en défie. Il ne faut pas mépriser quelques endroits de Campra, les airs de violon de mon oncle, ses gavottes, ses entrées de soldats, de prêtres, de sacrificateurs. *Pâles flambeaux, Jour plus affreux que les ténèbres... Dieu du Tartare, Dieu de l'oubli*... » (Là il enflait sa voix, il soutenait ses sons; les voisins se mettaient aux fenêtres, nous mettions nos doigts dans nos oreilles. Il ajoutait : ) C'est qu'ici il faut des poumons, un grand organe, un volume d'air; mais avant peu, serviteur à l'*Assomption*, le *Carême* et les *Rois* sont passés. Ils ne savent pas encore ce qu'il faut mettre en musique, ni par conséquent ce qui convient au musicien. La poésie lyrique est encore à naître; mais ils y viendront à force d'entendre *Pergolèse, le Saxon, Terradeglias, Traetta* et les autres; à force de lire le Métastase, il faudra bien qu'ils y viennent.

MOI.

Quoi donc! est-ce que Quinault, La Motte, Fontenelle n'y ont rien entendu?

LUI.

Non, pour le nouveau style. Il n'y a pas six vers de suite dans tous leurs charmants poëmes qu'on puisse musiquer. Ce sont des sentences ingénieuses, des madrigaux légers, tendres et délicats. Mais pour savoir combien cela est vide de ressources pour notre art, le plus violent de tous, sans en excepter celui de Démosthène, faites-vous réciter ces morceaux, ils vous paraîtront froids, languissants, monotones. C'est qu'il n'y a rien là qui puisse servir de modèle au chant; j'aimerais autant avoir à musiquer les maximes de La Rochefoucauld ou les pensées de Pascal. C'est au cri animal de la passion à dicter la ligne qui nous convient; il faut que ces expressions soient pressées les unes sur les autres; il faut que la phrase soit courte, que le sens en soit coupé, suspendu; que le musicien puisse disposer de tout et de chacune de ses parties, en omettre un mot ou le répéter, y en ajouter un qui lui manque, la tourner et retourner comme un polype, sans la détruire; ce qui rend la poésie lyrique française beaucoup plus difficile que dans les langues à inversions, qui présentent d'elles-mêmes tous ces avantages... *Barbare, cruel, plonge ton poignard dans mon sein; me voilà prête à recevoir le coup fatal; frappe, ose... Ah! je languis, je meurs... Un feu secret s'allume dans mes sens... Cruel amour, que veux-tu de moi?... Laisse-moi la douce paix dont j'ai joui... Rends-moi la raison...* Il faut que les passions soient fortes; la tendresse du musicien et du poëte lyrique doit être extrême;... l'air est presque toujours la péroraison de la scène. Il nous faut des exclamations, des interjections, des suspensions, des interruptions, des affirmations, des négations; nous appelons, nous invoquons, nous crions, nous gémissons, nous pleurons, nous rions franchement. Point d'esprit, point d'épigrammes, point de ces jolies pensées; cela est trop loin de la simple nature. Et n'allez pas croire que le jeu des acteurs de théâtre et leur déclamation puissent nous servir de modèles. Fi donc! il nous le faut plus énergique, moins maniéré, plus vrai; les discours simples, les voix communes de la passion nous sont d'autant plus nécessaires que la langue sera plus monotone, aura moins d'accent; le cri animal ou de l'homme passionné leur en donne...

Tandis qu'il me parlait ainsi, la foule qui nous environnait, ou n'entendant rien, ou prenant peu d'intérêt à ce qu'il disait, parce qu'en général l'enfant comme l'homme, et l'homme comme l'enfant, aime mieux s'amuser que s'instruire, s'était retirée; chacun était à son jeu, et nous étions restés seuls dans notre coin. Assis sur une banquette, la tête appuyée contre le mur, les bras pendants, les yeux à demi fermés, il me dit :

LUI.

Je ne sais ce que j'ai; quand je suis venu ici, j'étais frais et dispos, et me voilà roué, brisé, comme si j'avais fait dix lieues; cela m'a pris subitement.

MOI.

Voulez-vous vous rafraîchir?

LUI.

Volontiers. Je me sens enroué, les forces me manquent, et je souffre un peu de la poitrine. Cela m'arrive presque tous les jours comme cela, sans que je sache pourquoi.

MOI.

Que voulez-vous?

LUI.

Ce qui vous plaira; je ne suis pas difficile; l'indigence m'a appris à m'accommoder de tout.

On nous servit de la bière, de la limonade; il en remplit un grand verre qu'il vide deux ou trois fois; puis comme un homme ranimé, il tousse fortement, il se démène, il reprend :

LUI.

Mais à votre avis, seigneur philosophe, n'est-ce pas une bizarrerie bien étrange qu'un étranger, un Italien, un Duni, vienne nous apprendre à donner l'accent à notre musique et assujettir notre chant à tous les mouvements, à toutes les mesures, à tous les intervalles, à toutes les déclamations, sans blesser la prosodie? Ce n'était pas pourtant la mer à boire. Quiconque avait écouté un gueux lui demander l'aumône dans la rue, un homme dans le transport de la colère, une femme jalouse et furieuse, un amant désespéré, un flatteur, oui, un flatteur, radoucissant son ton, traînant ses syllabes d'une voix mielleuse, en un mot une passion, n'importe laquelle, pourvu que, par son énergie, elle méritât de servir de modèle au

musicien, aurait dû s'apercevoir de deux choses : l'une que les syllabes longues ou brèves n'ont aucune durée fixe, pas même de rapport déterminé entre leurs durées ; que la passion dispose de la prosodie presque comme il lui plaît ; qu'elle exécute les plus grands intervalles, et que celui qui s'écrie dans le fort de sa douleur : « Ah ! malheureux que je suis ! » monte la syllabe d'exclamation au ton le plus élevé et le plus aigu, et descend les autres au ton le plus grave et le plus bas, faisant l'octave ou même un plus grand intervalle, et donnant à chaque son la quantité qui convient au tour de la mélodie, sans que l'oreille soit offensée, sans que ni syllabe longue ni syllabe brève aient conservé la longueur ou la brièveté du discours tranquille. Quel chemin nous avons fait depuis le temps où nous citions la parenthèse d'*Armide : Le vainqueur de Renaud* (*si quelqu'un le peut être*)..., l'*Obéissons sans balancer*,... des *Indes galantes*, comme des prodiges de déclamation musicale ! À présent ces prodiges-là me font hausser les épaules de pitié. Du train dont l'art s'avance, je ne sais où il aboutira. En attendant, buvons un coup.

Il en but deux, trois, sans savoir ce qu'il faisait. Il allait se noyer comme il s'était épuisé, sans s'en apercevoir, si je n'avais déplacé la bouteille qu'il cherchait de distraction. Alors je lui dis :

MOI.

Comment se fait-il qu'avec un tact aussi fin, une si grande sensibilité pour les beautés de l'art musical, vous soyez aussi aveugle sur les belles choses en morale, aussi insensible aux charmes de la vertu ?

LUI.

C'est apparemment qu'il y a pour les unes un sens que je n'ai pas, une fibre qui ne m'a point été donnée, une fibre lâche qu'on a beau pincer et qui ne vibre pas ; ou peut-être que j'ai toujours vécu avec de bons musiciens et de méchantes gens, d'où il est arrivé que mon oreille est devenue très-fine et que mon cœur est devenu sourd. Et puis c'est qu'il y avait quelque chose de race. Le sang de mon père et le sang de mon oncle est le même sang ; mon sang est le même que celui de mon

père; la molécule paternelle était dure et obtuse, et cette maudite molécule première s'est assimilé tout le reste.

MOI.

Aimez-vous votre enfant?

LUI.

Si je l'aime, le petit sauvage! j'en suis fou.

MOI.

Est-ce que vous ne vous occuperez pas sérieusement d'arrêter en lui l'effet de la maudite molécule paternelle?

LUI.

J'y travaillerai, je crois, bien inutilement. S'il est destiné à devenir un homme de bien, je n'y nuirai pas; mais si la molécule voulait qu'il fût un vaurien comme son père, les peines que j'aurais prises pour en faire un homme honnête lui seraient très-nuisibles. L'éducation croisant sans cesse la pente de la molécule, il serait tiré comme par deux forces contraires et marcherait tout de guingois dans le chemin de la vie, comme j'en vois une infinité, également gauches dans le bien et dans le mal. C'est ce que nous appelons des espèces, de toutes les épithètes la plus redoutable, parce qu'elle marque la médiocrité et le dernier degré du mépris. Un grand vaurien est un grand vaurien, mais n'est point une espèce. Avant que la molécule paternelle n'eût repris le dessus et ne l'eût amené à la parfaite abjection où j'en suis, il lui faudrait un temps infini, il perdrait ses plus belles années; je n'y fais rien à présent, je le laisse venir. Je l'examine, il est déjà gourmand, patelin, filou, paresseux, menteur; je crains bien qu'il ne chasse de race.

MOI.

Et vous en ferez un musicien afin qu'il ne manque rien à la ressemblance?

LUI.

Un musicien! un musicien! quelquefois je le regarde en grinçant les dents et je dis : Si tu devais jamais savoir une note, je crois que je te tordrais le cou.

MOI.

Et pourquoi cela, s'il vous plaît?

LUI.

Cela ne mène à rien.

MOI.

Cela mène à tout.

LUI.

Oui, quand on excelle; mais qu'est-ce qui peut se promettre de son enfant qu'il excellera? Il y a dix mille à parier contre un qu'il ne sera qu'un misérable racleur de cordes comme moi. Savez-vous qu'il serait peut-être plus aisé de trouver un enfant propre à gouverner un royaume, à faire un grand roi, qu'un grand violon!

MOI.

Il me semble que les talents agréables, même médiocres, chez un peuple sans mœurs, perdu de débauche et de luxe, avancent rapidement un homme dans le chemin de la fortune. [Moi qui vous parle, j'ai entendu la conversation qui suit entre une espèce de protecteur et une espèce de protégé. Celui-ci avait été adressé au premier comme à un homme obligeant qui pourrait le servir: « Monsieur, que savez-vous?

— Je sais passablement les mathématiques.

— Eh bien, montrez les mathématiques; après vous être crotté dix à douze ans sur le pavé de Paris, vous aurez trois à quatre cents livres de rente.

— J'ai étudié les lois et je suis versé dans le droit.

— Si Puffendorf et Grotius revenaient au monde, ils mourraient de faim contre une borne.

— Je sais très-bien l'histoire et la géographie.

— S'il y avait des parents qui eussent à cœur la bonne éducation de leurs enfants, votre fortune serait faite; mais il n'y en a point.

— Je suis assez bon musicien.

— Eh! que ne disiez-vous cela d'abord? Et pour vous faire voir le parti qu'on peut tirer de ce dernier talent, j'ai une fille : venez tous les jours, depuis sept heures et demie du soir jusqu'à neuf, vous lui donnerez leçon, et je vous donnerai vingt-cinq louis par an; vous déjeunerez, dînerez, goûterez, souperez avec nous; le reste de votre journée vous appartiendra, vous en disposerez à votre profit.

LUI.

Et cet homme, qu'est-il devenu?

MOI.

S'il eût été sage, il eût fait fortune, la seule chose qu'il paraît que vous ayez en vue[1].]

LUI.

Sans doute, de l'or, de l'or; l'or est tout, et le reste, sans or, n'est rien. Aussi, au lieu de lui faire farcir la tête de belles maximes, qu'il faudrait qu'il oubliât sous peine de n'être qu'un gueux, lorsque je possède un louis, ce qui ne m'arrive pas souvent, je me plante devant lui, je tire le louis de ma poche, je le lui montre avec admiration, je lève les yeux au ciel, je baise le louis devant lui, et pour lui faire entendre mieux encore l'importance de la pièce sacrée, je lui bégaye de la voix, je lui désigne du doigt, tout ce qu'on en peut acquérir, un beau fourreau, un beau toquet, un bon biscuit; ensuite je mets le louis dans ma poche, je me promène avec fierté, je relève la basque de ma veste, je frappe de la main sur mon gousset; et c'est ainsi que je lui fais concevoir que c'est du louis qui est là que naît l'assurance qu'il me voit.

MOI.

On ne peut rien de mieux; mais s'il arrivait que profondément pénétré de la valeur du louis, un jour...?

LUI.

Je vous entends. Il faut fermer les yeux là-dessus, il n'y a point de principe de morale qui n'ait son inconvénient. Au pis aller, c'est un mauvais quart d'heure et tout est fini.

MOI.

Même d'après des vues si courageuses et si sages je persiste à croire qu'il serait bon d'en faire un musicien. Je ne connais pas de moyen d'approcher plus rapidement des grands, de mieux servir leurs vices et de mettre à profit les siens.

1. Tout le passage entre crochets manque dans les anciennes éditions. M. Asselineau l'avait traduit de Gœthe et l'avait mis en appendice; mais, si fidèle que soit la traduction de Gœthe, la traduction de sa traduction ne pouvait donner le texte. La conversation rapportée est celle qui eut lieu entre Diderot et Bemetzrieder; on la retrouvera, à peu de chose près, dans l'article sur *les leçons de clavecin* de ce musicien (section Beaux-arts, 2e partie).

LUI.

Il est vrai; mais j'ai des projets d'un succès plus prompt et plus sûr. Ah! si c'était aussi bien une fille! mais comme on ne fait pas ce qu'on veut, il faut prendre ce qui vient, en tirer le meilleur parti, et pour cela ne pas donner bêtement, comme la plupart des pères qui ne feraient rien de pis quand ils auraient médité le malheur de leurs enfants, l'éducation de Lacédémone à un enfant destiné à vivre à Paris. Si elle est mauvaise, c'est la faute des mœurs de ma nation et non la mienne. En répondra qui pourra; je veux que mon fils soit heureux, ou, ce qui revient au même, honoré, riche et puissant. Je connais un peu les voies les plus faciles d'arriver à ce but et je les lui enseignerai de bonne heure. Si vous me blâmez, vous autres sages, la multitude et le succès m'absoudront. Il aura de l'or, c'est moi qui vous le dis. S'il en a beaucoup, rien ne lui manquera, pas même votre estime et votre respect.

MOI.

Vous pourriez vous tromper.

LUI.

Ou il s'en passera, comme bien d'autres...

Il y avait dans tout cela beaucoup de ces choses qu'on pense, d'après lesquelles on se conduit; mais qu'on ne dit pas. Voilà, en vérité, la différence la plus marquée entre mon homme et la plupart de nos entours. Il avouait les vices qu'il avait, que les autres ont; mais il n'était pas hypocrite. Il n'était ni plus ni moins abominable qu'eux, il était seulement plus franc et plus conséquent, et quelquefois profond dans sa dépravation. Je tremblai de ce que son enfant deviendrait sous un pareil maître. Il est certain que, d'après des idées d'institution aussi strictement calquées sur nos mœurs, il devait aller loin, à moins qu'il ne fût prématurément arrêté en chemin.

LUI.

Oh! ne craignez rien : le point important, le point difficile auquel un bon père doit surtout s'attacher, ce n'est pas de donner à son enfant des vices qui l'enrichissent, des ridicules qui le rendent précieux aux grands, tout le monde le fait, sinon de système comme moi, au moins d'exemple et de leçon; mais de lui marquer la juste mesure, l'art d'esquiver à

la honte, au déshonneur et aux lois. Ce sont des dissonances dans l'harmonie sociale qu'il faut savoir placer, préparer et sauver. Rien de si plat qu'une suite d'accords parfaits; il faut quelque chose qui pique, qui sépare le faisceau, et qui en éparpille les rayons.

MOI.

Fort bien; par cette comparaison vous me ramenez des mœurs à la musique, dont je m'étais écarté malgré moi, et je vous en remercie, car, à ne vous rien celer, je vous aime mieux musicien que moraliste.

LUI.

Je suis pourtant bien subalterne en musique, et bien supérieur en morale.

MOI.

J'en doute; mais quand cela serait, je suis un bon homme, et vos principes ne sont pas les miens.

LUI.

Tant pis pour vous. Ah! si j'avais vos talents!

MOI.

Laissons mes talents, et revenons aux vôtres.

LUI.

Si je savais m'énoncer comme vous! Mais j'ai un diable de ramage saugrenu, moitié des gens du monde et de lettres, moitié de la Halle.

MOI.

Je parle mal; je ne sais que dire la vérité, et cela ne prend pas toujours, comme vous savez.

LUI.

Mais ce n'est pas pour dire la vérité, au contraire, c'est pour bien dire le mensonge que j'ambitionne votre talent. Si je savais écrire, fagoter un livre, tourner une épître dédicatoire, bien enivrer un sot de son mérite, m'insinuer auprès des femmes!

MOI.

Et tout cela vous le savez mille fois mieux que moi; je ne serais pas même digne d'être votre écolier.

LUI.

Combien de grandes qualités perdues, et dont vous ignorez le prix!

MOI.

Je recueille tout celui que j'y mets.

LUI.

Si cela était, vous n'auriez pas cet habit grossier, cette veste d'étamine, ces bas de laine, ces souliers épais et cette antique perruque.

MOI.

D'accord ; il faut être bien maladroit quand on n'est pas riche, et que l'on se permet tout pour le devenir ; mais c'est qu'il y a des gens comme moi qui ne regardent pas la richesse comme la chose du monde la plus précieuse : gens bizarres.

LUI.

Très-bizarres ; on ne naît point avec cette tournure d'esprit-là ; on se la donne, car elle n'est pas dans la nature.

MOI.

De l'homme ?

LUI.

De l'homme : tout ce qui vit, sans l'excepter, cherche son bien-être aux dépens de qui il appartiendra, et je suis sûr que si je laissais venir le petit sauvage sans lui parler de rien, il voudrait être richement vêtu, splendidement nourri, chéri des hommes, aimé des femmes, et rassembler sur lui tous les bonheurs de la vie.

MOI.

Si le petit sauvage était abandonné à lui-même, qu'il conservât toute son imbécillité et qu'il réunît au peu de raison de l'enfant au berceau la violence des passions de l'homme de trente ans, il tordrait le cou à son père et coucherait avec sa mère.

LUI.

Cela prouve la nécessité d'une bonne éducation ; et qui est-ce qui le conteste ? et qu'est-ce qu'une bonne éducation, sinon celle qui conduit à toutes sortes de jouissances sans péril et sans inconvénient ?

MOI.

Peu s'en faut que je ne sois de votre avis ; mais gardons-nous de nous expliquer.

LUI.

Pourquoi ?

MOI.

C'est que je crains que nous ne soyons d'accord qu'en apparence, et que si nous entrons une fois dans la discussion des périls et des inconvénients à éviter, nous ne nous entendions plus.

LUI.

Et qu'est-ce que cela fait?

MOI.

Laissons cela, vous dis-je; ce que je sais là-dessus, je ne vous l'apprendrai pas, et vous m'instruirez plus aisément de ce que j'ignore et de ce que vous savez en musique. Cher Rameau, parlons musique, et dites-moi comment il est arrivé qu'avec la facilité de sentir, de retenir et de rendre les plus beaux endroits des grands maîtres, avec l'enthousiasme qu'ils vous inspirent et que vous transmettez aux autres, vous n'ayez rien fait qui vaille...

Au lieu de me répondre, il se mit à hocher de la tête, et, levant le doigt au ciel, il s'écria : Et l'astre! l'astre! Quand la nature fit Leo, Vinci, Pergolèse, Duni, elle sourit; elle prit un air imposant et grave en formant mon cher oncle Rameau qu'on aura appelé pendant une dizaine d'années le grand Rameau, et dont bientôt on ne parlera plus. Quand elle fagota son neveu elle fit la grimace, et puis la grimace, et puis la grimace encore. (Et, en disant ces mots, il faisait toutes sortes de grimaces du visage : c'était le mépris, le dédain, l'ironie; et il semblait pétrir entre ses doigts un morceau de pâte, et sourire aux formes ridicules qu'il lui donnait; cela fait, il jeta la pagode hétéroclite loin de lui et il dit : ) C'est ainsi qu'elle me fit et qu'elle me jeta à côté d'autres pagodes, les unes à gros ventres ratatinés, à cous courts, à gros yeux hors de la tête, apoplectiques; d'autres à cous obliques; il y en avait de sèches, à l'œil vif, au nez crochu; toutes se mirent à crever de rire en me voyant, et moi de mettre mes deux poings sur mes côtés et à crever de rire en les voyant, car les sots et les fous s'amusent les uns des autres; ils se cherchent, ils s'attirent. Si en arrivant là je n'avais pas trouvé tout fait le proverbe qui dit que *l'argent des sots est le patrimoine des gens d'esprit*, on me le devrait. Je sentis que nature avait mis ma légitime dans la bourse des pagodes, et j'inventai mille moyens de m'en ressaisir.

MOI.

Je sais ces moyens, vous m'en avez parlé, et je les ai fort admirés; mais, entre tant de ressources, pourquoi n'avoir pas tenté celle d'un bel ouvrage?

LUI.

Ce propos est celui d'un homme du monde à l'abbé Le Blanc. L'abbé disait : « La marquise de Pompadour me prend sur la main, me porte jusque sur le seuil de l'Académie, là elle retire sa main, je tombe et je me casse les deux jambes. » L'homme du monde lui répondait : « Eh bien, l'abbé, il faut se relever et enfoncer la porte d'un coup de tête. » L'abbé lui répliquait : « C'est ce que j'ai tenté; et savez-vous ce qui m'en est revenu? une bosse au front... »

Après cette historiette, mon homme se mit à marcher la tête baissée, l'air pensif et abattu; il soupirait, il pleurait, se désolait, levait au ciel les mains et les yeux, se frappait la tête du poing à se briser le front ou les doigts, et il ajoutait : « Il me semble qu'il y a pourtant là quelque chose; mais j'ai beau frapper, secouer, il n'en sort rien... »; puis il recommençait à secouer sa tête et à se frapper le front de plus belle, et il disait : « Ou il n'y a personne là, ou l'on ne veut pas répondre. »

Un instant après, il prenait un air fier, il relevait sa tête, il s'appliquait la main droite sur le cœur, il marchait et disait : « Je sens, oui, je sens... »

Il contrefaisait l'homme qui s'irrite, qui s'indigne, qui s'attendrit, qui commande, qui supplie, et prononçait, sans préparation, des discours de colère, de commisération, de haine, d'amour; il esquissait les caractères des passions avec une finesse et une vérité surprenantes; puis il ajoutait : « C'est cela, je crois? voilà que cela vient; voilà ce que c'est que de trouver un accoucheur qui sait irriter, précipiter les douleurs et faire sortir l'enfant. Seul, je prends la plume, je veux écrire; je me ronge les ongles, je m'use le front; serviteur, bonsoir, le dieu est absent; je m'étais persuadé que j'avais du génie; au bout de ma ligne je lis que je suis un sot, un sot, un sot. Mais le moyen de sentir, de s'élever, de penser, de peindre fortement, en fréquentant avec des gens tels que ceux qu'il faut voir pour vivre; au milieu des propos qu'on tient et de ceux qu'on

entend, et de ce commérage : « Aujourd'hui le boulevard était charmant. Avez-vous entendu la petite Marmotte? elle joue à ravir. Monsieur un tel avait le plus bel attelage gris-pommelé qu'il soit possible d'imaginer. La belle madame celle-ci commence à passer; est-ce qu'à l'âge de quarante-cinq ans on porte une coiffure comme celle-là? La jeune une telle est couverte de diamants qui ne lui coûtent guère.

— Vous voulez dire qui lui coûtent... cher?

— Mais non.

— Où l'avez-vous vue?

— A l'*Enfant d'Arlequin perdu et retrouvé*[1]. »

— La scène du désespoir a été jouée comme elle ne l'avait pas encore été. Le Polichinelle de la Foire a du gosier, mais point de finesse, point d'âme. Madame une telle est accouchée de deux enfants à la fois; chaque père aura le sien...[2] » Et vous croyez que cela dit, redit et entendu tous les jours, échauffe et conduit aux grandes choses?

MOI.

Non, il vaudrait mieux se renfermer dans son grenier, boire de l'eau, manger du pain sec et se chercher soi-même.

LUI.

Peut-être; mais je n'en ai pas le courage. Et puis sacrifier son bonheur à un succès incertain! Et le nom que je porte, donc? Rameau!... s'appeler Rameau, cela est gênant. Il n'en est pas des talents comme de la noblesse qui se transmet et dont l'illustration s'accroît en passant du grand-père au père et du père au fils, du fils à son petit-fils, sans que l'aïeul impose quelque mérite à son descendant; la vieille souche se ramifie en une énorme tige de sots, mais qu'importe? Il n'en est pas ainsi du talent. Pour n'obtenir que la renommée de son père, il faut être plus habile que lui; il faut avoir hérité de sa fibre... La fibre m'a manqué, mais le poignet s'est dégourdi, l'archet marche, et le pot bout : si ce n'est pas de la gloire, c'est du bouillon.

MOI.

A votre place, je ne me le tiendrais pas pour dit, j'essayerais.

1. Pièce de Goldoni, représentée d'abord en Italie, et qui fut une des causes de son voyage à Paris.

2. De Saur, pour rendre la chose plus piquante, ajoute que de ces deux enfants il y en a un noir et l'autre blanc, et brode là-dessus son petit couplet.

LUI.

Et vous croyez que je n'ai pas essayé? Je n'avais pas quinze ans lorsque je me dis pour la première fois : Qu'as-tu, Rameau? tu rêves; et à quoi rêves-tu? Que tu voudrais bien avoir fait ou faire quelque chose qui excitât l'admiration de l'univers... Eh oui, il n'y a qu'à souffler et remuer les doigts, il n'y a qu'à ourler le bec, et ce sera une cane[1]. Dans un âge plus avancé, j'ai répété le propos de mon enfance; aujourd'hui je le répète encore, et je reste autour de la statue de Memnon.

MOI.

Que voulez-vous dire avec votre statue de Memnon?

LUI.

Cela s'entend, ce me semble. Autour de la statue de Memnon il y en avait une infinité d'autres, également frappées des rayons du soleil; mais la sienne était la seule qui résonnât. Un poëte, c'est Voltaire, et puis qui encore? Voltaire; et le troisième? Voltaire; et le quatrième? Voltaire. Un musicien, c'est Rinaldo de Capoua; c'est Hasse; c'est Pergolèse; c'est Alberti; c'est Tartini; c'est Locatelli; c'est Terradeglias; c'est mon oncle; c'est ce petit Duni, qui n'a ni mine ni figure, mais qui sent, mordieu, qui a du chant et de l'expression. Le reste, auprès de ce petit nombre de Memnons, autant de paires d'oreilles fichées au bout d'un bâton : aussi sommes-nous gueux, si gueux, que c'est une bénédiction. Ah! monsieur le philosophe, la misère est une terrible chose. Je la vois accroupie, la bouche béante pour recevoir quelques gouttes de l'eau glacée qui s'échappent du tonneau des Danaïdes. Je ne sais si elle aiguise l'esprit du philosophe, mais elle refroidit diablement la tête du poëte; on ne chante pas bien sous ce tonneau. Trop heureux encore celui qui peut s'y placer! J'y étais et je n'ai pas su m'y tenir. J'avais déjà fait cette sottise une fois. J'ai voyagé en Bohême, en Alle-

1. Ce passage a été imprimé jusqu'ici : « Il n'y a qu'à *ouvrir* le bec, et ce sera une *canne.* » M. Asselineau, ne comprenant pas, naturellement, a eu recours à la traduction de Gœthe et a mis : « Il n'y a qu'à prendre un roseau et s'en faire une flûte. » Cette correction n'est pas heureuse. Gœthe, ne pouvant transporter en allemand la phrase française, a donné simplement un équivalent : « Taille un roseau, tu auras une flûte, » du proverbe recueilli par Oudin dans ses *Curiosités françaises :* « Il ne reste plus que le bec à ourler et le cul à coudre, et puis ce sera une cane, » proverbe qui, d'après Leroux, « se dit de ceux qui trouvent de la facilité à faire toutes choses, quoiqu'elles soient difficiles et longues à faire. »

magne, en Suisse, en Hollande, en Flandre, au diable au vert.

MOI.

Sous le tonneau percé?

LUI.

Sous le tonneau percé. C'était un juif opulent et dissipateur, qui aimait la musique et mes folies. Je musiquais comme il plaît à Dieu; je faisais le fou; je ne manquais de rien. Mon juif était un homme qui savait sa loi et qui l'observait raide comme une barre, quelquefois avec l'ami, toujours avec l'étranger. Il se fit une mauvaise affaire qu'il faut que je vous raconte, car elle est plaisante.

Il y avait à Utrecht une courtisane charmante. Il fut tenté de la chrétienne; il lui dépêcha un grison avec une lettre de change assez forte. La bizarre créature rejeta son offre. Le juif en fut désespéré. Le grison lui dit : « Pourquoi vous affliger ainsi? Si vous voulez coucher avec une jolie femme, rien n'est plus aisé, et même de coucher avec une plus jolie que celle que vous poursuivez; c'est la mienne que je vous céderai au même prix. » Fait et dit. Le grison garde la lettre de change, et mon juif couche avec la femme du grison. L'échéance de la lettre de change arrive; le juif la laisse protester et s'inscrit en faux. Procès. Le juif disait : « Jamais cet homme n'osera dire à quel prix il possède ma lettre, et je ne la payerai pas. » A l'audience il interpelle le grison. « Cette lettre de change, de qui la tenez-vous?

— De vous.

— Est-ce pour de l'argent prêté?

— Non.

— Est-ce pour fourniture de marchandises?

— Non.

— Est-ce pour services rendus?

— Non; mais il ne s'agit point de cela, j'en suis possesseur, vous l'avez signée, et vous l'acquitterez.

— Je ne l'ai pas signée.

— Je suis donc un faussaire?

— Vous ou un autre dont vous êtes l'agent.

— Je suis un lâche, mais vous êtes un coquin; croyez-moi, ne me poussez pas à bout, je dirai tout; je me déshonorerai, mais je vous perdrai... »

Le juif ne tint compte de la menace, et le grison révéla toute l'affaire à la séance qui suivit. Ils furent blâmés tous les deux, et le juif condamné à payer la lettre de change, dont la valeur fut appliquée au soulagement des pauvres. Alors je me séparai de lui; je revins ici [1].

Quoi faire? car il fallait périr de misère ou faire quelque chose. Il me passa toutes sortes de projets par la tête. Un jour, je partais le lendemain pour me jeter dans une troupe de province, également bon ou mauvais pour le théâtre et pour l'orchestre. Le lendemain, je songeais à me faire peindre un de ces tableaux attachés à une perche qu'on plante dans un carrefour, et où j'aurais crié à tue-tête : « Voilà la ville où il est né; et le voilà qui prend congé de son père l'apothicaire, le voilà qui arrive dans la capitale, cherchant la demeure de son oncle... Le voilà aux genoux de son oncle, qui le chasse... Le voilà avec un juif, etc., etc. » Le jour suivant, je me levais bien résolu de m'associer aux chanteurs des rues. Ce n'est pas ce que j'aurais fait de plus mal; nous serions allés concerter sous les fenêtres de mon cher oncle, qui en serait crevé de rage. Je pris un autre parti...

Là il s'arrêta, passant successivement de l'attitude d'un homme qui tient un violon, serrant des cordes à tour de bras, à celle d'un pauvre diable exténué de fatigue, à qui les forces manquent, à qui les jambes fléchissent, prêt à expirer, si on ne lui jette un morceau de pain; il désignait son extrême besoin par le geste d'un doigt dirigé vers sa bouche entr'ouverte; puis il ajouta :

Cela s'entend. On me jetait le lopin; nous nous le disputions à trois ou quatre affamés que nous étions... Et puis pensez grandement, faites de belles choses au milieu d'une pareille détresse !

MOI.

Cela est difficile.

LUI.

De cascade en cascade, j'étais tombé là; j'y étais comme

1. On retrouvera cette anecdote avec les noms dans *le Voyage en Hollande*, chapitre *de la Police*, ce qui est une preuve de plus de la révision du *Neveu de Rameau* après 1773.

un coq en pâte. J'en suis sorti. Il faudra derechef scier le boyau et revenir au geste du doigt vers la bouche béante. Rien de stable dans ce monde : aujourd'hui au sommet, demain au bas de la roue. De maudites circonstances nous mènent et nous mènent fort mal...

Puis buvant un coup qui restait au fond de la bouteille, et s'adressant à son voisin :

Monsieur, par charité, une petite prise. Vous avez là une belle boîte. Vous n'êtes pas musicien?

— Non.

— Tant mieux pour vous, car ce sont de pauvres bougres... bien à plaindre. Le sort a voulu que je le fusse, moi, tandis qu'il y a à Montmartre, peut-être dans un moulin, un meunier, un valet de meunier, qui n'entendra jamais que le bruit de cliquet, et qui aurait trouvé les plus beaux chants. Rameau! au moulin, au moulin, c'est là ta place.

MOI.

A quoi que ce soit que l'homme s'applique, la nature l'y destinait.

LUI.

Elle fait d'étranges bévues. Pour moi, je ne vois pas de cette hauteur où tout se confond : l'homme qui émonde un arbre avec des ciseaux, la chenille qui en ronge la feuille, et d'où l'on ne voit que deux insectes différents, chacun à son devoir. Perchez-vous sur l'épicycle de Mercure et de là distribuez, si cela vous convient, et à l'imitation de Réaumur, lui, la classe des mouches en couturières, arpenteuses, faucheuses; vous, l'espèce des hommes, en hommes menuisiers, charpentiers, couvreurs, danseurs, chanteurs, c'est votre affaire; je ne m'en mêle pas. Je suis dans ce monde et j'y reste. Mais s'il est dans la nature d'avoir appétit, car c'est toujours à l'appétit que j'en reviens, à la sensation qui m'est toujours présente, je trouve qu'il n'est pas du bon ordre de n'avoir pas toujours de quoi manger. Quelle diable d'économie! des hommes qui regorgent de tout tandis que d'autres, qui ont un estomac importun comme eux, une faim renaissante comme eux, n'ont pas de quoi mettre sous la dent. Le pis c'est la posture contrainte où nous tient le besoin. L'homme nécessiteux ne marche pas comme un autre,

il saute, il rampe, il se tortille, il se traîne, il passe sa vie à prendre et à exécuter des positions.

MOI.

Qu'est-ce que des positions?

LUI.

Allez le demander à Noverre[1]. Le monde en offre bien plus que son art n'en peut imiter.

MOI.

Et vous voilà aussi, pour me servir de votre expression, ou de celle de Montaigne, *perché sur l'épicycle de Mercure* et considérant les différentes pantomimes de l'espèce humaine.

LUI.

Non, non, vous dis-je, je suis trop lourd pour m'élever si haut. J'abandonne aux outres[2] le séjour des brouillards, je vais terre à terre. Je regarde autour de moi, et je prends mes positions, ou je m'amuse des positions que je vois prendre aux autres ; je suis excellent pantomime comme vous en allez juger.

Puis il se mit à sourire, à contrefaire l'homme admirateur, l'homme suppliant, l'homme complaisant; il a le pied droit en avant, le gauche en arrière, le dos courbé, la tête relevée, le regard comme attaché sur d'autres yeux, la bouche béante, les bras portés vers quelque objet ; il attend un ordre, il le reçoit, il part comme un trait, il revient, il est exécuté, il en rend compte; il est attentif à tout ; il ramasse ce qui tombe, il place un oreiller ou un tabouret sous des pieds ; il tient une soucoupe; il approche une chaise; il ouvre une porte ; il ferme une fenêtre, il tire des rideaux; il observe le maître et la maîtresse ; il est immobile, les bras pendants, les jambes parallèles; il écoute, il cherche à lire sur les visages et il ajoute : Voilà ma pantomime, à peu près la même que celle des flatteurs, des courtisans, des valets et des gueux.

1. Ce fameux chorégraphe venait d'exposer ses idées sur son art dans des *Lettres sur la danse et les ballets*. Lyon, 1760, in-8°.

2. L'édition Brière porte ici : « grues, » variante que nous aurions conservée, si nous avions pu nous la bien expliquer. Gœthe est ici inutile; il a passé ce membre de phrase que nous donnons d'après notre copie. Il s'agit ici des outres d'Éole.

Les folies de cet homme, les contes de l'abbé Galiani, les extravagances de Rabelais, m'ont quelquefois fait rêver profondément. Ce sont trois magasins où je me suis pourvu de masques ridicules que je place sur le visage des plus graves personnages, et je vois Pantalon dans un prélat, un satyre dans un président, un pourceau dans un cénobite, une autruche dans un ministre, une oie dans son premier commis.

MOI.

Mais à votre compte, dis-je à mon homme, il y a bien des gueux dans ce monde-ci, et je ne connais personne qui ne sache quelques pas de votre danse.

LUI.

Vous avez raison. Il n'y a dans tout un royaume qu'un homme qui marche, c'est le souverain; tout le reste prend des positions.

MOI.

Le souverain? Encore y a-t-il quelque chose à dire. Et croyez-vous qu'il ne se trouve pas de temps en temps à côté de lui un petit pied, un petit chignon, un petit nez qui lui fasse faire un peu de pantomime? Quiconque a besoin d'un autre est indigent et prend une position. Le roi prend une position devant sa maîtresse, et devant Dieu il fait son pas de pantomime. Le ministre fait le pas de courtisan, de flatteur, de valet et de gueux devant son roi. La foule des ambitieux danse vos positions, en cent manières plus viles les unes que les autres, devant le ministre. L'abbé de condition, en rabat et en manteau long au moins une fois la semaine, devant le dépositaire de la feuille des bénéfices. Ma foi, ce que vous appelez la pantomime des gueux est le grand branle de la terre; chacun a sa petite Hus et son Bertin.

LUI.

Cela me console.

Mais tandis que je parlais, il contrefaisait à mourir de rire les positions des personnages que je nommais. Par exemple, pour le petit abbé, il tenait son chapeau sous le bras et son bréviaire de la main gauche; de la droite il relevait la queue de son manteau, il s'avançait la tête un peu penchée sur l'épaule, les yeux baissés, imitant si parfaitement l'hypocrite,

que je crus voir l'auteur des *Réfutations*[1] devant l'évêque d'Orléans. Aux flatteurs, aux ambitieux, il était ventre à terre; c'était Bouret au contrôle général.

MOI.

Cela est supérieurement exécuté; mais il y a pourtant un être dispensé de la pantomime. C'est le philosophe qui n'a rien et qui ne demande rien.

LUI.

Et où est cet animal-là? S'il n'a rien, il souffre; s'il ne sollicite rien, il n'obtiendra rien... et il souffrira toujours.

MOI.

Non; Diogène se moquait des besoins.

LUI.

Mais il faut être vêtu.

MOI.

Non, il allait tout nu.

LUI.

Quelquefois il faisait froid dans Athènes.

MOI.

Moins qu'ici.

LUI.

On y mangeait.

MOI.

Sans doute.

LUI.

Aux dépens de qui?

MOI.

De la nature. A qui s'adresse le sauvage? à la terre, aux animaux, aux poissons, aux arbres, aux herbes, aux racines, aux ruisseaux.

LUI.

Mauvaise table.

MOI.

Elle est grande.

LUI.

Mais mal servie.

1. Ce titre est un peu trop vague pour permettre de retrouver l'auteur dont veut parler Diderot; mais c'était un ecclésiastique, l'évêque d'Orléans (M. de Jarente) étant, en 1762, chargé de la feuille des bénéfices.

MOI.

C'est pourtant celle qu'on dessert pour couvrir les nôtres[1].

LUI.

Mais vous conviendrez que l'industrie de nos cuisiniers, pâtissiers, rôtisseurs, traiteurs, confiseurs, y met un peu du sien. Avec la diète austère de votre Diogène, il ne devait pas avoir des organes fort indociles.

MOI.

Vous vous trompez, l'habit du cynique était, autrefois, notre habit monastique avec la même vertu. Les cyniques étaient les carmes et les cordeliers d'Athènes.

LUI.

Je vous y prends. Diogène a donc aussi dansé la pantomime, si ce n'est devant Périclès, du moins devant Laïs et Phryné?

MOI.

Vous vous trompez encore; les autres achetaient bien cher la courtisane qui se livrait à lui [pour le plaisir.

LUI.

Mais, s'il arrivait que la courtisane fût occupée et le cynique pressé...

MOI.

Il rentrait dans son tonneau et se passait d'elle.

LUI.

Et vous me conseilleriez de l'imiter?

MOI.

Je veux mourir si cela ne vaudrait pas mieux que de ramper, de s'avilir et de se prostituer[2].]

LUI.

Mais il me faut un bon lit, une bonne table, un vêtement frais en été, du repos, de l'argent et beaucoup d'autres choses, que je préfère de devoir à la bienveillance, plutôt que de les acquérir par le travail.

MOI.

C'est que vous êtes un fainéant, un gourmand, un lâche, une âme de boue.

1. Et non *les autres*.
2. Le passage entre crochets manque dans les anciennes éditions.

LUI.

Je crois vous l'avoir dit.

MOI.

Les choses de la vie ont un prix sans doute, mais vous ignorez celui du sacrifice que vous faites pour les obtenir. Vous dansez, vous avez dansé et vous continuerez de danser la vile pantomime.

LUI.

Il est vrai; mais il m'en a peu coûté et il ne m'en coûtera plus rien pour cela; et c'est par cette raison que je ferais mal de prendre une autre allure qui me peinerait et que je ne garderais pas; mais je vois à ce que vous me dites là que ma pauvre petite femme était une espèce de philosophe; elle avait du courage comme un lion : quelquefois nous manquions de pain et nous étions sans le sou; nous avions vendu presque toutes nos nippes. Je m'étais jeté sur le pied de notre lit, là je me creusais à chercher quelqu'un qui me prêtât un écu que je ne lui rendrais pas. Elle, gaie comme un pinson, se mettait à son clavecin, chantait et s'accompagnait; c'était un gosier de rossignol, je regrette que vous ne l'ayez pas entendue. Quand j'étais de quelque concert je l'emmenais avec moi; chemin faisant, je lui disais : « Allons, madame, faites-vous admirer, déployez votre talent et vos charmes, enlevez, renversez... » Nous arrivions; elle chantait, elle enlevait, elle renversait. Hélas! je l'ai perdue, la pauvre petite! Outre son talent, c'est qu'elle avait une bouche à recevoir à peine le petit doigt; des dents, une rangée de perles; des yeux, des pieds, une peau, des joues, des tétons! des jambes de cerf, des cuisses et des fesses à modeler. Elle aurait eu tôt ou tard le fermier général au moins. C'était une démarche, une croupe, ah! Dieu, quelle croupe! »

Puis le voilà qui se met à contrefaire la démarche de sa femme. Il allait à petits pas, il portait sa tête au vent, il jouait de l'éventail, il se démenait de la croupe; c'était la charge de nos petites coquettes la plus plaisante et la plus ridicule.

Puis reprenant la suite de son discours, il ajoutait :

« Je la promenais partout, aux Tuileries, au Palais-Royal, aux Boulevards. Il était impossible qu'elle me demeurât. Quand elle traversait la rue, le matin, en cheveux, et en pet-en-l'air,

vous vous seriez arrêté pour la voir, et vous l'auriez embrassée entre quatre doigts sans la serrer. Ceux qui la suivaient, qui la regardaient trotter avec ses petits pieds, et qui mesuraient cette large croupe dont les jupons légers dessinaient la forme, doublaient le pas; elle les laissait arriver, puis elle détournait prestement sur eux ses deux grands yeux noirs et brillants qui les arrêtaient tout court; c'est que l'endroit de la médaille ne déparait pas le revers. Mais, hélas! je l'ai perdue, et toutes mes espérances de fortune se sont évanouies avec elle. Je ne l'avais prise que pour cela, je lui avais confié mes projets, et elle avait trop de sagacité pour n'en pas concevoir la certitude, et trop de jugement pour ne les pas approuver. »

Et puis le voilà qui sanglote et qui pleure en disant :

Non, non, je ne m'en consolerai jamais. Depuis j'ai pris le rabat et la calotte.

MOI.

De douleur?

LUI.

Si vous voulez. Mais le vrai, pour avoir mon écuelle sur ma tête... Mais voyez un peu l'heure qu'il est, car il faut que j'aille à l'Opéra.

MOI.

Qu'est-ce qu'on donne?

LUI.

Le Dauvergne[1]. Il y a d'assez belles choses dans la musique, c'est dommage qu'il ne les ait pas dites le premier. Parmi ces morts, il y en a toujours qui désolent les vivants. Que voulez-vous? *Quisque suos non patimur manes.* Mais il est cinq heures et demie, j'entends la cloche qui sonne les vêpres de l'abbé de Canaye[2] et les miennes. Adieu, monsieur le philosophe, n'est-il pas vrai que je suis toujours le même?

1. *Les Troqueurs,* de Dauvergne, furent représentés en 1753. C'est le premier opéra-comique français fait dans les conditions du genre tel que nous le concevons aujourd'hui.

2. L'abbé de Canaye, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, grand ami de D'Alembert, était passionné pour le théâtre. Il mourut en 1782, âgé de quatre-vingt-huit ans. Son éloge a été lu en séance publique, le 15 novembre 1783,

MOI.

Hélas! oui, malheureusement.

LUI.

Que j'aie ce malheur-là encore seulement une quarantaine d'années : rira bien qui rira le dernier.

par le secrétaire de l'Académie, M. Dacier. Diderot donne quelques détails sur l'abbé de Canaye, dans son morceau *Sur la Première Satire d'Horace,* qu'on trouvera ci-après, t. VI. Il ne faut pas le confondre avec l'interlocuteur du maréchal d'Hocquincourt, dans le *Dialogue* de Saint-Évremond.

---

# NOTE

On nous reprocherait, sans aucun doute, d'avoir réimprimé le *Neveu de Rameau* sans avoir dit un mot de la querelle musicale qui y tient une si grande place. Dans cette querelle, où Diderot a pris le parti de la musique italienne contre la musique française, il a suivi le principe qu'il a souvent préconisé : exagérer une opinion pour qu'il en reste au moins quelque chose : « faire bourdonner la ruche. » Il a réussi, puisque les qualités qu'il préconisait dans la musique italienne sont venues s'ajouter aux qualités qu'il ne pouvait s'empêcher de reconnaître dans la musique française.

Gœthe, dans une note de sa traduction, dit à ce propos : « Diderot prit dans la querelle musicale une position singulière. Les œuvres de Lulliet de Rameau appartiennent plutôt à l'école qui cherche l'expression qu'à l'école qui ne cherche qu'à plaire à l'oreille. Cette dernière école était représentée par les *Bouffons* qui arrivaient d'Italie; or, c'est cette école dont Diderot se déclare le partisan, lui qui insiste tant sur l'importance de l'expression, et il croit que ce sont les Bouffons qui rempliront le mieux ses vœux. — Ce qu'il cherchait surtout, c'était à renverser un vieil édifice qu'il détestait et à faire place nette pour du nouveau. C'est bien aussi ce que firent les compositeurs français, dès qu'ils eurent le champ libre. Ils conservèrent leur goût pour la musique expressive,

mais elle fut dès lors plus mélodieuse, elle eut plus de vérite et elle sut, sous cette forme rajeunie, charmer les nouvelles générations. »

M. Adolphe Jullien (*la Musique et les Philosophes au* XVIIIe *siècle*, Paris, Baur, 1873) dit : « Si Diderot prit parti pour les Bouffons, ce fut, croyons-nous, bien moins par conviction que par mode... il serait difficile de définir mieux que ne le fait Diderot, l'expression dramatique que doit renfermer tout morceau pour être véritablement beau... Mais ne semble-t-il pas, à lire ces principes, que l'auteur avait en vue les grandes scènes des maîtres de la musique française, de Lulli, de Campra, de Rameau?... C'est, au contraire, dans les opéras-comiques de Duni, de Philidor qu'il prétend en trouver l'application. Diderot offre les airs de l'*Ile des fous* comme des modèles de déclamation. Or Duni était en France depuis trois ans, lorsqu'il fit représenter cet ouvrage le 27 décembre 1760. Il avait singulièrement corrigé son style depuis son arrivée. Le talent de Duni a subi deux influences très-distinctes, et Diderot n'en a reconnu qu'une... Il ressort clairement de la comparaison des ouvrages écrits par Duni en Italie avec ceux composés en France, qu'il doit précisément aux modèles de l'opéra français cette vérité, que Diderot regardait comme l'essence même de la musique. »

Nous n'en dirons pas davantage, mais nous croyons qu'on a peut-être trop considéré comme étant l'opinion de Diderot celle qu'il met dans la bouche de son interlocuteur. Nous le voyons, en effet, le plus souvent, ailleurs que dans cette *satire*, citer Rameau et Campra.

---

# ANALYSE

D'UN PETIT ROMAN QUI VIENT DE PARAITRE SOUS LE TITRE

DE

# CARITE ET DE POLYDORE[1]

1760

(INÉDIT).

---

On le dit traduit du grec; traduit ou non, voici ce que c'est. Il est divisé en quatre livres.

## PREMIER LIVRE.

Égée régnait dans Athènes. Ses sujets commençaient à respirer des disgrâces qu'ils avaient éprouvées dans la guerre de Crète. Pisistrate, ministre d'Égée, trop envié de ses concitoyens et moins nécessaire à son roi, s'était retiré. Il vivait à deux lieues d'Athènes, oublié et tranquille. Sostrate, sa femme, qu'il avait perdue, lui avait laissé un fils. Tous ses soins étaient partagés entre le culte des dieux et l'éducation de Polydore. C'est le nom de cet enfant.

Une veuve appelée Stérope avait son habitation dans le voisinage de celle de Pisistrate. Elle avait perdu son mari dans le commencement de la guerre. Elle le pleurait dans la solitude. Carite, sa fille, était déjà d'un âge à partager sa douleur. Elle disait à sa mère : « O ma mère, ne m'abandonnez pas. Vivez pour vous et pour moi. — O ma fille, lui répondit Stérope, que les dieux te conservent pour me rappeler ton père. » Cela est simple et beau.

Stérope et Pisistrate, Carite et Polydore; voilà les principaux personnages de ce petit roman.

1. *Les Amours de Carite et de Polydore.* C'est un pastiche composé par l'abbé Barthélemy, pour l'éducation du jeune Castanier d'Auriac. Paris, 1760, pet. in-8°.

Le voisinage et l'infortune lièrent Pisistrate et Stérope. Pisistrate n'avait pas encore passé l'âge d'aimer; Stérope y touchait à peine; mais Stérope promettait tous les jours à la cendre de Chéréfonte, son époux, de lui rester fidèle; et tous les jours Pisistrate faisait le même serment à la cendre de Sostrate sa femme.

Bientôt les deux familles n'en furent plus qu'une. Pisistrate regarda la fille de Stérope comme la sienne, et Stérope regarda le fils de Pisistrate comme son enfant. Carite et Polydore se donnaient les noms de frère et de sœur; mais le temps était venu où leurs parents les avaient destinés à en prendre de plus doux.

Tandis que Pisistrate s'était occupé à instruire Polydore, Stérope avait employé quelques instants à écrire l'histoire de ses amours avec son époux Chéréfonte. Quelquefois elle s'enfonçait dans l'épaisseur des forêts pour la relire.

Un jour qu'elle se croyait seule, le hasard conduisit auprès d'elle Polydore et Carite. Stérope en était à l'endroit de son récit où Chéréfonte la conduisit à l'autel. Les enfants reconnurent la voix de leur mère; ils s'arrêtèrent de concert et ils écoutèrent en silence. Stérope peignait l'état de son âme dans cet instant solennel, et dans les instants plus doux qui suivirent. Polydore était ému, Carite avait les yeux baissés. Mais les sentiments faisant dans son cœur le même progrès que dans le récit de Stérope, bientôt sa main fut dans celle de Polydore. Stérope continua de lire. Carite rougit. La nuit s'approchait. Carite trembla et s'enfuit; Polydore la suivit sans rien dire. Depuis ce jour, elle revint au même endroit, mais elle défendait à Polydore de s'y rendre, et Polydore ne s'y rendait pas. Cela est encore simple et beau.

Cependant la guerre se ralluma entre les habitants de la Crète et de l'Attique. Le même Androgée qui avait tué Chéréfonte, l'époux de Stérope, parut sur les murs d'Athènes et cette ville infortunée fut contrainte en peu de temps à accepter une paix honteuse.

C'était le lendemain des fêtes de Neptune. Carite avait attendu ce jour. Polydore l'avait désiré. Pisistrate et Stérope les conduisaient au temple pour les unir, lorsqu'on entend tout à coup le son d'une trompette funèbre. Des soldats arri-

vent. Ils traînent après eux une multitude de jeunes garçons et de jeunes filles. Ils disent à Pisistrate : « Qui que tu sois, livre-nous les deux enfants qui sont à tes genoux, ils sont dévoués au Minotaure. »

A ces mots, imaginez ce que devinrent Stérope et Pisistrate, Polydore et Carite.

On lie Polydore, on lie Carite. On les emmène. Stérope et Pisistrate les voient aller.

Les soldats conduisent leur proie au pied d'un rocher que la mer battait de ses flots. Les Athéniens ne devaient au Minotaure que sept jeunes garçons et sept jeunes filles, et le nombre qu'on avait saisi était beaucoup plus grand. On offre un sacrifice à Jupiter de Crète. On apporte une urne et le sort va décider quels seront ceux qu'on gardera et quels seront ceux qu'on renverra. On tire; le sort sauve Polydore et condamne Carite.

La nuit vient. Les vaisseaux se sont éloignés. Polydore reste seul sur le rivage. La nuit se passe et le jour le retrouve encore immobile, les yeux égarés et les bras étendus vers les mers qui le séparent de Carite.

Cependant des vents contraires avaient repoussé les vaisseaux crétois dans la rade du Pirée. Polydore voit leurs banderoles. Il accourt. Un jeune soldat appelé Straton prend pitié de lui. Il reverra Carite.

Polydore était jeune. Sa beauté pouvait aisément le faire passer pour une fille. Il en prend les habits, et Straton l'introduit auprès de Carite. Quelle entrevue, si l'auteur avait su la peindre!

Mais Straton, qui avait introduit Polydore auprès de Carite, ne peut plus le remettre à terre. Les vents s'élèvent. Les Crétois reviennent subitement sur leurs bords. On met à la voile. On part. Polydore, déguisé, s'avance vers la Crète à côté de Carite, et le premier livre finit.

Ce premier livre est bien conduit. Il est simple, peu chargé d'événements et cependant le plus intéressant des quatre. Cet ouvrage est tout à fait dans le genre d'*Ismène et Ismenias*. C'est à s'y tromper. Mêmes qualités, mêmes défauts; beaucoup de connaissance des usages anciens; même affectation à chercher des tableaux; trop de poésie dans le style; de l'élégance et de

la chaleur, mais nul génie. Toujours des situations fortes et des images faibles ; le sujet rare et l'exécution commune.

## DEUXIÈME LIVRE.

Les Crétois ne tardent pas à reconnaître que, dans le choix des jeunes Athéniennes destinées au Minotaure, on a excédé les conditions du traité. Il y a une victime de trop. Le chef des Crétois décide qu'on relâchera aux îles Cyclades, et que celle des captives qu'il délivrera sera jetée sur le rivage. Sa pitié s'arrête sur Carite. On l'arrache de Polydore. On la fait descendre dans la chaloupe ; et la voilà exposée sur les bords déserts de l'île de Naxe.

Ænarus régnait à Naxe. Il s'était nommé pour successeur le jeune Agénor, seul rejeton d'une famille qui descendait des anciens rois de Naxe. Agénor devait épouser Cydippe, sœur d'Ænarus ; mais Cydippe était âgée, et Agénor redoutait un mariage qui ne flattait que son ambition.

Des pâtres de la côte s'étaient emparés de Carite et l'avaient conduite dans leur caverne. Ils sont touchés de sa beauté, de son innocence, de ses malheurs et lui confient la garde de leurs troupeaux.

Agénor, égaré par la chasse, est conduit aux cavernes des pâtres. Il y voit Carite et il en devient éperdu.

Un soir que Carite ramenait son troupeau aux cavernes, une jeune esclave vient à elle, se jette à ses genoux et implore son secours contre le courroux de ses maîtres qu'elle fuyait, disait-elle, et qui la poursuivaient. Carite la rassure et lui promet un asile pour la nuit. Mais à peine a-t-elle donné à l'esclave fugitive quelque marque de compassion, que des satellites surviennent. On lie Carite ; on l'emmène ; on la présente aux juges. On l'accuse d'avoir favorisé l'évasion d'une esclave. On la condamne elle-même à l'esclavage ; et elle passe en la possession d'Agénor, qui avait employé ce moyen pour l'arracher de sa retraite et l'approcher de lui.

Mais bientôt le bruit se répand qu'Agénor est amoureux d'une de ses esclaves. Cydippe en est irritée. Carite avait été déposée chez Cléonidas, un des favoris d'Agénor. Cydippe la lui

fait demander. Cléonidas est forcé d'obéir, et Carite est livrée à Cydippe, qui la relègue dans le fond d'une solitude ignorée.

Elle vivait depuis deux mois dans cette solitude, employée aux travaux les plus durs, lorsqu'une nuit on enfonce les portes de la maison qu'elle habitait. C'était Agénor accompagné d'une troupe d'amis et d'esclaves. Il avait découvert la prison de Carite, et il venait l'en délivrer et la reprendre.

Ceux à qui l'on avait confié la garde de Carite se défendent contre Agénor. Il se fait un grand tumulte. Carite s'éveille et se sauve.

La voilà seule, errante dans les forêts, tremblante, éperdue et ne sachant où porter ses pas. Elle arrive aux bords de la mer. Elle tombe de besoin et de lassitude. Elle était sur le point d'expirer, lorsqu'un homme vient à son secours. Cet homme, c'est Polydore. C'est entre les bras de Polydore qu'elle se trouve au sortir d'un long évanouissement. C'est son amant qui la réchauffe et qui la ranime. Elle entr'ouvre les yeux et elle revoit le jour qu'elle était prête à perdre et l'amant qu'elle avait perdu... « Ah! Polydore, c'est vous! — Ah! Carite, c'est vous! »

Polydore avait abordé en Crète. Thésée avait tué le Minotaure. Il était sorti du labyrinthe. Il avait enlevé Ariane, fille de Minos; il venait à Naxe dans le dessein perfide d'y laisser sa bienfaitrice. Polydore s'était attaché à son sort, et le premier objet qui l'avait frappé en descendant sur le rivage, c'était la malheureuse Carite.

Polydore et Carite étaient couchés sur le bord de la mer, incertains de ce qu'ils deviendraient, lorsqu'ils aperçurent deux bâtiments qui approchaient des côtes. Leur espérance renaît. La route de ces voyageurs s'adressera peut-être aux lieux de leur naissance; peut-être on aura pitié d'eux. On les recevra, et ils reverront leurs parents qu'ils ont laissés bien désolés.

Ils vont. Polydore s'adresse à celui qui commande. « Nous sommes Athéniens, lui dit-il, notre vaisseau a péri sur cette côte. Nous périrons aussi si vous n'avez pitié de nous. Daignez nous prendre l'un et l'autre et nous rendre à notre patrie. »

Le commandant leur répond, avec un souris méchant, qu'il ne demande pas mieux. C'était un corsaire phénicien, qui suivait les côtes dans le dessein d'enlever des esclaves. Polydore

et Carite s'aperçoivent trop tard de leur imprudence. On les saisit, on les embarque, et les voilà exposés à de nouvelles infortunes qu'on verra dans le troisième livre.

Ce second est plein d'événements sans intérêt et sans vraisemblance. Un prince qui devient amoureux d'une gardeuse de troupeaux; une fille qui se sauve en chemise la nuit, à travers les forêts; un amant qui se retrouve seul avec elle, à point nommé sur le rivage pour la secourir. Je ne saurais digérer cela. Et puis il y a là dedans une symétrie qui me déplaît. C'est toujours le sort qui les unit et qui les sépare, et cela dix à douze fois de suite. Je ne lis jamais de ces choses-là que je ne me rappelle le poëte-curé du Mont-Chauvet, qui disait qu'il n'y avait rien de si facile que de conduire une pièce de théâtre, pourvu qu'on sût compter par ses doigts jusqu'à cinq; que selon qu'on voulait que David couchât ou non avec Bethsabée, il n'y avait qu'à dire au premier doigt : David couchera ou ne couchera pas avec Bethsabée; et aller depuis le pouce jusqu'au petit doigt où David couche ou ne couche pas, selon que le poëte en a décidé. Et il y a de plus grands clercs que le curé du Mont-Chauvet qui ne font pas autrement sans s'en douter [1].

## TROISIÈME LIVRE.

Les pirates sont séparés par une tempête. Le vaisseau qui portait Polydore fait voile pour Sestos. Polydore est exposé sur la place publique avec d'autres esclaves. Un vieillard appelé

1. L'abbé Petit, curé du Mont-Chauvet, en Basse-Normandie, est un type qui n'est point oublié dans la *Correspondance littéraire* de Grimm. L'histoire de ses tragédies s'y trouve sous la date du 1er août 1755. La première, *David et Bethsabée*, imprimée à Rouen sous la fausse indication : *Londres*, en 1754, in-12, fut lue par l'auteur devant un nombreux aréopage dont Rousseau faisait partie, chez le baron d'Holbach. Le pauvre homme avait émis la théorie ci-dessus et avait commencé sa lecture, lorsque « Rousseau se lève comme un furieux, et, s'élançant vers le curé, il prend son manuscrit, le jette à terre et dit à l'auteur effrayé : « Votre pièce ne « vaut rien, votre discours est une extravagance; tous ces messieurs se moquent de « vous; sortez d'ici, et retournez vicarier dans votre village... » Nous n'achèverons pas la scène, qu'on voit d'ici; elle a été publiée par Cerutti dans une *Lettre sur quelques passages des* Confessions. (*Journal de Paris*, 2 décembre 1789, et *Esprit des Journaux*, janvier 1790.)

Nausicratès frappé de sa ressemblance avec un fils qu'il avait perdu, l'achète et le conduit à Abydos, le lieu de son séjour. Nausicratès et Thémisto, sa femme, aimèrent Polydore comme leur fils; Polydore les respecta comme ses parents. Ils vivaient dans la simplicité des premiers âges du monde, et Polydore eut été trop heureux s'il n'eût pas été séparé de Carite, et sujet à des rêves fâcheux qui lui peignaient Carite infidèle. Tourmenté par ces rêves, il prend le parti de quitter le bon vieux Nausicratès et la bonne vieille Thémisto, de chercher Carite, de lui reprocher sa perfidie, et d'égorger son rival. Fait et dit, il part pour Épidaure. A un demi-mille de cette ville, il rencontra un vieillard. Il était tard. Ce vieillard l'invite à passer la nuit dans sa cabane. Polydore accepte; on le reçoit avec joie; on lui sert du lait; on lui prépare un lit de nouvelles feuilles; et, pour le désennuyer, on lui raconte les cruautés que le brigand Sinnis exerçait contre les voyageurs. « J'ai été moi-même témoin, lui disait le vieillard, de son dernier crime et du châtiment qu'il méritait. J'allais à la ville, lorsque je rencontrai un jeune homme qui conduisait une femme de même âge que lui. Ils me demandèrent le chemin et m'apprirent qu'ils étaient Crétois. Je leur souhaitai toutes sortes de prospérités; mais à peine eus-je fait quelques pas que je les entendis pousser de grands cris. Je retournai la tête, et je vis le jeune homme déchiré par deux arbres courbés entre lesquels Sinnis l'avait attaché. Son épouse allait subir le même sort, lorsque Thésée survint et fit périr le brigand du supplice qu'il avait inventé. Je restai encore un moment, et je vis la jeune Crétoise rassembler en pleurant les membres épars de son époux. Je la ramenai dans ma maison. Depuis elle a fait élever deux tombeaux, l'un à son époux, l'autre à un de ses frères qui était mort auparavant. Il faut passer dans cet endroit pour aller à la ville. Nous pourrons demain nous arrêter à sa cabane. Jeune homme, si vous aimez la vertu et la piété, vous en verrez dans cette femme un modèle qui vous touchera. Présentement, allez vous reposer. »

Le lendemain Polydore et Menthès, c'est le nom du vieillard, se mettent en chemin pour Épidaure. Ils virent les deux tombeaux. C'étaient deux cubes de pierre surmontés de deux urnes de grès. Elles portaient chacune une inscription. Polydore s'ap-

proche et lit sur l'une : *Au malheureux Corèbe*, et sur l'autre : *Au malheureux Polydore.*

Il demeure sans voix ; ses genoux se dérobent sous lui ; son âme est en proie à la pitié, à la douleur, à la jalousie, à la fureur ; il veut renverser le tombeau de Corèbe, les forces lui manquent et il tombe évanoui contre le monument qui porte son nom. Cependant l'étrangère arrive. On se doute bien que c'est Carite. Elle voit un homme le visage contre la terre. Elle lui relève la tête. Elle reconnaît Polydore et s'écrie : « Ah ! cher époux, c'est toi que je retrouve. » Polydore, sans lui répondre, la saisit, tire son poignard, et allait la frapper, si Menthès ne l'eût arrêté... Carite effrayée s'évanouit à son tour ; Polydore s'attendrit et se précipite sur elle. Le reste de cette scène est assez beau.

Carite apprend de Polydore ses aventures et lui raconte les siennes. Elle avait été conduite en Crète et vendue comme esclave à un vieillard appelé Phorbas. Ce vieillard avait un fils appelé Corèbe. Corèbe l'aima, mais il respecta ses malheurs. Tandis qu'elle est chez Phorbas, on la reconnaît pour Athénienne. On l'enlève à son maître. On la condamne à être immolée sur le tombeau d'Androgée. Corèbe la délivre et se sauve avec elle. Polydore convaincu de l'innocence de Carite et de l'injustice de ses fureurs, donne des larmes à Corèbe, accable Carite de ses caresses et le troisième livre finit.

Il y a de belles choses dans ce troisième livre. L'aventure des deux tombeaux est pathétique. Mais toujours cette maudite symétrie qui me déplaît ; dans le jardin de Nausicratès une statue de l'hymen qui fait des prodiges en faveur de Polydore, et dans le jardin de Phorbas une statue de l'amour qui fait des prodiges en faveur de Carite. Je vois là dedans un poëte qui arrange et non le sort capricieux qui nous joue.

## QUATRIÈME LIVRE.

Cependant Menthès affaibli par l'âge et trop ému de la scène qui venait de se passer sous ses yeux, était prêt à mourir. Polydore et Carite en sont alarmés. La famille du vieillard, inquiète de son absence, arrive. On le transporte dans sa cabane.

Les amants vont à Épidaure implorer en sa faveur le secours d'Esculape. Le grand prêtre d'Esculape devient amoureux de Carite. Le dieu accorde la guérison de Menthès et s'empare de la maîtresse de Polydore. Dans ces entrefaites, les Athéniens indignés de l'affront qu'on leur avait fait en refusant les présents qu'ils avaient envoyés cette année au temple d'Esculape, se présentent devant cette ville avec une flotte considérable. Polydore quitte Menthès et se rend sur la flotte des Athéniens. Elle était commandée par Pisistrate. Pisistrate retrouve son fils, Polydore recouvre son père. Ils se racontent leurs aventures. Polydore apprend que Stérope n'est plus; Pisistrate, que Carite est détenue dans le temple d'Esculape. La descente se fait. Polydore emporte la ville d'assaut. Il court au temple d'Esculape. Il n'y retrouve point Carite. Ce Sraton dont il est parlé au premier livre, celui qui avait introduit Polydore déguisé en habit de fille auprès de Carite, l'avait dérobée aux transports du grand prêtre. On avait appris le premier service que Straton avait rendu à Polydore; on lui en avait fait un crime. Il avait été obligé de se réfugier dans le temple d'Esculape, et c'est ainsi qu'il s'était trouvé à portée de servir une seconde fois Polydore. Straton restitue Carite à Polydore. Carite revoit Pisistrate. Les Athéniens sacrifient à Esculape; Polydore et Carite sacrifient aux mânes de Corèbe. Ils sont unis, et ils se rendent dans Athènes à la suite de Pisistrate, emmenant avec eux Menthès et sa famille; quelque temps après, Straton, à la prière de Polydore, alla chercher Nausicratès et Thémisto. Les deux vieillards abandonnèrent tout pour se rendre auprès de Polydore. Ils vinrent, Thémisto portant seulement l'urne qui contenait les cendres de son fils.

Et c'est ainsi que finit le roman de *Carite et Polydore* dont le mérite principal est de ressembler si parfaitement à un ancien ouvrage qu'il n'y a pas un mot qui puisse détromper. La manière dont on a fait rentrer les personnages, mais surtout Straton, n'est pas sans adresse.

Au reste, ce genre d'écrire ne plaira jamais qu'à ceux qui ont l'habitude de lire des poëtes; les autres trouveront qu'il n'y a pas de vérité dans les incidents, ni de vérité dans les discours. Il faut convenir qu'il y a bien loin de *Théagène et Cha-*

*riclée* au *Paysan parvenu*, ou à *Joseph Andrews*. Tout ouvrage de littérature doit avoir un modèle subsistant dans la nature. C'est l'imitation de la nature. *Le Paysan parvenu* est un tableau de nos mœurs; *Joseph Andrews*, un tableau des mœurs des Anglais. Mais y a-t-il jamais eu rien d'approchant au monde à ce qu'on lit dans *Carite et Polydore?* Je ne le crois pas. Je conviens qu'au temps de Thésée, la Grèce était infestée par des brigands et par conséquent le théâtre d'un grand nombre d'aventures extraordinaires; mais il faut avouer que la tradition, le goût pour le merveilleux, l'ignorance, le mensonge, qui défigurent tout, avaient tellement altéré les choses qu'on n'en pouvait plus rien faire qui vaille. Ce n'est pas assez qu'un poëme ait un modèle subsistant, il faut encore qu'il ait un but utile. Or quelle utilité y a-t-il à retirer de toutes ces fictions, surtout si on n'y attache aucun sens allégorique? Sans le sens allégorique elles fatiguent et sont presque toujours de mauvais goût dans un grand ouvrage. Quand on examine, d'un œil philosophique et sévère, la plupart des anciens poëtes, on est désolé de voir les plus belles langues, et les plus beaux genres employés à des puérilités. N'est-il pas bien étonnant que ceux qui ont passé leur vie à écrire des fables ineptes, soient devenus nos maîtres dans l'art d'écrire la vérité, et qu'on ne puisse être qu'un peintre médiocre sans avoir fréquenté cette école? Cela est pourtant vrai. Lisons donc les Anciens; écrivons, s'il se peut, comme eux; mais tâchons d'écrire de meilleures choses.

Au reste, un poëte grec n'introduit pas un homme sans faire sa généalogie; un casque, sans dire l'ouvrier qui l'a fait et la suite des têtes héroïques qu'il a couvertes; une ville sans raconter sa fondation et les circonstances particulières de sa durée. C'est un moyen de donner de l'importance à tout, et un secret infaillible de plaire à un peuple jaloux de ses origines.

Un poëme qui aurait pour sujet quelque trait de l'histoire moderne, et qui serait traité de cette manière antique, serait certainement original; mais il supposerait dans l'auteur beaucoup de connaissances et un grand goût.

---

# ANECDOTE

## DE PÉTERSBOURG[1].

---

Il y avait ici une maîtresse de danse, appelée la Nodin, bonne chrétienne, bonne catholique, mais peu scrupuleuse et se passant volontiers de messe. De bonnes gens bien intentionnés lui remontrèrent que cette longue abstinence scandalisait, et que, pour ses domestiques, ses voisins, les gens du pays, elle ferait bien d'aller quelquefois à l'église. Elle se laissa persuader contre son habitude de plusieurs années. Elle va une fois à la messe, et à son retour elle trouve son congé du spectacle. Cela ne lui donna pas du goût pour la messe : elle revint à son premier régime, et les bonnes gens bien intentionnés à leurs remontrances. Au bout de huit à dix mois, elle va une seconde fois à la messe, et à son retour elle trouve ses portes enfoncées, ses armoires brisées et ses nippes volées. Cet événement lui donna de l'humeur contre la messe, et il se passa plus d'un an et demi sans qu'on pût la résoudre à entendre une troisième messe. Cependant, une veille du jour de Noël, les bonnes gens bien intentionnés insistèrent si opiniâtrément, qu'elle les accompagna à la messe de minuit; et à son retour,

1. Diderot n'a malheureusement rien écrit sur son voyage en Russie. Nous n'avons, pour cette époque de sa vie, que d'insignifiants fragments, entre autres quelques vers et des anecdotes disséminées un peu partout. Celle-ci a servi, sans doute comme remplissage, dans le numéro d'avril 1779 de la *Correspondance* de Grimm. Elle a pris place, pour la première fois, dans l'édition Belin des *OEuvres* de Diderot.

elle ne trouva plus que la place de sa maison réduite en cendres. A l'instant elle se jette à genoux au milieu de la rue, et, levant les mains au ciel et s'adressant à Dieu, elle dit : « Mon Dieu, je te demande pardon de ces trois messes; tu sais que je ne voulais pas y aller, pardonne-moi. Je jure devant toi de n'en entendre de ma vie; et s'il m'arrive de fausser mon serment, je consens à être damnée à toute éternité. »

Ne prenez pas ceci pour un conte, c'est un fait que cent personnes, dignes de foi, m'ont attesté et pourraient encore vous attester. Ce qu'il y a d'aussi certain, c'est qu'elle a tenu parole, et que les bonnes gens bien intentionnés l'ont laissée en repos jusqu'à ce jour.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

# TABLE

## DU TOME CINQUIÈME.

---

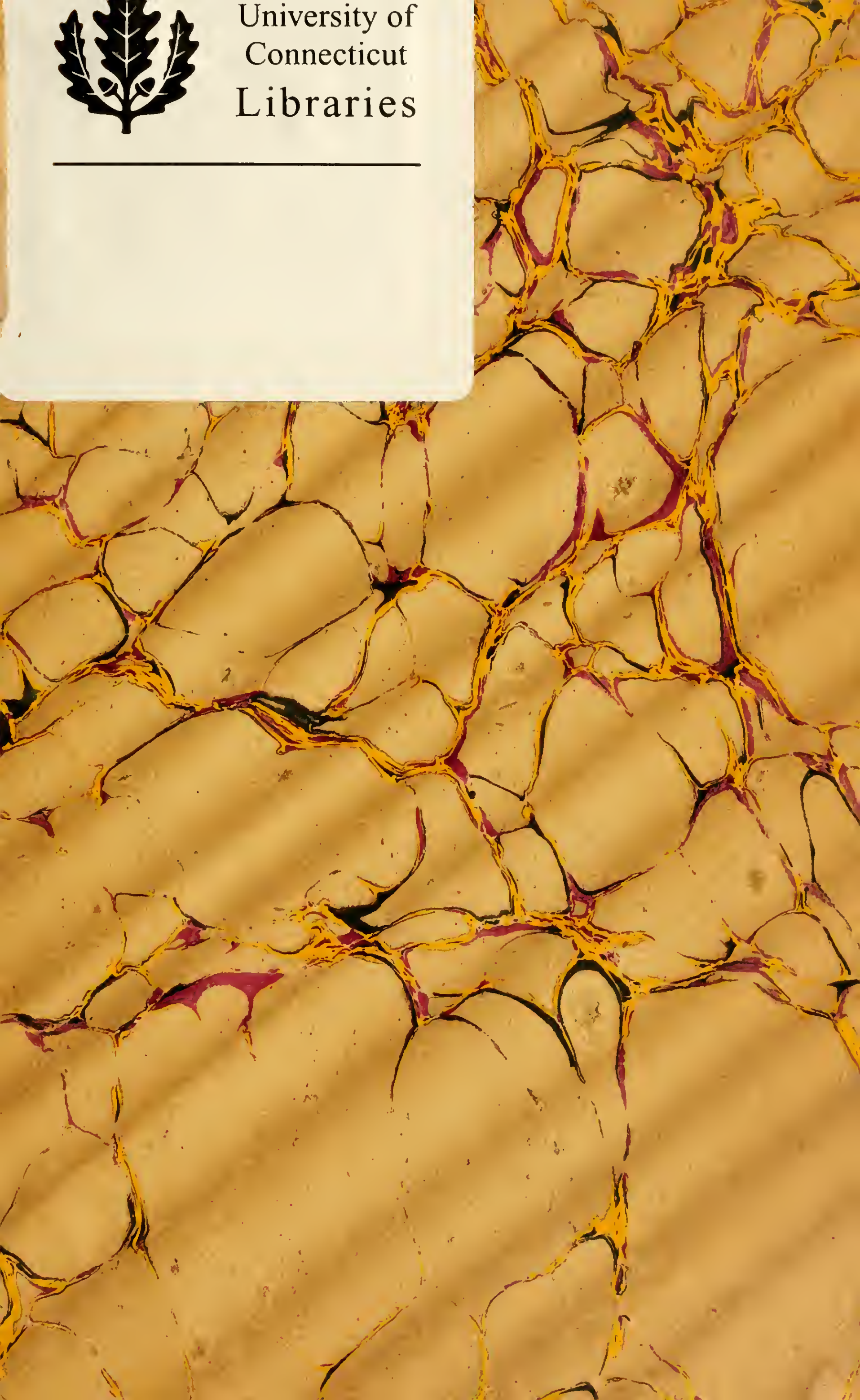
Pages.



FIN DE LA TABLE DU TOME CINQUIÈME.


PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [1114]




University of
Connecticut
Libraries

